Liens linguistiques

Etudes sur la combinatoire et
la hiérarchie des composants

Camino Álvarez Castro,
Flor Mª Bango de la Campa,
María Luisa Donaire (éds.)

Peter Lang

Sciences pour la communication

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Le point de départ de cet ouvrage est un Congrès international qui s'est tenu à Oviedo en septembre 2008 (VIII[e] Congrès International de Linguistique Française, VIII CILF). On y trouvera, mises en commun, les propositions d'un certain nombre de chercheurs, enrichies par le débat qui s'est ensuivi. Les textes réunis illustrent une réflexion sur les rapports qui existent entre les divers composants linguistiques mis en œuvre lors de la production de la parole.
L`originalité de ce livre réside dans le fait que, pour la première fois dans la littérature linguistique, ces composants sont considérés non pas de façon indépendante mais dans les relations qu'ils entretiennent. Le sujet est abordé à partir de diverses positions théoriques et méthodologiques, plusieurs domaines étant par ailleurs explorés: la réflexion prend naissance à partir d'une marque morphologique visible, d'un fonctionnement syntaxique saillant, d'un comportement sémantique curieux, d'une particularité textuelle ou discursive, et même à l'occasion de manifestations prosodiques.
Les auteurs ont tenu à ajouter un épilogue en hommage à Ivan Evrard, tragiquement disparu, et qui faisait partie des chercheurs ayant conçu, il y a déjà trois ans, le sujet de réflexion abordé dans ce texte.

Camino Álvarez Castro est professeur de Langue et Linguistique Françaises à l'Université d'Oviedo (Espagne). Membre du groupe de recherches «Dynamiques argumentatives», elle travaille notamment sur les temps verbaux.

Flor Mª Bango de la Campa est professeur de Langue et Linguistique Françaises à l'Université d'Oviedo (Espagne). Membre du groupe de recherches «Dynamiques argumentatives», elle travaille notamment sur les connecteurs argumentatifs dans une double perspective synchronique et diachronique.

María Luisa Donaire est professeur de Linguistique Française à l'Université d'Oviedo (Espagne). Elle anime le groupe de recherches «Dynamiques argumentatives» et travaille notamment sur la notion de polyphonie, qu'elle a appliquée à l'analyse du subjonctif, du conditionnel, des connecteurs, du lexique et récemment de l'adjectif.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Liens linguistiques

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

SCIENCES POUR LA COMMUNICATION

90

Comité de lecture

D. Apothéloz, Université de Nancy 2
J.-P. Bronckart, Université de Genève
P. Chilton, Université de Lancaster
W. De Mulder, Université d`Anvers
J.-P. Desclés, Université Paris-Sorbonne
F.H. van Eemeren, Université d'Amsterdam
V. Escandell-Vidal, Université Complutense Madrid
F. Gadet, Université de Paris-X Nanterre
J.-M. Marandin, CNRS et Université Paris-Diderot
F. Martineau, Université d'Ottawa
M. Milton Campos, Université de Montréal
J. Rouault, Université Stendhal (Grenoble III)

Collection publiée sous la direction de
Marie-José Béguelin, Alain Berrendonner,
Denis Miéville et Louis de Saussure

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Camino Álvarez Castro,
Flor Mª Bango de la Campa,
María Luisa Donaire (éds.)

Liens linguistiques

Etudes sur la combinatoire et la hiérarchie des composants

PETER LANG
Bern • Berlin • Bruxelles • Frankfurt am Main • New York • Oxford • Wien

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Information bibliographique publiée par «Die Deutsche Nationalbibliothek»
«Die Deutsche Nationalbibliothek» répertorie cette publication dans la «Deutsche Nationalbibliografie»; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur Internet sous ‹http://dnb.d-nb.de›.

Publié avec le soutien de l'Association des Professeurs de Français de l'Université Espagnole (APFUE)

ISBN 978-3-0352-0022-5
ISSN 0933-6079

© Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, Berne 2010
Hochfeldstrasse 32, CH-3012 Berne
info@peterlang.com, www.peterlang.com, www.peterlang.net

Graphisme: Gilbert Ummel – Neuchâtel

Tous droits réservés.
Réimpression ou reproduction interdite
par n'importe quel procédé, notamment par microfilm,
xérographie, microfiche, offset, microcarte, etc.

Imprimé en Suisse

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Table des matières

Introduction 1
Alicia Yllera

I. La sémantique à la base de phénomènes morphologiques et syntaxiques

A la croisée des chemins: la théorie des stéréotypes 7
Jean-Claude Anscombre

Rasoirs injetables et *tissus déchirables*: adjectifs finissant par *–ble* et théorie des stéréotypes 25
Pierre Patrick Haillet

Un groupe de citoyens manifestait/manifestaient devant la mairie: l'accord du verbe, syntaxe ou sémantique? 43
María Luisa Donaire

Les énoncés concessifs: au-delà de la morphosyntaxe et en deçà de la sémantique 57
Emma Alvarez Prendes

La pertinence et la hiérarchie des niveaux de représentation linguistique dans la description des diathèses verbales 71
Christel Le Bellec

Informations prosodiques et travail lexicographique dans le DEC: le cas des phrasèmes 85
Lorraine Baqué, Angels Catena et Marta Estrada

Prosodie et sémantique des mots: pour une morphologie élargie 99
Mélanie Petit

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

II. Au carrefour des trois disciplines: morphologie, syntaxe et sémantique

Pour une sémantique non combinatoire en morphologie (et syntaxe): *pool* et *intégration sémantique* 117
François Nemo

Le sens figuré au-delà de la sémantique..... 131
María Dolores Rajoy Feijóo

Morphosyntaxe et sémantique d'un connecteur concessif: *néanmoins*..... 149
Jesús Vázquez Molina

Du statut fonctionnel de l'infinitif régi par un verbe de perception..... 165
Fabrice Marsac

Entre rapports paradigmatiques et syntagmatiques: la focalisation anaphorique 185
Marion Pescheux

III. De la morphologie à la sémantique

Le conditionnel n'*existerait* pas, il *faudrait* l'inventer… Parcours, proposition. De la morphologie à la sémantique grammaticale..... 201
Jacques Bres

La permutabilité de certaines formes verbales met-elle à mal la relation entre les domaines de la morphologie et de la sémantique?..... 227
Marie-Armelle Camussi-Ni

Du parfait simple espagnol au plus-que-parfait français: versions d'un malentendu 241
Bertrand Verine

Les verbes en *re–* itératifs*:* sens construit et interprétations en discours... 255
Francine Gerhard-Krait

Diablement, bigrement, fichtrement… Des adverbes délocutifs..... 271
Laurence Rouanne

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

IV. De la structure syntaxique à la sémantique

Il serait à Paris en ce moment. Serait-il à Paris? A propos de deux emplois épistémiques du conditionnel
Grammaire, syntaxe, sémantique 291
Patrick Dendale

De la visibilité syntaxique des modes, de l'invisibilité syntaxique des temps 319
Lotfi Abouda

Syntaxe et sémantique dans la construction du sens: remarques sur l'effet épistémique du futur de l'indicatif 335
Camino Alvarez Castro

Le partitif sous l'éclairage de la sémantique et de la syntaxe 351
Mercedes Fernández Menéndez

Créativité et expression figée: entre syntaxe et sémantique 365
Guilhermina Jorge

Remarques syntaxiques et sémantiques sur quelques constructions de quantification totale 379
Marie Lammert

Syntaxe et sémantique de(s) *justement(s)*: *continuum* ou homonymie? 393
Sonia Gómez-Jordana Ferary

Un exemple d'interaction morphologie-syntaxe-sémantique: les contraintes sur les procès transitionnels au passif périphrastique 409
Pierre Jalenques

Variations syntactico-sémantiques sur la polysémie du verbe «prendre» 427
Caterina Manes Gallo et Jacques Rouault

L'ordre des facteurs altère bien le contenu: le cas de *quand même* 445
Flor Bango de la Campa

Faire+Vinf: une analyse fonctionnelle 461
Iva Novakova

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Les restrictions sémantiques dans les constructions relatives: le cas des prédicats idiomatiques 475
Silvia Palma

Effets contextuels et efforts cognitifs chez La Fontaine 487
Alvaro Arroyo Ortega

Rôle des moyens de la syntaxe expressive dans la formation de la cohésion et de la cohérence du texte 499
Olga Melnichuk

V. Epilogue

Ivan Evrard (1973-2007) *«In memoriam»* 511
Laura Pino Serrano et Carlos Valcárcel Riveiro

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Introduction

Alicia YLLERA

Ce volume contient une réflexion originale sur l'articulation des différentes disciplines linguistiques traditionnellement reconnues – la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Il comprend les travaux d'une trentaine de linguistes, ayant tous en commun leur intérêt pour la langue française. Ils analysent, à partir de points de vue différents et complémentaires, l'articulation de ces trois disciplines, leurs limites respectives, leurs interrelations, voire leur possible hiérarchisation.

Il n'est pas étonnant que des chercheurs sur la langue française se soient posé cette question puisque la France et les pays francophones sont parmi les lieux où les études sémantiques et pragmatiques ont connu le plus grand développement dans ces dernières décennies, ce qui a permis à la sémantique de devenir une discipline florissante, après avoir été longtemps le «canard boiteux» de la linguistique.

Les travaux proposés abordent la question des rapports entre les différentes disciplines linguistiques, non pas directement, ce que l'étendue du sujet rendait sans doute difficile, mais à partir d'analyses plus ponctuelles de phénomènes langagiers concrets. Cependant ils apportent tous, d'une façon plus ou moins directe, une réponse au problème de la répartition traditionnelle des études linguistiques en trois grands domaines, les rapports de hiérarchie entre eux, et surtout la possibilité d'une autonomie radicale entre la morphologie ou la syntaxe et la sémantique, dogme naguère fort répandu parmi les linguistes, mais aujourd'hui battu en brèche.

Face à la syntaxe autonome des modèles transformationnels ou la syntaxe identifiée à la sémantique de la sémantique générative, les travaux réunis dans ce volume se rangent dans une vision de la linguistique qui dépasse et intègre ces théories. En effet, on ne défend plus l'autonomie radicale de la morphologie, la syntaxe et la sémantique, mais on souligne, au contraire, les indispensables rapports entre ces domaines. On privilégie plutôt les points de vue sémantico-pragmatiques. L'interprétation d'un texte ou d'un discours suppose l'imbrication de la syntaxe et de la sémantique, toutes deux insérées dans une linguistique pragmatique et énonciative. L'ancienne division en

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

morphologie, syntaxe et sémantique n'a plus, pour beaucoup de linguistes, qu'une valeur pédagogique.

Quant à la hiérarchie entre les différentes disciplines linguistiques (morphologie, syntaxe et sémantique: la syntaxe dépend-elle de la sémantique? la syntaxe est-elle le reflet d'une sémantique profonde?), les collaborateurs de ce volume soutiennent la prépondérance de la sémantique face à la syntaxe et à la morphologie, c'est-à-dire la prééminence de la sémantique et de la pragmatique sur la morphosyntaxe, même dans des questions traditionnellement considérées d'ordre exclusivement syntaxique, telles que certains accords.

Si la séparation radicale entre syntaxe et sémantique est considérée impossible, l'importance respective des composantes syntaxiques et sémantiques peut varier en fonction du phénomène linguistique étudié. En tout cas, il semble établi que la sémantique est nécessaire pour rendre compte des différents phénomènes morphologiques et syntaxiques, de même que la syntaxe et la morphologie peuvent avoir une fonction explicative pour illustrer les données de l'analyse sémantique. Les constructions syntaxiques ne sont pas dénuées de sens et elles ne sont pas indépendantes du sens des unités lexicales présentes dans la phrase.

Les différentes contributions ici réunies partent donc d'une approche unitaire des phénomènes langagiers et refusent les cloisonnements stricts entre syntaxe et sémantique, puisque la syntaxe implique une dimension sémantique qui ne permet pas son autonomie et qu'une sémantique des constructions grammaticales est possible. De nombreuses analyses (notamment sur les tiroirs verbaux, sur certains connecteurs, sur certains cas d'accord, sur l'article partitif, sur certains adverbes, sur les expressions idiomatiques, sur la quantification totale, sur les constructions relatives, sur les adjectifs datifs, sur la possibilité de la préfixation au moyen de *in–* des adjectifs en *–able,* etc.) ont montré les interrelations entre la syntaxe et la sémantique, entre la morphologie et la sémantique. Ainsi, une théorie sémantique, telle que celle des stéréotypes, permet d'expliquer certains phénomènes de syntaxe (l'anaphore associative, etc.), de morphologie (les augmentatifs espagnols en *–ón,* etc.) et de sémantico-pragmatique (l'emploi de certains connecteurs, etc.).

On s'est même posé la question de la possibilité, dans certains cas, de faire abstraction des critères sémantico-pragmatiques dans l'analyse syntaxique. Ce qui ne serait possible que dans le cas des fonctions syntaxiques abstraites détachées des unités concrètes qui les réalisent. Mais la conclu-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

sion est que cette analyse serait de faible intérêt ainsi que l'analyse des contenus sémantico-pragmatiques abstraits non actualisés au moyen de structures syntaxiques.

Peu de collaborateurs (sans doute aucun) accepteraient d'apporter une réponse positive à la double question autour de laquelle s'est organisé ce volume: est-il possible de séparer radicalement la syntaxe et la sémantique, ou bien encore la morphologie et la sémantique? Peut-on expliquer les phénomènes morphologiques et les phénomènes syntaxiques sans tenir compte de la sémantique? On peut dire que l'accord est unanime sur cette question, ainsi que sur l'importance de la sémantique dans les études linguistiques.

La variété des questions linguistiques traitées par les différents collaborateurs est grande, comme on pouvait s'y attendre. On peut noter également une certaine préférence pour les études sur le verbe (formes verbales, diathèse, etc., avec deux contributions sur le conditionnel, une qui analyse deux emplois épistémiques de ce temps, la seconde qui développe l'hypothèse du conditionnel en tant que temps dialogique), un peu moins sur les énonces concessifs ou sur certains adverbes, et un intérêt croissant pour les questions de prosodie. Les différents chercheurs ont proposé des analyses très pertinentes, qui permettent une meilleure connaissance du fonctionnement de la langue française.

Les analyses utilisent différents modèles linguistiques: modèle de la sémantique argumentative et énonciative (Ducrot & Anscombre), théorie des stéréotypes (Anscombre), modèle Sens ↔ Texte (Mel'čuk), lexique-grammaire du LADL (Maurice Gross) et du LLI (Gaston Gross), théorie des opérations prédicatives et énonciatives (Culioli), théorie de la pertinence de Sperber et Wilson, sémantique des relations parties-tout de Moltmann (1997), Grammaire Fonctionnelle Discursive (Hengeveld & Mackenzie, 2006), avec des souvenirs d'approches néo-guillaumiennes. Ainsi, la réflexion se porte non seulement sur des problèmes concrets de linguistique française, mais aussi sur la révision des principaux modèles d'analyse linguistique de nos jours.

Le grand domaine d'analyse est l'étude synchronique du français contemporain. Cependant, l'intérêt des précisions que peuvent apporter les études diachroniques, qui complètent les résultats des analyses en synchronie, ainsi que celui des comparaisons entre des langues somme toute assez proches, n'a pas manqué d'être souligné.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

PARTIE I

LA SÉMANTIQUE À LA BASE DE PHÉNOMÈNES MORPHOLOGIQUES ET SYNTAXIQUES

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

A la croisée des chemins: la théorie des stéréotypes

Jean-Claude ANSCOMBRE
CNRS-LDI

> Notre Romain pensait par stéréotypes. Par chance, ceux-ci étaient nombreux et, comme ils se superposaient mal, ils laissaient filtrer un peu de vérité…
> (Veyne, P., 1983, *L'élégie érotique romaine,* Paris, Seuil, p. 83)

Introduction

La théorie des stéréotypes telle que je la conçois se trouve à la confluence de divers travaux sur la nature d'une théorie sémantique et l'étude de certains phénomènes dont tous n'ont pas – ou ne semblent pas avoir – à faire avec la sémantique. Parmi les travaux théoriques qui m'ont conduit vers la théorie des stéréotypes, je mentionnerai surtout ceux de Putnam (1975) et de Kripke (1972), pour une réflexion sur les rapports entre sens et référence, ainsi que l'importance de la notion de *désignation rigide*. De Putnam (1975), revu et corrigé par Fradin (1984), pour une première et une seconde version de la théorie des stéréotypes. Je mentionnerai également les travaux sur l'argumentation que j'ai menés avec Ducrot dès 1983, et qui m'ont conduit à envisager une sémantique de type syntagmatique (et non comme c'était souvent et implicitement le cas, de nature paradigmatique), ainsi que leur version topique. Au titre de travaux spécifiques, j'ai été influencé par les recherches sur l'anaphore associative (Fradin, Kleiber, Kupferman, Schnedecker, etc.); les travaux sur la généricité (Kleiber, Galmiche), qui ont recoupé mes propres travaux sur la généricité et les parémies ainsi que sur la morphologie. En particulier dès 1986, ceux sur les prépositions dans la composition nominale, puis sur d'autres phénomènes. Différents travaux sur les connecteurs, en particulier concessifs (dont ceux par exemple de Portolés), m'ont conforté dans ma position. Enfin, l'étude de différents quantificateurs comme *tous, certains,* etc. et leur fonctionnement dans les

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

phrases génériques m'a permis d'élaborer dès 1990 les notions pour moi fondamentales de *propriété intrinsèque* et de *propriété extrinsèque* dont nous reparlerons plus loin.

Résumons: cette théorie est l'aboutissement de diverses recherches qui paraissaient au départ sans lien entre elles, parce qu'issues de domaines habituellement cloisonnés. Il n'est donc pas étonnant – ce que nous nous proposons de montrer maintenant – qu'une telle théorie montre des intrications entre phénomènes qu'on faisait habituellement relever de domaines totalement séparés.

1. La théorie des stéréotypes: sens et référence

Toute théorie sémantique se doit de préciser au moins trois points: a) La nature du sens attaché aux termes qu'elle traite; b) Le lien entre le sens des termes et les éventuels référents dans le monde dit réel; c) Le type de représentation envisagé pour le sens.

Le point de départ de la théorie des stéréotypes se trouve chez Putnam (1975), au terme de toute une réflexion sur les liens qui peuvent exister entre *intension, extension* et *signification.* Dans les théories sémantiques *référentialistes,* le sens/signification d'un terme est une *description identifiante,* à savoir une *intension.* Il s'agit d'une liste finie de propriétés, celles que doit posséder un objet du monde pour se voir appliquer le terme en question. D'où l'idée commune que l'intension détermine l'extension, ou encore que le sens est la donation du référent. Dans cette optique, une expression linguistique détermine par avance quels segments peuvent être désignés par elle et lesquels sont exclus. Elle pose donc des conditions, appelées conditions *de vérité* ou *de satisfaction* ou encore *d'application,* qui doivent être remplies pour que puisse avoir lieu la référence à des occurrences particulières au moyen de cette expression. Notons que ce phénomène est très général: toute situation ou tout état de choses ne peut se voir attribuer la phrase *Le chat est sur le paillasson,* pour reprendre un exemple qu'avec Kleiber nous avions utilisé: il faut qu'il y ait un chat, un paillasson et que le premier soit sur le second. C'est précisément cette tradition sémantique, qui voit dans le sens une intension qui sert à déterminer des extensions, *i.e.* des objets du monde réel, que va critiquer Putnam. Il re-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

marque en effet que de façon très générale, les indications que nous mettons derrière un terme – son sens – ne fournissent pas une description identifiante. Ce que nous savons habituellement de l'or – exemple de Putnam – ne nous permet pas de distinguer l'or d'autres substances, en particulier la pyrite (de fer), qui est aussi métallique, jaune, et brille également. Il convient donc, pour Putnam, de distinguer la signification d'un terme, qui relève de la compétence linguistique, et dépend de la *communauté linguistique* alléguée (c'est l'idée de *savoir partagé)* et l'intension de ce même terme (la description identifiante). La signification n'est pas systématiquement une intension, *i.e.* ne consiste généralement pas en une donation du référent. D'où deux questions: a) Si le sens n'est pas une intension, comment pouvons-nous référer? b) Qu'est-ce que le sens? Pour répondre à la question a), Putnam aura recours à la notion de *désignateur rigide* de Kripke (1972), qui l'a lui-même empruntée à l'analyse des noms propres de Stuart Mill[1]. Putnam va en fait reprendre et généraliser cette thèse. Pour les termes pour lesquels parler de référence a un sens – *i.e. grosso modo* les noms de matière et de substance, celle-ci se fera sur le mode rigide, *i.e.* d'une façon similaire à celle selon laquelle un nom propre renvoie directement à un individu. Putnam sépare donc radicalement *signifier* et *référer:* signifier n'est pas décrire le référent, et l'accès au référent se fait de toutes façons sur le mode rigide, sans passer par le sens. Pour ce qui est du sens, Putnam propose d'attacher à tout terme une *forme normale de représentation sémantique,* qui comprendra entre autres un composant qu'il appelle le *stéréotype.* Dans le cas par exemple du terme *eau,* le stéréotype se compose d'une suite de *traits,* dont «incolore», «transparent», «sans goût», «désaltérant», etc. Sur ce point, Putnam est influencé par les travaux de Katz & Fodor, et conçoit le sens comme essentiellement composé de traits. C'est à Fradin (1984), dans son travail sur les anaphores associatives, que revient l'idée de considérer le sens comme composé non pas de traits, mais de phrases de la langue.

C'est à partir des travaux mentionnés antérieurement et des diverses considérations ci-dessus que j'ai été amené à proposer le modèle suivant pour une sémantique des termes[2]:

1 Stuart Mill, J. (1843): *System of Logic,* Londres. Kripke reconnaît explicitement sa dette envers Mill.

2 J'entends par *terme* les noms et les verbes. Dans l'état présent de la théorie, rien ne permet d'étendre cette théorie par exemple aux adjectifs ou aux adverbes.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(T_1) Tout locuteur d'une langue possède un certain ensemble de termes (le *lexique),* auquel il est capable d'attacher une signification, signification relative au locuteur considéré;

(T_2) Tout locuteur, lorsqu'il parle, parle en tant que membre d'une ou plusieurs communautés linguistiques, qui sont supposées partager la même liste de termes affectés des mêmes significations;

(T_3) La signification d'un terme est un stéréotype, *i.e.* une suite ouverte de phrases attachées au terme.

L'idée sous-jacente à la notion de stéréotype est que la langue comporte, au travers des phrases composant le stéréotype d'un terme, une certaine idée du monde réel, qui n'est pas une description de ce monde, et peut même être fausse, nous en verrons des exemples. Dans cette optique, parler revient à activer un ou plusieurs stéréotypes correspondant aux termes utilisés dans l'énoncé, qui feront intervenir une ou plusieurs des propriétés évoquées dans les stéréotypes. Deux précisions importantes: la première est que ce qui compose un stéréotype, ce sont des *phrases de la langue.* C'est l'idée que derrière les mots, il y a d'autres mots – et non des objets du monde. Les stéréotypes relient en effet les mots de la langue entre eux, et non les mots de la langue aux objets du monde. Par exemple, admettre la phrase *Les chats chassent les souris* comme phrase stéréotypique, c'est admettre une relation entre les termes *chat* et *souris,* entre autres: le sens du terme *chat* fait intervenir cette relation entre ces deux termes. Il convient donc de ce point de vue de distinguer soigneusement les stéréotypes, ensemble de phrases de la langue, des lois de discours/maximes conversationnelles ou des phrases instructionnelles qui sont *des phrases de la métalangue* et non pas de la langue. La seconde remarque est que j'entends par *terme* les noms et les verbes. Dans l'état présent de la théorie, rien ne permet d'étendre cette théorie par exemple aux adjectifs ou aux adverbes sans autre forme de procès.

D'où nous viennent ces stéréotypes? Ils nous viennent en particulier de notre éducation, à commencer par l'école, qui est un grand fabricateur de stéréotypes, en particulier dans le domaine historique. Un bon exemple en est l'image de Du Guesclin respectivement dans les livres d'histoire français et espagnols. On peut également remarquer que le fonds parémique d'une langue est un bon pourvoyeur de stéréotypes, y compris antonymes, ainsi le français *Les apparences sont trompeuses* versus *L'habit ne fait pas le moine,* ou encore l'espagnol *A quien madruga, Dios (le) ayuda* versus *No por mucho madrugar*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

amanece más temprano. Enfin, il nous arrive de généraliser à partir de nos expériences, et donc de forger des phrases génériques, une des bases des stéréotypes. En voici un exemple:

(1) […] Me encantan los perros —dijo con un mohín de incredulidad—. Pero me mordió uno cuando era pequeña y me dan miedo (M. Vázquez Montalbán, 1988, *Los mares del sur,* Barcelona, Planeta, p. 72)

qui illustre le passage d'une phrase événementielle *Me mordió un perro cuando era pequeña* à une phrase générique *Los perros me dan miedo* susceptible d'être intégrée dans un stéréotype.

Voici un exemple de ce que pourrait être un stéréotype, celui de *hirondelle,* dont j'aurai à me servir plus tard:

Hirondelle
Les hirondelles sont des oiseaux
Les hirondelles ont des plumes blanches et noires
Les hirondelles se perchent sur les fils électriques
Le printemps commence avec le retour des hirondelles
Une hirondelle ne fait pas le printemps
…

Pour en finir avec cette introduction théorique, voici enfin un exemple d'enchaînement qui repose sur un stéréotype, et un stéréotype faux par rapport à une définition «objective» du monde:

(2) La promenade maritime de Casablanca est bordée de magnifiques palmiers. Ces arbres peuvent atteindre jusqu'à quinze mètres de hauteur

Cet exemple, découvert dans un roman, est intéressant parce qu'il met en jeu une reprise anaphorique par le biais d'une anaphore associative, et qui repose sur un stéréotype qui relie *palmier* et *arbre*[3]*,* à savoir que *Les palmiers sont des arbres.* Ce phénomène est donc d'autant plus intéressant que d'un point de vue purement objectif, les palmiers ne sont pas des arbres, mais des plantes monocotylédones, *i.e.* d'une famille d'herbes proches des graminées.

Nous nous proposons maintenant de montrer que la théorie des stéréotypes, telle que nous venons de l'esquisser à grands traits, et qui est fondamentalement une théorie sémantique, permet en fait d'expliquer certains phénomènes de syntaxe, de morphologie, et de sémantico-pragmatique des con-

3 Ce stéréotype est donc attaché à chacun des deux termes.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

necteurs. Nous verrons pour terminer qu'elle possède certains liens avec le domaine de la prosodie.

2. Théorie des stéréotypes et syntaxe

C'est dans le domaine de l'anaphore associative qu'a été appliquée pour la première fois la théorie des stéréotypes, dans la version de Fradin (1984). Rappelons brièvement qu'une *anaphore associative* est une anaphore indirecte et non co-référentielle. Par exemple:

(3) L'église était vieille. Le clocher s'effondrait

opposé à:

(4) Une vache paissait. L'animal paraissait malade

On remarque que (3) repose sur un «lieu commun», un stéréotype donc, qui est quelque chose comme *Une église possède un clocher*. De telles anaphores associatives ne sont possibles que si précisément on s'inscrit dans le cadre des stéréotypes des termes utilisés. On n'aurait que difficilement par exemple, si la ville en question est espagnole ou française:

(5) Dans cette ville, toutes les maisons sont vieilles. Leurs clochers s'effondrent[4]

Nous allons voir que cette interdiction de violation du stéréotype peut aller quelquefois très loin sur le plan syntaxique. Je l'illustrerai avec les phénomènes des *easy-clauses,* à savoir les constructions du type *facile à.* Ainsi (Anscombre, 1995):

(6) La cible est facile à atteindre

(7) Les soldats sont prêts à se battre

(8) Cette solution est difficile à mettre en œuvre

(9) Cette recherche est impossible à mener à bien

constructions qui possèdent la propriété de troncature:

4 Notons que, même sur un cas spécifique, l'enchaînement reste bizarre: *??Ma maison est vieille, et son clocher s'effond.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(10) La cible est facile

(11) Les soldats sont prêts

(12) Cette solution est difficile

(13) Cette recherche est impossible

Dès qu'on examine le problème d'un peu plus près, on s'aperçoit que cette troncature n'est possible qu'avec certains verbes bien spécifiques:

(14) La cible est facile → La cible est facile à (*rater + ??voir + *dissimuler + ??repérer)

(15) Les soldats sont prêts → Les soldats sont prêts à (*se soulever + *se rendre + se mettre en marche + partir en permission + *tout laisser tomber)

(16) Cette solution est difficile → Cette solution est difficile à (envisager + *éviter + ?faire admettre)

(17) Cette recherche est impossible → Cette recherche est impossible à (?financer + *stopper + *dissimuler + *divulguer)

On voit immédiatement quelle est la règle: la troncature n'est possible que dans le cadre d'un des stéréotypes attachés au terme considéré. Ainsi, et très *grosso modo,* dans notre imaginaire linguistique, une cible est faite pour être atteinte, un soldat pour se battre (et aussi pour partir en permission), une solution est destinée à être mise en œuvre, et une recherche à être menée à bien. Plus on va s'écarter de ce cadre stéréotypique, et plus la troncature va être difficile. On remarquera que les mêmes contraintes régissent les enchaînements avec *mais*[5]:

(18) La cible était facile, mais je l'ai (ratée + ??atteinte)

(19) Les soldats étaient prêts, mais ils (?se sont battus + ne se sont pas battus)

(20) Cette solution est difficile, mais nous ferons tout pour (la mettre en œuvre + ?ne pas la mettre en œuvre)

(21) Cette recherche est impossible, mais nous (pourrons malgré tout la mener à bien + ?ne pourrons pas malgré tout la mener à bien)

Du point de vue des phrases génériques formant les divers stéréotypes mentionnés ci-dessus, on pourrait penser à des phrases comme *On cherche à*

5 Je m'appuie ici sur le fait bien connu que «hors contexte», c'est le stéréotype général qui s'applique. Je ne tiens donc pas compte ici d'éventuels «stéréotypes locaux».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

atteindre la/une cible, On cherche à mettre en œuvre une solution, Des soldats se battent, On cherche à mener à bien une recherche, etc[6].

3. Théorie des stéréotypes et morphologie

J'ai déjà abordé dans plusieurs publications le lien entre certaines constructions verbales en *à* (Anscombre, 1986), les composés N_1 à N_2 (Anscombre, 1990), certaines prépositions (Anscombre, 1986, 1991, 1993), les préfixes négatifs (Anscombre, 1994), etc. Je voudrais ici reprendre une étude que j'avais abordée sous un angle un peu différent dans Anscombre (1991), et qui est le problème des augmentatifs en *–ón* en espagnol. Selon une vulgate largement diffusée dans les grammaires et l'enseignement (du moins lorsque ce phénomène est mentionné), ce suffixe, ajouté à des noms, produit un augmentatif[7]: *silla/ sillón, abeja/abejón, cuchara/cucharón, lágrima/lagrimón, fortuna/fortunón, maleta/ maletón,* etc. Je ne parlerai pas ici des cas où ce suffixe est directement attaché au verbe, traité à part dans les grammaires comme un intensif, et dont je pense qu'il peut être traité de la même façon que les autres cas[8]. Les exceptions sont traitées comme des cas où «… certains dérivés… ont pris un sens différent de celui du mot d'origine…» (Coste & Redondo, 1965: 51). Parmi ces dérivés, certains exhibent de façon tout à fait nette une valeur inverse de diminutif. J'en traiterai trois ici, à savoir: *plumón* «duvet», *cascarón* «coquille d'œuf», et *cajón* «tiroir», face à *pluma* «plume», *cáscara* «coquille», et *caja* «caisse». On attendrait en effet les sens de «grosse plume», «grosse coquille» et «grosse boîte», et non les sens effectifs. L'idée que nous proposons ici est que le suffixe *–ón,* est bien un augmentatif, non sur la taille de l'objet mais bel et bien dans le cadre d'un stéréotype attaché au terme. Notons au passage que ce faisant, nous restons fidèle à l'optique de notre théorie: les phénomènes sont à appréhender par rapport au système de la langue, et non par rapport au monde réel. Or en langue, l'idée attachée à la *pluma* c'est la légèreté: *La pluma no pesa.* En attestent des tournures

6 Un des problèmes centraux de la théorie des stéréotypes est la forme exacte des phrases stéréotypiques attachées à un terme.

7 *Cf.* par exemple Coste & Redondo (1965).

8 Ces phénomènes feront l'objet d'une publication ultérieure.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

comme *un peso pluma* (opposé à *un peso pesado),* et aussi *ligero como una pluma*[9]. *El plumón* est donc à voir comme une plume possédant à un degré supérieur la caractéristique de la *pluma,* à savoir la légèreté. D'où le sens de «duvet», *i.e.* «plume très légère». *Cascarón* peut être traité de la même façon: on note en effet que la base lexicale *cáscara* est formée sur le verbe *cascar* «briser», sens que l'on retrouve dans des dérivés comme *cascado, casco, cascote,* etc. Derrière donc *cáscara* est présente la phrase stéréotypique *Una cáscara es frágil,* ce qui nous donne pour *cascarón* le sens de «fragile à un haut degré». D'où «coquille d'œuf», comme en témoignent les tournures *ir pisando huevos,* fr. *marcher sur des œufs,* ou encore *un cascarón de nuez,* fr. *une coquille de noix.* Dernier cas: celui de *cajón* «tiroir». L'étymologie nous fournira la solution. En effet, dès l'origine latine *capsa,* le mot désigne un récipient doté d'un couvercle, *i.e.* destiné à enfermer des objets. D'où l'espagnol *caja* (et aussi le dérivé savant *cápsula),* le catalan *capsa* et *caixa,* le français *caisse.* Or tous ces mots désignent effectivement un objet destiné à enfermer d'autres objets, comme d'ailleurs le montrent les dérivés, qui tous renvoient à l'enfermement: *caja de caudales, caja fuerte, caja de muerto, caja de Pandora, cajetilla,* etc. *Cajón* est donc à comprendre comme un augmentatif par rapport au stéréotype *On enferme les objets dans una caja,* et apparaît ainsi comme la boîte par excellence. L'origine de ce dérivé apparaît chez Oudin, dans son *Tesoro de las dos lenguas española y francesa* (Lyon, 1675), où il mentionne un *caxón de arca* «c'est une leyette, qui est à un des bouts du coffre, dans laquelle on serre tout plein de petites besognes, ou de l'argent si on veut». C'est bien le haut degré de l'enfermement. Notons que Covarrubias, dans son *Tesoro de la lengua Castellana o Española* (Madrid, 1611), glose *caxón* en particulier par *caxeta, caxa pequeña:* ce n'est donc pas la taille qui est en jeu.

4. Théorie des stéréotypes et connecteurs

Comme cela a déjà été dit[10], les connecteurs sont le domaine par excellence où interviennent les stéréotypes de façon centrale. Je voudrais ici apporter

9 D'où le jeu qui consiste à demander à un enfant: «Qu'est-ce qui pèse le plus: un kilo de plume ou un kilo de plomb?».

10 *Cf.* par exemple Anscombre (2001, 2002).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

ma (petite) pierre stéréotypique à l'opposition entre les deux «marcadores del discurso» *encima* et *además,* sur la base d'une étude menée par Portolés[11]. Je me bornerai ici à une propriété de *además* étudiée par Portolés – qui l'oppose à *encima* –, et représentée par les exemples suivants, qui sont ceux de l'auteur:

(22) *Una persona, además muy inteligente, ha conseguido resolver el caso

(23) *Un individuo, además fornido, logró abrir la puerta

(24) *Es todo un soldado, y además, valiente

et qui s'opposent à:

(25) Una inspectora, además muy inteligente, ha conseguido resolver el caso

(26) Un cerrajero, además fornido, logró abrir la puerta

(27) Es todo un soldado, y además, bien parecido

La solution que propose Portolés est que *además* convoque des échelles additives, *i.e.* suppose pour son emploi que ce que la propriété qu'il introduit s'ajoute à des propriétés déjà possédées par l'entité considérée, par ce que Portolés appelle «le noyau». Je proposerai une explication légèrement différente de celle de Portolés, et reposant sur la théorie des stéréotypes. Je n'affirmerai pas, contrairement à Portolés, que *ser una persona* et *ser un individuo* ne suffit pas à posséder les qualités requises pour résoudre l'affaire et ouvrir la porte respectivement. Sinon, les énoncés:

(28) Una persona ha conseguido resolver el caso

(29) Un individuo logró abrir la puerta

devraient toujours être impossibles ou à tout le moins bizarres, ce qui n'est pas le cas. Pour résoudre ce problème, je ferai appel à la notion de *propriété intrinsèque,* que j'ai utilisée à différentes fins depuis 1990 (au moins). En simplifiant, je dirai que les propriétés qui apparaissent dans les phrases stéréotypiques sont des propriétés qui définissent en quelque sorte l'individu qui les possède, des propriétés constitutives. Je les appelle *propriétés intrinsèques.* Elles ne sont pas nécessairement possédées par un membre spécifique de la classe considérée, mais elles caractérisent la classe. Par exemple *Les singes mangent des cacahuètes* est une telle propriété intrinsèque, ce qui signifie simplement que l'image prototypique du singe que nous avons est

11 A paraître.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

celle d'une entité cacahuétophage, mais n'implique rien quant à un singe particulier. Nous pouvons alors préciser le rôle de *además*: ce connecteur introduit une propriété qui ne peut être une propriété intrinsèque relative au(x) stéréotype(s) mis en place par l'énoncé sans *además*. Dans (25) par exemple, la résolution de l'affaire par l'inspectrice a pu se faire sur la base de ses seules compétences en tant qu'inspectrice, et l'intelligence est alors hors de ce stéréotype. On peut le constater sur les exemples supplémentaires suivants:

(30) Una inspectora de Hacienda, además muy (guapa + *suspicaz + *competente), se pasó el día mirándonos las cuentas

De même, il fait partie du stéréotype du serrurier d'être capable d'ouvrir les portes de par sa compétence de serrurier, et non de par sa force, d'où (26), et également:

(31) ?Un cerrajero, además sin usar ninguna llave, logró abrir la puerta

exemple dans lequel *encima* serait beaucoup plus naturel. (24) et (27) s'expliquent aisément par le fait que le stéréotype du soldat comporte le courage. (22) et (23) sont un peu différents. Je n'irai pas jusqu'à affirmer comme Portolés, qu'il n'y a pas de contenu informatif, du moins pertinent, puisqu'on a (28) et (29). Ce que je dirai en revanche – et je pense respecter l'esprit de l'explication de Portolés – c'est que dans la mesure où le stéréotype attaché à des termes comme *persona* ou *individuo* est très pauvre, un exemplaire particulier est susceptible de posséder n'importe quelle propriété – d'où (28) et (29). La règle qui régit *además* n'est alors pas respectée, puisqu'on a, localement, les argumentations:

(32) Una persona ha conseguido resolver el caso → es inteligente

(33) Un individuo logró abrir la puerta → es fornido

5. Théorie des stéréotypes et métonymie

Certains faits liés à des métonymies trouvent une explication naturelle dans le cadre de la théorie des stéréotypes. En effet, la métonymie est le procédé général par lequel un terme est substitué à un autre terme avec lequel il

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

entretient une relation de contigüité. On peut donc penser raisonnablement que parmi ces procédés de contiguïté peuvent figurer des stéréotypes. En voici un exemple, qui m'a été signalé par un doctorant[12]:

(34) «… Ce dramaturge est talentueux, mais peu joué…» (*Le Monde*, 1993)

C'est parce qu'il y a dans *pièce de théâtre* quelque chose comme *On joue les pièces de théâtre,* et dans dramaturge *Un dramaturge écrit des pièces de théâtre* qu'un tel enchaînement est possible. Si en effet un des chaînons intermédiaires manque, ce type d'enchaînement devient difficile, ou alors requiert l'explicitation de facteurs contextuels qui jouent en fait le rôle de stéréotypes locaux. En voici quelques exemples.

(35) ?Cet auteur de romans policiers est rarement déclamé dans les soirées littéraires

Il manque en effet un chaînon comme *On déclame les romans policiers,* peu plausible dans l'état actuel de la langue, et difficilement récupérable par le contexte.

(36) ?Ce bagnard est talentueux, mais peu joué

Il manque en effet le chaînon stéréotypique *Un bagnard écrit des pièces de théâtre,* qui n'existe pas à ma connaissance. Le contexte permet éventuellement de récupérer une indication du type *Ce bagnard écrit des pièces de théâtre,* qui améliore (20). Pour comprendre le rôle du contexte, je reprendrai un exemple traité dans Anscombre (2004), et qui est le suivant. Pour expliquer les exemples suivants (Gross, 1996):

(37) L'écolier a effacé les graffiti

(38) L'écolier a effacé le tableau

Gross postule une polysémie sous la forme de l'existence de deux verbes. *Effacer*$_1$ x = «supprimer ce qui est écrit ou dessiné sur x», et *effacer*$_2$ x = «supprimer x». La loi générale serait là encore une sorte de loi de métonymie du genre contenu/contenant. On peut en fait faire partiellement l'économie d'une telle polysémie. Pour simplifier, je ferai l'hypothèse que les seules choses pouvant figurer par nature sur un tableau sont des écrits, des dessins, ou des graffiti. Dans le stéréotype de *tableau* figurent donc les phrases que je résume sous la forme *On met des (écrits + dessins + graffiti) sur un tableau.* Il suffit alors de postuler un seul verbe *effacer x,* assorti de la

12 T. Massoussi (LDI), 28/09/2007.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

contrainte que *effacer* comprend dans son stéréotype, entre autres choses, *tableau*. Si l'on préfère, *effacer* et *tableau* sont reliés par une phrase stéréotypique du style de *On efface un tableau*. Les seuls x possibles seront ou ceux – comme *tableau* – qui comprennent *effacer* dans leur stéréotype, ou bien ceux qui comprendront par exemple *tableau* dans leur stéréotype. Ainsi, *écrit, dessin* ou même *graffiti,* au travers de phrases stéréotypiques comme *On met des (écrits + dessins + graffiti) sur x*. Non seulement on rend alors compte de (37) et de (38), mais de plus, on peut alors expliquer le comportement des exemples suivants:

(39) L'écolier a effacé les exemples

(40) ?Les loubards ont effacé le mur

(41) Après avoir fait des graffiti, les loubards ont dû effacer le mur

On explique (39) sans problème, en supposant que dans le stéréotype de *exemple* figure la relation *Un exemple est un écrit*. La bizarrerie de (40) provient de ce que le stéréotype de *mur* ne comporte pas – ou pas encore – la phrase *On met des graffiti sur un mur*. Notons que cela veut simplement dire que la définition du mur standard en langue – au contraire de celle de *tableau,* ne comporte pas l'éventuelle présence de graffiti, même si la réalité est autre. Dès lors que localement, le mur est présenté comme support de graffiti, l'énoncé redevient possible: c'est (41).

6. Théorie des stéréotypes, métrique et prosodie

Dans la théorie des stéréotypes telle que je la conçois, les formes sentencieuses[13] sont des phrases stéréotypiques. En d'autres termes, connaître le sens du mot *hirondelle* c'est entre autres savoir qu'il existe une forme sentencieuse *Une hirondelle ne fait pas le printemps*. Pourquoi mettre les formes sentencieuses dans les stéréotypes, et ne pas y inclure aussi les formes figées et/ou les idiomes? Une première raison est que les formes sentencieuses

13 J'appelle *forme sentencieuse* tout texte clos, autonome, combinable avec *comme on dit,* et minimal, pour ces propriétés. J'utilise également la dénomination *énoncé sentencieux,* car dans nos langues, les textes sentencieux sont très souvent réduits à de simples énoncés.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

sont des textes, et qu'elles peuvent donc à ce titre figurer dans un stéréotype. Ce que ne peuvent faire les locutions figées comme *casser sa pipe* pour le français, *to spill the beans* pour l'anglais, *perder la chaveta* pour l'espagnol, etc. Mais il y a une autre raison, également d'ordre théorique. Les locutions figées ne représentent pas des relations entre items lexicaux, puisque précisément ces items n'y figurent plus: il n'y a ni *casser* ni *pipe* dans *casser sa pipe:* c'est le fameux principe de non combinabilité des expressions figées. Dans les formes sentencieuses en revanche, et comme l'a fort bien montré Tamba (2000), co-existent en permanence le sens compositionnel et le sens formulaire, et le statut proverbial ou parémique réside dans une mise en relation entre les deux. Le sens compositionnel peut être réactivé à tout moment, ce qui explique d'une part que les proverbes soient modifiés syntaxiquement, lexicalement et morphologiquement, au cours de leur histoire, afin de toujours maintenir la transparence de ce lien. Et d'autre part que, contrairement à ce qui se passe pour les expressions figées, certaines manipulations soient possibles, ainsi les reprises anaphoriques[14].

Parmi les formes sentencieuses, une sous-classe joue un rôle central: il s'agit des formes sentencieuses qui présentent des structures rimiques et/ou rythmiques, et auxquelles j'ai consacré plusieurs études *(cf.* références bibliographiques). En effet, l'évolution naturelle des formes sentencieuses semble viser de telles structures. Ainsi, *La critique est facile, mais l'art est difficile,* distique isosyllabique (6 + 6, *-il/-il),* provient-il d'un vers de Destouches, à savoir *La critique est aisée, et l'art est difficile,* non décomposable en un distique – il n'y a pas rime. De même, le modèle latin *Qui bene amat, bene castigat* est devenu au Moyen-Age *Qui bien ayme, bien chastie*, structure rythmique (3 + 3) mais non rimique *(-a/-i),* qui a évolué vers *Qui aime bien, châtie bien* (3 + 3, *-ẽ/-ẽ).* De tels cas ne sont nullement isolés. En espagnol *Perro ladrador, poco mordedor* (6 + 6, *-or/-or)* provient de la réfection d'un *Perro ladrador, nunca buen mordedor,* à savoir 6 + 7, *-or/-or.* A chaque fois donc, la langue fait évoluer la forme sentencieuse vers une structure rimique/rythmique bien déterminée[15]. Cette remarque va nous permettre de rendre compte de certains phénomènes.

Examinons la forme sentencieuse bien connue *Une hirondelle ne fait pas le printemps.* On ne peut la passiver, phénomène dû non pas à un quelconque figement, mais au sémantisme de *faire,* dont la valeur est ici stative. Plus

14 Sur ce sujet, *cf.* Anscombre (2000b, 2005).

15 Ces structures sont peu nombreuses, *cf.* Anscombre (1999, 2000a).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

intéressante est la variante de départ: *Une hirondelle en ce temps/Ne fait pas le printemps,* distique 7 + 6 *(-ã/-ã):* le passage à la version actuelle semble en effet contredire ce que nous venons d'affirmer sur l'évolution des formes sentencieuses. En fait non: la forme moderne s'analyse en *Une hirondelle/Ne fait pas/ Le printemps, i.e.* un tercet 4 + 3 + 3[16], structure parémique très banale, ainsi *Le gourmand/Creuse sa tombe/Avec ses dents* (3 + 4 + 3).

On voit ainsi apparaître, en parallèle avec les structures syntaxiques, sémantiques et morpholexicales, un nouveau paramètre, celui de la prosodie, qui se manifeste dans le domaine parémique (celui des formes sentencieuses) par l'existence de schémas rhytmiques et/ou rimiques.

Ces phénomènes ne sont pas limités au domaine parémique, et on les retrouve ailleurs. Ainsi dans les comparatives à parangon, comme je l'avais signalé[17]. Lorsque le comparant n'est pas identifié, il est remplacé par un syntagme dont la pertinence est au niveau du rythme et des allitérations: *fier comme Artaban/fier comme un p'tit banc/fier comme (un) bar-tabac/fier comme d'Artagnan, vieux comme Hérode/vieux comme mes robes, parler comme un basque espagnol/ parler comme une vache espagnole, connu comme le loup blanc/connu comme le houblon,* etc. Ce genre de modification est ancien, et on en trouve des exemples dès le XIX[e] s., ainsi *vieux comme Matthieu-salé* pour *vieux comme Mathusalem*[18].

7. Pour conclure avec un sourire

En fait, le langage de tous les jours est susceptible d'employer les stéréotypes non seulement de façon inconsciente, mais aussi de façon parfaitement contrôlée, en particulier dans le domaine de la plaisanterie. En voici un exemple, dû à l'humour du chansonnier Pierre-Jean Vaillard, et qui remonte à la fin des années cinquante. Il s'agit d'un texte radiophonique:

(42) … Hier, je roulais en voiture, et j'ai eu un accident avec une femme. Elle a mis son clignotant à droite, et devinez ce qu'elle a fait?… Elle a tourné à droite…

16 Il est de structure rimique *aba* (tercet à rime orpheline) si on considère *ã* comme une variante de *é.*

17 Anscombre (2008).

18 Exemple signalé par Cazelles, N. (1996): *Les comparaisons du français,* Paris, Belin.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Cette «blague» repose sur un stéréotype bien connu, à savoir *Les femmes au volant ne distinguent pas la droite de la gauche*. Le rire est évidemment provoqué par un mécanisme assez recherché, puisqu'il consiste à évoquer un stéréotype à travers un cas particulier dont on précise qu'il est une exception à ce stéréotype. Notons qu'on peut dire *Encore une femme au volant!,* alors que *Encore un homme au volant!* ne fait pas partie du répertoire habituel des locutions. Toujours dans le domaine de la littérature, un des procédés favoris du fameux Pepe Carvalho consiste à présenter comme des stéréotypes communs des stéréotypes politiques ou idéologiques en fait inversés. Enfin, l'humour par l'absurde typique d'Oscar Wilde consiste souvent à intervertir deux termes d'un stéréotype, comme dans l'exemple suivant:

(43) … Work is the curse of the drinking classes…[19]

Pour clore cette étude, je ferai simplement remarquer qu'elle montre que la production de la parole ne se fait pas – comme on l'a longtemps cru et comme certains le pensent encore – par interventions successives de divers composants, en partant de la syntaxe pour aboutir à la pragmatique et à la prosodie. Je pencherai plutôt pour un modèle plus complexe, non linéaire, sur la base de matrices de structures, pouvant concerner aussi bien la syntaxe que la sémantique, la morphologie, le lexique, etc. Dans cette optique, très largement programmatique, une catégorie d'items – par exemple les formes sentencieuses, ou les noms composés, ou encore les comparatives à parangon, correspondraient au choix de certaines matrices au détriment d'autres.

Références bibliographiques

Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1983): *L'argumentation dans la langue,* Liège, Paris, Bruxelles, Pierre Mardaga.

–, (1990): «Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur», *Langue française,* 86, 103-125.

–, (1991): «Dynamique du sens et scalarité», *in* Lempereur, A. (dir.): *L'argumentation,* Liège, Paris, Pierre Mardaga, 123-146.

–, (1994): «L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs», *Linx,* numéro spécial «La négation», 299-321.

19 *In* H. Pearson (1906): *Life of Oscar Wilde,* chap. 2.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

–, (1995-1996): «La semántica y las frases genéricas: viejos problemas y nuevos enfoques», *Cuadernos de filología francesa,* 9, 7-22.
–, (1999): «Estructura métrica y función semántica de los refranes», *Paremia,* 8, 25-36.
–, (2000a): «Parole proverbiale et structures métriques», *Langages,* 139, 6-26.
–, (2000b): «Refranes, polilexicalidad y expresiones fijas», *in* Casal Silva, M.L., Conde Tarrío, G.C., Garabatos, J.L., Pino Serrano, L. & Rodríguez Pereira, N. (éds.): *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI,* Madrid, Arrecife, 33-53.
–, (2001): «Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux», *Cahiers de praxématique,* 36, 43-72.
–, (2005): «Les proverbes: un figement du deuxième type?», *Linx,* 53, 17-33.
–, (2008): «Les comparatives du type *être* Adj. *comme* P: des tournures figées ou non?», *in* Blumenthal, P. & Mejri, S. (éds.): *Les séquences figées: entre langue et discours,* Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 13-25.
Coste, J. & Redondo, A. (1965): *Syntaxe de l'espagnol moderne,* Paris, Sedes.
Fradin, B. (1984): «Anaphorisation et stéréotypes nominaux», *Lingua,* 64, 325-369.
Galmiche, M. (1985): «Phrases, syntagmes, et articles génériques», *Langages,* 85, 2-39.
Gross, G. (1996): *Les expressions figées en français,* Paris, Ophrys.
Kleiber, G. (2001): *L'anaphore associative,* Paris, PUF.
–, (1978): «Phrases et valeurs de vérité», *in* Martin, R. (éd.): *La notion de recevabilité en linguistique,* Paris, Klincksieck, 21-65.
–, (1989): «Sur la définition du proverbe», *Recherches Germaniques,* 2, 232-252.
–, (2000): «Sur le sens des proverbes», *Langages,* 139, 39-58.
Kripke, S. (1981 [1972]): *Naming and Necessity,* Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
Mejri, S. (1996): *Le figement lexical,* Université de Tunis, Thèse d'Etat.
Portolés, J. (à paraître): «Las escalas aditivas con *además*».
Putnam, H. (1975): «The Meaning of ‹Meaning›», *Philosophical Papers,* vol. 2, Cambridge, Cambridge University Press, 215-271.
–, (1990): *Représentation et réalité,* Paris, Gallimard.
Tamba, I. (2000): «Formules et dire proverbial», *Langages,* 139, 110-118.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Rasoirs injetables et *tissus déchirables*: adjectifs finissant par *–ble* et théorie des stéréotypes

Pierre Patrick HAILLET
UMR 7187 LDI-Université de Cergy-Pontoise & Université de Paris 13

Introduction

Cette étude s'inspire, pour l'essentiel, de l'article qu'Anscombre consacre à «L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in–* dans la formation d'adjectifs» (1994). En effet, on a bien *adéquat* et *inadéquat, exact* et *inexact, fructueux* et *infructueux* – «couples» composés chacun de deux éléments identiques à *in–* près. Mais, en parallèle, on remarque que face à *insolite* on n'a pas *solite,* que face à *incolore* on n'a pas *colore* – et pas de *incouvert* ou *inétanche* face à *couvert* et *étanche.*

En appui sur un raisonnement en termes de *types de propriétés* et sur la *théorie des stéréotypes* (Putnam, 1975; Fradin, 1984), Anscombre explique ces faits[1] en recourant à un ensemble de règles relatives à la caractérisation d'entités en question.

Dans ce qui suit, je focaliserai mon attention sur la préfixation en *in– (il–, im–, ir–)* d'adjectifs finissant par *–ble;* en prenant pour point de départ des couples du type *écriture lisible/écriture illisible,* je m'attacherai à examiner la nature de la relation qui s'établit entre *écriture* et *lisible,* entre *écriture* et *illisible,* et entre *écriture lisible* et *écriture illisible,* pour proposer une approche globale de la diversité des cas de figure observés. Je commence par une présentation succincte des notions et des critères auxquels je ferai appel.

1 De même que des phénomènes similaires qui se manifestent, sur le plan des rapports observables entre la morphologie et la sémantique, dans le domaine des composés *N à N:* on a bien *vélo à selle de course,* mais non *vélo à pédales*…

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1. Quelques notions de base

La définition que je retiens du terme de *discours* est la suivante: il s'agit de séquences sonores ou écrites associées à du sens, et produites spontanément – ou encore susceptibles de se trouver produites spontanément – par un locuteur natif. On verra *infra* l'importance que revêt cette formulation – et le recours à un continuum pour rendre compte des *degrés de probabilité* de réalisation de telle ou telle construction – pour la réflexion proposée ici.

Pour préciser comment je conçois ce continuum, je prendrai trois exemples: l'apparition systématique du son [z] dans la séquence [tezamis] (liaison systématique entre *tes* et *amis),* l'apparition possible – mais non systématique – du son [z] dans *tu dois y aller,* séquence qui peut être prononcée ou bien [tydwaiale], ou bien [tydwaziale], et enfin la liaison techniquement possible, mais qui n'a aucune chance de se trouver spontanément attestée, entre *riz* et *au* dans *riz au lait* (chances d'apparition du son [z] égales à zéro).

Le premier et le troisième cas de figure correspondront aux extrêmes du continuum, le deuxième exemple étant situé quelque part entre ces deux extrêmes:

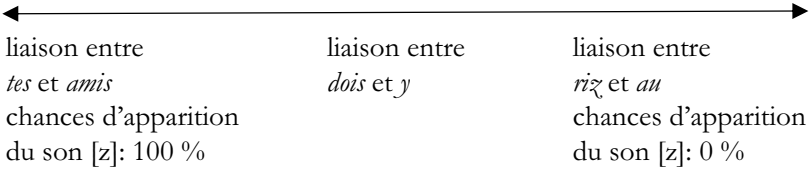

Ce que l'on retiendra, c'est le principe consistant à raisonner en termes de *degré de probabilité* de voir surgir spontanément telle ou telle séquence. Ainsi, par exemple, la séquence *tu l'invites* occupera la même place que [tezami], et la séquence *tu lui invitons* occupera la même place que [rizole]; mais, surtout, lorsqu'on regarde des suites telles que *je me meurs* ou *je le vous dirai,* qui sont parfaitement interprétables, on dira qu'elles n'ont pratiquement aucune chance de se trouver spontanément produites de nos jours – et qu'elles sont à placer, sur le continuum, très près de l'extrême correspondant à *tu lui invitons* et à [rizole].

Je raisonnerai également en termes de «chances d'apparition», dans un discours produit spontanément par un locuteur francophone, de telle ou telle

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

séquence en examinant la possibilité de faire commuter deux éléments dans un environnement donné: on a bien *temps sec* et *temps humide,* mais *ton* ne se combine qu'avec *sec* et pas du tout avec *humide: ton humide* n'a aucune chance de se trouver spontanément attesté. On verra comment ce principe d'analyse se trouve intégré dans l'étude de la préfixation en *in-* d'adjectifs finissant par *-ble.*

A ce critère s'ajoute l'examen des paraphrases qu'un énoncé donné admet ou non: ainsi, par exemple, pour montrer que *suspendu* n'a pas le même sens dans *agent suspendu* et dans *jardin suspendu,* j'avancerai que *agent suspendu* admet la glose *agent à qui on a interdit l'exercice de ses fonctions,* et que *jardin suspendu* se laisse paraphraser par *jardin qui semble accroché à une certaine hauteur* – en même temps que l'on constate l'inadéquation de la glose *agent qui semble accroché à une certaine hauteur* à propos de *agent suspendu,* et l'inadéquation de *jardin à qui on a interdit l'exercice de ses fonctions* pour paraphraser *jardin suspendu.*

Je m'appuierai également, ici, sur la distinction opérée par Ducrot entre phrase et énoncé: le terme de phrase désigne «une entité linguistique abstraite, purement théorique, […] un ensemble de mots combinés selon les règles de la syntaxe, ensemble pris hors de toute situation de discours» (Ducrot, 1980: 7); ce que produit un locuteur, ce à quoi on attribue un sens, ce n'est donc pas une phrase, mais un énoncé particulier d'une phrase.

Pour ce qui est maintenant de la *théorie des stéréotypes* telle que la conçoit Anscombre, je commencerai par la citation suivante:

> Je ferai mienne l'hypothèse de Putnam [1975] d'une totale séparation entre la fonction référentielle du langage et la signification intervenant dans le fonctionnement discursif. En d'autres termes, le signifié de base des items lexicaux n'est en aucune façon la description du monde. A certains items lexicaux […] est attachée une liste ouverte de phrases, les *phrases stéréotypiques*, qui constituent le *stéréotype* de l'item concerné. Par exemple, l'item *singe* comportera dans son stéréotype la phrase (stéréotypique, donc) *Les singes mangent des bananes.* D'une façon très générale, si **m** est un item lexical, son stéréotype sera un ensemble de phrases **g(m, n_1)**, **g(m, n_2)**, …, **g(m, n_i)**, etc., qui relient l'item **m** *en tant que forme* à d'autres formes $\mathbf{n_1}$, $\mathbf{n_2}$, …, $\mathbf{n_i}$, etc. Et c'est le statut sémantique de ces phrases qui confère une signification à **m** […]. Cette façon de procéder […] illustre bien l'hypothèse que derrière les mots il y a d'autres mots […]. Les contenus sémantiques de **m** et de $\mathbf{n_1}$, $\mathbf{n_2}$, …, $\mathbf{n_i}$, etc. ne peuvent être définis indépendamment les uns des autres. (Anscombre, 2002: 117)

Ce qui permet de déterminer si une séquence donnée appartient ou non au stéréotype de telle ou telle entité, c'est l'observation d'associations «naturelles» opposées à des combinaisons incongrues:

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Ils ont un chat, mais il ne boit pas de lait

* Ils ont un chat, mais il boit du lait

L'examen de ces deux enchaînements conduit à considérer que dans le stéréotype de l'entité *chat,* on a – entre autres – *Les chats boivent du lait.* De même, la comparaison des agencements suivants:

La voiture était dans le fossé. Les quatre roues étaient crevées

La voiture était dans le fossé. * Les cinq roues étaient crevées

permet de constater que dans le stéréotype de voiture, on a *Les voitures ont quatre roues* (mais non *Les voitures ont cinq roues).*

En ce qui concerne la *nature* des phrases stéréotypiques, Anscombre (2002: 17) indique qu'il s'agit, pour une large part, de phrases génériques qui représentent une entité (ou classe d'entités) comme dotée de certaines propriétés – et qu'il y a trois types de phrases génériques *(cf.* Kleiber, 1989; Anscombre, 1995).

La répartition des phrases génériques en trois types repose sur des critères linguistiques précis; je n'en retiendrai ici que deux. Le premier critère est le test de compatibilité avec des enchaînements dits *exceptifs* qui représentent une entité spécifique comme dérogeant à la «règle générale»; le second concerne la possibilité – ou l'impossibilité – d'une *prédication particularisante* à propos d'une entité spécifique.

En adoptant, par convention, les étiquettes[2] «type A», «type B» et «type C», je me propose d'illustrer ci-dessous l'application de ces deux critères:

– Type A: Les singes sont des animaux

  * Les singes sont des animaux, (sauf + à l'exception de) celui que vient d'acquérir le zoo de Tunis / * Les singes sont généralement des animaux, mais pour ceux de ma région, ce n'est pas le cas

  * Le singe que vient d'acquérir le zoo de Tunis est un animal / * Ce singe est un animal

– Type B: Les pruniers donnent des prunes

  Cette année, les pruniers de la région n'ont pas donné de prunes / Cet arbre est un prunier, mais il n'a jamais donné de prunes, on ne sait pas pourquoi

  * Le prunier de la voisine donne des prunes / * Ce prunier donne des prunes

2 Le recours à ces étiquettes s'explique par le choix de focaliser l'attention sur ces trois *types de fonctionnement,* en laissant de côté le débat sur la terminologie quelque peu flottante (problème signalé dans Anscombre, 2002: 117) dans les travaux sur la question.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

– Type C: Les produits bio sont chers

Les produits bio sont chers, mais celui-ci fait exception / Les produits bio sont chers, sauf ceux de la Sarthe, généreusement subventionnés par le conseil général

Le produit bio que m'a recommandé mon médecin est cher / Ce produit bio est cher

Avant de poursuivre, je ferai deux précisions concernant les chances d'apparition de telle ou telle suite dans un discours produit spontanément par un locuteur francophone. Les phrases génériques *Les singes sont des animaux* et *Les pruniers donnent des prunes* constituent ce qu'on appelle dans l'usage courant des «évidences» et, de ce fait, leurs réalisations semblent étroitement liées à des contextes tels que *Comme nous le savons tous* – ou encore *Au cas où cela aurait échappé à quelqu'un, je voudrais rappeler que…,* etc. Quant aux énoncés *Le prunier de la voisine donne des prunes* et *Ce prunier donne des prunes,* qui ont peu de chances de se trouver attestés tels quels, on remarque qu'ils se conçoivent néanmoins dans les contextes où la représentation de l'entité comme dotée d'une propriété caractérisant *de façon générale* la classe des pruniers se trouve mise en contraste avec une autre entité (ou classe d'entités): *cf.* p. ex. *Le prunier de la voisine donne des prunes, alors que le mien, j'attends toujours – et pourtant, ils ont été plantés la même année!*

Pour ce qui est des *propriétés* prédiquées, je dirai que celles de type A sont représentées comme constitutives, comme définitoires des classes d'entités concernées, et comme ne connaissant pas d'exceptions; elles ne se trouvent jamais mobilisées dans des énoncés destinés à caractériser un élément spécifique appartenant à la classe correspondante. Les propriétés de type B sont représentées comme attribuées *de façon générale* aux entités de la classe en question (ce qui a pour corollaire la possibilité de construire des énoncés[3] ayant pour objet des exceptions), mais on remarque qu'elles ne sont pas non plus prédiquées à propos d'un élément particulier vu comme appartenant à cette classe. Enfin, les propriétés de type C, parfaitement susceptibles elles aussi de caractériser discursivement une classe d'entités, connaissent des exceptions et peuvent se trouver mobilisées dans une prédication particularisante portant sur un élément de cette classe. Soit, pour récapituler:

3 C'est sur ce type de fonctionnement que jouent les constructions *avion sans ailes* et *valise sans poignée.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

	Compatibilité avec des enchaînements exceptifs	Possibilité de prédication particularisante à propos d'une entité spécifique
Type A: Les singes sont des animaux.	non	non
Type B: Les pruniers donnent des prunes.	oui	non
Type C: Les produits bio sont chers.	oui	oui

Tableau 1

C'est sur cette typologie des phrases génériques que je m'appuierai en examinant la nature de la propriété correspondant à l'adjectif finissant par *–ble.*

2. Combinaisons *NOM* + *ADJECTIF finissant par –ble:* principes d'analyse

Dans le cadre de cette approche visant à décrire et à expliquer la préfixation en *in-* d'adjectifs finissant par *–ble,* j'adopte le schéma *«**X**/**inX**»* pour désigner les deux termes de la *relation* dont je chercherai à déterminer la nature. Par convention, ***inX*** désigne la combinaison de l'adjectif ***X*** soit avec *in–,* soit avec l'une des *variantes* de ce préfixe, décrites de façon détaillée par Jacqueline Pinchon (1971: 12-13):

– variante ***im–*** (contexte droit: ***X*** commençant graphiquement par *m*, *p* ou *b),*
– variante ***il–*** (contexte droit: ***X*** commençant graphiquement par *l* – *inlassable* constituant l'unique exception),
– variante ***ir–*** (contexte droit: ***X*** commençant graphiquement par *r* – *inracontable* constituant l'unique exception).

La notation ***X**/**inX*** s'appliquera donc aux paires constituées par deux adjectifs identiques à *in– (il–, im–, ir–)* près *(démontable/indémontable, prévisible/imprévisible, lisible/illisible, réversible/irréversible,* etc.).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Une analyse succincte de la manière dont fonctionne le couple *réversible/irréversible (cf.* Anscombre, 1994) permettra de préciser comment ont été déterminées les étapes de la démarche présentée ici. En effet, *mouvement* se combine tant avec *réversible* qu'avec *irréversible,* et ***X*/*inX*** se laissent alors paraphraser, respectivement, par[4] *qui peut se reproduire en sens inverse/qui ne peut pas se reproduire en sens inverse.* Mais *blouson* ne se combine qu'avec *réversible,* et l'adjectif a alors le sens paraphrasable par *qui peut être mis à l'envers comme à l'endroit/qui se porte à l'envers comme à l'endroit,* la glose *qui peut se reproduire en sens inverse* étant exclue[5]; en d'autres mots, *réversible* s'oppose à *irréversible* dans le premier cas, mais non dans le second.

La mise en rapport de ces observations avec la typologie des phrases génériques évoquée au §1 conduit à dire que ni le caractère réversible, ni le caractère irréversible d'un mouvement ne sont représentés discursivement comme constituant une exception à une «règle générale». En revanche, la construction *blouson réversible* caractérise le blouson par une propriété mise en contraste avec une phrase générique de type B, *Un blouson se met généralement à l'endroit, et non à l'envers* (ou encore *Normalement, les blousons ne se portent pas à l'envers,* etc.).

Mon attention se focalisera donc, en un premier temps, sur la relation qui s'établit entre les adjectifs ***X*** et ***inX*** dans les environnements *compatibles avec les deux* (cas de figure illustré par *mouvement réversible/mouvement irréversible);* je chercherai à déterminer s'il est possible – ou non – de gloser le sens de ***X*** et de ***inX*** par deux paraphrases identiques à *ne… pas* près. J'aborderai ensuite les environnements dans lesquels ***X*** et ***inX*** ne commutent pas *(cf. blouson réversible),* avant d'intégrer dans la réflexion les «trous» évoqués au §1 – c'est-à-dire l'absence, par exemple, de *déchirable* face à *indéchirable* ou celle de *injetable* face à *jetable.*

Une dernière remarque concernant les environnements sélectionnés: la relation entre la *propriété* qui correspond à l'adjectif et l'*entité* ainsi caractérisée constituant une des notions centrales de la théorie des stéréotypes, je ne retiens que des exemples où les adjectifs ***X*** et ***inX*** sont associés à un *nom*

4 Le recours à une *relative* pour préciser le sens de telle ou telle unité est fréquent dans les ouvrages sur le lexique *(cf.* p. ex. Mitterand, 1963/1992: 30), et très répandu dans les dictionnaires.

5 *Cf.* Anscombre (2004: 65): deux occurrences d'un même terme peuvent avoir deux sens différents.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(en excluant, par exemple, *c'est lisible/c'est illisible,* dont l'analyse ne serait pas pertinente pour mon propos).

2.1. Environnements où les adjectifs X et inX commutent

La nature de la relation entre l'adjectif ***X*** et l'adjectif ***inX*** dans les environnements compatibles avec les deux sera déterminée par l'application du critère illustré *supra,* suivant que la combinaison comportant l'adjectif ***inX*** s'accommode – ou non – de la paraphrase forgée par l'adjonction de *ne… pas* à celle qu'admet la combinaison comportant l'adjectif ***X***.

Dans cette perspective, la caractéristique fondamentale de l'opposition observable entre *écriture lisible* et *écriture illisible* est la possibilité de gloser ***X*** et ***inX*** par deux paraphrases identiques à *ne… pas* près (p. ex.: *qui est aisée à lire/qui n'est pas aisée à lire).* Il en va de même pour *rayonnage démontable/rayonnage indémontable (qui peut être démonté/qui ne peut pas être démonté, que l'on peut démonter/que l'on ne peut pas démonter),* et pour *matière putrescible/matière imputrescible (qui peut se putréfier/qui ne peut pas se putréfier).*

Le couple *prévisible/imprévisible* fonctionne d'une manière similaire – à ceci près que les paraphrases envisageables varient suivant le contexte: ainsi, *(C'est) une réaction prévisible/(C'est) une réaction imprévisible* constituent des combinaisons qui s'accommodent, respectivement, des paraphrases *(C'est) une réaction que l'on pouvait prévoir*[6] et *(C'est) une réaction que l'on ne pouvait pas prévoir;* par contre, la mise en contraste de *personnage prévisible* avec *personnage imprévisible* – constructions qui ne se laissent pas paraphraser par *que l'on peut prévoir/que l'on ne peut pas prévoir* – conduira à proposer, par exemple, *dont on peut prévoir les réactions, les comportements/dont on ne peut pas prévoir les réactions, les comportements.*

Pour ce qui est des *propriétés* prédiquées par ce type d'agencements associant l'adjectif ***X*** – ou l'adjectif ***inX*** – à la désignation d'une entité (ou classe d'entités), on remarque que ni la propriété correspondant à ***X***, ni celle correspondant à ***inX*** ne sont représentées par le discours comme s'opposant à une phrase générique de type B, comme constituant une exception à telle

6 On peut tout aussi bien envisager les paraphrases *(C'est) une réaction qu'il était possible de prévoir* et *(C'est) une réaction qu'il était impossible de prévoir,* etc.; tout ce qui compte, c'est l'adéquation – pour la combinaison comportant l'adjectif ***inX*** – de la paraphrase forgée par adjonction de *ne… pas* à celle qu'admet la combinaison comportant l'adjectif ***X***.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

ou telle «règle» fondamentale concernant la «nature» de l'item caractérisé: une écriture peut être lisible ou illisible, un rayonnage peut être démontable ou indémontable, une matière peut être putrescible ou imputrescible, une réaction (ou un personnage) peut être prévisible ou imprévisible.

Voyons maintenant le cas de la relation entre l'adjectif ***X*** et l'adjectif ***inX*** qui s'établit dans les environnements compatibles *avec les deux* sans qu'il soit possible de gloser le sens de l'un et de l'autre par deux paraphrases identiques à *ne… pas* près.

Ainsi, la propriété prédiquée par l'agencement *une personne désirable* admet la paraphrase *qui inspire un désir charnel* (ou encore *qui excite le désir),* alors que la construction *une personne indésirable* met en scène la caractéristique paraphrasable par *dont on ne souhaite pas la présence (dans un pays, une communauté, un groupe…).* La paraphrase *dont on souhaite la présence (dans un pays, une communauté, un groupe…)* ne convient pas pour rendre compte du sens de *désirable* dans *une personne désirable,* et on constate l'inadéquation de *qui n'excite pas le désir* pour gloser *indésirable* dans *une personne indésirable.*

C'est un fonctionnement similaire qu'illustre le couple *pitoyable/ impitoyable;* si l'on écarte – par analogie avec le traitement des séquences *Je me meurs* et *Je le vous dirai* présenté au §1 – l'emploi étiqueté «vieilli» dans *Le Petit Robert* (édition de 1993) et admettant la paraphrase *qui est enclin, accessible à la pitié,* on constate que *pitoyable* et *impitoyable* commutent dans très peu d'environnements (par exemple, *univers pitoyable/univers impitoyable)* et que la combinaison comportant l'adjectif ***inX*** ne s'accommode pas de la paraphrase forgée par l'adjonction de *ne… pas* à celle qu'admet la combinaison comportant l'adjectif ***X***: *un univers pitoyable* est *un univers qui inspire la pitié,* et *un univers impitoyable* est *un univers cruel, sans pitié.*

Quant aux propriétés correspondant respectivement à ***X*** et à ***inX***, on remarque tout d'abord que ni l'une, ni l'autre ne sont représentées comme constituant une exception à une «règle» caractérisant la «nature» de l'entité (ou la classe d'entités) concernée; les environnements dans lesquels peuvent s'intégrer les adjectifs ***X*** et ***inX*** ne constituent pas des représentations s'opposant à une phrase générique de type B. En cela, le fonctionnement décrit ici s'apparente à celui que l'on observe en comparant *mouvement réversible* et *mouvement irréversible, écriture lisible* et *écriture illisible, rayonnage démontable* et *rayonnage indémontable, matière putrescible* et *matière imputrescible.*

La différence tient au *type de rapport entre les propriétés* attribuées respectivement à l'entité représentée par les combinaisons comportant ***X*** et ***inX***:

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

dans les environnements compatibles tant avec ***X*** qu'avec ***inX***, la différence de sens entre *réversible* et *irréversible,* entre *lisible* et *illisible,* entre *démontable* et *indémontable* entre *putrescible* et *imputrescible* n'est pas la même qu'entre *désirable* et *indésirable* (ou encore entre *pitoyable* et *impitoyable).* Dans la première série d'exemples, le recours à ***X*** et à ***inX*** revient à envisager l'entité sous le même angle, tout en lui attribuant deux propriétés *à cet égard* opposées, alors que dans la deuxième série, prédiquer ***X*** et ***inX*** revient à envisager l'entité sous deux angles différents.

2.2. Environnements où les adjectifs X et inX ne commutent pas

Evoquée au début du § 2, la compatibilité de *blouson* avec *réversible* mais non avec *irréversible* a pour corollaire le fait que les paraphrases *qui ne peut pas être mis à l'envers comme à l'endroit/qui ne se porte pas à l'envers comme à l'endroit*, forgées par l'adjonction de *ne… pas* à celles qui rendent compte du sens de l'adjectif ***X*** dans *blouson réversible* – ne conviennent pas pour gloser le sens de l'adjectif ***inX*** dans les environnements où il est par ailleurs susceptible d'être employé (*mouvement irréversible*, *phénomène irréversible*, etc.).

Il en va de même pour *canapé convertible* et *candidat admissible,* environnements où l'adjectif ***X*** ne commute pas avec l'adjectif ***inX***. Le sens de *convertible* se laisse paraphraser ici par *qui peut être transformé pour un autre usage,* et celui de *admissible* par *qui est autorisé à passer l'oral;* or, *inconvertible* dans *monnaie inconvertible* n'admet pas la glose *qui ne peut pas être transformée pour un autre usage,* de même que *inadmissible* dans *hypothèse inadmissible* ne s'accommode pas de la paraphrase *qui n'est pas autorisée à passer l'oral.*

Pour ce qui est de la propriété qui correspond à l'adjectif ***X*** là où il ne commute pas avec l'adjectif ***inX***, les deux premiers exemples prédiquent une exception à une phrase générique de type B; en effet, *blouson réversible* peut être mis en rapport avec *Les blousons se portent, généralement, à l'endroit et non à l'envers* – et *canapé convertible* avec *Les canapés sont conçus pour qu'on s'y assoie et non pour servir de lit.* Mais la caractéristique attribuée à l'entité *candidat* dans *candidat admissible* n'est pas représentée comme s'opposant à une phrase générique de type B: à l'issue des épreuves écrites, il y a des candidats autorisés à passer l'oral et des candidats qui ne le sont pas.

Les séquences *effets indésirables d'un médicament, encre invisible* et *terrain injouable* constituent, quant à elles, des environnements où l'adjectif ***inX*** ne

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

commute pas avec l'adjectif ***X***. Le sens de *indésirables* se laisse gloser ici par *que l'on ne souhaite pas/que l'on ne recherche pas,* celui de *invisible* par *qui reste incolore à température normale,* et celui de *injouable* par *où on ne peut pas jouer;* on remarque, là encore, que les paraphrases identiques à *ne… pas* près – *que l'on souhaite/que l'on recherche, qui ne reste pas incolore à température normale, où on peut jouer* – ne conviennent pas pour rendre compte du sens de l'adjectif ***X*** là où il commute avec l'adjectif ***inX*** (cas illustré par *personne désirable, détail visible, coup jouable).*

La propriété qui correspond à l'adjectif ***inX*** là où il ne commute pas avec l'adjectif ***X*** peut s'opposer à une phrase générique de type B. En effet, parler d'*effets indésirables d'un médicament* revient à prédiquer une propriété qui déroge à la «norme» concernant les effets d'un médicament – représentée, par exemple, dans *On prend un médicament pour bénéficier de tel ou tel effet que l'on recherche*. De même, *encre invisible* constitue la représentation de l'entité *encre* comme dotée d'une propriété particulière, qui constitue une exception à la règle générale. En revanche, la propriété attribuée à l'entité *terrain* dans la séquence *terrain injouable* n'est pas représentée comme une particularité s'opposant à une phrase générique de type B appartenant au stéréotype du terme *terrain.*

J'en viens maintenant à l'absence, face à un adjectif donné ***inX***, de sa «contrepartie positive».

2.3. L'adjectif inX est attesté, l'adjectif X n'est pas attesté

L'observation des paraphrases aptes à rendre compte du sens de l'adjectif ***inX*** dans *tissu indéchirable*, *coup imparable*, *armée invincible* – respectivement, *qui ne peut pas être déchiré*, *que l'on ne peut pas parer*, *éviter, esquiver, détourner* et *qui ne peut pas être vaincue* – conduit à avancer que ces séquences représentent l'entité concernée comme dotée d'une caractéristique exceptionnelle, s'opposant à une phrase générique de type B: normalement, un tissu peut être déchiré, un coup est vu fondamentalement comme susceptible d'être évité, esquivé ou détourné, une armée peut *a priori* être vaincue. L'inexistence de l'adjectif ***X*** *(déchirable, parable, vincible)* est à rapprocher de l'incongruité des énoncés *Ce prunier donne des prunes* ou encore *Le prunier de la voisine donne des prunes,* qui constituent des représentations d'une entité particulière

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

comme dotée d'une propriété caractérisant de façon générale la classe à laquelle cette entité est déclarée appartenir.

Je me propose de revenir, dans cette optique, sur deux séquences analysées au § 2.2: *effets indésirables d'un médicament* et *encre invisible,* qui représentent elles aussi l'entité concernée comme dotée d'une caractéristique exceptionnelle, s'opposant à une phrase générique de type B. L'adjectif ***inX*** n'y commute pas avec l'adjectif ***X****,* attesté par ailleurs – mais qui n'admet pas, dans les constructions où il apparaît, la paraphrase forgée en supprimant *ne…pas* dans celle qui rend compte du sens de ***inX***. Par analogie avec l'inexistence des adjectifs *déchirable, parable, vincible,* une approche «radicale» du phénomène conduit à postuler l'inexistence, dans le lexique du français contemporain, des adjectifs finissant par *–ble* et qui – d'une manière analogue à celle dont *lisible* s'oppose à *illisible* en association avec *écriture, démontable* à *indémontable* en association avec *rayonnage,* ou encore *putrescible* à *imputrescible* en association avec *matière* – s'opposeraient, respectivement, à *indésirables* dans *effets indésirables d'un médicament* et à *invisible* dans *encre invisible* (les paraphrases correspondantes étant *que l'on souhaite/que l'on recherche* et *qui ne reste pas incolore à température normale).*

J'évoquerai, enfin, le cas illustré par *accueil inoubliable, forteresse imprenable, envie irrépressible.* Les propriétés qui correspondent à l'adjectif ***inX*** s'opposent à une phrase générique de type B d'une manière similaire à ce que l'on vient d'observer à propos de *tissu indéchirable, coup imparable, armée invincible* – à ceci près que l'adjectif ***X*** *(oubliable, prenable, répressible)* figure dans certains dictionnaires récents (en étant toutefois étiqueté «rare[7]»). J'avancerai que les chances d'apparition des adjectifs *oubliable, prenable, répressible* dans un discours produit spontanément de nos jours par un locuteur francophone sont comparables à celles que l'on a pu signaler au § 1 à propos des constructions *Je me meurs* et *Je le vous dirai* (ou encore au § 2.1 à propos de *pitoyable* au sens de *qui est enclin, accessible à la pitié)* – et que les propriétés prédiquées dans *accueil inoubliable, forteresse imprenable, envie irrépressible* sont du même type que celles qui correspondent à l'adjectif ***inX*** dans *tissu indéchirable, coup imparable, armée invincible.*

7 Un autre cas particulier est à signaler ici: celui des adjectifs comme *pensable* ou *croyable,* dont les chances d'apparition semblent strictement limitées aux contextes dits *négatifs* (Pinchon, 1971: 15; Anscombre, 1994: 320): *à peine croyable, pas pensable,* etc. Ce cas me semble relever du phénomène décrit au § 2.3 (il ne s'agit, pour le moment, que d'une piste à explorer).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Reste le cas des constructions où un nom se trouve associé à un adjectif de type ***X***, l'adjectif préfixé ***inX*** n'étant pas attesté.

2.4. L'adjectif X est attesté, l'adjectif inX n'est pas attesté

L'examen des séquences *déchets recyclables, construction durable, attitude critiquable, rasoir jetable* – et des paraphrases *déchets que l'on peut recycler, construction qui est de nature à durer longtemps, attitude qui mérite d'être critiquée, rasoir qui est destiné à être jeté, remplacé et non à être entretenu* – conduit, là encore, à distinguer deux cas de figure.

Dans *déchets recyclables,* la propriété attribuée à l'entité *déchets* est représentée comme s'opposant à une phrase générique de type B *(Les déchets sont inutilisables, Les déchets ne peuvent plus servir à rien,* etc.). En revanche, *durable* dans *construction durable* ne constitue pas une exception à une quelconque «règle générale» caractérisant les constructions – remarque qui s'applique également à *critiquable* dans *attitude critiquable,* et à *injetable* dans *rasoir injetable.*

Dans cette optique, l'inexistence de *irrecyclable* est à rapprocher de l'incongruité de *canapé inconvertible* – alors que l'inexistence de *indurable,* de *incritiquable* et de *injetable* s'apparente au phénomène illustré par l'incompatibilité de *candidat* avec *inadmissible.*

2.5. En guise de récapitulation

Le tableau 2 présente les correspondances entre les différents types de caractéristiques des constructions analysées.

En focalisant l'attention sur la dernière colonne, on remarque que la nature de la propriété correspondant à l'adjectif ***X*** – ou à l'adjectif ***inX*** – détermine la différence entre les types 3 et 4, entre les types 5 et 6, et entre les types 9 et 10. D'autre part, on observe un lien constant entre l'absence de l'adjectif ***X*** (type 7) et le fait que la propriété prédiquée du fait de l'emploi de l'adjectif ***inX*** s'oppose à une phrase générique de type B appartenant au stéréotype de l'entité caractérisée: c'est ce qui conduit à rapprocher le type 7 à la fois du type 8 et du type 5. Un rapprochement comparable peut être établi entre le type 3 et le type 9, à ceci près que c'est l'emploi de l'adjectif ***X***

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

qui revient, dans de telles combinaisons, à attribuer à l'entité en question une propriété qui s'oppose à une phrase générique de type B.

Cette approche montre, en outre, les similitudes entre l'incompatibilité de certains environnements avec ***X*** ou avec ***inX*** (types 3, 4, 5 et 6) et l'absence de ***X*** ou de ***inX*** (types 7, 9, 10, mais aussi type 8 si l'on admet le traitement proposé au § 2.3 *supra):* en effet, dire que l'adjectif ***X*** n'est pas attesté revient à considérer qu'il ne commutera avec l'adjectif ***inX*** dans aucun des environnements – la même formule s'appliquant, *mutatis mutandis,* à l'absence de l'adjectif ***inX***. De même, on note – pour les types 2, 3, 4, 5, 6 – l'absence d'adjectifs qui s'opposeraient à ceux de la deuxième colonne d'une manière semblable à celle dont ***X*** et ***inX*** s'opposent dans la série d'exemples illustrant le type 1.

Type		Exemples	*
n° 1	Environnements compatibles avec ***X*** et avec ***inX*** Possibilité de gloser ***X*** et ***inX*** par deux paraphrases identiques à *ne…pas* près	écriture lisible/écriture illisible rayonnage démontable/rayonnage indémontable matière putrescible/matière imputrescible réaction prévisible/réaction imprévisible personnage prévisible/personnage imprévisible mouvement réversible/mouvement irréversible	non
n° 2	Environnements compatibles avec ***X*** et avec ***inX*** Impossibilité de gloser ***X*** et ***inX*** par deux paraphrases identiques à *ne…pas* près	personne désirable/personne indésirable univers pitoyable/univers impitoyable	non
n° 3	Environnements compatibles avec ***X*** et incompatibles avec ***inX***	blouson réversible canapé convertible	oui (adjectif ***X***)
n° 4	Environnements compatibles avec ***X*** et incompatibles avec ***inX***	candidat admissible	non
n° 5	Environnements compatibles avec ***inX*** et incompatibles avec ***X***	effets indésirables d'un médicament encre invisible	oui (adjectif ***inX***)
n° 6	Environnements compatibles avec ***inX*** et incompatibles avec ***X***	terrain injouable	non
n° 7	L'adjectif ***X*** n'est pas attesté	tissu indéchirable, coup imparable armée invincible	oui (adjectif ***inX***)

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

n° 8	L'adjectif ***X*** est étiqueté «rare»	accueil inoubliable, forteresse imprenable, envie irrépressible	oui (adjectif ***inX***)
n° 9	L'adjectif ***inX*** n'est pas attesté	déchets recyclables	oui (adjectif ***X***)
n° 10	L'adjectif ***inX*** n'est pas attesté	construction durable, attitude critiquable rasoir jetable	non

* La propriété correspondant à ***X*** – ou à ***inX*** – s'oppose à une phrase générique de type B.

Tableau 2

Ces quelques commentaires rejoignent les analyses de Anscombre – dont celle, sans doute la plus pertinente pour mon propos, qui met au jour l'incongruité des combinaisons où une entité se trouve caractérisée par une de ses propriétés *intrinsèques essentielles* (Anscombre, 1994: 304); il s'agit du phénomène dont on a cherché ici à déterminer la nature en examinant la relation qu'une propriété prédiquée entretient avec les phrases génériques de type B. En parallèle, si la correspondance d'une propriété donnée à une phrase générique de type B appartenant au stéréotype d'un nom implique bien l'incompatibilité, avec ce nom, de l'adjectif *(****X*** ou ***inX****)* qui exprime cette propriété, l'inverse ne se vérifie pas systématiquement *(cf.* l'incongruité de *terrain jouable,* ou encore celle de *candidat inadmissible).* Il y a là, à coup sûr, un chantier à explorer dans le cadre des recherches à venir; parmi les pistes qui méritent une attention particulière, je mentionnerai l'examen de la compatibilité avec *non* des agencements comportant l'adjectif ***X***.

3. Pour conclure

En prenant pour point de départ l'observation des *constructions* associant un adjectif ***X*** – ou ***inX*** – à tel ou tel *nom,* la démarche exposée ici s'inscrit clairement dans la perspective de la théorie des stéréotypes qui définit les caractéristiques d'un terme par les rapports qu'il entretient avec d'autres termes.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Le recours à l'examen des *paraphrases* aptes à rendre compte du sens des combinaisons dans lesquelles s'intègrent – ou non – les adjectifs étudiés reflètent le souci de proposer des outils d'analyse visant à élaborer une approche *hiérarchisée* de la diversité des faits discursifs observés.

En outre, cette façon de procéder fournit une approche rigoureuse de la notion de *propriétés opposées,* et facilite la mise en relation des propriétés prédiquées à propos d'une entité donnée avec les *phrases génériques* appartenant au stéréotype de cette entité.

Les analyses présentées ici permettent, enfin, d'envisager une classification des propriétés désignées par les adjectifs finissant par *–ble,* typologie qui pourra être étendue à d'autres catégories d'adjectifs – de manière à apporter un éclairage non seulement sur la généricité, mais aussi sur la structuration du lexique.

Références bibliographiques

Anscombre, J.-C. (1990): «Thème, espaces discursifs et représentation événementielle», *in* Anscombre, J.-C. & Zaccaria, G. (éds.): *Fonctionnalisme et pragmatique,* Milan, Unicopli, 43-150.

–, (1994): «L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs», *Linx,* numéro spécial «La négation», 299-321.

–, (1995): «La nature des topoï», *in* Anscombre, J.-C. (dir.): *Théorie des topoï,* Paris, Ed. Kimé, 49-84.

–, (1996): «Semántica y léxico: topoï, estereotipos y frases genéricas», *Revista Española de Lingüística,* 25, 2, 97-310.

–, (1998): «*Pero/sin embargo* en la contra-argumentación directa: razonamiento, genericidad y léxico», *Signo y Seña,* 9, 75-104.

–, (2001): «Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes», *Langages,* 142, 57-76.

–, (2002): «*Mais/pourtant* dans la contre-argumentation directe: raisonnement, généricité et lexique», *Linx,* 46, 115-131.

–, (2004): «Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif en français contemporain», *in* Donaire, M.L. (dir.): *Dynamiques concessives,* Madrid, Arrecife, 41-74.

Charolles, M. (1994): «Anaphore associative, stéréotype et discours», *in* Schnedecker, C., Charolles, M., Kleiber, G. & David; J. (éds.): *L'anaphore associative,* Paris, Klincksieck, 67-93.

Ducrot, O. (1980): «Analyse de textes et linguistique de l'énonciation», *in* Ducrot, O. *et al.: Les mots du discours,* Paris, Les Editions de Minuit, 7-92.

Fradin, B. (1984): «Anaphorisation et stéréotypes nominaux», *Lingua,* 64, 325-369.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Fuchs, C. (1994): *Paraphrase et énonciation,* Paris, Ophrys.
Galmiche, M. (1985): «Phrases, syntagmes et articles génériques», *Langages,* 85, 2-39.
Haillet, P.P. (2007): *Pour une linguistique des représentations discursives,* Bruxelles, De Boeck.
Kleiber, G. (1987): *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles,* Berne, Peter Lang.
–, (1988): «Phrases génériques et raisonnement par défaut», *Le Français Moderne,* 56, 1/2, 1-15.
–, (1989): «Généricité et typicalité», *Le Français Moderne,* 57, 3/4, 127-154.
–, (1993): «L'anaphore associative roule-t-elle ou non sur des stéréotypes?», *in* Plantin, C. (dir.): *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés,* Paris, Ed. Kimé, 356-371.
Mitterand, H. (1963/1992): *Les mots français,* Paris, PUF.
Pinchon, J. (1986): «Les préfixes négatifs *in-, non-, a-», in* Pinchon, J.: *Morphosyntaxe du français. Etude de cas,* Paris, Hachette, 11-26.
Putnam, H. (1975): «The Meaning of ‹Meaning›», *Philosophical Papers,* vol. 2, Cambridge, Cambridge University Press, 215-271.
–, (1990): *Représentation et réalité,* Paris, Gallimard.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Un groupe de citoyens manifestait/manifestaient devant la mairie: l'accord du verbe, syntaxe ou sémantique?

María Luisa DONAIRE
Université d'Oviedo

Introduction

La grammaire classique inclut l'accord parmi les problèmes syntaxiques et morphologiques. Mais il y a un cas particulier qui a attiré l'attention des grammairiens et qui engage une réflexion à propos de la caractérisation de l'accord comme phénomène sémantique.

Il s'agit des énoncés tels que (1), à structure superficielle Dét-N1-*de*-N2-V, où N1 est un nom singulier et N2 est un N pluriel, V pouvant s'accorder avec N1 ou avec N2 (Vsg/Vpl):

(1) Un groupe de citoyens manifestait/manifestaient devant la mairie[1]

Cette propriété contrevient à une règle fondamentale de la syntaxe, d'après laquelle *le verbe s'accorde avec son sujet*[2]. Traditionnellement, on parle de *syllepse* ou accord *ad sensum,* sans autre explication, ce qui contribue à y ajouter de la bizarrerie. D'ailleurs, la question se révèle encore comme plus ardue du moment que l'accord le plus fréquent semble être celui avec N2, c'est-à-dire, avec le N complément (*cf.* Grevisse, 1993: 649)[3].

Je passerai en revue brièvement les diverses descriptions syntaxiques et sémantiques qui ont été avancées à propos de ces énoncés, pour proposer finalement une nouvelle optique en faisant appel à deux théories sémantiques, la théorie des stéréotypes et la théorie de la polyphonie.

1 L'arrêté Haby (1976) établit: «L'usage admet, selon l'intention, l'accord avec le mot collectif ou avec le complément. On admettra l'un et l'autre accord dans tous les cas». On viendra plus tard sur la nature syntaxique des éléments intervenant dans ce type d'énoncés.

2 *Cf.,* par exemple, la *Grammaire méthodique* de Riegel *et al.* (1994: 345): «En règle générale, le verbe s'accorde en personne et en nombre avec le sujet».

3 D'après Milner (1978: 88), au contraire, «c'est l'accord au singulier qui est le plus régulier».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

J'essaierai de montrer qu'il s'agit là d'un espace linguistique où morphologie, syntaxe et sémantique livrent «un même combat».

1. Propriétés linguistiques des énoncés

L'analyse prend comme objet une série d'énoncés qui partagent certaines propriétés avec (1), et notamment la possibilité d'accorder le verbe au singulier ou au pluriel.

Les exemples se répètent dans les grammaires et les dictionnaires:

(2) Un ensemble de mesures a/ont été adopté(es)

(3) Une multitude de mouches a envahi/ont envahi la pièce

(4) Une foule d'invités parlait/parlaient à voix haute lors de la conférence

(5) Un troupeau de touristes suivait/suivaient le guide

Du point de vue syntaxique, il s'agit d'énoncés comportant un syntagme nominal complexe en position de sujet[4], un syntagme binominal[5] dont les deux substantifs, N1 et N2, se trouvent reliés par la préposition *de*. Le déterminant précédant N1 est de forme *un/une,* N2 ne présentant pas de déterminant explicite. A ce propos, je considérerai cependant, avec Benninger (1999), que la structure profonde du syntagme est de forme Dét1-N1-*de*-Dét2-N2, Dét2 s'effaçant sous l'effet de la règle de cacophonie[6]. Ce déterminant précédant N2 est de forme *des,* (1) répondant donc plutôt à la structure sous (-1):

(-1) Un groupe de des citoyens manifestait/manifestaient devant la mairie

Du point de vue sémantique, N1 est un nom de quantité[7] (Nq) et donc syncatégorématique, dans la mesure où «une quantité est toujours une

4 Pour N1-*de*-N2 objet, voir, par exemple, Buvet (1994).

5 Syntagme binominal quantificateur, pour Benninger (1999).

6 *Cf.* Benninger (1999: 97-100) qui renvoie à Gross (1967) pour la règle de cacophonie, et Flaux & Miessner (2004) pour la discussion concernant l'application de cette règle à ce type de syntagmes.

7 Ils répondent à la question *combien de?* Pour la plupart des grammaires il s'agit de noms collectifs. Voir, à ce propos, *infra,* les tests comparant (1) et (7). Voir aussi Lammert (2006, 2008) qui parle de «méta-termes collectifs» ou «métacollectifs».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

quantité de quelque chose» (Benninger, 1999: 39), ce qui justifie la présence de la préposition *de*. Mais c'est un type particulier de quantificateurs qui se trouve ici concerné, ceux qui traditionnellement sont identifiés comme des quantificateurs imprécis, ou indéfinis, parmi lesquels *groupe, multitude, ensemble, foule,* etc. mais non pas *kilo, litre*[8], etc.

Quant à N2, c'est nécessairement un nom comptable[9].

Les énoncés analysés se distinguent d'ailleurs des énoncés tels que (7) et (8) par certaines propriétés linguistiques[10]:

(7) Un bois de sapins entourait la maison

(8) La plupart des citoyens manifestaient devant la mairie

D'abord, en ce qui concerne la différence entre (1) et (7), ce dernier comportant un Ncoll, au sens strict, et non pas un Nq, à la place de N1:

(a) Dét-N1-*de* peut commuter avec un autre déterminant quantitatif avec Vpl, ce qui n'est pas possible pour (7), où V est au singulier:

(1) a. (Des + plusieurs) citoyens manifestaient devant la mairie

(7) a. *(Des + plusieurs) sapins entourait la maison

D'ailleurs, les énoncés tels que (1) répondent, bien que de façon vague, à la question *Combien de?,* ce qui n'est pas non plus le cas pour (7):

(1') a. Combien de citoyens manifestaient devant la mairie? Un groupe

(7') a. Combien de sapins entouraient la maison? *Un bois

Cette propriété permet de caractériser la suite Dét-N1-*de* dans (1) comme un déterminant quantitatif[11]. On remarquera, cependant, que les propriétés de (1) changent lors de cette commutation, puisque (1a) élimine l'alternance Vsg/Vpl. D'ailleurs, l'absence de la préposition *de* entre N1 et N2 signale

8 Cette distinction se correspond avec celle que propose Flaux (2001) entre «structures quantitatives» et «structures partitives».

9 Je ne rentrerai pas ici dans la discussion concernant le caractère comptable ou massif de ces noms.

10 *Cf.* Leroy (2005) qui propose une série de tests pour identifier les syntagmes Dét-N-*de*.

11 «Déterminants nominaux» pour Gross (1986); «déterminants nominaux quantifieurs» pour Dessaux (1976), Buvet (1994), Leroy (2005); «déterminants nominaux figés» pour Gavriilidou (2001); «expressions quantitatives nominales» pour Milner (1978); «syntagmes binominaux en *de*» pour Bartning (1987, 1990); «syntagmes prépositionnels inverses» pour Benninger (1999).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

encore une différence entre (1a) et (1). On doit donc conclure que les N1 concernés appartiennent à un type particulier de quantitatifs.

(b) N2 ne peut pas être supprimé dans (1) sauf avec Vsg, ce qui n'est pas le cas pour (7):

(1) b. *Un groupe manifestaient devant la mairie[12]

(7) b. Un bois entourait la maison

Les énoncés de type (1) se distinguent d'ailleurs des énoncés tels que (8) par les propriétés suivantes:

(c) dans (1) *un/une* peut commuter avec d'autres déterminants, ce qui n'est pas le cas pour (8):

(1) c. Le/ce/son groupe de citoyens manifestait/*manifestaient devant la mairie

(8) c. *Une/*cette/*sa plupart des citoyens manifestaient devant la mairie

On constate cependant que la présence de *le/ce/son* modifie les propriétés de l'énoncé car le singulier devient obligatoire. C'est cette propriété qui est signalée par les grammaires comme la seule qui permet de régler l'accord du verbe[13].

(d) Si dans (1) la présence de Dét2 peut être démontrée, il ne semble pas le cas pour la préposition dans (8):

(1) d. Un groupe de des citoyens manifestait/manifestaient devant la mairie

(8) d. *La plupart de des citoyens manifestaient devant la mairie

(e) V peut s'accorder avec N1 ou avec N2 dans (1) mais non pas dans (8):

(1) Un groupe de citoyens manifestait/manifestaient devant la mairie

(8) e. La plupart des citoyens *manifestait/manifestaient devant la mairie

C'est cette propriété (e) qui m'intéresse particulièrement.

N'étant pas le sujet central de ma réflexion, je trancherai sans justification préalable en faveur d'une segmentation des énoncés concernés de forme (A) Dét1-N1-*de*/(Dét2)-N2 et non pas (B) Dét1-N1/*de*-(Dét2)-N2,

12 La suppression est parfaitement possible avec Vsg, Un groupe manifestait devant la mairie, UN étant alors anaphorique.

13 D'après *Fol écrit* <www3.sympatico.ca/fol-ecrit/folie8.html>, site fondé par Patrick Poitras, cette règle aurait été édictée par Bernard Pivot lors des championnats du monde d'orthographe (?).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

en adhérant fondamentalement aux arguments de Benninger (1999), en particulier à la considération du premier segment comme un *syntagme prépositionnel inverse*[14].

2. Peut-on accepter une grammaire «sans règles»?

Les grammaires ne donnent pas de solution aux cas tels que (1), les commentaires vont dans le sens de *les deux accords sont possibles, l'accord est indifférent,* ou *il n'y a pas de règle fixe.* Mais elles manifestent la bizarrerie de ce qui apparaît comme un «conflit» entre syntaxe et sémantique. D'ailleurs, pour la plupart, elles opèrent la segmentation de type (A).

Les grammaires qui penchent pour la segmentation de type (B) semblent s'accorder pour attribuer l'alternance de l'accord à un triomphe de la sémantique sur la syntaxe. Je citerai à ce propos Frontier (1997: 77), par exemple, pour qui «on met le singulier quand on ne songe qu'à la grammaire, et le pluriel dès qu'on se préoccupe davantage du sens».

On trouve aussi des explications (?) plutôt gratuites, comme c'est le cas dans la grammaire Aidenet *(on line)*[15] où, à propos de l'exemple *la bande de voleurs que la gendarmerie a arrêtée,* on avance cette drôle d'affirmation qui fait abstraction de la notion de pluralité: «L'auteur accorde plus d'importance à la notion de ‹bande› qu'à la notion de voleurs. On peut en effet trouver plus dangereux ‹une bande› que ‹des voleurs› pris isolément». Doit-on imaginer que *des voleurs* isolés n'auraient pas été arrêtés?

Encore plus surprenante est la description que donne Orthonet[16] de l'interprétation de (9a) *Une dizaine d'élèves est arrivée en retard:* «Cet accord suggère qu'ils sont arrivés tous ensemble (ils avaient sans doute la même cause de retard). Vision globale!» et de (9b) *Une dizaine d'élèves sont arrivés en retard:* «l'accord avec le complément suggère qu'ils sont arrivés en plusieurs fois. Vision individuelle!». Un simple test contredit sans problème cette glose:

14 *Cf.* Benninger (1999: 107-108).

15 <www.aidenet.eu/grammaire04c.html>.

16 <http://orthonet.sdv.fr> site du Conseil International de la Langue Française.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(9') a. Une dizaine d'élèves est arrivée en retard, les uns à 10h05, les autres à 10h15

(9') b. Une dizaine d'élèves sont arrivés en retard, ils sont arrivés à 10h05

Mis à part la validité des arguments exposés, ces essais d'explication appellent en général à la liberté du locuteur[17], autant dire que l'accord du verbe est imprévisible. Cet usage flottant trouve sa place parmi les phénomènes de *syllepse,* ce qui revient tout simplement à nommer le phénomène mais non pas à l'expliquer.

La seule règle qui semble possible est que, lorsque *un/une* commute dans (1) avec d'autres déterminants, tels que *le/ce/son,* V ne peut être qu'au singulier[18]:

(1) c. Le/ce/son groupe de citoyens manifestait/*manifestaient devant la mairie

Cette «règle», non seulement elle n'explique pas l'alternance singulier/pluriel pour V avec le déterminant indéfini *un,* mais elle ne trouve pas elle-même d'explication.

Un argument morphologique a été aussi avancé: l'absence de marque phonétique entre singulier et pluriel de V minimise le problème. A ce propos, Benninger (1999: 137) signale que, lorsqu'il y a une différence phonétique (et graphique), tel que dans le passé simple de *dépasser (Une file de charrettes les dépassa/Une file de charrettes les dépassèrent),* le singulier est plus naturel que le pluriel. Cependant, Benninger ne s'arrête pas sur la particularité du mot *file,* sur lequel on reviendra; et, d'aillleurs, des cas existent où singulier et pluriel se distinguent tant à l'oral qu'à l'écrit et cela n'enlève pas le «naturel» de l'accord au pluriel:

(10) Une bande de malfaiteurs sévit/sévissent actuellement dans la région[19]

17 *Cf.* cette affirmation dans Aidenet (voir note 15): «L'auteur est en effet seul juge de ses sentiments et de la description qu'il met en avant».

18 Ce que Aidenet (voir note 15) qualifie de «petite astuce». *Cf.* note 13.

19 Exemple de Fol écrit: <www3.sympatico.ca/fol-ecrit/folie8.html>.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

3. Lorsque la sémantique s'allie à la syntaxe

Du point de vue sémantique, les grammaires trouvent un argument dans la signification de V, d'après lequel il semblerait qu'il y a des V qui favorisent un certain accord. A ce propos, on trouve un curieux exemple de Daudet chez Grevisse (1980: 949) et une explication encore plus curieuse, car, dans (11) *Un long triangle de canards vole très bas, comme s'ils voulaient prendre terre, voler* justifierait moins l'accord avec *canards* que *vouloir* (!): «C'est le *triangle* qui *vole,* mais ce sont évidemment les *canards* qui *veulent*».

D'après Frontier (1997: 76) *se convertir* ferait plus satisfaisant un accord avec N2 dans un exemple comme celui de Gide (12) *Un certain nombre de mes anciens amis, et des meilleurs, s'est (ou se sont) converti(s),* puisque «ce n'est pas un *nombre* qui s'est converti, ce sont *des amis,* au pluriel». Le problème surgit aussitôt, car c'est toujours le cas dans ce type d'énoncés et ceci n'empêche pas le singulier: pour ne citer qu'un exemple, dans (1) ce n'est pas un *groupe* qui manifeste mais *des citoyens.*

On trouve dans *Synapse,* un manuel de grammaire en ligne[20], une description qui va dans ce même sens, mais il s'y ajoute une précision intéressante: à propos d'exemples tels que (13) *Une file de voitures serpentait* et (14) *Un tas de billes rouillaient,* cette grammaire distingue entre «accord avec l'*intention*» et «accord avec le *sens*». Ce dernier expliquerait le singulier dans (13) puisque «c'est la file qui serpente, pas les voitures», et le pluriel dans (14) car «ce sont les billes qui rouillent, pas le tas», le sens des mots contraignant donc la liberté du locuteur.

En définitive, ce que les grammaires et les chercheurs proposent est une description du comportement syntaxique de ces suites concernant l'accord du verbe au singulier ou au pluriel. Mais, la question est si ce comportement est prévisible et quels sont les facteurs qui le déterminent.

20 <www.synapse-fr.com/manuels/COLLEC.html>.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

4. Pour une explication sémantique

Une hypothèse sémantique semble se profiler progressivement dans les travaux les plus récents. Le point de départ est la considération que les N1 ne sont pas de simples «quantifieurs», mais ils y ajoutent une valeur sémantique particulière, une «qualité», d'après Flaux (2001)[21].

Pour Lecolle (1998: 46-47), les Ncoll répondent à un type de méronymie «ensembliste» entre un tout (l'élément) et «quelque chose (un ensemble) qui est une construction conceptuelle d'une part, et linguistique d'autre part». Ces Ncoll permettent d'exprimer la pluralité, tout comme les marques morphologiques, mais ils y ajoutent «le mode de rassemblement»[22].

Ce que les N1 des énoncés analysés ont donc en commun du point de vue sémantique c'est, d'une part, leur aptitude à «dire» en même temps la singularité et la pluralité: ils se caractérisent d'ailleurs par une morphologie singulière et une pluralité sémantique (Lammert, 2006: 108). D'autre part, cette «pluralité» est faite de quantité et de rassemblement.

Il me semble que ces propriétés des N1 permettent d'en proposer une analyse sémantique fondée sur les notions de stéréotype et de polyphonie[23]. Pour ce faire, je reprendrai ici certaines hypothèses appliquées ailleurs à l'adjectif[24].

Tel qu'on l'a vu, «groupe» n'a pas de signification que s'il s'agit d'un «groupe de N», il n'y a pas de *groupe* (N1) sans N2. En effet, ces N1 ont en commun une première propriété non contestée en linguistique, à savoir: *N1 signifient relativement à N2,* propriété qu'ils partagent avec les adjectifs:

*Un groupe manifestait

*Un excellent partait

Tout comme pour l'adjectif, la signification de N1, dans les énoncés de type (1), consiste à instituer une certaine forme de discours à propos de N2, ce qui permet de considérer que la signification de N1 est polyphonique.

21 C'est aussi le cas dans *Aidenet* (voir note 15): N2 représente une «qualité», tandis que N1 représente une «quantité», le singulier mettrait donc l'accent sur la quantité, le pluriel sur la qualité, mais l'interprétation est laissée au «decteur».

22 Lammert (2006) propose le terme «regroupement».

23 *Cf.* Anscombre (2001, et à paraître).

24 Donaire (2009).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

N2 fait donc partie de la signification de N1 et ceci parce que, d'abord, *un N1(groupe) de N2 est une quantité de N2* et d'ailleurs, parce que *un N1(groupe) de N2 est une représentation de N2* («rassemblement» ou «regroupement»).

Le signifiant singulier de N1 *(groupe)* et la référence à un nom signifiant la «pluralité», N2, permet de considérer que singulier («rassemblement») et pluriel font partie de la signification de N1: *un N1 (groupe) de N2* est en même temps *une quantité de N2* (S1) et *une forme de rassemblement de N2* (S2), ces deux éléments sémantiques pouvant être considérés comme des phrases stéréotypiques attachées à la signification de N1.

Pluralité et *rassemblement* constituent donc la signification de N1, mais, la pluralité étant fournie par la marque de pluriel de N2-s, c'est S2 *(rassemblement)* qui apparaît comme plus directement lié à la signification de N1: un N1 est un rassemblement d'une quantité de N2, ce qui établit une hiérarchie sémantique entre S1 et S2.

Le discours institué par N1 à propos de N2 se construit d'ailleurs moyennant l'actualisation de certaines phrases stéréotypiques attachées à la signification de N2 tout en excluant d'autres. Plus particulièrement, sont actualisées les phrases stéréotypiques qui ont trait au caractère comptable de N2 et celles qui définissent la spécificité de N2 face à d'autres N. Ainsi, dans le cas de (15) *Une file de voitures serpentait* et (1) *Un groupe de citoyens manifestait/manifestaient devant la mairie,* N1 limite la charge stéréotypique de *voiture* et de *citoyen,* ne convoquant que la mobilité dans un cas et le fait d'avoir des droits dans l'autre. Le verbe y joue donc aussi un rôle[25].

Ces diverses considérations définissent une propriété sémantique de N1 de nature polyphonique. De là en résulte qu'*un-N1-de-N2* apparaît comme une entité créée de toutes pièces par l'énonciation.

«Un groupe de N2» est une représentation de N2 construite dans l'énoncé, et donc par un énonciateur: c'est donc un *point de vue* (pdv), on pourrait ajouter un pdv «globalisant» ou «singularisant», un pdv qui consiste à mettre la pluralité au second plan.

De même, *un ensemble de N2, une foule de N2, une multitude de N2, une file de N2, une poignée de N2* ne sont «ensemble», «foule», «multitude», «file» ou «poignée» que dans un acte d'énonciation. Contre la description traditionnelle, il ne s'agit pas d'«imprécision» ou d'«indéfinition» concernant la quantité de N2, mais de la représentation de N2 d'un certain point de vue.

25 Voir *supra*: 3. Lorsque la sémantique s'allie à la syntaxe.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

C'est ainsi qu'on peut expliquer la différence entre *dix citoyens* et *une dizaine de citoyens,* par exemple:

(16) Dix citoyens manifestaient devant la mairie

(17) Une dizaine de citoyens manifestait/manifestaient devant la mairie

Dans (16), *dix* est une quantification de N2, mais dans (17) *une dizaine* est une représentation de N2, un pdv construit par référence à *dix*.

En effet, de même qu'il n'y a pas de N1 sans N2, à l'inverse, une pluralité de N2 ne constitue pas nécessairement un N1: *dix citoyens, trente citoyens, mille citoyens* ne sont qu'un nombre déterminé de citoyens, mais non pas «un groupe», c'est dans l'énoncé qu'ils peuvent le devenir:

(18) Un groupe de dix/trente/mille citoyens manifestait/manifestaient…

On peut expliquer aussi, par là, l'aptitude de certains N à occuper, par métaphore, la place de N1, ce qui constitue cette classe de N en une classe ouverte, et en même temps une confirmation de la hiérarchisation de S1 et S2. Cette métaphorisation suppose une forme de représentation qui prend comme référence la signification d'un N, à condition que ce N contienne dans son stéréotype une certaine forme de rassemblement et non pas nécessairement la quantité[26]:

Un troupeau de touristes; Un océan de larmes; Un ouragan de réclamations

Une montagne de fautes; Une kyrielle de voitures; Une forêt de piliers

ce qui montre que, même si le stéréotype de N1 contient nécessairement S1 et S2, S2 est hiérarchiquement supérieur à S1 dans la signification de N1.

Si on vient maintenant au problème de l'accord, on voit comment la polyphonie y est encore centrale. La signification polyphonique de N1 détermine la structure polyphonique de l'énoncé, dans la mesure où l'énonciation de N1 exige l'énonciation de N2, et j'y ajouterai l'énonciation préalable de N2, et donc la présence d'au moins deux énonciateurs. N1 et N2 se correspondent dans l'énoncé à deux pdv, pdv1 et pdv2.

26 Je rappelle qu'il s'agit ici, d'ailleurs, de N1 capables de se combiner avec des N2-s. On trouve chez Flaux & Meissner (2004) une analyse des conditions que doivent remplir les noms pour assumer la quantification métaphorique.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

L'alternance du Dét1 fournit un argument en faveur de cette hypothèse:

(1) Un groupe de citoyens manifestait/manifestaient devant la mairie

(1) c. Le/ce/son groupe de citoyens manifestait/*manifestaient devant la mairie

Le/ce/son éliminent l'alternative Vsg/Vpl parce qu'ils font référence à un discours précédent[27], de forme *un groupe de citoyens,* un discours *autre* que celui qui constitue l'énonciation actuelle, attribué donc à un ex-locuteur ou à un ex-énonciateur[28], dont (1c) reprend le pdv. Dans le cas de (1), au contraire, *un groupe de citoyens* est un discours construit dans l'acte d'énonciation qui correspond à (1) et donc attribué au locuteur ou à un énonciateur.

Quant à la présence de Dét2 ainsi que celle de la préposition *de,* permettent d'identifier deux discours associés dans l'énoncé (deux pdv), dont l'un précède nécessairement l'autre et dont l'un est donc subordonné à l'autre. Autant dire qu'ils sont attribués à deux énonciateurs différents et d'ailleurs hiérarchisés. Un test permet d'opter par une hiérarchie de forme N1 > N2 ou N2 > N1:

N1 > N2: Un groupe, de citoyens, manifestait devant la mairie

N2 > N1: Des citoyens, un groupe, manifestaient devant la mairie

Un autre test vient aussi confirmer cette lecture, N2 pouvant constituer un discours par lui-même mais non pas N1:

(1) a. Des citoyens manifestaient devant la mairie

(1) b. *Un groupe manifestait devant la mairie

Pour moi, le caractère secondaire de S1 et la hiérarchie des pdv instruits par N2 et N1 explique l'alternance Vsg/Vpl. L'effacement de Dét2 en surface suppose l'effacement d'une marque de pluralité, celle-ci se présentant donc comme secondaire, mais sa présence est confirmée par la possibilité de la récupérer dans l'énonciation, au niveau du verbe, ce qui explique Vpl.

La structure polyphonique de (1) peut donc adopter deux formes, d'après que pdv1 soit présenté ou non comme hiérarchiquement supérieur à pdv2 et comme conséquence S1 est ou non récupéré. Les enchaînements diffèrent aussi:

27 *Cf.* Lescano (2007).

28 Pour ces notions, se reporter à Anscombre (à paraître).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(i) Un-N1-de-des-N2-Vpl

pdv1: des citoyens manifestaient devant la mairie

pdv2: c'était un groupe

(1) Un groupe de citoyens manifestaient devant la mairie

(1.1) …(1), les manifestants portaient une pancarte

(1.2) …(1), il y en avait au moins une trentaine

(1.3) …(1), *il occupait toute la place

Les enchaînements possibles pour (i) coïncident avec ceux de (1b):

(1b) Des citoyens manifestaient devant la mairie

(1b.1) …(1b), les manifestants portaient une pancarte

(1b.2) …(1b), il y en avait au moins une trentaine

(1b.3) …(1b), *il occupait toute la place

(ii) Un-N1-de-des-N2-Vsg

pdv1: un groupe de X manifestait devant la mairie

pdv2: X étaient des citoyens

(1c) Un groupe de citoyens manifestait devant la mairie

(1c.1) …(1c), les manifestants portaient une pancarte

(1c.2) …(1c), *il y en avait au moins une trentaine

(1c.3) …(1c), il occupait toute la place

N1 partage une deuxième propriété avec l'adjectif, cette fois une propriété syntaxique: l'antéposition. Dans l'analyse de Benninger (1999), *Dét1-N1-de* constitue un SPI, cette position initiale «inverse» s'apparentant à celle de l'adjectif antéposé, dans la mesure où elle est la marque d'une opération énonciative, celle-ci instruisant un commentaire sur l'énonciation. Je fais donc l'hypothèse que, de la même façon que, dans le cas de l'adjectif, dire *Adj-N* est faire référence à l'énonciation de *Adj,* dire Dét-1-N1-de-(Dét2)-N2 c'est faire référence à l'énonciation de N2, c'est afficher un commentaire à propos de la façon dont N2 est représenté par l'énoncé. L'alternance Vsg/Vpl permet de rendre compte de cette représentation: Vpl marque une représentation «quantifiante» (faisant appel à une phrase stéréotypique de forme «le nombre (des N2) fait la force»), tandis que Vsg met l'accent sur le «rassem-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

blement» (faisant appel à une phrase stéréotypique de forme «l'union (des N2) fait la force»).

Je propose en conclusion que l'alternance Vsg/Vplur n'est pas libre, mais elle dépend de contraintes sémantiques et énonciatives. Les propriétés morphologiques et syntaxiques de ces énoncés sont d'ailleurs les marques des propriétés stéréotypiques et polyphoniques des unités les constituant.

Références bibliographiques

Amiot, D., De Mulder, W. & Flaux, N. (comps.) (2001): *Le syntagme nominal: syntaxe et sémantique,* Arras, Artois Presses Université.

Anscombre, J.-C. (2001): «Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes», *Langages,* 142, 57-76.

–, (à paraître): «La polifonía: nociones y problemas», *Archivum*.

Bartning, I. (1987): «L'interprétation des syntagmes binominaux en ‹de› en français contemporain», *Cahiers de Grammaire,* 12, 1-64.

–, (1990): «Les syntagmes binominaux en *de*– les types interprétatifs subjectifs et agentifs», *Etudes Romanes de Lund,* 45, 20-34.

–, (1996): «Eléments pour une typologie des SN complexes en *DE* en français», *Langue française,* 109, 29-43.

Benninger, C. (1999): *De la quantité aux substantifs quantificateurs,* Paris, Klincksieck.

Bentolila, A. (dir.) (1995): *Grammaire alphabétique,* Guides Le Robert & Nathan, Paris, Nathan.

Borillo, A. (1997): «Statut et mode d'interprétation des noms collectifs», *in* Guimier, C. (éd.): *Co-texte et calcul du sens,* Caen, Presses Universitaires de Caen, 105-121.

Buvet, P.-A. (1994): «Détermination: les noms», *Linguisticae Investigationes,* XVIII, 1, 121-150.

–, (2003): «La construction déterminative DET N *de*», *Syntaxe et Sémantique,* 5, 711-790.

Buvet, P.-A. & Lim, J.-H. (1996): «Les déterminants nominaux aspectuels», *Linguisticae Investigationes,* XX, 2, 271-285.

Danon-Boileau, L. (1993): «Le pluriel dans l'ensemble des opérations constitutives de l'énoncé. Dénombrement, pluriel, singulier», *Faits de Langues,* 2, 117-130.

Dessaux, A.-M. (1976): «Déterminants nominaux et paraphrases prépositionnelles: problèmes de description syntaxique et sémantique du lexique», *Langue française,* 30, 44-62.

Donaire, M.L. (2009): *La place de l'adjectif dans les stratégies énonciatives,* Limoges, Editions Lambert-Lucas.

Dubois, J. & Dubois-Charlier, F. (1996): «Collectifs d'êtres vivants», *Linx,* 34-35, 125-132.

Flaux, N. (1999): «A propos des noms collectifs», *Revue de linguistique romane,* 63, 471-502.

–, (2001): «Le classement des noms de quantité», *in* Blanco, X., Buvet, P.A. & Gavriilidou, Z. (éds.): *Détermination et Formalisation,* Amsterdam, John Benjamins, 151-161.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Flaux, N. & Meissner, V. (2004): «La quantification métaphorique dans les groupes nominaux», *in* Amiot, D. (dir.): *La métaphore: regards croisés,* Arras, Artois Presses Université, 67-99.

Fourier, J.-L. (1992): *Grammaire française et impertinente,* Paris, Editions Payot.

Frontier, A. (1997): *La grammaire du français,* Paris, Belin.

Gavriilidou, Z. (2001): «Structures *DÉT N1 N2* et détermination figée», *in* Blanco, X., Buvet, P.A. & Gavriilidou, Z. (éds.): *Détermination et Formalisation,* Amsterdam, John Benjamins, 163-175.

Grevisse, M. (1980): *Le Bon Usage. Grammaire française avec des Remarques sur la langue française d'aujourd'hui,* 11e éd., Bruxelles, Duculot.

–, (1993): *Le Bon Usage. Grammaire française,* refondue par A. Goosse, 13e éd., Bruxelles, Duculot.

Gross, M. (1967): «Sur une règle de ‹cacophonie», *Langages,* 7, 105-119.

–, (1986): *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom,* Malakoff, Cantilène

Kupferman, L. (1996): «Un bien grand mot: *de*. De la préposition au mode de quantification. Présentation», *Langue française,* 109, 3-8.

Lammert, M. (2006): «Marqueurs de partition: outils métalinguistiques dans l'analyse des noms collectifs», *in* Kleiber, G., Schnedecker, C. & Theissen, A. (éds.): *La relation partie-tout,* Louvain, Paris, Peeters, 107-123.

–, (2008): «*Ensemble, groupe* et *collection*: des noms collectifs bien particuliers», *Scolia,* 23, 85-107.

Lecolle, M. (1998): «Noms collectifs et méronymie», *Cahiers de Grammaire,* 23, 41-65.

Lecolle, M. & Leroy, S. (2006): «Collectif, massif et partition dans les figures du nom propre», *in* Kleiber, G., Schnedecker, C. & Theissen, A. (éds.): *La relation partie-tout,* Louvain, Paris, Peeters, 543-557.

Leroy, S. (2005): «Autour de *cette mare de sang.* Déterminants nominaux et noms déterminés dans *Tête d'or», L'Information Grammaticale,* 107, 53-56.

Lescano, A. (2007): «Vers une grammaire argumentative de LE et UN», *Revue de Sémantique et Pragmatique*.

Milner, J.-C. (1978): *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations,* Paris, Ed. du Seuil.

Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (1994): *Grammaire méthodique du français,* Paris, PUF.

Zwanenbourg, W. (2006): «Noms collectifs et noms abstraits», *in* Riegel, M., Schnedecker, C., Swiggers, P. & Tamba, I. (éds.): *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60è anniversaire,* Louvain, Paris, Peeters, 583-597.

<http://orthonet.sdv.fr>.

<www.aidenet.eu/grammaire04c.htm>.

<www.synapse-fr.com/manuels/COLLEC.htm>.

<www.ens.uqac.ca/~flabelle/gn/Accord1.htm>.

<www3.sympatico.ca/fol-ecrit/folie8.html>.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Les énoncés concessifs: au-delà de la morphosyntaxe et en deçà de la sémantique

Emma ÁLVAREZ PRENDES
Université d'Oviedo

Introduction

Dans cet article, nous nous proposons d'apporter quelques éléments de réponse à un certain nombre de questions concernant les rapports entre la morphologie, la syntaxe et la sémantique; des questions fondamentales pour la Linguistique, telles que «est-il possible de séparer radicalement syntaxe et sémantique? morphologie et syntaxe? peut-on expliquer les faits morphologiques et les faits syntaxiques avec totale indépendance de la sémantique?». Dans ce but, nous analyserons exhaustivement le fonctionnement interne – et notamment la genèse – des énoncés dits concessifs en français contemporain. Nous constaterons comment l'expression d'un même contenu (à l'instar, concessif) peut être actualisée dans le discours de façons très différentes; ceci nous permettra de revenir aux questions de départ et d'y fournir une réponse.

1. La concession en tant que phénomène linguistique

L'étude de la concession en tant que phénomène linguistique distinct et autonome n'a débuté en langue française qu'au XIX^{e} siècle avec le travail des romanistes allemands *(i.e.* Becker, Mätzner, Diez, Ayer; *cf.* Morel, 1980). Depuis cette époque, les grammaires classiques, guidées par des critères éminemment morphosyntaxiques, ont rangé les propositions concessives parmi les propositions subordonnées adverbiales. Une proposition était concessive si elle contenait une conjonction préalablement classée comme telle

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(i.e. quoique, bien que, malgré que, etc.; *cf.* Grevisse, 1986 [1936]: 1668). A ce trait seul on reconnaissait ce type de phrase. La prééminence de la morphologie dans la grammaire traditionnelle est incontestable.

Le problème s'est posé lorsque les analyses du discours modernes ont montré que la relation concessive pouvait être articulée par des conjonctions *a priori* non concessives, et même s'établir en absence de toute conjonction. Ainsi, à côté d'exemples, disons, classiques ou canoniques que toutes les grammaires accepteraient sans hésiter *(cf.* exemples 1-4):

(1) «Bien que les nuages arrivent et que le grésil se mette à tomber, les sherpas remontent avec Schatz et Noyelle chercher Lachenal au camp III» (Herzog, M., 2005, *Annapurna. Premier 8000,* Paris, Arthaud, p. 364)

(2) «Le liquide est bouillant, quoique à 60º à peine» (Herzog, M., 2005, *Annapurna. Premier 8000,* Paris, Arthaud, p. 301)

(3) «Bien qu'il n'y ait pas de critères rigoureux, il me semble que je souffre moins de la raréfaction de l'oxygène que Lachenal et Rebuffat» (Herzog, M., 2005, *Annapurna. Premier 8000,* Paris, Arthaud, p. 48)

(4) «Le matériel gestuel joue aussi un certain rôle, quoique relativement modeste, dans l'établissement des significations littérales» (Kerbrat-Orecchioni, 1990, *Les intéractions verbales,* I, Paris, Armand Colin, p. 146)

nous pouvons trouver d'autres exemples qui semblent *a priori* plus douteux *(cf.* exemples 5-8):

(5) «La foi orthodoxe demeure ancrée au plus profond du peuple serbe. Or, d'ancestrales coutumes païennes ont traversé les siècles pour se mêler aux fêtes chrétiennes» *(Le Figaro Magazine,* 16/03/2004: 15)

(6) «Hier soir j'écoutais les informations, je regardais LCI. On nous disait qu'il est inadmissible dans un stade de foot de pouvoir dire ‹Bleu, blanc, rouge›, ‹La France aux Français›; il y a un monsieur, Le Pen, qui se permet tous les 1ers mai de le faire avec 10 000 sympathisants dans la rue pour aller acclamer Jeanne d'Arc, et là personne ne trouve rien à dire!» (émission radiophonique *Bourdin and Co,* RMC, 29/11/2006)

(7) «Aux Etats-Unis on imagine que la production d'un film se passe toujours très bien; cela n'a pas été le cas pour vous» (Journal télévisé de 20h de France 2, 16/06/2006)

(8) «C'était la belle ville; je ne sais pas si c'était la vraie vie» (Jacquot, 2004, *A tout de suite)*

Si le caractère concessif de ces exemples peut rester aux yeux de certains un peu vague, tout le monde s'accordera en revanche sur le fait qu'il est pos-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

sible de le paraphraser à l'aide de *pourtant*. Nous noterons alors que la relation concessive exprimée dans l'énoncé n'est pas modifiée; elle est seulement rendue un peu plus explicite grâce à la présence de l'adverbe *(cf.* exemples 5b-8b):

(5) b. La foi orthodoxe demeure ancrée au plus profond du peuple serbe. Pourtant, d'ancestrales coutumes païennes ont traversé les siècles pour se mêler aux fêtes chrétiennes (*Le Figaro Magazine,* 16/03/2004: 15)

(6) b. Hier soir j'écoutais les informations, je regardais LCI. On nous disait qu'il est inadmissible dans un stade de foot de pouvoir dire ‹Bleu, blanc, rouge›, ‹La France aux Français›; il y a un monsieur, Le Pen, qui se permet tous les 1ers mai de le faire avec 10 000 sympathisants dans la rue pour aller acclamer Jeanne d'Arc, et là pourtant personne ne trouve rien à dire! (émission radiophonique *Bourdin and Co*, RMC, 29/11/2006)

(7) b. Aux Etats-Unis on imagine que la production d'un film se passe toujours très bien; pourtant cela n'a pas été le cas pour vous (Journal télévisé de 20h de France 2, 16/06/2006)

(8) b. C'était la belle ville; pourtant je ne sais pas si c'était la vraie vie (Jacquot, 2004, *A tout de suite)*

Or si nous acceptons ces paraphrases, nous devons aussi admettre que la concession ne peut pas être définie par des critères purement morphologiques ou syntaxiques (comme la grammaire traditionnelle le voulait), puisqu'il n'y a pas dans ces énoncés-là *(cf.* exemples 5-8) de connecteur concessif explicite ou une nature syntaxique particulière. Nous attirerons, en outre, l'attention sur le fait que la concession – tout comme d'autres relations grammaticales, *i.e.* l'hypothèse, la causalité, le but, etc. – ne pourra pas être non plus considérée comme un ensemble fermé d'énoncés[1].

A la lumière de ces constats, il paraît évident que la recherche de nouveaux paramètres s'impose si nous voulons caractériser convenablement les énoncés concessifs.

1 Fermé dans le sens où la simple présence d'une conjonction ou d'un adverbe tirés d'une liste que l'on aurait auparavant dressée suffirait pour identifier le genre d'énoncé.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2. Notre perspective: la concession en tant que stratégie discursive

Notre tâche est de trouver ce qui définit les énoncés concessifs, et pour ceci nous devrons chercher ailleurs que dans le domaine de la morphologie ou celui de la syntaxe.

Après avoir examiné en détail un corpus de plus de 2000 énoncés concessifs en langue française et espagnole, nous sommes en mesure de postuler que ce qui caractérise la concession est la transmission d'un certain type de contenu informatif[2]. C'est pour cette raison que nous concevons la concession comme une stratégie discursive spécifique. Nous entendons par «stratégie discursive» l'ensemble de mécanismes dont dispose un locuteur pour atteindre un objectif (linguistique ou cognitif) préalablement établi. Il convient de souligner qu'un même objectif peut être atteint par des moyens très différents et que son accomplissement est indépendant de la réalisation formelle choisie; comme l'affirme Anscombre (2004: 62), «une stratégie discursive fixe certains paramètres, les autres pouvant varier». A notre tour, nous entendons par «stratégie concessive» l'ensemble de mécanismes qui se trouvent à la disposition d'un locuteur pour manifester une opposition partielle entre deux éléments considérés comme contraires, au moins, au moment de l'énonciation; opposition qui, nous le rappelons, n'est pas assujettie à des critères morphologiques ou syntaxiques particuliers. L'exemple suivant illustre cette notion de stratégie discursive et son application au domaine de la concession:

(9) «Ma fin est proche, je le sens, mais cette fin est celle que désirent tous les alpinistes» (Herzog, M., 2005: *Annapurna. Premier 8000,* Paris, Arthaud, p. 386)

(9) a. Ma fin est proche, je le sens. Pourtant cette fin est celle que désirent tous les alpinistes

(9) b. Même si ma fin est proche, je le sens, cette fin est celle que désirent tous les alpinistes

2 Et ceci – il convient de le rappeler – indépendamment de la structure syntaxique ou du connecteur choisi.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(9) c. Ma fin est proche, je le sens. Or, cette fin est celle que désirent tous les alpinistes[3]

De notre point de vue, c'est la composante sémantique qui l'emporte sur les composantes syntaxique ou morphologique lorsqu'il est question d'identifier un énoncé concessif. La présence explicite d'un connecteur dit concessif n'est pas une condition incontournable – tel que nous l'avons vu – pour la mise en place de la stratégie concessive, même si dès l'instant où le connecteur est articulé la stratégie reste instaurée. Par ailleurs, l'actualisation d'un énoncé concessif ne pose non plus aucune contrainte sur sa nature syntaxique: nous avons pu remarquer comment dans l'ensemble d'énoncés concessifs fournis *supra* il y avait toute sorte de structures syntaxiques *(i.e.* coordination – exemples 5-6, subordination – exemples 1-4, juxtaposition – exemples 7-8).

Une fois la prééminence de la sémantique établie, revenons à présent sur le titre de cet article. Si nous l'avons intitulé «Les énoncés concessifs: au-delà de la morphosyntaxe et *en deçà de la sémantique*», c'est parce que le contenu propre aux énoncés concessifs *(i.e.* l'opposition partielle entre deux éléments) n'est pas véritablement codifié par les termes qui composent l'énoncé, mais exprimé par d'autres moyens, non strictement sémantiques.

3. La concession, en deçà de la sémantique

Si ce n'est pas seulement la sémantique, c'est-à-dire, l'information codifiée par les unités de la langue, celle qui détermine le contenu concessif d'un énoncé, nous devrons faire appel à d'autres paramètres pour parvenir à bien caractériser la stratégie concessive: nous devrons alors prendre en considération l'apport de la pragmatique (c'est-à-dire, des éléments reliés au contexte). Nous rejoignons sur ce point les hypothèses de Sperber et Wilson à propos de la communication humaine. Ces deux auteurs prônent que la plupart de nos échanges verbaux constituent des processus de communica-

3 Même s'il existe, certes, des nuances entre ces énoncés, nous pouvons déceler dans tous les quatre une opposition partielle entre deux éléments considérés comme contraires, au moins, au moment de l'énonciation, trait que nous avons défini comme caractéristique des énoncés concessifs; *cf. infra,* pour une explication plus détaillée.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

tion mixtes où se mettent en jeu deux types de contenus (ou d'information, si l'on préfère):

a) un contenu ou une information sémiotique, véhiculée par les unités de la langue et obtenue par décodage,
b) une information contextuelle, que l'on obtient par inférence à partir du contenu préalablement décodé.

Dans le cas des énoncés concessifs *(cf.* exemples 10-11), il y a toujours un élément (*i.e.* le connecteur employé, le sens des deux propositions mises en relation dans l'énoncé, les éléments prosodiques, les éléments cinétiques, etc. – *cf. infra)* qui nous incite, dans un premier moment du processus interprétatif, à extraire un contenu implicite de l'un des deux segments qui composent l'énoncé et que l'on appellera *p*; à son tour, on notera *r* ce contenu implicite obtenu par inférence à partir de p *(cf.* exemples 10a-11a):

(10) «Le liquide est bouillant, quoique à 60º à peine»

(11) «Sarki est effrayé par la vitesse, mais ne tarde pas à se mettre au rythme des sahibs» (Herzog, M., 2005, *Annapurna. Premier 8000,* Paris, Arthaud, p. 166)

(10) a. Le liquide est bouillant (*p*)

↓

il est à 100º C (*r*)

(11) a. Sarki est effrayé par la vitesse [des sahibs] (*p*)

↓

il ne peut pas se mettre à leur rythme (*r*)

Ce contenu implicite *r* entre en opposition avec un autre contenu qui peut être: soit le contenu véhiculé par l'autre segment de l'énoncé, que l'on appellera *q (cf.* exemple 10b); soit un autre contenu implicite que l'on extrait de *q* et que l'on nommera *r' (cf.* exemple 11b):

(10) b. Le liquide est bouillant, quoique à 60º à peine

p ⟷ *q*

↓

r

Il est à 100º

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(11) b. Sarki est effrayé par la vitesse, mais ne tarde pas à se mettre au rythme des sahibs

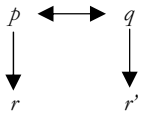

Dans un deuxième moment du processus interprétatif, le même élément qui a déclenché l'inférence de *r* entraîne sa réfutation, en vertu de sa moindre pertinence dans la situation de communication examinée *(cf.* exemples 10b-11b):

(10) c. Le liquide est bouillant, quoique à 60° à peine

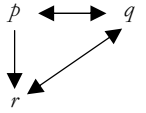

Il est à 100°

(11) c. Sarki est effrayé par la vitesse, mais ne tarde pas à se mettre au rythme des sahibs

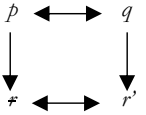

Il ne peut pas se mettre à leur rythme Il peut se mettre à leur rythme

Grâce à ce double mouvement, l'opposition entre contenus est résolue à l'intérieur du processus communicatif, sans jamais le transcender (d'où le fait que nous parlons d'opposition partielle[4]).

L'intérêt discursif de la stratégie concessive est de souligner qu'une conclusion qui pourrait *a priori* être inférée à partir de l'un des contenus véhiculés par l'énoncé ne joue pas de rôle dans le cadre communicatif considéré.

4 Et non pas d'opposition totale, comme serait le cas dans *Il n'est pas venu à 3 heures, mais à 5 heures, Il n'est pas belge, mais suisse,* etc.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

4. Moyens de transmission d'un contenu concessif en français contemporain

Parvenus à ce stade de l'analyse des énoncés concessifs, il serait intéressant de connaître les différents éléments qui interviennent dans la genèse de ce genre d'énoncés. Après avoir examiné notre corpus d'énoncés concessifs, nous pouvons signaler qu'il faut prendre en compte trois types d'éléments:

a) la présence explicite (ou pas) d'un connecteur concessif dans l'énoncé. Nous avons constaté ci-dessus que, mis à part le connecteur concessif *(cf.* exemple 12.1), nous pouvons trouver des énoncés concessifs qui comportent un connecteur *a priori* non concessif *(cf.* exemple 12.2), des énoncés qui ne contiennent aucun connecteur *(cf.* exemple 10.3) et des énoncés qui sont tout simplement juxtaposés *(cf.* exemple 10.4):

   (12) 1. connecteur concessif: «Bien que n'ayant jamais fait partie de la maison, nous nous sentons, en tant que Clermontois, plus ‹Bibs› que jamais, et tenions à vous exprimer nos condoléances» (<www.lefigaro.fr/reportage/ 20060601. FIG000000119_l_adieu_ douloureux_ de_clermont_a_edouard_michelin.html>)

   (12) 2. connecteur non concessif: «Si la foi orthodoxe demeure ancrée au plus profond du peuple serbe, d'ancestrales coutumes païennes ont traversé les siècles pour se mêler aux fêtes chrétiennes» *(Le Figaro Magazine,* 16/03/2002: 15)

   (12) 3. absence de connecteur: «[Il n'est pas question de tenir, sur cette langue dite des cités […], un discours de mépris stigmatisant son irrespect des règles lexicales et grammaticales. Mais] il n'est pas non plus question, au nom de je ne sais quel droit à la différence […] d'ignorer qu'elle prive ceux dont elle est le seul instrument de parole d'exercer leur droit légitime de laisser sur les autres et sur le monde une trace, aussi légère soit-elle» *(Le Figaro Magazine,* 16/03/2002: 42)

   (12) 4. énoncés juxtaposés: «Aux Etats-Unis on imagine que la production d'un film se passe toujours très bien, cela n'a pas toujours été le cas pour vous» (Journal télévisé de 13h de France 2, 16/06/2006)

b) la nature des contenus sémantiques véhiculés par l'énoncé: il faudrait élucider s'il s'agit de deux contenus sémantiquement opposées (*i.e.* des contenus qui s'opposent en langue; *cf.* exemple 13.1), ou bien de deux contenus contextuellement opposés (*i.e.* ils s'opposent dans le cadre

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

concret de la situation de communication, mais pas nécessairement en dehors de celui-ci; *cf.* exemple 13.2[5]).

(13) 1. «Le liquide est bouillant, quoique à 60º à peine» (Herzog, M., 2005, *Annapurna. Premier 8000,* Paris, Arthaud, p. 301)
Etre bouillant *vs* être à 60º C

(13) 2. «Même si je suis le roi des menteurs, même si je n'ai rien à foutre de Charles et toi, je suis pas un crétin» (Frank, 1994, *Elles n'oublient jamais)*
Etre le roi des menteurs *vs*?? être un crétin

c) nous avons enfin remarqué que, dans certains cas, des éléments additionnels comme la prosodie, la cinétique, etc. jouent un rôle important dans la genèse de la stratégie concessive.

Suite à nos observations, nous avons dressé un premier tableau où nous avons noté l'ensemble d'éléments que nous venons de mentionner, ainsi que leurs combinaisons *a priori* possibles *(NB.* Remarquons que le signe + signale une combinaison possible et le signe – signale l'absence de cette possibilité):

Type de connecteur	Incompatibilité sémantique entre cont.	Eléments additionnels
Connecteur concessif	+/–	+/–
Connecteur non concessif	+/–	+/–
Absence de connecteur	+/–	+/–
Enoncés juxtaposés	+/–	+/–

Tableau 1. Eléments et combinaisons possibles.

Nous avons par la suite vérifié sur le corpus d'énoncés concessifs authentiques dont nous disposions quelles combinaisons s'avéraient réellement possibles. Nous avons alors esquissé ce deuxième tableau, qui recueille seulement les combinaisons attestées:

5 Cela ne va pas sans rappeler la distinction entre concession logique et concession argumentative de Moeschler et de Spengler (1982).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Type de connecteur	Incompatibilité sémantique entre cont.	Eléments additionnels
Connecteur concessif	+/–	–
Connecteur non concessif	+	–
Absence de connecteur	+	+/–
Enoncés juxtaposés	+	+

Tableau 2. Eléments et combinaisons attestées.

Il en résulte, en somme, qu'il existe cinq façons différentes de transmettre un contenu concessif en langue française contemporaine. Les éléments prosodiques, cinétiques et autres éléments additionnels n'étant en aucun cas des éléments déterminants, les cinq combinaisons possibles restent les suivantes:

1. + contenus opposés, + connecteur concessif: «Elle se dit que son émigration, bien qu'imposée de l'extérieur, contre sa volonté, était peut-être, à son insu, la meilleure issue à sa vie» (Kundera, M., 2005, *L'ignorance,* Paris, Folio, p. 30)

2. – contenus opposés, + connecteur concessif: «Même si je suis le roi des menteurs, même si je n'ai rien à foutre de Charles et toi, je suis pas un crétin» (Frank, 1994, *Elles n'oublient jamais)*

3. + contenus opposés, – connecteur concessif: «Si la foi orthodoxe demeure ancrée au plus profond du peuple serbe, d'ancestrales coutumes païennes ont traversé les siècles pour se mêler aux fêtes chrétiennes» *(Le Figaro Magazine,* 16/03/2002: 15)

4. + contenus opposés, – connecteur (pas de connecteur du tout): «[Il n'est pas question de tenir, sur cette langue dite des cités […], un discours de mépris stigmatisant son irrespect des règles lexicales et grammaticales. Mais] il n'est pas non plus question, au nom de je ne sais quel droit à la différence […] d'ignorer qu'elle prive ceux dont elle est le seul instrument de parole d'exercer leur droit légitime de laisser sur les autres et

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

sur le monde une trace, aussi légère soit-elle» *(Le Figaro Magazine,* 16/03/2002: 42)

5. + contenus opposés, + énoncés juxtaposés: «Aux Etats-Unis on imagine que la production d'un film se passe toujours très bien, cela n'a pas toujours été le cas pour vous» (Journal télévisé de 13h de France 2, 16/06/2006)

A mode de bilan de notre étude, nous pouvons signaler que l'on dispose *grosso modo* de deux façons d'engendrer un énoncé concessif:

a) Avoir recours à un connecteur considéré comme concessif *(i.e. bien que, quoique, malgré, pourtant,* etc.*).*

b) Avoir recours à des contenus sémantiquement opposés.

L'avantage de notre point de vue sur celui de la grammaire traditionnelle est que celui-là se révèle plus large et comprend un éventail de possibilités beaucoup plus vaste et nuancé que la grammaire traditionnelle (car celle-ci n'admettrait que les possibilités 1 et 2 du tableau 2; ou si l'on préfère elle accepterait l'option (a) d'engendrer un énoncé concessif, et non pas (b)[6]).

5. Conclusion

Revenant en ce moment aux questions initiales de notre article, l'examen que nous avons entrepris dans le domaine de l'expression de la concession en langue française nous permet de conclure à la prééminence des éléments sémantiques et pragmatiques sur les éléments morphologiques ou syntaxiques. Nous avons montré comment dès l'instant même où un certain type de contenu informatif est mis en place la relation concessive est aussitôt actualisée.

Ces observations nous emmènent à penser que la sémantique et la pragmatique devraient également prendre le dessus sur la morphologie ou

6 Pour l'étude jusqu'à présent la plus complète sur les moyens d'expression de la concession en français contemporain, *cf.* Morel (1980).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

la syntaxe lorsqu'il est question d'identifier d'autres types de relations grammaticales *(i.e.* l'hypothèse, la causalité, le but, etc.).

Références bibliographiques

Anscombre, J.-C. (2004): «Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif en français contemporain», *in* Donaire, M.L. (éd.): *Dynamiques concessives/Dinámicas concesivas,* Madrid, Arrecife, 41-74.

Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1977): «Deux *mais* en français?», *Lingua,* 43, 23-40.

–, (1983): *L'argumentation dans la langue,* Liège, Bruxelles, Pierre Mardaga.

Blakemore, D. (1987): *Semantic Constraints on Relevance,* Oxford, Blackwell.

–, (2002): *Relevance and Linguistic Meaning,* Cambridge, Cambridge University Press.

Donaire, M.L. (éd.) (2004): *Dynamiques concessives/Dinámicas concesivas,* Madrid, Arrecife.

Ducrot, O. (1984): *Le dire et le dit,* Paris, Les Editions de Minuit.

–, (1991/1972): *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique,* Paris, Hermann.

Ducrot, O. *et al.* (1980): *Les mots du discours,* Paris, Les Editions de Minuit.

Fillmore, J. & Langendoen, D.T. (éds.) (1971): *Studies in Linguistics Semantics,* New York, Holt.

Grevisse, M. (1986/1936): *Le Bon Usage,* Louvain-la-Neuve, DeBoeck-Duculot.

Lakoff, R. (1971): «If's, And's and But's about Conjunction», *in* Fillmore, J. & Langendoen, D.T. (éds.): *Studies in Linguistics Semantics,* New York, Holt, 114-149.

Luscher, J.-M. (1993): «La marque de connexion complexe», *Cahiers de Linguistique Française,* 14, 173-188.

Martín Zorraquino, M. A. & Montolío Durán, E. (coords.) (1998): *Los marcadores del discurso. Teoría y análisis,* Madrid, Arco Libros.

Martínez Álvarez, J. (1983): «Grupos oracionales y oraciones adversativas», *in Serta Philologica F. Lázaro Carreter,* vol. I, Madrid, Cátedra, 363-368.

Moeschler, J. & De Spengler, N. (1981): «*Quand même:* de la concession à la réfutation», *Cahiers de Linguistique Française,* 2, 93-112.

–, (1982): «La concession ou la réfutation interdite. Approches argumentative et conversationnelle», *Cahiers de Linguistique Française,* 4, 7-36.

Montolío Durán, E. (1998): «La teoría de la relevancia y el estudio de los marcadores discursivos», *in* Martín Zorraquino, M. A. & Montolío Durán, E. (coords.) (1998): *Los marcadores del discurso. Teoría y análisis,* Madrid, Arco Libros, 93-119.

Morel, M.-A. (1980): *Etude sur les moyens grammaticaux et lexicaux propres à exprimer une concession en français contemporain,* Paris, Université La Sorbonne Nouvelle – Paris III.

–, (1996): *La concession en français,* Paris, Ophrys.

Portolés, J. (1993): «La distinción entre los conectores y otros marcadores de discurso en español», *Verba,* 20, 141-170.

–, (1995): «Diferencias gramaticales y pragmáticas entre los conectores discursivos: *pero, sin embargo* y *no obstante*», *Boletín de la Real Academia Española,* LXXV, 231-269.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

–, (1998a): *Marcadores del discurso,* Madrid, Ariel.
–, (1998b): «La teoría de la argumentación en la lengua y los marcadores del discurso», *in* Martín Zorraquino, M. A. & Montolío Durán, E. (coords.): *Los marcadores del discurso. Teoría y análisis,* Madrid, Arco Libros, 71-91.
Roulet, E., Auchlin, A., Moeschler, J., Rubattel, C. & Schelling, M. (1991/1985): *L'articulation du discours en français contemporain,* Berne, Peter Lang.
Sperber, D. & Wilson, D. (1986): *Relevance. Communication and Cognition,* Londres, Basil Blackwell.
–, (1990): «Retórica y pertinencia», *Revista de Occidente,* 115, 5-26.
Teso Martín, E. del (1998): *Contexto, situación e indeterminación,* Oviedo, Universidad de Oviedo.
Wilson, D. & Sperber, D. (1990): «Forme linguistique et pertinence», *Cahiers de Linguistique Française,* 11, 13-35.
–, (1993): «Linguistic Form and Relevance», *Lingua,* 90, 1-25.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

La pertinence et la hiérarchie des niveaux de représentation linguistique dans la description des diathèses verbales

Christel LE BELLEC
CLLE-ERSS – CNRS & Université de Toulouse-Le Mirail

Introduction

La relation hiérarchique entre les trois niveaux de description linguistique, qui sont au cœur du débat, à savoir: la sémantique, la syntaxe et la morphologie, est très variable selon le cadre théorique dans lequel on se place et selon le phénomène décrit. Nous défendrons dans ce travail l'existence de la relation: sémantique > syntaxe > morphologie, avec l'ajout d'un quatrième niveau pertinent, en amont de ces trois niveaux, à savoir la pragmatique.

Nous argumenterons que les niveaux syntaxique et morphologique sont déterminés par les niveaux pragmatique et sémantique, c'est-à-dire que des fonctions pragmatiques et sémantiques assignées à ces deux premiers niveaux sont responsables de l'assignation de certaines fonctions syntaxiques, lesquelles sont susceptibles à leur tour de déclencher la présence de certains marqueurs au niveau morphologique.

Notre analyse se situera dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle Discursive (proposée par Hengeveld & Mackenzie en 2004, puis 2008 pour la dernière version du modèle) qui établit une hiérarchie entre les niveaux de description linguistique, comme suit: pragmatique > sémantique > morphosyntaxe.

Dans un premier temps nous présenterons à grands traits le modèle de Grammaire Fonctionnelle Discursive, et notamment son organisation hiérarchique, puis nous montrerons chaque influence d'un niveau supérieur sur un niveau inférieur, à l'aide de la description d'une ou plusieurs diathèses verbales.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1. La Grammaire Fonctionnelle Discursive

La Grammaire Fonctionnelle Discursive (GFD) est un modèle récent proposé par Hengeveld et Mackenzie en 2004 (pour la nouvelle architecture) et qui fait suite au modèle de Grammaire Fonctionnelle de Dik (1989 et 1997 pour la deuxième édition).

Le modèle de Dik de Grammaire Fonctionnelle présentait une organisation hiérarchique des différents niveaux de description linguistique, comme suit:

(1) sémantique > syntaxe > pragmatique

Selon cette organisation, seules les fonctions sémantiques sont capables de déterminer l'assignation des fonctions syntaxiques. Cette assignation se fait d'après une hiérarchie universelle des fonctions sémantiques (Dik, 1997) qui consiste à montrer qu'à travers les langues, l'assignation des fonctions nucléaires (sujet et objet direct) devient de plus en plus difficile au fur et à mesure que l'on s'éloigne et les constructions résultantes deviennent de plus en plus marquées:

	Ag	>	Go	>	Rec	>	Ben	>	Instr	>	Loc	>	Temp
Suj	+	>	+	>	+	>	+	>	+	>	+	>	+
Obj			+	>	+	>	+	>	+	>	+	>	+

Figure 1. Hiérarchie des fonctions sémantiques.

Ainsi, d'après cette échelle, si pour une langue donnée, la fonction Sujet peut être assignée aux arguments à fonction Ag (Agent), Go (Goal), Rec (Récepteur ou Destinataire), Ben (Bénéficiaire), mais pas à Instr (Instrument), alors cette langue ne pourra assigner la fonction Sujet aux fonctions restantes, à savoir Loc (Locatif) et Temp (Temporel), son accessibilité s'arrêtera à Ben. Ainsi, le premier candidat pour recevoir la fonction sujet est l'Agent et les possibilités décroissent au fur et à mesure que l'on va vers la droite. Il en va de même pour la fonction Objet.

Par exemple, en français la fonction sémantique Goal peut normalement recevoir la fonction Objet direct dans une construction passive, comme dans:

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(2) Les manifestants ont molesté le ministre (Go)

En revanche, la fonction Rec (ou Destinataire) ne peut se voir assigner la fonction Objet direct en français, son accessibilité s'arrête donc à Go, contrairement à l'anglais qui peut assigner la fonction Objet direct tant au Goal qu'au Destinataire:

(3) The boy gave the flowers (Go) to the girl
«Le garçon a donné les fleurs à la fille»

(4) The boy gave the girl (Dest) the flowers
*«Le garçon a donné la fille les fleurs»

Cette échelle est remarquable par sa portée universelle, mais reste le problème de la hiérarchie des niveaux. En effet, si les fonctions syntaxiques sont assignées avant les fonctions pragmatiques, alors comment montrer l'influence des facteurs pragmatiques sur l'assignation des fonctions syntaxiques?

Si l'on revient à la hiérarchie proposée en (1), il n'y a aucun moyen de déterminer les fonctions syntaxiques grâce aux facteurs pragmatiques et l'on sait combien la pragmatique influe sur la syntaxe *(cf.* Lambrecht, 1994). Cette hiérarchie a donc été remaniée au sein de la nouvelle architecture du modèle, à savoir la GFD, en proposant l'ordre suivant:

(5) pragmatique > sémantique > morphosyntaxe

Les deux premiers niveaux représentent ce qui résulte d'un choix (abstrait) de la part du locuteur, alors que le niveau morphosyntaxique représente les conséquences linguistiques de ce choix, la marque visible et concrète de ce choix au niveau de l'encodage.

Cette hiérarchie montre bien l'influence que peut avoir la pragmatique sur la syntaxe. Toutefois, la fusion des niveaux syntaxique et morphologique en un unique niveau (la morphosyntaxe) nous semble problématique, car comme nous le verrons plus loin, certains faits syntaxiques sont à même de déclencher des phénomènes purement morphologiques. La hiérarchie préconisée serait donc la suivante:

(6) pragmatique > sémantique > syntaxe > morphologie

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Dans ce travail nous nous attacherons donc à démontrer la validité de cette hiérarchie à travers l'analyse et la description de quelques constructions et phénomènes se rapportant tous à la diathèse verbale[1].

2. Pragmatique > syntaxe

2.1. La construction passive

La construction passive canonique (en *être* suivi du participe passé) résulte de l'assignation de certaines fonctions pragmatiques, notamment la topicalisation de l'argument à fonction d'objet direct dans la structure active (Gaatone, 1998; Rasmussen, 1996). Cette fonction topicale déclenche au niveau syntaxique la réalisation de cet argument par la fonction sujet, et l'autre argument (à fonction sujet dans la structure active) devient facultatif précédé de la préposition *par*.

Nous entendons par topicalisation, l'ancrage dans le contexte discursif, c'est-à-dire qu'un référent déjà introduit dans le discours, qui est présent dans la mémoire des interlocuteurs, se verra plus facilement topicalisé qu'un référent qui est mentionné pour la première fois ou qui n'est pas connu de l'interlocuteur. Ainsi, si l'on prend la paire de phrases (7) et (8), on constate que l'exemple (8) qui met en position sujet le référent nouveau *une matière grenue* est pragmatiquement déviante, contrairement à l'exemple (7), où le constituant *les yeux,* qui est déjà mentionné dans la subordonnée, est topicalisé dans la principale qui le suit, puisqu'il est repris par le pronom sujet *ils:*

(7) Quand il ouvre *les yeux* au réveil *ils* sont obstrués par une matière grenue, scintillante, d'un blanc grisâtre et opaque. (Simon, C., *Les géorgiques,* 1981)

(8) #Quand il ouvre *les yeux* au réveil une matière grenue *les* obstrue, […]

1 Nous entendons par «diathèse verbale» un ensemble de phénomènes syntaxiques qui résultent d'une structuration particulière de l'information et qui modifient l'organisation sémantique et syntaxique des arguments autour du verbe et en affectent sa morphologie (par la présence d'auxiliaires ou de semi-auxiliaires, de pronoms ou de particules).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

D'un point de vue sémantique, ces deux phrases assignent exactement les mêmes fonctions sémantiques à leurs arguments, elles ont donc le même sens, seul change l'ordre des constituants (qui est pragmatiquement pertinent) et la forme du verbe *(cf.* forme passive *vs* active).

Cette structuration particulière de l'information correspond à une tendance, chez tout locuteur, à placer en première position un élément topical, c'est-à-dire qui fait l'objet d'un développement, et cette première position correspond bien souvent sur le plan syntaxique à la fonction sujet, d'où l'utilisation de la construction passive pour la topicalisation.

De plus, les arguments à l'intérieur du syntagme verbal ont tendance à être focalisés, ainsi que tous les constituants qui sont rejetés en fin de phrase, ce qui correspond également à une tendance générale dans les langues *(cf.* Lambrecht, 1994).

Simultanément à la topicalisation, il peut donc y avoir focalisation du groupe introduit par la préposition *par*. En effet, à la question présentée en (9), on peut trouver une réponse sous forme d'une construction clivée (qui est certainement la plus courante) en (9a), mais on peut également avoir une réponse sous la forme d'une phrase passive avec focalisation du premier argument du verbe en (9b):

(9) Qui a réalisé ce film?
a. C'est Pedro Almodovar qui l'a réalisé
b. Il a été réalisé par Pedro Almodovar
c. #Pedro Almodovar a réalisé ce film

Ce type de focalisation, tel que présenté en (9a) et (9b), vient compléter l'écart informationnel présenté dans la question. La réponse (9c) ne convient pas (pragmatiquement parlant) car elle ne met pas en focus l'information attendue par l'interlocuteur, le constituant *Pedro Almodovar* est présenté comme le topique de la phrase et la prédication comme le commentaire à propos de ce topique, ce qui vient contredire l'attente d'information présentée par la question.

Pour expliquer ces changements respectivement syntaxiques (ordre des mots, fonctions syntaxiques) et morphologiques (forme du verbe), on a recours à la pragmatique, qui est responsable de ces modifications, par l'assignation de la fonction topique à l'argument à fonction sujet.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2.2. La construction impersonnelle

Concernant les constructions impersonnelles, c'est-à-dire celles dont le sujet est un pronom explétif, vide de référence: *il,* elles sont également dues à l'assignation d'une fonction pragmatique, non plus celle de topique comme pour le passif mais celle de focus. Elles serviraient à présenter un référent nouveau et toute la proposition se verrait assigner la fonction focus:

(10) Il est arrivé plusieurs personnes en même temps

En effet, en tant que phrase thétique (où tout est asserté), elle peut apparaître au tout début d'un discours puisqu'elle ne présuppose aucune information, le contenu de l'énoncé étant entièrement nouveau. De ce fait, elle peut répondre à une question générale du type *Que s'est-il passé?,* mais ne peut répondre à une question qui présuppose l'arrivée de quelqu'un, alors que sa contrepartie non marquée (ou personnelle) le peut:

(11) Qui est arrivé?
a. Des gens sont arrivés
b. #Il est arrivé des gens

La construction impersonnelle sert expressément à introduire des nouveaux référents qui sont généralement codés par des SN indéfinis, on comprend alors pourquoi les articles définis et démonstratifs sont inacceptables dans ce type de construction, puisqu'ils réfèrent typiquement à des référents identifiables:

(12) a. Il va venir des enfants
b. *Il va venir ces/les enfants (Cadiot, 1992)

Les phrases thétiques se caractérisent également par le fait qu'elles n'ont pas de prédication (contrairement aux phrases catégoriques structurées en topique/focus). Dans les constructions impersonnelles l'absence de prédication est rendue manifeste par l'absence d'accord du verbe avec son argument. De plus, l'absence de prédication sur le plan pragmatique est parallèle à l'absence de structure syntaxique de prédication. En effet, si l'on compare la paire de phrases suivante:

(13) a. Il n'est pas venu beaucoup de gens
b. Beaucoup de gens ne sont pas venus (Kesik, 1985)

Dans la phrase non marquée (13b), il y a une négation de prédicat et dans la phrase impersonnelle, une négation de phrase, ce qui montre que la phrase

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

non marquée comporte une structure de prédication tandis que la phrase impersonnelle n'en a pas, du fait de la postposition du complément *beaucoup de gens*. L'absence de prédication dans la construction impersonnelle est renforcée par le fait que l'on ne peut amener simultanément un référent à l'existence et dire quelque chose à son propos, c'est pourquoi bien souvent le référent introduit fera l'objet d'une prédication dans la suite du discours, mais jamais dans la construction impersonnelle qui a pour but de l'introduire.

Du fait de l'assignation de la fonction focus à toute la proposition, l'argument unique du verbe ne peut recevoir la fonction sujet, incompatible avec la fonction focus, et se voit donc rejeté en fin de phrase, à droite du verbe. La place du sujet étant vide, c'est le pronom explétif *il* qui vient combler l'absence de sujet référentiel.

3. Sémantique > syntaxe: l'exemple des compléments en *à* et *par* dans la construction causative

La construction causative en *faire* suivi d'un verbe à l'infinitif connaît différentes configurations syntaxiques, en raison notamment du nombre de participants à l'œuvre et des rôles sémantiques attachés à ces derniers. Ainsi, si le verbe enchâssé requiert deux arguments, comme le verbe *lire* dans *Jean a lu la lettre,* l'Agent initial se verra réaliser syntaxiquement, soit en un complément en *à,* soit en *par,* comme dans les phrases:

(14) a. Marie a fait lire la lettre à Jean
b. Marie a fait lire la lettre par Jean

Comrie (1976) a formulé une hypothèse syntaxique réglant l'apparition de ces compléments, partant du principe que le Causataire doit occuper la première position syntaxique encore disponible dans la CC, selon une hiérarchie universelle des relations grammaticales:

(15) Sujet > Objet Direct (OD) > Objet Indirect (OI) > Oblique

Cela signifie que le Causataire devient OD en l'absence d'OD dans la construction; s'il y a déjà un OD, il devient OI, et en présence d'un OD et d'un OI à la fois, il devient complément Oblique précédé de la préposition *par*.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Cette hypothèse, dont la portée est incontestablement universelle, trouve cependant des exceptions, notamment le fait que le Causataire devient souvent complément en *par*, même en l'absence d'OI:

(16) J'ai fait accompagner les enfants par la nourrice/*à la nourrice

Cette exception est traitée en terme de «démotion étendue» (de l'anglais «extended demotion») par Comrie, qui autorise le Causataire à être dégradé de la position qui lui était prédite, en l'occurrence celle d'OI, à celle d'Oblique.

Malgré la portée remarquable de cette échelle, on peut déplorer que ce phénomène soit traité comme une exception, étant donné sa fréquence d'apparition.

De plus, si des raisons uniquement syntaxiques étaient censées déclencher les compléments en *à* et *par,* comme le stipule cette échelle, alors on ne pourrait pas prévoir que les deux alternatives sont possibles pour un même verbe et que les constructions résultantes signalent des différences de sens, comme pour les exemples (14a) et (14b)[2].

Nous argumenterons que la réalisation syntaxique du Causataire dans ce type de construction résulte en réalité d'une relation sémantique particulière entre l'argument sujet de la construction (le Causateur) et le Causataire.

Ainsi, s'il y a relation d'autorité entre le Causateur et le Causataire *(cf.* Cannings & Moody, 1978), alors le Causataire sera réalisé en un complément en *à,* et s'il y a relation de substitution entre le Causateur et le Causataire, alors ce même complément sera réalisé en *par* (Le Bellec, 2008).

La paire d'exemples suivante révèle ainsi de façon assez claire la différence de relation entre les deux participants:

(17) a. Le professeur a fait traduire le texte *aux* élèves
b. Le professeur a fait traduire le texte *par* les élèves

Dans l'exemple (17a), le Causataire est ressenti comme contraint de faire l'action imposée par le Causateur, par une certaine autorité qui est conférée au Causateur, soit par son statut, soit par la situation. Dans cet exemple, cette autorité lui est conférée par le statut de professeur relativement à celui des élèves.

2 Les différences sémantiques entre ces deux phrases consistent à ce que dans (14a) Marie a donné la lettre à Jean pour qu'il la lise, alors que dans (14b) Marie a fait en sorte que Jean lise la lettre à sa place.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Dans l'exemple (17b), en revanche il n'y a pas cette relation d'autorité, le référent du sujet délègue la tâche ou l'action à un tiers qui est en mesure de la prendre en charge, de par sa compétence ou sa disponibilité. Le Causataire est donc conçu comme un substitut du référent du sujet, une personne à son égal, ce qui lui donne une plus grande autonomie dans la réalisation de l'action. Par ce statut de substitut, le Causataire acquiert un certain contrôle sur l'événement dénoté par le verbe et une certaine responsabilité qui est absente dans la construction avec le complément en *à*[3].

4. Sémantique > morphologie: l'exemple de la construction en *se faire*

Afin de voir l'influence de la sémantique sur la morphologie nous prendrons l'exemple de la construction passive en *se faire*.

Nous postulerons que la construction passive en *se faire* résulte de l'assignation d'une fonction sémantique particulière à l'argument qui devient sujet (en plus des fonctions pragmatiques que l'on a vues plus haut pour la passive canonique) et qui provoque au niveau morphologique la présence du semi-auxiliaire *se faire,* homonyme de la construction causative pronominale. Si l'on avait l'inverse, c'est-à-dire le niveau morphologique alimentant le niveau sémantique, alors comment interpréter les différences sémantiques entre les deux phrases suivantes?

(18) a. Il s'est fait écraser par un camion-citerne
b. Il s'est fait rire toute la soirée

En effet, dans (18a) on a une interprétation passive où le sujet a un rôle de Patient, alors que dans (18b) on a une interprétation causative pronominale, où le sujet a un rôle d'Agent (et à la fois de Patient puisque le procès est réfléchi). Il faut donc prévoir l'existence d'un auxiliaire du passif en *se faire*

3 Ceci rejoint les remarques de Riegel *et al.* (2002), qui parlent plus généralement d'une relation directe entre le référent du sujet et celui du complément en *à,* tandis que dans l'autre construction, le référent du sujet est indirectement à l'origine du procès effectué par le référent du complément en *par*.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

n'ayant plus du tout les mêmes propriétés sémantiques que le pronom réfléchi *se* accompagné du verbe causatif *faire.*

Une preuve de l'existence d'une construction passive en *se faire,* en opposition à une construction causative, est que l'on ne peut remplacer le sujet par un tiers participant qui serait responsable du procès (tout en conservant le sens de la phrase initiale) (ex. 19b), ce qui est en revanche possible pour la construction causative pronominale (ex. 20b) puisqu'elle implique deux rôles sémantiques, l'Agent et le Patient qui peuvent être distribués sur deux arguments référentiellement distincts (exemples de Kupferman, 1995):

(19) a. Elle s'est fait agresser par Sam
b. *On l'a fait agresser par Sam

(20) a. Elle s'est fait rire
b. On l'a fait rire

Ce qui nous permet de considérer *se faire* comme un auxiliaire du passif est que le verbe *faire* a perdu son sens causatif, il est sémantiquement vide et est interchangeable avec le passif canonique en *être* suivi du participe passé:

(21) a. Jean s'est fait renvoyer de son travail
b. Jean a été renvoyé de son travail

La construction en *se faire* est toutefois plus contrainte que la passive canonique, car elle n'accepte que des sujets humains et elle contient une particularité sémantique qui n'est pas présente avec le passif canonique. En effet, il semblerait que la passive en *se faire* impliquerait, non pas la responsabilité du référent du sujet de la construction, comme cela a largement été avancé dans la littérature (Tasmowski & Van Œvelen, 1987; Gaatone, 1983), mais plutôt une plus grande implication du référent du sujet dans le procès, une réelle affectation qui n'est pas aussi forte avec la passive canonique, qui est ressentie comme plus neutre quant à l'affectation.

C'est la raison pour laquelle la phrase (23) ci-dessous au passif canonique paraît étrange, puisqu'elle n'implique pas forcément que le référent du sujet soit entièrement brûlé au point d'en être mort, alors que la passive en *se faire* évoque l'idée d'une mort consécutive à la destruction par le feu:

(22) Le démon me souffle que les fidèles qui se font brûler ne ressusciteront pas (Biancotti)

(23) […]? les fidèles qui sont brûlés ne ressusciteront pas

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

La prédominance du niveau sémantique sur le niveau morphologique nous permet donc de distinguer sémantiquement les deux constructions homonymes: la construction passive en *se faire* et la construction causative pronominale.

5. Pragmatique + syntaxe > morphologie

Un phénomène particulièrement révélateur et pertinent pour justifier la suprématie de la syntaxe (enrichie de la pragmatique) sur la morphologie et de leur réelle scission concerne le phénomène d'accord du participe passé.

En effet, l'accord du participe passé (phénomène morphosyntaxique affectant la morphologie flexionnelle du verbe) a lieu selon certaines fonctions assignées conjointement aux niveaux pragmatique et syntaxique.

Ainsi, nous argumenterons qu'un élément portant les fonctions topique (au niveau pragmatique) et sujet ou objet direct (au niveau syntaxique) sera coréférencié par un morphème flexionnel sur le participe passé du verbe (Le Bellec, 2009). Par exemple:

(24) Ces lettres, vous les avez toutes écri*tes*

(25) Ces lettres ont été écri*tes* par vous

En effet, selon Lazard (1994), l'accord verbe-actant (qui inclut l'accord sujet-verbe et l'accord objet-participe passé) a pour fonction d'assurer la liaison entre des termes disjoints, c'est-à-dire qui ne se situent pas dans le même membre de visée; autrement dit, ces termes font partie de deux constituants ayant une fonction pragmatique différente (topique ou focus).

Ceci est vrai du sujet puisqu'il est typiquement dissocié du verbe (selon Lambrecht, 1994 et Dik, 1997, le sujet est un topique par défaut) et le verbe s'accorde systématiquement avec lui; quant à l'objet direct, il est lié au verbe dans sa position canonique, mais s'il est topicalisé (mis dans une position où il aura la fonction topique) et donc disjoint du verbe, alors il déclenchera sur le participe passé la présence d'un indice argumental qui le coréférencie.

Ce phénomène est présent notamment dans certaines diathèses verbales et a lieu par exemple lorsque le verbe est au passif (ex. 26). En revanche, si

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

le sujet est un pronom explétif dans une construction impersonnelle, l'accord est impossible (ex. 27) (le sujet n'étant pas topical):

(26) Ces fautes ont été fait*es* par tous les élèves

(27) Il est arrivé/*arrivés des invités

On peut démontrer le caractère focal du complément postposé au verbe de l'exemple (27) puisque l'utilisation de *quant à* est impossible:

(28) # Quant à des invités, ils sont arrivés

Le phénomène d'accord du participe passé s'explique donc grâce à la conjonction des fonctions au niveau pragmatique (fonction topique) et syntaxique (fonctions sujet et objet direct), qui vont déclencher la présence d'indices de personne et de nombre sur le participe passé du verbe, au niveau morphologique.

6. Conclusion

L'examen des diathèses verbales nous a permis de postuler diverses articulations entre chacun des niveaux de description linguistique, que l'on peut schématiser à l'aide de la figure suivante:

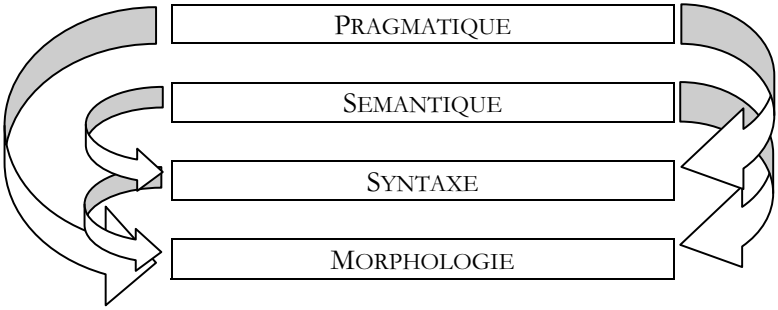

Figure 2. Articulations des niveaux de description linguistique.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Références bibliographiques

Cadiot, P. (1992): «Matching syntax and pragmatics: a typology of topic and topic-related constructions in spoken French», *Linguistics,* 30, 57-88.

Cannings, P. & Moody, M.D. (1978): «A semantic approach to causation in French», *Lingvisticæ Investigationes,* 2, 2, 331-362.

Comrie, B. (1976): «The syntax of causative constructions: cross-language similarities and divergences», *in* Shibatani, M. (éd.): *Syntax and Semantics,* vol. 6, *The Grammar of Causative Constructions,* New York, Academic Press, 261-312.

Dik, S.C. (1997): *The Theory of Functional Grammar,* vol. 1, *The structure of the clause* (2e édition, éditée par K. Hengeveld), Berlin, New York, Mouton de Gruyter.

Gaatone, D. (1983): «Le désagréable en syntaxe», *Revue Romane,* 18, 161-174.

–, (1998): *Le passif en français,* Paris, Bruxelles, Duculot.

Hengeveld, K. & Mackenzie, J.L. (2008): *Functional Discourse Grammar: A typologically-based theory of language structure,* Oxford, Oxford University Press.

Kesik, M. (1985): «La phrase impersonnelle: problèmes de description», *in* Chocheyras, J. *et al.* (éds.): *Autour de l'impersonnel,* Grenoble, Editions littéraires et linguistiques de l'Université de Grenoble, 51-62.

Kupferman, L. (1995): «La construction passive en *se faire*», *Journal of French Language Studies,* 5, 57-83.

Lambrecht, K. (1994): *Information Structure and Sentence Form,* Cambridge, Cambridge University Press.

Lazard, G. (1994): *L'actance,* Paris, PUF.

Le Bellec, C. (2008): «La restructuration argumentale dans la construction causative: le cas des compléments en *à* et *par*», *in Actes du 1er Congrès Mondial de Linguistique Française.*

–, (2009): «L'accord du participe passé dans les langues romanes: entre pragmatique et syntaxe», à paraître dans *Revue Romane.*

Mackenzie, J.L. & Gómez González, M.A. (éds.): (2004): *A New Architecture for Functional Grammar,* Berlin, Mouton de Gruyter.

Rasmussen, K.W. (1996): «La motivation du passif. Etude de corpus», *Rencontres linguistiques en pays rhénan,* 7, 95-116.

Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (2002): *Grammaire méthodique du français,* Paris, PUF.

Tasmowski, L. & Van Œvelen, H. (1987): «Le causatif pronominal», *Revue Romane,* 22, 40-58.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Informations prosodiques et travail lexicographique dans le DEC: le cas des phrasèmes

Lorraine BAQUÉ, Angels CATENA et Marta ESTRADA
Université Autonome de Barcelone – Laboratori fLexSem

Introduction

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la théorie Sens-Texte (TST) qu'il est impossible d'introduire ici dans l'espace qui nous est imparti. Nous nous limiterons donc à une brève description des aspects les plus pertinents pour le contenu de cet article (les différents niveaux de représentation linguistique, l'utilisation de règles de correspondance entre les différents niveaux de représentation et les informations lexicographiques concernant les unités lexicales dans un dictionnaire explicatif et combinatoire) et renvoyons le lecteur intéressé par une description plus approfondie à consulter Mel'čuk (1988, 1992, 1997, 2001).

La TST prétend établir un cadre théorique pour la construction de modèles des langues naturelles et se situe donc dans une perspective globale de la description linguistique dans la mesure où elle pose la nécessité d'étudier ensemble tous les aspects de la langue (lexical, sémantique, syntaxique, morphologique et phonologique). Ainsi, la langue est présentée comme une correspondance entre un ensemble indénombrable de sens (autrement dit, le contenu linguistique que le locuteur veut communiquer) et un ensemble indénombrable de textes (les manifestations physiques de la parole) et c'est en raison de cette orientation du sens vers le texte que la sémantique prend une place centrale dans ce type de modélisation. On peut dire de façon générale qu'un modèle linguistique Sens-Texte (MST) prend comme point de départ un sens linguistique et tente de lui faire correspondre un ensemble de paraphrases (c'est-à-dire, des énoncés ayant le même sens linguistique). Plus exactement, il s'agit d'une correspondance entre des représentations des sens et des textes car le MST ne tient compte ni des processus cognitifs ou conceptuels préalables à la représentation sémantique ni de la réalité acoustique en rapport avec une représentation phonique ou

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

phonologique. Or, la complexité d'une telle modélisation exige la représentation de deux niveaux intermédiaires: la représentation syntaxique (profonde et de surface) et la représentation morphologique (profonde et de surface). Les règles nécessaires pour établir les équivalences dans un même niveau de représentation et les correspondances entre les différents niveaux constituent la grammaire d'un MST. L'autre composante centrale du modèle est le dictionnaire dans lequel sont stockées les informations lexicographiques concernant les unités lexicales de la langue en suivant les principes de la lexicologie explicative et combinatoire (Mel'čuk *et al.,* 1995). L'inclusion de la prosodie dans le MST consiste à déterminer la place des différentes unités prosodiques à l'intérieur des différents niveaux de représentation prévus dans cette théorie. Une série de règles de prosodisation permettront de passer d'un niveau de représentation au niveau de représentation adjacent. La caractérisation des unités prosodiques dans les composantes qui précèdent le niveau de représentation phonique de surface ne se situe pas au niveau des traits acoustiques concrets de chaque unité mais doit rendre compte de l'ensemble de traits abstraits susceptibles de les caractériser. Ainsi, dans la mesure où dans la structure sémantique les signes linguistiques n'existent pas encore en tant que tels, on analyse tout d'abord les unités prosodiques dans la composante sémantique, c'est-à-dire l'ensemble des règles de correspondance qui permet de faire le passage de la représentation sémantique à la représentation syntaxique profonde. Dans cette composante, les opérations de prosodisation résultent en français en un nombre limité de *prosomorphèmes* (assertif neutre, question neutre et ordre neutre) qui peuvent se combiner à un nombre fini d'expressèmes tels que la surprise (Estrada, 2003). Dans la composante suivante, la composante syntaxique profonde, la prosodisation a comme résultat l'émergence d'unités prosodiques qui sont en rapport avec la relation syntaxique profonde APPEND (parenthétiques, interjections…) ainsi qu'avec des relations syntaxiques qui reflètent des sens sémantico-communicatifs (thématisation, rhématisation, topicalisation). Dans la composante syntaxique de surface, les règles de prosodisation concernent les unités prosodiques qui manifestent les rapports syntaxiques tels que la relation subjectale ou objectale, unités visées dans cette étude (CD, CT^{-1}, CT^{2}), et dont nous avons analysé les caractéristiques phoniques, *i.e.* la réalisation concrète des «textes» oraux qui correspondent aux sens véhiculés par les phrasèmes et les suites libres prises en considération. Il est important de signaler que cette tentative

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

d'inclusion de la prosodie dans un MST a été précédée par l'établissement d'un appareil formel qui devait nous permettre de mieux rendre compte des différentes unités prosodiques à considérer dans chacun des niveaux de représentation de ce modèle. La terminologie proposée s'est inspirée aussi bien de la théorie intonative de Rossi (1999) que de certaines notions proposées dans le *Cours de morphologie générale* de Mel'čuk (1993-2000)[1].

Afin de clarifier l'analyse qui va suivre, il est important de préciser ce qu'on entend par unité lexicale dans cette approche et quel type d'informations lexicographiques sont proposées dans le dictionnaire.

– L'une des principales caractéristiques d'un dictionnaire explicatif et combinatoire est sans doute le fait qu'il n'est pas composé de lexèmes (c'est-à-dire de «mots» par opposition aux phraséologismes) mais de lexies. Si l'on définit une lexie comme un triplet formé d'un sens, d'une forme et des traits de combinatoire, cela signifie que la nomenclature du dictionnaire est composée de lexèmes comme par exemple ALIMENT**I** *(j'ai mangé des aliments interdits)* et ALIMENT**II.1.3** *(Vous seul êtes l'aliment de mon âme)* mais aussi de phrasèmes comme par exemple ⌜VOIE D'EAU⌝**II**, car il s'agit d'une forme multilexémique autonome qui correspond à un seul sens («étendue d'eau qui sert à la navigation») et ayant une combinatoire particulière. Nous aborderons les différents types de phrasèmes dans la deuxième partie *(cf.* 1.1.).
– Les informations lexicographiques du dictionnaire sont recueillies dans trois zones concernant respectivement le signifiant de la lexie (zone phonologique), son signifié (zone sémantique) et ses propriétés de combinatoire (zone de combinatoire). Il est important de signaler à ce propos que parmi les informations prises en compte dans la zone phonologique, le DEC se propose d'introduire également les données prosodiques concernant les unités lexicales.

1 La définition des différentes unités prosodiques considérées *(prosode*, *prosomorphe*, *prosomorphème*, *prosodème* et *alloprosode*) est présentée dans Blanco, Baqué & Estrada (2006) et dans Baqué & Estrada (2007).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1. Prosodie des suites compositionnelles *vs* non-compositionnelles

1.1. Suite compositionnelle vs suite non compositionnelle

Au cours de cette section, nous allons nous intéresser plus particulièrement aux phrasèmes et à ce qui les distingue des constructions libres (appelées aussi compositionnelles). Puis nous essayerons de les caractériser au niveau prosodique.

Si l'on suit Mel'čuk (1995, 2003), un syntagme est libre s'il est construit de façon régulière et non contrainte, c'est-à-dire, en choisissant les éléments qui le composent de façon arbitraire dans le lexique de la langue en question (ce qui permet au locuteur d'utiliser également des expressions synonymes) et à partir des règles générales de la grammaire de cette même langue.

En revanche, les phrasèmes sont des constructions non compositionnelles au niveau de la sélection des constituants de leur combinatoire. Il existe trois types de phrasèmes sémantiques[2]: phrasèmes complets, quasi-phrasèmes et semi-phrasèmes.

– Un phrasème complet est généralement une construction dont le sens global n'inclut pas le sens de ses constituants. Ainsi, *tenir la jambe (à quelqu'un)* signifie «importuner quelqu'un par des bavardages» (les sens «tenir» et «jambe» ne sont pas inclus dans le sens du phrasème).
– Un quasi-phrasème inclut les sens de ses constituants mais il inclut également un sens supplémentaire qui est communicativement dominant. Le quasi-phrasème *deux points* inclut le sens «deux» et «point» mais aussi «signe de poctuation qui…».
– Un semi-phrasème est une collocation, c'est-à-dire, une locution semi-figée car un de ses constituants – dont le sens est communicativement dominant – est sélectionné de façon régulière et non contrainte tandis que l'autre élément est sélectionné de façon contrainte: dans le syntagme *fièvre de cheval* le sens «intense» est rendu par l'expression *de cheval* tandis qu'avec le nom *faim* ce même sens ne peut pas être rendu par la même

2 Nous ne tenons pas compte des phrasèmes pragmatiques dans cette présentation. Pour une étude plus détaillée, *cf.* Mel'čuk (1995-2003).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

expression *(*faim de cheval)* car *de cheval* est lexicalement sélectionné (et non pas sémantiquement) par le nom *fièvre*.

Examinons maintenant les différences prosodiques susceptibles d'exister entre ces deux types de syntagmes.

1.2. Protocole expérimental

Dans le cadre d'une étude exploratoire plus large portant sur les différences prosodiques susceptibles d'exister entre les suites libres et, respectivement, les phrasèmes et les mots composés phraséologisés, nous avons élaboré un corpus *ad hoc* permettant de comparer des «suites de mots» dont la structure à la base est semblable. Pour ce faire, nous avons choisi un certain nombre de phrasèmes et, pour chacun d'entre eux, cherché des suites libres qui présentent la plus grande similarité possible, tant en termes de nombre de syllabes et de propriétés phonétiques et rythmiques, qu'en termes de structure apparente. Nous avons inclus les différents types de «suites de mots» à la fin de phrases aussi simples que possibles, toujours assertives neutres, afin d'éviter que les différences prosodiques observées ne soient dues à des variables parasites indépendantes de notre objet d'étude. Ainsi notre corpus est composé de paires de phrases telles que:

(1) a. Il a un plafond *à casser au marteau* [suite libre]

(1) b. Il a un accent *à couper au couteau* [phrasème]

Le corpus de phrases ainsi obtenu, présenté de manière aléatoire, a été lu par une locutrice francophone qui ignorait l'objet de notre étude dans une chambre anéchoïque avec un équipement professionnel d'enregistrement digital. Les productions de la locutrice ont été validées perceptivement par une phonéticienne experte qui a exclu les phrases qui ne présentaient pas une intonation «naturelle». Les 68 phrases restantes ont été analysées par la suite au moyen du logiciel PRAAT élaboré par Bœrsma et Weenink. Pour l'analyse acoustique de chacune des syllabes, nous avons retenu les paramètres suivants: durée, f0 initial et final, unités de perception (UP) de durée et UP de f0 *(cf.* Rossi *et al.,* 1981; Rossi, 1999, *passim)*. La comparaison de chaque paire de phrases s'est faite en tenant compte du type de frontière prosodique qui devrait apparaître théoriquement, d'après le modèle de Rossi (1999), dans les suites libres. Ainsi, par exemple, dans les phrases:

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(2) a. Le repas est terminé. *Les courgettes sont cuites* [suite libre]

(2) b. On ne peut plus rien changer. *Les carottes sont cuites* [phrasème]

nous avons analysé la réalisation d'une éventuelle frontière Continuative Dominante (CD) sur les syllabes «gettes» et «rottes», respectivement, et de la frontière Conclusive Majeure (CC) sur les syllabes «cuites» de (3a) et (3b), et comparé les valeurs acoustiques ainsi obtenues.

1.3. Résultats

Nous ne présenterons ici que les résultats de l'analyse acoustique du sous-corpus de phrases permettant d'opposer les phrasèmes *vs* suites libres. Pour ce faire, nous structurerons la présentation des résultats en fonction des principales frontières prosodiques susceptibles d'apparaître dans notre corpus.

1.3.1. La frontière terminale conclusive majeure (CC)

Le morphème intonatif CC dans un énoncé assertif neutre en français se caractérise d'après Rossi par l'ensemble de traits {Accent, Grave, Long, Pause}, qui se manifestent par un allongement de 3 unités de perception (UP), qui génère une pause subjective, par une diminution de l'intensité et par une fréquence fondamentale qui se situe dans le registre bas de la tessiture du locuteur. Dans le cas de notre corpus, il convient de signaler que, à l'exception d'une phrase produite avec beaucoup d'expressivité (Il a le nez *tout rouge*), la fréquence fondamentale en fin de phrase se situe toujours dans le niveau infra-grave de la locutrice (inférieur à 173 Hz.). Le tableau 1 présente les valeurs acoustiques des frontières CC selon si les phrases se terminent par une suite libre ou un phrasème.

Les principales différences observées entre les suites libres et les phrasèmes pour ce qui concerne le morphème conclusif CC concerne les valeurs initiales de f0 de la syllabe finale (213 Hz. et 196 Hz. respectivement, F = 3.138 et Sig. = .068) et la chute de f0 en fin de phrase (qui est de 2,09 UP dans les suites libres et d'à peine 1,62 UP dans les phrasèmes, F = .547, Sig= .037). Ces résultats semblent indiquer que la marque prosodique de fin d'énoncé assertif est significativement moins marquée dans les phrases qui se terminent par un phrasème *(cf.* figure 1).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

	Type	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error Mean
Durée syllabique	SL	34	336,91	96,964	16,629
	PHR	34	338,76	95,462	16,372
f0 syllabique initial	SL	34	212,97	46,150	7,915
	PHR	34	196,44	23,966	4,110
f0 syllabique final	SL	34	156,62	12,870	2,207
	PHR	34	156,26	15,142	2,597
UP de durée	SL	34	4,4116	1,54919	,26568
	PHR	34	4,4441	1,55405	,26652
UP de f0	SL	34	-2,0955	1,02597	,17595
	PHR	34	-1,6193	,80789	,13855

Tableau 1. Valeurs acoustiques moyennes des réalisations de la frontière CC en suite libre (SL) et en phrasème (PHR).

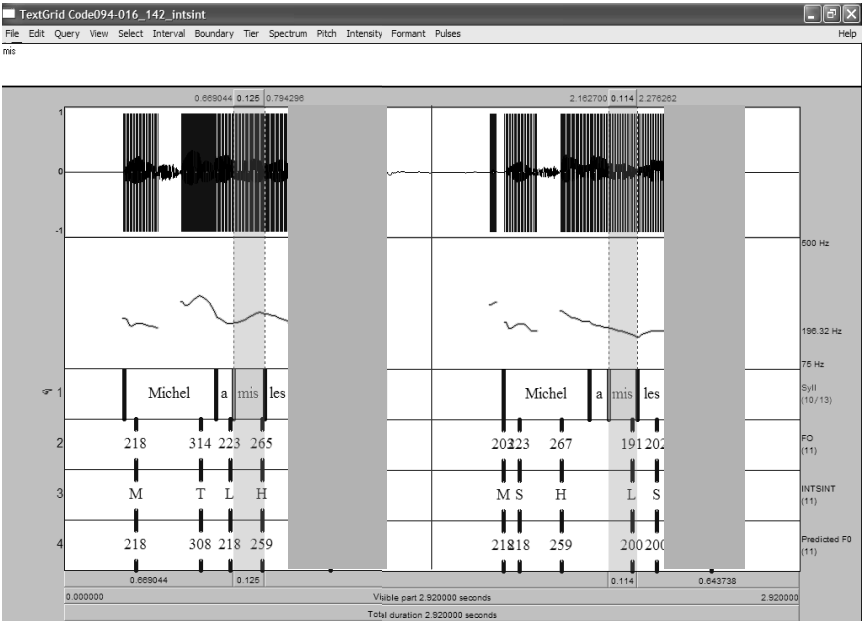

Figure 1. Oscillogramme, segmentation, courbe de f0 et modélisation INTSINT des phrases «Michel *a mis les buts»* [suite libre] et «Michel *a mis les bouts»* [phrasème], avec en surligné les syllabes «mis», qui devraient porter la frontière CT-2 *(cf. infra),* et les syllabes «buts» et «bouts» qui portent la frontière CC.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1.3.2. La frontière intonative Continuative Dominante (CD)

Le morphème intonatif CD est celui qui sépare, par exemple, le syntagme nominal sujet du syntagme verbal dans une phrase telle que «Le gazpacho est un plat qui se mange froid». Il se caractérise par l'ensemble de traits {Accent, Haut, Montant}, ce qui se manifeste généralement dans un énoncé assertif neutre en français par une mélodie dominante (après le topique, si celui-ci existe), par une fréquence fondamentale située entre les niveaux Médium et Infra-Aigu de la tessiture du locuteur, avec un glissando facultatif, ainsi que par un allongement de 3 UP en moyenne qui ne génère pas de pause subjective et par un maximum de sonie.

Dans notre corpus *(cf.* tableau 2), les syllabes susceptibles de recevoir l'intonème CD terminent dans tous les cas par un f0 situé entre les niveaux Médium et Infra-Aigu de la tessiture de la locutrice. Par contre, si nous comparons la réalisation de cette frontière théorique selon qu'elle porte sur une suite libre ou sur un phrasème, nous observons deux différences remarquables: le f0 final de la syllabe accentuée est sensiblement supérieur dans le premier cas (255 Hz. *vs* 214 Hz. respectivement, F = .482, Sig. = .078) et, parallèlement, le glissando de f0 est positif dans la suite libre (0,74 UP de f0 en moyenne) et négatif dans le phrasème (-0,54 UP), ce qui semble indiquer que dans les phrasèmes l'on a le plus souvent une atténuation, voire une disparition, de la frontière CD *(cf.* figure 2).

	Type	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error Mean
Durée syllabique	SL	5	208,80	26,281	11,753
	PHR	5	213,60	56,283	25,171
f0 syllabique initial	SL	5	229,60	20,912	9,352
	PHR	5	228,40	18,202	8,140
f0 syllabique final	SL	5	255,20	29,012	12,975
	PHR	5	213,60	35,823	16,021
UP de durée	SL	5	1,9662	,67563	,30215
	PHR	5	1,9618	1,51730	,67856
UP de f0	SL	5	,7413	,86356	,38620
	PHR	5	-,5390	1,14633	,51266

Tableau 2. Valeurs acoustiques moyennes des réalisations de la frontière CD en suite libre (SL) et en phrasème (PHR).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

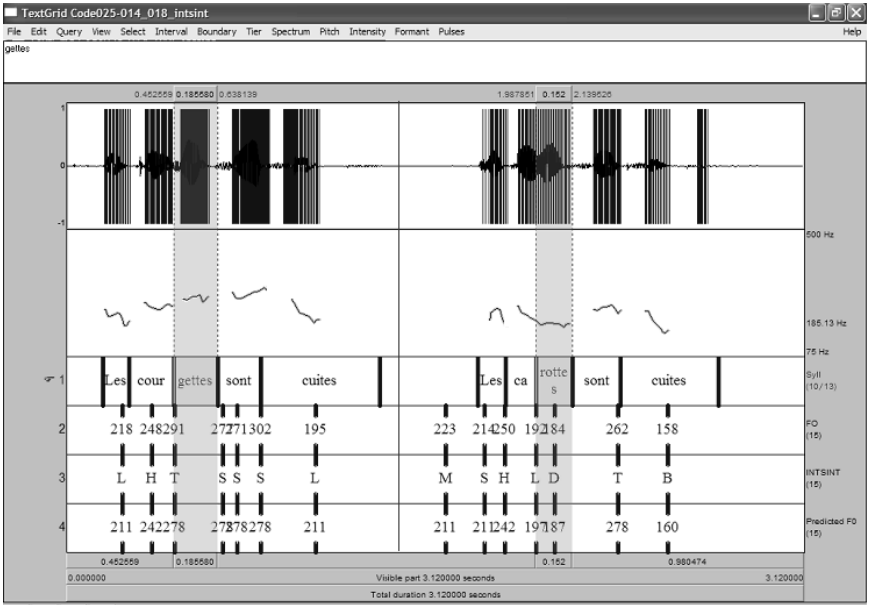

Figure 2. Oscillogramme, segmentation, courbe de f0 et modélisation INTSINT des phrases «[Le repas est terminé] *Les courgettes sont cuites»* [suite libre] et «[On n'y peut plus rien changer] *Les carottes sont cuites»* [phrasème], avec en surligné les syllabes qui devrait porter la frontière CD.

1.3.3. La frontière prosodique continuative CT-1

Le morphème intonatif continuatif CT-1 sépare, par exemple, les deux parties d'une coordination ou le syntagme verbal du complément d'agent. Il se définit par l'ensemble de traits {Accent, Haut, Montant} et se caractérise généralement par une fréquence fondamentale dans le niveau Médium de la tessiture du locuteur, par un glissando de f0 d'environ 1 UP et par un allongement de 2 UP en moyenne.

Dans notre corpus *(cf.* tableau 3), l'on remarque que la fréquence fondamentale se situe effectivement le plus souvent dans le niveau Médium, mais la frontière CT-1 dans les phrasèmes se distingue de celle des suites libres par une durée moindre (186 ms. *vs* 204 ms.), par une configuration tonale plate *(vs* montante), par un allongement moins marqué (1.13 UP *vs* 1.53 UP) et par une absence de glissando de f0 (-0.03 UP *vs* 0.57 UP). Par

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

conséquent, la frontière prosodique CT^{-1} semble encore une fois atténuée, voire supprimée, dans les phrasèmes par rapport aux suites libres *(cf.* figure 3).

	Type	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error Mean
Durée syllabique	SL	8	203,75	70,726	25,006
	PHR	8	185,88	50,952	18,014
f0 syllabique initial	SL	8	244,38	26,484	9,364
	PHR	8	276,00	56,881	20,110
f0 syllabique final	SL	8	265,63	35,673	12,612
	PHR	8	272,50	37,071	13,107
UP de durée	SL	8	1,5326	2,12555	,75150
	PHR	8	1,1349	1,79010	,63290
UP de f0	SL	8	,5740	,52296	,18489
	PHR	8	-,0338	1,25654	,44426

Tableau 3. Valeurs acoustiques moyennes des réalisations de la frontière CT^{-1} en suite libre (SL) et en phrasème (PHR).

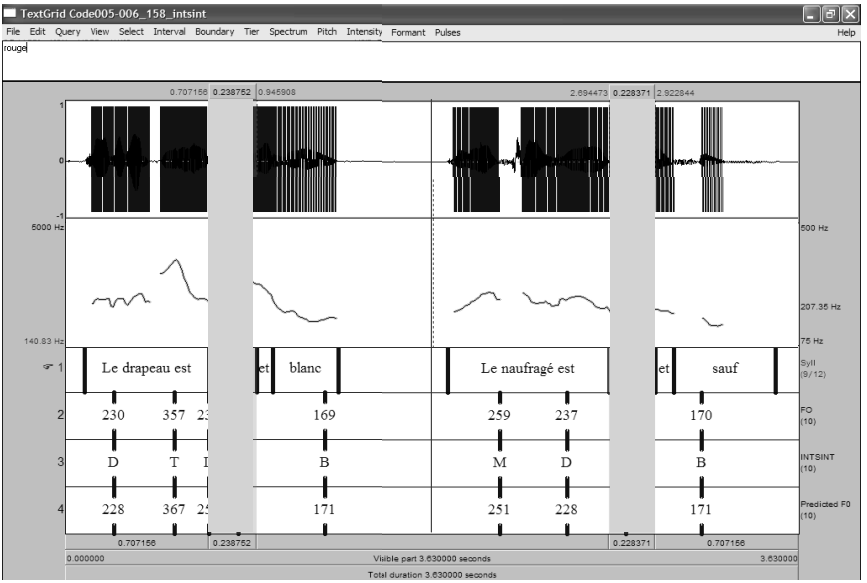

Figure 3. Oscillogramme, segmentation, courbe de f0 et modélisation INTSINT des phrases «Le drapeau est *rouge et blanc*» [suite libre] et «Le naufragé est *sain et sauf*» [phrasème], avec en surligné les syllabes qui devraient porter la frontière CT^{-1}.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1.3.4. La frontière prosodique continuative CT-2

Le morphème intonatif continuatif CT-2 sépare, par exemple, les gouverneurs syntaxiques de leurs syntagmes prépositionnels dépendants. Il se définit par l'ensemble de traits {Accent, Haut, Long} et se caractérise généralement par l'absence de *glissando* autour de la dynamique de base et un allongement d'une UP en moyenne. Le rapport à la dynamique de base de la hauteur moyenne de la frontière CT-2 est de 1.09. Il est important néanmoins de signaler que la nature des caractéristiques acoustiques des frontières intonatives dépendent des contextes démarcatifs et sont très variables. Ce n'est que dans une séquence où tous les niveaux de frontières intonatives seraient présents qu'on pourrait vraiment observer leurs caractéristiques prototypiques.

Dans notre corpus *(cf.* tableau 4), les principales différences que l'on peut observer entre les suites libres et les phrasèmes pour ce qui est de la frontière CT-2 concerne le f0 final de la syllabe accentuée, qui se situe toujours autour de la dynamique de base de la tessiture mais qui est supérieur dans le premier cas (252 Hz. *vs* 235 Hz. respectivement) et le glissando de f0 qui est en moyenne de 0.86 UP pour les suites libres et d'à peine 0.24 UP dans les phrasèmes.

Il semble donc également que les marques prosodiques de la frontière CT-2 soient également atténuées dans les phrasèmes par rapport aux suites libres (*cf.* figures 1 et 4).

	Type	N	Mean	Std. Deviation	Std. Error Mean
Durée syllabique	SL	6	155,00	43,909	17,926
	PHR	6	159,17	50,094	20,451
f0 syllabique initial	SL	6	223,67	19,836	8,098
	PHR	6	226,33	23,780	9,708
f0 syllabique final	SL	6	252,17	21,179	8,646
	PHR	6	235,33	35,109	14,333
UP de durée	SL	6	,1889	1,51177	,61718
	PHR	6	,2812	1,74301	,71158
UP de f0	SL	6	,8612	,25595	,10449
	PHR	6	,2444	,89631	,36592

Tableau 4. Valeurs acoustiques moyennes des réalisations de la frontière CT-2 en suite libre (SL) et en phrasème (PHR).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

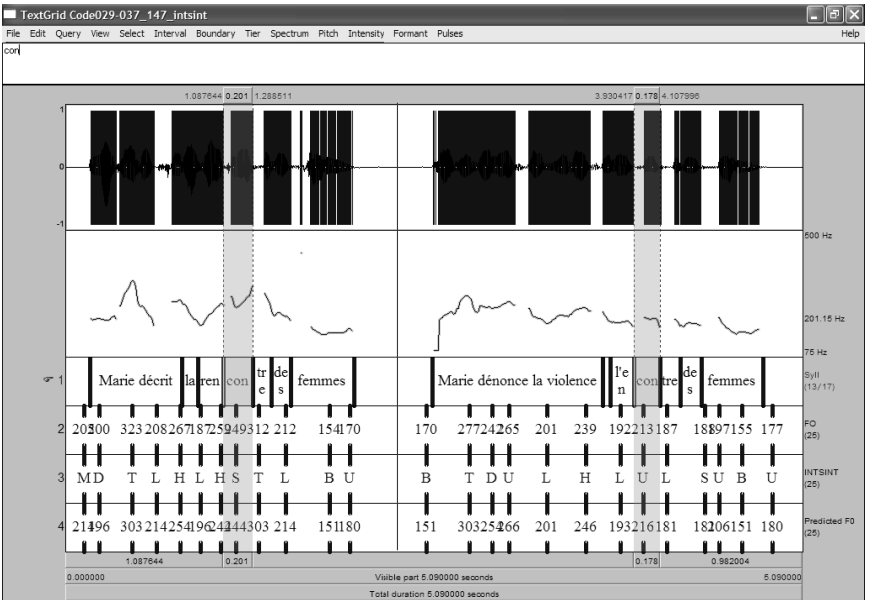

Figure 4. Oscillogramme, segmentation, courbe de f0 et modélisation INTSINT des phrases «Marie décrit *la rencontre des femmes»* [suite libre] et «Marie dénonce la violence *à l'encontre des femmes»* [phrasème], avec en surligné les syllabes qui devraient porter la frontière CT-2.

2. Conclusions

Ce travail et les résultats que nous venons de présenter ne constituent qu'une étude exploratoire dans la mesure où, en premier lieu, le nombre d'items analysés est largement insuffisant pour permettre d'affirmer que les résultats obtenus sont représentatifs du phénomène analysé. Par ailleurs, il nous a semblé nécessaire pour une première approche du comportement prosodique des phrasèmes de disposer d'un corpus *ad hoc,* très contrôlé, qui permette de rendre compte des différences existant entre des syntagmes qui partagent la même structure. Néanmoins, cela impliquait de constituer un corpus de lecture, et les différences prosodiques existant entre la parole de

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

laboratoire et la parole spontanée sont bien connues de tous. D'autre part, pour ce travail exploratoire, nous avons analysé les productions d'une seule locutrice, ce qui en réduit nécessairement la portée.

Nous croyons cependant que la cohérence des résultats, pour toutes les frontières prosodiques considérées, permet d'avancer l'hypothèse que les caractéristiques prosodiques des phrasèmes sont différentes de celles des suites libres qui ont les mêmes structures syntaxiques de surface, et que ces différences consistent essentiellement dans une importante désaccentuation et dans un abaissement global des marques intonatives. Cette information prosodique devrait, à notre avis être recueillie dans la zone phonique du DEC où l'on pourrait coder, entre autres, les *accentèmes* ou le caractère *intonogénique* des unités lexicales. Afin de compléter cette partie du DEC ainsi que d'avancer dans l'inclusion de la prosodie dans un MST, nos objectifs les plus immédiats concernent une recherche plus approfondie en prosodie, visant la caractérisation et la formalisation des différents unités prosodiques ainsi que des recherches interdisciplinaires qui intègrent des spécialistes en sémantique et lexicologie.

Références bibliographiques

Baqué, L. & Estrada, M. (2007): «Preliminary remarks in favour of integrating prosody into the Meaning-Text Theory», *Wiener Slawistischer Almanach,* 69.

Blanco, X., Baqué, L. & Estrada, M. (2006): «Observations sur le rôle de la prosodie dans un modèle fonctionnel global de la langue», *in* Bogacki, K. & Miatluk, A (éds.): *Semantic Relations in Language and Culture,* Bialystok, Wydawnictwo Uniwersytetu w Bialymstoku, 35-62.

Estrada, M. (2003): *Las manifestaciones fónicas de la afectividad en el habla: la sorpresa como parámetro verbo-tonal,* Thèse de Doctorat, Universitat Autònoma de Barcelona.

Mel'čuk, I. (1988): *Dependency Syntax: Theory and Practice,* Albany, SUNY Press.

–, (1992): «Paraphrase et lexique: la théorie Sens-Texte et le *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire», in* Mel'čuk, I., Arbatchewsky-Jumarie, N., Iordanskaja, L., Mantha, S. & Polguère, A. (éds.): *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques III,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 9-59.

–, (1993-2000): *Cours de morphologie générale,* vol. 1-5, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal/Paris, CNRS Editions.

–, (1995): «Phrasemes in language and phraseology in linguistics», *in* Everaert, M., Van der Linden, E.J., Schenk, A. & Schreuder, R. (éds.): *Idioms: Structural and psychological perspectives,* Hillsdale, Erlbaum, 167-232.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

–, (1997): *Vers une linguistique Sens-Texte. Leçon inaugurale,* Paris, Collège de France.
–, (2001): *Communicative organisation of natural language,* Amsterdam, John Benjamins.
–, (2003): «Collocations dans le dictionnaire», *in* Szende, T. (éd.): *Les écarts culturels dans les Dictionnaires bilingues,* Paris, Honoré Champion, 19-64.
Mel'čuk, I., Class, A. & Polguère, A. (1995): *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire,* Bruxelles, Duculot.
Rossi, M. (1999): *L'intonation, le système du français: description et modélisation,* Paris, Ophrys.
Rossi, M., Di Cristo, A., Hirst, D., Martin, Ph. & Nishinuma, Y. (1981): *L'intonation. De l'acoustique à la sémantique,* Paris, Klincksieck.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Prosodie et sémantique des mots: pour une morphologie élargie

Mélanie PETIT
Université d'Orléans

1. Introduction

1.1. Problématique

L'objectif de notre étude est de chercher à mettre au jour des paires stables «forme prosodique/sens» dans le cadre d'une description sémantique des connecteurs, le but étant d'aboutir à une réduction de la polysémie de ce type d'unités, et d'une manière plus générale, de proposer une méthodologie objective de discrimination prosodique des différents emplois d'un même item, réapplicable de manière transversale sur des connecteurs variés et fondée sur l'analyse de critères objectifs tels que les paramètres de la hauteur, de la durée ou de l'intensité. Le point de départ de cette recherche est de se demander ce qui en discours permet à l'interlocuteur d'interpréter un énoncé. S'agit-il du contexte, du sémantisme attaché intrinsèquement au connecteur lui-même ou bien de sa forme? Vaste question qui ne néglige en aucune façon l'éventualité que ces trois options co-existent, de manière simultanée ou successive. Notre article abordera tout d'abord le cas de *enfin* pour s'intéresser ensuite à *disons, en fait* et *quelques* et tenter de voir si les hypothèses relatives à une possible discrimination prosodique formulées sur notre premier connecteur sont également applicables à d'autres unités.

1.2. Les connecteurs

Nous avons orienté nos recherches sur un type d'objet sémantico-pragmatique particulier que sont les connecteurs discursifs. Ils constituent en effet une classe d'objets privilégiée dans les travaux menés par les sémanticiens contemporains, leur description, et plus particulièrement les proposi-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

tions relatives au traitement de la polysémie qu'ils présentent et qui les caractérise, ayant donné lieu à une production scientifique très conséquente depuis trente ans.

Toutefois, l'évolution des théories produites en vue de rendre compte de leur forte poly-fonctionnalité s'avère discutable, s'agissant notamment de la dimension orale, quand la question de la prise en considération de la dimension prosodique des emplois est ignorée ou rejetée *a priori*. Et ce dès lors que la possibilité de distinguer différents emplois d'un même connecteur spontanément et uniquement de manière perceptive semble manifeste.

Prenons à titre d'exemple le cas de *enfin* qui peut présenter tant des emplois exprimant le soulagement que des emplois exprimant l'irritation ou une dimension temporelle. Il semble incontestable qu'il existe une différence phonologique entre la réalisation d'un *enfin* de soulagement et celle d'un *enfin* d'irritation, et que la bonne interprétation de ceux-ci se fait spontanément par les auditeurs en discours, quand bien même ce connecteur est prononcé isolément, comme cela peut être le cas pour des emplois d'irritation ou de résignation. Une fois ce constat mis en évidence, il nous semble nécessaire de nous intéresser à la possibilité de mettre en place une technique de discrimination prosodique de ces emplois ainsi qu'une réflexion théorique sur la notion de forme linguistique.

1.3. Etat des lieux

La majorité des études ayant pour objet la description sémantico-pragmatique des connecteurs ne prennent pas en compte l'analyse de la forme sonore. En témoigne par exemple l'ouvrage réalisé par Fischer (2006), dont l'objet est de rassembler dans un même volume l'ensemble des approches concernant les marqueurs de discours. Il s'avère qu'une infime partie de celles-ci s'intéresse à la dimension prosodique, et que par ailleurs, lorsque celle-ci est évoquée, elle ne l'est souvent qu'à titre de piste envisageable mais sans qu'il ne soit fourni par l'auteur d'analyse précise. En outre, la très grande majorité des travaux menés dans ce domaine s'intéresse à la prosodie au niveau phrastique; les recherches qui se concentrent sur les seules configurations prosodiques d'unités lexicales sont exceptionnelles. Toutefois, il est à noter que certains travaux ayant pour objet la description des connecteurs intègrent malgré tout la dimension prosodique. Bertrand &

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Chanet (2005) s'intéressent par exemple à l'étude des liens entre les réalisations prosodiques de *enfin* et ses rôles dans le discours en français parlé. Leurs observations leur permettent d'aboutir aux conclusions selon lesquelles le statut sémiotique du connecteur étudié peut être distingué grâce à l'observation prosodique, mais non la totalité des emplois. Dostie (2004) propose quant à elle un traitement des marqueurs discursifs en envisageant entre autres leurs relations avec la sémantique et la lexicographie. Elle souligne l'intérêt de prendre en compte la prosodie pour repérer les divers sens d'un marqueur discursif, et opte pour une analyse perceptuelle, plutôt que pour une analyse prosodique.

1.4. Morphologie et prosodie

Notre objectif est d'étudier les différentes configurations prosodiques apparaissant sur certains connecteurs afin de mettre au jour leur rôle dans le processus de désambiguïsation de ces unités, démarche qui ne peut être menée que dans le cadre d'une sémantique de corpus et dans celui d'une sémantique linguistique.

Plus globalement, nous nous interrogeons sur l'éventualité de l'existence d'une certaine forme de «lexicalisation» de la prosodie. Il n'est évidemment pas question de défendre ici l'idée selon laquelle le français serait une langue à prosodie lexicale comme le sont les langues à ton telles que le chinois ou les langues à quantité vocalique distinctive (latin, grec ancien, par exemple). Par «forme de lexicalisation», nous suggérons simplement que certaines configurations permettraient de désambiguïser des emplois en discours. Si tel était le cas, il ne serait alors plus légitime de concevoir un lexème en termes phonématiques uniquement et de négliger la dimension prosodique.

Avant de mener à bien notre étude, il nous semble important de clarifier ce que nous entendons par la notion de *forme. A priori,* aborder la prosodie pour parler des relations entretenues entre la sémantique et la morphologie n'a pas grand sens, tant il semble clair que, processus de focalisation mis à part, elle concerne plutôt la relation linguistique/pragmatique. Cet *a priori* tombe néanmoins quand il devient nécessaire de parler de prosodie à un niveau lexical, car alors c'est bien au niveau lexical et sémantique, c'est-à-dire au niveau des emplois lexicalisés des items linguistiques que la question de la forme prosodique se pose et impose de repenser le rapport entre

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

forme et sens en morphologie. Car si la morphologie dans sa variante constructionnelle distingue entre mots complexes, mots structurés et mots construits, elle n'a pas jusqu'ici envisagé que les notions de forme ou de complexité puissent concerner une lexicalisation de la prosodie. Il s'agira au cours de notre analyse de mettre en évidence que la forme non seulement phonématique mais également prosodique du morphème a pour effet de nous guider lors du processus interprétatif et de résoudre en partie la difficulté liée au phénomène de polysémie. Le morphème *enfin* n'est alors pas simplement une unité combinatoire mais présente bien des caractéristiques prosodiques particulières en fonction de l'emploi qu'il se voit attribuer en contexte. Nous supposons donc que si l'étude de la formation des mots va jusqu'à la prise en considération du sens, alors il est nécessaire d'élargir la notion de forme à la dimension prosodique. Nous ne rejetons par ailleurs nullement l'idée qu'il puisse y avoir à la fois des propriétés lexicales et d'autres paramètres qui entrent en jeu dans le processus interprétatif. Dans cette optique, nous postulerons l'existence de plusieurs signifiants phonologiques (variation au niveau de la prosodie) pour un même signifiant phonématique, et donc la nécessité d'élargir la notion de forme linguistique.

1.5. Polysémie vs *homonymie*

Face au choix de la représentation de la diversité des emplois, en termes de polysémie ou d'unités indépendantes les unes des autres, auquel sont confrontés les sémanticiens, nous nous situons dans la première perspective, considérant avec Pustejovsky (1995) et beaucoup d'autres la «solution» du dégroupement homonymique des emplois comme inacceptable.

La question qu'un tel constat engendre en ce qui nous concerne est de savoir si les différents emplois d'un même connecteur sont prosodiquement discriminables au moyen d'un procédé se fondant sur des critères vérifiables tels que l'étude des paramètres prosodiques.

Nous fonderons notre approche de la diversité des emplois sur la distinction entre la signification et le sens telle qu'elle est pratiquée en sémantique linguistique depuis près de quarante ans: la signification d'une unité (d'un morphème) est une information présente lors de tous ses emplois et ayant comme rôle de déclencher l'interprétation, alors que le sens est

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

l'interprétation particulière d'un emploi, le résultat du processus interprétatif (Benveniste, 1954; Ducrot, 1987).

Cette distinction conduit techniquement à concevoir la polysémie (comme diversité des emplois et des sens associés à ces emplois) comme compatible avec une conception monosémique de la signification. Ce qui dans le cas des connecteurs conduit à des descriptions monosémiques de la signification morphémique qui lient entre eux les différents emplois et expliquent l'existence de cette diversité.

Sur cette base, nous nous intéresserons tout d'abord au connecteur *enfin* sur lequel nous tenterons de mettre au jour, à partir de l'analyse d'un corpus important, un processus de discrimination prosodique, puis nous porterons dans un deuxième temps notre attention sur les connecteurs *disons* et *en fait* ainsi que sur le quantifieur *quelques* afin d'observer si les hypothèses que nous formulerons sur *enfin* sont généralisables à d'autres items.

2. Le cas de *enfin*

Notre corpus ayant confirmé sa pertinence, nous adopterons la description indicationnelle de la signification morphémique (commune à tous les emplois) de *enfin* proposée par Nemo (2000) selon laquelle ce morphème code l'indication que:

– un problème se pose à un moment t
– ce problème est résolu en t + 1

et impose à l'auditeur de chercher/déterminer dans le contexte et le co-texte de quel problème il est question, la façon dont il est résolu et surtout de situer temporellement t et t + 1, notamment relativement au moment de l'énonciation. Description qui par exemple explique la co-existence de la valeur de soulagement et d'irritation par le fait que dans le cas du soulagement le problème est résolu au moment où l'on parle, alors que pour l'emploi d'irritation (de type «Taisez-vous enfin!») le moment t est le moment où l'on parle, et l'énonciation de *enfin* vise à mettre un terme au problème.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Nous allons nous attacher maintenant à expliciter la démarche qui fût la nôtre. Afin de constituer notre base de données, nous nous sommes fondée sur un premier classement sémantique des emplois *(i.e.* des sens) de *enfin*. Il nous semblait en effet plus judicieux de partir d'un classement sémantique de base inspiré des différentes descriptions de cet item afin de relever les occurrences de ce connecteur. Il existe en effet de nombreux travaux relatifs à *enfin,* ce qui nous a permis de définir un classement des emplois à la fois large (et donc susceptible d'être modifié et affiné par ailleurs) et représentatif car nous prenions en considération l'ensemble des hypothèses de descriptions proposées. Notre corpus est ainsi constitué de 181 occurrences de *enfin* dont voici la première répartition par type d'emploi:

– L'expression de la reformulation et de l'interruption: 81 occurrences (45%)
– L'expression de la fin de l'énumération d'une série: 18 occurrences (10%)
– L'expression de la synthèse ou de l'hyperonymie: 16 occurrences (9%)
– L'expression de la résignation: 6 occurrences (3%)
– L'expression de l'irritation: 18 occurrences (10%)
– L'expression du soulagement: 29 occurrences (16%)
– L'expression de la justification: 6 occurrences (3%)
– Autres: 7 occurrences (4%)

Les locuteurs sont des hommes et des femmes âgés de plus de 18 ans et parlant un français considéré comme standard. Les données ont été recueillies dans différentes sources à l'aide du logiciel Audacity afin de faire varier les situations et les catégories socioprofessionnelles des locuteurs et dans le but d'obtenir un corpus représentatif. La base de données principale dans laquelle nous avons extrait nos occurrences est l'Enquête SocioLinguistique à Orléans (ESLO, <www.univ-orleans.fr/eslo/>), qui se compose de plus de 400 heures d'enregistrement de discours spontané. Les sources secondaires dans lesquelles nous avons également recueilli nos données sont des émissions de radio, des films et des pièces de théâtre ainsi que des lectures de nouvelles. L'objectif étant d'étudier majoritairement du discours spontané, cela explique l'extraction d'une majorité de nos données dans ESLO. Précisons que nous avons fait figurer une catégorie *autres* qui contient les emplois de *enfin* qui nous semblaient particuliers et difficilement classables avec les autres types d'emplois.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Ayant choisi de prendre comme point de départ de notre analyse la forme sémantique et non la forme prosodique, nous avons caractérisé chacune des données par type d'emplois au moyen du logiciel PRAAT puis observé s'il existait des similarités entre elles. Après avoir observé que le comportement prosodique des unités étudiées n'était pas prédictible à partir de la prosodie de son contexte, l'analyse prosodique des données a consisté en l'étude des paramètres prosodiques suivants: la hauteur, la durée et l'intensité de différentes unités, à savoir le connecteur pris isolément ainsi que chacune des syllabes qui le composent. Nous avons en outre observé la forme des courbes de fréquence fondamentale (Fo, c'est-à-dire la hauteur) et d'intensité ainsi que la localisation des pics de ces dernières.

Notre analyse nous ayant conduite à observer dans un premier temps que des disparités dans les configurations prosodiques se manifestaient pour différentes occurrences d'un même type d'emploi, nous avons abouti à la conclusion suivante: soit il n'existe aucun lien stable entre la prosodie et le sens, soit notre classement sémantique d'origine était discutable. Pour trancher cette alternative, nous avons envisagé de poursuivre notre analyse en procédant différemment et en prenant cette fois comme point de départ la prosodie, en observant si des formes prosodiques proches étaient la manifestation de traits sémantiques identiques, en appliquant également cette démarche à l'intégralité des occurrences et non plus uniquement à des sous-types. Nous avons en outre pris en considération l'analyse du contexte droit et gauche du connecteur (débit, intensité, fréquence, pics, pauses), celui-ci pouvant présenter une influence ou une complémentarité dans le processus d'interprétation. Nous avons favorisé l'observation des courbes de Fo et d'intensité de chacune des occurrences de notre corpus et remarqué que celle-ci était plus pertinente que la lecture des tableaux de chiffres qui étaient pour leur part plus difficilement interprétables.

Cette démarche nous a conduite à constater qu'il existait bien finalement des sous-emplois discriminables prosodiquement. Comme nous l'avons vu, l'un des tests sémantiques permettant de distinguer les emplois est de se poser la question de savoir à quel moment se pose le problème (indication codée par le morphème) lorsque le locuteur réalise un *enfin,* l'irritation étant associée à un problème actuel alors que le soulagement est associé à un problème passé car résolu. Or, nous avons pu mettre en évidence que le sous-emploi caractérisé comme étant un *enfin* de soulagement selon ce type de test devait en réalité être affiné en deux sous-catégories: le soulagement

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

quand le locuteur manifeste sa satisfaction quant à la fin du problème d'une part et d'autre part un sentiment que l'on pourrait gloser par «ce n'est pas trop tôt» quand il manifeste avant tout son insatisfaction que le problème ait mis si longtemps à se résoudre. Or, ce sont ces emplois précisément qui constituent les individus lexicaux repérables sur une base prosodique. On constate donc que cette distinction n'avait jamais été formulée dans les travaux antérieurs et que le type générique «soulagement» constituait donc une surgénéralisation qui a pu être mise en évidence grâce à l'observation prosodique. En effet, les emplois de soulagement présentent par exemple une courbe de Fo descendante alors que les emplois du type «ce n'est pas trop tôt» présentent des courbes de Fo montantes (s'accompagnant souvent d'une cloche mélodique sur la première syllabe). De cette manière, en employant une méthodologie consistant à définir les traits sémantiques et pragmatiques un à un et en validant ces derniers à l'aide de l'analyse prosodique, il nous est possible d'éviter une surgénéralisation des types sémantiques lors de la description des emplois, phénomène trop présent dans la majorité des descriptions proposées et qui a comme conséquence de fausser la représentation réelle des données. L'étude de la prosodie éclaire alors véritablement la sémantique elle-même. Par ailleurs, cette manière de procéder par allers-retours entre la sémantique et la prosodie nous a permis d'affiner notre classement sémantique d'origine. Nous avons par exemple également pu observer que le *enfin* catégorisé comme synthétique ou hyperonymique pouvait se décliner lui aussi en deux sous-emplois selon que le locuteur cherche à ajouter une information supplémentaire dans le but d'aider le locuteur à comprendre un point précis ou s'il signale plutôt qu'il envisage de clôturer le discours. Il en va de même pour l'emploi servant à exprimer le dernier élément d'une liste que l'on pourrait aisément gloser par «finalement». Celui-ci présente deux types d'emplois différents selon que le locuteur exprime ou non une hiérarchisation que l'on peut qualifier d'«attentionnelle» entre les éléments énumérés. Nous avons également affiné notre classement d'origine par l'ajout du trait sémantique de l'incompréhension, parfois exprimé par certaines occurrences de *enfin* mais qui ne constitue pas pour autant une catégorie à lui seul, car pouvant se surajouter à d'autres traits sémantiques. Nous avons pu remarquer que cette simultanéité de traits sémantiques pour l'expression d'une même occurrence était relativement fréquente dans notre corpus. Nous pensons que cela peut être la raison de l'existence de surgénéralisations dans les descriptions séman-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

tiques, la définition d'un type d'emploi étant fondée sur le sentiment dominant exprimé par une occurrence.

Relativement à *enfin,* nos conclusions sont les suivantes:

– Il y a bien discriminabilité prosodique des emplois.
– La discrimination opérée se situe sémantiquement à l'intérieur des types plutôt qu'entre les types.
– La prise en compte de la prosodie permet d'affiner la description des emplois et d'éviter des surgénéralisations en ce qui concerne les emplois-types.
– Il existe des formes prosodiques précises qui expriment le rapport que le locuteur a à l'un des éléments de l'histoire codée par le morphème. Par exemple, pour l'emploi de *enfin* que l'on peut gloser par «ce n'est pas trop tôt», la relation exprimée par le locuteur est qu'il n'est pas content d'avoir eu à attendre que le problème se résolve.

Soulignons toutefois que même si le classement sémantique de *enfin* n'était pas pertinent, cela ne remet pas en cause le typage, autrement dit le test cherchant à savoir s'il y a bien un problème en jeu et à quel moment celui-ci est résolu continue à fonctionner sur les types. La validité de la caractérisation initiale est donc maintenue.

Nous aimerions apporter une précision quant à la notion d'«attentionnalité» évoquée lors de l'analyse de l'emploi hyperonymique de *enfin.* Nous pensons qu'une majeure partie des caractérisations en types d'emplois pourrait être reconsidérée et affinée sur la base de la quantité d'attention que le locuteur considère qu'il est nécessaire d'apporter à un objet. C'est grâce à ce type de paramètre que certains *enfin* sont caractérisables.

Suite aux résultats que nous avons pu mettre au jour lors de l'analyse du connecteur *enfin,* nous avons voulu observer si ces mêmes phénomènes de marquage de la forme se reproduisaient sur d'autres items. Nous nous sommes donc intéressée à *disons, en fait* et *quelques* en employant une méthodologie différente. Pour des raisons de temps, nous n'avons pas pu procéder à une analyse sémantique détaillée des items en prenant comme point de départ la signification morphémique, comme nous l'avions fait pour *enfin.* Nous avons constitué pour chacun d'entre eux un petit corpus de test de 25 à 50 occurrences et nous nous sommes attachée à caractériser les emplois de manière pragmatique. Nous avons recueilli nos données à partir de l'émission «Des Sous et des Hommes» (<http://dsedh.free.fr/index1024.htm>). Nous

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

avons eu recours à cette base de données pour différentes raisons telles que la disponibilité, les émissions étant librement accessibles en ligne, la mise à disposition des transcriptions et la très bonne qualité acoustique des données. Enfin, les personnes interviewées étant en grande partie des individus ayant des positions politiques affirmées et cherchant à les défendre, leur discours est souvent très modulé prosodiquement. Nous avons employé une méthodologie fondée sur l'observation des courbes de Fo et d'intensité de l'unité elle-même et par rapport à son contexte et nous avons tenté de faire des corrélations entre le typage sémantico-pragmatique et la configuration prosodique des données en question. Bien que cherchant à savoir à quels types d'informations pouvait être associée la prosodie, notre attention s'est portée plus précisément sur la recherche d'un marquage de la dimension attentionnelle de la part du locuteur. Sans détailler l'ensemble des paramètres de notre analyse, nous présenterons les principales conclusions auxquelles celle-ci nous a permis d'aboutir.

3. Test des hypothèses sur d'autres items

3.1. Le cas de disons

Nous avons porté tout d'abord notre choix sur *disons* précisément afin de pouvoir procéder à des comparaisons pertinentes. En effet, nous avons choisi de poursuivre dans un premier temps notre étude sur des connecteurs bisyllabiques incluant une consonne fricative, tel que c'est le cas pour *enfin.* Notre choix s'est donc porté sur le connecteur *disons,* qui intègre lui aussi une consonne fricative mais sonore, en l'occurrence /z/, cette dernière se situant également en position intersyllabique.

Nous nous posons la question de savoir s'il existe ou non un lien entre les différents emplois de *disons* et une prosodie particulière qui permettrait de les caractériser. La prosodie avec laquelle le connecteur est réalisé semble être interprétée par l'interlocuteur comme une posture particulière prise par le locuteur. Nous avons donc tenté, au travers de l'observation de *disons,* de chercher à faire la typologie de ces postures. Suite à nos premières observations, nous émettons l'hypothèse selon laquelle, lorsqu'un locuteur emploie

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

le connecteur *disons,* il cherche à signaler qu'il est conscient de la non-conformité du lexique dans le discours qu'il s'apprête à produire avec les attentes des interlocuteurs. La réalisation prosodique permet de savoir ce qu'en pense le locuteur, autrement dit est-il ou non nécessaire d'accorder de l'importance au problème que cette inadéquation lexicale engendrera? Globalement, deux premières possibilités se profilent, à savoir que soit il y a un problème dans l'interaction, soit il n'y en a pas. Le problème en question est un problème de ratification de ce que le locuteur dit par les interlocuteurs. Il existe alors quatre éventualités selon que le problème se pose au locuteur seulement, à l'allocutaire, aux deux interlocuteurs ou à aucun des deux.

Le locuteur a donc une opinion *a priori* sur ce que va penser l'allocutaire à l'écoute de son discours et nous soumettons l'idée que c'est cela qui est exprimé par la prosodie du connecteur. Il ne nous est pas possible de faire figurer ici la totalité de notre analyse, mais nous pouvons toutefois en exposer les premières conclusions. Suite à cette étude, nous avons mis au jour le fait qu'il existait des moyens complémentaires de signaler par la prosodie de *disons* la teneur d'un problème. Nous allons les résumer un par un selon le degré de pertinence que nous leur reconnaissons:

– saillance prosodique de *disons* par rapport au contexte
– présence d'une cloche mélodique sur /zon/
– présence d'une cloche mélodique sur /di/
– présence d'une pause avant et/ou après *disons*. La pause avant ou après *disons* a plus ou moins d'importance dans le processus interprétatif selon que le mot de discours soit antéposé ou postposé
– focalisation de l'item problématique
– ralentissement du débit sur *disons* ou sur la séquence discursive problématique introduite
– focalisation de l'item ou des items avant *disons* et qui ne constituent pas l'item problématique
– présence de pauses significatives dans la séquence discursive précédant *disons*.

Plus les différents moyens d'expression parmi ceux présentés ci-dessus sont employés simultanément, plus le problème en question est présenté comme important. A l'inverse, nous postulons que moins la prosodie de *disons* est contrastée par rapport à celle de son contexte, voire même réalisée de ma-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

nière plus faible, cela ayant pour effet de ne pas attirer l'attention des interlocuteurs sur le mot de discours, et *a fortiori* sur le sens de celui-ci, moins le problème en question est présenté comme important.

Il nous semble important d'apporter ici une précision quant à la notion de problématicité que semble marquer le connecteur *disons*. La notion de «ce à quoi il est nécessaire de prêter attention» nous semble plus adaptée que la simple notion de problématicité. Il ne s'agit peut-être d'ailleurs pas toujours réellement d'un problème qui est signalé mais plutôt de quelque chose de remarquable sur la scène attentionnelle.

Relativement au premier classement en 4 types de sens auquel nous avons abouti lors de notre première étude de *disons,* il ne nous semble y en avoir que 2 désormais, qui correspondent aux extrémités d'une échelle et que nous pourrions synthétiser ainsi:

– *disons* sur lequel le locuteur porte un marquage attentionnel (le problème est signalé comme important)
– *disons* sur lequel le locuteur ne porte pas de marquage attentionnel (le problème est signalé comme sans importance).

Ce nouveau classement sous-entend que par rapport aux 4 éventualités de problème pouvant se poser ou non au locuteur et/ou à ses allocutaires, il n'y aurait en fait que 2 manières de les manifester. Il est possible que dans ce cas il ne soit nécessaire de porter un marquage attentionnel que lorsqu'il y a un désaccord de points de vue entre les intervenants.

3.2. Le cas de en fait

Nous nous sommes ensuite intéressée au connecteur *en fait*. Celui-ci est également bisyllabique avec une consonne fricative, /f/, en position intersyllabique.

Nous partons d'un typage sémantique selon lequel *en fait* peut présenter 2 types d'emplois:

– Les emplois d'explication. Ils se trouvent en situation d'élaboration de réponse à une question. Par exemple «en fait j'aurais dû venir mais j'ai eu un empêchement»
– Les emplois de contradiction. Ce qui est dit infirme ce qui a été dit antérieurement. Par exemple «en fait c'est faux je n'étais pas là hier»

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Notre hypothèse de départ était que la prosodie permettrait de distinguer les emplois d'explication des emplois de contradiction, imaginant que ce serait ces derniers qui présenteraient un marquage attentionnel. A l'inverse de nos hypothèses, nous concluons de cette étude que la prosodie permet d'exprimer deux rapports attentionnels à ce qui est dit, que ce soit pour les emplois d'explication, de signalement d'un problème ou de contradiction de *en fait:*

– présenter ce qui est dit comme surprenant et inattendu, comme problématique, ou comme un argument de poids. La prosodie permettant de signifier cela sera, par ordre de pertinence:
  – une rupture prosodique de *en fait* par rapport à son contexte (par la mélodie et/ou l'intensité)
  – une collocation de *en fait* avec une ou plusieurs pauses
  – une réalisation très longue de *en fait*
  – une mélodie montante sur le connecteur dans son intégralité ou sur *fait*
– présenter ce qui est dit comme légitime ou non surprenant. Réciproquement, les possibilités prosodiques seront les suivantes:
  – une intégration prosodique de *en fait* par rapport à son contexte
  – une absence de pauses en collocation avec *en fait*
  – une mélodie descendante sur le connecteur dans son intégralité ou sur *fait.*

Il est également possible d'observer une gradation dans la mise en évidence du caractère surprenant du discours. Celle-ci sera notamment accentuée para la présence simultanée des diverses possibilités prosodiques évoquées. Ajoutons qu'il est perceptivement difficile de déterminer avec précision quel est le degré d'étonnement ou d'importance de la contradiction mise en jeu dans le discours.

3.3. Le cas de quelques

Enfin, nous avons orienté nos recherches sur le quantifieur *quelques.* Cet item est phonétiquement très différent des connecteurs que nous avons

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

étudiés jusqu'ici. Il ne comporte aucune consonne fricative mais deux consonnes occlusives /k/ et une consonne liquide /l/.

Cet item peut présenter des interprétations de type «quantité faible» («je suis revenue de vacances il y a quelques jours») ou de type «quantité non négligeable» («j'ai quelques biens dans l'immobilier»). Ce sont notamment ces deux types d'emplois opposés que nous avons été amenée à tester.

Nous avons émis l'hypothèse selon laquelle il serait possible qu'il y ait un marquage prosodique sur les emplois de *quelques* signifiant une quantité non négligeable alors que les emplois pour lesquels *quelques* signifierait une quantité négligeable seraient non marqués prosodiquement. Une fois de plus, notre étude nous a permis d'aboutir aux conclusions suivantes: il existe bien un marquage sur *quelques* mais nos observations vont à l'encontre des hypothèses que nous avions formulées de manière intuitive. Le marquage attentionnel peut se porter tant sur des emplois ayant le sens de «quantité non négligeable» que sur des emplois exprimant plutôt «une quantité faible». La discrimination ne porte donc pas sur la quantité en question exprimée mais sur le fait que le locuteur cherche à attirer l'attention sur celle-ci, faible ou forte, en faisant de la quantité la tête sémantique de l'énoncé, dans le but de lui faire prendre conscience de quelque chose. Les corrélations forme prosodique/sens sont les suivantes:

– prosodie de *quelques* intégré à la prosodie contextuelle: *quelques* n'est pas la tête sémantique de l'énoncé
– rupture prosodique de *quelques* avec la prosodie contextuelle par une mélodie et/ou une intensité plus aiguë ou plus forte: *quelques* devient la tête sémantique de l'énoncé:
  – la quantité exprimée est faible (= *peu)*
  – la quantité exprimée est forte (= *beaucoup)*
– rupture prosodique avec la prosodie contextuelle par une mélodie et/ou une intensité plus grave ou plus faible: *quelques* ne devient pas la tête sémantique de l'énoncé mais il exprime une nuance sémantique différente des autres cas évoqués qui a pour effet de présenter une double lecture minorante de *quelques*.

Il existe 4 sous-types que l'on pourrait gloser ainsi «la quantité est faible mais ça n'a pas d'importance», «la quantité est faible mais c'est un élément qui mérite d'être pris en considération dans l'argumentation», «la quantité est

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

significative mais ça n'a pas d'importance», «la quantité est significative et c'est un élément qui mérite d'être pris en considération dans l'argumentation».

Comme c'était déjà le cas pour *enfin,* la prosodie n'a pas de rapport direct avec l'interprétation.

La quantité faible peut être marquée par le locuteur, ce qui signifie donc qu'il ne faut pas négliger quelque chose d'*a priori* négligeable. L'argumentation du locuteur vise à changer certaines perceptions des interlocuteurs. Le locuteur anticipe les pensées de l'interlocuteur et imagine *a priori* qu'il accorde ou non de l'importance à quelque chose. Ce sont ces croyances précisément qui vont influer sur la prosodie du discours. La pertinence revient à exprimer son rapport aux choses seulement dans le cas où celui-ci est perçu *a priori* comme différent de celui des autres. Ainsi, un locuteur ne signalera de manière attentionnelle qu'une quantité est faible par *quelques* que si elle n'était pas apparue comme telle aux yeux des interlocuteurs.

Notre étude des 4 items nous a conduite à la même conclusion concernant la prosodie, celle-ci est toujours corrélée à un marquage de la dimension attentionnelle. Il existe des emplois différenciés mais pas de corrélation type d'emploi/prosodie. Il demeure toutefois une différence dans la relation aux choses exprimée par le locuteur entre *enfin* et les autres connecteurs. Pour *enfin*, il s'agit plutôt de signaler le rapport à la résolution du problème alors que pour les autres il s'agit plutôt de faire attention à quelque chose, la prosodie est plus pragmatique. Ce travail étant en cours, nous n'avons pas encore de moyen de savoir précisément si ce marquage est identique dans tous les cas.

4. Conclusion

Affiner la sémantique et décrire la diversité des emplois de façon plus précise passe par une prise en compte de la dimension prosodique. Celle-ci impose un élargissement très important de la notion de forme linguistique, ce qui permet d'assurer une description plus riche du «signifiant» et une description plus riche du «signifié».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

La prise en compte de la prosodie peut paraître absurde *a priori* mais si l'on admet que l'un des objectifs principaux de la sémantique est de rendre compte de la polysémie, si l'on s'accorde avec Lieber (2002) sur l'importance de la polysémie pour une théorie morphologique, alors il est clair que la relation forme linguistique/sens impose de ne pas assimiler la forme linguistique et la forme phonématique. Si le morphème est lui associé à une forme phonématique plutôt que prosodique, nos conclusions nous amènent toutefois à repenser la notion de signifiant. Il existe plusieurs formes phonologiques pour une forme phonématique. La forme du *enfin* de soulagement et celle du *enfin* de type «ce n'est pas trop tôt» présentent une véritable différence phonologique alors que ces occurrences sont constituées de la même suite de phonèmes. Il est donc indispensable d'apporter un élargissement de la notion de forme linguistique au niveau lexical.

Références bibliographiques

Benveniste, E. (1954): «Problèmes sémantiques de la reconstruction», *Word,* X, 2-3, repris dans *Problèmes de linguistique générale,* 1, 1966, Paris, Gallimard, 289-307.

Bertrand, R. & Chanet, C. (2005): «Fonctions pragmatiques et prosodie de *enfin* en français spontané», *Revue de Sémantique et de Pragmatique,* 17, 41-68.

Dostie, G. (2004): *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs, analyse sémantique et traitement lexicographique,* Bruxelles, Duculot.

Ducrot, O. (1987): «L'interprétation comme point de départ imaginaire de la sémantique», *in Dire et ne pas dire* (1972/1991), Paris, Hermann.

Fischer, K. (2006) (éd.): *Approaches to discourse particles,* Amsterdam, John Benjamins.

Lieber, R. (1992): *Deconstructing Morphology: Word Formation in Syntactic Theory,* Chicago, Chicago University Press.

Nemo, F. (2000): «*Enfin*, *encore*, *toujours* entre indexicalité et emplois», *in* Englebert, A., Pierrard, M., Rosier, L. & Raemdonck, D. van (éds.): *Actes du XXII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes,* (Bruxelles, juillet 1998), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, vol. 7, 499-511.

Pustejovsky, J. (1995): *The Generative Lexicon,* Cambridge, Londres, The MIT Press.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

PARTIE II

AU CARREFOUR DES TROIS DISCIPLINES: MORPHOLOGIE, SYNTAXE ET SÉMANTIQUE

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Pour une sémantique non combinatoire en morphologie (et syntaxe): *pool* et *intégration sémantique*

François NEMO
Université d'Orléans – Laboratoire Ligérien de Linguistique

Introduction

Le premier paradoxe auquel les linguistes sont exposés en ce qui concerne une question comme «Morphologie, syntaxe, sémantique, *même combat?»,* est que y répondre positivement est souvent aussi infructueux que d'y répondre négativement, dès lors que *postuler* l'existence et l'importance d'une relation entre grammaire et sens linguistique n'aide en rien le linguiste face aux données quand il constate de façon récurrente à quel point le rapport forme/sens est instable sinon insaisissable.

C'est sur cette base que je souhaite introduire un second paradoxe, en me fixant comme objectif ici de démontrer que «décrire conjointement les mécanismes sémantiques, morphologiques et syntaxiques suppose en fait de concevoir les premiers comme fondamentalement (ou initialement) indépendants des seconds, et non comme parallèles à ceux-ci». Et en particulier de concevoir les mécanismes sémantiques comme étant fondamentalement non combinatoires.

C'est de cette façon qu'il faut comprendre mon titre, qui en partant de l'analyse des difficultés sémantiques et des impasses empiriques auxquelles les approches combinatoires du sens mènent invariablement, tentera de cerner des formes d'intégration sémantique très différentes de la compositionnalité.

La démarche que je propose consiste en somme à remplacer le postulat d'une relation forme/sens stable par l'étude systématique de l'instabilité de la relation forme/sens et par l'étude des mécanismes qui la génèrent ou l'autorisent.

Je montrerai ainsi que s'il y a une part d'artefact dans cette instabilité, part qui peut être réduite par l'adoption d'une sémantique instructionnelle (reposant sur la distinction entre signification et sens), cette instabilité est

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

aussi une réalité empirique incontestable dont il est nécessaire de comprendre les mécanismes.

Empiriquement, mon propos s'appuiera sur un ensemble de travaux relatifs à la sémantique des morphèmes et des constructions, ou encore à la linguistique des listèmes, dont la plus grande partie est publiée (Nemo, 2004, 2005). Dans la mesure où la démarche utilisée dans ceux-ci repose sur l'explication de l'ensemble des emplois des items concernés, il ne sera pas possible de les présenter en détail ni, *a fortiori,* de les justifier pleinement.

C'est dans ce cadre que j'introduirai les notions de *pool* et d'*intégration sémantique*.

1. Expliquer l'instabilité de la relation forme/sens

S'il n'y a rien de plus simple que de postuler initialement une relation forme/sens stable et de se donner comme objectif initial de l'étudier, postuler la stabilité ou même seulement la prédictibilité des rapports forme/sens n'est pas la démontrer ni la prédire, et il est clair, particulièrement en morphologie, que la confrontation avec les données falsifie très largement ce postulat de départ, ce qui a pu conduire certains linguistes à théoriser la morphologie comme lieu de l'irrégulier et à décrire le lexique comme une prison dont les détenus auraient comme seul point commun de ne respecter aucune loi (Di Sciullo & Williams, 1987), tant est grande la variété des problèmes qu'ils peuvent poser.

A l'opposé, je montrerai qu'il y a en fait une logique sous-jacente aux nombreuses difficultés que l'on rencontre pour rendre compte de la génération du lexique, et que si bien des mots (et *a fortiori* de leurs emplois) ne peuvent pas être expliqués et prédits par des mécanismes combinatoires, c'est tout simplement parce qu'ils sont générés par d'autres types de mécanismes. Il faut d'ailleurs noter que la notion de grammaticalité est tout à fait problématique en morphologie, voire même vide de sens, dès lors que contrairement à la non grammaticalité de la phrase «le court chien», évidente pour un locuteur du français, le caractère mal formé de mots comme *rotation, susceptible, suspicion, dévaliser,* etc., (mots que les morphologies combinatoires sont incapables de prédire et nomment listèmes) n'a

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

rien d'évident pour un locuteur du français, la quasi-totalité des anomalies combinatoires *(input*, *output* ou règle problématiques) passent totalement inaperçues pour les sujets parlants.

Mon point de départ sera la nécessité technique d'adosser morphologie et syntaxe à une sémantique d'amont, non pas pour proposer une théorie syntaxique ou morphologique basée sur le sens, mais bien pour montrer que l'indépendance des mécanismes sémantiques relativement aux mécanismes combinatoires explique la plupart des difficultés que peuvent rencontrer morphologie et syntaxe à rendre compte en termes combinatoires d'une part considérable de l'observable linguistique.

Mon objectif sera aussi, à un niveau plus théorique, de montrer que rendre compte de la génération du lexique, y compris dans sa dimension polysémique, suppose de remplacer la notion de bonne formation par la notion d'interprétabilité, et en conséquence de décrire les mécanismes qui assurent celle-ci.

1.1. En finir avec les sémantiques soustractives en morphologie

Mais d'abord, il importe de comprendre pourquoi à chaque fois que le linguiste commence en morphologie par postuler un lien forme/sens stable, sa démarche est invariablement falsifiée par les données.

La première cause d'échec en ce domaine est de procéder par soustraction. Autrement dit, de poser pour un mot *(output)* formé par exemple de deux éléments (*input* 1 et 2), une équation sémantique de type:

sens de *input* 1 + sens de *input* 2 = sens de *output*

comme on aurait spontanément envie de le faire et comme cela a pu être tenté pour la description des règles de formation de mots (WFR), par exemple chez Aronoff (1976). Car alors, en admettant connus le sens de l'*input* 1 et de l'*output,* on pense pouvoir en déduire que l'on aura:

sens de l'*input* 2 = sens de *l'output* – sens de l'*input* 1

Or, on est bien obligé de constater qu'en appliquant cette équation à un item donné, par exemple à un affixe comme *-ier* ou *re-,* le résultat s'avère parfaitement instable.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

sens de l'*output* – sens de l'*input* lexical = sens de l'affixe

sens de *pommier* – sens de *pomme* = sens de *ier (= arbre)*
sens de *pompier* – sens de *pompe* = sens de *ier (≠ arbre)*
sens de *prisonnier* – sens de *prison* = sens de *ier (≠ arbre)*
sens de *pigeonnier* – sens de *pigeon* = sens de *ier* (≠ *arbre)*

sens de *relire* – sens de *lire* = sens de *re-*
sens de *repousser* – sens de *pousser* = sens de *re-*
sens de *rejoindre* – sens de *joindre* = sens de *re-*

Moyennant quoi il n'y a plus alors pour le linguiste que trois options:

– en conclure que les affixes (ou tout autre *input)* n'ont pas de sens stable (Aronoff, 1976), qu'ils ne sont pas des signes linguistiques, ne codent que des processus, et laisser tomber la sémantique;
– postuler l'existence d'autant d'*inputs* distincts que l'équation donnera de résultats, et pratiquer jusqu'à l'absurde le dégroupement homonymique, ce qui revient aussi à laisser tomber la sémantique;
– promouvoir le(s) sens le(s) plus fréquent(s) ou le(s) plus intuitif(s) au rang de sens de base et lister les emplois moins fréquents.

1.2. Et adopter une sémantique instructionnelle

Ce premier type de difficulté, qui illustre en miniature les difficultés de toute théorie compositionnelle du sens, et qui explique que la formation des mots soit le domaine où l'hypothèse d'une compositionnalité du sens a été le plus massivement falsifiée, est néanmoins soluble à condition:

– d'adopter une distinction entre la signification et le sens;
– d'admettre avec Ducrot (1987) que la signification linguistique est d'une toute autre nature que le sens, qu'elle est un principe de construction du sens et donc un *input* du processus interprétatif alors que le sens n'est que le résultat de ce processus, son *output;*
– de reconnaître la nature instructionnelle de la signification

mais aussi de concevoir la relation forme/signification comme instable.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1.2.1. Instructions et indications

Du point de vue théorique, la sémantique utilisée sera une sémantique indicationnelle-indexicale (SII) et donc une sémantique instructionnelle (Nemo, 2001a). Là aussi je m'appuierai sur des articles publiés relatifs à la distinction entre instruction, procédure et indication dans lesquels sont introduites des notions comme la notion d'unification contextuelle ou de routine interprétative, ou sur des articles illustrant empiriquement le modèle morphème/construction qui est associée à la SII *(cf.* références bibliographiques).

A partir du constat général que le «sens» peut être décrit en termes de:

– définition de ce qui doit être trouvé dans le co-texte et le contexte (c'est la thèse instructionnelle dans sa formulation indicationnelle-indexicale) = *signification;*
– définition de la façon dont on peut le trouver (c'est la thèse procédurale) = *routine interprétative;*
– définition de ce qui a été trouvé et mémorisé (c'est la thèse conceptuelle ou fonctionnelle) = *sens lexical*

il est en effet possible d'abord de montrer, s'agissant de la première condition, que l'instabilité du sens n'interdit pas la stabilité de la signification, la relation de la signification aux sens étant du même type que la relation d'une équation avec les points qui la composent: le fait que les points individuels aient chacun des coordonnées différentes n'interdit pas d'identifier l'équation qu'ils satisfont tous, dès lors que les significations, tout comme les équations, définissent des conditions à satisfaire et non des valeurs qui satisfont ces conditions, comme le sont les coordonnées des points.

Ce qui revient à dire qu'il est indispensable pour la morphologie ou la syntaxe de ne pas aborder les questions de sémantique à partir des interprétations et du sens (Ducrot, 1987), c'est-à-dire à partir du *résultat* du processus sémantique, mais de les aborder à partir des *déclencheurs* de ce processus, qui en définissent le cahier des charges.

1.2.2. Comprendre la relation forme/signification

Il ne suffit pourtant pas de *postuler* une signification stable pour que le problème soit résolu, puisque la relation forme/signification restera elle instable, et qu'il est donc indispensable d'étudier l'instabilité de l'interprétation

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

pour isoler à la fois la signification et les routines interprétatives, la diversité des routines interprétatives qui peuvent être associées à une même signification (et *vice versa)* expliquant à elle seule l'instabilité de la relation forme/signification.

Imaginons en effet un instant, que le préfixe *dé-* n'ait que deux emplois, qui seraient *déterrer* et *désherber*. En appliquant à *déterrer* et *désherber* un traitement de type *input/output* (soustractif), on obtient alors respectivement comme description de *dé-*:

«retirer (quelque chose) de la terre»
«retirer de l'herbe de quelque chose»

Or, il est clair que la première description conduirait à prédire pour *désherber* le sens de «*retirer quelque chose de l'herbe»,* sens qui n'est pas conforme au sens effectif du verbe en question. Et que la seconde description prédit pour *déterrer* le sens de *«retirer de la terre de quelque chose»* qui est lui aussi falsifié.

Or il est évident que les deux sens en question sont extrêmement proches l'un de l'autre et que si la sémantique de *dé-* se limitait à eux, le problème serait vite résolu, même si la solution serait d'un point de vue théorique très différente de celle qui est associée à la démarche soustractive, c'est-à-dire à l'hypothèse d'une compositionnalité du sens.

Qu'observe-t'on en effet avec les deux emplois ci-dessus? D'abord qu'ils satisfont tous les deux l'interprétation *«retirer quelque chose (X) de quelque chose (Y)*». Ensuite que dans *déterrer,* le mot *«terre»* s'unifie avec Y alors que dans *«désherber»*, le mot *«herbe»* s'unifie lui avec X. Il serait donc possible d'attribuer la signification *«retirer X de Y»* à *dé-* à condition de décrire *déterrer* comme ayant la forme interprétative *dé-Y* et de décrire *désherber* comme ayant la forme interprétative *dé-X*. L'emploi de *dé-* imposant de trouver X et Y (dimension instructionnelle-indexicale), et les deux routines interprétatives indiquant en partie où les trouver.

Le plus intéressant est de constater sur cet exemple que l'instabilité du rapport *input/output,* si problématique pour une règle de formations de mots (ou même une construction au sens de Corbin), résulte du décalage entre le nombre d'éléments sémantiques nécessaires à l'interprétation et le nombre d'éléments formels disponibles: si la sémantique du tout n'est pas le résultat de l'addition du sens des parties, c'est parce que des éléments sémantiques indispensables à l'interprétation du tout ne sont pas présents dans la forme elle-même. Autrement dit, *déterrer* ne fournit pas X, qui doit être trouvé dans le co-texte (COD le plus souvent) ou dans le contexte. Et *désherber* ne

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

fournit pas Y, ce qui lui permet d'être facilement intransitif ou ce qui permet à son COD de désigner Y. On passe alors de la morphologie à la syntaxe.

1.2.3. Chaises musicales, sémantique et morphologie

Le rapport forme/signification peut être décrit comme un jeu de chaises musicales dans lequel les contraintes sémantiques (instructions codées notamment) imposent le nombre et la nature des participants, et dans lequel les contraintes formelles limitent elles le nombre de chaises disponibles. L'instabilité du sens peut alors être expliquée par le fait que d'un emploi à l'autre les mêmes chaises formelles ne sont pas occupées par les mêmes participants (voire même dans certains cas ne sont occupées par un participant): dès qu'un morphème m code une indication de type «Il y a X, Y W et une certaine relation R entre X,Y, et W», on peut s'attendre à trouver des combinaisons mX, mY, mW ou même mR, combinaisons qui constituent autant de formes interprétatives, véritables interfaces entre la signification des morphèmes et la diversité des formes linguistiques.

Si l'on prend la série d'exemples suivante:

chimiquier	*vs*	*pétrolier*
pic	*vs*	*woodpecker*
huîtrier	*vs*	*oystercatcher*
guêpier	*vs*	*bee-eater*
camionneur	*vs*	*truck-driver*

on peut en effet observer que des formes linguistiques diverses sont associées à une même interprétation:

– *chimiquier* comme *pétrolier* sont des bateaux qui permettent de transporter une grande quantité de pétrole ou de produits chimiques, la différence entre les deux mots n'étant pas d'ordre interprétatif (X transportant toujours de grosses quantités de Y) mais liée au fait que dans *pétrolier, pétrole* fournit Y alors que dans le cas de *chimiquier,* ce qui est transporté (Y) étant des «produits chimiques», le mot *chimique,* même s'il apporte une information pertinente pour identifier Y ne peut être identifié avec Y[1]:

1 Ce qui fait de *chimiquier* une construction exocentrique, dont la base ne fournit pas le N recherché pour jouer le rôle d'Y mais un adjectif modifiant le N inconnu que l'inter-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

– *pic* quand il désigne un oiseau (pic épeiche, pic mar, etc.) est un mot dont l'interprétation suppose de reconstruire une relation (piquer) entre deux objets (l'oiseau et l'arbre). Or on retrouve la même interprétation avec *woodpecker,* à ceci près que dans la relation «X pique Y», le mot *pic* ne fournit que R, à charge pour l'interprétant d'identifier co-textuellement ou contextuellement X et Y, alors que le mot *woodpecker* fournit lui à la fois R et Y, sous la forme YR.

Si l'on considère maintenant les trois derniers exemples que sont *guêpier, huîtrier* et *camionneur* et qu'on les contraste avec leur homologues anglais *bee-eater, oystercatcher* et *truck-driver,* on observe une constante, à savoir que là où en anglais les mots fournissent explicitement à l'interprétation un verbe V et l'objet O de celui-ci, dans le cadre d'une interprétation qui associe implicitement leur référent au sujet S d'une phrase «SVO», leurs homologues français ne fournissent eux que l'objet O, et ce dans le cadre de la même interprétation «SVO» qu'en anglais. A noter en passant, que le mot *camionneur* fonctionne de ce point de vue exactement comme *guêpier* et *huîtrier,* et ce alors que le suffixe *-eur* n'est pas censé se combiner avec un nom mais avec un verbe, contrainte combinatoire qui s'avère inexistante mais qui fait de *camionneur* une construction exocentrique.

On retrouve ainsi un unique scénario, lié à la présence dans l'interprétation d'un nombre d'arguments sémantiques plus grands que le nombre d'éléments linguistiques présents dans le mot, et un jeu de chaises musicales qui met les arguments en concurrence pour être insérés en tant que base. Scénario que condamne toute explication combinatoire/compositionnelle ou même purement constructionnelle du sens.

A noter que ce mécanisme implique très clairement qu'il faut considérer les éléments lexicaux présents dans les mots (ex. *huître, guêpe, camion;* etc.) comme des arguments régis par la signification de l'affixe, et dont l'insertion relève du jeu de chaises musicales décrit ci-dessus, à l'opposé de la thèse dérivationnelle qui fait de ceux-ci les points de départ de la description: sémantiquement, il n'y a pas ajout d'un affixe à une base, ajout qui modifierait celle-ci mais bien l'inverse à savoir insertion de lexèmes variés dans une construction affixale, le morphème affixé étant la tête sémantique du mot et sa signification le véritable ciment du mot: il importe peu que soit

prétant va devoir trouver (= produit). Type de construction que l'on retrouve avec *bénitier* ou *camionneur*.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

inséré comme base un nom *(pétrole, huître)* ou un adjectif *(chimique)* ou deux noms *(loup-cerv*-ier, voir ci-dessous) dès lors que tous ces lexèmes ont comme fonction unique de fournir une partie de l'information recherchée.

La différence entre un composé synthétique comme *loup-cervier* et le soi-disant dérivé *huîtrier,* n'est donc pas de nature combinatoire mais sémantique: là où le composé synthétique anglais *(oystercatcher)* fournit dans une interprétation de type «X R Y» les deux éléments Y et R (dans cet ordre), laissant au contexte le soin de déterminer la nature de X (oiseau, reptile, etc.), le composé synthétique français fournit lui les deux éléments X et Y (dans cet ordre *«loup* qui a une relation R avec les *cerfs»),* à charge pour l'interprétant de déterminer la nature de R (ici *chasser),* tandis que le pseudo-dérivé français *(huîtrier)* lui ne fournit que Y, à charge pour l'interprétant de déterminer à la fois la nature du R et celle de X.

Les mots ne sont donc pas des «.doc», compositionnellement interprétables, mais des «.zip», qui doivent être «dézippés» pour devenir interprétables.

1.2.4. Principes interprétatifs

On peut ainsi identifier les consignes successives qui gouvernent la construction des mots:

Consigne 1 (obligatoire): Fournissez des indications sur ce qui doit être recherché;

Consigne 2: Fournissez éventuellement une partie de ce qui doit être trouvé;

Consigne 3: Si vous ne fournissez rien dans le cotexte, alors ce qu'il faut trouver devra être accessible dans le contexte;

Consigne 4: Essayez de fournir toujours la même chose et autant que possible au même endroit

sachant, et c'est là l'essentiel et ce qui explique l'instabilité de la relation forme/sens, que la consigne 4 n'est qu'une tendance, qui garantit au mieux une certaine routinisation de l'interprétation, mais en aucun cas une contrainte véritable ou encore une loi.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2. *Pool* et *intégration sémantique*

Reste maintenant à formuler positivement ce que nous avons commencé à comprendre sur la nature des processus impliqués dans la formation des mots. Démarche qui revient à identifier le rôle respectif des indications sémantiques codées par les morphèmes (ou dans d'autres cas par des constructions) et celui des éléments linguistiques qui leur sont associés. Et qui passe par l'introduction des notions de *pool* et d'*intégration sémantique:*

– est appelé *pool* l'ensemble des contraintes à satisfaire lors de l'interprétation;
– est appelé *pool linguistique* l'ensemble des contraintes linguistiques à satisfaire lors de l'interprétation;
– est appelée *intégration sémantique* toute mise en relation des contraintes sémantiques les unes avec les autres qui permet de transformer un *ensemble de contraintes sémantiques indépendantes* en un *système de contraintes sémantiques interdépendantes.*

Sachant ensuite que tout élément linguistique, y compris la prosodie, impose des contraintes sémantiques spécifiques qui sont mises dans le *pool,* il est très important pour le linguiste de ne pas mélanger contraintes sémantiques primaires et contraintes sémantiques secondaires:

– les contraintes sémantiques primaires sont indépendantes les unes des autres, et sont introduites indépendamment les unes des autres par des marques linguistiques (au sens large);
– les contraintes sémantiques secondaires sont celles qui établissent une relation entre des contraintes primaires, elles n'existent que dans l'interprétation;
– les premières sont non-défaisables, les secondes sont défaisables.

Cette distinction permet d'expliquer notre paradoxe initial sur l'impossibilité de postuler une relation forme/sens stable, dès lors que toute démarche de ce type revient à décrire des contraintes secondaires comme des contraintes primaires, ce qui bien évidemment, les premières étant défaisables, conduit à la falsification empirique des descriptions proposées.

Il suffit en effet de figer quoi que ce soit, par exemple de poser une description telle que:

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

> le suffixe *-ier,* au moins dans une bonne partie de ces emplois, se combine avec des noms décrivant un contenu pour former des noms décrivant un contenant (au sens large), comme dans les mots *grenier, bétaillère, pétrolier*

pour observer immédiatement que le rapport contenu/contenant peut être inversé (dans *prisonnier,* c'est bien *prison* qui désigne le contenant, et *prisonnier* qui décrit le contenu) et que la base peut être un adjectif alors même que le rapport contenant/contenu *(chimiquier)* reste valable.

Ce constat très général peut être élargi à la syntaxe. Ainsi pour une phrase comme:

> Ce sont les prisonniers communistes qui ont construit ces canaux

si l'on s'intéresse à l'interprétation du syntagme *prisonniers communistes,* force est de constater que le fait que l'on parle de «prisonniers qui sont communistes», qui semble aller de soi, est très facilement défaisable. Cet exemple authentique ayant en effet été énoncé et entendu dans un contexte roumain, il se trouve que son interprétation réelle était «prisonniers faits par les communistes». C'est pour rendre compte de cette flexibilité que la notion de *pool* s'avère indispensable, car elle force à distinguer les contraintes sémantiques primaires qu'impose la langue, à savoir quelque chose comme:

– il y a des X qui sont des prisonniers
– il y a des Y qui sont des communistes
– il y a une relation entre X et Y
– il y a une relation entre le fait d'être prisonnier et le fait d'être communiste
– etc.

et les contraintes secondaires qui établissent un lien entre contraintes primaires, et qui par exemple donneront tantôt:

– les X sont des Y (relation), donc il y a des X qui sont prisonniers et communistes (et c'est le fait d'être communistes qui a fait d'eux des prisonniers)

tantôt:

– les Y ont emprisonné les X (relation) donc il y a des X qui sont prisonniers et des Y qui les ont fait prisonniers (et c'est le fait que les Y soient

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

communistes qui les a fait emprisonner les X, qui pour le coup devaient être des ennemis des communistes).

Car si le *pool* primaire, comme ensemble de contraintes, n'est pas négociable, la façon dont elles sont mises en relation est elle très ouverte, et il est indispensable de ne pas transformer une façon de satisfaire les contraintes en contrainte primaire. Faute de quoi, comme nous l'avons vu en morphologie, le linguiste ne peut plus ensuite que considérer comme déviants et donc que lister tous les mots qui ne satisfont pas la contrainte secondaire trop rapidement promue en contrainte primaire.

Il est d'ailleurs possible de démontrer, même si cela dépasse ici notre propos, que le remplacement de la notion de compositionnalité et de la version combinatoire du sens qu'elle suppose par les notions de *pool* et d'intégration sémantique, permet aussi de rendre compte de phénomènes sémantiques très subtils, tels que l'interprétation d'une phrase comme:

Seules les tables propres, silencieuses et bien rangées pourront sortir

exemple authentique prononcé dans une cantine de maternelle, qui peut être prédit directement, tout comme le sens lexicalisé de *mettre la table* à partir des contraintes primaires apportées par la signification du morphème *table* et d'un jeu de chaises musicales analogue à celui qui a été décrit plus haut pour la formation des mots.

A signaler que le linguiste a autant vocation à décrire les contraintes secondaires résultant du processus d'intégration sémantique que les contraintes primaires, mais doit absolument éviter de décrire une contrainte secondaire défaisable (ici le fait que *table* désigne dénominativement un meuble) comme une contrainte primaire, ce qu'elle n'est pas.

3. Conclusion

Au terme de ce travail, il est possible de revenir sur notre point de départ – qui rappelait l'extrême difficulté pour le linguiste à rendre compte de la relation forme/sens, particulièrement en morphologie – et d'arriver à une conclusion beaucoup plus optimiste: s'il n'est pas possible d'intégrer sémantique, morphologie et syntaxe sur la base d'une sémantique trop simpliste, il

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

est en revanche possible de le faire à condition de se fixer un cahier des charges sémantiques très lourd: générer l'ensemble du lexique et rendre compte de la réalité de l'interprétation des phrases.

Ce qui, somme toute, est une excellente nouvelle.

Références bibliographiques

Aronoff, M. (1976): *Word Formation in Generative Grammar,* Cambridge (Mass.), The MIT Press.

Aronoff, M. & Anshen, F. (1998): «Morphology and the Lexicon», *in* Spencer, A. & Zwicky, A. (éds.): *The Handbook of Morphology,* Oxford, Blackwell, 248-271.

Baayen, H. (1991): «Quantitative Aspects of Morphological Productivity», *in* Booij, G. & Van Marle, J. (éds.): *Yearbook of Morphology,* Dordrecht, Kluwer, 109-149.

Baudouin de Courtenay, J. (1895): *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen: Ein Kapitel aus der Psychophonetik,* Strasbourg, Crakow, Trübner.

Benveniste, E. (1954): «Problèmes sémantiques de la reconstruction», *Word,* X, 2-3, repris dans (1966): *Problèmes de linguistique générale,* 1, Paris, Gallimard, 289-307.

Bouchard, D. (1995): *The Semantics of Syntax,* Chicago, Chicago University Press.

Bybee, J.L. (1988): «Morphology as Lexical Organization», *in* Hammond, M. & Noonan, M. (éds.): *Theoretical Morphology: Approaches in Modern Linguistics,* San Diego, Academic Press, 119-141.

Bybee, J.L. & Hopper, P. (2001) (éds.): *Frequency and the Emergence of Linguistic Structure,* Amsterdam, John Benjamins Publisher.

Corbin, D. (1987): *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique,* Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

Di Sciullo, A.-M. & Williams, E. (1987): *On the Definition of Word,* Cambridge (Mass.), The MIT Press.

Dixon, R. & Aikhenvald, A. (2002): *Word: A Cross-linguistic Typology,* Cambridge, Cambridge University Press.

Ducrot, O. (1987): «L'interprétation en sémantique: un point de départ imaginaire», *in Dire et ne pas dire* (1991/1972), Paris, Hermann, 307-323.

Fradin, B. (1993): «La théorie morphologique face à ses choix», *Cahiers de Lexicologie,* 63, 5-42.

–, (1999): «Syntaxe et morphologie», *Histoire, Epistémologie et Langage,* XXI, 2, 7-44.

Gasiglia, N., Nemo, F. & Cadiot, P. (2001): «Meaning and the Generation of Reference», *in* Bouillon, P. (éd.): *Generative Approaches to the Lexicon,* Genève, Université de Genève.

Goldberg, A. (1995): *Constructions,* Chicago, University of Chicago Press.

Jalenques, P. (2000): *Contribution à l'étude du préfixe RE en français contemporain: pour une analyse compositionnelle du verbe regarder,* Thèse de doctorat, Paris 7.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Levin, B. & Rappaport Hovav, M. (1998): «Morphology and Lexical Semantics», *in* Spencer, A. & Zwicky, A. (éds.): *The Handbook of Morphology,* Oxford, Blackwell, 248-271.

Lieber, R. (1992): *Deconstructing Morphology: Word Formation in Syntactic Theory,* Chicago, University of Chicago Press.

Nemo, F. (2001a): «Pour une approche indexicale (et non procédurale) des instructions sémantiques», *Revue de Sémantique et Pragmatique,* 9-10, 195-218.

–, (2001b): *Contributions, énoncés, constructions, morphèmes. Eléments pour une linguistique de la signification et de l'interprétation,* Thèse d'Habilitation à diriger des recherches, Paris 8.

–, (2002a): «De la génération du sens. Remarques sur la sous-détermination», *Revue de Sémantique et Pragmatique,* 12, 7-15.

–, (2002b): «Morpheme Semantics and the Autonomy of Morphology. The Stable Semantics of (Apparently) Unstable Constructions», *in* Andronis, M., Ball, C., Elston, H. & Neuvel, S. (éds): *Papers from the 37th Meeting of the Chicago Linguistic Society,* vol. 2, Chicago, Chicago Linguistic Society.

–, (2003): «Indexicalité, unification contextuelle et constitution extrinsèque du référent», *Langages,* 150, 88-105.

–, (2004): «Constructions et morphèmes: réflexions sur la stabilité en sémantique», *Revue de Sémantique et Pragmatique,* 15-16, 19-40.

–, (2005): «Morphemes and Lexemes versus Morphemes or Lexemes», *in* Booij, G. *et al.* (éds.): on-line *Proceedings of the 4th Mediteranean Morphology Meeting (MMM4),* Catania, Sicile, Université de Bologne. <http://morbo.lingue.unibo.it/mmm/mmm-proc/MMM4/195-208-Nemo-MMM4.pdf*>.

Plag, I. (1998): «The Polysemy of -ize Derivatives. The Role of Semantics in Word Formation», *in* Booij, G. & Van Marle, J. (éds.): *Yearbook of Morphology 1997,* Dordrecht, Kluwer, 219-242.

Pustejovsky, J. (1995): *The Generative Lexicon,* Cambridge (Mass.), The MIT Press.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Le sens figuré au-delà de la sémantique

María Dolores RAJOY FEIJÓO
Université d'Oviedo

Introduction: Le sens figuré et les figures

La question du sens figuré a été peu étudiée au XX[e] siècle; avec ce titre on ne trouve que le livre de Tamba[1], il y a d'autres publications qui s'occupent du sujet de façon partielle, et les études du figuratif ont eu une certaine éclosion au siècle présent. Le manque d'études est peut-être dû à ce que ce sujet se pose de façon transversale entre la rhétorique, la stylistique et la linguistique d'un côté et la syntaxe, sémantique et pragmatique de l'autre. La «correction linguistique» nous pousse à parler de «discours figuré», mais je considère important de conserver l'expression «sens figuré» qui nous incite à une réflexion sur le sens dans le langage.

Nous commençons par la considération des figures du discours, qui peuvent être définies comme «une forme linguistique isolable, ou du moins repérable, jouant un rôle déterminé au moment du discours où elle s'insère» (Morel, 1982: 57-58). L'expression «repérable» nous rappelle que la plupart des études du XX[e] siècle considèrent les figures comme un écart. Des théories plus modernes prétendent dépasser cette notion, sans la supprimer totalement, par exemple: «Une figure constitue le plus souvent un compromis de singularité (qui la rend remarquable) et de régularité (qui la rend mesurable sur la chaîne des énoncés» (Bonhomme, 2005: 70). Les figures qui ont un rapport plus étroit avec le sujet qui nous occupe ce sont les tropes définis par Dumarsais (1988: 69) comme «des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot».

1 Tamba (1981). Elle signait à l'époque Tamba-Mecz, aujourd'hui elle signe Tamba. On a aussi peu de livres consacrés entièrement aux tropes: avec ce mot dans le titre et dans le domaine français, nous connaissons seulement celui de Prandi (1996) qui a l'avantage de son actualité.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Ceci introduit la question des sens figuré et littéral. Fontanier (1977: 66) considère qu'ils ont un *«sens détourné»* différent du *«sens propre»*. Pour Kerbrat-Orecchioni (1994: 58): «La notion de trope est absolument indissociable de celle de sens littéral. Les tropes fondamentaux sont la synecdoque, la métonymie et la métaphore, cette dernière pouvant être considérée comme le ‹prototype› des figures. L'expression ‹sens métaphorique› est souvent employée comme synonyme de ‹sens figuré».

1. Les champs linguistiques et l'analyse des tropes

Les tropes en particulier et le discours figuré en général peuvent être l'objet de l'analyse linguistique. Il s'agirait maintenant d'encadrer leur étude dans le(s) champ(s) linguistique(s). L'étude des figures se plaçait hors de la grammaire, dans la rhétorique. Les sémioticiens, se fondant sur l'idée qu'il existe des phénomènes textuels et intertextuels qui méritent d'être pris en considération, ont introduit l'idée d'une linguistique plus vaste qui puisse englober la rhétorique et/ou la stylistique. Les études à propos des figures pourraient trouver une place dans la linguistique du texte et dans une linguistique qui va au-delà du texte. D'autre part, la sémiotique était fragmentée en syntaxe, sémantique, pragmatique. L'étude du *sens* figuré est, en principe, une question de sémantique. En troisième terme, le figuratif affecte les *usages* plus que le système de la langue et leur interprétation dépend de la situation d'énonciation. C'est pourquoi le champ d'étude préférentiel des figures est le pragmatique: «Si elles ont une actualité en *linguistique,* c'est en premier lieu *dans une linguistique du discours,* dans une linguistique ‹performancielle› si l'on veut» (Landheer, 1994: 6).

Grice (1989) a pratiqué une pragmatique de la métaphore en rapport aux règles de la conversation. Elle produit un viol de plusieurs règles comme la pertinence et, surtout, la règle de qualité qui exige l'adaptation du langage à des conditions de vérité. La métaphore est un changement du type de dialogue qui introduit une expression ambiguë laquelle ne conduit pas à l'erreur mais à un effort pour la corriger par la règle de collaboration. On peut généraliser pour les tropes: il s'agit de faussetés apparentes pouvant

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

être réinterprétées. En pragmatique, la création du sens figuré est attribuée à l'émetteur et l'interprétation au récepteur.

De même que la sémantique est insuffisante pour l'étude des tropes, une étude pragmatique restreinte laisse de côté la question – qui occupe tellement les poètes – de leur signification. C'est pourquoi les théories qui permettent d'intégrer les deux champs semblent très adéquates pour l'étude du sens figuré. Parmi ces théories nous mettons en premier terme la sémantique argumentative d'Anscombre et de Ducrot.

Etant donné l'utilité de la pragmasémantique, il reste à voir le rôle de la morphosyntaxe (considérée déjà comme un ensemble) dans l'étude du sens figuré. La première analyste moderne de la question considérait que la morphosyntaxe a un rôle puisque le sens figuré peut être considéré «non pas comme une signification détournée, intrinsèque à un mot dans un emploi discursif, mais comme une signification relationnelle, synthétique, engendrée par des opérations énonciatives régulières dont on trouve la trace au niveau morphosyntaxique et référentiel de l'énoncé» (Tamba, 1981: 188). Tamba a donné la préférence à la pragmatique de l'emploi, mais elle a pris en considération la morphosyntaxe et la plupart de son livre se consacre, de fait, à l'analyse de constructions syntaxiques qui soutiennent les figures.

Certaines constructions, elle les appelle des «marqueurs énonciatifs» parce qu'elles supposent un rapport spécial du sens figuré avec l'énonciation. Quelques marqueurs vont dans le sens de la vraisemblance et de renforcer l'exactitude d'une interprétation figurative, comme *vrai, véritable, littéralement,* etc. D'autres viennent atténuer une invraisemblance, ou bien directement *(presque, pour ainsi dire, une espèce de),* ou bien soulignant une exagération *(tout),* ou exprimant une réduction focalisante comme *ne…que, ne…plus.*

Dans la partie pratique de cette étude nous allons aborder l'analyse d'une figure présentée avec une structure syntaxique concrète *(ne plus…que)* pour voir au moins comment la syntaxe complète l'étude du sens figuré. Pour une étude intégrale des tropes on devrait marcher vers une linguistique qui puisse intégrer les branches d'études en un tronc commun. En attendant cette «translinguistique», les différentes branches peuvent apporter la compréhension de divers aspects des tropes en général ou de l'analyse de tropes concrets. Pour le sens, le champ préférentiel demeure la pragmasémantique. De même que cette approche se présente comme très convenable pour l'étude du sens figuré, ce sujet d'étude est un élément important pour la pragmasémantique même puisque: «Toute théorie sémantico-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

pragmatique doit donc se situer fondamentalement par rapport au problème suivant: quelle est la nature du sens des énoncés?» (Anscombre & Zaccaria, 1990: 84). On pourrait ajouter à cette réflexion l'idée que, pour traiter du sens, pourquoi ne pas tenir compte du sens figuré?

2. Le sens, littéral et figuré?

Le sens figuré, appelé aussi sens second, dérivé, transféré, translatif, métaphorique, implicatif, et même connotatif… est en rapport difficilement évitable avec son contraire, les sens littéral, appelé aussi sens propre, original, premier, principal, basique, conventionnel, réel, habituel, adéquat, approprié… ou dénotatif. La variation des dénominations indique la complexité du sujet.

Bien que quelques auteurs identifient la connotation et la dénotation avec la paire sens figuré/sens propre, nous considérons que ces notions font un groupe à part. Tandis que la connotation consiste en principe à un signe qui se superpose à un autre signe ajoutant la signification qui provient du premier signe pour son origine ou pour ses usages préférentiels, pour le sens figuré nous avons un signe seulement, que ce soit un mot ou une phrase. Or, si l'on comprend «connotation» dans un sens élargi comme l'aperture d'un signe vers des sens ajoutés à sa signification «première», il y a un élément commun entre connotation et sens figuré: le fait que dans les deux cas on évoque de nouvelles significations.

On peut opposer le sens figuré à un autre plus direct et le considérer comme un usage déviant à partir d'un usage littéral, plus conventionnel. L'*écart* pose des problèmes, surtout celui de savoir quelle est la norme face à laquelle le trope est déviant. Pour certains auteurs la norme coïncide avec le sens littéral, et avec la valeur sémantique *dans la langue*. C'est ce que Ducrot appelait «signification», le considérant seulement un concept opératif (Ducrot, 1984: 60-63). Par exemple Kerbrat-Orecchioni (1994: 59) définit les tropes comme la substitution d'un sens pour un autre: «La notion de trope présuppose encore qu'en discours s'actualise un sens différent de celui que possède en langue».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Si l'on envisage la question du point de vue de l'énoncé et non du mot, la notion de sens littéral cesse d'être utile. Déjà Tamba disait que si le sens figuré ne provient pas de l'énoncé mais de la situation: «Il n'y a plus substitution d'un terme figuré à un terme propre» (Tamba, 1981: 189). Plus que le sens, ce qui peut être littéral ou figuré c'est l'interprétation. Nous ne considérons donc pas nécessaire pour la définition du sens figuré de l'opposer à un prétendu sens littéral[2]. Mais il faut retenir la question assez proche de l'existence d'éléments stables dans le signifié (dont la variation supposerait la production de sens figuré).

Peu de linguistes pensent que le langage soit un miroir qui refléterait le monde. Mais ceux qui étudient les tropes considèrent souvent indispensable la notion de référence. Par exemple Perrin définit les tropes par leur «inadéquation référentielle» qui conduit à une interprétation «figurée» de deuxième niveau qui prétend «réparer contextuellement cette inadéquation littérale, afin de lui assurer une certaine rentabilité informationnelle» (Perrin, 2002: 2).

Face à la stabilité des théories référentialistes, les théories ascriptivistes réduisent ou font disparaître la référence, le sens proviendrait du contexte linguistique. Il y a une gradation dans ces théories (Anscombre, 1995: 22). Pour les plus radicales la langue accomplit un acte de parole, il n'y a pas d'interrogation sur le sens d'un énoncé mais sur ce qu'il fait, les figures agiraient comme n'importe quelle autre expression. Les théories constructivistes considèrent tout discours, donc le discours figuré, comme le résultat de la confrontation de deux ou plusieurs points de vue (PDV) (Rabatel, 2008: 3-20). Dans cette théorie le rôle des énonciateurs est essentiel. Les théories argumentatives supposent un ascriptivisme modéré puisqu'elles ne voient pas les énoncés comme des actes mais comme des arguments pour ces actes. Pour ces théories la langue véhicule des instructions qui orientent le discours. Suivant Anscombre (Anscombre & Zaccaria, 1990: 50), «la signification d'une phrase est un ensemble d'instructions liées à cette phrase, et qui concernent des opérations dont l'effectuation fournit précisément le sens»; le discours est donc dynamique. Les expressions figurées (ou non figurées) ne viseraient qu'à faire progresser l'argumentation.

Des théories plus nuancées ne parlent pas de référence mais gardent la possibilité de l'existence de traits sémantiques stables. La définition de mé-

2 Pour Anscombre (1995: 32) le sens littéral n'existe pas comme une constante puisque la signification comporte «des variables, des paramètres».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

taphore comme un «conflit conceptuel» (Prandi, 2002: 8) ne se fonde pas sur la référence mais on peut considérer les concepts comme des éléments stables qui passent au langage.

Il résulte difficile de parler du discours figuré et d'exprimer son caractère *remarquable* sans tenir compte de la référence (au sens large) ou au moins de l'existence de traits sémantiques stables. Cette stabilité peut provenir de la convention de la communauté des usagers sans que cela signifie qu'elle traduise la réalité. Nous pensons qu'il existe des traits sémantiques stables au niveau des mots qui peuvent avoir une pertinence dans le texte. Même les théories argumentatives ou constructivistes admettent l'existence de traits paradigmatiques généraux.

La sémantique structurale considérait, dans la ligne différentielle de Saussure, que les sèmes ou traits minimaux de signification sont établis à partir de leurs rapports (entre eux et avec l'ensemble). Mais Greimas (1966) distinguait déjà entre les sèmes contextuels et d'autres fixes, le noyau sémantique, ce qui permet de penser à des traits sémantiques stables. Rastier (1994: 39-53) établit une nouvelle classification et il distingue entre des sèmes afférents qui peuvent varier suivant le contexte ou la norme sociale, et d'autres plus stables, les sèmes inhérents, hérités par défaut du sémème-type[3].

Ces approches qui accordent une existence minimale à des éléments stables du sens ou de la signification permettent d'aborder les expressions au sens figuré et de voir pourquoi elles sont remarquables et reconnaissables, voire interprétables, par le récepteur. L'alternative serait de considérer que le sens figuré ou métaphorique n'existe pas (Schulz, 2003)[4].

3 Les sèmes afférents proviennent du contexte ou de la norme sociale (1994). Quelques éléments concrets des sèmes afférents ont été critiqués, mais personne ne nie l'existence de traits sémantiques provenant du contexte. Les traits provenant d'une norme sociale (devant être actualisée par le contexte), plus discutables, peuvent être mis en rapport avec l'idée, plus étendue, qu'il existe dans le langage des éléments encyclopédiques (qu'on pourrait appeler aussi intertextuels au sens large du mot).

4 Schulz pose qu'il existe «identité de sens» entre l'usage métaphorique et le «réel», pour conclure que le sens métaphorique n'existe pas. (Shulz, 2003, et aussi 2002, *passim).*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

3. Composantes et valeurs du sens figuré

Nous inspirant des auteurs cités, nous considérons, sommairement, que les composantes suivantes interviennent dans le sens figuré:

– Des traits sémantiques stables d'une grande généralité. Leur stabilité n'est pas éternelle puisqu'elle peut varier comme une conséquence des usages (des usages figurés parmi d'autres). Ces traits coïncideraient, *grosso modo,* avec les «descripteurs généraux» de Ducrot, les sèmes nucléaires de Greimas ou les sèmes inhérents de Rastier.

– Des traits sémantiques variables qui proviennent du contexte linguistique, qui oriente l'actualisation des composantes sémantiques. Le premier qui a parlé des traits ou sèmes contextuels (dans le domaine français au moins) a été Greimas avec les classèmes. Dans le renouvellement de la théorie fait par Rastier, ceux-ci coïncideraient partiellement avec les sèmes afférents (Rastier, 1994: 53). Nous sommes d'accord avec la définition de Rastier (2001: 154-155): «Il y a trope quand une sémie occurrence, au lieu d'hériter par défaut tous ses traits sémantiques de la sémie type, actualise par prescriptions contextuelles au moins un sème afférent (en cas de propagation de traits) et/ou subit une délétion d'au moins un sème inhérent (en cas d'inhibition)». Dans le sens métaphorique il y aurait une incompatibilité de sèmes qui empêcherait, dans le contexte, une lecture cohérente qu'il faudrait rétablir.

– Un élément énonciatif provenant de la situation d'énonciation. Anscombre a défini le sens comme «la description qu'il [l'énoncé] donne de sa propre énonciation» (Anscombre & Zaccaria, 1990: 84). Dans un sens large, ceci correspondrait aux sèmes spécifiques de Rastier.

– Une composante encyclopédique qui proviendrait de la compétence de la communauté parlante. Cet élément pourrait être identifié avec les implicatures conventionnelles (Grice, 1989), dont le champ est élargi par la métaphore, ou avec les *topoï,* suivant la théorie de Black (1962). Anscombre, suivant la ligne bakhtinienne du dialogisme, a remarqué l'importance des autres textes présents dans nos énoncés: «le sens d'un discours est fondamentalement constitué par un faisceau de discours qui se manifestent en lui» (Anscombre & Zaccaria, 1990: 53). Les connaissances encyclopédiques sont pour Rastier l'élément fondamental de

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

l'*interprétant* qui permet de reconnaître la relation pertinente entre les sémèmes réunis par une expression figurée. Dans sa théorie ils correspondraient avec une partie des sèmes afférents, ceux qui procèdent de la norme sociale.

– Un élément argumentatif, qui correspondrait à l'orientation que l'expression au sens figuré donne au discours pour qu'il tende vers la conclusion. Suivant les théories d'Anscombre et Ducrot il nous semble qu'il s'agirait de la composante fondamentale du sens.

Dans la théorie de l'argumentation, les tropes peuvent fonctionner de deux façons: d'une part ils peuvent intervenir dans des raisonnements de même que le ferait une théorie sans tropes. Cette question ne précise d'une analyse plus poussée. D'autre part, ils peuvent figurer sur un énoncé pour renforcer l'orientation que celui-ci réalise vers sa conclusion[5].

L'explication des expressions au sens figuré se réduit habituellement à les recontextualiser, une tâche plus ou moins compliquée suivant la nouveauté qu'elles apportent. Elle devrait inclure une nouvelle partie se référant aux instructions que ces expressions véhiculent pour orienter l'interlocuteur sur des conclusions déterminées.

Une manière simple d'obtenir l'adhésion à l'argumentation est celle que les *topoï* indiquent, faire passer une question comme quelque chose de connue, que tout le monde accepte. Dans ce sens vont les tropes lexicalisés qui agiraient comme les *topoï* ou les proverbes.

Les expressions figurées qui introduisent une nouveauté vont, suivant notre avis, dans un sens contraire à celui des *topoï.* Il ne s'agit plus de chercher l'adhésion pour ce qui est connu mais, au contraire, de présenter un point de vue nouveau sur une question, ce qui va créer un effet de surprise qui augmente l'attention (comme la *fonction poétique)* et qui produit chez le récepteur une réceptivité nouvelle vers ce que l'émetteur pose. La réceptivité est due à la surprise, à l'admiration pour la qualité esthétique et même parce que l'effort réalisé pour comprendre l'expression figurée encourage le récepteur à faire attention pour comprendre les points de vue nouveaux qu'on lui propose.

5 Si on y ajoute la question des PDV, la métaphore peut être conçue comme une manière d'obtenir que l'interlocuteur prête attention au PDV du locuteur et qu'il passe à admettre ou à adhérer au dit PDV.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

La métaphore, et par extension le sens figuré, sont liés à la créativité. Par exemple Prandi présuppose la productivité du langage quand il parle de la valeur projective se fondant sur ce que, pour la métaphore vivante, le «conflit conceptuel» qui la produit ne se fonde pas sur le préalable, mais il est «ouvert sur un nombre indéfini de solutions en fonction du milieu communicatif qui l'accueille» (Prandi, 2002: 88).

Tous ceux qui ont étudié la métaphore et, par extension, le sens figuré, qu'ils soient descriptivistes ou ascriptivistes, le mettent en rapport avec la créativité du langage. On peut donc fermer cette partie de mon exposé sur un point où tout le monde est d'accord.

4. Commentaire d'un poème de Janine Mitaud

J'ai choisi ce poème (Seghers, 1971: 128-130) car, à mon avis, il traite la question du sens figuré, mais la présentation du poème sera brève à cause du manque d'espace.

Dans la première partie (deux groupes strophiques) on trouve un énonciateur (ou une place) qui se pose contre le sens figuré. L'accusation est résumée au vers 8: «Vous réduisez à des images». Mais elle commence aux premiers vers et se déroule avec l'isotopie de l'/erreur/ (ce qui nous rappelle Grice): «Prenez les gens pour des nuages/ Passez au travers des nuages/ Et vous ne verrez pas l'orage». A part cette isotopie – qu'on peut trouver aussi à «déguisent», «confondus», etc., on trouve les isotopies voisines de: /superficialité/, /futilité/, /irréalité/, /vide/, /mort/; elles supposent une gradation des valeurs négatives auxquelles nous réduit le langage figuré. Ces isotopies ont en commun le sème /perte/ ou /manque/ (qui apparaît directement en «réduisez» et en «perd»), manque de vérité, de profondeur, de sérieux, de réalité, de plénitude, de vie. Le côté négatif de ces isotopies correspond donc au sens figuré. Les caractères positifs opposés, le poème ne spécifie pas à quoi ils correspondraient, mais on peut les attribuer

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(par opposition) ou bien à la /réalité/ et à la /vie/ ou bien au langage au /sens propre/, caractérisés par les qualités absentes dans le sens figuré[6].

La deuxième partie présente un autre énonciateur qui se place pour le sens figuré et qui montre que la vie et la plénitude se trouvent elles aussi dans l'espace figuratif de la poésie. Sur cette question je reviendrai à la fin. Pour l'instant nous prenons comme objet d'analyse détaillée le vers 8 et nous allons voir ce vers et de possibles variations dans son expression syntaxique exprimées dans les trois premières phrases, construites pour l'occasion:

– L'amour est un jeu
– L'amour n'est qu'un jeu
– L'amour n'est plus qu'un jeu
– L'amour n'est plus qu'un jeu mortel (v. 8).

Pour intégrer le champ de la syntaxe dans l'étude des tropes, on pourrait dire suivant Prandi (2002: 10) que «chaque type grammatical […] peut aussi bien porter à l'expression un concept cohérent que construire un concept conflictuel». La première phrase correspond à l'une des structures syntaxiques de base: *A est B,* et aussi à la métaphore la plus prototypique, suivant l'idée que ce type appartient à «des types de métaphore qui le sont dans un sens plus plein que d'autres» (Prandi, 2002: 16). En même temps que S et P /amour/ et /jeu/ sont terme littéral et figuré ou cadre et foyer, en présence l'un de l'autre. Tandis que les métaphores *in absentia* ne se manifestent pas syntaxiquement, celles qui sont *in praesentia* se présentent moyennant une structure syntaxique. Tamba étudiait déjà cette structure et la considérait une «identification par ‹être› d'un nom à son attribut, ajoutant qu'elle «propose une définition personnelle à son énonciateur» (1981: 169). On peut dire avec Tamba (1981: 191) que ces métaphores conduisent à un sens figuré «bitensif», à une équation entre deux termes.

Cadiot (2002: 40) propose de distinguer deux prédications et il considère que le type de métaphore X ÊTRE UN N correspond à la prédication de conformité. L'autre type est la prédication d'appartenance (par ex.: l'amour appartient à la catégorie des «jeux»). La conformité attribue des caractéristiques d'un terme à l'autre, donc les métaphores en «est» n'établissent pas

6 Pour renforcer cette interprétation à propos du langage figuré, je rappelle les vers 5-6 et 11: Et les symboles du langage/ Déguisent bien le désespoir/ Vous chantez fumées et feuillages […]/ Vous le rangez dans l'irréel/.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

une identité mais une ou plusieurs qualités de l'attribut. Dans ce cas il ne s'agit pas d'identifier l'amour avec un jeu ni de le placer dans la série des jeux, mais de lui attribuer des caractéristiques du jeu. Les deux termes ne sont pas interchangeables en substitution puisqu'il s'agit d'attribuer des qualités du deuxième terme au premier.

Pour mettre en rapport ces deux termes il faut qu'il y ait des éléments communs, ce sont ceux de /activité/ et /relation interpersonnelle/, communs à l'amour et au jeu (ce serait le niveau des sèmes stables). Il faut aussi que des éléments peu compatibles disparaissent; ici les éléments charnels de /sexualité/ ou /émotion/ de l'amour (ou de /passion/ qui comprend les deux), et même la /corporalité/ disparaissent ou ne sont pas pris en considération. Il faut enfin que l'amour reçoive de nouvelles prédications. La première vient du caractère essentiel du /jeu/ qui ajoute à l'amour un aspect /ludique/. La métaphore du «jeu» dans son expression affirmative est lexicalisée, elle est même devenue un lieu commun, un *topos*. Le *Petit Robert* nous en fournit une explication qui peut être considérée sémique: «Activité qui présente un ou plusieurs caractères du jeu (gratuité, futilité, bénignité, facilité)». Dans un autre contexte, par exemple dans *Les jeux de l'amour et du hasard,* les sèmes activés par la métaphore seraient les sèmes positifs; dans ce cas le sème actualisé est le négatif /futilité/ qui serait le contraire du sème positif /importance/, ou /sérieux/. Si on l'analyse dans le carré sémiotique (Greimas, 1966), on trouve:

Amour (corporalité)	jeu (activité corporelle ou mentale)
(émotion, sexualité)	(caractérisée par la /futilité/)
Non jeu (pas de futilité, sérieux)	Non amour (pas de passion)

Le jeu est vu ici, tant du côté contraire comme du souscontraire, comme la négation des valeurs de l'amour. La valeur négative, préparée par le vers 8, est développée avec la négation restrictive. Nous passons à la deuxième phrase: «L'amour n'est qu'un jeu». Tamba, en 1981, signalait que *ne… que* est un marqueur de métaphore qui l'oriente vers la réduction de l'invraisemblance. Dans ce cas, la réduction de l'invraisemblance, qui se produit sans doute, n'est pas très nécessaire, parce que le rapport entre l'amour et le jeu est une constante dans notre culture, comme nous montrent nos connaissances encyclopédiques. La négation restrictive accomplit surtout une

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

fonction argumentative qui va dans le sens de la réduction[7]. L'amour apparaît réduit aux caractéristiques communes qu'il a avec le jeu, et la continuation irait vers le sens: «Ce n'est pas sérieux». (Nous pourrions compléter avec l'analyse sémique: par son /manque/ de /émotion/). La continuation pourrait être favorable ou défavorable parce que /sérieux/ peut être compris comme «grave» ou comme «important». Nous exprimons cet avis, conscients des difficultés de travailler sans contexte.

Passons à l'autre variante de la phrase: «L'amour n'est plus qu'un jeu».

Le terme *plus* insiste sur la valeur négative mettant ensemble deux termes de la négation partielle, en ajoutant une limite temporelle ou, plus qu'une valeur temporelle, la relation oppositive avec un autre énonciateur ou un autre PDV pour lequel l'amour est (était encore) quelque chose de plus qu'un jeu. C'est-à-dire, à partir du moment où l'on utilise le langage figuré, l'amour devient un jeu mais, d'un autre point de vue, l'amour peut être quelque chose de plus. A mon avis, le sens positif du connecteur /que/ est inversé, l'amour vu par le premier énonciateur (comme un jeu) est considéré comme quelque chose de négatif par le deuxième énonciateur (pour qui l'amour devrait être sérieux), le sens de la continuation varie, elle ne peut plus être favorable. On pourrait penser de passer à dire, par exemple, «L'amour maintenant ne vaut pas grande chose». Tenant compte que la position exprimée de façon temporelle correspond à un point de vue différent sur l'amour. On peut voir que si, au contraire, on ajoutait un marqueur valorisant (comme «vrai»), la conclusion différerait: «L'amour est un *vrai* jeu» (la conclusion serait: «Alors, il vaut la peine»).

Le marqueur *ne…plus que* dévalorise l'amour mais non seulement l'amour, si nous faisons attention à l'orientation argumentative qu'il donne au discours. Cette expression se présente dans le poème comme un exemple de sens figuré, et de ce qui arrive quand on emploie des images («prenez … pour des…», etc.). Alors, le discours figuré est aussi dévalué, d'une façon métonymique (la cause qui produit que l'amour soit dévalué)[8].

7 Pour Ducrot (1995: 155-159) cette négation produit l'inversion de l'orientation argumentative, elle peut être considérée comme un «modificateur déréalisant». Donaire (1998: 237) reprend l'étude de la négation en insistant sur la valeur polyphonique et diaphonique de cet opérateur. Moeschler (1982) étudie aussi la négation restrictive.

8 On pourrait compléter le carreau sémiotique antérieur par une nouvelle paire d'opposés équivalente aux autres: Sens propre, /réalité/ /sérieux/ --------- sens figuré, /imaginaire/ /futile/.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Dans le vers complet, l'adjectif «mortel» insiste sur les valeurs négatives s'opposant à la /vie/ qui devrait caractériser l'amour. Ce terme peut être analysé comme polysémique. D'une part il se rapporte à la /mort/, d'autre part, de façon métaphorique, il peut être considéré comme équivalent d'/ennuyeux/. Ce deuxième sens s'appliquerait au sens figuré. Plus que de l'amour, il s'agit du langage qui véhicule l'amour et le fait devenir une chose de peu de valeur. L'analyse sémique le confirme, le sème /futile/ est le contraire de /sérieux/ et le figuré apparaît comme /non sérieux/ et capable d'ennuyer. Cette analyse pourrait être continuée par la composante encyclopédique[9], mais l'essentiel est déjà fait.

Si nous continuons l'analyse argumentative, nous voyons que la question n'est pas l'amour ni le jeu ni de voir si l'amour est ou n'est pas un jeu. Ce qui intéresse est la conclusion à laquelle le vers complet conduit, qui irait dans le sens d'ôter de la valeur à ce dont on est en train de parler. Le thème dans une interprétation métaphorique *in praesentia* serait l'amour, dans une deuxième métaphore *in absentia,* ce serait le discours figuré (dans lequel on fait devenir l'amour un jeu – de mots).

Si nous ajoutons une ébauche d'analyse sémique du reste du poème on voit qu'/amour/ est mis en valeur (par un autre énonciateur) à travers ses composantes de /corporalité/ ou de /passion/: «Mon corps plus vif que sève et feu/ Il *perd* pour vous l'éclat charnel» (vv. 8-9). De même que le jeu s'identifie à la /mort/, l'amour s'identifie à la /vie/ que nous trouvons au vers 8 et au 14.

On passe au commentaire du vers 18: «Mais je fends la coque des mots»[10].

9 La composante encyclopédique permet l'interprétation du sens figuré à travers des connaissances sur le monde des énonciateurs qui permettent de mettre en rapport les deux termes et de restituer la pertinence à l'expression. D'autre part elle permet d'élargir son sens (Grice). Cette amplification se produirait suivant Black par l'interaction entre le sens métaphorique et le réel en appliquant à la figure les lieux communs qu'on peut lier tous deux. C'est-à-dire, que les connaissances que nous avons à propos du jeu peuvent être appliquées à l'amour et l'on peut penser que celui-ci peut-être aussi une compétition, se fonder sur des règles, qu'il y a des gagnants et des perdants, qu'il peut être une activité gratuite ou intéressée, etc.

10 On ne va pas présenter l'analyse syntaxique de ce vers, faute d'espace. Nous indiquons seulement qu'il y a une métaphore *in absentia* exprimée par le verbe «fends», et une autre nominale, ou le complément de nom «des mots» indique sur quelle voie on peut interpréter le mot métaphorique «la coque».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Ce vers a un *mais* que Ducrot appellerait polémique, puisqu'il s'oppose à une énonciation. D'un point de vue polyphonique, on met en action un nouvel énonciateur (on peut penser qu'il coïncide avec celui qui valorise l'amour), il y a un dédoublement du poète. On peut dire aussi qu'on présente les choses d'un PDV différent. Il y a une différence entre cette expression et les métaphores usées de la première partie: les nuages, l'orage, «fumées et feuillages» (v. 7), «le son du vent» (v. 12) ou au vers 17 «déserts» (même si cette image est mise en valeur par «oasis, oiseaux» et les adjectifs qui les accompagnent). Il y aurait une différence plus grande avec les métaphores lexicalisées du langage ordinaire où le désert se rapporterait à quelque chose de vide. La métaphore du vers 18 est une métaphore vivante et le sème /vie/ peut lui être attribué aussi. Par opposition aux figures usées qui font, comme la coque, une «enveloppe rigide» *(Robert),* la poète crée une métaphore vivante et, plus que le dire, elle le fait, elle pratique un acte de parole. Sa nouveauté produit un effet de surprise («surprends»).

La double métaphore «je fends la coque des mots» est celle qui concentre le sens, qui après va s'épandre. Le verbe /fendre/ présente une première inadéquation sémique car son usage habituel n'est pas avec «coque», mais avec «bois». Il indique que dans le langage figuré se défont […] les valeurs usées du langage habituel (coque) pour trouver un nouveau sens, qui s'épand dans les deux derniers vers, où la «mer sauvage» et le «désir» expriment l'isotopie de la /passion/, présente aussi dans «appels» (v. 12) ou «feu» (v. 9). *Fendre la coque* est une métaphore nouvelle et assez «forte» car elle va contre un sème inhérent très stable de «coque», la /fragilité/. Quant aux *topoï,* on rompt le *topos* de la fragilité de la coque de l'œuf. La coque a aussi le sème /rigidité/ qui est celui qui permet de l'associer avec /mots/, pas avec n'importe quel type de mots, avec les mots qui se sont raidis, usés, conventionnels. La métaphore exprimée par le verbe «fendre» est *in absentia,* mais le nom «mots» et l'adjectif «imaginaires» (v. 15) ne nous permettent pas de douter que cette métaphore parle du sens figuré tel qu'il est exercé par le poète. Ce sens est valorisé positivement et on peut lui attribuer les composantes de /corporalité/ («désir») et d'/émotion/ («sauvage») que l'on attribuait à l'amour et que l'on retrouve dans la dernière partie du poème[11].

11 14 Je suis vivante et mon cri tranche
15 Tous ces déserts imaginaires
16 Oasis, oiseaux indulgents
17 Ne croissent pas dans mon domaine

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

On comprend aussi que le poème fait allusion à deux façons d'exercer le discours figuré: comme répétition (avec ou sans variantes) de ce que l'on connaît, ou comme création.

Jusqu'ici nous avons traité peu la composante encyclopédique, moins nécessaire pour une image lexicalisée que pour une nouvelle. On va la voir maintenant. /Coque/ est l'enveloppe de l'œuf (qui renvoie aussi aux «oiseaux»). Parmi les connaissances qu'on associe avec l'œuf la principale est la naissance (je me rapporte à la compétence linguistique de mes récepteurs). La métaphore peut ainsi être réinterprétée comme une évocation de la création linguistique, de la naissance de nouvelles expressions. On pourrait dire que quand la valeur descriptive des mots est trop usée pour présenter un concept nouveau ou d'une manière différente, un recours possible est le discours figuré. Prandi se rapporte à cette possibilité quand il dit que le conflit conceptuel qui se produit dans la métaphore vivante ne se fonde pas sur le préalable mais est «ouvert sur un nombre indéfini de solutions en fonction du milieu communicatif qui l'accueille» (Prandi, 2002: 18). De là la valeur projective de la métaphore.

Encore, si nous comprenons /coque/, par l'analyse sémique, comme /contenant/ de quelque chose de /comestible/, à travers nos connaissances (littéraires) nous pouvons nous remettre au préface du *Gargantua* où Rabelais invite le lecteur à rompre l'os et sucer la */substantifique moelle/*. Par un heureux hasard, la moelle ne représente que le vrai sens (caché sous le figuré) que Rabelais oppose au sens littéral.

Revenant au locuteur il faut mettre en valeur l'élément subjectif du sens figuré. En effet, ici c'est le JE, la poète en première personne qui se montre dans son exercice de la créativité du langage. Faisant abstraction du fait que toute communication littéraire est partielle ou totalement décontextualisée, la poète parle de ce qu'elle est en train de faire au moment de son énonciation ce qui coïncide avec son exercice de poète: détruire le sens ancien et créer un sens nouveau. On pourrait faire un nouveau carré:

Sens figuré 1 (usé ou lexicalisé) ..... Sens figuré 2 (nouveau)
Mort (jeu) ..... Vie (amour)

18 Mais je fends la coque des mots
19 Et j'y surprends la mer sauvage
20 Dont le désir franchit les plages.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

5. Pour conclure

La conclusion sera brève bien qu'il reste beaucoup de choses à commenter: il faut s'adapter à l'espace que l'on a. Je crois que si quelque chose est claire est que le sens figuré est un domaine privilégié pour explorer la question du sens d'un point de vue qui puisse englober plusieurs champs de la linguistique, sémantique et pragmatique surtout, mais aussi morphosyntaxe. Ce sont des possibilités qui s'ouvrent et qui ont leur intérêt.

Les deux idées que j'apporte, et qui dérivent tant de la théorie que de la pratique, sont que le sens figuré, dans les métaphores usées et lexicalisées peut fonctionner «argumentativement» de façon similaire à celui des topiques, en suspendant les réserves que l'interlocuteur peut se faire devant les avis de l'énonciateur. Et que les métaphores vivantes fonctionnent à l'envers des topiques, créant de nouvelles expressions ou de nouveaux points de vue qui attirent l'attention par leur caractère surprenant et qui peuvent demeurer dans la langue ou non. Dans de travaux postérieurs on pourrait préciser plus ces positions et aussi analyser de nouvelles questions comme la valeur esthétique ou l'élément émotif dans le sens figuré.

De cette façon nous recueillons ce que nous avons fait, sans fermer l'analyse parce que ce champ d'études n'est pas encore fermé ni épuisé.

Références bibliographiques

Anscombre, J.-C. (dir.) (1995): *Théorie des topoï,* Paris, Ed. Kimé.

Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1983): *L'argumentation dans la langue,* Bruxelles, Liège, Pierre Mardaga.

Anscombre, J.-C. & Zaccaria, G. (1990): *Fonctionnalisme et pragmatique (à propos de la notion de thème),* Milan, Unicopli.

Balibar-Mrabti, A. & Conenna, M. (coords.) (2002): «Nouvelles approches de la métaphore», *Langue française,* 134.

Black, M. (1962): *Models and Metaphors,* Ithaca, Londres, Cornell University Press.

Bonhomme, M. (2005): *Pragmatique des figures du discours,* Paris, Champion.

Cadiot, P. (2002): «Métaphore prédicative nominale et motifs lexicaux», *Langue française,* 134, 38-57.

Detrie, C. (2001): *Du sens dans le processus métaphorique,* Paris, Champion.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Donaire, M.L. (1998): «Los caminos del locutor. Reflexiones acerca de la polifonía enunciativa», *in* García-Sabell, T. *et al.* (éds.): *Les chemins du texte,* Saint-Jacques de Compostèle, Universidad de Santiago, 48-56.

–, (coord.) (2001): *Problèmes de Sémantique et Référence/Problemas de Semántica y Referencia,* Servicio de Publicaciones, Universidad de Oviedo.

Ducrot, O. (1984): *Le dire et le dit,* Paris, Les Editions de Minuit.

–, (1995): «Les modificateurs déréalisants», *Journal of Pragmatics,* 24, 145-165.

Dumarsais, C. (1988/1757): *Des tropes ou des différents sens,* Paris, Flammarion.

Fontanier, P. (1977): *Les figures du discours,* Paris, Flammarion.

Greimas, A.J. (1966): *Sémantique structurale,* Paris, Larousse.

Grice, H.P. (1989): *Logic and conversation. Studies in the Way of Words,* Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1994): «Rhétorique et pragmatique: les figures revisitées», *Langue française,* 101, 57-71.

Landheer, R. (1994): «Présentation», *Langue française,* 101, 3-12.

Lakoff, G. & Johnson, M. (1981): *Metaphors we live by,* Chicago, Londres, The University of Chicago Press.

Larrivée, P. (coord.) (2008): «Représentations du sens lexical», *Langages,* 172.

Le Guern, M. (1973): *Sémantique de la métaphore et de la métonymie,* Paris, Larousse.

Meyer, B. (1995): *Synecdoques,* Paris, L'Harmattan.

Moeschler, J. (1982): *Dire et contredire*, Berne, Peter Lang.

Morel, M.-A. (1982): «Pour une typologie des figures de rhétorique: points de vue d'hier et d'aujourd'hui», *DRLAV,* 26, 1-62.

Nyckees, V. (2009): «Le sens figuré en langue et en discours: Les sources linguistiques de l'énonciation métaphorique», *in* Sarkai, C. & Struve, D. (dirs.): *Regards sur la métaphore, entre Orient et Occident,* Arles, Philippe Picquier.

Perrin, L. (1996): *L'ironie mise en trope,* Paris, Ed. Kimé.

–, (2002): «Figures et dénominations», *Semen,* 15, 1-11.

Prandi, M. (1992): *Grammaire philosophique des tropes. Mise en forme linguistique et interprétation discursive des conflits conceptuels,* Paris, Les Editions de Minuit.

–, (2002): «La métaphore, de la définition à la typologie», *Langue française,* 134, 6-26.

Rabatel, A. (coord.) (2008): «Figures et point de vue», *Langue française,* 160.

Rastier, F. (1987): *Sémantique interprétative,* Paris, PUF.

–, (1994): *Sémantique pour l'analyse,* Paris, Masson.

–, (1996): *Textes et sens,* Paris, Didier.

–, (1996): *Sens et textualité,* Paris, Hachette.

–, (2001): *Arts et sciences du texte,* Paris, PUF.

Rastier, F., Cavazza, R. & Abeille, A. (1994): *Sémantique pour l'analyse. De la linguistique à l'informatique,* Paris, Masson.

Richards, A.I. (1936): *The Philosophy of Rhetoric,* Oxford, Oxford University Press.

Ricœur, P. (1975): *La métaphore vive,* Paris, Editions du Seuil.

Robert (Le Petit), (1967), Paris, Le Robert.

Schaeffer, J.-C. & Ducrot, O. (2000): *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage,* Paris, Points.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Schulz, P. (2002): «Le caractère relatif du concept de métaphore», *Langue française,* 134, 21-37.
–, (2003): «Saussure et le sens figuré (ou pourquoi la métaphore n'existe pas)», *Les cahiers du CIEL,* Université de Paris 7, 1-11, <http://www.info-metaphore.com>.
Seghers, P. (éd.) (1971): *Le livre d'or de la poésie française,* vol. 2, Verbier, Marabout.
Tamba Mecz, I. (1981): *Le sens figuré,* Paris, PUF.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Morphosyntaxe et sémantique d'un connecteur concessif: *néanmoins*

Jesús VÁZQUEZ MOLINA
Université d'Extremadura

Introduction

Le titre de cette publication s'interroge sur les rapports entre les différents composants de la linguistique; en particulier, sur leur autonomie ou sur leur interrelation. Il est évident que chacune de ces disciplines possède des objectifs qui lui sont propres, des sujets d'études exclusifs ou même des méthodologies d'analyse particulières. Et, paradoxalement, on voit de plus en plus éclater les frontières entre les disciplines lorsqu'on aborde l'étude d'un quelconque problème grammatical. Ceci est reflété dans les dénominations d'approches comme la morphosyntaxe, la morphosémantique, la morphophonologie ou la sémantico-pragmatique, pour ne citer que quelques exemples. Qu'il s'agisse là d'un paradoxe apparent, tout le monde est d'accord, étant donné que l'autonomie de chaque composant linguistique n'exclut pas leur collaboration mutuelle pour la bonne compréhension et l'explication d'un phénomène grammatical. Ce qui varie c'est, évidemment, l'approche retenue dans chaque cas, même si l'on est dans le même combat, celui qui se pose comme objectif l'étude de la langue.

Ce qui est plus problématique c'est la question de la hiérarchie entre ces parties, car l'importance de chacune d'elles dans la structuration de la langue est fort diverse. En effet, on sait bien que pendant longtemps on n'aurait pas hésité à considérer la syntaxe comme le centre de toute étude linguistique, étant donné son rôle fondamental dans la construction linguistique: «Il n'y a pas de langue sans syntaxe», remarquent Arrivé, Gadet et Galmiche (1986) dans leur grammaire. D'ailleurs, un coup d'œil dans l'histoire de la linguistique reflète la priorité de la syntaxe dans une grande partie des théories sur la langue, surtout dans les études globalement qualifiées de structuralistes, soit européennes, soit originaires des Etats-Unis.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

La sémantique, pour sa part, s'est introduite plus tardivement dans les études linguistiques, comme cela est d'ailleurs bien connu. Et bien plus dans le domaine lexical où il a fallu attendre les travaux de Ducrot, Kleiber ou Anscombre, entre autres, pour en faire une discipline vraiment autonome. Un pas en avant a été fait avec l'intégration des valeurs pragmatiques dans les descriptions sémantiques, ce qui a enrichi énormément l'analyse linguistique. Il s'agit des recherches connues au début sous le nom générique de «pragmatique intégrée» (Anscombre & Ducrot), qui se sont dirigées vers l'étude des *mots du discours* (Ducrot *et al.,* 1980). Cette voie de recherche s'est révélée très productrice pour l'analyse des connecteurs ou marqueurs discursifs. Par ailleurs, et réciproquement, on a vu aussi que certaines études pragmatiques cognitives se sont intéressées aux mots. Des exemples très récents, dans le cadre de la théorie de la pertinence, en font bonne preuve (Wilson, 2006).

Arrivés à ce stade, j'essaierai de montrer que la place d'une sémantique axée sur le lexique, et qui intègre le composant pragmatique, est largement prépondérante pour l'étude des connecteurs. Ce présupposé de base sera applicable à un élément intervenant dans la concession en français, l'adverbe *néanmoins*. Je commencerai par rappeler quelques notions autour de la concession et sur le rôle du groupe d'adverbes concessifs, et ensuite on examinera le comportement morphosyntaxique et sémantico-pragmatique de ce connecteur par rapport à d'autres éléments para-synonymes. On tentera finalement de déceler les valeurs sémantiques qui lui sont propres, et cela à l'aide d'exemples tirés de corpus écrits divers, journalistiques ou littéraires.

1. Concession: syntaxe et sémantique

Si l'on observe la concession sous un angle syntaxique, on peut constater que les grammaires placent la structure concessive dans le cadre de la phrase complexe; en particulier, elle est considérée comme un type de proposition subordonnée: propositions dépendantes de concession (Wagner & Pinchon, 1962), propositions adverbiales de concession (Grevisse & Goosse, 2007), propositions circonstancielles d'opposition (Chevalier *et al.,*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1964), circonstancielles de concession (Arrivé, Gadet & Galmiche, 1986). La concession – ou l'opposition, car les deux termes désignent fréquemment le même phénomène – se définit souvent comme une cause contraire dans laquelle apparaît une circonstance opposée à l'action de la proposition principale: «Elle énonce une cause non efficace, contrariée, qui n'a pas eu l'effet que l'on pouvait prévoir» (Grevisse & Goosse, 2007: 1499). Ainsi, la concession grammaticale, subordonnante presque par nature, se transforme en un moyen d'expression de la concession rhétorique, dans un exemple parfait du parallélisme logico-grammatical (Anscombre, 1985; Moeschler, 1989), qui reflète un isomorphisme faux entre structures syntaxiques et rôles sémantiques.

Comment analyser, donc, les énoncés concessifs introduits par des éléments comme *mais, pourtant, cependant, toutefois, néanmoins,* etc.? Ils sont habituellement classés comme adverbes (ou conjonctions) adversatifs, oppositifs, plus rarement qualifiés de «concessifs». Formellement, ils appartiennent aux adverbes de liaison ou de relation logique. Cette distinction est basée sur leur caractère coordonnant, hors de la portée du *que*, ce qui identifie encore une fois concession avec subordination.

Pourtant, cependant, toutefois, néanmoins, quand même et *tout de même* font partie d'un groupe d'éléments classés du point de vue morphosyntaxique comme des adverbiaux, dont les nuances sémantiques qui les différencient sont assez difficiles à distinguer. Un coup d'œil sur les dictionnaires de français contemporain permet de vérifier le renvoi à d'autres éléments de la série comme un procédé habituel de définition, surtout en ce qui concerne les quatre premiers éléments de ce groupe. Ainsi, les dictionnaires du français contemporain donnent de *néanmoins* la définition suivante: *malgré ce qui vient d'être dit* (TR, LPR, DFC, GL)[1]; *en dépit de cela* (LPR). Sauf le TR, tous les autres renvoient aux éléments suivants: *pourtant, cependant, toutefois;* cela montre qu'une distinction sémantique entre ces unités, en employant le dictionnaire, se révèle impossible. En fait, ces ouvrages reflètent l'opinion traditionnellement partagée par les grammairiens; Littré croyait à une synonymie complète entre *pourtant, cependant, toutefois et néanmoins:* «On ne voit pas de raison pour employer l'un plutôt que l'autre» (Littré, cité par Blumenthal, 1980: 121). Brunot est du même avis: «Ces quatre conjonctions *(cependant, néanmoins, pourtant, toutefois)* sont étymologiquement bien différentes. Et

1 TR: *Trésor de la langue française,* LPR: *Le Petit Robert,* DFC: *Dictionnaire du français contemporain,* GL: *Grand Larousse.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

malgré cela, elles sont arrivées à une complète synonymie, telle qu'on la retrouve rarement entre quatre mots français» (Brunot, cité par Anscombre, 1985: 337).

Cette apparente «synonymie» sera donc le principal problème à résoudre lorsqu'on voudra analyser le rôle sémantique de chaque connecteur.

Par ailleurs, la recherche d'une traduction en espagnol n'apporte rien de nouveau, pose aussi des problèmes et ne contribue pas à éclaircir le panorama. En effet, sauf pour *quand même* et *tout de même,* où on propose l'expression «a pesar de todo», le groupe des quatre adverbes concessifs qui restent ont des équivalences pratiquement identiques dans la langue espagnole. Prenons comme exemple, les équivalences proposées par le dictionnaire bilingue le plus utilisé:

Pourtant	Sin embargo; no obstante
Cependant	Sin embargo
Toutefois	Sin embargo
Néanmoins	Sin embargo; no obstante

Tableau 1. (*Sources: Gran diccionario español-francés/français-espagnol,* Barcelona, Larousse, 2007).

Sur le plan étymologique, ce sous-groupe présente une grande homogénéité formelle: ils sont tous formés par la fusion de deux éléments *(pour-tant, cependant, toute-fois, néan(t)-moins),* ce dernier présentant deux formes porteuses d'une orientation négative, ce qui devrait jouer un rôle au niveau des instructions sémantiques déclenchées[2].

C'est justement à partir de la notion d'instruction que se sont développées plusieurs études sur les connecteurs concessifs. En effet, il est généralement admis que certains mots portent un contenu non référentiel, dont le rôle est de donner des instructions pour l'interprétation de l'énoncé; telle est l'hypothèse de base partagée aussi bien par la théorie de la Pertinence que par la théorie de l'Argumentation dans la Langue.

2 Cette observation sur la spécificité morphologique de *néanmoins* est remarquée par Mellet & Monte (2008: 64): «*néanmoins* est, de tous les connecteurs concessifs français, le seul qui – contenant un morphème négatif – peut être considéré comme porteur d'un sème concessif inhérent et originel».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

A cet égard, il faudrait signaler que la séparation nette entre deux groupes différents de signes linguistiques – une thèse clairement défendue par Sperber et Wilson – semble quelque peu simpliste, car des éléments apparemment *vides* sémantiquement contiennent une signification conceptuelle de base; autrement, nous risquons de réduire ce genre d'unités à une fonction de connexion pure et simple (des «connecteurs», au sens littéral du terme)[3]. Réciproquement, on peut penser aussi à la présence d'instructions pour les mots *pleins,* dotés de signification conceptuelle, et que celles-ci feraient partie de la polyphonie au niveau de la langue.

Dans ce cadre théorique, Anscombre a essayé de définir, depuis son article de 1985, ce qu'il appelle la «stratégie concessive». A partir de l'idée qu'on ne pourrait admettre une quelconque synonymie entre éléments de la langue (y compris les connecteurs), il met au point une procédure axée sur la valeur argumentative de chaque unité et la théorie de la polyphonie appliquée au niveau de la langue. Voici une version simplifiée de cette stratégie, exposée dans Anscombre (2004: 69):

– e_1: énonciateur responsable du point de vue P_1
– e_2: énonciateur responsable du point de vue P_2
– e_3: énonciateur qui argumente à partir de P_1 vers une conclusion r. (P_1 *non- r*)
– e_4: énonciateur qui s'oppose à e_3
– e_5: énonciateur qui admet le point de vue P_1.

Le locuteur de la stratégie concessive s'identifie avec les énonciateurs e_4 et e_5 et il ne s'identifie pas avec e_3.

Il va sans dire que tous les «mots concessifs» ne réaliseraient pas la stratégie de la même façon, mais ce schéma peut servir de cadre général pour les analyses particulières de chaque connecteur (ou groupe de connecteurs).

3 Voir, à ce propos, le reproche de Pons Bordería (2004) sur le traitement des connecteurs par la théorie de la Pertinence. En ce qui concerne la dénomination de ces éléments, voir l'avis de Portolés (1998) qui défend le nom de *marqueurs,* ou celui d'Anscombre (2004: 61, note 34), signalant qu'il s'agit d'un faux-débat.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2. *Néanmoins:* analyses spécifiques

Blumenthal (1980) s'occupe de *néanmoins* (NM) au moment d'analyser le champ sémantique de l'*opposition* en français. Il reconnait que le groupe des adverbiaux concessifs contient des unités qui peuvent être synonymes dans quelques contextes, mais dans d'autres on observe que leurs éléments ne sont pas interchangeables. A cet égard, NM est l'un des connecteurs qui marque le mieux le rapport entre arrière plan/premier plan: il introduit toujours le premier plan.

(1) La foule était dense, néanmoins il se sentait seul (DFC, «néanmoins»)

Remarquons que, par ce caractère non symétrique, l'inversion nous donnerait une phrase non acceptable:

(1') *Il se sentait seul, néanmoins la foule était dense

Pour Blumenthal, la première proposition suscite une attente, la seconde la déçoit. Ce mouvement de pensée peut s'exprimer par le tour populaire *n'empêche que:* «Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, la vérité de la proposition *p* n'empêche pas celle de *q*».

Le travail de Gettrup et Nølke (1984), qui combine de façon éclectique des systèmes conceptuels de Blumenthal et Ducrot, essaye de délimiter sémantiquement les valeurs des adverbes concessifs et de les répartir en quatre classes:

– *pourtant, cependant*
– *quand même, tout de même*
– *néanmoins*
– *toutefois*

D'abord, Gettrup et Nølke remarquent que, d'un point de vue morphologique, la présence de l'adverbe de négation *néan(t)* et de l'adverbe de comparaison *moins* provoque que NM ne puisse pas suivre la particule *ne* et qu'elle ne suive que très rarement la négation en général, dans un phénomène de *blocage,* dû à la négation lexicale qu'il contient. Dans ce cas, Morel (1996) affirme que NM est moins employé de nos jours et qu'il est très souvent substitué par la locution *n'en…pas moins,* lexicalisée en français contemporain: «*N'en…pas moins* impose, malgré sa négation apparente, la polarité

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

positive à la proposition où il s'insère» *Delphine n'a pas été invitée, elle n'en est pas moins venue = Bien que Delphine n'ait pas été invitée, elle est venue.* (Morel, 1996: 111).

En outre, il se distingue des autres adverbes en ce qu'il n'aboutit jamais à une réfutation, et en ce qu'il ne fait jamais (ou très rarement) partie d'une concession dialogale.

Un fait qui explique en quelque sorte ces deux dernières caractéristiques et qui fait l'unanimité des analyses sur cette unité est que NM est généralement considéré comme «le *vrai* concessif dans la mesure où il ne permet jamais le glissement vers la réfutation» (Gettrup & Nølke, 1984: 38). A cela s'ajoute une caractéristique syntaxique qui se concrétise dans le fait que NM exige «à un point inconnu des autres adverbes» que l'antécédent soit explicite et facile à trouver. Ceci provoque que la concession introduite par NM présente un caractère fortement *objectif:* «Elle a l'air d'être préparée par le locuteur et de faire partie d'un *raisonnement logique* plutôt que d'une *argumentation polémique*» (Gettrup & Nølke, 1984: 38), un argument qui sera repris par Mellet & Monte (2005).

On remarque cette dernière caractéristique dans l'exemple suivant que nous avons recueilli, où NM est inséré dans une véritable structure de concession *rhétorique,* du type *je reconnais P, NM Q,* ou similaire.

(2) Certes, il n'y a pas de logique qui permette de décrire aucune langue de façon exhaustive, néanmoins certaines logiques sont capables de représenter et d'expliquer certains phénomènes linguistiques. (Wlodarczyk, *in* Combettes, B. *et al.,* 2003, *Ordre et distinction dans la langue et dans le discours,* Honoré Champion)

Dans l'essai de faire des sous-classes à l'intérieur de ces concessifs, il est assez fréquent de confronter *toutefois* à *néanmoins* (Gettrup & Nølke, 1984; Morel, 1996; Mellet & Monte, 2005). En particulier, Morel signale que tous les deux marquent une réserve du locuteur sur les conclusions déductibles de l'assertion précédente. Mellet et Monte précisent beaucoup plus cette affirmation en donnant des contextes où *toutefois* permet, comme *néanmoins,* de «remettre en cause une inférence de *p* sans que *p* lui-même n'en soit affecté» (2005: 258).

(3) Martin méprisant la numérotation arabe, sans nier toutefois son utilité dans les longues additions. (Yourcenar, *Frantext,* cité par Mellet & Monte, 2005)

Ces auteures constatent que dans cet énoncé l'allocutaire pourrait tirer de *p* une inférence («de mépris de la numérotation arabe implique son inutilité»), et *toutefois q*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

l'en empêche. Dans ces cas, la commutation avec *néanmoins* est tout à fait possible.

Mais il n'en est pas de même dans les emplois prototypiques de *toutefois* (TF) qui atteignent la validité de *p* lui-même. Ce qui est très intéressant, c'est l'observation de Mellet et Monte, à propos de *toutefois,* qui indique que même dans les discours monologaux, TF introduit souvent un changement de point de vue et correspond au moins à un débat, une caractéristique, qui, comme nous l'avons vu, serait absente de NM:

(4) Non il est vrai, je n'étais pas invité. On ne m'a pas fait cet honneur…Toutefois, je puis vous assurer que même si j'avais été invité, je ne serais pas venu, car… (Ionesco, *Frantext,* cité par Mellet & Monte, 2005)

Morel souligne une autre caractéristique de TF et de NM qui les distingue de *pourtant* et de *cependant;* la possibilité pour ces marqueurs d'introduire une valeur rectificative, voire restrictive. Voici un de nos exemples qui est conforme à cette particularité:

(5) Sans se livrer à un jeu de massacre trop facile, il convient néanmoins de mettre au jour plusieurs contradictions ou inadéquations. (Feuillet, J., 1988, *Introduction à l'analyse morphosyntaxique*)

Cette valeur rectificative peut apparaître même quand elle dépasse un certain seuil, ce qui est marqué dans l'exemple suivant par le mot *trop* et où NM est accompagné d'un autre connecteur concessif, *mais:*

(6) Or cette brutalité sensuelle bien combinée mais néanmoins trop visiblement combinée (*Frantext,* r626)

On peut donc conclure cette petite comparaison – à partir surtout des thèses de Mellet & Monte (2005) – en disant que si le plus souvent *toutefois* limite la validité de *p, néanmoins* (comme un «vrai concessif» d'ailleurs), tend à invalider une inférence de *p,* qui, en tout cas, est non polémique. Il faudrait interpréter cette dernière caractéristique dans le sens où fréquemment *p* semble présenter un argument «incontestable». De là sa fréquence dans le raisonnement scientifique, comme on a pu observer dans l'exemple 2 et aussi ci-dessous:

(7) Enfin il peut se faire que deux éléments, indiscernables d'un même troisième, peuvent néanmoins être discernés l'un de l'autre (Poincaré, *Frantext,* cité par Mellet & Monte, 2005)

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

3. La structure adj1, NM adj2

Ce schéma correspond aux occurrences de NM dans lesquelles le connecteur oppose deux éléments – substantifs, adjectifs ou verbes –, les segments *p* et *q* pouvant être juxtaposés ou coordonnés par les connecteurs ET ou MAIS. Ces séquences formellement inférieures à la phrase permettent d'observer la stratégie concessive d'une manière plus synthétique, vu que leur structure syntaxique est beaucoup plus simple.

Disons, au préalable, que cette construction – quoique non exclusive de NM – est très productive en français, car elle apparaît fréquemment sur des corpus de toutes sortes: littéraires, journalistiques, slogans publicitaires, etc., comme on peut l'observer dans les exemples suivants:

(8) La rue est en fait constituée par les deux quais assez étroits, accessibles néanmoins aux voitures (Robbe-Grillet, *La reprise,* Les Editions de Minuit, p. 56)

(9) Lola apparut dans sa nudité candide et néanmoins sensuelle (*Frantext,* r764)

(10) Agé et néanmoins alerte (Hanse, 2005)

(11) Un concours de beauté on-line pour femmes grosses mais néanmoins fatales (*Libération,* 14/10/2006)

(12) Nouvelle Audi A4: familiale mais néanmoins sportive (<www.webcarnews.com/articles>, 28/9/2007)

(13) En grève mais néanmoins concurrents (<http://dvdtoile.com>, titre d'un article sur la WGA[4]), 10/1/2008.

(14) Association des Amis des Jardins Ouverts et néanmoins Clôturés (<www.ajonc.org/>)

Dans tous ces cas, et en simplifiant à l'extrême le schéma de la stratégie concessive (exposé ci-dessus), on peut constater une dynamique de deux énonciateurs hiérarchisés, e_3 et e_4, le premier argumentant en faveur d'une certaine conclusion *r,* et le second qui remet en cause cette inférence et auquel le locuteur s'identifie, dans un procédé qui n'est pas sans rappeler celui observé dans la structure polyphonique de la négation. Cela n'est pas étonnant, compte tenu de l'origine étymologique de NM, qui a déjà été signalée. On n'est pas loin ici de l'affirmation de Mellet et Monte signalant que NM «tend à contrecarrer une inférence de *p*» (2005: 255).

4 Sigles de la *Writers Guild of America,* l'association de scénaristes américains.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Par ailleurs, les deux auteurs disaient, à propos des caractéristiques dialogiques de NM, que ce connecteur «remet en cause une inférence de *p* qui est prévue dans son argumentation interne[5] […] ou qui relève d'une argumentation externe mais fortement cristallisée dans la langue» (Mellet & Monte, 2005: 254). Cette conception dialogique, interne ou externe, coïncide, dans l'essentiel, d'une part avec la formulation polyphonique de la stratégie concessive, et d'autre part, avec la notion de stéréotype, toutes les deux formulées par Anscombre.

Précisons, avant de continuer, que, dans les exemples 8-12, l'opposition est déjà établie entre deux mots qui se présentent souvent comme contradictoires, soit parce que la contradiction dérive directement de leur contenu, soit parce qu'elle est généralement sentie comme telle par un certain groupe de locuteurs; on aura l'occasion de voir plus loin s'il s'agit toujours d'une «opinion généralisée».

Tout d'abord, on peut remarquer que les oppositions sont parfois évidentes, comme dans (14), où on a affaire, sans doute, au cas le plus frappant, puisqu'il présente des termes contraires. En effet, «ouverture», et «clôture» peuvent être considérés comme des antonymes[6], si bien qu'affirmer *p* et *q* à la fois provoque un effet de surprise chez l'interlocuteur: un jardin *ouvert* et *clos* est difficile à imaginer à première vue. Pour pouvoir comprendre le sens de l'énoncé et trouver une explication au paradoxe, il faut expliquer que l'on fait ici référence à une association protégeant les jardins publics entourés d'une clôture.

Cet effet paradoxal est d'ailleurs très bien exploité par la publicité, lorsqu'elle affirme, par exemple en (12), qu'une voiture peut à la fois être familiale et sportive: notre connaissance du monde nous indique que cela est assez bizarre, car les propriétés attribuées à l'objet «voiture familiale» (on peut même dire *une familiale),* telles la commodité, l'espace, le confort, voire l'économie, ne seraient pas compatibles avec le *design* d'une automobile qui mise sur la puissance, la vitesse, en sacrifiant normalement les aspects précédents.

5 Cette affirmation est illustrée par un exemple de Poincaré: *la petite planète obligée de rester intérieure à la courbe* […] *est néanmoins libre d'aller* […]. Mellet & Monte rappellent qu'on a affaire à deux mots sémantiquement opposés, en utilisant la paraphrase: «Quand on est obligé, on n'est pas libre» (2005: 254).

6 Les références pour les synonymes et antonymes proviennent de: <www.crisco.unicaen.fr/cgi-bin/cherches.cgi>.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Dans (9), on a une autre contradiction inhérente au sémantisme du mot: l'adjectif *candide* (surtout appliqué à une femme) nous évoque la pureté morale, peut-être aussi la naïveté, bref, des vertus assez incompatibles avec la sensualité. (11) constitue un cas intéressant car ici le stéréotype est aussi social: en effet, l'idée que l'on se fait d'une femme fatale – celle qui est inscrite dans notre imaginaire collectif – n'a rien à voir avec celle d'une femme qui a des kilos en trop. Quant à (10), l'image des personnes âgées avec des troubles mentaux (d'attention, de concentration, de mémoire, etc.) est tellement répandue que les cas contraires tendent à se présenter comme exceptionnels. Enfin, dans (8), on pourrait dire que, au sein de notre société urbaine actuelle, en affirmant que la rue d'une ville est étroite, on peut facilement tirer la conclusion qu'elle n'est pas accessible aux voitures, à plus forte raison lorsqu'elle est composée de quais, car ce n'est pas évident que *les voitures circulent sur les quais* – c'est-à-dire que cela ne peut pas être inféré à partir de la signification de ce mot.

Dans (13), on ne peut pas dire que *p* et *q* soient réellement des prédicats opposés en eux-mêmes. Certes, la grève implique la cessation du travail de la part des travailleurs, et, en général, on peut penser, par extension, à leur non-participation à des activités qui leur sont propres; et, avec ce titre, on se réfère justement au fait que contrairement à ce qu'on pourrait attendre, ces travailleurs (dans l'occurrence les scénaristes hollywoodiens) participent à un concours pour décerner le prix au meilleur scénariste de l'année. Mais il faut connaître le contexte situationnel pour bien comprendre dans quelle mesure ces termes *(en grève* et *concurrents)* seraient en opposition.

Dans l'interprétation de ces séquences, les stéréotypes jouent un rôle très important. D'abord, on peut constater que tous ces énoncés s'opposent aux stéréotypes contenus dans des mots qui se présentent comme opposés et apparaissent donc au centre de la stratégie concessive.

Mais, malgré l'explication sémantique provisoire tentée ci-dessus, où il est possible de trouver des phrases génériques qui justifient les stéréotypes évoqués, on ne peut pas affirmer qu'elles contiennent toutes la «voix» d'une communauté de locuteurs. Au contraire, comme on le verra, dans la plupart des cas, l'idée d'opposition est généralement perçue pour ces énoncés à travers une série de jugements qui se rapportent à des expériences plus ou moins particulières. On peut donc dire, avec Anscombre, qu'ils contiennent des *phrases typifiantes locales* caractérisées par le fait qu'elles représentent une

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

opinion du locuteur. Il s'agit bien de phrases génériques, mais elles ne sont pas nécessairement tenues pour vraies par une communauté de locuteurs.

Prenons comme exemple les phrases suivantes qui argumentent en faveur d'une conclusion *non-r,* et qui sont évoquées par un énonciateur e_3 (voir le schéma ci-dessus de la stratégie concessive):

Les femmes grosses ne peuvent pas être des femmes fatales

Les voitures familiales ne sont pas sportives

Les personnes âgées ne sont pas alertes

Ces phrases, malgré le sens «général» qu'elles semblent exprimer, sont parfaitement combinables avec des expressions comme *à mon avis, selon moi,* qui expriment un jugement personnel:

(A mon avis + selon moi), les femmes grosses ne peuvent pas être des femmes fatales

(A mon avis + selon moi), les voitures familiales ne sont pas sportives

(A mon avis + selon moi), les personnes âgées ne sont pas alertes

Appliquons maintenant un autre test qui, cette fois, veut établir le lien avec une opinion généralisée:

(?? On sait + on dit) que les femmes grosses ne peuvent pas être des femmes fatales

(?? On sait + on dit) que les voitures familiales ne sont pas sportives

(?? On sait + on dit) que les personnes âgées ne sont pas alertes

La bizarrerie des combinaisons avec *on sait que* provient du fait que le locuteur *L* met en scène un *ON-locuteur* qui considère que *p* est (généralement) vrai, *ON-locuteur* dont *L* fait nécessairement partie, ce qui n'est pas obligatoirement le cas pour *dire.* «*On sait que* renvoie à un savoir présenté comme provenant de l'observation […] qui ne peut pas être remis en cause par personne» (Anscombre, 2005: 88). Tout différent est l'effet provoqué par *on dit que* car, dans ce cas, L peut refuser de partager ce savoir de sorte qu'il est possible d'admettre des exceptions dans ce type de phrases génériques[7].

7 Remarquons que, dans la phrase *mon collègue et néanmoins ami* (voir un aperçu de la question dans Vázquez Molina, 2004), l'opposition entre les deux termes est loin d'être dérivée du sémantisme des substantifs. Au contraire, nous pouvons affirmer sans problèmes *p* et *q*: *C'est un collègue et ami.* La phrase générique évoquée pourrait bien être: *un collègue peut être un ami.* Or cette phase serait aussi considérée comme une typifiante lo-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Je laisse pour la fin le cas de (14) où on peut affirmer que la généricité est présente d'une manière différente. En effet, nous pouvons dire que (14) évoque une phrase générique de type *analytique* (Anscombre, 2005): *Ce qui est ouvert n'est pas clos,* phrase qui serait aisément acceptée par l'ensemble de la communauté linguistique, en excluant en même temps l'expression des opinions personnelles d'un *L* locuteur:

?? (A mon avis + selon moi), ce qui est ouvert n'est pas clos

(On sait + on dit) que ce qui est ouvert n'est pas clos

Cette compatibilité avec *on sait que* nous montre qu'il s'agit d'un savoir général – dans ce cas il relèverait même du sens commun – partagé par une communauté de locuteurs et qui est donc la voix d'un *ON-locuteur*. L'exception ici produit un effet insolite, puisque nous affirmons apparemment *p* et son contraire, si bien que l'énonciation de (14) est sémantiquement «contraire aux attentes» de l'interlocuteur ou du lecteur de cette phrase.

4. En guise de conclusion

L'analyse d'un phénomène grammatical mobilise tous les composants linguistiques, si l'on veut vraiment en faire une étude intégrale. Sans quoi, il n'y aura que des approches partielles, lesquelles, quoique révélatrices sur certains points, oublient souvent la perspective d'ensemble indispensable.

Dans cet article, j'ai voulu contribuer à cette vision générale en analysant le rôle d'un connecteur de concession, ayant toujours comme présupposé de base l'interrelation entre morphologie, syntaxe, sémantique et pragmatique. Bien que ces disciplines opèrent à des niveaux différents, leur collaboration est essentielle pour faire la lumière sur des aspects qui, à cause d'un morcellement extrême des études linguistiques, demeurent parfois peu ou mal expliqués. Mais la liaison entre disciplines n'implique pas la prise de position du chercheur par rapport au rôle que chacune d'elles peut avoir dans la description langagière, et c'est à cet égard que je défends une ap-

cale: *(??On sait + on dit) qu'un collègue peut être un ami.* Elle admet parfaitement l'exception: *On dit qu'un collègue peut être un ami mais ce n'est pas vrai.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

proche prioritairement sémantique, basée sur le caractère instructionnel des unités lexicales et intégrant le composant pragmatique. Pour leur part, les apports morphologiques ou syntaxiques complètent la description de l'élément en question sur différents points.

C'est ainsi qu'en reprenant les arguments qui font l'unanimité des études sur NM, on observe que, morphologiquement, ce connecteur contient des éléments négatifs *(néant* et l'adverbe de comparaison *moins)* qui préfigurent son comportement sémantique. D'un point de vue syntaxique, il s'agit d'un élément dont la fonction anaphorique exige que l'antécédent soit, dans la plupart des cas, explicite et facile à trouver – ce qui est loin d'être le cas pour d'autres connecteurs para-synonymes comme, par exemple, *pourtant*. Sémantiquement, NM introduit une concession à forte valeur «objective» où la validité de *p* n'est pas contestée, ce qui, comme nous l'avons vu, explique sa forte présence dans les corpus scientifiques.

L'examen de quelques contextes où sont confrontés deux éléments, notamment des adjectifs, nous a permis d'observer de près comment les inférences qui découlent de *p* et qui se dirigent vers une certaine conclusion *r* peuvent être mises en valeur par le biais de phrases génériques qui font partie du stéréotype de chaque unité lexicale. Ces phrases, évoquées par un énonciateur dans la complexité de la stratégie concessive, sont réfutées par un autre énonciateur auquel le locuteur *L* s'identifie. Enfin, j'ai vérifié, à ce propos, qu'il est plus facile de réfuter une phrase générique typifiante qu'une phrase analytique, puisque celle-ci bloque *par nature* la possibilité d'exceptions. Si la phrase est quand même réfutée, l'effet produit est lui-même exceptionnel car on arrive à une véritable contradiction sémantique.

Références bibliographiques

Álvarez Prendes, E. (2004): «Le paradoxe linguistique: le cas des énoncés concessifs», *in* Suso López, J. & López Carrillo, R. (coords.): *Le français face aux défis actuels. Histoire, langue, culture,* Granada, Universidad de Granada, vol. 1*,* 519-530.

Anscombre, J.-C. (1985): «Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession», *Revue Internationale de Philosophie,* 55, 333-349.

–, (2001a): «Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes», *Langages,* 142, 57-76.

–, (2001b): «Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux», *Cahiers de praxématique,* 36, 43-72.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

–, (2004): «Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif», *in* Donaire, M.L. (éd.): *Dynamiques concessives/Dinámicas concesivas,* Madrid, Arrecife, 41-74.

–, (2005): «Le *on*-locuteur: une entité aux multiples visages», *in* Bres, J., Mellet, S. & Nølke, H. (éds.): *Dialogisme et polyphonie,* Bruxelles, De Boeck-Duculot, 75-93.

Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986): *La grammaire d'aujourd'hui,* Paris, Flammarion.

Blumenthal, P. (1980): *La syntaxe du message: application au français moderne,* Tübingen, Max Niemeyer.

Chevalier, J.C., Blanche-Benveniste, C., Arrivé, M. & Peytard, J. (1964): *Grammaire Larousse du français contemporain,* Paris, Larousse.

Ducrot *et al.* (1980): *Les mots du discours,* Paris, Les Editions de Minuit.

Gettrup, H. & Nølke, H. (1984): «Stratégies concessives: une étude de six adverbes français», *Revue Romane,* 19, 1, 2-47.

Grevisse, M. & Goosse, A. (2007[14]): *Le Bon Usage,* Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot.

Hanse, J. (2005): *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne,* Paris, Flammarion.

Mellet, S. & Monte, M. (2005): «*Néanmoins* et *toutefois*; polyphonie ou dialogisme?», *in* Bres, J., Mellet, S. & Nølke, H. (éds.): *Dialogisme et polyphonie,* Bruxelles, De Boeck-Duculot, 249-263.

–, (2008): «*Neánmoins* et *toutefois*», *in* Mellet, S. (dir.): *Concession et dialogisme,* Berne, Peter Lang, 55-85.

Moeschler, J. (1989): *Modélisation du dialogue: représentation de l'inférence argumentative,* Paris, Hermès.

Morel, M.-A. (1996): *La concession en français,* Paris, Ophrys.

Pons Bordería, S. (2004): *Conceptos y aplicaciones de la teoría de la relevancia,* Madrid, Arco Libros.

Portolés, J. (1998): *Marcadores del discurso,* Barcelona, Ariel.

Vázquez Molina, J. (2004): «*Mon collègue et néanmoins ami.* Concesión, gramática y discurso», *in* Suso López, J. & López Carrillo, R. (coords.): *Le français face aux défis actuels. Histoire, langue, culture,* Granada, Universidad de Granada, vol. 1, 469-479.

Wagner, R.L. & Pinchon, J. (1962): *Grammaire du français classique et moderne,* Paris, Hachette.

Wilson, D. (2006): «Pertinence et pragmatique lexicale», *Nouveaux Cahiers de Linguistique Française,* 27, 33-52.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Du statut fonctionnel de l'infinitif régi par un verbe de perception

Fabrice MARSAC
EA 1339 Linguistique, Langues, Parole – LiLPa, Université de Strasbourg
Chaire de Culture et Langue françaises, Université d'Opole (Pologne)

Introduction

Pour ce travail, nous nous sommes intéressé aux constructions infinitives régies par un verbe de perception, désormais Infinitives de Compte rendu de Perception (ICP). Le segment souligné dans (1) en constitue un exemple canonique, où l'infinitif suit le syntagme nominal dont il est prédiqué:

(1) J'entends *les oiseaux chanter*

A nos yeux, l'intérêt de ces structures réside dans le paradoxe qui émerge de leur analyse: d'un côté, les approches sémantico-logique et cognitive montrent respectivement que les ICP sont des unités propositionnelles constituant l'argument final d'un prédicat divalent et que la perception engagée est celle d'un événement saisi dans sa globalité, lecture que nous défendons dans le cadre de la théorie des *Evénements individuels* de Higginbotham (1984) – directement issue de la *Sémantique des situations* de Barwise (1983); d'un autre côté, l'analyse syntaxique désigne uniquement le syntagme nominal postverbal (désormais SN2) comme objet direct du verbe de perception, l'infinitif occupant ainsi dans la complémentation du verbe recteur une position qui n'est prévue ni par sa grille thématique ni par son schéma actanciel.

Dans la littérature, les analyses les plus répandues font de l'infinitif soit un deuxième complément direct (voir par exemple Moignet, 1973; Bresnan, 1982; Mel'čuk, 2003), soit un prédicat de l'objet (voir notamment Blanche-Benveniste, 1991 et Guimier, 1999). D'autres hypothèses – plus isolées – vont aussi dans ce sens: Furukawa (1996) analyse l'infinitif comme le noyau d'une prédication seconde, Wilmet (1998) comme une apposition directe sans pause et Muller (2000) comme un accroissement actanciel. Or, assigner

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

l'une ou l'autre de ces fonctions à l'infinitif revient à renforcer le paradoxe précédent, puisque la syntaxe postule deux compléments quand la sémantique n'indique qu'un argument.

Notre objectif, par conséquent, est de dépasser ce décalage en proposant une lecture des ICP qui concilie leurs caractéristiques syntaxiques avec leurs propriétés sémantiques d'une part, avec la valence et la transitivité des verbes de perception d'autre part.

Pour ce faire, nous défendrons l'hypothèse que l'infinitif ne doit pas être analysé indépendamment de SN2 en termes de catégorie ou de fonction syntaxique mais qu'il doit être considéré comme faisant partie intégrante de l'unique actant complétif direct du verbe de perception.

Nous vérifierons notre hypothèse en trois temps: d'abord, nous présenterons la théorie de la «double complémentation» dans les grandes lignes (1.); ensuite, nous aborderons les limites de cette analyse (2.); enfin, nous proposerons une nouvelle lecture des ICP en syntaxe, inspirée de l'informatique (3.).

1. La double complémentation

Les observations qui sous-tendent cette hypothèse reposent sur trois principaux groupes de tests. Ces manipulations, toutes d'ordre syntaxique, indiquent respectivement que SN2 occupe la fonction de complément d'objet direct du verbe de perception (1.1.) et semble syntaxiquement indépendant de l'infinitif (1.2.) et que le verbe de perception et l'infinitif entretiennent un lien privilégié (1.3.).

1.1. Tests indiquant la fonction de SN2

Parmi les tests employés pour mettre en évidence la fonction d'objet direct de SN2 par rapport au verbe de perception, nous avons retenu les quatre qui reviennent le plus souvent dans la littérature pour les présenter brièvement.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Pronominalisation de SN2

Quand il est pronominalisé, SN2 prend l'une des formes réservées à la fonction de complément d'objet direct *(le, la*, *les* ou *l')* et se (pro)cliticise sur le verbe de perception, ce qu'atteste sa dislocation dans l'exemple (3):

(2) Pour le cas très improbable où tu ferais un mariage d'amour, tu serais encore plus malheureuse, car tu verrais ton mari souffrir. (Nothomb, A., 1999, *Stupeur et tremblements,* Livre de poche, p. 98)

(3) […] tu le verrais souffrir, ton mari

Interrogation de SN2

Faire porter l'interrogation sur SN2 donnera respectivement lieu, selon le registre de langue, aux outils interrogatifs *que* (5), *qu'est-ce que* (6) ou *quoi* (7) et *c'est quoi que* (8), toutes ces formes étant également réservées à la fonction de complément d'objet direct:

(4) Aucune [élève] n'en parlait et, cependant, on sentait le découragement se répandre parmi les enfants. (Nothomb, A., 2004, *Robert des noms propres,* Livre de poche, p. 123)

(5) Que sentait-on se répandre parmi les enfants?

(6) Qu'est-ce qu'on sentait se répandre parmi les enfants?

(7) On entendait se répandre quoi parmi les enfants?

(8) C'est quoi qu'on entendait se répandre parmi les enfants?

Influence de la négation verbale sur le déterminant de SN2

Quand le verbe de perception est nié, le déterminant de SN2 subit une modification caractéristique de la fonction d'objet direct dans ce site (10, 11):

(9) Quelqu'un a vu des policiers enfoncer la porte

(10) Personne n'a vu de policier(s) enfoncer la porte

(11) *Personne n'a vu des policiers enfoncer la porte

Cette transformation morphologique du déterminant de l'objet direct sous l'influence de la négation du verbe régent est d'autant plus significative qu'elle ne se produit pas dans la complétive correspondante:

(12) Quelqu'un a vu que des policiers enfonçaient la porte

(13) *Personne n'a vu que des policier(s) enfonçaient la porte

(14) Personne n'a vu que des policiers enfonçaient la porte

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Construction facile et fonction de SN2

Dans une perspective transformationnelle, Guimier (1999: 184) a fait remarquer que le SN2 de phrases sources comme (15, 16) devenait le sujet de la construction *facile* correspondante (17), ce qui constitue la prérogative par excellence d'un complément d'objet direct dans la phrase passive correspondante:

(15) Il est difficile d'entendre jouer ce musicien

(16) Il est difficile d'entendre ce musicien jouer

(17) Ce musicien est difficile à entendre jouer

Les tests syntaxiques que nous venons de parcourir sont les plus utilisés dans la littérature comme preuves que SN2 est le complément d'objet direct du verbe de perception dans le cadre des ICP. Ce sont aussi les plus probants.

1.2. Manipulations montrant l'indépendance de SN2 et de l'infinitif

D'autres tests sont employés pour révéler l'autonomie syntaxique de SN2 et de l'infinitif. Nous allons présenter brièvement les trois plus courants.

Clivage de l'ICP

Le premier, test de constituance classique, montre que SN2 ne peut être extrait qu'indépendamment de l'infinitif (19-20):

(18) J'étais en plein exercice de défenestration quand un nouveau drame éclata. J'entendis la porte s'ouvrir derrière moi. (Nothomb, A., 1999, *Stupeur et tremblements,* Livre de poche, p. 150)

(19) C'est la porte que j'entendis s'ouvrir derrière moi

(20) *C'est la porte s'ouvrir derrière moi que j'entendis

Relativisation de SN2

Soit l'exemple (21):

(21) Paul a entendu beaucoup de musiciens jouer cette œuvre (Guimier, 1999: 183)

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Dans ce cas de figure, où SN2 est déterminé par un indéfini, relativiser sa tête par *dont* est impossible:

(22) *Les musiciens, dont Paul a entendu beaucoup jouer cette œuvre, […] (Guimier, 1999: 183)

Pourtant, ce type de relativisation est caractéristique de la fonction sujet, comme le montre son succès dans la complétive correspondante:

(23) Paul a entendu que beaucoup de musiciens avaient joué cette œuvre

(24) Les musiciens, dont Paul a entendu que beaucoup avaient joué cette œuvre, […]

Ainsi, comme il indique que SN2 n'occupe pas la fonction de sujet de l'infinitif, ce test est d'ordinaire sollicité pour prouver l'autonomie syntaxique de ces deux éléments.

Antéposition de seul à SN2

Soit l'exemple (25):

(25) Au loin, Loncours vit la pupille esquisser des gestes d'enthousiasme. (Nothomb, A., 1998, *Mercure,* Livre de poche, p. 180)

Cet autre test que propose Guimier (1999) fonctionne comme le précédent. Normalement, *seul* peut venir introduire le sujet syntaxique d'une phrase (26) ou d'une proposition (27):

(26) Au loin, seul Loncours vit la pupille esquisser des gestes d'enthousiasme

(27) Au loin, Loncours vit que seule la pupille esquissa(it) des gestes d'enthousiasme

L'échec de (28) tend alors également à indiquer que SN2 ne fonctionne pas comme le sujet syntaxique de l'infinitif et par là que ces deux éléments sont syntaxiquement autonomes:

(28) *Au loin, Loncours vit seule la pupille esquisser des gestes d'enthousiasme

Dans la littérature, les tests que l'on vient de parcourir sont communément sollicités par les auteurs qui défendent l'analyse de l'infinitif comme deuxième complément du verbe de perception ou comme prédicat de l'objet. Dans les deux cas, on parle souvent de double complémentation pour le verbe de perception, les deux principales observations sous-tendant cette lecture syntaxique étant donc que SN2 occupe la fonction de complément d'objet direct de ce verbe (1.1.) et semble syntaxiquement indépendant de l'infinitif (1.2.).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Les manipulations que nous allons présenter sous (1.3.), en revanche, ne sont utilisées que dans la défense de l'hypothèse de l'infinitif comme prédicat de l'objet.

1.3. Lien qui s'établit entre le verbe de perception et l'infinitif

Soit l'exemple:

(29) L'espace d'un instant, je me sentis bouillir de joie. (Nothomb, A., 2002, *Attentat,* Livre de poche, p. 111)

Pour établir le lien de coalescence[1] qu'entretiennent le verbe de perception et l'infinitif, les auteurs indiquent qu'on ne peut pas extraire le dernier de la complémentation du premier, ce que montre l'échec du clivage (30), du clivage partiel (31) ou du questionnement (32):

(30) *L'espace d'un instant, c'était bouillir de joie qu'il se sentit

(31) *L'espace d'un instant, ce qu'il se sentit, c'était bouillir de joie

(32) *Qu'est-ce qu'il se sentit, l'espace d'un instant? Bouillir de joie

Guimier (1999) fait cependant observer que la pseudo-extraction de l'infinitif est parfois possible à l'aide du vicaire *faire:*

(33) *Que les avez-vous vus? Jeter des cailloux sur la voiture du voisin

(34) Que les avez-vous vus faire? Jeter des cailloux sur la voiture du voisin

(35) *Ce que je les ai vus, c'est jeter des cailloux sur la voiture du voisin

(36) Ce que je les ai vus faire, c'est jeter des cailloux sur la voiture du voisin

Cet autre constat vient renforcer l'hypothèse d'un lien privilégié entre le verbe de perception et l'infinitif, puisque la phrase semble conserver (34, 36) sa grammaticalité tant que la place de l'infinitif dans la complémentation du verbe de perception est occupée. Or, cette dépendance syntactico-sémantique forte, qui explique l'impossibilité d'extraire l'infinitif, n'est pas sans rappeler la relation particulière qui lie l'attribut de l'objet à son verbe régent, raison pour laquelle l'infinitif des ICP est parfois analysé comme un prédicat de l'objet.

1 Voir Blanche-Benveniste (1991).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2. Les limites de la solution

Nous allons maintenant mettre en évidence les limites de l'hypothèse de la double complémentation en montrant que l'autonomie syntaxique de SN2 et de l'infinitif n'est qu'apparence (2.1.) et en confrontant l'infinitif à certaines propriétés syntaxiques et sémantiques fondamentales des compléments d'objet directs et des attributs de l'objet (2.2.).

2.1. Autonomie de SN2 et de l'infinitif

Revenons ici sur l'indépendance de SN2 et de l'infinitif et confrontons cette idée force de l'hypothèse *double complémentation* à d'autres tests que les précédents. Notre objectif est de montrer que SN2 et l'infinitif sont syntaxiquement plus soudés – donc dépendants – qu'il n'y paraît.

2.1.1. Questionnement

Nous savons que le questionnement de SN2 donne lieu à des outils interrogatifs dont la forme participe à établir qu'il est l'objet direct du verbe de perception (1.1.). Cela dit, il semble que l'interrogation puisse ne pas toujours porter que sur SN2. Soit l'exemple:

(37) – Pendant les dix années que nous avons passées ensemble, je ne l'ai presque jamais vue sourire. (Nothomb, A., 1998, *Mercure*, Livre de poche, p. 123)

Dans le dialogue en cours, l'interlocuteur pourrait intervenir en demandant:

(38) – Qu'est-ce que tu n'as presque jamais vu?

Radford (1975) souligne que cette question porte en effet sur l'ICP, comme le montre la comparaison de (38) et (39), où la question ne porte plus que sur SN2, ce qu'indique notamment le maintien de l'infinitif:

(39) Qui est-ce que tu n'as presque jamais vu sourire?

Le succès de (38) est ainsi révélateur de la cohésion syntaxique de SN2 et de l'infinitif, puisque seuls les verbes transitifs directs permettent la question *Qu'est-ce que* SN1 V?

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2.1.2. Commutation

Soit l'exemple:

(40) J'aime voir les bateaux arriver au port. (Nothomb, A., 1998, *Mercure,* Livre de poche, p. 25)

A la suite de Miller & Lowrey (2003), on constate que l'ICP est en distribution avec SN (41) et *que* P (42), structures essentiellement syntagmatiques, ce qui indique encore l'adjacence[2] syntaxique de SN2 et de l'infinitif:

(41) J'aime voir l'arrivée des bateaux au port

(42) J'aime voir que les bateaux arrivent au port

Et quand le contexte s'y prête, on peut même reprendre l'ICP par *ça* ou *le* (44), ce procédé de reprise pronominale étant exclu dans le cadre d'une vraie double complémentation (46):

(43) – J'ai entendu un chien hurler à la mort!

(44) – Oui, moi aussi, je l'ai entendu!/– Oui, moi aussi, j'ai entendu ça!

(45) – Le professeur de français leur a demandé de faire ces exercices à la maison

(46) – Ah bon, et il le (leur) a demandé quand?/– Ah bon, et il (leur) a demandé ça quand?

2.1.3. Négation

Soit l'exemple:

(47) J'ai cru voir Pierre ne pas s'arrêter au feu rouge (Labelle, 1996: 10)

A la suite de Labelle (1996), nous admettons que la négation NE PAS est de type phrastique ou propositionnel (48, 51), contrairement à NON PAS qui est une négation de constituant (49, 50), et considérons donc son succès dans (47) comme une preuve du caractère intrinsèquement phrastique de l'ICP:

(48) Je me souhaite de ne pas me tromper en affirmant cela!

(49) *Je me souhaite de non pas me tromper en affirmant cela!

(50) Paul a acheté du vin non pas français mais californien

(51) *Paul a acheté du vin ne pas français mais californien

2 Voir Labelle (1996).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2.1.4. Sous-catégorisation

Soit l'exemple:

(52) Clando, un grand mec roux à la stature de Viking, s'est approché de moi. […] Je l'ai aperçu qui venait sur moi, derrière un voile rougeoyant, fantôme à la chevelure orange et aux yeux d'insecte. (Dantec, M., *Là où tombent les anges,* <www.les-ours.com/novel/dantec/ange_rtf.rtf>)

Nous savons que le verbe de perception *apercevoir* sous-catégorise un complément de type nominal (53-54), ce qui explique le rejet de *que* P (55) et l'acceptation de la RCP[3] (52, 56):

(53) Je l'ai aperçu, derrière un voile rougeoyant, […]

(54) J'ai aperçu Clando/mon agresseur, derrière un voile rougeoyant, […]

(55) *J'ai aperçu que Clando/mon agresseur/il venait sur moi, derrière un voile rougeoyant, […]

(56) J'ai aperçu Clando/mon agresseur qui venait sur moi, derrière un voile rougeoyant, […]

Mais comme l'a dit Schwarze (1974), dans ce contexte-là, l'échec de l'ICP devient significatif:

(57) *Je l'ai aperçu venir sur moi, derrière un voile rougeoyant, […]

(58) *J'ai aperçu Clando/mon agresseur venir sur moi, derrière un voile rougeoyant, […]

En effet, si le verbe de perception sélectionnait SN2 comme complément, l'échec de (57-58) serait inexplicable. Mais si l'on pose que c'est l'ICP qui est sélectionnée, alors l'échec précédent s'expliquera par le statut phrastique de la structure, *apercevoir* ne pouvant précisément pas sous-catégoriser ce type catégoriel!

2.1.5. Phénomène de portée

Soit l'exemple:

(59) J'ai vu un douanier contrôler chaque voiture

L'interprétation la plus immédiate est sans doute qu'un seul et même douanier contrôle plusieurs voitures:

3 A la suite de Kleiber (1988), pour: Relatives de Compte rendu de Perception.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(60) J'ai vu un douanier contrôler chaque voiture: il y a passé des heures!

Mais Burzio (1986) souligne qu'une seconde interprétation est possible, où *chaque* porte rétroactivement sur *un* pour en modifier quantitativement la référence:

(61) J'ai vu un douanier contrôler chaque voiture: ils y ont passé des heures!

Et ce type de rétroportée est d'autant plus significatif qu'il est exclu quand le verbe régent a deux compléments d'objet:

(62) J'ai forcé/obligé un douanier à contrôler chaque voiture: il a fait du bon boulot!

(63) J'ai forcé/obligé un douanier à contrôler chaque voiture: ???ils ont fait du bon boulot!

Pour expliquer le succès de (62) et l'échec de (63), nous ferons l'hypothèse que *chaque* peut sémantiquement rétroagir sur *un* si et seulement s'ils appartiennent au même domaine local *(i.e.* au même constituant syntaxique), ce qui expliquerait d'ailleurs pourquoi la RCP aussi bloque ce type de rétroaction:

(64) J'ai vu un douanier qui contrôlait chaque voiture. (Labelle, 1996: 23)

(65) J'ai vu un douanier qui contrôlait chaque voiture: ???ils étaient au moins cinq collègues!

2.1.6. Infinitif passif

Soit les exemples (66-67) et les propositions P1-P1c:

(66) J'ai vu un spécialiste examiner John

(67) J'ai vu John se faire examiner par un spécialiste

P1 = j'ai vu un spécialiste examiner John
P1a = un spécialiste examinait John
P1b = j'ai vu un spécialiste
P1c = j'ai vu John

A partir de P1-P1c, il semble que nous puissions considérer que: si P1a est fausse, P1 est fausse; si P1b est fausse, P1 est fausse; si P1c est fausse, P1 est fausse. Ainsi P1a-c sont-elles autant de conditions de vérité de P1: pour que P1 soit vraie, il faut que P1a-c soient vraies! Soit maintenant la proposition:

P2 = j'ai vu John se faire examiner par un spécialiste

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

En réinvestissant P1a-c, il semble que nous puissions également considérer que: si P1a est fausse, P2 est fausse; si P1b est fausse, P2 est fausse; si P1c est fausse, P2 est fausse. Nous venons ainsi de montrer que les propositions P1 et P2 ont les mêmes conditions de vérité, ce qui implique leur équivalence sémantique et par là que le verbe de perception ne sélectionne pas SN2 comme objet, car si tel était le cas, le régent et SN2 entretiendraient un rapport sémantique privilégié et changer SN2 modifierait les conditions de vérité de la phrase, ce que montrent indirectement les implications inverses de (68-69):

(68) Pierre a persuadé/convaincu un spécialiste d'examiner John
= >. Pierre a persuadé/convaincu un spécialiste
≠ >. Pierre a persuadé/convaincu John

(69) Pierre a persuadé/convaincu John de se faire examiner par un spécialiste
= >. Pierre a persuadé/convaincu John
≠ >. Pierre a persuadé/convaincu un spécialiste

A la suite des grammaires transformationnelles, nous considérons le fait que les propositions P1 et P2 ont les mêmes conditions de vérité comme une preuve tangible de la sélection de l'ICP comme objet par le verbe de perception, ce qui constitue à nos yeux une nouvelle indication de l'unité (structuro)-syntaxique de ces constructions.

Nous espérons ainsi avoir montré que SN2 et l'infinitif sont syntaxiquement adjacents et par là même la cohésion syntaxique des ICP malgré leur discontinuité formelle. Or, cela vient contredire la théorie de la double complémentation: en effet, poser que SN2 et l'infinitif sont syntaxiquement dépendants tend à indiquer qu'ils constituent ensemble l'actant complétif direct du verbe de perception. Mais que penser alors des analyses de l'infinitif comme deuxième complément ou prédicat de l'objet?

2.2. A propos des fonctions attribuées à l'infinitif

Nous allons maintenant confronter l'infinitif des ICP à des propriétés syntaxiques et/ou sémantiques fondamentales des compléments d'objet directs et des attributs de l'objet.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2.2.1. L'hypothèse deuxième complément

Si l'infinitif des ICP est un complément du verbe de perception, il doit vérifier les critères de reconnaissance de l'infinitif de construction directe dans la complémentation d'un régent bicomplétif.

Soit l'exemple:

(70) L'enseignant a demandé à ses élèves de travailler en silence

Dans ce cas de figure, l'infinitif montre les caractéristiques syntaxiques du COD, ce dont témoignent la pronominalisation (71), la commutation de l'infinitif avec une complétive coréférentielle à SN2 (72), son questionnement (73) et son pseudo-clivage (74):

(71) Il le leur a demandé

(72) Il leur a demandé qu'ils travaillent en silence

(73) Qu'est-ce qu'il leur a demandé?

(74) Ce qu'il leur a demandé, c'est de travailler en silence

Or, on constatera qu'aucun des tests précédents ne peut s'appliquer à l'infinitif des ICP (76-79):

(75) Et en deux mois, Daniel, vous avez pu me regarder vivre. M'avez-vous vu lire Fatersniss? (Nothomb, A., 2004, *Robert des noms propres,* Livre de poche, p. 9)

(76) *Et en deux mois, Daniel, vous avez pu me le regarder. *Me l'avez-vous vu?

(77) *Et en deux mois, Daniel, vous avez pu me regarder que je vivais. *M'avez-vous vu que je lisais Fatersniss?

(78) *Et en deux mois, Daniel, qu'avez-vous pu me regarder? *Que m'avez-vous vu?

(79) *Et en deux mois, Daniel, ce que vous avez pu me regarder, c'est vivre. *Ce que vous m'avez vu, est-ce lire Fatersniss?

Il apparaît ainsi que l'infinitif n'a pas les caractéristiques syntaxiques d'un (deuxième) complément d'objet direct. Et ce constat, associé à celui de l'adjacence syntaxique de SN2 et de l'infinitif, fait que nous n'analyserons pas l'infinitif des ICP comme le deuxième complément (d'objet direct) du verbe de perception.

Pour vérifier l'autre pan de l'hypothèse de la double complémentation, nous allons maintenant confronter l'infinitif à des propriétés syntaxiques et sémantiques fondamentales des attributs de l'objet.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2.2.2. L'hypothèse prédicat de l'objet

Dans la littérature, quand l'infinitif des ICP est analysé comme un attribut du complément d'objet direct, on le compare aux complétifs:

(80) Je la trouve belle

Pour renforcer la vérification de cette hypothèse, nous avons élargi la comparaison aux amalgamés[4]:

(81) On l'a retrouvé ivre

2.2.2.1. Questionnement de X[5]

L'interrogation partielle de X, caractéristique des prédicats de l'objet amalgamés (82), est exclue dans le cadre de l'ICP (83-84):

(82) Comment Jean a-t-il planté ses thuyas? Trop serrés. (Riegel, 1996: 190)

(83) Nizar B., 20 ans, cité de la Berthe, à la Seyne-sur-Mer (Var), six mois ferme. […]. Des policiers l'ont vu jeter des projectiles dans un quartier de La Seyne-sur-Mer. (Bronner, L.: «Les émeutes, la prison… et maintenant?» *(Le Monde,* 23.05.06 <www. lemonde.fr/web/article/0,1-0,36-774485,0.html>)

(84) Comment les policiers ont-ils vu Nizar? – *Jeter des projectiles […]

Les attributs de l'objet complétifs, en revanche, se distinguent des amalgamés et de l'infinitif des ICP en ce qu'ils permettent l'interrogation partielle de X en fonction du verbe recteur:

(85) Comment as-tu trouvé mes collègues? – Plutôt sympathiques

(86) Comment l'as-tu crue? – *Sincère

Sur ce point, l'infinitif des ICP se distingue donc à la fois des prédicats de l'objet complétifs et amalgamés.

2.2.2.2. Cliticisation des compléments de X

Soit les exemples:

(87) Et moi qui vous croyais fier de vos origines!

4 Terme de Riegel (1996) pour désigner les attributs de l'objet formant l'élargissement attributif d'une construction de départ.

5 X: ce qui n'est pas SN2 dans la complémentation du régent.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(88) Vous avez déjà vu des poissons remonter des rapides, ce n'est pas facile: c'est ce que la francophonie, qui a quitté la France il y a trois ou quatre siècles, a dû faire. (D'après Maillet, 1996, *Vie Richelieu*, Ottawa)

Si les compléments des prédicats de l'objet complétifs se cliticisent sur le verbe régent (89, 92), ceux de l'infinitif, en revanche, se satellisent sur l'infinitif (91, 92):

(89) Et moi qui vous en croyais fier, de vos origines!

(90) *Vous en avez déjà vu des poissons remonter, des rapides, ce n'est pas facile: …

(91) *Et moi qui vous croyais en fier, de vos origines!

(92) Vous avez déjà vu des poissons en remonter, des rapides, ce n'est pas facile: […]

sur ce point, l'infinitif des ICP et l'attribut de l'objet complétif fonctionnent donc différemment.

2.2.2.3. Effacement de X

Quel que soit le verbe de perception, il est souvent possible de supprimer l'infinitif d'une ICP:

(93) Il me semblait entendre chaque arbre s'effeuiller dans un chuchotement et, si la pluie tombait, j'éprouvais une immense douceur à l'écouter frapper les persiennes de la chambre. (D'après F. Cargo)

(94) Il me semblait entendre chaque arbre et, si la pluie tombait, j'éprouvais une immense douceur à l'écouter

Dans (94), il semble en effet que les verbes de perception n'aient pas subi d'infléchissement sémantique, même si les perceptions respectivement décrites sont moins précises qu'avant.

Sur ce point, l'infinitif des ICP se rapproche des prédicats de l'objet amalgamés:

(95) Le client a mangé son steak saignant

(96) Le client a mangé son steak

En effet, si l'effacement de l'adjectif fait perdre la précision que son steak était saignant quand le client l'a mangé, cela ne modifie toutefois pas le sens du verbe régent: qu'il l'ait mangé ou qu'il l'ait mangé saignant, le client aura mangé son steak! Il en va cependant autrement des complétifs, l'effacement de X modifiant radicalement le sens de la phrase:

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(97) Ils n'ont pas trouvé ton article intéressant

(98) Ils n'ont pas trouvé ton article

2.2.2.4. Implication de SN1 V SN2

Nous savons que les phrases contenant une ICP n'impliquent pas systématiquement la perception (du référent) de SN2:

(99) J'ai vu la forêt brûler
= >. J'ai vu la forêt

(100) J'entends le professeur se faire chahuter. (Muller, 1995)
≠ >. J'entends le professeur

Cette particularité oppose cette fois-ci l'infinitif des ICP tant aux prédicats de l'objet complétifs qu'aux amalgamés. En effet, si la configuration sémanticologique des premiers n'implique jamais SN1 V SN2 (101), celle des autres l'implique en revanche toujours (102):

(101) Robert a cru cet auteur intéressant
≠ >. Robert a cru cet auteur

(102) Dominique a acheté son GPS d'occasion
= >. Dominique a acheté son GPS

2.2.2.5. Coordination et contrôle de l'infinitif

Fonctionnellement parlant, si l'infinitif des ICP est bien un prédicat de l'objet, nous trouvons curieux qu'il ne puisse être coordonné ni aux adjectifs prédiqués d'un SN2 régi par un verbe de perception (103) ni aux RCP (104):

(103) *Je l'ai vue triste et pleurer

(104) *Je l'ai sentie qui s'inquiétait et s'énerver

Autre point d'interrogation, le constat de Bayer (1986) que l'infinitif des ICP ne peut être prédiqué de SN1 (105), contrairement à certains adjectifs occupant la même position après un verbe de perception (106) ou autre (107):

(105) Elle$_1$ l'$_2$a vu $*_{1/2}$partir

(106) Ils$_1$ l'$_2$ont écoutée $_{1/2}$ivre(s)

(107) Il$_1$ l'$_2$a peinte $_{1/2}$nu(e)

Nous espérons ainsi avoir montré que l'infinitif des ICP fonctionne différemment des prédicats de l'objet (complétifs ou amalgamés). La comparai-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

son que nous avons menée sous (2.2.2.) nous semble d'ailleurs d'autant plus importante qu'elle révèle des points de dissemblance à la fois syntaxiques et sémantiques. Et là encore, ce constat, associé à celui de la cohésion syntaxique de SN2 et de l'infinitif (2.1.), fait que nous n'analyserons pas non plus l'infinitif des ICP comme un prédicat de l'objet.

3. Vers une nouvelle analyse des ICP

Le domaine dans lequel nous inscrivons notre analyse des ICP est celui de la syntaxe. Notre lecture de ces constructions repose sur l'hypothèse qu'un (seul et même) actant peut être «fragmenté» du point de vue formel sans que cela implique la (sub)division de sa structure. Nous ferons ici une présentation sommaire de la «fragmentation actancielle»: dans un premier temps, nous rappellerons les axes de vérification de l'hypothèse que nous avons développés dans ce travail (3.1.); ensuite, nous présenterons le concept informatique à l'origine de notre hypothèse de lecture et expliquerons comment il permet selon nous de pallier le paradoxe des ICP (3.2.); enfin, nous soulignerons les points forts de l'analyse des ICP que nous défendons (3.3.).

3.1. Vérification de l'hypothèse

Afin de vérifier notre hypothèse de lecture, nous avons d'abord montré que l'éloignement de SN2 et de l'infinitif ne porte pas atteinte à l'unité structurelle des ICP, dont les constituants sont syntaxiquement adjacents malgré leur disjonction formelle (2.1.); dans un deuxième temps, nous avons respectivement confronté l'infinitif des ICP à l'infinitif complément d'objet direct dans une double complémentation (2.2.1.) et aux attributs de l'objet complétifs et amalgamés (2.2.2.) pour montrer qu'il fonctionne différemment, tant syntaxiquement que sémantiquement, et par là qu'aucune de ces fonctions ne lui convient réellement.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

3.2. Fragmentation informatique et ICP

Nous empruntons l'idée de fragmentation à l'informatique, étant donné que le fonctionnement de la plupart des ordinateurs leur impose de fragmenter les fichiers pour les stocker sur le disque dur. Mécaniquement parlant, cela signifie qu'un fichier informatique est splité en différentes parties au moment de son enregistrement, chacune étant gravée sur un espace physique différent du disque mais étant dotée d'un code d'identification qui la relie aux autres. Ainsi, l'ordinateur devra localiser et rassembler les parties constitutives d'un même fichier avant de pouvoir en donner l'accès à l'utilisateur, ce qui peut ralentir l'opération d'ouverture.

Or, le processus de fragmentation en informatique correspond, selon nous, au mécanisme qui sous-tend la discontinuité formelle des ICP. C'est pourquoi nous voulons importer ce concept en linguistique: la proposition sémantico-logique que constitue l'ICP n'ayant pas de frontières morpho-syntaxiques stables, qui seraient délimitées par la présence d'un complémenteur et la conjugaison de son verbe, est par conséquent fragmentée en deux éléments disjoints (mais syntaxiquement adjacents et sémantiquement liés) quand SN2 est pronominalisé ou extrait (questionnement, (pseudo-) clivage, relativisation); mais, au même titre que le fichier informatique reste un malgré son dispatching physique sur le disque dur de l'ordinateur, nous considérons que le verbe de perception régit un (seul et même) actant complétif direct (l'ICP) malgré la dispersion de ses constituants (SN2 et l'infinitif) dans certains sites.

3.3. Points d'intérêt de la fragmentation actancielle

L'intérêt de cette approche réside d'abord dans ce qu'elle homogénéise le rapport syntaxe-sémantique: en permettant de lire l'infinitive comme un (seul et même) actant discontinu, l'hypothèse de la fragmentation actancielle articule ainsi les caractéristiques syntaxiques des ICP avec leurs propriétés sémantico-logiques et la valence des verbes de perception mais aussi avec l'analyse grammaticale traditionnelle de la proposition subordonnée infinitive et le traitement lexicologique des verbes de perception. Dans le classement de Goldsmith & Huck (1991), l'hypothèse de la fragmentation actancielle se rattacherait ainsi aux grammaires dites de «médiation», centrées sur la corrélation entre les structures morphosyntaxique et pragma-sémantique.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

En outre, en invalidant l'idée que l'infinitif occuperait une position non prévue par le schéma actanciel et la grille thématique du verbe de perception, cette analyse dispense de lui fournir un statut fonctionnel indépendamment de SN2.

Un autre intérêt de cette lecture est de ne pas être une solution *ad hoc*. Elle semble en effet pouvoir se vérifier sur des constructions régies par un verbe recteur qui n'est pas de type perceptif, comme *laisser* + infinitive *(Il l'a laissée garer la voiture),* les attributs de l'objet complétifs *(Je l'ai trouvé intéressant, ce livre)* et certains compléments quantifiés *(Des pommes, Paul en a mangé trois/beaucoup)*. Dans ces cas de figure aussi, nous sommes tenté de considérer que l'actant complétif direct est fragmenté en deux parties solidaires, qui ne constituent toutefois pas deux actants distincts.

Enfin, l'hypothèse de la fragmentation actancielle s'inscrit en cohérence avec les travaux de Tesnière (1965), qui analyse la construction infinitive comme le second actant d'un pivot divalent, et avec la théorie ECM *(Exceptional Case Marking)* de Chomsky (1991), qui stipule que les verbes de perception ignorent la barrière que constitue la projection maximale de la phrase infinitive au gouvernement de SN2 et lui assignent par conséquent exceptionnellement le Cas Accusatif.

4. Conclusion

Les différentes manipulations que nous avons effectuées indiquent que malgré leur disjonction formelle, SN2 et l'infinitif sont syntaxiquement adjacents, ce qui tend à prouver que les ICP constituent un même actant, de type phrastique ou propositionnel. Et cette solidarité[6] est d'autant plus révélatrice, selon nous, de l'unité structuro-actancielle des ICP qu'on ne la retrouve pas entre les deux compléments d'objet d'un verbe bicomplétif. Nous avons également observé que l'infinitif des ICP ne répondait pas favorablement aux tests de reconnaissance de l'infinitif direct en double complémentation effective et qu'il fonctionnait différemment, tant syntaxiquement que sémantiquement, des prédicats de l'objet auxquels nous

6 *Cf.* Blanche-Benveniste (1991).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

l'avons comparé. Or, le fait que l'infinitif puisse difficilement recevoir une fonction indépendamment de SN2 favorise précisément notre hypothèse de lecture: la construction infinitive constitue *in extenso* l'actant complétif du verbe transitif direct qu'est le verbe de perception. Nous dirons donc, pour finir, que l'ICP est un actant «fragmenté», dont les éléments, répartis (de façon non aléatoire) dans le groupe verbal du verbe de perception, montrent, en plus de leur solidarité sémantique, une cohésion syntaxique élevée, incompatible avec l'hypothèse d'une double complémentation.

Références bibliographiques

Barwise, J. (1983): «Scenes and other Situations», *The Journal of Philosophy,* LXXVIII, 369-397.

Bayer, J. (1986): «The Role of Event Expression in Grammar», *Studies in Language,* 10, 1, 1-52.

Blanche-Benveniste, C. (1991): «Deux relations de solidarité utiles pour l'analyse de l'attribut», *in* Gaulmyn, M.-M. de & Remi-Giraud, S. (dirs.): *A la recherche de l'attribut,* Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 83-97.

Bresnan, J. (1982): «Control and Complementation», *Linguistic Inquiry,* 13, 343-434.

Burzio, L. (1986): *Italian Syntax. A Government-Binding approach,* Dordrecht, Reidel.

Furukawa, N. (1996): *Grammaire de la prédication seconde,* Louvain-la-Neuve, Duculot.

Goldsmith, J. & Huck, G. (1991): «Distribution et médiation dans le développement de la théorie linguistique», *Communications,* 53, 51-67.

Guimier, E. (1999): *Les constructions à prédicat de l'objet. Aspects syntaxiques, interprétatifs et formels,* Thèse de doctorat, Paris VII.

Higginbotham, J. (1984): «La logique des comptes rendus de perception: une alternative extensionnelle à la sémantique des situations», *Communications,* 40, 149-180.

Kirsner, R.S. & Thompson, S.A. (1976): «The role of pragmatic inference in semantics: a study of sensory verb complements in English», *Glossa,* 10, 2, 200-240.

Kleiber, G. (1988): «Sur les relatives du type *Je le vois qui arrive*», *Travaux de Linguistique,* 17, 89-115.

Labelle, M. (1996): «Remarques sur les verbes de perception et la sous-catégorisation», *Recherches linguistiques de Vincennes,* 25, 83-106.

Mel'čuk, I. (2003): «Actants», Paris, 16-18 juin.

Miller, P. & Lowrey, B. (2003): «La complémentation des verbes de perception en français et en anglais», *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais,* Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 131-248.

Moignet, G. (1973): «Existe-t-il en français une proposition infinitive?», *Grammaire générative transformationnelle et psychomécanique du langage,* Centre Interdisciplinaire de Recherches en Linguistique [A. Joly dir.], PUL, 111-133.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Muller, C. (1995): «Les relatives de perception: *J'entends le garçon qui bégaie qui bégaie», in* Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Kupferman, L. (éds.): *Tendances récentes en linguistique française et générale,* Amsterdam, John Benjamins, 311-322.

–, (1998): «Transitivité, prédications incomplètes et complémentation infinitive en français», *in* Rousseau, A. (éd.): *La Transitivité,* Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 393-414.

Radford, A. (1975): «Pseudo-relatives and the unity of subject raising», *Archivum Linguisticum*, VI, 32-64.

Riegel, M. (1996): «Les constructions à élargissement attributif: double prédication et prédicats complexes?», *in* Muller, C. (éd.): *Dépendance et intégration syntaxique,* Tübingen, Niemeyer, 189-197.

Schwarze, C. (1974): «Les constructions du type ‹Je le vois qui arrive», *in* Rohrer, C. & Ruwet, N. (éds.): *Actes du colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle,* 1, Tübingen, Niemeyer, 18-30.

Tesnière, L. (1965): *Eléments de syntaxe structurale,* 2e éd. revue et corrigée, Paris, Klincksieck.

Wilmet, M. (1998): *Grammaire critique du français,* 2e éd., Paris-Bruxelles, Duculot/Hachette.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Entre rapports paradigmatiques et syntagmatiques: la focalisation anaphorique

Marion PESCHEUX
Université Jean Monnet St Etienne –
Université de Nantes CERCI SAD EA 3824

Introduction

La présente contribution prendra parti pour l'interdépendance entre syntaxe et sémantique, à travers l'interdépendance de deux mouvements constitutifs de la recherche en linguistique. Le premier mouvement part d'une théorie sémantique argumentative pour expliquer la construction du sens discursif. Autrement dit, le mouvement commence par des *hypothèses internes* à propos de la signification lexicale (Anscombre & Ducrot, 1983: 37; Anscombre, 1995: 14; 2001: 64) puis mène à des hypothèses *externes,* et ce mouvement procède d'une analyse *linguistique* du discours. Le second mouvement, à l'inverse, part de l'interprétation de la construction syntaxique propre à certains énoncés («focalisation anaphoriques»), vers la réinterprétation de la signification lexicale de mots qui les constituent, qui prend la forme d'un *stéréotypage discursif* de cette signification. Autrement dit, ce mouvement part d'hypothèses *externes* et suggère de nouvelles hypothèses *internes*. J'utilise ici les termes *signification* et *sens* dans les définitions de Anscombre (1995: 14) et Ducrot (1984). Le premier mouvement est largement décrit dans l'ADL et la théorie des *topoï* ainsi que dans la théorie des stéréotypes (le stéréotype comme «mode d'attribution de la signification» (Anscombre, 2001: 59)): la théorie sémantique doit concevoir la signification, lexicale notamment, comme un moyen de déterminer le sens d'un terme ou d'un énoncé. Le second mouvement, l'étude de catégories d'énoncés dont le sens est une *réinterprétation* de la signification de certains mots, c'est-à-dire des énoncés définitionnels, fait l'objet de la présente recherche. Les deux mouvements relient ainsi deux réalités dans le domaine de l'épistémologie linguistique: d'un côté, théorie sémantique, traitant de rapports paradigmatiques ou associatifs; de l'autre, analyse de

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

texte, reposant notamment sur l'interprétation de rapports syntagmatiques.

Je présenterai d'abord rapidement (1) le système d'hypothèses internes sémantiques à partir desquelles s'effectue l'analyse linguistique du discours (ce cadre théorique ne fait pas l'objet de l'exposé). J'illustrerai ensuite (2) le premier mouvement en présentant quelques énoncés du corpus étudié et un premier niveau d'hypothèses externes à propos de ces énoncés. Enfin, j'évoquerai (3) le second mouvement par lequel, le sens de ces énoncés peut être vu comme une *réinterprétation* de significations lexicales.

1. Hypothèses internes: sémantique des possibles argumentatifs (SPA)

Je résumerai la sémantique des possibles argumentatifs développée par Galatanu (1999, 2000, 2002, 2006, 2007a et b), en signalant qu'elle s'inscrit, d'une part, dans la filiation de la théorie de l'ADL (Anscombre & Ducrot, 1983; Anscombre, 1995; Ducrot & Carel, 1999), et d'autre part, dans celle de Putnam (1975). En tant que modèle de type «hétérogène» (Kleiber, 1999: 45), la signification lexicale comporte trois strates et une forme de manifestation, donc quatre niveaux: un *noyau* ou traits de catégorisation sémantiques inspirés de Putnam, (Galatanu, 2007b: 92, 2006: 4); des *stéréotypes* ou ensembles ouverts d'association des éléments du noyau avec d'autres représentations, constituant des blocs d'argumentation internes (Carel & Ducrot, 1999); on trouve ici la possibilité d'actualisation d'une partie des «associations de représentations» effectuées par l'«acte discursif», ainsi que leurs liens présentés comme «naturels»; cela préserve donc les «racines argumentatives» du modèle et ménage la «partie évolutive» de la signification (Galatanu, 2006: 4, 2007b: 92); des *possibles argumentatifs* ou séquences discursives potentielles/probabilités argumentatives, exprimant dans des blocs d'argumentation externe l'association du mot avec un élément de son stéréotype, séquences calculées à partir du noyau et des éléments du stéréotype, fonctionnant comme dispositif générateur de séquences argumentatives (Galatanu, 1999: 51). Enfin, les déploiements

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

discursifs sont les séquences argumentatives *réalisées* par les occurrences discursives dans un discours donné.

La démarche globale s'intéresse d'une part aux *«mécanismes* langagiers qui habilitent le discours à être un terrain privilégié d'influence d'autrui, de présentation de soi, de constructions identitaires, de présentation ou de reconstruction d'un système de valeurs» (Galatanu, 1999), *i.e.* à l'analyse de *formes discursives,* d'autre part, à la configuration d'un *modèle* sémantique tel que sa représentation de la signification lexicale soit conçue comme «holistique, associative et encyclopédique» en tenant compte de son «potentiel discursif (argumentatif)» (Galatanu, 2007b: 93), *i.e.* à la représentation de la *langue.* Plus précisément, pour chaque entité lexicale étudiée, la construction de l'objet théorique *signification* lexicale est la première étape, à partir de l'analyse de discours lexicographiques, puis le repérage d'occurrences dans des énoncés conduit au relevé des «déploiements discursifs/argumentatifs», effectués dans des séquences de communication, ce qui permet de confirmer ou infirmer les «possibles argumentatifs» calculés préalablement (Galatanu, 2007b: 93). Les analyses suivantes sont une illustration de cette confrontation entre modèle et discours.

2. Des hypothèses internes aux hypothèses externes

Les quatre exemples présentés ici ont certains points communs qui seront développés en troisième partie. Le corpus est constitué de «discours d'apprentissage» (Pescheux, 2008a), c'est-à-dire, soit de transcriptions d'entretiens d'explicitation d'apprentissage (les deux premiers exemples), soit d'ouvrages de didactique du FLE/S portant sur le processus d'apprentissage (les deux exemples suivants):

(1) «je suis *pas* dans une fonction d'*apprendre,* qui est: *j'apprends par cœur*» […] *«ça bouillonne»*

(2) «il y a comme une…une certaine *émulation* entre nous, qui n'est pas de la *compétition*»

(3) l'applicationnisme en didactique repose sur une épistémologie *réductionniste;* […] l'implicationnisme […] *ne* peut se fonder *que* sur […] une épistémologie *complexe*

(4) la conceptualisation en didactologie s'oppose à l'application

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

La signification des mots en italique a été décrite préalablement au moyen du modèle de la SPA (pour le détail des analyses *cf.* Pescheux, 2007a; à paraître): noyau, stéréotypes et possibles argumentatifs ont été calculés théoriquement, puis cette signification a été confrontée au sens interprétatif construit par les énoncés.

Dans le cas de l'énoncé (1), j'ai proposé la formulation de son sens par:

ce n'est pas mécaniquement que j'apprends

parce que MÉCANIQUE fait partie du noyau de la signification de «apprendre par cœur», mais non de «apprendre»; un stéréotype de «apprendre par cœur» est «vile»/«bête». Ceci est exprimé par une phrase focalisée:

Ce n'est pas X que S

où X = MÉCANIQUEMENT; S (source de la reprise) = «apprendre»

Dans le cas de l'énoncé (2), le sens se présenterait sous la forme:

c'est sans lutte qu'il y a émulation

parce que RIVALITÉ fait partie des noyaux des deux noms *(i.e.* isotopie), SAINE est présent dans le stéréotype de «émulation», SAUVAGE dans celui de «compétition» et que LUTTE fait partie du noyau de «compétition» mais pas de «émulation». Le sens peut également s'exprimer sous une forme grammaticale de phrase focalisée:

C'est sans X que S

où X = LUTTE, et S (source de l'isotopie) = «émulation», X étant toujours l'élément focalisé.

Dans le cas de l'énoncé (3), le sens de l'énoncé (3) donnerait:

le complexe exclut ce qui est bas; d'où

le complexe, ce n'est pas ce qui est bas; le complexe, c'est ce qui est élevé; d'où:

le «réductionniste» c'est ce qui est bas/pauvre

parce qu'on trouve les échelles argumentatives (Ducrot, 1980) ABSTRACTION et QUANTITÉ dans les noyaux des deux adjectifs («réductionniste» et «complexe»), transformées en ÉLÉVATION et RICHESSE dans leurs stéréotypes. Le sens s'exprime encore sous une phrase focalisée, de forme différente:

le X, ce n'est pas S

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

où X = «complexe» et S (source de la scalarité, présent dans le premier adjectif «réductionniste») = BAS.

Dans le cas de l'énoncé (4), le sens serait paraphrasé par:

la conceptualisation, ce n'est pas l'abaissement, c'est l'élévation

Comme dans l'exemple (3), l'échelle ABSTRACTION est présente dans les noyaux des deux noms, transformés en ÉLÉVATION dans leurs stéréotypes. Ceci est aussi exprimable par:

S, ce n'est pas non-X, c'est X

où S est la source «conceptualisation», X l'élément focalisé.

A présent, à partir de ces interprétations, leur description en tant qu'hypothèses externes va tenter de montrer comment les énoncés qui les suscitent sont des «atteintes» discursives à la signification lexicale, aux hypothèses internes. Finalement, après avoir assez classiquement relié théorie sémantique et analyse linguistique du discours, c'est-à-dire après avoir exposé le système de contrainte qu'impose une sémantique donnée sur un texte, sera décrit comment les mécanismes syntagmatiques, à leur tour, tentent d'imposer de nouvelles contraintes à la sémantique.

3. Des hypothèses externes aux hypothèses internes: une *réinterprétation* de significations lexicales

Etant donné les paraphrases (5) à (8) qui expriment le sens *(i.e.* les hypothèses externes) des énoncés (1) à (4):

(5) ce n'est pas mécaniquement que j'apprends

(6) c'est sans lutte qu'il y a émulation

(7) le complexe, c'est ce qui est élevé

(8) la conceptualisation, ce n'est pas l'abaissement, c'est l'élévation

deux de leurs caractéristiques sont d'une part la présence de récurrences (identités) sémantiques dans les enchaînements discursifs et d'autre part, leur forme définitionnelle.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

3.1. Présence d'identités sémantiques: un processus d'anaphorisation

La reconnaissance de récurrences sémantiques dans les énoncés repose sur des relations sémantiques entre les deux termes qu'ils associent. Pour les deux premiers exemples, des relations sémantiques d'identité sont observables dès le niveau lexical:

1. «apprendre» et «apprendre par cœur» sont parasynonymes, voire dans une relation d'hyperonymie;
2. «émulation» et «compétition» sont des synonymes.

Pour les deux exemples suivants, des relations sémantiques d'identité sont actualisées par les énoncés:

3. haut/bas, riche/pauvre pour «réductionniste» et «complexe» ont en commun des échelles argumentatives (Ducrot, 1980);
4. «conceptualisation» et «application» sont portées, comme à l'exemple précédent, par une échelle sémantique commune, haut/bas.

Selon des degrés différents, on relève des *identités sémantiques partielles* entre chacun des deux termes associés par l'énoncé, que celles-ci soient présentes au lexique ou afférentes en cotexte. Dans le cas des deux derniers exemples, ces entités identiques – les échelles – sont incluses *dans* la signification lexicale des mots associés (la «réduction» est bien une limitation quantitative, qui, stéréotypiquement s'associe avec la pauvreté, ainsi que la «complexité» évoque bien une grande quantité, liée stéréotypiquement à la richesse).

S'agissant d'identités sémantiques présentées par les enchaînements syntagmatiques, on peut parler de processus d'anaphorisation, au sens très large donné par Greimas & Courtès (1993: 14-15) comme «l'une des procédures principales qui permettent à l'énonciateur d'établir et de maintenir l'isotopie discursive», l'isotopie étant définie comme toute récurrence d'éléments sémantiques dans un texte. Sans reprendre une étude succincte des théories sur la notion d'anaphore (Pescheux, 2007b), les quatre énoncés analysés ne correspondent pas aux exemples étudiés généralement sous le nom d'anaphore, du moins dans le domaine français (Ducrot & Schaeffer, 1995: 548; Fradin, 1984; Kleiber, 2001; Corblin, 1995: 40). Par contre, dans la famille des procédés cohésifs d'un texte, chez Halliday & Hasan (1976: 274), avec un écho chez Apothéloz (1995: 137), on trouverait l'anaphore mais aussi, faisant partie d'un continuum de procédés discursifs, des *collocations,* faisant se succéder des termes en relation paradigmatique, de nature

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

diverse, et dont la typologie ne semble pas encore établie, mais dont relèvent probablement les quatre énoncés ci-dessus. Cette notion de collocation, introduite par Firth (dans Apothéloz, *op. cit.),* désigne la tendance de certains mots à se côtoyer dans les discours et renvoie par exemple à des suites lexicales, du type *laugh… joke; ill… doctor… medicine; writer… literature… pœtry… style… reader… book.*

Mais ces énoncés comportent plus que de «simples» identités sémantiques, reposant sur des relations paradigmatiques, ils présentent des caractéristiques définitionnelles, présentées par la forme des syntagmes.

3.2. Enoncés définitionnels

Dans un travail précédent, j'ai appelé ces énoncés des «définitions indirectes par focalisation anaphorique» – DIFA – (Pescheux, 2008a et b). Je vais me contenter de reprendre quelques points clefs de ce travail, même s'il connaît aujourd'hui des modifications.

J'exposerai succinctement l'hypothèse selon laquelle ces énoncés sont des dénominations, et par suite, ont aspect définitionnel. Les exemples (1) et (2) résultent d'actes de désignation, voire de dénomination (Kleiber, 1984: 77, 1994: 5-9). Plusieurs éléments prêchent en faveur d'une dénomination: les exemples (1) et (2) sont des réponses à des demandes d'explicitation du *processus d'apprentissage* qui se trouve être la «chose extralinguistique» à laquelle renvoient les énoncés, les énoncés (3) et (4) font partie d'un glossaire. Ce renvoi peut être linguistiquement exprimé par les énoncés (9) à (12):

(9) *«ne pas apprendre par cœur* désigne/renvoie/réfère *à ce que je fais»*

(10) *«une émulation sans lutte* désigne/renvoie/réfère *à ce que je vis»*

(11) *«le ‹complexe* désigne *une épistémologie non réductionniste»*

(12) *«l'‹application›* désigne *une démarche opposée à la conceptualisation»*

Ces énoncés composant les discours d'apprentissage ont un caractère désignationnel, qui «s'inscrit dans le processus qui met en rapport les signes avec les choses et se place ainsi du côté des relations référentielles: *référer à, renvoyer à, désigner, représenter, dénoter,* etc. (Kleiber, 1994). Les paraphrases (13)

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

à (16) des énoncés d'origine n°1 à 4 *(cf.* §2 *supra)* permettraient de considérer les énoncés comme des dénominations métalinguistiques (Kleiber, *ibid.*):

(13) *«ce que je fais (i.e.:* apprendre), je n'appelle pas *ça ‹apprendre par cœur›* (ex.1)

(14) *«une émulation avec lutte,* je n'appelle pas *ça une émulation»*

(15) *«nous* appelons *‹complexe› toute épistémologie sauf réductionniste»*

(16) *«nous* appelons *‹application› la démarche opposée à la démarche de conceptualisation»*

On peut alors examiner la forme syntaxique de ces énoncés métalinguistiques, donc définitionnels, par comparaison avec certaines «phrases copulatives à interprétation générique» (Riegel, 1990: 98). Dans les exemples (1) et (2), nous avons affaire à des énoncés de type copulatif et à négation grammaticale. Par exemple:

(17) *«pas une fonction qui* est *j'apprends par cœur»,* pour l'exemple (1)

(18) *«une émulation qui* n'est *pas de la compétition»,* pour l'exemple (2)

Les «phrases copulatives à interprétation générique» ne s'interprètent pas comme des énoncés copulatifs définitoires, mais il est cependant intéressant de leur appliquer certains tests liés à ces types d'énoncés. En premier, au plan de leur forme (Riegel, 1987: 30, 1990: 109), ils se formulent par: *Art-N0-ce-être-art-N1-X (l'émulation ce n'est pas la compétition)* mais aussi *V1-ce-être-V2-X* pour les verbes *(apprendre, ce n'est pas apprendre par cœur).* Ensuite, ces énoncés semblent pouvoir répondre à des questions interrogatives partielles (Riegel, 1987: 30). Pour les exemples (1) et (2): *qu'est-ce que c'est «apprendre» (pour vous)?* Pour l'exemple (3): *qu'est-ce que c'est l'épistémologie «complexe» (pour vous)?* Pour l'exemple (4): *qu'est-ce que c'est la «conceptualisation» (pour vous)?* Enfin, l'interprétation des quatre énoncés provient d'un «conditionnement pragmatique»: celui-ci active l'interprétation définitoire des énoncés, parce qu'il implique un «scénario définitoire» (Riegel, 1990: 108). Le cadre pragmatique qui contraint la formulation des «définitions indirectes par focalisation anaphorique» (DIFA) est une procédure de demande de définition soit explicite (exemples (1) et (2)), soit implicite (exemples (3) et (4)). Dans les deux cas de figure, les questions sont:

Q1/2: *«Apprendre», c'est quoi?* (exemples (1) et (2))

Q3/4: *L'épistémologie complexe qu'est-ce que c'est?* (exemples (3) et (4))

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Ces questions autorisent, de la part du répondeur-définisseur, la double inférence interprétative ci-dessous (Riegel, 1990: 108):

(a) *Il y a une sorte d'action (objet) appelée «apprentissage»:* exemples (1) et (2)
Il y a une épistémologie «complexe»: exemples (3) et (4)

(b) *Je (= questionneur de 1/2/3/4) ne sait pas ce que c'est que cette sorte d'objets* (= «mon apprentissage»/«épistémologie complexe»)

Ce scénario implique alors des réponses, représentées par les phrases (19)-(22):

(19) *Ce que j'appelle «apprendre», ce n'est pas «apprendre par cœur»*

(20) *Ce que j'appelle «émulation», ce n'est pas de la «lutte»*

(21) *Ce qu'on appelle «le complexe», ce n'est pas le réductionniste*

(22) *Ce qu'on appelle «conceptualisation», ce n'est pas l'application*

Ces phrases pourraient avoir pour interprétation dérivée des relations de signification exprimables par les phrases (23)-(26):

(23) *apprendre* signifie *ne pas apprendre par cœur (i.e. apprendre ce n'est pas mécanique)*

(24) *«émulation» ne* signifie *pas «lutte»*

(25) *le réductionniste* signifie *tout ce que refuse le complexe*

(26) *application* signifie *tout ce que refuse la conceptualisation*

Ces phrases constituent des définitions «sur le mode courant» et conduisent à penser que les énoncés analysés sont une sorte de *métalangage (i.e.* «un langage dont le signifié est un langage, un autre ou le même» (Rey-Debove, 1997: 19)), et, partant, des définitions de signe.

Pour compléter la description du mécanisme sur lequel reposent nos interprétations définitionnelles de ces énoncés, il faut insister sur l'importance des négations grammaticales ou lexicales. Nous avons vu que les deux premiers exemples sont du type: *A n'est pas B,* que l'exemple (3) présente les deux adjectifs «complexe» et «réductionniste» insérés dans des structures de type: *A est B* (applicationnisme = réductionnisme) et *C est D* (implicationnisme = complexe) et *A n'est pas C* (implicationnisme ≠ applicationnisme).

Ne pouvant ici développer en détail l'analyse de la *polyphonie* des négations utilisées et de l'effet de présupposition qui leur est attaché (Ducrot, 1984: 171-233), je me contenterai d'esquisser cet aspect. La négation autorise les locuteurs des énoncés (1) à (4) à répartir la responsabilité de

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

l'assertion des contenus à différents énonciateurs. Pour ne prendre que les deux premiers exemples, dans l'exemple (1), le locuteur, responsable à la fois du contenu *et* de l'assertion selon laquelle il apprend de façon «vivante», effectue un dialogue avec un énonciateur responsable de l'assertion selon laquelle apprendre serait «mécanique». L = E1 est responsable du contenu de tout l'énoncé, mais seulement responsable de l'assertion selon laquelle il apprend de façon vivante; c'est le discours rapporté et nié *(«je suis pas dans une fonction qui est: j'apprends par cœur»)* qui signale que l'assertion selon laquelle on pourrait apprendre de façon mécanique est attribuée à un ON-E2. Dans l'exemple (2), le locuteur responsable du contenu et de l'assertion d'«une émulation-non-compétition» effectue un dialogue avec un énonciateur responsable de l'assertion selon laquelle «l'émulation est une compétition». En distribuant la responsabilité de l'assertion des différents contenus, le locuteur souligne la présence des relations paradigmatiques qui ont été évoquées plus haut parce qu'elles sont assertées par des voix différentes: plus exactement, la mise en relief d'éléments divergents autour d'une dimension sémantique commune s'effectue parce que ces éléments sont pris en charge par différents énonciateurs. Les présupposés des négations mobiliseraient alors des stéréotypes.

– Exemple 1: un interlocuteur réel ou supposé (la collectivité des partisans d'un enseignement traditionnel, par exemple) pourrait affirmer qu'*apprendre comporte un aspect mécanique;* cet aspect n'apparaît pas au lexique tout en étant une des multiples caractérisations potentielles du procès lié au verbe «apprendre»; ceci fait appel à un stéréotype attaché à tout procès dont l'agent est humain: l'opposition mécanique/biologique.
– Exemple 2: un interlocuteur réel ou supposé (une collectivité linguistique quelconque) pourrait affirmer que *émulation signifie lutte;* cet aspect n'apparaît pas au lexique de «émulation» mais au lexique de «compétition»; certes les deux noms sont synonymes, mais si le lexique les distingue, c'est notamment par ce trait; si le trait LUTTE finissait par s'intégrer aux définissants du nom «émulation», en résulterait la suppression de cette différentiation linguistique entre les deux mots. L'apport de LUTTE à «émulation» constituerait un stéréotype de la rivalité.
– Exemple 3: un interlocuteur réel ou supposé (la collectivité des partisans de l'épistémologie «complexe», par exemple) pourrait affirmer que le «complexe» et le «réductionniste» font partie de mêmes échelles de valeur

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(HAUT/ BAS; RICHE/PAUVRE). Or, ces échelles communes existent bien au lexique des deux adjectifs, mais chacun peut se situer axiologiquement également aux pôles positif et négatif (Pescheux, 2007a). En signifiant *le complexe, ce n'est pas ce qui est bas,* l'énoncé (3) sélectionne et renforce la polarité positive de «complexe» et négative de «réductionniste». Si les traits négatifs (BAS/PAUVRE) finissaient par dominer les définissants de «réductionniste», cet adjectif se trouverait progressivement axiologisé négativement. L'axiologisation négative est une stéréotypisation de la notion de «réductionnisme».

– Exemple 4: on retrouve la même échelle qu'à l'exemple (3) (un interlocuteur réel ou supposé pourrait affirmer que «application» et «conceptualisation» font partie d'une même échelle de valeur HAUT/BAS) et les mêmes conclusions sur l'axiologisation négative de «application».

Dans chacun de ces cas, l'entité sémantique apportée par le discours est de nature stéréotypique parce qu'il s'agit de «principes» généraux ou d'opinions partagées par une communauté donnée, celle des formateurs et didacticiens.

Au final, les négations portent sur des synonymes ou instaurent des relations d'antonymies entre les deux termes. La négation se fonde sur des relations d'identité sémantique partielles, soit pour les rejeter en partie (exemples (1) et (2)), soit pour s'en servir pour insister sur les altérités sémantiques (exemples (3) et (4)). Ce rejet partiel d'entité sémantique ou l'insistance sur l'altérité sémantique, fondés sur une dimension sémantique commune à deux termes, constitue une «focalisation anaphorique» (Pescheux, 2008a). Le terme *focalisation anaphorique* recouvre des mécanismes discursifs d'insistance par lesquels des mots lexicaux (N, Adjectifs, Verbes, dans les exemples) reprennent et/ou actualisent *une partie des constituants de signification* de mots lexicaux précédents (N, Adjectifs, Verbes). La reprise est soit purement sémantique, soit accompagnée de mécanismes syntaxiques, par exemple diverses formes de négation. Ce faisant, ces mécanismes effectuent des *modifications sémantiques,* intra ou transphrastiques, de nature argumentative, touchant la signification lexicale de certains termes en en proposant un stéréotypage discursif.

C'est ainsi que les interprétations de sens (ou hypothèses externes) réinterprètent certaines significations (ou hypothèses internes), et c'est ainsi que s'achève ce second mouvement liant théorie sémantique et analyse linguistique de discours.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Pour finir, ces énoncés définitionnels ou définitions indirectes par focalisation anaphorique constituent probablement un ensemble de manifestations d'enchaînement syntagmatiques où se jouent des «atteintes» aux rapports paradigmatiques prévus par toute théorie sémantique; ils constitueraient, de ce fait, des sites privilégiés de l'étude de l'interdépendance entre sémantique et syntaxe.

Références bibliographiques

Anscombre J.-C. (1995): «De l'argumentation dans la langue à la théorie des topoï», *in* Anscombre J.-C. (dir.): *Théorie des topoï,* Paris, Ed. Kimé, 8-47.

–, (2001): «Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes», *Langages,* 142, 57-76.

Anscombre J.-C. & Ducrot, O. (1983): *L'argumentation dans la langue,* Liège-Bruxelles, Pierre Mardaga.

Apothéloz, D. (1995): *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle,* Genève-Paris, Librairie Droz.

Corblin, F. (1995): *Les formes de reprises dans le discours, anaphores et chaînes de références,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Ducrot, O. (1980): *Les échelles argumentatives,* Paris, Les Editions de Minuit.

–, (1984): *Le dire et le dit,* Paris, Les Editions de Minuit.

Ducrot, O. & Carel, M. (1999): «Les propriétés linguistiques du paradoxe: paradoxe et négation», *Langue française,* 123, 27-40.

Ducrot, O. & Schaeffer, J.-M. (1995): *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage,* Paris, Editions du Seuil.

Fradin, B. (1984): «Anaphorisation et stéréotypes nominaux», *Lingua,* 64, 325-369.

Galatanu, O. (1999): «Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des *topoï* dans une sémantique argumentative intégrée», *Langue française,* 123, 41-52.

–, (2000): «La reconstruction du système de valeurs convoquées et évoquées dans le discours médiatique», *in Actes du XXII^e^ Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes,* vol. VII, *Sémantique et Pragmatique,* (Bruxelles, 23-29 juillet 1998), Tübigen, Max Niemeyer Verlag, 251-258.

–, (2002): «La dimension axiologique de l'argumentation», *in* Carel, M. (éd.): *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot,* Paris, Ed. Kimé, 93-108.

–, (2006): «La dimension axiologique de la dénomination», *in* Riegel, M. *et al.* (éds.): *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber,* Louvain, Peeters, 499-510.

–, (2007a): «Sémantique et élaboration discursive des identités: ‹l'Europe de la connaissance› dans les discours académiques», *in* Suomela-Salmi, E. & Dervin, F. (éds.): *Perspectives interculturelles et interlinguistiques sur le discours académique,* Turku, Publication Dépt. d'études françaises, n° 8, Université de Turku, 120-148.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

–, (2007b): «Pour une approche sémantico-discursive du stéréotypage», *in* Boyer, H. (éd.): *Stéréotypage, stéréotypes: fonctionnements ordinaires et mises en scène,* vol. 4, Paris, L'Harmattan, 89-101.

Greimas, A. & Courtès, J. (1993): *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage,* Paris, Hachette.

Halliday, M.A.K. & Hasan, R. (1976): *Cohesion in English,* Londres-New York, Longman.

Kleiber, G. (1984): «Dénominations et relations dénominatives», *Langages,* 76, 77-94.

–, (1994): *Nominales. Essais de sémantique référentielle,* Paris, Armand Colin.

–, (1999): *Problèmes de sémantique: la polysémie en question,* Villeneuve-d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion.

–, (2001): *L'anaphore associative,* Paris, PUF.

Pescheux, M. (2007a): «Stéréotypes sémantiques et stéréotypages discursifs: mécanismes polyphoniques dans des entretiens définitoires», *in* Boyer, H. (éd.): *Stéréotypage, stéréotypes: fonctionnements ordinaires et mises en scène,* vol. 4, Paris, L'Harmattan, 163-174.

–, (2007b): «Le feuilleton de l'anaphorisation», n°1, 2 et 3/3, *in* Rastier, F.: *TEXTO! Textes et cultures,* revue électronique publiée par l'Institut Ferdinand de Saussure, <www.revue-texto. net>, mise en ligne: juin 2007 (n°1), septembre 2008 (n°2 et 3).

–, (2008a): *Le dire et le dit de discours d'apprentissage,* Mémoire d'Habilitation à diriger les recherches, Université de Nantes, 20/09/08.

–, (2008b): «Discours définitionnels et modifiabilité de la signification lexicale: une approche argumentative», *in* Giaufret Colombani, H., Lehmann, A., Margarito, M., Paissa, P., Poli, S. & Prandi, M. (groupe de recherche Farum): *Autour de la définition,* Publif@rum revue électronique <www.publifarum.farum.it>, Université de Gènes, Faculté de langue et littérature étrangère, mise en ligne 15 décembre 2008.

–, (à paraître): «La focalisation anaphorique, dans des discours définitionnels, pour une sémantique syntagmatique et paradigmatique», *in* Iliescu, M., Siller-Runggaldier, H. & Danler, P. (éds.): *Congrès international de Linguistique Romane (CILPR 2007),* Innsbruck, 1-7 sept. 2007.

Putnam, H. (1975): «The Meaning of ‹Meaning›», *Philosophical Papers,* vol. 2, Cambridge, Cambridge University Press, 215-271.

Rey-Debove, J. (1997²): *Le métalangage,* Paris, Armand Colin.

Riegel, M. (1987): «Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire: les énoncés définitoires copulatifs», *Langue française,* 73, 29-53.

–, (1990): «La définition, acte du langage ordinaire, de la forme aux interprétations», *in* Chaurand, J. & Mazière, F. (éds.): *Actes du Colloque la définition du CELEX,* Paris, Larousse, 97-110.

Riegel, M., Schnedecker, C., Swiggers, P. & Tamba, I. (2006) (éds.): *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber,* Louvain, Peeters.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Partie III

De la morphologie à la sémantique

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Le conditionnel n'*existerait* pas, il *faudrait* l'inventer… Parcours, proposition. De la morphologie à la sémantique grammaticale

Jacques BRES
Praxiling UMR 5267, CNRS-Montpellier III

Introduction

Dendale, dans sa présentation de l'ouvrage de 2001 qu'il dirigea avec Tasmowski, avançait que le conditionnel (en français) faisait l'objet d'un récent regain d'intérêt, notamment à la suite des thèses de Haillet (1992) et Abouda (1997a). Effectivement, et l'ouvrage cité est d'ailleurs une contribution de poids à ce mouvement. Nous disposons à ce jour d'un ensemble de travaux qui ont permis de progresser dans la description de cette forme verbale. Ma contribution ne vient-elle pas trop tard, dans un monde grammatical trop vieux?… Je vais mettre à profit cette position de retardataire qui a tout loisir de couler un regard rétrospectif sur l'œuvre de ses aînés, pour classer les différentes approches du conditionnel[1] et en proposer une lecture (point 1), avant d'avancer une hypothèse qui tente de faire avancer la réflexion (point 2).

1. Classez-les toutes, chacun reconnaîtra la sienne…

Dendale *(op. cit.:* 10-11) distingue à juste titre deux grandes approches du conditionnel: modale et aspectuo-temporelle. Cette bipartition reflète le débat grammatical dont cette forme est l'objet depuis des lustres: mode à

1 L'analyse sera conduite sur la forme simple, le *conditionnel présent* des grammaires, mais il est évident qu'elle vaut, *mutatis mutandis,* pour la forme composée, le *conditionnel passé,* qui sera à l'occasion sollicitée.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

part entière, à côté des modes nominaux, du subjonctif et de l'indicatif, ou temps de l'indicatif? Les grammaires actuelles, qui plaident plutôt pour faire du conditionnel une forme de l'indicatif, différencient les emplois temporels des emplois modaux (p. ex. Leeman-Bouix, 1994), comme si la dimension modale de ce temps faisait toujours de la résistance. Il me semble toutefois qu'il faut rajouter un troisième paradigme explicatif, plus récent: celui de la polyphonie – ou du dialogisme[2] – que je ne rangerai donc pas, à la différence de Dendale, comme une variante récente de l'approche aspectuo-temporelle. On dira donc que le conditionnel fait l'objet de trois grands types de traitement: modal, aspectuo-temporel, polyphonique. Par delà leurs différences, ces trois types tendent à travailler dans un même cadre monosémique, voire monosémiste: à savoir que chaque théorisation pose une valeur en langue unique de la forme dont procéderaient les différents emplois en discours.

Au risque de mes erreurs de lecture, voici le classement que je propose. Je précise que je ne prends pour objet que les travaux récents – depuis les années 80 –, corpus que je choisis de compléter par certains textes des grands ancêtres qui les ont parfois inspirés, à savoir Guillaume (1929, 1971), Damourette et Pichon (1936), et Reichenbach (1947). On peut considérer comme développant une approche (plutôt):

– modale: Moeschler et Reboul (2001); et de façon moins catégorique: Korzen & Nølke (2001), Kronning (2002);
– aspectuo-temporelle: Guillaume (1929, 1971), Reichenbach (1947), Martin (1981), Gosselin (1996, 2001), Vet & Kampers-Manhe (2001), Wilmet (1997/2003, 2001); et un peu différemment *(cf. infra* 1.2.3.): Damourette & Pichon (1936), Vetters (2001), Caudal & Vetters (2005);
– polyphonique: Korzen & Nølke (1990, 2001), Abouda (1997a, 2001), Haillet (1992, 2002, 2003, 2007), Donaire (1998), Vuillaume (2001), Kronning (2002).

Assortissons ce classement de la clause suivante qui l'assouplit. Classer, c'est tracer des lignes de frontières, que ne manquent pas d'enjamber ceux qui ont de la famille de l'autre côté: ainsi l'approche aspectuo-temporelle de Wilmet fait-elle une place à l'énonciateur secondaire de la polyphonie (2001: 37); les

2 J'use personnellement du terme de *dialogisme* plutôt que de celui de *polyphonie* pour des raisons développées dans Bres (2005), Nowakowska (2005), Bres & Rosier (2007).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

approches polyphoniques lorgnent parfois du côté du paradigme modal (Korzen & Nølke, 2001; Kronning, 2002), ou rappellent que leurs origines se situent dans les terres aspectuo-temporelles (Abouda, 1997a, 2001; Vuillaume, 2001). Plus encore, on peut, si on a un pied dans chaque pays, se jouer de ces frontières: on verra que c'est le cas de l'hypothèse que je propose qui, sur une base aspectuo-temporelle, définit la valeur en langue du conditionnel comme dialogique.

Je ferai de chacun de ces trois grands types une brève présentation, assortie d'une réflexion critique. Il s'agira de dégager, par delà les différences, des tendances: cette perspective rend le propos forcément schématique, mais je l'espère point trop simplificateur, voire faussé.

1.1. Approche modale

C'est actuellement le paradigme explicatif le moins sollicité. Sans entrer dans la diachronie de l'étude de cette forme (*cf.* Wilmet, 2001), rappelons que tel n'était pas le cas encore récemment: dans la nomenclature officielle de 1910, reprise en 1961, le conditionnel est un mode, comme l'indicatif, le subjonctif et l'impératif; et c'est ainsi qu'il apparaît dans la 9e édition du *Bon Usage* de Grevisse (1969: § 613).

Ce type d'approche s'appuie non sur la morphologie mais sur la dénomination de *conditionnel,* pour poser comme valeur de base de cette forme l'actualisation d'un procès dont la réalisation est la conséquence d'une condition. Y est privilégié l'emploi *hypothétique* que l'on trouve dans (1):

(1) Qu'est-ce que vous *feriez* si une femme vous disait qu'elle vous aime? (Maupassant, *La Bûche)*

Moeschler et Reboul (2001), en appui sur la sémantique des mondes possibles et sur la théorie de la pertinence, «commenc(ent) par examiner les emplois desquels le conditionnel tire son nom, ceux où il intervient dans des phrases dites conditionnelles» (p. 148); et en dérivent ensuite les autres fonctionnements, notamment le conditionnel temporel qui à première vue semble ne pas avoir de lien avec la sémantique des tours hypothétiques:

(2) Charles croyait qu'Emma lui *serait* fidèle (Moeschler & Reboul, 2001: 158)

Les auteurs avancent qu'il est possible de sous-entendre une «assertion conditionnelle»:

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(2') Si les croyances de Charles se réalisent / se réalisaient, Emma lui sera / serait fidèle *(op. cit.:* 159)

Korzen et Nølke (2001) de leur côté développent une théorie localiste selon laquelle le conditionnel est le signe d'un déplacement vers un point de repère (R) différent des coordonnées énonciatives standard, dont il sera rendu compte en termes de polyphonie *(cf. infra* 1.3.). Pour ce qui nous concerne ici, il faut noter qu'ils proposent de rendre compte des différents emplois de cette forme à partir d'une commune glose métalinguistique en *si:* «si on se place à R, c'est le cas que P» (2001: 128). Ainsi du conditionnel *de citation* (ou *de rumeur,* ou *journalistique* suivant les auteurs):

(3) le premier ministre *accepterait* de parler à la télévision

qui se voit expliqué par la reformulation conditionnelle:

(3') le premier ministre accepte de parler à la télévision, si ce que l'on raconte est vrai (2001: 133)

Cette partie liée du conditionnel avec la conséquence d'une condition est moins explicite chez Kronning, mais tout aussi déterminante, puisqu'il pose que «la signification conceptuelle du COND dénote le conséquent *q* […] d'une relation abstraite de consécution, qui subsume la consécution temporelle, logique et causale» (2002: 561).

Au fondement de cette forme donc, pour ce paradigme explicatif, il y aurait soit une condition explicite ou implicite**,** soit une relation consécutive qui la présuppose: à savoir une valeur modale.

Le principal atout de l'approche modale est, outre son effet d'évidence – le conditionnel apparaît dans bien des emplois lié à une condition, explicite ou implicite[3] – le fait que cette forme s'est développée, au cours de l'histoire, aux dépens du subjonctif (Brunot & Bruneau, 1969: 320), donc d'un mode, dans les tours hypothétiques, mais également dans des relatives comme:

(5) je cherche une maison qui *ait* / *aurait* un jardin (ex. de Bruneau & Brunot, 1969: 320)

3 Condition implicite p. ex. dans:
(4) De tous côtés, Beauvoir est insultée, dénigrée, d'une manière qui, *aujourd'hui, susciterait* probablement des procès. *(Le Monde,* 18 juillet 2008)
aujourd'hui ≈ «si cela se passait aujourd'hui».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Ou, en français populaire, en complétive, ce qui était déjà parfaitement possible au XVI[e] siècle:

(6) Certes je crains que vous le *maudiriez* (Marguerite de Navarre, cité par Gougenheim, 1929/1971: 166; cité par Wilmet, 1997/2003: 440)

Les réserves que l'on peut formuler à son encontre sont cependant fortes. S'appuyer sur la dénomination de *conditionnel* plutôt que sur sa morphologie comme le font Moeschler et Reboul (2001), c'est privilégier la catégorisation métalinguistique au détriment du fait linguistique. On sait que la première est fort sujette à caution[4], alors que la seconde ne saurait mentir: le linguiste croit au signifiant. Or le conditionnel est diachroniquement issu de la périphrase V. *inf.* + *habere* à l'imparfait, périphrase qui sert également de patron à la formation du futur (V. *inf.* + *habere* au présent). On voit mal qu'une même structure puisse entrer dans la création d'une part d'un mode (le conditionnel) et d'autre part d'un temps (le futur) d'un autre mode (l'indicatif)[5]. Arguments complémentaires: il n'y a pas de mode qui emprunte sa morphologie à un autre; et, syntaxiquement, le conditionnel se comporte exactement comme les autres temps de l'indicatif et différemment du subjonctif et de l'infinitif (Abouda, 1997b). D'autre part, il semble bien qu'un emploi (au moins) de cette forme résiste absolument à la glose en *si*, le conditionnel dit «historique» ou «objectif» (Nilsson-Ehle, 1943):

(7) L'heure de gloire de son jazz raffiné avait sonné. Jamais plus Shaw ne *regagnerait* 60 000 dollars par semaine. *(Le Figaro,* janvier 2005, *Artie Shaw: swing, romances et symphonies,* corpus E. Labeau)

(8) Les femmes… il ne s'était pas fatigué de les aimer. J'ai besoin de cela, lui *dirait*-il beaucoup plus tard. (Ferney, *La conversation amoureuse)*

Notons que Moeschler & Reboul, lorsqu'ils traitent du «conditionnel ailleurs que dans les conditionnelles» (2001: 158 et sq.), ne font pas état de ce tour; Korzen & Nølke (2001) par contre, le mentionnent bien et en proposent une analyse (2001: 130-131), mais sans faire appel à la glose en *si,* alors même qu'ils viennent précédemment (p. 128) de faire l'hypothèse qu'il «est

4 Tout particulièrement la terminologie des formes verbales, qui souvent induit en erreur: p. ex. les dénominations d'infinitif *présent* / *passé,* alors que la spécificité du mode infinitif est précisément de ne pas inscrire le procès dans la division du temps en époques présente, passée et future.

5 Les anciennes grammaires classaient d'ailleurs le futur, à l'instar du conditionnel, comme un mode.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

partout possible de se servir d'une conditionnelle pour décrire le sens du conditionnel dans ses différents emplois» (2001: 128).

Il me semble donc que, quelle que soit l'ingéniosité que les auteurs développent pour trouver une conditionnelle ou une relation de consécution sous-jacente à tel ou tel emploi[6] qui feraient du conditionnel un mode, on ne saurait placer au principe de cette forme un sémantisme modal profond de condition (Moeschler & Reboul; Korzen & Nølke) ou de consécution (Kronning). Procéder ainsi, c'est – pour user d'une image – prendre l'arbre pour la forêt, à savoir prendre un emploi, fréquent en discours, pour la valeur en langue du temps verbal, ce qui conduit inévitablement à des acrobaties pour faire rentrer les autres arbres de la forêt dans le moule explicatif proposé, ou à des oublis.

1.2. Approche temporelle

Les différentes théorisations qui relèvent de cette approche se fondent toutes sur une analyse morphologique et systémique: le conditionnel est non un mode mais un temps de l'indicatif de par sa morphologie qui associe l'affixe *-r* qui entre dans la composition du futur et l'affixe *–ai(s)* de l'imparfait; en tant que tel, il sera placé dans une des trois époques de ce mode – passée, présente ou future – et positionné par rapport aux autres temps de l'indicatif – le futur, l'imparfait – avec lesquels il a en commun l'un de ces affixes. Ce type d'analyse répond parfaitement au «cahier des charges» de l'analyse du conditionnel, tel que le formule Wilmet (2001: 25-26): «faire justice de ses attaches sémantiques avec le subjonctif; de ses attaches formelles avec l'IMP […] et avec le FUT». Là s'arrête le consensus et commencent les divergences dans les analyses: cette forme est-elle un temps de l'époque future (de par l'affixe *-r*), ou de l'époque passée (de par l'affixe *–ai(s))?* Et, autre question, aspectuelle cette fois-ci: comment le conditionnel représente-t-il le temps interne du procès: globalement? cursivement? On traitera d'abord de la problématique temporelle (1.2.1.-1.2.3.), puis de la question aspectuelle (1.2.4.).

6 M. Wilmet: «La quête d'une ‹condition› sous le conditionnel représente dès ce moment [l'adoption de la dénomination conditionnel dans la nomenclature officielle en 1910] ‹le fléau de l'ancienne pédagogie grammaticale› (Clédat, 1927: 29). On n'oserait jurer que le réflexe ait complètement disparu…» (2001: 25).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1.2.1. Conditionnel et époque future

Guillaume classe le conditionnel dans les temps de l'époque future (1929: 54), ce qui se manifeste notamment au niveau des dénominations: ce temps se voit rebaptisé *futur hypothétique,* pour être opposé au *futur catégorique,* le futur des grammaires. Sans entrer dans le détail de l'analyse, soulignons deux points:

(i) Guillaume articule les deux temps à partir de la catégorie sémantique d'*hypothèse* à laquelle la notion de futur serait par nature liée:

> [l'époque future] est faite de temps qui n'a pas encore existé réellement et que, par suite, on imagine, on suppose, *avec cette particularité que tout l'effort de la pensée s'emploie à le supposer le moins possible,* autrement dit à le réaliser au maximum, de manière à en faire l'équivalent symétrique du passé. (1929: 54)
>
> On aurait deux saisies opérées sur le mouvement de réalisation qui va d'un maximum à un minimum d'hypothèse: une saisie précoce, correspondant à la période *hypothétique,* et dont le signifiant serait le conditionnel; une saisie tardive, correspondant à la période *catégorique,* dont le signifiant serait le futur. Le conditionnel serait une forme qui n'aurait pas expulsé d'elle-même l'élément hypothétique définitoire de l'époque future, ce qui motive son appellation de futur *hypothétique.*

(ii) Guillaume fonde son analyse sur l'opposition sémantique des deux énoncés imaginés *vous réussirez* / *vous réussiriez,* (1929: 56; 1971: *Leçons* de 1949, p. 136), dans lesquels effectivement le procès *réussir,* qu'il soit au futur ou au conditionnel, concerne l'époque future. Il aborde l'emploi temporel, manifestement lié à l'époque passée, seulement ensuite. Une fois mis en relation minimum d'hypothèse, limite α et point d'achèvement du présent pour le futur d'une part, et maximum d'hypothèse, limite ω et point d'achèvement du passé pour le conditionnel d'autre part, l'emploi temporel se voit rapidement expédié à l'aide d'une négation restrictive, qui le réduit à un simple phénomène d'accord: dans *je savais qu'il viendrait,* «la forme conditionnelle n'exprime rien de plus que la subordination du futur au passé» (1929: 56). Dans ce cas, elle ne véhiculerait pas de surcharge d'hypothèse:

> Ce qu'on pense sous la forme *viendrait,* c'est viendra. Et si la forme en *–ait* intervient et se substitue à celle du futur proprement dit, c'est pour des raisons non de morphologie, mais de syntaxe. (Guillaume, 1971: 119)

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

> La forme du futur en *–rait* est donc habile à rendre la décadence morphologique liée à une surcharge d'hypothèse et la décadence syntaxique ne comportant pas cette surcharge. *(op. cit.:* 138)

Martin (1981), puis Soutet (2006) reprendront cette hypothèse du conditionnel comme futur hypothétique en articulant plus fortement encore futur et conditionnel, à l'aide d'un concept fétiche de la psychomécanique, le *tenseur binaire radical.*

Le futur est positionné sur une tension 1 actualisante, allant du virtuel à l'actuel, avec en interception précoce, ses emplois modaux, et en interception tardive, ses emplois temporels; le conditionnel, sur une tension 2 ouvrante, allant à l'inverse de l'actuel au virtuel, avec en interception précoce, ses emplois temporels, et en interception tardive, ses emplois modaux.

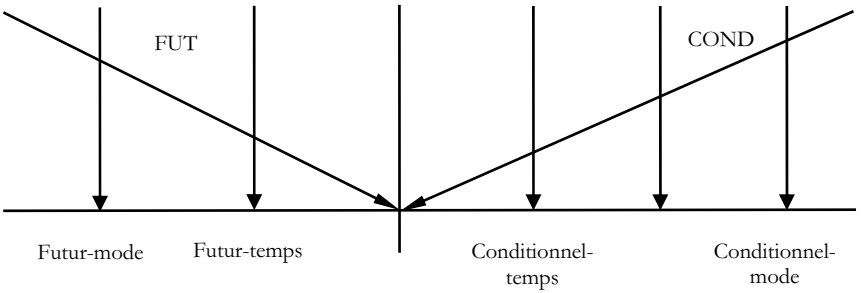

Figure 1.

La solution psychomécanique a une forte puissance de séduction, surtout dans sa version récente qui articule les emplois du futur et ceux du conditionnel sur le tenseur binaire. Mais rend-elle vraiment compte des faits? Plusieurs objections peuvent lui être adressées:

(i) Définir le conditionnel comme un temps de l'époque future rend difficilement compte des emplois temporels dans lesquels il est manifestement lié au passé: dire que dans ce cas on a affaire à un fait non pas morphologique mais purement syntaxique, selon lequel le conditionnel vaudrait pour un futur, ce qui expliquerait qu'il ne porte pas là de surcharge d'hypothèse, apparaît plus comme un tour de passe-passe que comme une explication. Elle contrevient au principe d'analyse qui fait toute confiance

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

à la forme: le conditionnel serait *hypothétique,* sauf lorsqu'il ne le serait pas[7]…

Plus encore, placer la catégorie d'*hypothèse* au principe du conditionnel bute frontalement sur l'emploi temporel «historique» illustré par (7-8), dans lequel ce temps peut être remplacé par des temps du passé comme le passé simple, le passé composé ou l'imparfait «narratif» qui inscrivent pleinement le procès dans la réalité:

(7') L'heure de gloire de son jazz raffiné avait sonné. Jamais plus Shaw ne *regagnerait (/ regagna / a regagné / regagnait)* 60 000 dollars par semaine

Martin reconnaît la difficulté. Après avoir classé les différents emplois de cette forme, il ajoute:

On n'a pas évoqué le conditionnel «objectif» […]. Impossible de le gloser ni par le *cond. U,* ni par le *cond. m.* Mais il faut convenir que c'est un emploi marginal, ressenti comme artificiel. (1981: 91)

Effectivement, il n'y a aucune nuance d'hypothèse dans cet emploi (pas plus que de «décadence syntaxique»). Ne pouvant l'inclure dans la théorisation psychomécanique, R. Martin se voit contraint, pour ne pas renoncer à son explication, à le dévaloriser: il ne correspondrait pas au génie de la langue française…

(ii) L'approche développée par Guillaume et la suite que lui donnent Martin et Soutet sont-elles en parfaite cohérence théorique? Pour Guillaume, la «période de construction» du futur signifiée par le conditionnel en tant que futur hypothétique précède «la période de futur construit» (1929: 54) signifiée par le futur catégorique, soit donc la succession conditionnel > futur. Le tenseur binaire (figure 1) présente l'ordre inverse, puisqu'il place en tension 1 le futur, et en tension 2, le conditionnel, soit donc la succession futur > conditionnel. Mais peut-être a-t-on affaire là à deux types de temporalité. Ce point mériterait alors d'être précisément argumenté.

7 Pour prévenir sans doute ce type d'objection, Guillaume assortit son analyse selon laquelle il n'y aurait pas de surcharge hypothétique en emploi temporel de l'habile remarque suivante… qui ne convaincra que les convaincus: «la décadence syntaxique est sujette à apporter avec elle une quantité minime de décadence morphologique» (1971: 138), c'est-à-dire de surcharge d'hypothèse, «qui peut être très peu et avoisiner la nullité» *(ibid.).*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Les deux termes de *futur* et d'*hypothétique* par lesquels l'approche psychomécanique définit le conditionnel me semblent faire problème. S'il convient d'articuler conditionnel et futur du fait du morphème *–r* qu'ils partagent, c'est sur la base de l'ultériorité (d'ordre anaphorique) et non sur celle du futur (d'ordre déictique), nous le verrons *infra* 2. Quant au sémantisme d'«hypothèse», il nous apparaît ne pas relever de la valeur en langue du conditionnel, mais avoir le statut d'effet de sens discursif, dans la mesure où il n'apparaît que dans certains tours, privilégiés par la psychomécanique, alors qu'il est absent dans d'autres, escamotés par elle.

1.2.2. Conditionnel et époque passée

De nombreuses recherches, dans des cadres théoriques différents – notamment Reichenbach (1947), Wilmet (2001), Gosselin (1996, 2001), Vet & Kampers-Manhe (2001) – font du conditionnel un temps de l'époque passée, et très précisément un ultérieur du passé, en appui le plus souvent sur la morphologie: l'affixe *–ai(s)* situe un point dans le passé, à partir duquel le procès est vu comme ultérieur (affixe *–r):*

(9) Angela Merkel a admis que la Géorgie *rejoindrait* un jour l'Alliance atlantique. *(Le Monde,* 19 août 2008)

Le point dans le passé – *reference point* chez Reichenbach[8] – correspond à l'acte de parole de l'actant Angela Merkel situé dans l'époque antérieure par le passé composé *(a admis);* à partir de ce point, le procès *rejoindre* actualisé au conditionnel est vu comme ultérieur, une ultériorité que seul le contexte permet de situer ici comme future: de par nos connaissances du monde, nous savons, au moment de la publication de cet article de journal, que la Géorgie n'a pas rejoint l'Alliance atlantique. Le conditionnel ne situe pas par lui-même le procès par rapport au moment de l'énonciation (t_0), ce qui se vérifie de ce qu'il peut se conjoindre, suivant le cotexte, avec un circonstant des trois époques passée, présente et future:

(10) tu m'avais dit que tu reviendrais la semaine dernière / aujourd'hui / la semaine prochaine

8 Reichenbach, on le sait, définit les différents temps verbaux de l'anglais par trois points: *E* (= event point), *S* (= speech point) et *R* (= reference point), qui peuvent être unis par une relation d'antériorité (-), ou de simultanéité (,).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Et ce qui rend compte de ce que Reichenbach explicite la structure du conditionnel («posterior past») non par une formule mais par trois: R-E-S; R-E,S; R-S-E.

Ce type d'approche, à la différence des précédentes, ne pose aucun sémantisme autre que temporel au fondement du conditionnel; l'analyse prend pour point de départ les emplois temporels et en dérive ensuite les emplois modaux. Très probante pour ceux-là, elle l'est moins pour ceux-ci: il n'est pas toujours facile de conserver, dans certains emplois, les deux éléments de *passé* et d'*ultériorité.*

J'illustrerai par l'étude de Vet & Kampers-Manhe (2001), ce que je considère comme des difficultés de l'approche temporelle du conditionnel en termes d'ultérieur du passé. Ces deux auteurs posent un parallélisme non seulement morphologique mais aussi discursif entre futur et conditionnel: les deux temps auraient des emplois temporels semblables, à partir desquels sont explicables leurs emplois modaux, également en tous points similaires.

En emploi temporel, l'événement est situé comme «postérieur» au moment de l'énonciation, pour le futur; et à un moment de référence passé, pour le conditionnel. Les deux temps disposent de deux grands types d'emplois non-temporels dénommés *modal* et *illocutionnaire:*

– Vet & Kampers-Manhe rapprochent, sous le terme de *modal,* le futur conjectural («Paul n'est pas là: il *aura manqué* son train») et le conditionnel de citation («Chirac *serait* à Amsterdam»), dans la mesure où ce qui est concerné dans les deux cas, c'est la «valeur de vérité de la proposition exprimée dans l'énoncé» (2001: 90).
– ils parlent d'emploi *illocutionnaire* pour les tours de mitigation qui déplacent l'acte de langage dans l'avenir (futur: «Ce *sera* tout?») ou dans le passé (conditionnel: «Je voudrais vous demander…»).

Dans ces emplois non-temporels, le procès, à la différence de ce qui se passe pour les emplois temporels, n'est pas, selon les auteurs, situé en postériorité. Vet & Kampers-Manhe parlent de *perte* du trait de postériorité, ce qu'ils mettent au compte d'un processus de grammaticalisation *(op. cit.:* 103).

Le parallélisme des emplois, pour séduisant qu'il soit, me semble à la fois insuffisamment et trop appuyé:

– il oublie certains faits de discours similaires, comme p. ex. l'emploi *historique* (ou *objectif)* de ces deux temps:

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(11) Par la suite, il *rejoindrait* son vieux rival Gérard Pomeyrol et ces deux hommes *porteront* très haut le renom de l'athlétisme qui à l'époque était un sport majeur en Dordogne. (*Sud-Ouest,* 2005, corpus E. Labeau)

– il laisse de côté des emplois du futur qui n'ont pas leur pendant du côté du conditionnel (p. ex. l'emploi «de bilan», (12)) et des emplois du conditionnel qui n'ont pas leur pendant du côté du futur (p. ex. l'emploi *ludique,* (13)):

(12) Une vieille dame à son fils qui taille les rosiers du jardin sous la pluie
  – bé finalement tu vois tu les *auras taillés* malgré la pluie (mars 2009)

(13) conversation de deux enfants qui jouent aux vendanges avec des playmobils
  – alors moi je *prendrais* le tracteur et j'*irais* à la coopérative pendant que toi tu *couperais* des raisins
  – ouais je *couperais* des raisins et je les *mettrais* dans la pastière là…

Mais c'est l'argument de la *perte,* dans les emplois non-temporels, d'un trait de la définition temporelle – la postériorité – par grammaticalisation, que je voudrais discuter. Il me paraît difficilement recevable: dans un processus de grammaticalisation comme celui qui affecte le verbe *aller* dans son emploi d'auxiliaire (auquel les auteurs comparent ce qui se passe pour les emplois non-temporels du conditionnel), p. ex. *le train va partir,* il n'y a pas «perte du sens de verbe de mouvement» *(ibid.)* mais allègement, «subduction» dirait Guillaume, de ce sens encore actif, et que l'on peut expliciter comme «mouvement abstrait vers la borne initiale du procès» (Bres & Barceló, 2007). Parler de *perte* d'un élément de la valeur de base de la forme me semble surtout consister à effacer ledit élément dans l'explication parce qu'il ne rentre pas dans son cadre. Ce qui témoigne d'un problème que rencontrent toutes les approches strictement temporelles[9]: la difficulté à dériver les emplois modaux à partir de la valeur de base proposée pour les emplois temporels.

1.2.3. Conditionnel et autre actualité

Signalons enfin une troisième possibilité d'analyse, en relation avec une distinction non pas d'*époque* mais d'*actualité*. On sait que Damourette & Pichon (1936) opposent deux actualités: *noncale* et *toncale,* et analysent l'affixe – *ai(s)* de l'imparfait comme morphème non du passé mais de l'*actualité toncale*

9 Pour une analyse critique du traitement du conditionnel journalistique dans l'approche temporelle de Gosselin, *cf.* Bres (2009b).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(§ 1707, p. 175): «Ce tiroir marque le placement du fait verbal dans une autre sphère d'action, une autre *actualité,* que celle où se trouve le locuteur au moment de la parole» (1936: 177, § 1709). Il sera parlé pour le conditionnel de *toncal futur* (§ 1837, p. 407). En appui sur leur analyse, Vetters (2001) définit ce temps comme *ultérieur du non-actuel.* Il me semble que l'on peut classer également dans cette catégorie Abouda (2001: 293) dans la mesure où la notion qu'il avance d'«espace énonciatif distinct» – sur laquelle il développe son approche polyphonique, *infra* 1.3. – rappelle fort celle d'actualité toncale: «Le conditionnel exprime, dans tous ses emplois, une valeur prospective, à partir d'un espace énonciatif distinct de celui du locuteur» (2001: 293).

L'approche «énonciative» en termes d'*autre actualité* est d'un grand rendement. Elle permet d'éviter les difficultés que rencontrent (i) les approches sémantiques en termes de condition (1.1.) ou d'hypothèse (1.2.1.) pour rendre compte des emplois temporels; et (ii) l'approche temporelle (1.2.2.), pour rendre compte des emplois modaux. Pour Damourette & Pichon, l'autre actualité est d'ordre temporel dans les cas du conditionnel temps (*supra* (9)), et d'ordre énonciatif p. ex. dans le conditionnel préludique – emploi si problématique à expliquer pour les autres approches (*supra* (13)).

Cette force explicative peut faire l'objet des mêmes critiques que celles qui ont été adressées à la conception *toncale* de l'imparfait: la notion d'*autre actualité* est très (trop?) générale; pouvant presque tout justifier, elle n'explique rien de façon très précise, et échappe à toute falsification. D'autre part, on peut parfaitement rendre compte des différents emplois de l'imparfait – même les plus apparemment rebelles comme ceux que l'on trouve dans les énoncés hypocoristique, forain, atténuatif, etc. – à partir de l'instruction [+ passé]. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour le conditionnel? Mais l'objection principale procède de la comparaison des langues romanes: la forme qui a prévalu en italien s'est construite non sur l'imparfait mais sur le prétérit… qui n'a rien de toncal et ne saurait être dépourvu de l'instruction [+ passé]. Or cette forme en italien a des fonctionnements tout à fait semblables à ceux des conditionnels des autres langues romanes formés sur l'imparfait: c'est donc, me semble-t-il, que la clé de ce temps ne réside pas dans l'*autre actualité* que lui confèrerait l'affixe *–ai(s)*…

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1.2.4. La question de l'aspect

Le paradigme explicatif temporel, qu'il considère le conditionnel comme un temps de l'époque future (1.2.1.) ou de l'époque passée (1.2.2.), met précisément en relation cette forme avec les autres temps de l'indicatif, notamment dans la représentation aspectuelle qu'il donne du temps interne du procès. Sur ce point également, les analyses divergent. On peut distinguer trois positions:

– le conditionnel représenterait le temps interne *cursivement,* c'est-à-dire de façon sécante. C'est la position de la psychomécanique (Guillaume, 1929): en appui sur l'affixe *–ai(s),* il est dit que l'imparfait comme le conditionnel représentent le temps interne comme conversion de la particule incidente α en particule décadente ω, alors que le passé simple comme le futur le donnent à voir en seule incidence α, ce qui permet une structuration symétrique des époques passée et future;
– le conditionnel représenterait, à l'inverse, le temps interne *globalement*. Selon Wilmet, le conditionnel, de par l'affixe *–r,* donne la même représentation que le futur, parce qu'il est comme lui formé sur l'infinitif qui saisit le procès globalement. L'auteur voit confirmation de cette analyse dans la comparaison du conditionnel avec certains emplois de l'imparfait:

(14) Corinne m'a dit qu'elle *viendrait* / *venait* demain

L'imparfait, de représentation sécante, «procure au futur 2 (= conditionnel) un pendant expressif. Ce contraste exige que le futur 2 n'ait pas comme le passé 2 (= imparfait) l'aspect sécant» (2003: 445);

– la troisième position est un assouplissement de la précédente: Gosselin défend l'idée que le conditionnel, comme le futur, est le plus souvent d'aspect *aoristique* (= global), sauf lorsqu'un circonstant ponctuel associé à un procès atélique impose l'aspect *inaccompli* (= sécant) (1996: 214-215; 2001: 59).

On le voit: l'approche temporelle psychomécanique qui fait du conditionnel un temps du futur, le met en relation pour ce qui est de l'aspect avec un temps de l'époque passée, l'imparfait; alors que les approches temporelles qui font du conditionnel un temps de l'époque passée, le mettent en relation pour ce qui de l'aspect avec un temps de l'époque future, le futur…

Ces trois analyses me semblent faire problème dans la mesure où elles ne permettent pas de rendre compte d'un fait linguistique simple. Dans un

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

article déjà ancien (Bres, 1997), j'ai proposé de tester l'aspect du conditionnel ainsi: à l'époque passée, la distinction aspectuelle *global* / *cursif* se signifie par une alternance des formes passé simple / imparfait:

(15) Il *était* depuis trois mois à Lille quand il *reçut*, un matin, la visite d'une jeune femme, la sœur de son ancienne maîtresse (Maupassant, *Une passion)*

Avec le conditionnel, ladite alternance disparaît (c'est également le cas avec le présent et avec le futur):

(15') Il *serait* depuis trois mois à Lille quand il *recevrait*, un matin, la visite d'une jeune femme

Si le conditionnel était d'aspect global, il ne saurait être associé à une représentation cursive du procès comme il le fait dans *serait;* s'il était d'aspect cursif, il ne saurait actualiser une représentation globale comme il le fait dans *recevrait*… Le conditionnel donne une représentation aspectuelle ni globale ni cursive: il est *neutre* vis-à-vis de cette opposition (comme le présent et le futur)[10].

1.3. Les approches polyphoniques

Dans les cadres de la théorie polyphonique de Ducrot (1984), se sont développées différentes analyses – Korzen et Nølke (1990, 2001), Haillet (1992, 2002, 2003, 2007), Abouda (1997a, 2001), Donaire (1998), Vuillaume (2001), Kronning (2002) – qui, malgré quelques différences, partagent l'idée que le conditionnel introduit une distance énonciative du locuteur à son énoncé. Citons seulement Donaire:

> Lorsqu'une unité lexicale participant à un contenu *p* est affectée par la marque *-rait* dans un énoncé, celle-ci déclenche une interprétation polyphonique de l'énoncé, en ce sens que le locuteur introduit par ce moyen une distance énonciative par rapport à *p*, distance qui fait intervenir une autre voix, un autre point de vue qui se voit attribuer *p*. (1998: 218)

A la différence des approches modales ou temporelles (de type 1.1., et 1.2.) qui privilégient un type d'emploi pour en dériver tous les autres, ces théorisations – qui, nous l'avons vu, peuvent avoir une base modale (Korzen & Nølke, 2001; Kronning, 2002) ou temporelle (Abouda, 1997a, b, 2001;

10 Ce que vérifie le système: la distinction aspectuelle *global*/*cursif* ne peut se réaliser qu'au passé; c'est seulement là qu'elle dispose d'une distinction de formes (passé simple / imparfait) pour se signifier.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Vuillaume, 2001) – procèdent plutôt comme Damourette & Pichon: l'invariant retenu – la toncalité future pour Damourette & Pichon, la distance énonciative pour les approches polyphoniques – est placée de la même manière à la base des différents emplois du conditionnel.

Les approches polyphoniques du conditionnel ont pour elles, outre leur insertion dans un courant théorique énonciatif, la polyphonie, qui a déjà fait ses preuves sur d'autres marqueurs, le fait qu'elles font des propositions qui, sous des formulations différentes, sont pour l'essentiel convergentes; et surtout, qu'elles permettent de mettre de l'ordre dans le maquis des différents emplois: citons p. ex. la façon dont Haillet (2002) propose un classement des divers emplois en trois ensembles: temporel, d'hypothèse, d'altérité énonciative, à partir des paraphrases que chacun accepte ou refuse; ou la manière dont Abouda (2001) traite en les mettant en relation les emplois journalistique, polémique et atténuatif.

On décrira quelques points qui peuvent faire l'objet de critiques: à l'exception d'Abouda (1997a, b) et de Vuillaume (2001), les approches polyphoniques procèdent fort différemment du paradigme explicatif temporel: elles ne s'appuient pas (ou très peu) sur la morphologie, et donc ne disposent pas le conditionnel par rapport aux autres temps de l'indicatif. De la sorte, elles ont tendance à ne pas se positionner par rapport à ce qui est débattu par les temporalistes: la question temporelle, qui situe le conditionnel dans l'époque future ou dans l'époque passée; la question aspectuelle, qui en fait un temps donnant une représentation du temps interne cursive ou (et) globale. Plus fondamentalement: les approches polyphoniques tendent à constater[11], à décrire avec pertinence, mais à ne pas proposer de véritable explication du phénomène qui est à la base de leur conception, le fonctionnement polyphonique du conditionnel: d'où procède le point de vue ou l'être discursif distinct du locuteur qu'il met en scène? Korzen & Nølke (2001) p. ex. ne me semblent pas échapper à cette objection: définissant (en appui sur Togeby, 1982, lui-même en appui sur Damourette et Pichon, 1936) le conditionnel comme *allocentrique* par rapport au futur *nynégocentrique,* ils posent que le «propre du conditionnel est d'effectuer une distanciation par rapport aux coordonnées énonciatives standard: son em-

11 Toujours à l'exception de Abouda (1997a, 2001) *(supra* 1.2.3.) qui fonde son analyse sur l'approche toncale de l'affixe *–ais,* et tombe sous le coup de l'argument du conditionnel italien qui peut lui être opposé (supra 1.2.3.); et de Vuillaume (2001) qui s'appuie sur une analyse de l'affixe *–ais* en termes de subjectivité, *cf.* Bres (2009b).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

ploi implique l'établissement d'un nouveau point de repère». Mais d'où procède ce «propre» du conditionnel: cette «distanciation», ce «nouveau point de repère»?

On peut enfin se demander si les approches polyphonistes, en définissant le conditionnel par la distance énonciative, c'est-à-dire en termes de *modalisation,* ne se rapprochent pas de l'approche du conditionnel *mode.* La modalisation serait-elle si éloignée du mode?

Au terme de ce rapide parcours des différentes approches du conditionnel, il apparaît que ce temps de formation romane, qui est venu concurrencer le subjonctif dans certains de ses emplois – ce qui explique peut-être qu'il puisse être appréhendé comme un mode (1.1.) – résiste à l'analyse parce qu'il s'est glissé entre le futur et l'imparfait et, de cette position, est parvenu à développer, au-delà des emplois temporels, de nombreux emplois modaux dont l'approche temporelle a du mal à rendre compte (1.2.), parce qu'ils mettent en jeu une structure énonciative particulière, que l'approche polyphonique décrit mais qu'elle ne parvient pas vraiment à expliquer (1.3.).

2. Le conditionnel: de sa valeur aspectuo-temporelle à sa structure énonciative dialogique

2.1. Du conditionnel comme ultérieur du passé

En appui sur la morphologie et dans les cadres de l'approche temporelle présentée en 1.2.2., je pose que le conditionnel est un ultérieur du passé: l'affixe *–ai(s)* place un point dans le passé (dimension déictique), à partir duquel le procès est vu, de par l'affixe *–r,* en ultériorité (dimension anaphorique).

Temps de l'indicatif, ses instructions (temporelle et aspectuelles) qui définissent sa valeur en langue sont en relation avec les instructions des formes dont sa morphologie le rapproche, l'imparfait et le futur:

Le conditionnel partage avec l'imparfait le fait d'être un temps du passé, mais se différencie de lui doublement: il pose une ultériorité temporelle du procès, et représente le temps interne de façon neutre aspectuellement (ce qui est noté: [± incidence]).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

		instruction temporelle	instruction aspectuelle
imparfait	il pleuvait	[+ passé]	[+ tension], [– incidence]
futur	il pleuvra	[+ présent] [+ ultériorité]	[+ tension], [± incidence]
conditionnel	il pleuvrait	[+ passé] [+ ultériorité]	[+ tension], [± incidence]

Tableau 1.

Le conditionnel partage avec le futur la représentation neutre aspectuellement du temps interne, comme le fait de poser l'ultériorité temporelle du procès; mais se différencie de lui en ce que cette ultériorité se développe à partir d'un point du passé, et non du moment t_0 de l'énonciation, comme le fait le futur. On va voir que c'est ce rapport de similitude et de différence avec le futur qui définit la spécificité du conditionnel.

Commençons par préciser l'appréhension phénoménologique du temps: à la suite des logiques du temps (Gardies, 1975), on peut considérer que le PASSÉ est de l'ordre de l'*irrévocable,* alors que le FUTUR est de l'ordre du *possible*, et même des *possibles:* je ne peux pas plus faire que ce qui a eu lieu n'ait pas eu lieu, que faire que ce qui n'a pas encore eu lieu ait eu lieu… En tant qu'irrévocable, le PASSÉ est *unilinéaire:* hier à 20h, je préparais une salade, je ne pouvais donc être en réunion, ou au cinéma; en tant que possible(s), le FUTUR est *ramifié:* demain à 20h, je préparerai une salade, ou serai en réunion, ou au cinéma, ou… Cette appréhension phénoménologique, si elle n'a pas d'incidence directe sur la structure des temps verbaux, détermine certains de leurs emplois en discours. Si ma mémoire ne me fait point défaut, je peux affirmer (16), mais difficilement (17):

(16) demain à 20h, je *préparerai* une salade, ou *serai* en réunion, ou au cinéma, ou…

(17) ?hier à 20h je *préparais* une salade, ou j'*étais* en réunion, ou au cinéma, ou…

Soulignons que la ramification du FUTUR comme la linéarité du PASSÉ procèdent du locuteur-énonciateur[12].

12 Rappelons que nous appelons *locuteur* l'instance qui actualise l'énoncé dans sa dimension de *dire* (correspondant à l'acte locutoire); et *énonciateur,* l'instance à partir de laquelle l'énoncé est actualisé dans ses dimensions modale et déictique, à savoir inscrit comme acte de langage à partir d'un *ego, hic et nunc.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2.2. … au conditionnel énonciativement dialogique

Si le PASSÉ est objectivement irrévocable, je peux positionner dans cette époque un point à partir duquel ce qui est pour moi passé était alors à venir, simplement possible, et dire p. ex.:

(18) Tu es venue me voir hier soir. Dès le matin, j'espérais que tu *viendrais*

Je peux même envisager une autre ligne que celle des faits réalisés:

(19) Tu es venue me voir hier soir. Tu ne *serais* pas *venue,* j'*aurais consolé* mon chagrin dans l'alcool

L'invention du conditionnel me semble consister à injecter du possible, des possibles, de la ramification, dans une époque, le PASSÉ, qui objectivement l'exclut. Ce qui implique que ces possibles seront forcément *subjectifs:* entendons par là qu'ils exigeront une subjectivité différente (au moins temporellement) de celle du locuteur-énonciateur E_1, un autre énonciateur, e_1. En (18), la venue de l'être attendu est de l'ordre du passé effectif (le passé composé *est venue)* pour le je-énonciateur E_1. Elle ne peut s'énoncer comme à venir que pour un je-énonciateur e_1, certes coréférentiel au premier, mais différent de lui temporellement, un autre énonciateur. Le dédoublement énonciatif du conditionnel procède de sa structure temporelle: le point dans le passé à partir duquel le procès peut s'énoncer comme ultérieur se densifie forcément en un énonciateur autre que l'énonciateur principal. Ce que confirme le fait que les emplois temporels du conditionnel, les premiers diachroniquement, se réalisent en discours rapporté, indirect *(supra* (9)) ou libre (20), c'est-à-dire dans des structures syntaxiques dialogiques, à savoir des structures impliquant, explicitement ou implicitement, une double énonciation: celle du discours citant et celle du discours cité.

(20) Il était temps qu'il s'occupe un peu de lui […]. Là-bas, tout en se promenant dans les petites rues, il *essaierait* de faire le point. De nouveau il eut un coup au cœur: le ciel *serait* bleu, du linge *flotterait* aux fenêtres. Il *marcherait,* les mains dans les poches, en touriste. (de Beauvoir, *Les Mandarins)*

En disant que le conditionnel est une forme dialogique en langue parce que sa structure d'ultérieur du passé implique, outre le locuteur-énonciateur E_1, un autre énonciateur e_1, j'explique, me semble-t-il ce que l'approche polyphonique ne faisait que constater: la distanciation énonciative. Sauf que, petite différence complémentaire, cette distance énonciative – le fait que «l'*objet* correspondant, construit par le discours, n'est pas représenté comme

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

intégré à la réalité du locuteur» (Haillet, 2007: 118) – je la considère comme un effet de sens induit par le dédoublement énonciatif: si «le locuteur introduit par ce moyen [le conditionnel] une distance énonciative par rapport à *p*» (Donaire, citation *supra),* c'est tout simplement *parce que* l'ultériorité qui définit le conditionnel s'énonce à partir d'un autre énonciateur e_1, situé dans le passé. Il me semble également que les difficultés rencontrées par l'approche temporelle – tout au moins pour celle qui définit le conditionnel comme un temps du passé – pour rendre compte des emplois modaux, tient à ce qu'elle ne tire pas les conséquences énonciatives de sa définition du conditionnel comme ultérieur du passé: elle ne pose pas à l'origine du conditionnel un énonciateur différent du locuteur-énonciateur[13].

L'hypothèse du conditionnel ultérieur du passé, et donc dialogique de ce fait, permet-elle de rendre compte des emplois modaux? Pointons le problème qu'elle rencontre: nous avons dit que le conditionnel ne positionnait pas le procès par rapport à t_0 *(supra* (13)); or, dans lesdits emplois modaux, le procès au conditionnel présent a sa référence temporelle dans le PRÉSENT ou le FUTUR, et jamais dans le PASSÉ. Illustrons par les tours hypothétique (1), de rumeur (21), d'exclamation (22):

(1) Qu'est-ce que vous *feriez* (/ maintenant / demain / *la semaine dernière) si une femme vous disait qu'elle vous aime? (Maupassant, *La Bûche)*

(21) d'après Suzanne, il *tromperait* sa femme (/en ce moment / *l'année dernière) mais elle le *saurait* (conversation)

(22) Quoi! je *retrouverais* (/ maintenant / bientôt / *la semaine dernière) l'honneur que je croyais perdu! quoi! vous m'*aimeriez* encore! (Constance de Salm, *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme sensible)*

Dans ces tours, seul le conditionnel passé peut référer au PASSÉ, soit pour (1):

(1') Qu'est-ce que vous *auriez fait* (la semaine dernière) si une femme vous avait dit qu'elle vous aimait?

J'avance l'explication suivante: dans les emplois temporels, l'énonciation enchâssée de e_1 est *posée* (explicitement en discours indirect, implicitement en discours indirect libre[14]). Dans les emplois modaux, elle est simplement *pré-*

13 Ou elle l'introduit localement: c'est ce que fait Wilmet, pour rendre compte de certains emplois comme le conditionnel journalistique, sans que soit expliqué d'où procède ledit «énonciateur secondaire» (2001: 37).

14 L'emploi *objectif (supra* (7)-(8)) présente quelques spécificités étudiées *in* Bres (2009c).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

supposée. La structure d'enchâssement énonciatif dialogique s'est allégée: l'énonciateur enchâssé e_1, comme son acte d'énonciation, ne sont plus présents explicitement ou implicitement, mais la structure du conditionnel repose toujours sur un dédoublement énonciatif, à savoir la présupposition d'un énonciateur autre situé dans le PASSÉ de E1, à partir duquel le procès est vu en ultériorité. Cette présupposition est elle-même plus ou moins forte. Elle est plutôt appuyée dans l'emploi de citation: cet effet de sens repose sur la présupposition d'un acte de parole antérieur, dont l'actant (correspondant à e_1) peut d'ailleurs être explicité *(selon, d'après x),* ce qui est le cas en (21)[15]. La présupposition n'est pas marquée du tout dans les tours hypothétiques, de mitigation ou de jeu, elle n'est perceptible que dans son effet en discours. Analysons seulement ce dernier emploi, réalisé en (23):

(23) Un couple dans le salon d'un hôtel
– Je ne te *connaîtrais* pas encore, dit Alissa, on ne se *serait* pas *dit* un mot. Je *serais* à cette table. Toi, à une autre table, seul, comme moi – elle s'arrête –, il n'y aurait pas Stein, n'est-ce pas? pas encore?
– Pas encore. Stein *vient* plus tard.
Alissa regarde fixement la partie sombre de la salle à manger, la montre du doigt.
– Là, dit-elle, tu *serais* là. Toi, là, moi, ici. On *serait* séparés. Séparés par les tables, les murs des chambres – elle écarte ses poings fermés et elle crie doucement: – séparés encore.
– Il y *aurait* nos premières paroles, dit Max Thor. (Duras, *Détruire, dit-elle*)

Nous savons par le cotexte qu'Alissa et Max se connaissent (ils sont mariés), se sont parlé, ne sont pas séparés, etc. Les procès au conditionnel sont donc contrefactuels *(cf.* les négations). On comprend spontanément qu'Alissa *imagine* des faits différents de la réalité, qu'elle joue à inventer une autre vie. Cet effet de sens de dissociation énonciative procède de ce que le conditionnel présuppose un énonciateur implicite e_1 dans le passé, distinct de E_1, pour qui les procès *ne pas se connaître, ne pas se dire un mot, être séparés,* etc. sont des possibles, alors que E_1 sait très bien qu'ils ne correspondent pas à la réalité présente. Comme e_1 est une position énonciative purement fonctionnelle, le calcul de la référence du procès ne saurait se rattacher seulement, par anaphore, au moment de cette énonciation. Il a besoin d'un complément qui l'ancre dans le temps: ce qui se fait *déictiquement* par défaut, à partir du seul point stable et effectif, celui de l'énonciation de E_1 en t_0. Nous avons vu que le paramètre de l'ultériorité *(-r)* permet que le procès,

15 Bres (2009b) est consacré à l'analyse de ce type d'emploi.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

envisagé à partir d'un énonciateur e_1 situé dans le passé, puisse référer, en fonction de la demande contextuelle, aussi bien au passé qu'au présent ou au futur: dans ce type de contexte, ledit procès réfèrera à t_0 pour le conditionnel présent *(connaîtrais, serais,* etc.), et à de l'accompli à t_0 pour le conditionnel passé *(serait dit)*.

Ce fonctionnement selon lequel, du fait du manque d'assise de l'énonciation de e_1, la référence du procès, toujours calculée anaphoriquement à partir d'elle, se stabilise déictiquement par rapport à t_0, est également celui des différents emplois dits modaux par les grammaires – c'est-à-dire ceux dans lesquels l'acte énonciatif autre, que je place au principe de la structure du conditionnel, est seulement présupposé linguistiquement.

3. Conclusion

Le parcours du domaine des études sur le conditionnel a permis de distinguer trois grandes approches: modale, temporelle, polyphonique. On peut dire, à la réflexion, que chacune d'elles structure son analyse sur un des trois aspects par lesquels cette forme se manifeste en discours: en concurrence avec le mode subjonctif, comme un futur du passé en discours rapporté, comme une sorte de diathèse médiative.

La présentation sommaire de ces trois paradigmes explicatifs a tenté de faire apparaître la force, comme ce que j'appréhende comme les limites de chacune: l'approche modale – comme d'ailleurs l'approche temporelle psychomécanique – convainc difficilement lorsqu'elle analyse les emplois temporels en discours rapporté, et bute carrément sur les emplois *objectifs;* l'approche temporelle, inversement, rencontre quelque difficulté à rendre compte de certains emplois modaux; l'approche polyphonique est bien à même de décrire l'ensemble des usages, mais il me semble qu'elle n'explique pas d'où procède la distanciation énonciative qu'elle pose au principe du conditionnel.

J'ai proposé une hypothèse qui tente de faire avancer la réflexion en croisant l'approche temporelle et l'approche énonciative: le conditionnel, de par sa morphologie, est un ultérieur du passé, ce qui a pour conséquence que l'ultériorité s'énonce à partir d'un énonciateur différent du locuteur-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

énonciateur principal. Dialogique en langue, sa structure temporelle et énonciative, qui diachroniquement a servi au départ à signifier l'ultérieur du passé en discours rapporté (emplois temporels), s'est émancipée de ce cotexte explicite tout en restant elle-même, pour signifier différentes formes de médiation énonciative, ce que les grammaires appellent ses emplois *modaux*.

Références bibliographiques

Abouda, L. (1997a): *Recherches sur la syntaxe et la sémantique du conditionnel en français moderne,* thèse de doctorat, Paris VII.

–, (1997b): «Le conditionnel: temps ou mode? Arguments syntaxiques», *Revue Romane,* 32, 2, 179-198.

–, (2001): «Les emplois journalistique, polémique et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 277-294.

Barceló, G.J. & Bres, J. (2006): *Les temps de l'indicatif,* Paris, Ophrys.

Bres, J. (1997): «Ascendance / descendance; incidence / décadence en français: affaires de couples», *Cahiers de praxématique,* 29, 157-183.

–, (2005): «Savoir de quoi on parle: dialogal, dialogique, polyphonique», *in* Bres, J., Haillet, P., Mellet, S., Nølke, H. & Rosier, L. (éds.): *Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques,* Bruxelles, de Boeck, Duculot, 47-62.

–, (2009a): «Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif», *Langue française,* à paraître.

–, (2009b): «Robert aurait pris sa retraite et passerait du bon temps… Du conditionnel dit journalistique», *in* Maury-Rouan, Cl. (éd.): *Regards sur le discours. Mélanges Robert Vion,* Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, à paraître.

–, (2009c): «Alors comme ça, le conditionnel serait une forme dialogique…», *in* Perrin, L. (éd.): *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage,* Metz, à paraître.

Bres, J. & Barceló, G.J. (2007): «La grammaticalisation de la forme itive comme prospectif dans les langues romanes», *in* Fernández-Vest, M.J. (éd.): *Combat pour les langues du monde - Fighting for the world's languages, Hommage à Claude Hagège,* Paris, L'Harmattan, 91-103.

Bres, J. & Rosier, L. (2007): «Réfractions: polyphonie et dialogisme, deux exemples de reconfigurations théoriques dans les sciences du langage francophones», *in* Vauthier, B. (éd.): *Bakhtine, Volochinov et Medvedev dans les contextes européen et russe, Slavica Occitania,* 25, 437-461.

Brunot, F. & Bruneau, C. (1969): *Précis de grammaire historique,* Paris, Masson et Cie.

Caudal, P. & Vetters, C. (2005): «Un traitement conjoint du conditionnel, du futur et de l'imparfait: les temps comme des fonctions d'acte de langage», *Cahiers Chronos,* 12, 109-124.

Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1936): *Des mots à la pensée,* Paris, Editions d'Artrey.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Dendale, P. (2001): «Les problèmes linguistiques du conditionnel français», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 7-16.

Dendale P. & Tasmowski, L. (éds.) (2001): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz.

Donaire, M.-L. (1998): «La mise en scène du conditionnel, ou quand le locuteur reste en coulisses», *Le Français Moderne,* 66, 204-227.

Ducrot, O. (1984): *Le dire et le dit,* Paris, Les Editions de Minuit.

Gardies, J.-L. (1975): *Esquisse d'une grammaire pure,* Paris, J. Vrin.

Gosselin, L. (1996): *Sémantique de la temporalité,* Louvain-la-Neuve, Duculot.

–, (2001): «Relations temporelles et modales dans le ‹conditionnel journalistique», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 45-66.

Gougenheim, G. (1929/1971): *Etude sur les périphrases verbales de la langue française,* Paris, Nizet.

Grevisse, M. (1969): *Le Bon Usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui,* Gembloux, Duculot, Paris, Hatier.

Guillaume, G. (1929/1970): *Temps et verbe,* Paris, Champion.

–, (1971): *Leçons de linguistique 1948-1949,* série A, vol. 1, *Structure sémiologique et structure psychique de la langue française I,* Paris, Klincksieck, Québec, Presses de l'Université Laval.

Haillet, P. (1992): *Emplois ‹journalistiques» du conditionnel en français contemporain. Essai de linguistique descriptive,* Ottawa, Université de Toronto.

–, (2002): *Le conditionnel en français. Une approche polyphonique,* Paris, Ophrys.

–, (2003): «Représentations discursives, point(s) de vue et signifié unique du conditionnel», *Langue française,* 138, 35-47.

–, (2007): *Pour une linguistique des représentations discursives,* Bruxelles, De Boeck.

Korzen, H. & Nølke, H. (1990): «Projet pour une théorie des emplois du conditionnel», *in* Halmøy, O., Halvorsen, A. & Lorentzen, L. (éds): *Actes du 11e congrès des romanistes scandinaves,* Université de Trondheim, 273-300.

–, (2001): «Le conditionnel: niveaux de modalisation», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques 25,* Université de Metz, 125-146.

Kronning, H. (2002): «Le conditionnel ‹journalistique›: médiation et modalisation épistémiques», *Romansk forum,* 16, 2, 561-575.

Leeman-Bouix, D. (1994): *Grammaire du verbe français. Des formes au sens,* Paris, Nathan.

Martin, R. (1981): «Le futur linguistique: temps linéaire ou temps ramifié? (à propos du futur et du conditionnel en français)», *Langages,* 64, 81-92.

Moeschler, J. & Reboul, A. (2001): «Conditionnel et assertion conditionnelle», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 147-168.

Nilsson-Ehle, H. (1943): «Le conditionnel ‹futur du passé!› et la périphrase devait + infinitif», *Studia neophilologica,* 16, 50-88.

Nowakowska, A. (2005): «Dialogisme, polyphonie: des textes russes de Bakhtine à la linguistique contemporaine», *in* Bres, J., Haillet, P., Mellet, S., Nølke H. & Rosier, L. (éds.): *Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques,* Bruxelles, de Boeck, Duculot, 9-24.

Reichenbach, H. (1947): *Elements of symbolic logic,* New York, Free Press.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Soutet, O. (2006): «Reformulation de la chronogénèse des formes du futur et du conditionnel dans le système verbal français», *Le Français Moderne,* 75, 2, 177-190.

Togeby, K. (1982): *Grammaire française,* Copenhague, Akademisk Forlag.

Vet, C. & Kampers-Manhe, B. (2001): «Futur simple et futur du passé: leurs emplois temporels et modaux», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 89-104.

Vetters, C. (2001): «Le conditionnel: ultérieur du non-actuel», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 169-207.

Vuillaume, M. (2001): «L'expression du futur du passé en français et en allemand», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 105-124.

Wilmet, M. (1997/2003): *Grammaire critique du français,* Bruxelles, Duculot.

–, (2001): «L'architectonique du conditionnel», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 21-44.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

La permutabilité de certaines formes verbales met-elle à mal la relation entre les domaines de la morphologie et de la sémantique?

Marie-Armelle CAMUSSI-NI
Université Rennes 2

Si les débats actuels sur les temps verbaux, dans leur grande précision, peuvent conduire à perdre de vue le rapport entre morphologie et sémantique par leur spécialisation sur un emploi problématique d'une forme verbale ou, à tout le moins, le principe d'opposition à la base de l'analyse morphologique quand ils conduisent à une spécialisation sur un seul temps, il reste que la prise en compte de l'interrelation entre morphologie et sémantique est susceptible d'apporter une réponse cohérente aux débats qui animent les chercheurs. Je me propose ainsi de montrer que le système d'oppositions dégagé par l'analyse morphologique des temps simples de l'indicatif est exploité dans la construction d'un système de traits sémantiques qui opèrent dans la désignation du procès verbal.

Certes, certains emplois problématiques d'une forme verbale peuvent sembler contradictoires avec une telle analyse. Le fait, par exemple, que certains temps puissent se substituer l'un à l'autre dans certains emplois semble nier la notion d'opposition comme étant fondatrice de l'analyse sémantique. Ainsi en est-il des cas de «l'imparfait de rupture» et de «l'imparfait de narration» dans lesquels l'imparfait se substitue au passé simple, comme dans les deux exemples à suivre:

(1) Le surlendemain, je prenais le bateau pour Marseille. (Sartre, *La Nausée*)[1] / (1bis) Le surlendemain, je pris le bateau pour Marseille

(2) Monsieur Chabot retirait son pardessus qu'il accrochait à la porte d'entrée, pénétrait dans la cuisine et s'installait dans son fauteuil d'osier. (Simenon, *La danseuse du Gai-Moulin*)[2] / (2bis) Monsieur Chabot retira son pardessus qu'il accrocha à la porte d'entrée, pénétra dans la cuisine et s'installa dans son fauteuil d'osier

1 Cité par Ducrot (1983).
2 Cité par Tasmowski-De Ryck (1985).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Je souhaiterais montrer, à travers un exemple d'une analyse de l'imparfait et du passé simple que la prise en compte des deux domaines, morphologie et sémantique, comme se justifiant l'un l'autre, en interrelation, devrait nous permettre de résoudre cette apparente contradiction.

Il est alors nécessaire de reprendre le cheminement de l'analyse morphologique, de voir comment cette dernière s'articule avec le sémantique, c'est-à-dire comment des hypothèses posées sur la forme conduisent à explorer des hypothèses posées en sémantique et comment la validation de ces hypothèses sémantiques permettrait de valider des hypothèses morphologiques.

C'est l'opposition sémantique entre *tu parles* et *tu parlais* qui permet d'isoler le morphème dénoté par l'opposition (**Ø**/(**ai**, **i**)) différenciant le présent et l'imparfait[3]:

/ʒə paʀl ɛ/	*vs*	Je parl ai s
/ʒəpaʀl Ø/		Je parl Ø e
/ty paʀl ɛ/	*vs*	Tu parl ai s
/ty paʀl Ø/		Tu parl Ø es
/nu paʀl j ɔ̃/	*vs*	Nous parl i ons
/nu paʀl Ø ɔ̃/		Nous parl Ø ons

Mais *tu parlais* est également différent sur le plan sémantique de *tu parlas,* il ne s'agit pas de variantes, ce qui amène à poser une autre opposition morphologique entre la série (**ai**, **i**) et la série (**ai**/**a**).

/ʒə paʀl ɛ/	*vs*	Je parl ai s
/ʒəpaʀl a/		Je parl ai Ø
/ty paʀl ɛ/	*vs*	Tu parl ai s
/ty paʀl a/		Tu parl a s
/nu paʀl j ɔ̃/	*vs*	Nous parl i ons
/nu paʀl a m/		Nous parl â mes

On pourrait s'arrêter là dans l'analyse morphologique de l'imparfait et du passé simple et voir comment se réinvestit cette opposition, comment elle s'articule avec le présent… Mais la reconnaissance d'un matériau identique entre imparfait et conditionnel conduit à ne pas restreindre l'analyse à ce cercle.

3 Cette présentation peut sembler élémentaire mais elle est nécessaire car elle sera réinterrogée par la suite.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

/ʒə paʀlə ʀ ɛ/	*vs*	Je parler ai s
/ʒəpaʀl ɛ/		Je parl ai s
/ty paʀlə ʀ ɛ/	*vs*	Tu parler ai s
/ty paʀl ɛ/		Tu parl ai s
/nu paʀlə ʀ j ɔ̃/	*vs*	Nous parler i ons
/nu paʀl j ɔ̃/		Nous parl i ons

L'analogie est parfaite entre les deux séries (**ai**, **i**) de l'imparfait et du conditionnel, ce qui, amène à poser l'hypothèse d'une valeur commune à l'imparfait et au conditionnel, hypothèse qui demandera cependant à être confortée par une analyse sémantique qui rende probable l'existence d'un sème commun, dans la mesure où l'on ne peut exclure totalement l'hypothèse d'une homophonie parfaite entre imparfait et conditionnel.

Cette reconnaissance d'un sème commun à l'imparfait et au conditionnel (**ai**, **i**) conduit également à mettre en évidence leur opposition, à travers celle du **Ø** et du /**əʀ**/ (**er**):

/ʒə paʀl əʀ ɛ/	*vs*	Je parl er ai s
/ʒə paʀl Ø ɛ/		Je parl Ø ai s
/ty paʀl əʀ ɛ/	*vs*	Tu parl er ai s
/ty paʀl Ø ɛ/		Tu parl Ø ai s
/nu paʀl əʀ j ɔ̃/	*vs*	nous parl er i ons
/nu paʀl Ø j ɔ̃/		nous parl Ø i ons

Le **əʀ** (**er**) peut être mis en évidence dans une autre distribution, celle du futur, **əʀ** (**er**):

/ʒə paʀl əʀ ɛ[4]/	*vs*	je parl er ai s
/ʒə paʀl əʀ ɛ/		je parl er ai Ø
/ty paʀl əʀ ɛ/	*vs*	tu parl er ai s
/ty paʀl əʀ a/		tu parl er a s
/il paʀl əʀ ɛ/	*vs*	il parl er ai t
/il paʀl əʀ a/		il parl er a Ø
/nu paʀl əʀ j ɔ̃/	*vs*	nous parl er i ons
/nu paʀl əʀ Ø ɔ̃/		nous parl er Ø ons
/vu paʀl əʀ j e/	*vs*	vous parl er i ez
/vu paʀl əʀ Ø e/		vous parl er Ø ez

4 /ɛ/ ou sa variante /e/.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

/il paʀl əʀ ɛ/	*vs*	Ils parl er ai ent
/il paʀl əʀ ɔ̃/		Ils parl er Ø ont

Donc, ce qui oppose le /**əʀ**/(**er**)[5] du conditionnel est un Ø de l'imparfait. La mise en relation du conditionnel et du futur aboutit au constat que si ce matériau **əʀ** (**er**) est commun au futur et au conditionnel, ces deux formes verbales s'opposent par le matériau /**ɛ**, **j**/ (**ai**, **i**) du conditionnel et celui /**ɛ**, **a**, **Ø**/ (**ai**, **a**, **Ø**) du futur.

Encore reste-t-il à identifier cette dernière opposition. Dans la mesure où le matériau /**ɛ**, **a**, **Ø**/, (**ai**, **a**, **Ø**) s'oppose au /**ɛ**, **j**/, (**ai**, **i**) commun au conditionnel et à l'imparfait, ce qui s'oppose au morphème /**ɛ**, **j**/, (**ai**, **i**) de l'imparfait est logiquement identique à ce qui s'oppose au conditionnel.

On se heurte alors à une difficulté dans l'analyse morphologique. En effet, l'imparfait s'oppose au passé simple et au présent par la présence d'un suffixe **ai**, et la simple comparaison des matériaux ne peut permettre de savoir si l'on a affaire à un morphème (**ai**/**a**) ou à un morphème (**ai**/**Ø**). C'est le réinvestissement sémantique qui peut nous permettre de comprendre comment s'organise la partition entre ces trois temps. En effet, dans le domaine temporel, le locuteur opère un premier choix entre la désignation d'un procès présent ou passé[6] puis il opère un second choix entre imparfait et passé simple pour désigner un temps du passé.

On a donc une première partition entre le temps du présent et les temps du passé, puis les temps du passé se subdivisent en imparfait et passé simple:

	Imparfait /**ɛ**, **j**/ (**ai**, **i**)	
Présent Ø	Passé simple /**a**, **ɛ**, **ɛʀ**/ (**a**, **ai**, **èr**)	

Tableau 1.

Cette analyse aboutit à mettre au jour un morphème dénoté par l'opposition [**Ø**/(**ai**/**a**)], morphème dans lequel le **Ø** du temps du présent ne

5 Ou l'un de ses allomorphes, **r**, dans *je finirai;* **ir**, dans *je dormirai,* **dr**, dans *je viendrai,* **tr**, dans *je paraîtrai.*

6 Du moins, en limitant pour l'instant l'analyse au domaine temporel.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

s'oppose pas directement au **ai** de l'imparfait mais au couple (**ai**/**a**). Le **ai** de l'imparfait s'oppose donc au **a** du passé simple.

Partant de ce constat, on peut émettre l'hypothèse que ce qui différencie le conditionnel du futur est identique à ce qui oppose l'imparfait du passé simple.

/ʒəʃãt Ø ɛ Ø/	*vs*	je chant Ø ai Ø
/ʒəʃãt əʀ ɛ Ø/		je chant er ai Ø
/tyʃãt Ø a Ø/	*vs*	tu chant Ø a s
/tyʃãt əʀ a Ø/		tu chant er a s
/ilʃãt Ø a Ø/	*vs*	il chant Ø a Ø
/ilʃãt əʀ a Ø/		il chant er a Ø
/nuʃãt Ø a m/	*vs*	nous chant Ø â mes
/nuʃãt əʀ Ø ɔ̃/		nous chant er Ø ons
/vuʃãt Ø a t/	*vs*	vous chant Ø â tes
/vuʃãt əʀ Ø e/		vous chant er Ø ez
/ilʃãt Ø ɛʀ Ø/	*vs*	Ils chant Ø èr ent
/ilʃãt əʀ Ø ɔ/		Ils chant er Ø ont

Alors que le passé simple présente la série /**ɛ**, **a**, **ɛʀ**/ (**ai**, **a**, **èr**), le futur présenterait la série /**ɛ**, **a**, **Ø**/ (**ai**, **a**, **Ø**)[7]. On constate au passage que cette analyse morphologique donne toute sa place au zéro morphologique: ce qui compte n'est pas tant le matériau que l'opposition entre des séries de matériaux.

On aboutit alors à l'hypothèse d'une double symétrie entre les temps du futur et du conditionnel, de l'imparfait et du passé simple[8]:

7 Notons qu'il faut alors admettre que le futur ne présente qu'une seule des variantes de flexion du passé simple, le suffixe **a**, celui de la première conjugaison (selon l'appellation de Plénat) et ce, uniquement pour les trois premières personnes. On ne s'appuie pas ici sur une identité matérielle comme on a pu le faire pour l'imparfait et le conditionnel mais sur les oppositions mises au jour.

8 Hypothèse d'une symétrie qui rejoint celle de Guillaume (1929) mais qui s'en écarte ensuite sur la position du présent par rapport à ces quatre temps.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

	+ R	**– R**
a	Futur simple *Tu chant-er-a-s*	Passé simple *Tu chant- Ø -a-s*
ai	Conditionnel *Tu chant-er-ai-s*	Imparfait *Tu chant- Ø -ai-s*

Tableau 2.

Là encore, c'est l'analyse sémantique qui pourrait confirmer cette hypothèse mais la tâche est complexe puisqu'elle demande de prendre en compte l'analyse sémantique de cinq temps verbaux aussi cet article ne présentera que quelques propositions témoignant d'une recherche en cours.

Cette hypothèse morphologique, si on la mène jusqu'au bout, nous conduit à exclure le présent de cette partition et à l'opposer aux quatre autres temps simples de l'indicatif:

En effet, nous l'avons vu, le présent n'entre pas dans l'opposition **a**/**ai**. Le **Ø** mis en évidence ne s'oppose pas à **ai** ou à **a**, il s'oppose au morphème **a**/**ai**. C'est ainsi qu'on peut désigner ce morphème par [**Ø**/(**ai**/**a**)].

Mais le premier **Ø** du présent, qui s'oppose au **R** du futur et du conditionnel, ne peut être confondu non plus avec le **Ø** de l'imparfait et du passé simple. S'il est matériellement le même, il n'est pas le même morphologiquement. En effet, il n'entre pas dans la même distribution. Le **Ø** du présent entre en distribution avec un autre **Ø**. Le **Ø** du passé simple et de l'imparfait entre en distribution avec un morphème **ai**/**a**.

Présent	/tyʃãt Ø Ø Ø/	tu chant Ø Ø es
Imparfait	/tyʃãt Ø ɛ Ø/	tu chant Ø ai s
Passé simple	/tyʃãt Ø a Ø/	tu chant Ø a s

On ne peut donc pas dire, par exemple, que le présent, le passé simple et l'imparfait s'opposent au futur et au conditionnel par un morphème **Ø**/**R**. Le futur et le conditionnel s'opposent, d'une part, au passé simple et à l'imparfait sur la présence ou l'absence du **R**, qu'on notera **±R** et d'autre part, au présent. Le **Ø** du présent est d'un autre ordre. Il s'oppose donc à l'opposition **±R**. Le morphème peut donc se noter [**Ø**/(**±R**)] pour rendre compte de cette opposition à deux étages.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Par sa distribution, le présent s'oppose donc aux quatre autres formes verbales ce qui conduit à ce type de représentation des temps simples de l'indicatif:

		Ø	**± R**	
			+ R	**– R**
Ø		présent		
Ai/a	**a**		futur	passé simple
	ai		conditionnel	imparfait

Tableau 3.

Quels concepts sémantiques permettraient, en réinvestissant les différentes oppositions de ce tableau et en étant valables pour tous les emplois de ces temps, non seulement de valider cette hypothèse morphologique mais en même temps, de conforter le principe selon lequel morphologie et sémantique sont en interrelation?

Sachant que c'est l'opposition imparfait/passé simple et donc le trait sémantique commun aux oppositions imparfait/passé simple et conditionnel/futur qui nous intéresse davantage ici, je m'y arrêterai après avoir présenté brièvement les deux autres oppositions du tableau.

Je considère que ce qui oppose, sur le plan sémantique, le présent aux quatre autres temps simples de l'indicatif est le concept de «coïncident à la situation d'énonciation» cette notion de coïncidence pouvant s'appliquer à d'autres paramètres que le paramètre temporel.

On admettra ensuite que *tu parleras* et *tu parlerais* partagent le même sème «potentiel», c'est-à-dire que les situations présentées dans ces énoncés sont seulement possibles contrairement aux situations des temps symétriques imparfait/passé simple *tu parlais, tu parlas* qu'on peut alors qualifier de «non-potentiel» ou d'«avérés».

On peut alors s'interroger sur ce qui différencie *tu parlerais* de *tu parleras* et *tu parlais* de *tu parlas,* sur le plan sémantique.

Je suis partie d'une observation où l'opposition imparfait/passé simple paraît pertinente pour tenter d'identifier le sème les opposant.

La distribution de certains circonstants construits avec la préposition *depuis* et du passé simple est exclue alors qu'elle ne l'est pas avec l'imparfait:

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(3) *Il parla depuis une heure / Il parlait depuis une heure

(4) *Il parla depuis lundi / Il parlait depuis lundi

(5) *Il cessa de parler depuis lundi / Il cessa de parler depuis lundi

(6) *Depuis qu'il parla, la situation s'améliora / Depuis qu'il parlait, la situation s'améliorait

Alors que l'on peut dire:

(7) Depuis ce jour-là, il parla

(8) Il cessa de parler depuis ce jour-là

(9) Depuis lors, il cessa de parler

L'énoncé (7) est paraphrasable par *A partir de ce jour, il cessa de parler,* alors que *depuis une heure* ou *depuis lundi* dans les énoncés (3), (4) et (5) ne peuvent être paraphrasés par *à partir d'une heure, depuis une heure* ou *depuis lundi* ne désignent pas un instant ponctuel de référence mais établissent une mesure temporelle dont il ne délimite que le début. Il s'agit d'une mesure temporelle ouverte, c'est-à-dire une mesure dont la limite finale est indéfinie. Alors que *depuis ce jour* désigne un instant ponctuel de référence.

Cette opposition entre *depuis ce jour* et *depuis lundi* tient sans doute au fait que *depuis lundi* est constitué d'un déictique *lundi,* ce qui implique une interprétation de la mesure temporelle entre *lundi* et le moment de l'énonciation alors que *depuis ce jour* est constitué d'un anaphorique *ce jour* qui renvoie à un repère ponctuel précité et non plus à une mesure temporelle.

Cette analyse du circonstant *depuis lundi* qui ne peut être mis en relation avec un verbe au passé simple conduit à conclure que si un verbe au passé simple ne peut être mis en relation avec un circonstant temporel dont la limite finale est indéfinie, c'est que le verbe au passé simple désigne, quant à lui, une situation définie, dont les limites initiales et finales sont définies.

De fait, on peut trouver des énoncés tels que:

(10) Depuis les années 70 et jusqu'à la fin des années 80, on n'entendit plus parler de la question

(11) Je restai à Bruxelles depuis le mois d'août jusqu'à la fin de novembre (Constant, B., *Le Cahier rouge)*

(12) Il gela depuis la Saint-Martin jusqu'à la Chandeleur! (Hugo, V., *Notre-Dame de Paris*)

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(13) Ce pavillon fut la résidence suburbaine de Marguerite De Valois, la première femme de Henri IV, depuis 1606 jusqu'à sa mort en 1615 (Renan, E., *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*)

énoncés parfaitement acceptables où le circonstant *jusqu'à la fin des années 80* définit une limite finale laissée indéfinie par *depuis les années 70* ce qui autorise la mise en relation avec un verbe au passé simple, impossible sinon:

(10bis) *Depuis les années 70, on n'entendit plus parler de la question

(13bis) *Ce pavillon fut la résidence suburbaine de Marguerite De Valois, la première femme de Henri IV, depuis 1606

J'en déduis, provisoirement du moins, que le concept «+/– défini» permet d'opposer imparfait et passé simple mais il faudrait analyser comment ce concept peut s'appliquer à d'autres paramètres que le paramètre temporel de la situation de l'énoncé dans la mesure où le verbe désigne, selon moi, non seulement un procès mais aussi la situation d'énoncé dans laquelle il s'inscrit, situation déterminée par plusieurs paramètres.

Le locuteur qui choisit un passé simple plutôt qu'un imparfait, désigne une situation d'énoncé avérée en la représentant de façon définie, excluant ainsi toute autre situation avérée.

Ainsi formulé, ce concept +/– défini permet de rendre compte également de l'opposition futur/conditionnel: le locuteur qui choisit un futur plutôt qu'un conditionnel désigne une situation d'énoncé potentielle qu'il représente comme définie, excluant ainsi toutes les autres situations potentielles. Inversement, le choix du conditionnel est le choix de désigner une situation d'énoncé potentielle sans la définir, c'est-à-dire en ne limitant pas les situations potentielles à cette situation. Il s'agit là de définitions très générales qu'il faudrait affiner mais qui présentent l'avantage de rendre perceptible la symétrie entre les quatre temps – à condition de ne pas oublier que le concept «+/– défini» se combine avec un concept différent dans les deux cas.

	coïncident	**non-coïncident à la SE**	
		Potentiel	**Non potentiel**
	présent		
Défini		futur	passé simple
Non défini		conditionnel	imparfait

Tableau 4.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Qu'en est-il alors de «l'imparfait de narration» et «l'imparfait de rupture» dont nous avons signalé le problème qu'ils posaient du point de vue de l'adéquation morphologie/sémantique au début de cet article, dans la mesure où l'imparfait semble alors interchangeable avec le passé simple? Le sème «+/– défini» permet, semble-t-il, d'en rendre compte. Bien que l'imparfait s'oppose au passé simple, il ne présente de contraintes d'emploi avec les termes opposés à ceux avec lesquels le passé simple ne peut se combiner. On pourrait, en effet, penser que, le passé simple ne pouvant être mis en relation avec une mesure aux limites indéfinies, l'imparfait ne peut être mis en relation avec un repère aux limites définies. Or, tel n'est pas le cas. L'imparfait admet tout aussi bien être mis en relation avec un circonstanciel définissant les limites initiales et finales d'un intervalle temporel:

(10ter) Depuis les années 70 et jusqu'à la fin des années 80, on n'entendait plus parler de la question

(14) On faisait de rudes parties, depuis deux heures jusqu'à six (Maupassant, G. de, *Contes et nouvelles*)

(15) Il sortait peu, quittait rarement sa chambre, y travaillait depuis le matin jusqu'à la nuit (Fromentin, E., *Dominique*)

(16) Il parlait de dix heures à midi

qu'avec un circonstanciel en partie indéfini:

(16bis) Il parlait depuis dix heures

Même si un verbe à l'imparfait comme *parlait* présente une situation d'énoncé non définie, il peut donc être mis en relation avec un circonstant qui désigne une mesure temporelle dont les limites sont définies. Et cette mise en relation permet de définir les limites du paramètre temporel d'une situation qui n'est pas définie.

Ainsi, une situation d'énoncé définie ne peut devenir non-définie par une mise en relation avec un repère temporel indéfini alors qu'une situation d'énoncé non-définie peut être définie par une mise en relation avec un repère temporel défini. Contrainte d'un côté, absence de contrainte de l'autre. Cette dissymétrie entre l'imparfait et le passé simple qui a pu conduire jusqu'à les situer sur des plans d'analyse différents tient, selon moi, au concept même de «+/– défini». C'est cette absence de contrainte de l'imparfait qui pourrait expliquer qu'il peut facilement être substitué au passé simple et

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

entre autres dans des emplois appelés «imparfait de rupture» (1) ou «imparfait de narration» (2):

(1) Le surlendemain, je prenais le bateau pour Marseille / Le surlendemain, je pris le bateau pour Marseille

(2) Monsieur Chabot retirait son pardessus qu'il accrochait à la porte d'entrée, pénétrait dans la cuisine et s'installait dans son fauteuil d'osier *vs* Monsieur Chabot retira son pardessus qu'il accrocha à la porte d'entrée, pénétra dans la cuisine et s'installa dans son fauteuil d'osier

Ce qui est caractéristique de l'imparfait, le concept «non-défini» peut être neutralisé par une mise en relation avec un élément qui permet de définir la situation d'énoncé, que ce soit un repère temporel ponctuel comme *le surlendemain* ou un procès juxtaposé dont notre connaissance du monde nous permet de dire que sa limite initiale borne la limite finale du procès précédent et vice-versa: la borne initiale d'*accrocher* succède logiquement ici à la borne finale de *retirer*.

Et la nuance de sens perçue entre la version à l'imparfait et la version au passé? Elle tiendrait au fait que la situation à l'imparfait conserve la valeur non-définie en soi; c'est de l'extérieur, par la mise en relation, qu'elle se trouve définie.

Bres (2005) qui réfute les arguments de De Voguë, de Gosselin et de Tasmowski-de Ryck en faveur d'une modification de sens de l'imparfait dans ces cas de figure où il est substituable à un passé simple, apporte un argument qui paraît probant pour justifier cette conservation de sens de l'imparfait. Il observe que la mise en relation d'un imparfait narratif avec l'adverbe *déjà* reste possible alors qu'il ne l'est pas quand on substitue l'imparfait par un passé simple, ce qui l'amène à conclure que l'imparfait a conservé sa valeur et que c'est le cotexte qui modifie seul notre appréhension du procès. Sans doute faut-il concevoir, en effet, la succession d'imparfaits de narration comme une succession de situations dont les limites temporelles ne coïncident pas parfaitement car elles conservent leur indéfinition et l'imparfait de rupture comme désignant une situation dont la limite droite reste ouverte. De plus, l'indéfinition de l'imparfait porte aussi sur d'autres paramètres que le paramètre temporel. Ainsi, l'opposition imparfait-passé simple perdurerait bien dans ces exemples.

Mais au-delà de la conservation de l'opposition imparfait/passé simple dans ces exemples, ce qui me paraît intéressant c'est de tenter d'expliquer pourquoi l'imparfait est susceptible de permuter avec le passé simple alors

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

que le contraire n'est pas vrai, d'expliquer la «permissivité»[9] de l'imparfait, sa plasticité à toutes sortes de mises en relation: le concept de «+/– défini», avec la possibilité de neutralisation de sa face négative mais pas d'inversion de sa face positive, me semble probant pour aboutir à une telle explication.

Il reste que le développement de cette argumentation d'un trait sémantique «+/– défini» qui oppose passé simple et imparfait ne répond que très partiellement à la question de l'interrelation de la morphologie et de la sémantique dans le domaine verbal; elle n'est pas directement transposable à l'opposition futur/conditionnel dans la mesure où il reste centré sur le paramètre temporel de la situation d'énoncé. En effet, si cette analyse sémantique est initiée par des mises en relation temporelles, il faut souligner que le réinvestissement des oppositions morphologiques des temps de l'indicatif mises au jour nécessitera de l'élargir aux autres paramètres de la situation d'énonciation.

Références bibliographiques

Adam, J.-M. (1994): «Le passé simple: Pierre d'angle du récit?», *in Le texte narratif,* Paris, Nathan, 223-254.

Bres, J. (2003): «Non, le passé simple ne contient pas l'instruction [+ progression]», *Cahiers Chronos,* 11, 99-112.

–, (2005): «L'imparfait: l'un et/ou le multiple? A propos des imparfaits ‹narratif› et ‹d'hypothèse›», *Cahiers Chronos,* 14, 1-32.

Burger, A. (1961): «Significations et valeur du suffixe verbal –è», *Cahiers Ferdinand de Saussure,* 18, 5-15.

Camussi-Ni, M.-A. (2006): *Analyse formelle et conceptuelle des formes verbales du français contemporain: A la croisée du passé simple et de l'imparfait, du futur et du conditionnel, les concepts +/– potentiel et +/- défini,* Thèse, Université Rennes 2.

Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1926): *Des mots à la pensée,* tome 5, Paris, Editions D'Artrey.

Ducrot, O. (1983): «L'imparfait en français», *in* Hausmann, F.-J. (éd.): *Etudes de grammaire française descriptive,* Heidelberg, Julius Groos Verlag, 25-44.

Guillaume, G. (1929): *Temps et Verbe,* Paris, Champion.

Leeman, D. (2003): «Le PS et son co-texte: examen de quelques distributions», *Langue française,* 138, 20-34.

9 Selon la terminologie de Bres (2005).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Le Goffic, P. (1986): «Que l'imparfait n'est pas un temps du passé», *in* Le Goffic, P. (éd.): *Points de vue sur l'Imparfait,* Caen, Centre d'Etudes Linguistiques de l'Université de Caen, 55-70.

Muller, C. (1966): «Pour une étude diachronique de l'imparfait narratif», *in Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse pour le trentième anniversaire du Bon Usage,* Gembloux, Duculot, 253-269.

Pergnier, M. (1986): *Le Mot,* Paris, PUF.

Pinchon, J. & Coute, B. (1981): *Le système verbal du français,* Paris, Nathan.

Saussure, F. de (1955): *Cours de linguistique générale,* Paris, Payot.

Saussure, L. de & Sthioul, B. (1998): «L'approche psychologique: Damourette et Pichon», *in* Moeschler, J. (dir.): *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle,* Paris, Ed. Kimé, 67-85.

Tasmowski-De Ryck, L. (1985): «L'imparfait avec ou sans rupture», *Langue française,* 67, 59-77.

Touratier, C. (1989): «Récit et temps verbaux», *L'information grammaticale,* 41, 3-5.

–, (1996): *Le système verbal français,* Paris, Armand Colin.

Van Den Eynde, K. & Blanche-Benveniste, C. (1970): «Essai d'analyse de la morphologie du verbe français. Présentation d'hypothèses de travail», *Orbis,* XIX, 404-429.

Vetters, C. (1993): «Passé simple et imparfait: un couple mal assorti», *Langue française,* 100, 14-30.

–, (2001): «Le conditionnel: ultérieur du non-actuel», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 169-207.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Du parfait simple espagnol au plus-que-parfait français: versions d'un malentendu

Bertrand VERINE
Praxiling UMR 5267, CNRS-Montpellier III

Introduction

Ce travail s'inscrit dans les cadres méthodologiques de la praxématique. Cette théorie de la production de sens fait l'hypothèse que la valeur de chaque morphème en langue est rejouée dans l'énoncé par son interaction cotextuelle avec les autres morphèmes ainsi qu'avec les éléments pertinents de la situation d'énonciation. Dans cette perspective, la morphologie et la syntaxe intra- ou interphrastique constituent, à l'égal du lexique, le lieu de nombreux choix signifiants. La tâche fondamentale de la linguistique devient dès lors de chercher à modéliser l'interaction des morphèmes en discours. Une telle approche a notamment été testée sur les temps verbaux du mode indicatif pour tenter de dégager la valeur unique de chacun en langue et d'expliquer la multiplicité de leurs effets en discours.

Je m'attacherai ici à un sous-ensemble extrêmement circonscrit d'un problème que Bres (1998) a identifié dans les textes en français: la coordination par *et* de deux procès successifs, le premier au passé simple (PS), le second à l'imparfait (IMP). Constatant que Chevalier & Delport (1995: 115-117) relèvent également cette configuration comme posant problème aux traducteurs, j'ai constitué un corpus de ce type de structures dans des textes hispanophones récents[1] et dans leurs versions françaises. Le repérage automatique de telles jonctions dans les textes numérisés étant impossible, et certaines œuvres n'ayant pas encore fait l'objet de traductions éditées, je dispose actuellement de 112 occurrences. Soit l'exemple (1):

1 Les occurrences présentées ici étant toutes sud-américaines, je précise que de telles séquences apparaissent également chez les romanciers ibériques, par exemple Eduardo Gallarza, mais leurs premiers traducteurs français ont choisi d'autres stratégies d'évitement que l'emploi du PQP.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(1) a. el cargamento fue almacenado, bajo las órdenes de Trueba, en otro de los cuartos vacíos. Su abuelo, igual que su madre, le *puso* un candado a la puerta *y andaba* con la llave al cuello en la misma bolsita de gamuza donde llevaba siempre los dientes de Clara. Alba se lo contó a su tío Jaime (Allende, I., 1982/2004, *La casa de los espíritus,* Barcelona, De Bolsillo, p. 369)

(1) b. le chargement avait été entreposé sous les ordres de Trueba dans une autre des chambres inoccupées. Tout comme sa mère, l'aïeul *avait cadenassé* la porte *et portait* la clé à son cou dans le petit scapulaire en daim où il conservait le dentier de Clara. Alba en fit part à son oncle Jaime (trad. fr., 1984, *La Maison aux esprits,* Paris, Fayard, p. 382)

Chacun des deux énoncés porte au discours la succession chronologique, dans le passé, de quatre procès: {entreposer un chargement → fermer une porte au cadenas → porter la clé au cou → informer un tiers de cet état de faits}. Si certaines particularités lexicales et morphosyntaxiques ne peuvent manifestement pas être transposées terme à terme d'une langue à l'autre, du moins la séquence étudiée, {(PS) cadenassa la porte et (IMP) portait la clé à son cou}, serait tout à fait recevable en français. Pour quelles raisons, dans 73 cas (près des deux tiers de mon corpus), les traducteurs français s'écartent-ils de cette reformulation littérale presque toujours possible? Singulièrement, pour quelles raisons, et avec quelles conséquences, la stratégie d'évitement qu'ils choisissent en priorité (21 occurrences sur 73, soit près de 30%) consiste-t-elle à remplacer le PS par un PQP? Je passerai d'abord en revue (1.) quelques approches (normatives, descriptives ou explicatives) des relations intra- ou interlangues entre le PQP, parfois aussi dénommé *ante-co-pretérito* en espagnol, et le PS dénommé, selon les perspectives, *passé défini, pasado simple indefinido, pretérito (simple) indefinido* ou *perfecto simple*. Je montrerai ensuite (2.) que, loin de se limiter à une simple variation morphologique, de telles réfections peuvent avoir des implications micro- ou macro- syntaxiques et micro- ou macro- sémantiques.

1. Polysémie des temps verbaux en langue ou variété des interactions cotextuelles?

Les paramètres pris en compte dans cette étude étant déjà nombreux, je ne m'attarde pas sur les problèmes très documentés des emplois contextuels

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

du PS en espagnol, du passé composé (PC) en français et de leurs décalages. Je signale seulement que mon corpus présente six occurrences où la séquence {PS *y* IMP} en espagnol est traduite en français par {PC *et* PC}, ce qui pose d'autres questions. J'interrogerai uniquement ici les deux présupposés véhiculés, comme tels, sans précautions ni explications suffisantes par nombre de grammaires contrastives: d'une part, il y aurait équivalence en langue entre le PS espagnol et le PQP français; d'autre part, le PS espagnol aurait en langue, à côté de sa valeur spécifique de PS, une valeur similaire à celle du PQP. Ce sont ces présupposés qu'il convient de déconstruire avant de revenir sur la relation de ces deux temps avec certains emplois de l'IMP.

1.1. Le parfait simple espagnol équivaut-il au plus-que-parfait?

Du côté des manuels d'espagnol destinés aux apprenants français, Coste & Redondo (1965/1994: 412) assertent qu'en espagnol «le passé défini [= le PS] peut prendre parfois la valeur d'un PQP». Ils illustrent leur propos de deux occurrences non commentées, dont une seule est incontestable. Symétriquement, du côté des manuels de français destinés aux apprenants espagnols[2], Cantera & de Vicente (1986/2003: 165) donnent, sans commentaire, un exemple pertinent du fait que:

> [la] tendencia del español a emplear el tiempo simple en lugar del tiempo compuesto […] se manifiesta de un modo especial en el empleo del pretérito indefinido [= le PS espagnol] que puede equivaler […] al PQP.

Cette *tendance* est instituée en fait morphologique et quasi axiomatique sous la plume de Bouzet (1946/1989: 222), malgré la nuance qu'introduit la distinction entre les statuts syntaxiques des propositions:

> L'espagnol aime peu les formes lourdes de la conjugaison, c'est-à-dire les temps composés, et les remplace par les temps simples chaque fois que le sens ne doit pas en souffrir. Le PQP […] reste courant dans les propositions principales; mais dans les relatives et les subordonnées on le trouve souvent remplacé soit par le PS soit par l'imparfait du subjonctif en *-ara, -iera.*

En contradiction, c'est l'emploi subordonné que Bosque & Demonte (1999: 2906 et 2953) considèrent comme premier dans leur présentation du PQP,

2 Je remercie chaleureusement Juan Manuel López Muñoz de m'avoir donné accès à distance à plusieurs ouvrages de la bibliothèque de l'Université de Cadix.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

et l'on trouve même, dans la grammaire normative de Cascón Martín (1999: 307) l'axiome inverse de celui de Bouzet: «No es adecuado utilizar en su lugar [du PQP] el PS, cosa que se hace a menudo por comodidad: **NO**: *Nadie sabía que* ***llegaron*** *un día antes de lo previsto.* **SÍ**: *Nadie sabía que* ***habían llegado*** *un día antes de lo previsto*». Plaisante norme qu'une rivière borne. Tour idiomatique au-deçà des Pyrénées, solécisme au-delà.

D'autres auteurs affinent la description, sans pour autant la départir d'une forte généralité. Ainsi Belot, bien qu'il signale le rôle des adverbes et des prépositions dans le marquage du temps et de l'aspect (1997: 54) affirme-t-il que «le PS espagnol peut correspondre à un PQP en français» (*op. cit.*: 163). De même, Gerboin & Leroy (1991: 202) posent-ils que «le PS peut exprimer, dans une subordonnée, une action antérieure par rapport au PS de la principale; il remplace ainsi le passé antérieur ou le PQP […], qui sont les temps utilisés en français»: la traduction de leur exemple par {il se rappela un instant les râles de ce pauvre homme auquel, étant enfant, il porta l'extrême-onction} serait donc mal formée – sans qu'on perçoive en quoi. Je soulignerai globalement que, sur les six occurrences de PS espagnol convoquées par ces différents auteurs à l'appui de leur thèse, quatre peuvent parfaitement être traduites au moyen de PS ou de PC, deux seulement demandant en français une autre transposition qui, d'ailleurs, ne sera pas nécessairement le PQP.

Face à de telles contradictions, on ne peut que partager le double constat de Delport: «Il n'y a là que des fréquences d'usage plus ou moins grandes, des préférences, rien qui mette en cause l'existence du système» (1995: 540);

> mais l'alternance n'est pas uniformément possible, les conditions où elle peut se réaliser semblent différer d'une langue à l'autre. C'est elles qu'il faut donc s'employer à préciser avant d'interpréter les alternances et de leur assigner des causes systématiques. (*op. cit.*: 523-524)

1.2. Interactions cotextuelles

Du côté des grammaires explicatives, Molho (1975: 290-291) semble accorder au PS espagnol, outre sa valeur d'aoriste indiquant l'atteinte de la borne terminale interne d'un procès passé, une valeur qu'il désigne par l'oxymore *plusquamaoristo inmanente,* indiquant l'extériorité, donc le dépassement, de cette borne – soit le trait [+ extension] en principe définitoire des seuls

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

temps composés. Mais il prend soin d'encadrer son argumentation et l'analyse approfondie d'exemples diversifiés par ces deux précisions capitales: «Una representación en sí única, la del pasado incidente, pued[e] producir dos efectos discursivos» *(op. cit.:* 289), puis

> el plusquamaoristo no puede intervenir en el discurso si el término de la incidencia no se halla marcado de alguna manera por el contexto (locución conjuntiva o referencia a un acontecimiento cualquiera al que el plusquamaoristo se anterioriza). De no ser así, el pasado incidente es aorístico en español, es decir representativo de un acontecimiento que en todo caso no puede pasar más allá de su límite terminal interno. (*op. cit.*: 292)

En quasi symétrie, pour le PQP français, Barceló & Bres (2006: 90-94) montrent qu'à la valeur d'accompli indiquant, en langue, le dépassement de la borne terminale du procès, certains cotextes peuvent ajouter un effet discursif d'accomplissement expliquant qu'il puisse, en français même, être remplacé par le PS ou le PC.

Ce sont de telles spécifications contextuelles qui manquent aux grammaires d'usage. Delport (1995: 521-522) part des mêmes principes, et propose en note (*op. cit.*: 538) une explication fort intéressante de la différence de combinatoire du PS et du PQP avec l'espagnol *después que* ou le français *après que.* Elle la minore cependant au profit d'une loi plus générale: les deux langues toléreraient qu'on laisse la relation de consécution entre les procès

> plus ou moins implicite, par un dosage variable où entrent en jeu des éléments inaptes à dire une successivité mais capables de l'impliquer (relateurs logiques, marqueurs temporels, sémantisme lexical…). La différence, alors, de l'une à l'autre langue, ne serait que du degré de tolérance à l'égard du non-dit; l'espagnol ferait en cette affaire la part légèrement plus belle à l'implicite. (*op. cit.:* 537 – *cf.* aussi 541)

Il me paraît plus économique d'analyser cette *part de l'implicite* en termes d'interaction plus ou moins concordante ou discordante entre les différents paramètres du contexte. Je ferai donc l'hypothèse que les décalages entre l'espagnol et le français ne proviennent ni de la polysémie du PS ou du PQP dans l'une ou l'autre des deux langues, ni d'une distorsion intrinsèque entre les deux systèmes, ni d'une loi syntaxique générale: ces décalages paraissent affecter le cotexte de certaines occurrences de propositions subordonnées et de quelques occurrences de propositions indépendantes dans lequel d'autres éléments syntaxiques ou lexicaux (qu'il convient de lister) sont suffisamment porteurs de régression temporelle en espagnol pour que le PS ne contredise pas cette orientation, alors que l'interprétation régressive nécessite de surcroît, en français, le marquage morphologique par le

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

PQP. Complémentairement, d'autres cotextes s'avèrent suffisamment porteurs de régression dans les deux langues pour que le PS reste compatible avec cette interprétation aussi bien en français qu'en espagnol: cela expliquerait que quatre des six occurrences convoquées par les grammaires d'usage soient en réalité des contre-exemples.

C'est ce type d'approche cotextuelle que s'efforcent de modéliser Barceló & Bres pour l'ensemble du mode indicatif français. Chaque temps verbal est posé comme délivrant, en langue et dans tous ses emplois discursifs, des instructions qui le distinguent de tous les autres temps. Ces instructions sont décrites en termes d'offre, la signification que telle forme apporte à l'énoncé, et de demande, les conditions d'emploi que cette même forme requiert. Les offres et demandes des trois morphèmes envisagés ici sont les suivantes:

PS	[+ passé]	[+ tension]	[+ incidence]
IMP	[+ passé]	[+ tension]	[– incidence]
PQP	[+ passé]	[+ extension]	[– incidence]

Tableau 1.

Les auteurs expliquent les effets de sens, souvent très hétérogènes, des temps verbaux en discours par l'interaction de ces offres et demandes avec celles des autres éléments du cotexte: notamment la présence de circonstants temporels, le type des procès ainsi actualisés, leur relation avec les procès précédents et suivants (progression, simultanéité, régression…) et la structuration syntaxique des propositions. L'interaction des différentes offres et demandes peut être concordante, produisant un effet de sens standard; elle peut être partiellement discordante, produisant un effet répertorié comme dérivé ou stylistique; elle peut enfin être frontalement discordante et se trouvera, au regard de la norme, valorisée comme licence esthétique ou dévalorisée comme erreur. Nous allons maintenant observer que c'est à la limite entre l'effet stylistique répertorié et la licence esthétique que se situent les occurrences de mon corpus.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2. Les réfections du PS espagnol en PQP français dans les séquences {PS *y* IMP}

2.1. Un effet en retour de l'IMP en cotexte incident

La structure {PS *y* IMP} possède en français son équivalent exact, {PS *et* IMP}, dont j'ai étudié (Verine, 2000, 2007) quelques utilisations signifiantes. En tout état de cause, elle ne fait pas partie des cas d'effet plus-qu'aoristique du PS espagnol expliqués par Molho, et n'apparaît dans aucun des six exemples avancés par les grammaires contrastives pour justifier la traduction du PS espagnol par le PQP français. Cela n'a rien d'étonnant si nous reprenons l'exemple (1), en nous limitant aux propositions indépendantes ou principales. L'instruction [+ incidence] du PS se trouve en interaction concordante avec le caractère télique de *poner un candado,* l'une comme l'autre impliquant la réalisation du procès passé de sa borne initiale à sa borne terminale, mais aussi avec le fait que *puso un candado* s'intercale logiquement et chronologiquement entre deux autres procès téliques actualisés au PS, *almacenó* qui lui est antérieur, *contó* qui lui est postérieur.

Comment, dès lors, expliquer la traduction *avait cadenassé?* Par le seul élément tendanciellement discordant du cotexte, à savoir la proposition intercalée *y andaba con la llave al cuello.* De fait, le coordonnant *y* demande d'inférer entre ce procès et le précédent un lien sémantique dont l'identification est perturbée: d'un côté, *porter la clé au cou* succède nécessairement à *mettre un cadenas* mais, de l'autre, il s'agit d'un procès atélique actualisé à l'IMP, donc sans représentation de ses bornes initiale ou terminale. Il y a par conséquent une asymétrie chrono/logique qui entre en discordance avec la jonction par *y*, ce que nous avons (Bres & Verine, 1998) dénommé zeugme verbo-temporel.

En quoi le PQP contribue-t-il à lisser cette aspérité produite par Allende? En ce qu'il modifie l'interaction cotextuelle par l'apport des deux instructions qui le caractérisent en langue: d'une part, le trait [+ extension] implique le dépassement de la borne terminale du procès *cadenasser* et ouvre sur son aval chrono/logique; d'autre part, le trait [– incidence] représente de l'intérieur, sans borne initiale ni terminale, la situation résultant de la condamnation de la pièce, sur laquelle vient se greffer, en interaction concordante, la proposition *et portait la clé à son cou.* Les mêmes traducteurs

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

fournissent, quelques lignes plus haut, une preuve par l'inverse du fait que c'est bien cette discordance cotextuelle de la jonction {*y* IMP} qui provoque la reformulation:

(2) a. Tapió la ventana del cuarto, *puso* candado a la puerta *y andaba* con las llaves en la cintura, sin quitárselas ni para bañarse, porque desconfiaba de todo el mundo, incluso de Jaime y de su propia hija. No le faltaban razones. «Pareces un carcelero, mamá», decía Alba (*op. cit.*: 368)

(2) b. Elle mura la fenêtre de la pièce, en *cadenassa* la porte**,** *suspendit* à sa ceinture les clés dont elle ne se séparait jamais, même pour faire sa toilette, car elle se méfiait de tout le monde, y compris de Jaime et de sa propre fille. Elle avait pour cela quelques raisons. «Maman, tu te mets à ressembler à un gardien de prison», lui disait Alba (*op. cit.*: 380)

Le cotexte amont de l'occurrence espagnole est comparable au précédent par la demande d'incidence des procès téliques successifs *tapiar* puis *poner candado,* actualisés au PS, et la discordance introduite par la jonction *y andaba con las llaves en la cintura* est similaire. On pourrait donc s'attendre à ce que les traducteurs français, heurtés par la même âpreté, en proposent une édulcoration identique: {Elle avait muré la fenêtre de la pièce, en avait cadenassé la porte et portait les clés à sa ceinture}. Or c'est cette fois la proposition discordante elle-même qui se trouve neutralisée par la transformation de l'IMP en PS et par la substitution du procès télique *suspendre* au procès atélique *porter:* cette double opération rend l'interaction cotextuelle parfaitement concordante, au point que la suppression du coordonnant devient une précaution superflue. On peut, en première approximation, expliquer ce changement de stratégie par le cotexte large, qui permet l'alternance des temps et des aspects sur un bref segment de texte en (1), alors que le PQP uniformiserait par le trait [– incidence] un (trop) long segment de texte, eu égard à la multiplication des IMP en aval de (2).

2.2. Orthosyntaxie, du morphème à la restructuration textuelle

Pour comprendre ces diverses incohérences des traducteurs, il convient plus généralement de recourir au concept d'orthosyntaxie que Chevalier & Delport ont forgé à partir de nombreux exemples variés dans différentes langues, et qu'on peut résumer en deux temps: d'une part,

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

> une fois arrêté, même un instant et par un obstacle aisément contournable, le traducteur «oublie» le texte de départ au profit de la représentation phénoménale que [celui-ci] a fait naître et de cette représentation se forge une nouvelle conceptualisation (1995: 14);

d'autre part,

> des multiples constructions syntaxiques qui s'offrent pour le renvoi à une représentation conceptuelle de la réalité, il en est une qui s'impose parce qu'on la tient pour plus directement adéquate à ce qu'elle entend prendre pour référence. *(op. cit.:* 103)

C'est ce double détour par le référent et par la norme discursive qui explique que les réfections souvent inutiles des traducteurs aillent parfois bien au-delà de la simple substitution morphologique. Ainsi, en (3), observe-t-on que la syntaxe et le lexique sont également affectés:

(3) a. – Suéltame – le dijo. § Arturo relajó la presión. El grupo de muchachos *alcanzaron a oír* las últimas palabras *y ya no trabajaban.* Los estaban mirando, y el Negro se levantó alerta. (Skármeta, A., 1975, *Soñé que la nieve ardía,* Barcelona, De Bolsillo, p. 63)

(3) b. – Lâche-moi, dit-elle. § Arturo relâcha son étreinte. Les autres *avaient dû entendre* le dernier mot *car ils s'étaient arrêtés* et les regardaient. Le Noiraud se leva, prêt à intervenir. (trad. fr., 1979, *Beaux enfants, vous perdez la plus belle rose,* Paris, Seuil, p. 52)

Comme précédemment, l'énoncé porte au discours la succession des procès {alcanzar a oír → ya no trabajar → mirar}, mais la conjonction *y* présuppose entre les deux premiers une relation sémantique opacifiée par le paradoxe suivant: d'un côté, la négation marque l'interruption de *travailler* et implique l'atteinte de sa borne terminale; de l'autre, ce procès est atélique et actualisé à l'IMP, donc sans représentation de ses bornes. La discordance s'accroît du fait qu'à l'interruption de *travailler* succède l'activité de *regarder,* ce qui présuppose la borne initiale de ce dernier procès, à nouveau en contradiction avec son caractère atélique et son actualisation à l'IMP. Au lieu de maintenir en français l'opacité produite par Skármeta, la traductrice s'efforce d'expliciter les relations entre les procès et d'en normaliser l'expression. Pour ce faire, conformément aux observations antérieures, elle aurait pu actualiser uniquement le PQP *étaient parvenus à entendre,* indiquant ainsi le dépassement de la borne terminale de ce procès vers le suivant et gommant la discordance aspectuelle entre incidence et non-incidence. Or, à cette opération que rien n'impose, elle en ajoute six autres qui restructurent profondément l'énoncé. Les deux premières explicitent l'antériorité de *ne plus travailler* par rapport à *regarder,* en le remplaçant par le télique *s'arrêter* et en le transposant également au PQP, preuve supplémentaire que cette forme du

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

français n'a pas d'affinité privilégiée avec tel ou tel temps simple de l'espagnol, mais avec des cotextes d'emploi.

Les quatre autres modifications consistent, au plan syntaxique, à délier *se lever* de *regarder* et à coordonner *regarder* avec *s'arrêter;* au plan lexical, à spécifier le lien sémantique de *s'arrêter* avec *entendre* par le marqueur de causalité *car,* et à substituer au modalisateur de capacité actantielle *alcanzar* celui de probabilité narrative *devoir.* Sans entrer dans le débat toujours ouvert entre éthique et esthétique de la traduction, je constaterai que transposer le roman de Skármeta constitue un véritable défi tant il multiplie les implicites narratifs et les particularités sociolectales, voire idiolectales. J'ajouterai cependant qu'une normalisation aussi arbitraire et radicale que celle de (3b) en trahit à la fois la lettre et l'esprit, et qu'en considérant de tels écarts comme inhérents à l'activité de traduction, on peut en venir, de proche en proche, à biaiser très notablement la représentation que se forgeront les lecteurs francophones. En particulier, j'ai montré dans mon premier travail sur ce corpus (Verine, 2009) que l'usage orthosyntaxique du PQP a pour inconvénient de faire glisser la séquence considérée à l'arrière-plan du récit – ce qui, selon le contenu narré, peut s'avérer très dommageable. Examinons-en plus rapidement un nouvel exemple:

(4) a. Sin embargo, las diferencias reales empezaron a sentirse de nuevo treinta años después, cuando el Partido Conservador *perdió* el poder *y* los primeros presidentes liberales *trataban de abrir* el país a los nuevos vientos del mundo (García Márquez, G., 2002, *Vivir para contarla,* Barcelona, Mondadori, p. 248)

(4) b. Trente ans plus tard, alors que le parti conservateur *avait perdu* le pouvoir *et* que les premiers présidents libéraux *s'efforçaient d'ouvrir* le pays aux vents nouveaux qui soufflaient sur le monde, des différences profondes étaient de nouveau apparues (trad. fr., 2003, *Vivre pour la raconter,* Paris, Grasset, p. 261)

Trois facteurs rendent cette interaction cotextuelle beaucoup moins discordante que la précédente: la subordination des deux procès successifs {perder el poder → abrir el país} autorise plus facilement leur dissemblance aspectuelle, la modalisation du télique *abrir* par *tratar de* et le fait qu'il ne débouche pas sur un troisième procès successif, mais soit développé par plusieurs autres procès à l'IMP, entrent en consonance avec la non-représentation de ses bornes initiale et terminale. Malgré cela, la traductrice ne se contente pas de transposer *perdió el poder* au PQP. Elle en affecte également le procès subordonnant *empezar a sentirse,* dont *apparaître* supprime à

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

la fois l'inscription dans un processus et la dimension perceptive. Mais encore, elle remplace *cuando,* aspectuellement neutre par la conjonction non incidente *alors que,* elle coupe le circonstant *trente ans plus tard* de la proposition principale et le promeut au rang de thème, en lieu et place des *différences réelles* dont elle transforme le déterminant anaphorique *las* en *des,* indéfini. Ces modifications vont toutes dans le même sens et aboutissent à faire changer la séquence de statut: là où García Márquez narre le déroulement dynamique d'une des étapes de sa prise de conscience politique, la traductrice actualise le commentaire rétrospectif d'événements macro-historiques représentés de l'extérieur.

Je soulignerai, pour finir, que mon corpus présente une seule occurrence où le PS espagnol ne peut pas être maintenu et se trouve avantageusement traduit par un PQP français, non pas pour des raisons systémiques, mais bien toujours en raison d'une interaction cotextuelle particulière, liée au discours indirect libre. Cette question mériterait un travail spécifique car, dans sept autres cas, on ne peut pas exclure que le narrateur fasse alterner sa voix au PS avec des propositions où s'amalgame la voix d'un personnage: ce n'est donc pas le discours indirect libre en général qui entraîne la transposition mécanique du PS espagnol en PQP français, mais seulement certaines de ses configurations, comme en (5):

(5) a. Ella no querría pero el Mono *cumplió* ayer cien años, *y* la *estaba esperando*, y los León eran sus hermanos y él les daba gusto en todo (Vargas LLosa, M., 1965, *La casa verde,* Barcelona, Seix Barral, p. 332)

(5) b. Elle avait beau ne pas vouloir mais le Singe *avait eu* cent ans hier, *et* c'était elle qu'il *attendait*, les León étaient ses frères et il leur faisait plaisir en tout (trad. fr., 1965/1969, *La Maison verte,* Paris, Gallimard, p. 367)

L'espagnol a la possibilité, qu'a perdue le français, de marier le PS avec le déictique *ayer*. Dans d'autres cotextes, on pourrait envisager d'utiliser l'IMP français: {le Singe fêtait hier ses cent ans}. Cependant, l'IMP s'avère ici inévitable pour rendre à la fois le conditionnel à effet modal qui précède *(avait beau)* et l'IMP qui suit, renvoyant au moment de l'énonciation du personnage *(attendait)*. La solution proposée par le traducteur semble donc la moins coûteuse.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

3. Conclusion

Il apparaît ainsi que l'étude des traductions littéraires nous renseigne plus sur la représentation que les traducteurs ont de leur propre langue que sur les potentialités comparées du système source et du système cible. La diversité des reformulations françaises associées à la jonction {PS *y* IMP} de deux procès successifs tend cependant à prouver que le PQP français n'a d'affinité en langue qu'avec le PQP espagnol et que les décalages d'emploi de ces trois temps ont d'autres causes. La première, majoritaire, réside dans l'imaginaire orthosyntaxique des traducteurs qui leur fait censurer l'usage certes non standard, mais bien attesté en français, de la jonction {PS *et* IMP}, dont un prochain travail montrera que les traducteurs espagnols se méfient également. La seconde, quantitativement minoritaire mais transférable méthodologiquement, réside dans les différences d'interaction cotextuelle entre chaque temps et d'autres paramètres des énoncés: nous n'avons rencontré ici que l'adverbe *ayer* vs *hier* en cotexte de discours indirect libre, qui s'ajoute à la subordination par *después que* vs *après que* pointé par Delport *(op. cit.:* 537-538). Les exemples de Molho semblent indiquer qu'on doive y adjoindre le relateur *desde que* vs *depuis que* et la conjonction *si* dans les systèmes concessifs. C'est cette liste de paramètres, concordants dans une langue, discordants dans l'autre, qu'il convient désormais d'étoffer avec pondération.

Références bibliographiques

Barceló, G. J. & Bres, J. (2006): *Les Temps de l'indicatif en français,* Paris, Ophrys.

Belot, A. (1997): *L'Espagnol mode d'emploi,* Paris, Ellipses.

Bosque, I. & Demonte, V. (dirs.) (1999): *Gramática descriptiva de la lengua española*, 2, Madrid, Espasa Calpe.

Bouzet, J. (1989/1946): *Grammaire espagnole,* Paris, Belin.

Bres, J. (1998): «L'imparfait narratif est un imparfait comme les autres», *in* Leeman, D. & Boone, A. (éds.): *Du percevoir au dire. Mélanges offerts à A. Joly,* Paris, L'Harmattan, 261-276.

Bres, J. & Verine, B. (1998): «D'un zeugme verbo-temporel: l'appariement [PS *et* IP]», *in* Englebert, A., Pierrard, M., Rosier, L. & Raemdonck, D. van (éds.): *La ligne claire: de la linguistique à la grammaire,* Paris, Bruxelles, Duculot, 175-185.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Cantera, J. & de Vicente, E. (2003/1986): *Gramática francesa,* Madrid, Cátedra.
Cascón Martín, E. (1999): *Manual del buen uso del español,* Madrid, Castalia.
Chevalier, J.-C. & Delport, M.-F. (1995): *L'Horlogerie de saint Jérôme,* Paris, L'Harmattan.
Coste, J. & Redondo, A. (1994/1965): *Syntaxe de l'espagnol moderne,* Paris, Sedes.
Delport, M.-F. (1995): «La part de l'implicite», *Sutdi rumeni e romanzi. Omaggio a F. Dimitrescu e A. Niculescu,* Padoue, Unipress, 517-541.
Gerboin, P. & Leroy, C. (1991): *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain,* Paris, Hachette.
Molho, M. (1975): *Sistemática del verbo español,* I, Madrid, Gredos.
Verine, B. (2000): «Pour une interprétation aspectuelle des tiroirs du passé: deux insertions cotextuelles du zeugme [Passé simple *et* Imparfait]», *Cahiers Chronos,* 6, 49-57.
–, (2007): «Aspectualité et cotextes de l'imparfait narratif introducteur de discours rapporté direct à l'oral», *Cahiers Chronos*, 19, 79-91.
–, (2009): «L'opposition aspectuelle global *vs* sécant marginalisée par les traductions de l'espagnol au français», *in* Actes du 3e colloque *Représentations du sens linguistique* (à paraître).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Les verbes en *re-* itératif: sens construit et interprétations en discours

Francine GERHARD-KRAIT
Université de Strasbourg – EA 1339 LILPA-Scolia

Introduction

Quel que soit le cadre théorique adopté, la morphologie lexicale a pour tâche de rendre compte des mécanismes formels et sémantiques à l'œuvre dans la formation des mots et notamment de préciser les modalités interprétatives des mots construits. C'est ce dernier point qui sera abordé ici.

Après quelques remarques sur le fonctionnement sémantique du préfixe *re-,* nous considérerons le traitement des préfixés dit *itératif* dans Amiot (2002) et Apothéloz (2005, 2007). Ces traitements relèvent plus ou moins directement et explicitement d'un modèle de morphologie interne et compositionnel[1] qui postule que les propriétés sémantiques des mots construits sont prédictibles eu égard à leur structure morpho-sémantique. Il serait donc possible de prévoir *a priori* à la fois les comportements sémantiques et syntactico-sémantiques des mots construits. Il s'avère pourtant que les paramètres généralement considérés comme générateurs des effets de sens des dérivés en *re-*, s'ils sont pertinents à certains égards, sont parfois ou trop puissants ou impuissants pour justifier leur(s) sens et leur(s) emploi(s). Pour ce qui est des formations verbales à valeur itérative et de la variante principale que constituent l'itération d'un procès spécifique *vs* générique, nous montrerons qu'il arrive que les paramètres spécificateurs que sont les combinaisons de la valeur plurielle spécifique à *re-* et d'informations sémantiques tirées de la base et d'informations syntactico-sémantiques (composants aspectuo-temporels du GV, nature de la complémentation verbale) ne soient pas opératoires. C'est alors vers la dimension pragma-linguistique qu'il convient de se tourner.

1 *Cf.* Corbin (1991).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

On l'aura compris ce travail pointe les écueils qui guettent les analyses dont l'ambition est d'envisager l'ensemble des paramètres de la spécification sémantique des mots construits, quels que soient les niveaux où ils opèrent, selon le principe d'une stricte compositionnalité des formes et du sens. Il suggère modestement que la description des propriétés sémantiques des mots construits déborde du cadre de ce que peut prévoir et justifier une analyse morphologique et qu'elle s'intègre dans la problématique plus générale du sens des mots, notamment celle du sens dénominatif mais aussi celle des conditions d'existence des sens multiples[2].

1. A propos du sens construit des formations en *re-*

La plupart des travaux consacrés à *re-* ces dernières années[3] cherchent d'une manière ou d'une autre à établir quelles sont les propriétés sémantiques de ce préfixe, quelles sont les variables sémantiques combinatoires auxquelles il donne lieu et quels sont les paramètres linguistiques qui les conditionnent, notamment ce qui dans le sens des bases oriente le sens du dérivé et ce qui dans les emplois du dérivé spécifie son interprétation.

Il en ressort qu'en dépit d'une grande hétérogénéité structurelle et sémantique *(reculer, rehausser, relire, repleuvoir, re-bonjour, re-cartons* (Flaubert), etc.) les formations en *re-* obéissent à un seul et même patron, même si ce dernier est défini différemment selon les auteurs[4]. Il en ressort également que ce patron génère un ensemble de variantes interprétatives dont le nombre et les libellés sont certes divergents d'une étude à l'autre, mais qui au fond se recoupent (mouvement en arrière, mouvement inverse, sens annulatif, retour, modification, retour à un état antérieur, reprise d'un procès après interruption, itération d'un procès, etc.) Ce qui ne fait pas consensus relève de la hiérarchisation des effets de sens, de leur productivité ou représentativité mais également des modalités de la spécification sémantique. Jalenques

2 *Cf.* Kleiber (1984, 2003a et b).

3 *Cf.* Dolbec (1988), Saunier (1996) citée dans Jalenques (2000), Franckel (1997), Jalenques (2000), Amiot (2002), Apothéloz (2005, 2007), Gerhard-Krait (2005).

4 Pour Jalenques (2000: 258) *re-* «exprime une relation entre deux termes», pour Apothéloz, voir note *infra.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(2000), par exemple, distingue trois classes d'emplois – la modification, le retour et l'itération –, la première serait la plus représentative numériquement et la dernière aurait un statut plus marginal.

1.1. Information préfixale: valeur pérenne et accommodations

La valeur initiale (étymologique) associée au préfixe *re-* est celle de *mouvement orienté vers l'arrière* (ou rétro-orienté). Cette valeur est clairement et directement accessible dans des verbes tels que *reculer, revenir, retourner,* qui dénotent un mouvement, un «changement concret de position dans l'espace [tridimensionnel] en fonction du temps et par rapport à un système de référence» *(PR)* et le mouvement en question est orienté vers l'arrière. Dans ces formations, la base de dérivation intervient diversement, mais elle joue en quelque sorte un rôle secondaire de spécificateur du mouvement arrière *(reculer* «aller le cul en arrière», *retourner* «aller en arrière en faisant un tour», «tourner en sens inverse», etc.). Dans le même ordre d'idées, le mouvement rétro-orienté est également un ingrédient sémantique d'importance dans des formations du type de *renvoyer, réexpédier, ramener, raccompagner,* etc.

Cependant, dans une majorité de cas, *re-* ne participe pas à la construction de verbes de mouvement. En quittant le domaine spatial tridimensionnel classique pertinent pour le mouvement concret, la valeur de mouvement en arrière et le système de références spatiales et temporelles qui y sont afférents investissent un autre domaine cognitif et doivent donc être recatégorisés. Le domaine en question est celui du temps où les «entités» à localiser sont des occurrences d'événements. *Re-* se borne alors à signifier que la formation dans laquelle il est inclus est reliée à un événement antérieur. La base de dérivation est alors l'élément le plus tangible à partir duquel on peut à la fois identifier une situation antérieure et en construire une nouvelle. Ainsi, *redanser, réorienter* ou *repeindre* par exemple, signifient qu'il y a une nouvelle occurrence d'un type d'événement en rapport avec *danser, orienter* ou *peindre.*

1.2. Spécifications interprétatives

Nous venons de voir rapidement qu'une des variables interprétatives fondamentales pouvait être attribuée au type de domaine dans lequel la notion

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

de mouvement en arrière associée à *re-* intervient. Cette première dichotomie a le mérite de faire la part entre une lecture spatiale standard et les spécifications auxquelles elle donne lieu et sa transposition dans le domaine non spatial, même si les choses ne sont peut-être pas toujours aussi tranchées.

Si l'on exclut pour les besoins de l'analyse les verbes de mouvement pour se concentrer sur les autres, nous pensons qu'en synchronie actuelle l'itération est la figure la plus représentative et la plus productive. Nous aimerions simplement insister sur le fait que si l'on admet que la matrice générale valant pour cette catégorie est «une nouvelle occurrence d'un même type d'événement», cela nous conduit assez naturellement à l'itération. En effet, étant donné que l'itération se définit comme la pluralité d'occurrences d'un événement, quelle que soit la nature de cet événement, il y a bien, dans un très grand nombre de cas, une succession de deux événements manifestement reliés. Plusieurs arguments qu'il faudrait encore creuser plaident en faveur de l'itération plutôt que de la modification mise en avant par Jalenques (2000).

Tout d'abord, il y a l'intuition, qui vaut ce qu'elle vaut, mais qui rend globalement acceptable la paraphrase «faire une nouvelle fois quelque chose en rapport avec la base». Puis il y a le fait qu'*itérer* signifie étymologiquement «une seconde fois», ce qui sied particulièrement bien aux formations en *re-,* qui sans l'aide d'éléments extérieurs ne peuvent désigner qu'une seule nouvelle occurrence d'événement *(Nicolas relave la vaisselle / Nicolas relave la vaisselle chaque fois que Marie la lave / Il a relavé trois fois la vaisselle).* Il y a encore le fait que la nouvelle occurrence d'un événement n'est pas forcément conçue comme un duplicata parfait de la précédente. Ainsi, le fait de repeindre une pièce, par exemple, signifie qu'il y a eu une occurrence antérieure de *peindre cette pièce* dont le résultat est que la pièce a été peinte précédemment. *Repeindre* aura donc pour conséquence une modification de l'état résultant de l'occurrence précédente de *peindre.* Le fait de réorienter une antenne, pour reprendre un exemple de Jalenques (2000: 265), présuppose qu'il y a eu occurrence antérieure d'*orienter* dont le résultat est une certaine orientation. Qu'une nouvelle orientation de l'antenne modifie l'orientation précédente est indéniable, la modification est ici une visée pragmatique et est de manière générale un moteur pour l'action. Ce qui prévaut, nous semble-t-il, c'est qu'il n'est pas concevable de réorienter ce qui n'aurait pas au préa-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

lable fait l'objet d'une première orientation. La saillance de la situation résultante est liée aux propriétés sémantiques des procès *orienter* et *réorienter*. La figure de la modification qui voudrait que la situation résultante du procès en *re-* soit la modification d'une situation antérieure nous paraît donc trop peu spécialisée pour être représentative du sémantisme de *re-*. Elle pourrait aussi bien servir à expliquer la relation qu'entretiennent le couple *coiffer* et *décoiffer*[5] et même le seul procès *coiffer* dont la pertinence d'emploi est la dénotation d'une modification d'un état de choses initial *pas ou mal coiffé*. Enfin, l'itération constitue le schéma interprétatif le plus fréquent à l'heure actuelle[6]. Elle est à l'œuvre quasi exclusivement dans les néologismes ou les hapax, qu'ils soient verbaux ou non *(re-Marc, re-bonjour, re-rugir* et *re-compliments* (Flaubert)). On assiste aussi à des «re-constructions» formelles du type de *re-conduire, réaccompagner* dont le but est de marquer une réorientation sémantique en faveur de l'itération.

Nous partirons donc de l'hypothèse que l'itération constitue une des valeurs-phare des formations en *re-* lorsque sont concernées des occurrences de procès, qu'ils soient résultatifs ou non, et que cette valeur particulière de pluralisation événementielle est à son tour sujette à spécification.

2. Les paramètres de la spécification itérative

Les deux grandes variantes itératives que l'on peut relever sont, d'une part, une nouvelle occurrence de procès spécifique *(J'ai relu Bouvard et Pécuchet – Il repeint sa chambre),* et d'autre part, la reprise après interruption d'un procès ou une nouvelle occurrence de procès générique *(Je relis des romans – Il repeint).* Si pour les exemples proposés les lectures générique *vs* spécifique tiennent à la structure syntactico-sémantique des groupes verbaux, les choses ne sont pas toujours aussi nettes.

5 Sur le préfixe *dé-* et le changement d'état, voir Gerhard-Krait (2000).

6 Sur ce sujet voir Apothéloz (2005, 2007: 64-69), par exemple.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2.1. Exemples de variables et de restrictions sémantiques à expliquer

On peut se demander, par exemple, pourquoi, sans autre forme de contextualisation, la formation *reboire* peine à offrir une interprétation en termes d'itération d'un procès spécifique, et cela même si les données du cotexte semblent pouvoir y conduire (le temps, le SN complément), comme le montrent les énoncés (1) qui dénote la reprise d'une habitude et (2) dont la lecture spécifique ou générique est indécidable, et qui sont à mettre en regard des exemples (3) qui énonce la reprise d'une habitude et (4) qui offre une lecture clairement spécifique:

(1) Hier soir, Pierre *a rebu du vin* / *rebu un verre de vin* (Il a recommencé à boire du vin)

(2) *Je reboirais bien un petit verre* (Je m'autoriserais bien un petit verre, même si je ne bois plus, ou ne dois plus boire ou n'ai pas bu depuis longtemps / Je viens de boire un verre et j'en boirais bien un autre[7])

(3) *Il reboit* / *reboit du vin* (Il a recommencé à boire / à boire du vin)

(4) *Je reboirais bien un petit verre de ce vin délicieux* (Je boirais bien un autre verre de ce vin délicieux)

On peut se demander encore pourquoi le verbe *repeindre* est plus sensible aux variations du SV[8] comme l'illustrent les exemples (5-7):

(5) *Paul repeint sa chambre* (itération d'un procès spécifique)

(6) *Paul repeint des voitures* (activité professionnelle)

(7) *Paul repeint* (reprise d'une activité artistique)

L'énoncé (8), quant à lui, dans le contexte tel qu'il est posé, semble sous-spécifié, dans le sens où on a du mal à récupérer l'occurrence antécédente

7 Cet exemple est emprunté à Amiot (2002: 5) qui l'envisage comme l'itération d'un procès spécifique. Pour l'auteur, «deux occurrences distinctes de procès se succèdent, l'une antérieure et présupposée, l'autre envisagée et posée». Cette lecture spécifique serait à mettre sur le compte du complément d'objet qui ferait basculer le verbe du côté des verbes d'accomplissement (procès bornés). Alors qu'en l'absence de complément, le verbe imperfectif est à considérer comme dénotant une activité habituelle.

8 Où l'on voit, ce qui a été déjà amplement vérifié dans la littérature, que la seule présence d'un complément d'objet ne permet pas à coup sûr d'orienter vers une lecture spécifique et que la nature spécifique ou générique du SN complément a son rôle à jouer.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

de *pleuvoir*. Ce qui pose un problème d'informativité. Alors que l'énoncé (9) n'est pas défectueux:

(8) *? Il a replu le jour de ses trente ans* (?Il a plu une nouvelle fois /?il a recommencé à pleuvoir)

(9) *Il a refumé le jour de ses trente ans* (Il a recommencé à fumer le jour de ses trente ans)

On peut se demander pour finir pourquoi le verbe *reparler* en emploi transitif ou intransitif *(Paul reparle / reparle à son père)* se voit attribuer une lecture générique, alors que le verbe simple *parler* est réticent à la fois à un emploi intransitif et à une lecture générique.

2.2. Itération spécifique et itération générique: les explications proposées

La plupart des travaux consacrés à *re-* cherchent d'une manière ou d'une autre à établir quels sont les paramètres linguistiques qui conditionnent les variables de sens relevées, notamment ce qui dans le sens des bases oriente dans telle ou telle direction le sens du dérivé, et ce qui dans les emplois du dérivé spécifie son interprétation. Deux paramètres semblent décisifs – le sémantisme hérité de la base et notamment l'aspect et l'ancrage contextuel large et étroit des formations en *re-*.

2.2.1. Le sémantisme hérité de la base

Le dérivé est supposé hériter des caractéristiques aspectuelles du verbe de base[9]. Si un verbe dérivé est borné, quel que soit le composant responsable du bornage (limite interne ou externe), c'est qu'il reproduit un procès borné. Ainsi, *je reboirais bien un petit verre* selon Amiot (2002: 5) tout comme *Pierre repeint sa chambre* ou *il relit Bouvard et Pécuchet* se lisent ou doivent se lire comme «une autre instanciation du même procès» (*ibid.*: 4). Il y a en somme plusieurs procès spécifiques, ponctuels, parce que le verbe de base est borné ou accepte une borne finale.

En revanche, toujours selon Amiot, si d'une façon ou d'une autre le verbe de base n'est pas borné, de manière interne pour les verbes imperfectifs (qu'ils soient d'état ou d'activité selon la typologie de Vendler, 1967) ou

9 Amiot (2002: 4-5) précise à propos de la variation *itération d'un procès ponctuel/reprise d'un procès après cessation:* «Cette variation dans l'interprétation paraît en fait tout à fait logique lorsque l'on examine le sémantisme des verbes qui sert de base aux verbes dérivés», et «ce sont des nuances dues à l'aspect perfectif ou imperfectif du verbe de base».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

externe parce qu'il y a présence d'un SN massif ou homogène, l'itération se lira comme une reprise après interruption du procès, un retour à une situation antérieure. La première occurrence n'étant pas bornée, «elle est en quelque sorte suspendue, interrompue mais non achevée; la seconde occurrence ne peut alors constituer une autre occurrence distincte de la première» (Amiot, 2002: 5). C'est pourquoi le *soleil brille / rebrille, Paul marche / remarche, il pleut / repleut, Paul boit / reboit de l'alcool* s'interprètent avec l'idée d'un retour à une situation antérieure.

Dans les deux types de cas proposés, la spécification sémantique est vue comme aspectuelle, et si un item n'est pas variable selon cette modalité alors que sa structure l'y autoriserait en principe, son sens peut être considéré comme restreint par voie de lexicalisation et on fera la distinction entre sens lexicalisé et sens purement dérivationnel. Le mot ne peut plus alors manifester tout son potentiel sémantique, un potentiel qui est théoriquement prédictible eu égard à sa structure, et ceci dans une conception compositionnelle du sens des unités construites. Le mot est en partie désémantisé[10].

2.2.2. L'ancrage contextuel des dérivés en re-

Conformément à sa valeur sémantique, *re-* construit une nouvelle occurrence événementielle, ce qui présuppose l'existence d'une occurrence antécédente, c'est-à-dire d'une première occurrence, d'une interruption[11] et d'une nouvelle occurrence. L'existence d'une occurrence antécédente, qu'elle soit instanciée dans le discours comme dans l'exemple (10):

(10) Voici ma vie, je me lève à huit heures, je *déjeune*, je fume, je me baigne, je *redéjeûne*, je fume, je m'étends au soleil, je *dîne*, je refume et je me recouche pour *redîner*, refumer**,** *redéjeûner* (Flaubert, *Correspondances)*

ou non, signifie que *re-* s'appuie bien sur quelque chose qui a déjà eu lieu, et donc qu'il y a forcément un ancrage contextuel, un formatage en amont. Cet ancrage contextuel suit différentes voies et l'occurrence antécédente se

10 *Cf.* Amiot (2002: 3, note 8).

11 Un marqueur de rupture est nécessaire à l'itération (Kleiber, 1987: 154). Il se pourrait qu'en signalant une itération, le préfixe marque par sa seule présence la rupture en question (la question est déjà posée dans Amiot, 2002, et Gerhard-Krait, 2005).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

récupère dans toute sa spécificité de diverses manières[12]. Lorsqu'il n'y a pas mention explicite d'une première occurrence, le rôle des formations en *re-* dans la reprise et la progression de l'information discursive doit pouvoir fournir une belle illustration de leur assise contextuelle et des mécanismes de leur ancrage discursif. Dans les énoncés (11-12) on puisera dans le co-texte pour trouver d'une façon ou d'une autre l'occurrence de référence:

(11) La nuit, il n'en *dormait pas*. Plusieurs fois même, il se releva (Flaubert, *Bouvard et Pécuchet)*

(12) D'un élan, elle s'était pendue à lui, elle chercha sa bouche et y colla passionnément la sienne. *Les ténèbres s'éclairèrent*, elle revit le soleil, elle retrouva un rire calmé d'amoureuse (Zola, *Germinal)*

Dans d'autres cas, comme en (13-14), le verbe en *re-* et son complément forment un contexte suffisant pour récupérer par inférence l'occurrence antérieure de *lire* et son format duratif ou spécifique:

(13) Il relit Bouvard et Pécuchet

(14) Il relit *des romans*

Et si l'énoncé *Nicolas relave la vaisselle* s'interprète comme *Nicolas lave une deuxième fois la vaisselle,* c'est qu'en l'absence d'autres précisions, l'occurrence antécédente est supposée présenter la même scène actancielle, la même prédication. Cet énoncé apparaîtra sous-spécifié si la scène actantielle n'est reproduite que partiellement, dans le cas par exemple où comme dans l'énoncé (15), la vaisselle aura été lavée par quelqu'un d'autre:

(15) Nicolas relave la vaisselle que Marie vient de laver à la va-vite

On pourrait en conclure au moins provisoirement, ce que nous ne ferons pas, qu'un contexte approprié peut spécifier l'interprétation itérative.

12 Autre argument: une formation en *re-* ne peut pas signaler plusieurs occurrences de procès sans que ces procès ne soient connectés. Il est nécessaire qu'au moins une partie de la scène actancielle soit reproduite. L'exemple *Marie pose une question à Nicolas qui lui en pose une à son tour* aura du mal, semble-t-il, à être rendu par *Marie pose une question à Nicolas qui lui en repose une,* probablement aussi parce qu'en l'absence de spécification (raisonnement par défaut), la question n'étant forcément pas la même, c'est *Nicolas pose une question* qui est l'objet de la pluralisation, c'est-à-dire la prédication totale et non pas le comptage du nombre total d'occurrences de *poser une question.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2.3. Critiques

2.3.1. La question des bornes

Les paramètres du bornage des procès tels qu'ils sont exposés dans Amiot (2002) ne peuvent pas orienter à coup sûr la lecture du dérivé selon le schéma: borné = itération d'un procès ponctuel, non borné = reprise après interruption d'un procès duratif. En effet, si l'on considère avec Amiot (2002) un verbe comme *pleuvoir* qui n'a pas de limite interne, il faut en déduire que *repleuvoir* désigne la reprise d'un procès antérieur après cessation, ce qui laisserait entendre que la pluie est un phénomène durable et continu et que son interruption n'est qu'une «pause» momentanée. Or l'absence de limite interne des verbes *pleuvoir* et *repleuvoir* laisse simplement dans l'ombre le terme du procès mais n'empêche aucunement une lecture ponctuelle (16):

(16) Hier, il a plu toute la journée et il repleut ce matin

On en donnera encore pour preuve que l'emploi de la construction adverbiale *X fois,* «agent comptable des procès», peut être utilisée avec le verbe *pleuvoir* comme le montre l'énoncé (17), «alors qu'elle ne se combine pas à des procès statifs permanents» (*cf.* Theissen, à paraître):

(17) Il a plu plusieurs fois cette semaine / durant nos vacances

L'absence de limite interne des verbes dits *d'activité* ne garantit ni une lecture durative ou stative du type de *Paul boit* ni la reprise d'une situation durative du type de *Paul reboit.* Inversement, le caractère apparemment borné de l'énoncé *je reboirais bien un petit verre* ne conduit pas forcément à une lecture ponctuelle. On reviendra sur le fait déjà mentionné que certains verbes dérivés acceptent une lecture du type de reprise d'une situation durative alors que le verbe de base nécessite pour l'actualiser un contexte très contraint. C'est le cas des couples comme *manger / remanger, parler / reparler, dormir / redormir.* Ainsi, sans autre forme de contextualisation, l'énoncé *Paul redort* présentera une lecture générique (*Paul recommence à dormir* alors par exemple qu'il avait perdu le sommeil), tandis que *Paul dort* offrira plus aisément une lecture spécifique.

2.3.2. Le cotexte n'est pas tout puissant

La dimension d'ouverture sur le contexte droit et gauche, telle qu'elle est présentée dans les travaux cités, laisse supposer de manière plus ou moins

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

radicale que le sens d'une formation en *re-* peut être re-construite au gré des variables aspectuo-temporelles et plus largement contextuelles.

Ces variables sont réelles puisque, d'une part, comme on l'a vu, certains verbes peuvent reproduire une situation durative ou une situation spécifique, et elles peuvent bien entendu spécifier l'interprétation adéquate en cas de polysémie *(relire une lettre),* mais elles ne sont pas toujours opérantes. D'autre part, et cela est plus important encore, il ne suffit pas de créer un contexte approprié pour que l'emploi d'un verbe soit rendu licite, ni que soit autorisé sa réinterprétation. Employer le verbe *raccompagner* pour signifier «accompagner une nouvelle fois» en vertu de l'idée que sa structure en principe l'y autorise, n'est pas conforme. C'est pourtant, vers la toute puissance contextuelle que tendent certaines démonstrations dans les travaux d'Apothéloz (2005)[13], par exemple, et dans l'hypothèse qui est à la base de son étude[14].

Ainsi, selon l'auteur, *A recalcule X* est capable de produire trois types d'itération qui peuvent être «discriminés par les présuppositions qu'elles impliquent sur l'état de l'univers représenté» (*ibid.*: 52). Les variantes en question sont illustrées par les exemples de (18-20):

(18) *Il a calculé et recalculé plusieurs fois ce que ce voyage allait lui coûter* (A nouveau A calcule X). Toute la scène actancielle est reproduite (itération du procès)

(19) *Tu t'es trompé! Passe-moi la machine, je vais recalculer le total* (A nouveau, il y a calcul de X). La scène est partiellement reproduite (itération de l'événement)

(20) *La calculette est réparée, elle recalcule* (A nouveau A calcule quelque chose). La scène est également partiellement reproduite (itération de l'activité)

Pourtant, l'itération en question dans les exemples (18-19) n'est pas fondamentalement différente, il y a une pluralité d'occurrences de *calculer,* et dans les deux cas, ce sont des occurrences spécifiques, comptables de *calculer X.* La variable actancielle ne modifie pas le schéma interprétatif de manière décisive. L'exemple (20) quant à lui, présente une différence avec les deux précédents, dans la mesure où il pourrait exemplifier un cas de reprise après interruption d'un procès duratif *la calculette calcule.* Mais la glose «à nouveau A calcule quelque chose» ne semble pas adéquate. S'il fallait afficher le ca-

13 Amiot (2002) ne cherche pas à diriger l'interprétation, elle se contente de signaler si une formation manifeste ou non tout son potentiel compositionnel.

14 «Il y a un unique foncteur *RE-*, monosémique, et les divers effets de sens qu'il produit résultent seulement de la variation de sa ‹portée» (Apothéloz, 2005: 52).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

ractère habituel escompté, l'énoncé *La calculette ne marchait plus, elle remarche* semblerait plus naturel car il ne s'agit pas de calculer quelque chose, mais bien de pouvoir calculer, conformément à la fonction de l'objet *calculette*. Il en va de même pour le verbe *raccompagner* (*ibid.*: 54) à qui sont attribuées les trois valeurs itératives, procès, événement et activité, et une quatrième – le retour à une localisation initiale – que l'auteur qualifie de plus fréquente et qui est la seule à être attestée. Or, pour signifier autre chose que cette dernière valeur, et actualiser l'itération de *accompagner,* il existe le verbe *réaccompagner*. Les variables interprétatives proposées là se jouent donc de la dimension dénominative des verbes et autorisent que soient mis au même niveau le potentiel sémantique lié à un procédé constructionnel et à une structure donnée et le sens effectif d'un mot.

3. Bilan critique et solution

3.1. Echec des analyses strictement compositionnelles

Les études présentées sont fondées sur le principe d'une stricte compositionnalité du sens des mots construits et du sens tout court, ce qui conduit à deux types d'impasses. Si les variations sémantiques trouvent leur justification uniquement *via* les constituants des mots et des énoncés, il y a, d'une part, occultation de l'aspect dénominatif des items, ce qui amène, soit à proposer des interprétations non adéquates (prolifération des sens), soit à mettre sur le compte de la lexicalisation des phénomènes de restriction sémantique qui relèvent du lien référentiel particulier existant entre le mot et la chose qu'il dénomme. La désémantisation n'est pas exclue, mais elle n'est ni systématique ni suffisante pour expliquer qu'un mot construit ne puisse pas servir à dénommer toutes les catégories nommables eu égard à sa structure morphologique. Il y a, d'autre part, occultation de ce qui dans le domaine de la pluralisation des événements autorise l'alternative entre les lectures spécifique *vs* générique.

Pour comprendre les modalités de la spécification sémantique, ce sont ces deux pistes qui nous semblent fructueuses, la première étant préalable à la seconde. On se demandera alors d'abord, quel est le sens dénominatif

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

d'un verbe construit par *re-* par exemple, et dans quelle mesure son sémantisme est généré par une règle. Puis, le cas échéant, on se demandera si la pluralisation dont il est porteur est celle d'un procès spécifique *vs* générique et si l'alternative est possible selon des modalités générales ouvertes à la dimension pragma-linguistique.

3.2. La solution pragma-linguistique

Nous aimerions insister sur le fait qu'en l'absence de contextualisation explicite et lorsque les marques aspectuo-temporelles sont en principe incapables de spécifier l'interprétation itérative du côté du spécifique ou du générique comme pour les exemples *Paul remarche* et *Paul reboit,* ces énoncés s'interprètent comme la reprise d'événements habituels et non comme l'itération d'un procès spécifique. Il s'opère alors un raisonnement par défaut, lequel renvoie, comme l'a amplement montré Kleiber (1987), à des inférences qui reposent sur un principe pragmatique de pertinence. Ainsi, tout comme l'énoncé *Paul boit* pluralise l'événement du côté de l'habitude, «d'une disposition habituelle déjà constituée» *(ibid.*: 196) plutôt que du côté du spécifique, l'énoncé *Paul reboit* oriente l'interprétation du côté de l'itération d'une habitude, après rupture. Une reprise après interruption d'une situation antérieure durative.

Le même principe permet d'expliquer pourquoi des verbes non statifs au départ (verbe d'accomplissement, d'achèvement ou d'activité) peuvent être transformés en une sorte de qualité ou de propriété[15]. Ainsi l'exemple (21):

(21) Il a refumé / refumé une cigarette le jour de ses trente ans

s'interprètera comme la reprise d'une disposition habituelle (il a recommencé à fumer le jour de ses trente ans, il est redevenu fumeur), et non pas comme l'itération d'un procès spécifique. La borne temporelle, l'accompli signifié d'ordinaire par le passé composé, la datation précise *le jour de ses trente ans,* n'y changent rien puisque ces constituants aspectuo-temporels ne parviennent pas à inhiber la lecture habituelle. Et cela parce que le passé composé «lorsqu'il s'agit de situations déjà perçues comme habitudes (activités professionnelles, […]), situations qui n'ont donc pas besoin du temps

15 Sur ce point voir Kleiber (1987: 205).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

verbal pour apparaître comme telles» (*ibid.*: 215), ne parvient pas à jouer son rôle de borne. La situation est différente pour l'énoncé (22):

(22) Il a replu le jour de ses trente ans

car le verbe *pleuvoir* n'offre pas la possibilité d'une lecture autre que fréquentative *(il a plu souvent cette année),* son caractère duratif est interne, mais on ne trouve pas de «modèle de distribution itérative» (*ibid.*: 164) lui permettant de passer du statut de verbe d'activité à celui de verbe statif.

4. Ce que l'on peut en conclure

Les contraintes qui pèsent sur l'interprétation itérative des formations en *re-* et les possibilités / impossibilités interprétatives des formations trouvent des explications à deux niveaux différents. Tout d'abord, le fait qu'il crée et a créé massivement, conformément à un patron morphologique, des dénominations stables aux contours sémantiques contraints, que le contexte ne peut pas modifier à souhait. Et, ensuite, le fait que le préfixe *re-* en plus d'être un constituant de mot est un constituant de la pluralité verbale et, qu'à ce titre, les items qu'il construit obéissent aux modalités générales de la pluralisation événementielle, pour laquelle au bout du compte les constituants linguistiques de l'aspect comptent mais ne sont pas totalement maîtres à bord puisqu'ils ont au final à se soumettre au principe pragmatique de pertinence.

Toutes les variantes sémantiques des formations en *re-* ne ressortissent pas du même niveau d'analyse. Ce qui différencie la triade *reculer, rehausser, reboire* n'a pas le même fondement que ce qui, pour les formations à valeur itérative, autorise l'alternative pluralisation d'un procès spécifique *vs* générique. Et cette alternative ne relève ni de l'accommodation de la valeur préfixale, ni de la polysémie et ne constitue pas une variante pour ces dimensions là.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Références bibliographiques

(*PR*): Dictionnaire *Petit Robert.*

Amiot, D. (2002): «*Re-*, préfixe aspectuel?», *Cahiers Chronos,* 10, 1-20.

Apothéloz, D. (2005): «*Re-* et les différentes manifestations de l'itérativité», *Pratiques,* 125-126, 48-71.

–, (2007): «La préfixation en *RE-,* l'antonymie directionnelle et les phénomènes de polarité sémantique», *French Language Studies,* 17, 143-158.

Corbin, D. (1991): «La formation des mots: structure et interprétation», *Lexique,* 10, 7-30.

Corbin, D. & Temple, M. (1994): «Le monde des mots et des sens construits: catégories sémantiques, catégories référentielles», *Cahiers de lexicologie,* LXV, 5-28.

Dolbec, J. (1988): *La préfixation en français: Essai de théorie psychosystématique et application au préfixe* re-, Thèse de doctorat, Université Paris VI.

Franckel, D. (1997): «Approche de l'identité d'un préverbe à travers l'analyse des variations sémantiques des unités préverbées», *French Language Studies,* 7, 47-68.

Gerhard-Krait, F. (2000): *La préfixation en* dé(s)-: *formes construites et interprétations,* Thèse de doctorat, Université Marc Bloch, Strasbourg II.

–, (2005): «Les formations verbales préfixées par *re-* itératif: émergence des traits *qualité* et *quantité», Scolia,* 20, 171-185.

Jalenques, P. (2000): *Contribution à l'étude du préfixe RE en français contemporain: pour une analyse compositionnelle du verbe regarder,* Thèse de doctorat, Université Denis Diderot, Paris 7.

Kleiber, G. (1984): «Dénomination et relations dénominatives», *Langages,* 76, 77-94.

–, (1987): *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles,* Berne, Peter Lang.

–, (1990): *La sémantique du prototype,* Paris, PUF.

–, (2003a): «Sur la sémantique des dénominations», *Verbum,* XXV, 1, 97-106.

–, (2003b): «Item lexical, mots construits et polylexicalité vus sous l'angle de la dénomination», *Syntaxe et Sémantique,* 5, 31-46.

Saunier, E. (1996): *Remarques sur le préfixe RE,* (texte non publié).

Theissen, A. (à paraître): «La quantification verbale: la locution itérative *X fois», in* Kleiber, G. & Schnedecker, C. (dirs.): *La quantification et ses domaines,* Caen, Presses Universitaires de Caen.

Vendler, Z. (1967): *Linguistics in Philosophy,* Ithaca, Cornell University Press.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Diablement, bigrement, fichtrement… Des adverbes délocutifs?*

Laurence ROUANNE
Université Complutense de Madrid – Université Pontificia Comillas

Introduction

Si la classe des adverbes est souvent mentionnée pour son hétérogénéité, elle présente au moins une parcelle relativement homogène, morphologiquement parlant: celle des adverbes en *-ment*. La formation de ces adverbes à base adjectivale est connue de tous les collégiens, avec ses règles et ses bizarreries, ses *assidûment,* ses *expressément,* ses *sciemment,* ses *nuitamment*… C'est l'une de ces excentricités qui fait l'objet de cette étude: une série d'adverbes en *-ment* qui semble provenir de substantifs, et non d'adjectifs. Il s'agit de *diablement, bigrement, fichtrement, diantrement, bougrement* et *foutrement*[1].

Le but de ce travail[2] est:

1º de démontrer que ces adverbes (dorénavant «ADL», pour «adverbes délocutifs») sont le fruit d'un processus de délocution, et ce par le biais d'une interjection: *Diable!, Diantre!, Bigre!, Bougre!, Fichtre!, Foutre!* La confirmation de cette prémisse passera par une étude diachronique des ADL, dont le sens est, en synchronie, souvent opaque.

* Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche HUM 2007-60060/FILO du Ministerio de Educación y Ciencia, Espagne.

1 Nous laisserons de côté, pour le moment, le cas de *vachement.* La complexité de l'étude diachronique et les réflexions subséquentes quant à son éventuelle délocutivité excèderaient le cadre de ces pages. Nous pouvons cependant anticiper que *vachement* n'est pas, selon nos critères, un adverbe délocutif et qu'il n'est d'ailleurs pas formé sur un substantif mais plutôt sur un emploi adjectival de *vache.* Nous développerons ces points lors d'un prochain travail.

2 Tous mes remerciements à Jean-Claude Anscombre, tout d'abord pour m'avoir suggéré l'étude de ces adverbes et guidée à plusieurs reprises dans la façon de les traiter, ainsi que pour ses suggestions et commentaires apportés suite à une relecture.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2º d'analyser le comportement de ces adverbes, de voir si leur particularité de formation a pour corollaire des attributs spécifiques – syntaxiques et/ou relationnels –, d'examiner en quoi ils ressemblent à d'autres adverbes en *-ment* ou s'en distinguent, et de comprendre donc s'il s'agit d'une sous-classe finie d'adverbes en *-ment,* ou au contraire si elle est intégrée parmi d'autres avec pour seule excentricité sa morphologie.

1. Première approche: grammaires et classifications des adverbes en –*ment*

Sans doute en raison du caractère parfois désuet de certains des ADL, les grammaires traditionnelles ou classifications existantes les prennent-elles rarement tous en considération. Chez Grevisse, *diablement* et *vachement* sont des adverbes de haut degré, au même titre que *rudement* ou *extrêmement*. Il ne s'occupe de *diable* et de *diantre* que pour signaler leur usage comme «simples renforcements des mots interrogatifs» (1993: § 383 bis). Schlyter situe elle aussi *vachement* (aucun des adverbes étudiés ici ne figure dans son corpus) parmi les adverbes de degré, avec *rudement, drôlement, sensiblement* ou *énormément* (1977: 45-54). Elle remarque que la notion de degré est souvent mise en parallèle avec une valorisation de la part du locuteur, et que beaucoup de ces adverbes (mais on ne sait pas lesquels) ont une utilisation nettement émotive (mais on ne sait pas pourquoi). Schlyter conclut sur la nécessité de dégager des sous-classes dans cette catégorie. Guimier (1996: 29-33) cite certains des ADL pour exemplifier un certain type d'adverbes intra-prédicatifs endophrastiques marquant le degré. En effet, l'auteur distingue différentes sous-classes sémantiques parmi les adverbes de degré. Ce serait grâce à leur caractère tabou[3], initialement, que *diablement, bigrement* et *foutrement* pourraient exprimer l'intensité, mais l'auteur ne s'étend pas plus avant sur ce lien de cause à effet entre caractère tabou et intensité.

3 Effectivement, l'analyse diachronique présentée plus loin démontrera que *diantre, bigre* ou *fichtre* surgissent comme des formes euphémiques de, respectivement, *diable, bougre* et *foutre*. Il serait donc plus juste d'affirmer que c'est *bougre,* et non pas *bigre* que l'on peut considérer, à un moment donné, comme un mot «tabou».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

On trouve dans Molinier & Levrier (2000: 194-203) les ADL réunis en une sous-classe: *bigrement, bougrement, diablement, diantrement, drôlement, fichtrement, joliment, rudement, sacrément* et *vachement* constituent, comme chez Guimier, une sous-classe sémantique d'adverbes appelés intensifs-quantitatifs, une sous-classe présentée comme exhaustive. De prime abord, on y remarque l'absence de *foutrement*[4]. Le critère permettant de les réunir consiste en ce qu'ils relèvent du registre familier et qu'ils reçoivent une intonation affective. Le premier point est à nuancer: il est vrai que *bigrement, bougrement, diablement, diantrement, fichtrement* et même *joliment* relevaient, à l'époque de leur formation et pendant longtemps, d'un registre de langue familier, mais ils sont aujourd'hui – plus ou moins – vieillis, et ne peuvent plus être considérés comme familiers ni mis sur un pied d'égalité, quant au niveau de langue, avec *vachement* ou *rudement.* Quant à l'intonation affective, il s'agit d'un critère intuitif, probablement fondé mais un peu flou, qui gagnerait à être caractérisé et systématisé.

Par ailleurs, la réunion de *drôlement, joliment, rudement, sacrément* et *vachement* sous la même étiquette est due à une valeur «spéciale» des adjectifs antéposés correspondants, qui n'ont alors «aucun contenu objectif précis» au-delà du «mouvement affectif du locuteur». Cette description devrait être modulée, car on constate que:

i) S'il est possible que dans *«Max est un (joli + rude + sacré) bonhomme»* les adjectifs aient perdu de leurs sèmes spécifiques, ils ne sont pas pour autant équivalents et donc ne sont pas également dépourvus de contenu, comme on le voit en comparant (1) et (2), où (2) semble bizarre:

   (1) C'est un rude bonhomme, mais il ne ferait pas de mal à une mouche

   (2) ? C'est un sacré bonhomme, mais il ne ferait pas de mal à une mouche

ii) Certains substantifs sélectionnent de *rude,* même en antéposition, certains de ses traits spécifiques:

   (3) C'est un rude concurrent (C'est un concurrent redoutable)

   (4) La maçonnerie est un rude métier (La maçonnerie est un métier difficile)

iii) Quant à *«Max est un joli bonhomme»,* c'est pratiquement déjà un contre-exemple: l'interprétation en *peu recommandable* semble très forcée en

4 Quoique familier, voire vulgaire, on trouve cet adverbe dans les dictionnaires modernes, comme par exemple dans *Le Nouveau Petit Robert* (1996-1997).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

français actuel, *joli bonhomme* étant immédiatement compris dans le sens de «beau», de «charmant» *(un joli bonhomme de neige)*. Cependant, il est vrai que *joli* semble dépourvu de sèmes spécifiques lorsqu'il s'applique à certains substantifs, comme on peut le voir dans *un joli magot* (un magot considérable).

iv) Finalement, *«Max est un (drôle + vache) de bonhomme»* a bien un «contenu précis», même si l'adjectif n'est pas employé dans son sens littéral: *un drôle de bonhomme* est un homme étrange. Quant à *un vache de bonhomme,* c'est un personnage pour le moins ambigu, un chameau ou un chic type, selon le contexte. Notons la différence d'orientation entre *une vache de propriétaire* et *une vache de fête.*

La réunion des adverbes traités comme une sous-classe sémantique par Molinier & Levrier est donc prometteuse, mais il s'avère nécessaire d'y apporter des nuances et d'en préciser les traits distinctifs. Pour des raisons pratiques, nous adopterons dorénavant les écritures suivantes:

– ADL (c'est-à-dire «adverbes délocutifs», nous l'avons déjà dit) pour *diablement, bigrement, fichtrement, diantrement, bougrement* et *foutrement.*
– AInt1 («adverbes intensifs type 1») pour *drôlement, joliment, rudement* et *sacrément.*
– AInt2 («adverbes intensifs type 2») pour ceux du type de *considérablement, extrêmement, énormément*[5]…

En dehors d'ouvrages monothématiques sur les adverbes, peu d'auteurs se sont penchés sur les ADL comme groupe singulier, à l'exception de Fradin (2002), et d'une façon plus épisodique de Cornulier (1976) et Anscombre (1979, 1985b, 2009), sur les travaux desquels nous reviendrons aussi.

5 Nous sommes conscients qu'il aurait été également intéressant d'étendre les comparaisons à ces adverbes dits «intensifs-appréciatifs», comme le sont par exemple, *terriblement, prodigieusement* ou *bêtement,* mais cela aurait supposé compliquer et opacifier une étude qui l'est déjà sans doute suffisamment. Néanmoins, nous réservons ce complément d'informations pour un prochain travail.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2. De la spécificité des ADL

L'idée que *diablement, fichtrement,* etc. puissent être des adverbes délocutifs a déjà été suggérée[6], mais non démontrée. Il est bien tentant, effectivement, de voir l'origine de ces adverbes originaux, non dans les substantifs correspondants (ce qui serait envisageable de prime abord pour *diablement* ou *bougrement,* mais pas pour *fichtrement,* sur lequel nous reviendrons tout de suite, puisque *fichtre* n'est pas, ni n'a jamais été, un substantif) mais dans des interjections: *Diable!*, *Fichtre!, Bougre!,* etc. Autrement dit, la valeur intensive de ces adverbes serait, par dérivation, le fruit d'un acte d'énonciation (interjectif) particulier. Le résultat de la délocution, pour les ADL, résiderait dans le fait que le locuteur de *Max est ADL habile* est aussi l'auteur d'une exclamative de type *(Diable! + Fichtre! + …) Max est très habile.* L'étonnement, l'admiration ou l'indignation du locuteur est telle qu'il n'a d'autre choix que d'énoncer *Max est ADL habile.*

Avant d'en venir à l'étude de la délocutivité proprement dite, nous devons jeter un très rapide coup d'œil diachronique sur les ADL et leurs sources, car il n'est plus évident aujourd'hui de savoir si, par exemple, *diantre* est autre chose qu'une interjection ou ce que c'est exactement qu'un *bougre.*

2.1. Bref parcours diachronique

La caractéristique la plus saillante des ADL est leur morphologie. Ils ne peuvent être construits sur une base adjectivale, puisque ladite base n'existe pas: ni *diable,* ni *foutre,* ni *bougre,* ni *diantre,* ni *fichtre* ni *bigre* n'ont jamais eu d'emploi comme adjectifs. Cela est d'autant plus révélateur dans le cas de *diablement* qui a, lui, un corollaire, *diaboliquement,* qui est bien un adverbe de manière typique, formé sur un lexème adjectival. Mieux encore, on ne peut pas non plus identifier de base nominale pour *fichtre,* qui n'est recensé dans aucun dictionnaire ni énoncé attesté autrement que comme interjection. *Fichtre!* est une forme euphémique de *Foutre! Foutre* n'apparaît pas dans les dictionnaires consultés (rien dans la base de l'*Atelier historique de la langue fran-*

6 De Cornulier (1976) et Anscombre (1979, 1985b).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

çaise regroupant La Curne, Furetière, le Littré et le Dictionnaire de l'Académie française de 1762). Il faut attendre la 9e édition du Dictionnaire de l'Académie, en 1992, pour en trouver une trace[7]. C'est donc dans les énoncés attestés que l'on peut voir le chemin suivi. Substantif et verbe, régulièrement entaché d'une connotation vulgaire, on peut signaler succinctement qu'il signifie d'abord «posséder charnellement» (XIIe siècle) puis «ne pas se soucier de quelque chose», et ensuite, à partir du XVIIe siècle, simplement «faire» ou «mettre».

Le cas de *bigre* est curieux. Au Moyen-Age, le *bigre* était une espèce de forestier s'occupant d'abeilles *(cf.* La Curne). Puis, le mot *bigre* n'est recensé ni dans le Furetière ni dans le Dictionnaire de l'Académie française de 1762. Le Littré cite *bigre,* substantif, dans le sens d'apiculteur, en précisant qu'il s'agit d'un «terme d'ancienne coutume» et incorpore l'interjection *Bigre!* comme euphémisme pour *Bougre!* On ne trouve dans *Frantext* aucune acception de *bigre* comme substantif. Il semblerait donc très hasardeux de faire dériver l'interjection, dont la première attestation date de 1743, du *bigre* apiculteur moyenâgeux qui a dû disparaître ensuite. Il est plus probable que *Bigre!* dérive directement de *Bougre!*

Quant à *bougre,* il s'agit d'abord d'un substantif (de *bogre,* «Bulgare», 1450). C'est un hérétique, puis un terme désignant «celui qui se livre à la débauche contre nature», et finalement un «terme de mépris et d'injure, usité dans le langage populaire le plus trivial et le plus grossier». C'est de fait un juron tellement grossier qu'«il ne s'écrit jamais que par sa première lettre; et, quand il s'écrit, il se prononce *bé*» (Littré).

Le IXe siècle connaît le démon sous la forme *diaule. Diable* apparaît à la fin du Xe siècle. Selon La Curne, le substantif *diable* – sous de nombreuses orthographes: *diablez, deabe, deable, deauble, deale, diale, diaule, diavol, diesble, diole, dyable* – visait la même entité qu'actuellement, mais «les prédicateurs n'osoient s'en servir», dit Guez de Balzac dans son *Socrate Chrétien,* t. II, p. 247. Il reproche même aux femmes leur coutume de dire «que le diable les emportât». De ce fait, le mot *diantre* – ou *dianche* – commence à être employé par le peuple pour déguiser le mot *diable:* «faire le diantre» pour «faire

7 Comme nous l'avons indiqué, nous n'avons fait ici qu'un bref survol des termes étudiés en diachronie, et nous sommes parfaitement conscients des éventuelles lacunes résultantes. Ajoutons de nouveau que le travail présent sera repris et approfondi dans une future publication.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

le diable» signifie «faire le méchant»[8]. Le substantif *diantre* est attesté dès 1552 (F. Rabelais, *Tiers Livre,* p. 267).

A l'exception de *foutre* et bien sûr de *fichtre,* les substantifs source des interjections que nous allons étudier s'emploient dans des structures du type «DET + N de N», puis «N de N!». Les structures *(un) bigre de* ou *(un) bougre de* suivies d'un substantif datent du XVIII[e] et s'étendent au XIX[e] siècle.

On trouve de même, quoique bien plus tôt (XVI[e] siècle), la structure *(DET) diable de* ou *(DET) diantre de* dans le sens de singulier, bizarre, méchant ou dangereux *(Curiosités françaises* d'Oudin, 1640).

Diable est le substantif le plus prolifique pour ce qui est de générer diverses structures. Citons seulement *à la diable,* quelque chose de mal mis, mal fait ou en désordre, et *en diable,* dans le sens de «extrême» ou «excessif», où l'on peut clairement voir un précurseur de l'adverbe *diablement.*

Quant aux interjections, il s'agissait d'abord d'insultes pour *bigre* et *bougre,* et de «jurements», d'imprécations au démon pour *diantre* et *diable* (à noter la fréquence de *de par le diable!).* Ce n'est que par la suite qu'ils perdent ces traits-là pour ne plus exprimer que, *grosso modo,* la surprise. Certains des ADL peuvent également s'employer comme renforcements de l'interrogation ou de l'exclamation: *«Que diable…?», «Comment fichtre…!».*

Curieusement, nous l'avons vu, *foutre* n'est inclus ni dans La Curne, ni dans Furetière, ni dans le Littré. *Fichtre!* est cité dans le Littré et «paraît être un infinitif dit pour un mot grossier et qui s'est transformé, par une seconde atténuation, en *ficher*». Comme interjection, *fichtre!* «se dit en place d'un mot grossier», lequel n'est mentionné nulle part. Peut-être est-il trop grossier pour figurer dans un dictionnaire… On le trouve pourtant attesté à maintes reprises, comme juron, et dès 1615 sous la forme *foustre.*

Quant aux ADL eux-mêmes, leurs époques d'apparition sont diverses. Mais ils sont utilisés dès le début avec une valeur intensive (ou quantitative, lorsqu'ils sont suivis de *de*), et n'expriment jamais la manière[9]. C'est-à-dire qu'à aucun moment *diablement* par exemple n'a signifié *à la manière des diables* ou *comme un diable,* ni *bougrement* «comme un bougre». Cela est fondamental pour démonter que les ADL ne peuvent provenir que des interjections, et non des substantifs correspondants.

Arrivés à ce point, deux remarques sont à faire:

8 *Contes et Discours d'Eutrapel,* p. 498.

9 Signalons tout de même que La Curne cite la forme *diableiemant,* substantif masculin et sorte de «jurement par le diable».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1º Toutes les interjections considérées relèvent d'une isotopie du tabou:

- tabou religieux pour *diable* (à tel point que les prédicateurs n'osaient l'utiliser) et *diantre*;
- religieux également pour *bougre* (hérétisme et débauche) et *bigre*;
- tabou sexuel enfin pour *foutre* («ce vilain mot de *foutre*») et *fichtre*. Ce sémantisme qui leur est propre renforcera la force énonciative de l'interjection.

2º Comme nous l'avons dit de façon ponctuelle, les ADL s'organisent en duos euphémiques: *diantre,* forme euphémique de *diable; bigre,* forme euphémique de *bougre* et *fichtre,* pour *foutre*.

2.2. De la délocutivité

Donc, une vue d'ensemble sur le paysage diachronique aiguillonne les recherches sur la délocutivité des ADL. Il nous reste évidemment à cimenter ces premiers jets. Pour E. Benveniste (créateur de ce terme et de cette notion), la délocutivité s'appliquait aux verbes. Il s'agissait de verbes dont la valeur sémantique était dérivée de l'énonciation d'une locution: *pester* = dire *«Peste!»* et *bisser* = dire *«Bis!»*. C'est de Cornulier (1976) qui a d'abord formulé l'idée que des adverbes comme *diablement* ou *bigrement* puissent être le résultat d'une formation délocutive à partir des interjections *Diable!* ou *Bigre!* Dans le but d'étudier l'éventuelle délocutivité des ADL, nous partirons de diverses études beaucoup plus poussées sur le sujet, présentées dans Anscombre (1979, 1981, 1985a, b et c).

Dans le cas qui nous occupe, il s'agit de déterminer une sous-classe d'adverbes qui se trouve avoir une relation privilégiée avec une formule, c'est-à-dire «un mot ou une expression spécialisés dans l'accomplissement d'un rite social langagier»[10], tels *merci, de rien, ça alors!,* les insultes ou les jurons. Les formules ne sont pas énoncées pour apporter une information, elles n'ont pas de contenu descriptif et n'agissent que par leur énonciation, qui de fait leur est comme arrachée par la situation[11]. Les formules seront donc à la base de la délocutivité.

10 Anscombre (1985a).
11 Ducrot *et al.* (1980).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Anscombre a mis au point plusieurs définitions autour de la notion de délocutivité et déterminé ses conditions de production. Commençons par la notion de *dérivation:*

– tout lexème est représenté par un doublet $M = (F, S)$ ou F est une «forme» linguistique et S un «sens»;
– $M_2 = (F_2, S_2)$ est un *dérivé synchronique* de $M_1 = (F_1, S_1)$ si F_2 dérive morphologiquement de F_1 et qu'à une époque donnée les sujets parlants comprennent M_2 à partir M_1, et non l'inverse;
– M_2 est un *dérivé diachronique* de M_1 si le premier est postérieur au second dans l'histoire de la langue considérée mais que, lors de son apparition, M_2 était un dérivé synchronique de M_1. La dérivation diachronique est donc une étape supplémentaire.

A titre d'exemple, les formes euphémiques dont nous venons de parler sont des dérivations diachroniques: *diantre, bigre* et *fichtre* dérivent (de façon impropre) de *diable, bougre* et *foutre* (celui-ci par le biais de *ficher,* probablement). Les premiers sont bien apparus postérieurement aux seconds *(cf.* plus bas, tableau 1) à une époque donnée, mais les sujets parlants actuellement auraient le plus grand mal à identifier la parenté des uns avec les autres.

La délocutivité est un cas particulier de dérivation.

– M_2 sera considéré *délocutif synchronique* de M_1 si, outre les conditions exposées pour la dérivation, «le sens de M_2 se comprend par rapport à l'acte de langage accompli par certaines énonciations spécifiques de M_1»[12].
– M_2 sera un *délocutif diachronique* de M_1 si, M_2 étant postérieur à M_1, M_2 est un délocutif synchronique de M_1. Un délocutif diachronique n'est pas obligatoirement un délocutif synchronique, mais l'a forcément été à un moment donné.

Il faut finalement distinguer entre *délocutivité formulaire* (passage d'un lexème à une formule) et *délocutivité lexicale* (passage d'une formule à un lexème), phénomène par lequel «un segment d'un énoncé en vient à cristalliser en lui cette stratégie discursive particulière, à se forger un sens sur cette base»[13]. Ce qui est intéressant dans la délocutivité est le fait qu'une valeur lexicale

12 *Cf.* Anscombre (1985c: 173).
13 Anscombre (1985a: 8).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

nouvelle n'est pas simplement le produit d'une dérivation morphologique mais d'une valeur énonciative. C'est un acte particulier effectué dans des conditions particulières. Prenons l'exemple de *m'as-tu-vu:* la délocutivité n'a pas lieu sur l'acte d'interrogation – *m'as-tu vu?* – mais sur l'acte de moquerie dérivé de l'interrogation.

Cela établi, nous démontrerons que les adverbes *diablement, diantrement, bougrement, bigrement, foutrement* et *fichtrement* sont des délocutifs lexicaux synchroniques des interjections *Diable!, Diantre!, Bougre!, Bigre!, Foutre!* et *Fichtre!*

i) Les interjections *Diable!, Diantre!, Bougre!, Bigre!, Foutre!* et *Fichtre!* sont sans le moindre doute des formules, formules qui seront à la base de la délocutivité lexicale. Ces interjections ne sont pas énoncées pour apporter une information, elles n'ont pas de contenu descriptif. Elles acquièrent leur valeur de et par leur énonciation, qui, comme le disait O. Ducrot, leur est comme arrachée par la situation. L'énonciateur laisse transparaître son étonnement, son admiration, sa contrariété, son indignation…

ii) La condition selon laquelle, pour que M_2 soit un dérivé synchronique de M_1, F_2 doit dériver morphologiquement de F_1 est remplie: les ADL dérivent forcément des interjections citées, ne serait-ce que par élimination des autres possibilités, comme nous l'avons vu plus haut:

   – il n'existe pas d'adjectifs associés;
   – il n'existe pas systématiquement de substantifs associés (pour *fichtrement*);
   – lorsque ces substantifs existent, ils ne gardent parfois aucun lien sémantique avec l'interjection (tels *foutre* et *bigre*).

iii) A une époque donnée, les sujets parlants doivent comprendre M_2 à partir M_1, et non l'inverse. Dans les cas qui nous intéressent, de fait M_2 apparaît systématiquement après M_1 (avec des variations qui peuvent être considérables, selon les cas). C'est ce que l'on voit sur le tableau suivant:

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Adverbe	Dates d'emploi			
Diable!	1641 (→ 2002)			
diablement	1660 (→ 2000)			
Diantre!	1610 (→ 2002)			
diantrement		1729 (→ 1930)		
Bougre!		1765 (→ 1995)		
bougrement		1783 (→ 1997)		
Bigre!		1784 (→ 1991)		
bigrement			1850 (→ 1997)	
Foutre!		1783 (→ 1992)		
foutrement				1929 (→ 1992)
Fichtre!			1839 (→ 1993)	
fichtrement				1909 (→ 2006)

Tableau 1. Apparition des interjections et des adverbes (*Frantext).*

iv) Le sens de M_2 doit se comprendre par rapport à l'acte de langage accompli par certaines énonciations spécifiques de M_1. Cela est également vérifié, du fait qu'il n'existe aucune paraphrase des ADL qui ne passe par l'interjection correspondante. *Max a diablement travaillé* ne signifie ni n'a jamais signifié que Max travaille «à la manière des diables», ni même «comme un diable», mais bien que Max a travaillé d'une certaine façon, a produit sans doute une certaine quantité / qualité de travail, autrement dit, que l'on est dans une situation énonciative vis-à-vis de laquelle le locuteur ne peut faire autre chose que de s'exclamer *Diable!* face à la performance de Max[14].

La délocutivité des ADL semble prendre ses marques. Avant de poursuivre, signalons tout de même que l'esquisse diachronique que nous avons présentée suggère qu'il pourrait bien y avoir également délocutivité – formulaire, cette fois – dans le passage du substantif (lorsqu'il substantif il y a) à

14 Cela a été observé par Anscombre (1979).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

l'interjection, c'est-à-dire de *un diable* à *Diable!* ou de *un bougre* à *Bougre!* Mais ce n'est pas notre objet que de faire ici cette étude.

Ainsi que nous l'avions annoncé, identifier les adverbes du type de *diablement* comme une catégorie spéciale d'adverbes délocutifs ne serait pas complet si nous laissions de côté l'éventuelle délocutivité d'autres adverbes qui n'ont pas non plus de contenu descriptif, du moins dans certaines de leurs occurrences: ceux du type de *drôlement* (AInt2), et ceux du type *énormément* (AInt1). Nous considérons que l'éventuelle interjection qui serait à la base des AInt n'est pas une formule. Même si l'on envisageait une possibilité de dérivation sur la base d'interjections type:

(5) ?? Drôle!

(5') C'est drôle!

(6) ?? Enorme!

(6') C'est énorme!

il ne s'agirait pas là de formules. Il est vrai que les formules ne sont systématiquement ni des interjections, ni monolexicales, mais de toute façon, les exemples ci-dessus ne répondent pas à l'accomplissement d'un rite de langage. L'adjectif y a un contenu plein, qui n'est pas forcément son sens littéral, mais plein. *C'est drôle* peut signifier «c'est amusant» ou «c'est bizarre», *C'est énorme* peut s'employer pour qualifier soit quelque chose de volumineux soit quelque chose d'incroyable, en fonction de la valeur sémantique qui est cotextuellement attribuée à l'adjectif. Mais l'on n'est pas en présence d'une expression spécialisée, d'autant moins, on vient de le voir, qu'au moins deux interprétations sont possibles.

Par ailleurs, une formule ne peut pas être employée comme réponse à une demande d'informations. Or, on a:

(7) –Comment as-tu trouvé ce film?
–(Drôle! + C'est drôle!)
–(*Diable! + *Fichtre!)

(8) –Comment qualifierais-tu le travail fourni?
–(Considérable! + Enorme!)
–(*Diantre! + *Bigre!)

Là où *Diable!* exprime la surprise, *C'est drôle* ne fait que décrire.

Ajoutons finalement que les AInt sont peut-être dérivés (mais cela resterait à démontrer plus en détails) de la valeur sémantique des adjectifs anté-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

posés, au moins dans le cas des AInt1, bien que cela n'aille pas, nous l'avons vu, sans poser de problème. Le sens de l'adverbe n'est pas donc pas compris par rapport à une énonciation, il n'y a pas de stratégie énonciative particulière.

Nos ADL semblent bien s'encadrer, jusqu'ici, dans le cadre de la délocutivité, délocutivité qui laisse forcément des traces, sémantiques, syntaxiques ou autres sur les termes qui en sont l'objet. Ce sont ces traces que nous allons maintenant tenter de cerner.

3. Syntaxe et emplois contrastés des ADL

Il n'y a aucune différence pertinente entre les ADL étudiés. Ils ne présentent aucune divergence quant à leurs valeurs sémantiques ou leurs comportements syntaxiques. *Diablement* est celui qui a perduré le mieux et dont les occurrences sont actuellement les plus représentatives.

Les tests syntaxiques auxquels nous les avons soumis nous mènent aux constatations du tableau 2[15].

Nous pouvons conclure que l'hypothèse de la délocutivité propre aux ADL *via* l'interjection se voit renforcée par l'existence de plusieurs critères différenciateurs. Ces mêmes critères nous confortent également dans notre voie de la non-délocutivité des AInt1.

15 La nécessité de nous conformer aux limites des normes d'édition ne nous permet pas d'exemplifier ici ces tests.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Tests	Adl	Aint1	Aint2
Focus de la négation	non	non	oui
Focus de l'interrogation	non	non	oui
Focus de la clivée	non	non	oui, parfois
Déplacement après le participe passé	non	non	oui, parfois
Admettent le degré	non	oui (adv. de manière)	oui, parfois
Paraphrase par «*de manière* + adjectif» ou autre	non	oui (adv. de manière)	oui
Réponse à une question totale en *oui*	non	oui	oui
Réponse négative	non	non	oui
Structure «adverbe + de + N»	oui, parfois	oui	oui
Quantité dans un énoncé descriptif	non	oui	oui

Tableau 2.

4. Conclusion

En guise de conclusion, nous devons rappeler que bien des points ont été laissés de côté. Nous pensons avoir mis en évidence suffisamment de caractéristiques différentielles, morphologiques, syntaxiques et sémantiques, qui distinguent les ADL d'autres adverbes à valeur intensive, pour étayer la thèse de leur délocutivité. Il resterait cependant à éclaircir le processus selon lequel les AInt1 (*drôlement, rudement,* etc.) peuvent perdre les sèmes spécifiques de leurs adjectifs-source respectifs pour ne plus relever, basiquement, que de l'expression de l'intensité. S'agit-il d'une dérivation à partir des valeurs de l'adjectif antéposé? S'agit-il d'une autre forme de délocution? Mais

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

pourquoi alors tant de différences de comportement dans les tests? On devrait par ailleurs se demander comment les AInt2 (du type *extrêmement* ou *excessivement)* perdent également des sèmes adjectivaux pour ne plus s'appliquer qu'à une quantité / intensité élevée. Selon Guimier (1996: 30), l'adverbialisation «s'accompagne d'un processus de subduction, c'est-à-dire de déplétion sémantique, par lequel toute idée de limite supérieure atteinte ou dépassée tend à disparaître, seule étant conservée celle d'un mouvement vers le (+) sur une échelle de grandeur». Cet éventuel processus de subduction – dont le fonctionnement resterait à expliquer – suffit-il vraiment (c'est l'avis de l'auteur) pour justifier la perte de sèmes des adverbes évaluatifs du type de *désagréablement, incroyablement, prodigieusement* ou *outrageusement?*

Par ailleurs, il serait intéressant de savoir pourquoi d'autres interjections, comme *Peste!* ou *Merde!,* n'ont pas subi le même processus de délocutivité et formation adverbiale que les ADL. Cela est d'autant plus curieux dans le cas de *Mince!,* qui offrait la facilité d'une base adjectivale. Cette question a été traitée par Fradin (2002), selon qui les interjections en question n'ont pas d'utilisation évaluative, mais sont employées lorsque le sujet parlant ressent quelque chose de désagréable, ou même veut être désagréable envers l'auditeur. Ces interjections ne relèveraient pas d'un haut degré, ce qui aurait bloqué le processus d'adverbialisation. Le potentiel explicatif de cette hypothèse se voit cependant diminué par le fait que l'auteur présente comme irrecevables des énoncés comme:

(9) Peste! Qu'est-ce qu'elle est grande!

ou

(10) Mince! Qu'est-ce qu'il pleut!

qui nous semblent parfaits. La question reste posée.

Références bibliographiques

Corpus et dictionnaires

Frantext, ATILF – CNRS / Université de Nancy 2: <www.frantext.fr>.
L'atelier historique de la langue française, CDRom.
Le Petit Robert, CDRom.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Etudes

Anscombre, J.-C. (1979): «Délocutivité généralisée et rapports syntaxe / sémantique», *Recherches linguistiques,* 8, 5-43.

–, (1981): «Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire: notions et problèmes», *Cahiers de linguistique française,* 3, 2, 75-124.

–, (1985a): «Introduction. De l'énonciation au lexique: mention, citativité, délocutivité», *Langages,* 80, 5-8.

–, (1985b): «De l'énonciation au lexique: mention, citativité, délocutivité», *Langages,* 80, 9-34.

–, (1985c): «Onomatopées, délocutivité et autres blablas», *Revue Romane,* 20, 2, 169-206.

–, (2009): «Des adverbes d'énonciation aux marqueurs d'attitude énonciative: le cas de la construction *tout* + Adjectif», *Langue française* (à paraître).

Anscombre, J.-C., Arroyo, A., Fouilloux, C., Gómez-Jordana, S., Rodríguez Somolinos, A., Rouanne, L. & Saló, M.J. (2009): «Apparences, indices et attitude énonciative: le cas de *Apparemment*», *Langue française,* 161, 39-58.

Benveniste, E. (1958): «Les verbes délocutifs», *in Problèmes de linguistique générale,* 1, Paris, Gallimard, 277-285.

Bolinger, D. (1967): «Adjectives in English: Attribution and Predication», *Lingua,* 18, 1-34.

Borillo, A. (1976): «Les adverbes et la modalisation de l'assertion», *Langue française,* 30, 74-89.

Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H. & Rosier, L. (éds.) (2005): *Dialogisme et polyphonie,* Bruxelles, De Boeck-Duculot.

Cornulier, B. de (1976): «La notion de dérivation délocutive», *Revue de linguistique romane,* 40, 157-158.

Ducrot, O. *et al.* (1980): *Les mots du discours,* Paris, Les Editions de Minuit.

Fradin, B. (2002): «Deriving the so-called delocutive adverbs in french», lu dans le 10th International Morphology Meeting, à Budapest / Szentendr: <http://llf.linguist.jussieu.fr/llf/Gens/Fradin/IMM10-txt-form.pdf>.

Grevisse, M. (1993): *Le Bon Usage,* Bruxelles, De Boeck-Duculot.

Guimier, C. (1996): *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en* –ment, Paris, Ophrys.

Lagorgette, D. (2007): «Termes d'adresse et insultes: discours sur l'autre ou sur moi?», *in* Ayres-Bennett, W. & Jones, M.C. (éds.): *The French Language and questions of identity,* Londres, MHRA / Legenda, 116-128.

Larcher, P. (1985): «Vous avez dit ‹délocutif?», *Langages,* 80, 99-124.

Martin, R. (1974): «La notion d'adverbe de phrase: essai d'interprétation en grammaire générative», *in Actes du colloque franco-allemand,* II, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 66-75.

Milner, J.-C. (1975): *Quelques opérations de détermination en français. Syntaxe et interprétation,* Thèse de doctorat d'Etat, Paris.

–, (1978): *De la syntaxe à l'interprétation,* Paris, Editions du Seuil.

Molinier, C. (1990): «Une classification des adverbes en *-ment*», *Langue française,* 88, 28-40.

Molinier, C. & Levrier, F. (2000): *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment,* Genève, Paris, Droz.

Mørdrup, O. (1976): *Une analyse non-transformationnelle des adverbes en -ment,* Copenhague, Akademisk Forlag.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Nølke, H. (1990a): «Les adverbiaux contextuels: problèmes de classification», *Langue française,* 88, 12-27.
–, (1990b): «Recherche sur les adverbes: problèmes de classification», *Langue française,* 88, 117-122.
Schlyter, S. (1977): *La place des adverbes en* -ment *en français,* Thèse, Konstanz.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Partie IV

De la structure syntaxique à la sémantique

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Il serait à Paris en ce moment. Serait-il à Paris? A propos de deux emplois épistémiques du conditionnel

Grammaire, syntaxe, sémantique

Patrick DENDALE
Université d'Anvers* – Antwerp Center for Pragmatics

1. Pour situer cette étude

1.1. Objet et objectifs de cette étude

Dans cette contribution nous étudierons un emploi particulier du conditionnel en français, exemplifié dans (1). Nous le mettrons en rapport avec un autre emploi, illustré par (2):

(1) Paul n'est pas là! *Serait-il* à Paris?

(2) Paul ne viendra pas. Il *serait* à Paris en ce moment

L'emploi sous (2) est connu dans les grammaires et les études spécialisées sous divers noms (*conditionnel journalistique, conditionnel de la rumeur, conditionnel de la citation* ou *conditionnel quotatif,* etc.[1]). Nous le désignerons ici comme *conditionnel de reprise.* L'emploi sous (1), lui, n'a pas été isolé clairement des autres emplois de ce tiroir verbal et n'a pas autant de dénominations, mais les quelques études qui lui ont été consacrées lui attribuent une valeur *inférentielle* ou *conjecturale.* Nous le désignerons ici comme *conditionnel de conjecture,* par analogie avec le *futur conjectural* ou *futur de conjecture* avec lequel il est souvent mis en rapport.

* La recherche qui sous-tend cet article a été financée en partie par le projet TOP-BOF-2205 «Intertextualiteit en informatiestromen» [«Intertextualité et flux d'information»] de l'Université d'Anvers.

1 Pour une liste plus complète de dénominations voir Kronning (2004: 15, 28, 32).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

La question de recherche qui sous-tend notre étude est de savoir de quel(s) emploi(s) ou groupe d'emplois déjà catalogués du conditionnel l'emploi sous (1) peut être rapproché, ou, plus concrètement, si l'emploi sous (1) peut être rapproché de l'emploi sous (2), comme l'affirment certains auteurs.

Commençons par présenter succinctement les divers groupes d'emplois attribués au conditionnel dans la littérature.

1.2. Groupes d'emplois du conditionnel en français

Que l'on cherche ou non à formuler une valeur unique en langue pour le conditionnel, le plus souvent, on organise la grande variété des emplois discursifs de ce tiroir, à un pallier intermédiaire, en *groupes d'emplois*. Trois grands groupes émergent alors, auxquels on attribue trois valeurs distinctes (voir entre autres Martin, 1981; Haillet, 1995; Abouda, 1997; Kronning, 2001, 2004; Dendale, 2001a; parmi bien d'autres).

A) Un groupe d'emplois à valeur *temporelle,* appelé ici le groupe des *conditionnels futurs du passé*. On peut y distinguer deux sous-groupes:

   a) le «futur du passé» ou «conditionnel temporel *subjectif*» (dans la terminologie de Korzen & Nølke, 2001: 129), illustré par (3). Le conditionnel y a la valeur d'un temps futur à partir d'un repère passé;
   b) le «conditionnel des historiens» ou «conditionnel temporel *objectif*» (Korzen & Nølke, 2001: 130), illustré par (4). Le conditionnel y a la valeur d'un temps futur à partir d'un repère (fictif) passé et peut être remplacé, entre autres, par un passé simple.

   (3) Les Argentins pensaient que les Anglais se *contenteraient* de faire un peu de bruit pour la forme *(Le Nouvel Observateur)*

   (4) Bonaparte désarma celui qui *deviendrait* bientôt son rival et son adversaire (Bainville, cité par Damourette & Pichon, t. 5: § 1842)

B) Un groupe d'emplois *à valeur modale* – où «modal» est pris comme se référant aux mondes possibles dans lesquels, selon (Martin, 1992: 146), le conditionnel inscrit l'état de choses. Comme l'ont observé divers auteurs (Chevalier *et al.,* 1964; Imbs, 1968; Martin, 1971; etc.), ce groupe contient des emplois *corrélatifs* (voir (5)) – prototypiquement avec la conjonction *si,* mais pas uniquement (voir Borillo, 2001 pour un aperçu) et

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

des emplois *non corrélatifs,* illustrés par (6). Ce groupe sera appelé ici groupe des *conditionnels d'éventualité:*

(5) a. Si cette guerre n'était pas si tragique, je *serais* tenté de l'appeler la guerre des «parrains» *(Le Nouvel Observateur)*
b. Il *n'aurait* rien dit, on *n'aurait* pas su qu'il était malade

(6) a. Une telle réaction *serait* désastreuse
b. Je rêve d'une maison qui *aurait* un grand jardin

C) Un troisième groupe d'emplois du conditionnel appelé très souvent également modal, mais qui contient en fait des emplois à valeur *évidentielle* ou *médiative,* c'est-à-dire des emplois de la forme verbale qui indiquent comment le locuteur a eu accès à l'information, comment il a obtenu l'information transmise dans l'énoncé, quelle est la source de l'information.

Les grammaires y rangent le conditionnel illustré par (2) et par (7a). Nous le désignerons ici, comme nous l'avons dit, comme *conditionnel de reprise.* Ce conditionnel peut apparaître également dans une phrase interrogative intonative (7b):

(7) a. Les Américains *auraient* capturé ce matin Ben Laden à la frontière afghane
b. Les Américains *auraient* capturé Ben Laden?

C'est dans ce groupe des emplois évidentiels ou médiatifs que Tasmowski (2001: 334) range aussi l'emploi illustré par (1) et par (8):

(8) Ben Laden reste introuvable. *Aurait*-il été tué dans une des dernières campagnes militaires?

Le rapprochement que fait Tasmowski entre le conditionnel de conjecture et conditionnel de reprise se fait sur un critère *onomasiologique:* ces deux emplois du conditionnel signalent deux types de *source de l'information* et constituent donc tous les deux des marqueurs à valeur *évidentielle / médiative:*

(9) a. évidentialité d'ouï-dire: l'information provient de quelqu'un d'autre, à qui le locuteur l'a reprise
b. évidentialité d'inférence: l'information provient du locuteur qui l'a inférée de quelque chose

Cet article est consacré en grande partie à la caractérisation de ce dernier emploi et à la question de savoir comment il faut le rattacher aux autres emplois du conditionnel.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Signalons encore à propos du *conditionnel de conjecture* que nombreux sont ceux qui ne le mentionnent pas (p. ex. Riegel *et al.,* 1994; Wilmet, 1998[2]; Vetters, 2001). D'autres le mentionnent, mais le «noient» dans un groupe d'emplois hétérogènes – emplois épistémiques et non épistémiques, emplois rhétoriques et non rhétoriques (p.ex. Damourette & Pichon, 1911-1930, t. 5 : 442).

Robert Martin (1981: 88) quant à lui, relie très explicitement l'emploi (1) du conditionnel à la forme interrogative (totale) de la phrase[2] et le qualifie de conditionnel de l'*interrogation rhétorique à interprétation positive,* où par «positive» il entend «qui n'inverse pas la polarité de la phrase sous-jacente». Cela distingue cet emploi de celui qui apparaît dans les questions rhétoriques à *interprétation négative* (ou inversante), que l'on a dans des interrogatives totales sans postposition du sujet et sans *est-ce que* (10a) et (10b) ou dans les interrogatives partielles (10c):

(10) a. Il est malade et il *ferait* du ski? (Martin, 1992: 151)
b. Et puis, est-ce que je *serais* venu tout droit ici, dans votre antre? (Sulitzer, *Cartel,* Livre de poche, p. 304)
c. Pourquoi *serait*-il à Paris?

2. Caractérisation du conditionnel de conjecture

Le conditionnel de conjecture n'a été décrit que dans un nombre relativement réduit d'études spécialisées. Citons en premier lieu les études récentes de Haillet (2001) et de Tasmowski (2001), puis les études plus anciennes mais importantes de Diller (1977), Martin (1981), Korzen & Nølke (1990 et 2001), et puis celles de Maingueneau (1981) et Abouda (1997). Nous ferons ici une synthèse des caractéristiques de la construction telles qu'elles ont été présentées par ces différents chercheurs. Elles seront illustrées par des exemples attestés nouveaux.

2 Dans la suite de ce travail nous parlerons d'*interrogative* (ou *phrase interrogative)* quand il est question des caractéristiques formelles de certains énoncés, et de *question* lorsqu'il est question de leurs caractéristiques fonctionnelles (*cf.* Mosegaard Hansen, 2001: 480).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2.1. Caractérisation syntaxique de l'emploi de conjecture

Du point de vue *syntaxique,* le conditionnel de conjecture se caractérise par le fait qu'il est censé, selon la littérature, n'apparaître que dans des structures interrogatives avec *inversion* ou avec *est-ce que,* les «vraies» interrogatives (*cf.* Diller, 1977: 6):

(11) Maître André
Faites attention à ce que je vous dis; il ne s'agit de rien de plaisant, et je n'ai pas sujet de rire. […]
Eh! Mon Dieu, vous me faites peur; *est-ce qu'on nous aurait volés?*
Maître André
–Non, on ne nous a pas volés. (Musset, dans *Frantext)*

Seraient exclues comme lieu d'apparition du conditionnel de *conjecture,* toujours selon les grammaires et la littérature spécialisée, les interrogatives *intonatives*. Si un conditionnel désignant un état de choses au présent ou passé apparaît dans une phrase interrogative intonative, il aura en principe une valeur *quotative,* tout comme dans les phrases déclaratives correspondantes et non pas une valeur *conjecturale*. Dans l'interrogative il signale la reprise du contenu de l'énoncé à autrui, accompagnée d'une demande de confirmation. Ces phrases signifient «Est-ce vrai ce qu'on raconte, à savoir *p*?»[3]. Le conditionnel y signale que ce sur quoi interroge le locuteur est une information qu'il tient de quelqu'un d'autre:

(12) [début de section] A la longue table en marbre de Carrare, Popov avait placé Paul à sa droite et Tsypine à sa gauche:
–Et vous vous *seriez* croisés à Dresde, tous les deux? Quelle extraordinaire coïncidence! (Sulitzer, *Popov,* Paris, J'ai lu, p. 135)

Il faut toutefois remarquer que, même rares, on trouve occasionnellement des conditionnels évidentiels dans des phrases interrogatives *intonatives*. L'interprétation n'en est toutefois pas toujours facile (conjecture ou reprise?). C'est le cas par exemple dans:

(13) Deux choses cependant l'avaient un peu étonné, à propos de ce projet de diversion.
L'unanimité de tous les conseillers de Laudegger.
Et l'accord finalement donné par Laudegger lui-même, Laudegger qui, d'ordinaire, était partisan de solutions infiniment plus radicales. Il *deviendrait* donc plus nuancé? On change à tout âge, mais quand même! (Sulitzer, *Cartel,* Livre de poche, p. 132)

3 On y trouve souvent des *selon vous, d'après vous.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2.2. Caractérisation sémantique du conditionnel de conjecture

Pour déterminer l'apport sémantique du conditionnel à la phrase, comparons, comme l'avait fait Diller en 1977, les phrases interrogatives contenant un conditionnel présent ou passé (qui ne porte pas sur l'avenir ni sur un monde parallèle) avec les phrases interrogatives correspondantes à l'indicatif présent ou passé composé. Partons pour cela de la paire de phrases suivante (14):

(14) Les glandes intestinales de Peyer étaient considérablement hypertrophiées.
a. Est-ce que cela *tiendrait* à l'excitation des nerfs rachidiens lombaires? (Bernard, 1860 dans *Frantext)*
b. Est-ce que cela *tient* à l'excitation des nerfs rachidiens lombaires?

Nous faisons l'hypothèse, avec Diller, que les différences *d'interprétation* entre a. et b., qui seront présentées ci-dessous, peuvent être ramenées à la présence / absence du conditionnel dans la phrase interrogative.

2.2.1. Caractérisation globale

Par quoi une phrase interrogative au conditionnel dans l'emploi illustré par (14a) se distingue-t-elle de la phrase correspondante à l'indicatif présent ou passé (14b)? Nous retiendrons ici cinq éléments:

A) Une phrase interrogative comme 14a. se présente à l'interprétation non pas comme une *demande d'information «normale»* concernant *p*, mais comme une *assertion* sur *p*.

B) Du point de vue modal, cette assertion n'équivaut pas à une assertion *catégorique* mais à une assertion *hypothétique, conjecturale*. Ses degrés de certitude et d'assurance[4] sont moindres que ceux de certains autres marqueurs épistémiques.

C) L'hypothèse se présente par défaut à l'interprétation comme *basée sur des prémisses (cf.* Diller, 1977: 5), à partir desquels elle a été *obtenue par inférence*.

D) Cette hypothèse se donne, dans le cas par défaut, comme ayant été conçue par le *locuteur lui-même* (et non pas par quelqu'un d'autre).

E) Si l'énoncé interrogatif est adressé à un interlocuteur (différent du locuteur), la *participation* du dernier *peut être sollicitée* (sous forme d'une réponse), mais elle ne l'est pas nécessairement.

4 Pour la différence entre ces deux, voir Dendale (2001b).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Examinons maintenant un à un ces cinq éléments.

2.2.2. Caractérisation détaillée

A) Interprétation comme assertion

Caractère assertif

Qu'une phrase interrogative au conditionnel de conjecture puisse fonctionner comme assertion est montré premièrement par le fait qu'elle peut constituer la «réponse» à une question partielle[5], comme le montrent les énoncés sous (15):

(15) Or cet enfant venait d'être volé par un inconnu. *Quel pouvait être cet inconnu? Serait*-ce Jean Valjean? (Hugo, 1862, dans *Frantext*)

(16) Mais qui est cette dame dont on aperçoit le visage en noir et blanc, en haut à droite de ce fil, avec la légende «Les mille et un visages de Madame de ***»? *Serait*-ce la fille de la Marquise de Sévigné? Ou bien une inconnue? (Internet, le 18/9/2008)

Une deuxième indication est le fait qu'il n'est pas facile d'avoir *oui ou non?* à la fin d'une interrogative au conditionnel de conjecture:

(17) «*Serait*-ce Jean Valjean?», ??*oui ou non?*

L'interprétation de ces constructions interrogatives comme des assertions plutôt que comme des demandes d'information avait été reliée par Diller (1977: 3) à la présence du conditionnel. Celui-ci serait responsable, selon l'auteur, du blocage d'au moins une des trois conditions de réussite de l'acte illocutoire de *demande d'information,* à savoir la condition préliminaire («le locuteur ne connaît pas la réponse à la question qu'il pose») (*cf.* Searle, 1972/1988: 109). La raison de ce blocage tient à la caractéristique qui sera traitée ici sous (C), à savoir que l'énonciateur a des raisons de penser que *p* est vrai.

Potentiel interrogatif

Malgré le fait qu'elle puisse fonctionner comme assertion, la construction avec le conditionnel de conjecture garde (une partie de) son potentiel interrogatif. Preuve de cela, la classification de la construction avec conditionnel

5 Il peut s'agir de «réponses» données par le locuteur même à une question qu'il pose lui-même.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

de conjecture comme une question, soit par le verbe *demander* en incise finale 0, soit par une anaphore résomptive *la/cette question 0*:

(18) –*Serait*-il arrivé quelque accident qui oblige la fête à être remise? *demanda-t-il* avec une certaine inquiétude.
–Oui et non, répondit Colline. (Murger, dans *Discotext 1*)

(19) La mode *serait*-elle à la turquerie? On peut légitimement se poser *la question.* (<www.lepoint.fr/societe/document.html?did=156773>)

Que ce ne soit toutefois pas une demande d'information «normale», comme l'est généralement sa variante avec indicatif, est montré par le fait qu'elle semble moins facilement suivie d'un *Je te le demande, réponds-moi,* que la question à l'indicatif, à moins qu'il n'y ait une pause (≠≠) suffisamment marquée entre la question et la suite, qui signale une adaptation de la stratégie communicative: de quelque chose qui est davantage une assertion on passe, par «reprogrammation» à une question:

(20) a. *Est*-il à Paris? Je te le demande. Réponds-moi!
b. *Serait*-il à Paris? (≠≠) Je te le demande. Réponds-moi!

B) Statut d'hypothèse ou de conjecture

Du point de vue modal, la construction avec un conditionnel de conjecture n'équivaut pas à une assertion *catégorique* mais à une assertion *modalisée, hypothétique* ou *conjecturale.* Dans certains emplois de la forme, on trouve d'ailleurs une anaphore en *cette hypothèse, cette théorie* qui renvoie à la construction avec un conditionnel de conjecture:

(21) SAI *serait*-il un UCHIWA?
[…] (Chiyo-Baba:)
Je poste se topic [sic] en rappelant que *cette théorie* n'est pas de moi[6].
[…] (Alseran:)
Je suis formellement opposé a *cette hypothèse* c'est simple il s'agit *d'une théorie* qui ne se base que sur des jugements
(<http://sasukeandkakashi.forumactif.com/les-personnages-f2/sai-serait-il-un-uchiwa-t7198.htm>)

Si on ne considère que sa valeur modale, la phrase interrogative avec conditionnel de conjecture peut être classée, comme l'observe Tasmowski (2001: 339), dans un paradigme de marqueurs où se range aussi le marqueur de possibilité *pouvoir.* Aussi le conditionnel de conjecture accepte-t-il la *coor-*

6 Il nous semble difficile d'avoir cette remarque après une question à l'indicatif présent.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

dination de plusieurs hypothèses concurrentes (de plusieurs «possibilités»), tout comme le fait *pouvoir* et à la différence de marqueurs comme *devoir* ou le futur conjectural:

(22) Lev Dodin [directeur de théâtre], se *serait*-il assagi *ou serait*-il à court d'inspiration? Toujours est-il que cette fois le décor est des plus conventionnels (<www.forumopera.com/concerts/salome_0903b.htm>)

En tant qu'hypothèse ou conjecture, la proposition relève du *croire,* plutôt que du *savoir,* ce qui explique les possibilités et impossibilités des enchaînements suivants avec *croire* et *savoir:*

(23) –Ta femme *serait*-elle absente?
–a. Qu'est-ce qui te fait *croire* cela? (Diller, 1977: 5)
–b. *Comment tu *sais* ça?

Le degré de certitude exprimée par le conditionnel dans ces constructions interrogatives l'oppose, dans le paradigme des marqueurs épistémiques, au futur «conjectural[7]» ou à *devoir* épistémique, qui expriment un plus haut degré de certitude et/ou d'assurance:

(24) Paul n'est toujours pas là
a. Il *aura* oublié le rendez-vous, *c'est sûr* / **c'est possible*
b. *Aurait*-il oublié le rendez-vous?. (≠≠) C'est *possible* / **C'est sûr*

C) Hypothèse obtenue par inférence à partir de prémisses

Une phrase interrogative au conditionnel de conjecture contient fréquemment dans le contexte gauche ou droit des éléments qui peuvent être interprétés comme des «indices» pour l'hypothèse, des «indices qui font croire que *p* est vrai» (Diller, 1977: 5). L'hypothèse formulée au conditionnel de conjecture se présente comme une conclusion obtenue par inférence à partir de ces prémisses: «J'ai vu (entendu, senti) quelque chose qui me porte à croire [p]», écrit Diller (1977: 3).

De ces prémisses, généralement seule la prémisse mineure est présente (avec le «statut» d'indice), la majeure restant implicite. Dans (25):

(25) *N'aurais*-tu *pas* aimé ce film, pour que tu aies l'air si mécontent? (Diller, 1977: 5)

7 *Cf.* Imbs: «Comme le futur [conjectural], il [le conditionnel de conjecture] exprime une idée de probabilité [...] mais une probabilité doublement atténuée par la forme en *-rais* et par le mouvement interrogatif» (1968: 79).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

la mineure (et en même temps l'indice) est «Tu as l'air mécontent»; la majeure «Si quelqu'un a l'air mécontent, (c'est qu') il n'a pas aimé le film[8]»; la conclusion «Tu n'as pas aimé ce film».

Que ces prémisses soient présentes ou non dans le cotexte, le conditionnel de conjecture donne en tout cas l'instruction d'en chercher. Diller (1977: 8) va jusqu'à dire que lorsqu'il est impossible de trouver des éléments qui peuvent constituer des indices pour la conclusion au conditionnel de conjecture, il ne peut même pas s'agir d'un conditionnel de conjecture. Dans l'exemple qu'elle cite, (26a) – tout comme dans (26b) – deux interprétations sont théoriquement possibles: une première qui force à chercher des prémisses (conditionnel de conjecture) et l'autre où l'on ne trouve pas ces prémisses et qui s'interprétera alors forcément comme un conditionnel de l'atténuation de la demande d'information (26a) et (26b) ou comme un conditionnel d'éventualité (26b):

(26) a. Monsieur le directeur, *connaîtriez*-vous notre distingué collègue…?
b. *Auriez*-vous quelque objection à ce que je prenne place ici?

L'hypothèse exprimée dans ce genre de constructions concerne apparemment toujours, dans les nombreux exemples que nous avons parcourus, l'un des deux thèmes suivants: *hypothèse sur la cause* d'un état de choses ou d'un événement (27) ou *hypothèse sur l'identité* ou *la catégorisation* de quelqu'un ou de quelque chose (28) et (29):

(27) Et, comme il marchait dans sa chambre, en passant devant sa glace, *il s'aperçut qu'il était pâle.*
–«Est-ce que *j'aurais* peur?» (Flaubert, *Frantext*)

(28) DEMOSTHÈNE, à Erwan-Lazimuth
Je suis Démosthène Cloucade. Et je vous présente Manuéla, mon épouse…
ERWAN-LAZIMUTH
[…] *(A Démosthène, avec un petit signe de tête)* Enchanté, Monsieur… *(Un léger temps) Seriez*-vous le Démosthène Cloucade… l'architecte de l'environnement concepteur des fameuses forêts à étages?
DEMOSTHÈNE à *Manuéla*
[…] Ma parole, ce type me connaît! (*A Erwan-Lazimuth,* […]) Je suis bien le Cloucade des forêts à étages, en effet!
(Garric, Yves, *CO2 comédie,* <www.theatrotheque.com/web/lire.php?fiche=765>)

8 Certains auteurs (Desclés & Guentchéva, 2001 notamment) préfèrent partir d'une majeure de forme causale «Si quelqu'un n'a pas aimé un film, il a l'air mécontent»; l'inférence qu'ils postulent alors comme sous-jacente à ces constructions n'est pas de type *déductif* mais de type *abductif*.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(29) Eh bien merci. Mais qui est cette dame dont on aperçoit le visage en noir et blanc, en haut à droite de ce fil, avec la légende «Les mille et un visages de Madame de ***»? *Serait*-ce la fille de la Marquise de Sévigné? Ou bien une inconnue? (<http://enquelquestempsenquelqueslieux.hautetfort.com/archive/2005/09/27/ce-qui-se-concoit-bien%E2%80%A6.html>)

D) Hypothèse provenant du locuteur lui-même

La différence fondamentale entre un conditionnel de reprise et un conditionnel de la conjecture est que dans le premier cas, l'information vient originairement de quelqu'un d'autre que le locuteur (le «locuteur source» de Kronning, 2002), le locuteur ne faisant que la reprendre. Dans le cas du conditionnel de conjecture, l'hypothèse provient du locuteur lui-même. C'est ce qui explique les possibilités et impossibilités dans les enchaînements suivants:

(7)' (Selon certaines sources), les Américains *auraient* capturé ce matin Oussama Ben Laden à la frontière afghane. *Décidément, on raconte n'importe quoi.*

(8)' Ben Laden reste introuvable. *Aurait-il,* selon moi, été tué dans une des campagnes militaires? Décidément, des hypothèses gratuites il m'en vient facilement à l'esprit!

(8)" Ben Laden reste introuvable. *Aurait-il* été tué dans une des campagnes militaires comme je suis enclin à le penser?

(8)"' Ben Laden reste introuvable. *Aurait-il,* ?? selon moi, été tué dans une des campagnes militaires?

A première vue, (8)"' accepte mal le groupe prépositionnel. La bizarrerie viendrait de ce que *selon moi* y est redondant (comme il l'est dans *Selon moi, j'ai mal);* sa présence permet de penser que la question / l'hypothèse émane bien de L. Au reste, la seule façon de récupérer (8)"' est de l'interpréter comme question-écho, interprétation que *selon moi* impose généralement aux interrogatives *(cf. Selon moi, Luc est-il là?).*

Dans (8)' et (8)" l'enchaînement signale de façon assez explicite que la question qui précède est une hypothèse du locuteur. Dans (8)"' *selon moi* force à une lecture comme question écho si on veut rendre acceptable l'énoncé; sinon il rend l'énoncé bizarre et cette bizarrerie s'explique par le fait que le locuteur demande à lui-même de répondre à une question «selon lui-même», selon une opinion qu'il a lui-même.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

E) Potentiel interrogatif et rôle de l'interlocuteur

Dans la majorité des contextes dans lesquels est utilisé un conditionnel de conjecture, la phrase interrogative, si elle garde, comme nous l'avons vu (une partie de) son potentiel interrogatif, semble perdre souvent *sa fonction interlocutive:* très souvent en effet le locuteur ne s'attend pas à une réponse. C'est alors comme si le locuteur se posait une question à lui-même. Il entre dans une délibération interne avec lui (distinction entre L et λ (Ducrot, 1984: 199)), d'où aussi la qualification de ces constructions comme des *questions délibératives* (Damourette & Pichon, t. 5: 444):

(30) Il s'était dit tout le long du chemin: «J'aime Mahaut» et s'attendait à éprouver en face d'elle quelque chose d'extraordinaire. Mais il se sentait calme. «Me *serais*-je trompé, *pensa-t-il, n'aurais-je* que de l'amitié pour Anne […]?» (Radiguet, dans *Discotext 1*)

Cela est également le cas lorsque la construction est utilisée dans des *titres de journaux ou de blogs:*

(31) Y *aurait-il* un volcan dans le Sud-Est d'Haiti? (Forum sur <www.topix.com>)

Toutefois, la présence d'une réponse n'est pas impossible et la construction peut être utilisée consciemment par le locuteur pour demander la participation de l'interlocuteur dans la vérification ou la validation de son hypothèse. C'est ce que montrent les exemples (20) ou (32), où apparaissent des verbes de demande et/ou de réponse, ou (33) avec un exhortatif à répondre *(dis-moi):*

(32) –*Serait*-elle mariée? *interrogea* la douairière avec un fin sourire […] –Sa main est libre, *répondit* sir Williams

(33) Mais *dis-moi serait-ce* une boîte que je vois? Mon mouton se *cacherait*-il à l'intérieur? (Internet)

Puisque la construction fonctionne, comme nous l'avons vu, comme un énoncé assertif qui présente une hypothèse du locuteur, dans ces cas la demande faite à l'interlocuteur sera interprétée comme une *demande de confirmation (cf.* Diller, 1977: 5; Martin, 1981: 88[9]).

Le potentiel interrogatif latent de la construction distingue l'énoncé avec conditionnel de conjecture d'une phrase affirmative avec un adverbial épistémique comme *peut-être que,* qui n'a pas ce potentiel interrogatif et n'est pas soumise à l'interlocuteur pour évaluation. Comparez à ce propos:

(34) a. *Peut-être* qu'il a tout simplement oublié le rendez-vous
b. *Aurait*-il simplement oublié le rendez-vous?

9 Ceci est d'ailleurs aussi le cas lorsque L s'adresse la question à lui-même.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

3. Comment intégrer le conditionnel de conjecture parmi les autres emplois du conditionnel?

La question qui nous paraît restée sans réponse satisfaisante dans la littérature jusqu'ici est de savoir à quel groupe d'emplois reconnus du conditionnel peut éventuellement être ramené ou rattaché son emploi comme conditionnel d'hypothèse. Nous allons présenter d'abord quelques-unes des réponses qui ont été données à cette question, avec les problèmes qu'elles posent et proposer ensuite des éléments d'une réponse alternative.

3.1. Rapport entre conditionnel de conjecture et conditionnel de reprise selon la littérature

Dans certaines études sur le conditionnel, on rattache ou on ramène, d'une façon ou d'une autre, le *conditionnel de conjecture* au *conditionnel de reprise à autrui*. On peut citer, à titre d'exemple, Maingueneau, 1981; Abouda, 1997; Korzen & Nølke, 1990 et 2001 ou Haillet, 2001[10]. Nous présenterons ci-dessous succinctement les deux dernières.

1. Reprenant et réanalysant des exemples analysés par Martin (1992: 150-151), (35) et (36):

   (35) Il est malade et il *ferait* du ski?

   (36) *Serait*-il à Paris? (Korzen & Nølke, 1990: 283-284)

Korzen & Nølke (1990 et 2001) concluent que les conditionnels qu'on a dans ces énoncés sont à considérer comme des conditionnels appelés ici conditionnels de reprise à autrui: «Le conditionnel que l'on rencontre dans les exclamations et les questions rhétoriques sont aussi à considérer comme des *conditionnels de citation*» (Korzen & Nølke, 2001: 141, nos italiques).

Cette analyse est sans doute adéquate pour (35), interrogative intonative, mais elle nous paraît quelque peu problématique pour (36), où c'est le locu-

10 Des auteurs comme Sten (1964: 90) ou Damourette & Pichon (1911-1936, t. 5: 442) placent les deux conditionnels, dans la phrase interrogative et la phrase déclarative, dans le même panier, les rapprochant par le trait «décliner la responsabilité à la véracité de l'énoncé» (Sten, 1964: 91).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

teur lui-même, nous l'avons vu, qui formule une hypothèse, hypothèse qui n'est donc pas reprise telle quelle à autrui.

2. Haillet (2001), lui, propose une analyse similaire des conditionnels de conjecture comme (37):

   (37) En Amérique, premier pays à le commercialiser, dès la première semaine de vente, en mars, 200 000 prescriptions de Viagra. En mai, les prescriptions atteignaient 300 000 par semaine. En juillet, on est retombé à 180 000. Le Viagra *aurait*-il déçu ses utilisateurs? (Haillet, 2001: 309)

Il cherche ce qu'il appelle «l'assertion sous-jacente» à la phrase interrogative, c'est-à-dire la proposition sur laquelle porte la question:

> Ceci nous ramène à l'assertion sous-jacente à ce type de question. Il est, selon nous, exclu de postuler qu'il s'agit, en langue, d'une assertion sous-jacente *au présent ou au passé composé:* cela reviendrait, en effet, à attribuer la même assertion sous-jacente, par exemple, à «Le Viagra aurait-il déçu ses utilisateurs?» et à «Le Viagra a-t-il déçu ses utilisateurs?»
>
> Il nous semble […] tout naturel de dire que l'assertion sous-jacente à ces interropositives (inversées ou marquées par «EST-CE QUE») est une assertion au *conditionnel d'altérité énonciative*[11], de polarité positive. (Haillet, 2001: 310-311)

En suggérant ainsi que l'interrogation, dans les cas de conditionnels évidentiels de conjecture, comme (37) porte sur une assertion (ou proposition) au conditionnel de reprise (appelé *conditionnel d'altérité énonciative),* Haillet ramène en fait le conditionnel évidentiel de conjecture à un conditionnel évidentiel de reprise, ou le fonde en tout cas sur ce type de conditionnel.

3. En guise de conclusion provisoire on peut dire qu'aux yeux de certains linguistes le conditionnel de conjecture est à rattacher d'une façon ou d'une autre au conditionnel de reprise ou n'est autre qu'un conditionnel de reprise. C'est postuler en même temps, de façon implicite, que le conditionnel de reprise est *premier* par rapport au conditionnel de conjecture, lequel serait dérivé de celui-là.

Cette conclusion, qui consiste à assimiler le conditionnel de conjecture au conditionnel de reprise, ou à l'en dériver, se heurte au moins à trois objections, que nous présentons ci-dessous.

11 C'est le terme que l'auteur utilise pour désigner ce que nous appelons ici le *conditionnel évidentiel de reprise.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

3.2. Trois problèmes

3.2.1. Premier problème

Cette assimilation ignore tout d'abord la différence évidentielle ou médiative fondamentale entre ces deux emplois du conditionnel: *l'inférence* ou *la conjecture* d'une part et la *reprise à autrui* d'autre part, et suggère qu'une inférence ou conjecture personnelle de la part du locuteur peut être ramenée simplement à une forme de reprise d'informations par le locuteur à autrui (ou *vice versa).*

Or, il y a entre ces deux catégories une différence conceptuelle fondamentale tout d'abord: une inférence d'information n'est pas une reprise d'information (citation ou ouï-dire). Les deux catégories forment deux classes distinctes dans les classifications des marqueurs évidentiels, par exemple dans Willett (1988) ou Aikhenvald (2004):

– Avec le *conditionnel de conjecture,* le locuteur vise à expliquer un état de choses et utilise pour cela une inférence à partir de prémisses.
– Avec le *conditionnel de reprise* le locuteur ne cherche en général pas à *expliquer* un état de choses mais il *informe* sur un état de choses et il fait référence pour cela à un locuteur-source qui lui a passé l'information.

Cette différence de nature conceptuelle a pour conséquence une différence discursive, qui se reflète notamment dans les enchaînements différents qu'acceptent les marqueurs respectifs. Ainsi on dira sans problème (38a) mais plus difficilement (38b):

(38) a. Tiens! On sonne à la porte à cette heure tardive. Bizarre! *Serait*-ce le voisin?
b. Tiens! On sonne à la porte à cette heure tardive. Bizarre! ??Ce *serait* le voisin

3.2.2. Deuxième problème

Il est très difficile de dériver concrètement le conditionnel de conjecture du conditionnel de reprise. Ou bien on part de la phrase interrogative au présent / passé composé et on en dérive la phrase au conditionnel d'hypothèse; ou bien on part de la phrase assertive au conditionnel de reprise et on en dérive la phrase interrogative au conditionnel de conjecture.

Dans le premier cas on fait le saut que fait Diller et on doit expliquer le mécanisme même de la dérivation illocutoire, par un calcul minutieux avec le conditionnel et l'interrogation, ce qu'elle ne fait pas.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Dans le second cas on fait un saut d'une catégorie évidentielle à une autre et la question est alors de savoir quel mécanisme provoque ce changement sémantique fondamental.

3.2.3. Troisième problème

Le troisième problème concerne la datation des deux conditionnels évidentiels. Le conditionnel le plus ancien est le conditionnel de conjecture, le plus récent, le conditionnel de reprise. L'hypothèse d'une dérivation du conditionnel de conjecture à partir du conditionnel de reprise reviendrait à fonder l'emploi historiquement le plus ancien (conjecture) sur l'emploi historiquement le plus récent (reprise). Les données diachroniques constituent donc un argument contre l'hypothèse. Commençons par ce troisième point et regardons la datation de ces deux conditionnels.

3.3. Datation des deux conditionnels évidentiels

3.3.1. Le conditionnel de conjecture

Le conditionnel de conjecture se retrouve dans toute l'histoire du français. On peut en citer des exemples – bien que fort rares – dès l'ancien français: *cf.* (39)[12], exemple qui s'écarte de l'emploi moderne parce qu'il contient un conditionnel simple dans la fonction d'un conditionnel composé *(cf.* Bourova & Dendale, à paraître):

(39) Et Mordrez, quant le voit venir,
De rire ne se pot tenir:
«He, dieux», fet il, «dont venez vous?
Vos armes vendriez les vous?[13]
Ge croi, vous les avez prestees;
Demain vous seront raportees!»
(Li romans de Claris et Laris, v. 24 239, daté 1268, dans Ménard, 1976, trad. de Ménard)

Les exemples de conditionnels de conjecture sont plus nombreux en moyen français (40) et en français classique (41):

12 Les armes du chevalier Ydier ont été volées la nuit. Le lendemain il se présente au château, où Mordrez se moque de lui, voyant qu'il est sans armes.

13 «D'où venez-vous? *Auriez*-vous vendu vos armes?»

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(40) [Un marchand revient après une longue absence et découvre qu'il a un fils en plus. Sa femme s'obstine à soutenir que c'est bien son fils à lui]
–Et comment se peut il faire? dist le mary; vous n'estiez pas grosse a mon partement.
–Non vrayement, dit elle, que je sceusse; mais je vous ose bien dire a la verité que l'enfant est vostre, et que aultre que vous a moy n'a touché.
–Je ne dy pas aussi, dit il; mais toutesfoiz il a dix ans que je party et cest enfant se monstre de sept: comment doncques pourroit il estre mien? *L'ariez vous plus porté que ung aultre?*
–Par mon serment, dit elle, je ne sçay; mais tout ce que je vous dy est vray.
(*Cent nouvelles nouvelles*, p. 128, 1456-1467, dans *BFM*)

(41) D'où vient que je ne reçois point de vos lettres mon cher? *Seroit-ce la goute qui vous auroit repris?* Mandez-le-moi, je vous prie, ou me le faites mander (Roger de Bussy-Rabutin, 1671, dans *Frantext*)

Mis à part la particularité de l'occurrence en AF, on voit que le conditionnel dans ces exemples partage les mêmes caractéristiques que le conditionnel de conjecture dans les exemples contemporains:

– il apparaît dans une phrase interrogative avec postposition du sujet;
– il sert à formuler une hypothèse (explicative) au moyen d'un raisonnement inférentiel à partir de prémisses;
– sollicitation d'une réaction de la part de l'interlocuteur (par le fait que ce sont toutes ici des phrases interrogatives à la seconde personne).

3.3.2. Le conditionnel de reprise

Les exemples avec le conditionnel de reprise donnés dans la littérature ne sont jamais antérieurs au XX^{e} siècle, ce qui pourrait suggérer que cet emploi est récent. Or, nous avons réussi à reculer la datation de l'emploi de reprise d'autrui *de plusieurs siècles* (Bourova & Dendale, à paraître). D'abord par un dépouillement manuel de quelque 1134 pages de ce qui est considérée comme le «premier journal français», la *Gazette* de Théophraste Renaudot. Dans les numéros dépouillés, nous n'avons trouvé que cinq occurrences de conditionnels de reprise, mais elles sont présentes dès la première année de parution du journal en 1631. L'exemple (42), le premier par ordre chronologique, souligne de manière explicite (hors du domaine de médiation du conditionnel, comme dirait Kronning, 2005: 302), la reprise à autrui *(des dernières novuelles)* et l'incertitude *(quoy qu'incertaines)*.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(42) (De Bruxelles le 22. dudit mois de Iuin[14]) Il nous en prend icy comme aux plus adviſez qui ont eu Arreſt. Au lieu de s'en plaindre chacun l'interprete à ſon avantage. Les noſtres ſont tous reſiouïs du ſuccez de Tilly & de ſon approche vers nous: meſme *des dernieres novuelles, quoy qu'incertaines,* qu'il *auroit deffait* des trouppes & pris deux canons au Duc de Vimar, venu au ſecours d'vne ville par luy aſſiegée: mais ſur tout d'avoir évité le peril dont le Prince d'Orange les menaçoit. (*Gazette* 5, juin 1631)

(43) *(De Vienne, ledit jour 7 Aouſt 1641) On nous eſcrit que* les Turcs ont eſté n'aguéres défaits par les Moſcovites en deux batailles: où les premiers *auroient perdu* ſoixante & dix mille hommes: Ce qui fait eſpérer aux Hongrois & Tranſilvains que le Grand Seigneur penſera pluſtoſt cette année à tirer ſa revanche des Moſcovites qu'à attaquer la Tranſilvanie ni la Hongrie: comme il y avoit grande apparence. (*Gazette* 109 du 07.09.1641)

Les exemples (42) et (43) montrent que le conditionnel de reprise, tout exceptionnel qu'il y soit, est un emploi qui est au moins aussi ancien que les premiers journaux («conditionnel journalistique»). Ces nouvelles datations nous ont encouragés à essayer de reculer encore davantage sa datation.

Le dépouillement systématique de toutes les occurrences de *être* au conditionnel dans *Frantext* entre 1550 et 1700 et de quelque 10 000 occurrences de *avoir* au conditionnel, des premiers textes de *Frantext* jusqu'en 1800 ont permis de reculer jusqu'avant 1600 la datation de cet emploi, et cette fois dans des textes d'historiens (exemple (44)):

(44) Le dimanche 26 décembre, à cinq heures du matin, Charles cardinal de Lorraine, aagé de cinquante ans, mourust en Avignon […]
Ses partisans maintenoient qu'il avoit fait une tant belle et chrestienne fin que rien plus. *Les huguenos soutenoient, au contraire,* que quand on lui pensoit parler de Dieu, durant sa maladie, qu'il n'avoit en la bouche pour toute response que des vilanies, et mesmes ce vilain mot de f…, dont Monsieur de Reims, son nepveu, l'estant allé voir, et le voiant tenir tel langage, *auroit dit* en se riant, «Qu'il ne voioit rien en son oncle pour en desesperer, et qu'il avoit encores toutes ses paroles et actions naturelles». (Pierre de L'Estoile, *Registre-Journal du regne de Henri III,* t. 1, p. 101, décembre 1574, dans *Frantext*)

Aucune occurrence du conditionnel de reprise n'a été trouvée dans des textes en AF et MF de la BFM (textes littéraires 9e-16e s.).

On peut conclure que, jusqu'à preuve du contraire, le conditionnel de reprise à autrui est d'emploi nettement plus récent (16e s.) que le conditionnel de conjecture (12e s.). Un rapprochement des deux conditionnels évi-

14 Nous conservons l'orthographe d'origine.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

dentiels où l'on fait dériver le conditionnel de conjecture du conditionnel de reprise n'est pas étayé par les données historiques. Ceci nous incite à chercher des analyses alternatives.

3.4. Première piste pour situer le conditionnel de conjecture: Le conditionnel de conjecture un futur conjectural au passé?

Etant donné le caractère conjectural du futur, on peut se demander si le conditionnel de conjecture ne provient pas, diachroniquement parlant, d'un futur conjectural transposé par concordance des temps.

On sait que le futur conjectural, illustré par le type d'exemples sous (45), souvent cités par les grammaires, existait déjà en MF comme le montre (46):

(45) a. On sonne à la porte. Ce *sera* le facteur
b. Il n'est pas là. Il *aura oublié* le rendez-vous

(46) J'ay veu Marguerite là-hault
Et ung homme parler à elle.
Il y aura quelque nouvelle:
Se la chose n'est bien secrette,
Je le sçauray! (Cohen, *Farces*, LI, pp. 258-262, daté 1480-1492, dans Wilmet, 1970: 175)

Or, nous avions trouvé, lors de nos recherches d'exemples anciens du conditionnel de reprise, des exemples comme:

(47) Aracie et Sophronisbe avoient grand peine à se tenir de rire et de rougir, et ne pûrent si bien composer leur visage, qu'elles ne fissent paroistre quelque embarras et quelque mystere que Philonime ne pouvoit penetrer. Il agita dans son esprit tout ce qui pouvoit estre de sa connoissance; et à la fin *voyant que toute la ruelle n'avoit que luy et Agathonte pour objet, il s'imagina* qu'Agathonte *auroit fait voir* ce commencement d'ouvrage, et que la compagnie ne *l'auroit pas approuvée*. (Abbé Michel de Pure, *La Prétieuse ou le Mystère des ruelles,* parties 1-2, 1656, p. 106 dans *Frantext*)

Il s'agit ici d'une construction déclarative, non interrogative, où le conditionnel dans la subordonnée après un verbe *d'opinion* au passé a, nous semble-t-il, une interprétation conjecturale et non une interprétation de reprise de propos à autrui. Si on met cet énoncé au présent, le futur conjectural y convient en tout cas très bien. Il est intéressant de faire ici un parallèle avec l'italien où Squartini (2001: 325) remarque, à propos d'un exemple italien du XIX^{e} siècle avec un conditionnel après un verbe d'opinion au passé: «Still in the 19th century the conditional could occur in inferential

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

contexts as the morphological means of transposing into the past an *inferential Future*».

Or, pour aboutir à notre conditionnel de conjecture en phrase indépendante, il aurait fallu, idéalement, trouver d'autres chaînons dans l'évolution du français, notamment des interrogatives *indirectes* au passé avec subordonnée à interprétation conjecturale et un verbe au conditionnel présent ou passé. Mais, les exemples trouvés, s'ils satisfont à certaines de ces exigences, ne répondent pas à toutes. Considérons (48):

(48) –Mon fils est estaint.
–Estaint? C'est une chose amére.
Je ne sçay s'il dormiroit *point?*
(*Viel Testament,* II, 16 924-7, dans Martin & Wilmet, 1980: 94)

C'est une interrogative indirecte. La valeur globale de la phrase est hypothétique, conjecturale.

Mais cet exemple a aussi des caractéristiques qui conviennent moins à notre raisonnement:

– le verbe principal n'y est pas au passé;
– le verbe principal n'est pas un verbe de type «demander» mais un verbe d'ignorance;
– et surtout: la subordonnée est à la forme négative; il y a donc inversion de la polarité de la proposition subordonnée.

Mis à part le fait qu'il y a des chaînons manquants, il y a un autre problème avec cette hypothèse. Si elle explique comment il se fait que le conditionnel peut exprimer l'inférence ou la conjecture (par le fait d'être un futur de conjecture *de dicto* dans un contexte passé), elle n'explique pas pourquoi cette valeur apparaît uniquement dans une phrase interrogative, ni pourquoi le conditionnel se maintient lorsque la principale n'est pas au passé.

Vu ces problèmes, nous abandonnons provisoirement cette piste, en attendant que des recherches nouvelles apportent éventuellement des éléments complémentaires, et explorerons une dernière piste.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

3.5. Deuxième piste pour situer le conditionnel de conjecture: caractéristique partagée avec le conditionnel d'éventualité

3.5.1. Conditionnel de conjecture et demande d'avis

La dernière piste de réflexion que nous explorerons ici, de façon encore spéculative et en attendant d'avoir des données empiriques historiques permettant de l'étayer davantage (ou de la réfuter) diachroniquement, met en rapport le conditionnel évidentiel de conjecture avec le conditionnel non évidentiel d'éventualité, à travers des ressemblances sémantiques entre les deux conditionnels, ressemblance qui n'apparaissent que quand ces deux conditionnels figurent dans des constructions interrogatives.

Cette piste de réflexion part d'une autre caractéristique du conditionnel de conjecture, complétant celles énumérées sous § 2.2.1. et notamment la cinquième, à savoir que la participation de l'interlocuteur peut être sollicitée sous la forme d'une réponse qui lui est demandée. Nous estimons que la nature de la réponse sollicitée est différente dans le cas d'une question avec conditionnel de conjecture et dans le cas d'une question avec indicatif. Comparons les exemples suivants:

(49) a. –Paul, *est*-il à Paris? – Oui, je l'y ai rencontré hier / Oui, il le dit
b. –Paul, *serait*-il à Paris? – C'est bien possible / A mon avis, oui[15]

La réponse maximale à laquelle s'attend le locuteur lorsqu'il formule sa question au conditionnel de conjecture n'est pas du type «savoir factuel, objectif, sûr, savoir déjà acquis au moment de l'énonciation ou savoir que l'interlocuteur peut acquérir de façon sûre au moment de l'énonciation, par exemple par une perception», comme ce serait le cas avec un indicatif présent ou passé composé, voire un indicatif futur; ce qu'il attend comme réponse ne peut être à ses yeux qu'une opinion, une supposition ou une spéculation, une vue de l'esprit, personnelle et subjective (voire intuitive), que l'interlocuteur semble concevoir au moment même de l'énonciation[16].

15 *Cf.* le néerlandais:
(i) *Is* hij in Parijs? («Est-il à Paris?») (Indicatif présent).
(ii) *Zou* hij in Parijs *zijn*? («Serait-il à Paris?») (Conditionnel présent).

16 Notons toutefois que cette dernière caractéristique n'est pas présente si le verbe est à la deuxième personne. Le locuteur demande alors à l'interlocuteur quelque chose que ce dernier est parfaitement à même de savoir: (i) *Je te vois l'air tout joyeux.* Aurais-*tu gagné au Lotto?* (Je remercie Danielle Coltier d'avoir attiré mon attention sur ces exemples).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Comparez:

(50) a. *Est*-il arrivé quelque accident qui oblige la fête à être remise? demanda-t-il
b. *Serait*-il arrivé quelque accident qui oblige la fête à être remise? demanda-t-il

Bref, les interrogatives au conditionnel de conjecture apparaissent le plus souvent comme des *demandes d'avis* ou des *demandes d'opinion* à formuler et non comme des *demandes de savoir* à communiquer. Ceci semble même être le cas à la première personne, où le locuteur examine pour lui-même ce qu'il pense de quelque chose:

(51) Et, comme il marchait dans sa chambre, en passant devant sa glace, il s'aperçut qu'il était pâle.
–«Est-ce que j'*aurais* peur?»

Cette interprétation rejoint celle de Squartini (1999: 75) dans cet exemple avec *pensez-vous:*

(52) Qu'en pensez-vous: *serait*-il au bureau?

En voici un exemple attesté*:*

(53) Le constat est affligeant: à part le moteur assez performant, mon aspirateur a vraiment triste mine…
Si vous avez vécu une telle expérience avec un dyson merci de me le signaler car je vais préparer une page que j'enverrai directement chez dyson avec tous mes griefs… […]. Je pense en effet que par rapport à la pub qui nous est balancée… le produit ne répond pas aux attentes des clients… et écologiquement le bilan est catastrophique puisque toutes les pièces en plastique sont de très mauvaise qualité…
Qu'en pensez-vous? Serais-je donc la seule à vivre cet enfer?
(<http://bricodecoeco.canalblog.com/archives/2007/06/11/5267365.html>)

Ce trait de «demande d'avis» qui est activé par l'emploi du conditionnel par rapport à l'indicatif, apparaît également dans les constructions analogues en néerlandais, où il a un plus grand domaine d'application qu'en français: il est présent jusque dans les interrogatives partielles:

(54) a. Hoe *heeft* hij dat gedaan? (Indicatif passé composé)
(«Comment *a*-t-il fait cela?»)
b. Hoe *zou* hij dat gedaan hebben? Heb jij een idee? (Conditionnel passé)
(Litt.: Comment *aurait*-il fait cela? Tu as une idée?)

Le conditionnel se justifie alors uniquement par le trait «assertion d'une hypothèse appuyée sur des prémisses». Sans ces prémisses le conditionnel se justifie difficilement.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Un deuxième indice en faveur de l'analyse provient de situations énonciatives où il est évident pour le locuteur et l'interlocuteur que l'interlocuteur est en mesure de donner une réponse sûre et directe au moment de l'énonciation, par exemple par simple observation du réel (donc une réponse de type «savoir sûr, objectif»). La phrase interrogative au conditionnel de conjecture y est alors difficilement acceptable, sauf justement à reconstituer d'une façon ou d'une autre des indices et prémisses sur lesquels peut être basée l'hypothèse:

(55) a. – Dis-moi, toi qui le vois, (est-ce qu') il *est* petit?
b. – ??Dis-moi, toi qui le vois, (est-ce qu') il *serait* petit?

3.5.2. Demande d'avis et conditionnel d'éventualité

Examinons maintenant ce qui permet de rapprocher le conditionnel conjectural du conditionnel d'éventualité. Hors contexte, les phrases suivantes se prêtent, comme l'avait déjà remarqué Martin (1992: 159), à deux lectures, en raison du conditionnel et en fonction du contexte qu'on imagine:

(56) a. *Serait*-il resté à Paris?
b. *Aurait*-il consenti à livrer des armes? (Martin, 1992: 159)

Premièrement une lecture *évidentielle de conjecture* («certains indices me poussent à croire qu'il est resté à Paris, qu'il a consenti à livrer des armes») et deuxièmement, une lecture *d'éventualité* (potentielle ou irréelle selon les cas): «si telle ou telle condition se réalise, la conséquence est que *p*».

Pour faire ressortir l'une ou l'autre des deux lectures, il faut ou bien la présence (reconstruite ou non) dans la phrase d'une subordonnée en *si* ou équivalente (menant à une lecture d'éventualité *(cf.* (57a)) ou bien un cotexte qui contient une situation à expliquer ou un être/objet à identifier et/ou des éléments interprétables comme prémisses sur lesquels peut être basée la conjecture (menant à une lecture évidentielle):

(57) a. Et *si* le club *avait réussi* à se qualifier pour la ligue des Champions, *serait*-il resté à Paris?
b. –Où est Paul? *Personne ne l'a vu. Serait*-il resté à Paris? – C'est bien possible

Au-delà des différences qu'il y a entre le conditionnel d'éventualité et le conditionnel de conjecture – que Martin, rappelons-le, oppose très nettement comme respectivement un conditionnel m (mondes possibles, éventualité) et un conditionnel U (conjecture, reprise, temporel), différences qui sont amplement décrites dans Haillet (1995) –, nous voyons une caractéristique sé-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

mantique commune à ces deux emplois, du moins à l'intérieur de *constructions interrogatives* (et qui apparaît le plus clairement dans une *situation dialogale),* celles qui nous concernent justement ici. C'est qu'avec le conditionnel d'éventualité dans les questions, le locuteur demande à l'interlocuteur de lui présenter une opinion, une spéculation personnelle sur les conséquences possibles de l'événement (potentiel ou irréel) évoqué dans la subordonnée en *si.* Puisque la condition (exprimée par *si* + imparfait) exprime soit une potentialité dite «fragile» (Martin, 1991: 90) soit une irréalité – donc dans les deux cas une situation *imaginée voire imaginaire, non actuelle, non observée ni observable* – la situation qui en est la conséquence ne peut, logiquement, faire l'objet que de spéculations, de suppositions, en d'autres termes, de contenus épistémiques qui relèvent de points de vue, de vues de l'esprit et non de savoirs stockés ou de savoirs issus de la perception directe de la réalité.

Notre hypothèse est que c'est la même caractéristique de «demande d'avis» qui fait le pont entre les interrogatives avec conditionnel d'éventualité et les interrogatives au conditionnel de conjecture.

La conclusion provisoire que nous tirons de ce parallélisme sémantique en synchronie est que, conceptuellement parlant, le conditionnel évidentiel de conjecture – contemporain du conditionnel d'éventualité – rejoint ce dernier lorsqu'il apparaît dans une phrase interrogative, plus qu'il ne rejoint le conditionnel évidentiel de reprise, qui non seulement lui est historiquement postérieur, mais n'a ni la valeur médiative de conjecture/inférence, ni la caractéristique de «demande d'avis, de supposition».

Cela permet de rapprocher le conditionnel de conjecture de l'emploi qui pour certains linguistes est l'emploi prototypique du conditionnel et qui lui a donné son nom (Donaire, 1998: 207), le conditionnel lié à *si* ou conditionnel d'éventualité. Notre hypothèse devra, dans une recherche ultérieure, être confrontée à des données diachroniques.

Il convient de noter très explicitement que notre hypothèse ne vise nullement à voir dans le conditionnel évidentiel de conjecture un conditionnel d'éventualité dont la protase en *si* a été supprimée – difficile d'ailleurs de trouver une bonne formulation pour une telle protase.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

4. Conclusions

Dans cet article nous avons entrepris de caractériser et illustrer un des emplois évidentiels ou médiatifs du conditionnel, l'emploi conjectural, tel qu'il apparaît dans les phrases interrogatives et nous avons essayé de situer cet emploi par rapport au conditionnel évidentiel/médiatif de reprise et, plus globalement, par rapport aux grands groupes d'emploi du conditionnel.

Nous avons vu que même avec la nouvelle datation (16e siècle) que nous proposons pour le conditionnel de reprise, le conditionnel de conjecture lui reste largement antérieur et ne peut donc constituer de base diachroniquement valide pour la dérivation du conditionnel de conjecture.

Nous avons vu que le conditionnel évidentiel de conjecture, de nature fort différente du conditionnel évidentiel de reprise, n'est pas, conceptuellement parlant, à ramener ou à assimiler à ce dernier, sa nature évidentielle étant trop différente.

Considérer le conditionnel de conjecture comme une transposition en contexte passé du futur conjectural est une hypothèse qui est appuyée par certaines données historiques. Mais à cause des chaînons manquants, nous ne pouvons, à l'heure actuelle la poser de façon plus décisive.

Nous avons relevé un trait sémantique activé par les phrases interrogatives au conditionnel de conjecture et que celles-ci partagent avec les phrases interrogatives au conditionnel d'éventualité, le trait de demande d'avis. Nous avons formulé l'hypothèse d'un lien conceptuel, cognitif entre le conditionnel d'éventualité et le conditionnel évidentiel de conjecture en phrase interrogative. Piste qui devra être creusée. Le conditionnel de conjecture se rattacherait ainsi au conditionnel d'éventualité, considéré comme la valeur dominante de cette forme verbale (Sten, 1964: 89), ou une de ses deux valeurs dominantes (modale et temporelle, Sten, 1964: 78; Yvon, 1952: 254).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Références bibliographiques

Abouda, L. (1997): *Recherches sur la syntaxe et la sémantique du conditionnel en français,* Thèse de doctorat, Université Paris 7.

Aikhenvald, A. (2004): *Evidentiality,* Oxford, Oxford UP.

Base de français médiéval (BFM): <http://bfm.ens-lsh.fr/>.

Borillo, A. (2001): «Le conditionnel dans la corrélation hypothétique en français», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 231-250.

Bourova, V. & Dendale, P. (à paraître): «*Serait-ce un conditionnel de conjecture?* Datation, évolution et mise en relation des deux conditionnels à valeur évidentielle», *Cahiers Chronos.*

Chevalier, J.-C. *et al.* (1964): *Grammaire Larousse du français contemporain,* Paris, Larousse.

Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1930): *Des mots à la pensée*: *essai de grammaire de la langue française,* Paris, d'Artrey.

Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.) (2001): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz.

Dendale, P. (1993): «Le conditionnel de *l'information incertaine:* marqueur modal ou marqueur évidentiel?», *in* Hilty, G. (éd.): *Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes,* t.1, Université de Zurich (6-11 avril 1992), Tübingen, Francke, 165-176.

–, (2001a): «Les problèmes linguistiques du conditionnel en français. Présentation», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 7-18.

–, (2001b): «Le futur conjectural *versus devoir* épistémique: différences de valeur et restrictions d'emploi», *Le Français Moderne,* 69, 1, 1-20.

Desclés, J.-P. & Guentchéva, Z. (2001): «La notion d'abduction et le verbe *devoir* ‹épistémique», *Cahiers Chronos,* 8, 103-122.

Diller, A.-M. (1977): «Le conditionnel, marqueur de dérivation illocutoire», *Semantikos,* 2, 1-17.

Donaire, M.L. (1998): «La mise en scène du conditionnel ou quand le locuteur reste en coulisses», *Le Français Moderne,* 66, 2, 204-227.

Ducrot, O. (1984): *Le dire et le dit,* Paris, Les Editions de Minuit.

Frantext: Base textuelle Frantext, <http://atilf.atilf.fr/frantext.htm>.

Gazette [de Théophraste Renaudot], Paris, Bibliothèque Ste-Geneviève, microfilm MM265.

Geerts, G. *et al.* (1986): *Algemene Nederlandse Spraakkunst,* Leuven, Wolters.

Haillet, P. (1995): *Le conditionnel dans le discours journalistique,* Neuville (Québec), Bref.

–, (2001): «A propos de l'interrogation totale directe au conditionnel», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 295-330.

Imbs, P. (1968): *L'emploi des temps verbaux en français moderne: essai de grammaire descriptive,* Paris, Klincksieck.

Korzen, H. & Nølke, H. (1990): «Projet pour une théorie des emplois du conditionnel», *in* Halmøy, O., Halvorsen, A. & Lorentzen, L. (éds.): *Actes du 11^e Congrès des Romanistes scandinaves,* Trondheim (13-17 août 1990), Université de Trondheim, 273-300.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

–, (2001): «Le conditionnel: niveaux de modalisation», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 125-146.

Kronning, H. (2001): «Nécessité et hypothèse: ‹devoir› non déontique au conditionnel», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 251-276.

–, (2002): «Le conditionnel ‹journalistique›: médiation et modalisation épistémiques», *Romansk Forum,* 16, 2, 561-575.

–, (2004): «Kunskapens källa och kunskapens styrka. Epistemisk konditionalis i franskan som evidentiellt och modalt grammatiskt uttryck», [«La source du savoir et la force du savoir. Le conditionnel épistémique du français en tant que marqueur grammatical médiatif et modal»], *Kungl. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala. Årsbok 2002 [Annales Societatis Litterarum Humaniorum Regiae Upsaliensis 2002],* Uppsala, Swedish Science Press, 43-123.

–, (2005): «Polyphonie, médiation et modalisation: le cas du conditionnel épistémique», *in* Bres, J. *et al.* (éds): *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques,* Bruxelles, De Boeck/ Duculot, 297-323.

Maingueneau, D. (1981): *Approche de l'énonciation en linguistique française. Embrayeurs, «Temps», Discours rapporté,* Paris, Hachette.

Martin, R. (1971): *Temps et aspect: essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français,* Paris, Klincksieck.

–, (1981): «Le futur linguistique: temps linéaire ou temps ramifié?», *Langages,* 64, 81-91.

–, (1983/1992): *Pour une logique du sens,* Paris, PUF.

–, (1991): «Types de procès et systèmes hypothétiques. De l'aspect *de re* à l'aspect *de dicto*», *Travaux de linguistique et de philologie,* 29, 87-95.

Martin, R. & Wilmet, M. (1980): *Syntaxe du moyen français,* Bordeaux, Sobodi.

Ménard, Ph. (1976): *Syntaxe de l'ancien français,* Bordeaux, Sobodi.

Mosegaard Hansen, M.-B. (2001): «Form and function of yes/no interrogatives in spoken standard French», *Studies in Language,* 25, 3, 463-520.

Riegel, M. *et al.* (1994): *Grammaire méthodique du français,* Paris, PUF.

Searle, J. (1988/1972): *Les actes de langage. Essai de philosohie du langage,* Paris, Hermann.

Squartini, M. (1999): «Riferimento temporale, aspetto e modalità nella diacronia del condizionale italiano», *Vox Romanica,* 58, 57-82.

–, (2001): «The internal structure of evidentiality in Romance», *Studies in Language,* 25, 297-334.

Sten, H. (1952/1964): *Les temps du verbe fini indicatif en français moderne,* København, Munksgaard.

Tasmowski, L. (2001): «Questions au conditionnel», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 331-343.

Vetters, C. (2001): «Le conditionnel: ultérieur du non-actuel», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques,* 25, Université de Metz, 169-207.

Yvon, H. (1952): «Faut-il distinguer deux conditionnels dans le verbe français?», *Le Français Moderne,* 20, 249-265.

Willett, T. (1988): «A cross-linguistic survey of the grammaticalization of evidentiality», *Studies in language,* 12, 51-97.

Wilmet, M. (1970): *Le système de l'indicatif en moyen français,* Genève, Droz.

–, (1998²): *Grammaire critique du français,* Paris/Bruxelles, Hachette/Duculot.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

De la visibilité syntaxique des modes, de l'invisibilité syntaxique des temps

Lotfi ABOUDA
LLL – Université d'Orléans

Introduction

L'histoire du rapport entre syntaxe et sémantique est une histoire instable, décrite tour à tour en termes d'autonomie, d'interdépendance, voire quelquefois en termes de hiérarchie. Les descriptions de ce rapport, même lorsqu'elles prennent soin d'invoquer les phénomènes linguistiques censés les appuyer, restent souvent directement tributaires du modèle théorique adopté.

L'objectif de ce travail est de montrer, *via* l'étude de cas concrets, que le rapport entre les deux domaines de la syntaxe et de la sémantique ne peut pas être décrit d'une manière générale et abstraite, indépendamment de l'objet de langue appréhendé. L'importance respective de ces deux composantes peut en effet varier considérablement en fonction de l'objet étudié, ainsi que le montrera ici l'étude de deux phénomènes proches, relevant de la flexion verbale, *i.e.* le mode et le temps. Contrairement au temps, généralement et à juste titre considéré comme un objet sémantique, le mode verbal se présente à nos yeux comme un objet syntaxique. La syntaxe, de par son objet, son domaine et ses outils, peut en effet *voir,* et même *prévoir,* les phénomènes qui relèvent du mode verbal, mais échoue à traiter, parce qu'elle *ne les voit pas,* les phénomènes de la temporalité. Ces derniers seront considérés, en accord avec la plupart des traitements habituels, comme relevant de la composante sémantique. On parlera donc de la visibilité syntaxique des modes, opposée à l'invisibilité syntaxique des temps.

Deux grandes parties seront nécessaires à la démonstration de cette double hypothèse.

La première sera consacrée au développement de l'hypothèse de la visibilité syntaxique des modes. Après quelques précisions théoriques préliminaires, nous chercherons à identifier les principales structures syntaxiques

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

propres à chacun des modes considérés, avant de nous arrêter sur le phénomène de l'alternance modale.

Dans la deuxième partie, ce sera au tour de l'hypothèse de l'invisibilité syntaxique des temps d'être présentée: nous montrerons tout d'abord en quoi le temps est un phénomène sémantique, avant de nous arrêter ensuite sur la nature de l'inacceptable temporel et enfin sur le phénomène dit de la «concordance des temps», qui semble *a priori* contredire nos hypothèses.

1. L'hypothèse de la visibilité syntaxique des modes

1.1. Mode verbal et syntaxe

Avant d'attaquer la question du rapport entre syntaxe et mode verbal, il est nécessaire de nous interroger sur la liste des modes verbaux qu'il convient de retenir. S'agissant d'une question classique et souvent débattue, il n'est pas ici question de nous y attarder: nous retiendrons, suivant en cela la majorité des linguistes aujourd'hui, la liste suivante: {Indicatif, Subjonctif, Impératif, Participe, Infinitif}[1].

Si l'idée de rechercher des liens entre structures syntaxiques et mode verbal n'est pas totalement inédite, elle n'a jamais, à notre connaissance, constitué une véritable piste globale et systématique qui chercherait à caractériser les modes dans leur ensemble, mais tout au plus un critère que l'on invoque occasionnellement, à propos de tel ou tel modes, «faute de mieux». C'est particulièrement visible à propos de l'impératif, dont le marquage syntaxique – absence de sujet phonologique – loin de mettre sur la piste d'un rapport général entre structures syntaxiques et modes verbaux, a été plutôt vu comme une défection par rapport au marquage morphologique des autres modes. Le même constat peut être fait à propos de l'infinitif, dont le traitement syntaxique a été développé surtout dans le cadre de la

1 Quant au conditionnel, il est désormais quasi unanimement rattaché à l'indicatif. Pour Wilmet, ce rattachement se fait «sans l'ombre d'une hésitation» (2007: § 359). Même le *Bon Usage* (dans ses deux dernières éditions) le reconnaît: «Les linguistes s'accordent aujourd'hui pour le ranger parmi les temps de l'indicatif» (2008: § 768, 1°). Voir également Abouda (1997a) et (1997b).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

grammaire générative[2]. Opposant globalement les phrases infinitives aux phrases «tensées» (regroupant les phrases à l'impératif, au subjonctif et à l'indicatif), cette approche s'est empêchée de voir le rapport global entre chacun des modes verbaux et ses structures syntaxiques particulières.

Mais c'est surtout à propos du subjonctif que la piste syntaxique a, et depuis longtemps, été explorée. Sauf que, handicapée par une vision mécanique du rapport entre forme et sens, ses résultats n'étaient pas plus probants. De Beauzée (1767) à Lyons (1970), en passant par Brunot (1922), Bally (1932), ou Togeby (1966), la question était en effet de savoir si le subjonctif – son apparition étant imposée par des facteurs formels – pouvait être considéré comme un «vrai mode».

> En fait, écrira par exemple Lyons (1970: 239), il y a très peu de contextes en français où l'indicatif et le subjonctif soient interchangeables. Le subjonctif est rare en dehors des propositions subordonnées, dans lesquelles son occurrence est en grande partie déterminée par le type de phrase dont la proposition subordonnée est un constituant, par le choix d'un verbe principal particulier, par la négation et par d'autres facteurs. […] La question qui se pose alors est de savoir s'il est correct de décrire le subjonctif français comme un mode.

Cette opinion – selon laquelle «ce qui est requis par la forme n'a pas de sens» – pour répandue qu'elle fût, est jugée aujourd'hui méthodologiquement intenable[3]. Conjuguée à une autre approche, tout aussi contestable, qui voit dans le mode un cas particulier de modalité, elle servira pendant longtemps d'alibi à la négligence de la syntaxe de l'indicatif. Or il suffirait d'opter pour une approche globale (examen de tous les modes) et descriptive (faisant notamment abstraction des deux hypothèses qui viennent d'être épinglées sur les rapports mode-modalité et forme-sens) pour se rendre aisément compte que le lien entre structures syntaxiques et mode verbal, loin de constituer une particularité du subjonctif, est une propriété générale de tous les modes verbaux: il n'y a pas que le subjonctif qui soit obligatoire dans un certain nombre de structures syntaxiques; les quatre autres modes verbaux ont aussi leurs propres structures exclusives.

2 Voir par exemple Chomsky (1987) et Tellier (1995).

3 Voir par exemple Bonnard (1974) et Confais (1990).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Cette constatation est à l'origine de notre hypothèse de la visibilité syntaxique des modes, selon laquelle chaque mode verbal a un certain nombre de structures syntaxiques[4] exclusives, et donc caractérisantes.

1.2. Modes verbaux et structures syntaxiques

Un inventaire exhaustif des structures syntaxiques du français en rapport avec les modes verbaux dépasserait très largement le cadre de cette étude, parce qu'il nécessiterait une justification systématique de la taxinomie défendue et des différentes analyses avancées[5]. Toutefois, pour fixer les idées, il nous paraît indispensable d'illustrer par quelques exemples les principales structures syntaxiques des modes considérés, en faisant abstraction, par souci de simplification et d'économie, de la dimension formelle.

Concernant l'infinitif, on peut affirmer, d'un point de vue descriptif, que ce mode apparaît notamment dans des phrases dépendantes, occupant au sein d'une phrase matrice, la position sujet ou objet (y compris les interrogatives indirectes):

(1) a. *[Gémir, pleurer, prier]* est également lâche (A. de Vigny)
b. Je voudrais *[partir]*
c. J'ai permis à Marie *[de faire la vaisselle]*
d. Je ne sais *[que faire]*

ou, plus rarement, dans des phrases indépendantes de type interrogatif, ou exclamatif:

(2) a. Que *[faire]?*
b. Où *[aller]?*
c. *[Voir Naples et mourir]!*

La phrase-noyau à l'infinitif a, dans tous ces exemples, une structure syntaxique identique, caractérisée par une position sujet phonologiquement

4 Reste à déterminer le sens exact qu'il convient de donner à la notion de *structure syntaxique*. Il s'agit d'une question théorique complexe. Nous nous contenterons ici d'y voir une architecture phrastique enrichie lexicalement. Cet enrichissement lexical s'avère nécessaire pour le traitement de l'alternance indicatif-subjonctif, notamment dans le contexte des subordonnées dépendantes d'un verbe d'opinion employé négativement ou interrogativement (voir 1.3. ci-dessous).

5 D'autant que cette question a fait l'objet d'une série de publications antérieures: voir notamment Abouda (1997a), (1998a) et (1999).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

vide. Le remplacement de l'infinitif par un autre mode y est impossible[6]: il sera donc considéré comme obligatoire.

Le participe (dit présent ou passé), en tant que mode verbal[7], apparaît notamment dans une phrase-noyau (avec ou sans sujet lexical) occupant elle-même une position de modifieur dans une phrase matrice:

(3) a. *[Regardant par la fenêtre]*, j'ai vu le toit tomber
b. *[Sa nièce arrivant],* c'était le feu dans la maison (Nerval)
c. *[Réussi],* le coup aurait été indigne. *[L'opération manquée],* elle n'est que pitoyable[8]

Le participe ne peut pas, là non plus, être remplacé, dans le contexte syntaxique précisé, par un autre mode verbal.

L'impératif, quant à lui, se rencontre exclusivement dans des phrases indépendantes, dont la position sujet est phonologiquement vide[9]:

(4) a. *[Viens]*!
b. *Vienne! / *Vient! / *Venir! / *Venant!

Concernant le subjonctif, il se rencontre dans un ensemble de structures, dont il convient de rappeler ici les plus fréquentes.

On le rencontre tout d'abord dans des phrases simples, dont la position initiale n'est pas occupée par un mot *qu-,* et dont le sujet se réalise sous la forme d'un groupe nominal *lexical* inversé:

(5) a. [Vive le Roi]!
b. [Vienne la nuit], [sonne l'heure] (Apollinaire)
c. [Soit un triangle ABC]

Ces données ne doivent pas être confondues avec des phrases à l'indicatif, en apparence semblables, mais qui correspondent à des structures syntaxiques différentes[10]:

6 Plus précisément, cette substitution, lorsqu'elle est possible, est conditionnée par l'apparition d'un sujet non-nul (lexical ou pronominal), ce qui revient à transformer la structure syntaxique initiale.

7 Sont, naturellement, exclus de cette description les participes dans leur valeur adjectivale, ainsi que le participe passé dans les formes composées du verbe. Voir, par exemple, Riegel, Pellat & Rioul (1994: 339 *et ss.*).

8 *L'Evénement du Jeudi,* 369, 1991: 19.

9 En syntaxe générative, le sujet phonologiquement vide de l'impératif, lié à un AGR riche, ne se confond pas avec le sujet de l'infinitif. Voir à ce propos Dobrovie-Sorin (1983).

10 Parmi les différences, il convient de signaler celles-ci: (i) contrairement aux exemples (6), qui semblent exiger systématiquement un circonstanciel (surtout de nature loca-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(6) a. Dans la forêt vivait un vieil ermite
b. Dans la boîte étroite […] ronflait, comme une grosse mouche, un ventilateur
c. Par la fenêtre ouverte, entrait une odeur de nuit et de fleurs

Le subjonctif se rencontre aussi dans des phrases indépendantes de ce type:

(7) a. [Qu'il vienne]!
b. [Que le ciel vous entende]!

ou dans les phrases dépendantes qui occupent la position sujet d'une phrase matrice:

(8) a. *[Qu'il vienne]* nous semble exclu
b. *[Qu'il l'ait fait de bon cœur]* ne me surprend pas

Ces deux types de structures ont en commun d'avoir une position initiale occupée par une conjonction de subordination. Elles ne doivent donc pas être confondues avec les phrases exclamatives et interrogatives, comme en (9), où l'emploi de l'indicatif est de rigueur:

(9) a. Si on parlait d'autre chose?
b. Qu'il était mignon!

L'autre contexte syntaxique majeur dans lequel nous rencontrons le subjonctif est celui d'une subordonnée dans la dépendance d'un verbe principal appartenant à certains paradigmes largement décrits[11]:

(10) a. Je veux *[qu'il parte]*
b. Il se peut *[qu'il vienne]*
c. Je regrette *[qu'il soit absent]*

Le subjonctif est obligatoire dans toutes ces structures.

Concernant l'indicatif, il possède de nombreuses structures syntaxiques, qu'il n'est pas ici question de détailler. Nous trouverons dans les exemples (11) à (13) quelques illustrations des structures les plus courantes:

(11) a. Je voudrais quatre souris blanches
b. La crise des subprimes se transforme en tempête boursière

---

tive) antéposé, les exemples au subjonctif sont agrammaticaux s'ils sont accompagnés d'un circonstanciel; (ii) contrairement aux exemples au subjonctif, qui exigent que le GN lexical sujet soit inversé, le sujet dans les phrases à l'indicatif peut occuper sa position canonique, sans inversion. Pour d'autres propriétés de ces structures voir Tasmowski & Willems (1987).

11 Voir, entre autres, Leeman (1994) et Mathieu (2000).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(12) a. Existe-t-il des signaux plus rapides que la lumière?
b. Qu'a-t-elle fait?

(13) a. Je crois qu'il est parti
b. Il a dit que Pierre était parti

Dans toutes ces structures, l'indicatif est obligatoire: son remplacement par un autre mode nécessite la transformation de la structure syntaxique initiale.

En bref, nous voyons que chacun des modes verbaux considérés a un ensemble de structures exclusives.

1.3. Cas d'alternances modales

Si, comme nous venons de le constater, il existe pour chaque mode un ensemble de structures syntaxiques exclusives, on note l'existence d'un certain nombre de cas où un contexte syntaxique identique permet l'emploi de plus d'un mode.

La plupart de ces cas peuvent être considérés comme des phénomènes relativement marginaux, non productifs en français moderne. Tel est par exemple le cas des phrases (14):

(14) a. Le Ciel fasse que vous ayez raison!
b. Dieu te bénisse!

où l'apparition du subjonctif est extrêmement contrainte, c'est-à-dire qu'elle n'est possible qu'avec «un sujet religieux», ainsi que l'affirme Togeby (1966: 68).

Mais il existe parallèlement d'autres structures qui permettent une véritable alternance modale. Celle-ci concerne exclusivement la variation indicatif-subjonctif, présente dans certaines relatives:

(15) Je cherche un livre qui rend/rende compte de ce phénomène

et surtout dans certaines complétives:

(16) a. Crois-tu que la planète est/soit en danger?
b. Je ne crois pas que la planète est/soit en danger

Ces données ne remettent pas en cause notre hypothèse de la visibilité syntaxique des modes, puisque, même dans ces structures, l'apparition de l'indicatif ou du subjonctif est déterminée par des facteurs syntaxiques. Pour plus de détails, on peut se reporter à Huot (1986) et (1988), Abouda

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(1998b) et, surtout, Abouda (2002), qui présente la sélection modale dans les complétives comme le résultat d'un paramétrage syntaxique: d'une part, les traits sémantiques responsables de la sélection modale doivent obligatoirement être assignés à des têtes syntaxiques (les verbes opérateurs, les complémenteurs, le nœud «mode» considéré comme la tête de la flexion), et, d'autre part, les relations sélectionnelles qui assurent la prorogation des traits sémantiques en question suivent obligatoirement des chemins qui relèvent de la *complémentation*.

En bref, le mode verbal est un phénomène intra-phrastique, dont l'apparition est dictée par des phénomènes syntaxiques: il est visible en syntaxe.

Qu'en est-il du temps?

2. L'hypothèse de l'invisibilité syntaxique des temps

2.1. Le temps comme phénomène sémantique

Une première remarque épistémologique s'impose: la majorité écrasante des études linguistiques sur la temporalité se situent dans le domaine de la sémantique. Cela ne constitue pas un hasard: le temps linguistique forme un objet sémantique.

Et de fait, le recours à des notions comme l'anaphore temporelle ou la cohérence textuelle, quel que soit par ailleurs leur degré de pertinence, montre que l'étude de la référence temporelle ne peut pas souvent faire abstraction de la dimension textuelle, et doit donc dépasser le cadre de la phrase, qui constitue le domaine de la syntaxe.

C'est à ce prix qu'on pourra par exemple expliquer, à l'image de Kleiber (1993: 125), l'emploi du plus-que-parfait dans la séquence suivante:

(17) Le voleur s'échappa. Il avait été prévenu par un indicateur

qui cible un intervalle temporel «antérieur à celui déterminé par le passé simple de la première phrase».

Des analyses analogues peuvent être proposées pour calculer la référence temporelle des temps employés dans les deux exemples (18), que nous empruntons à Molendijk (1993: 179):

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(18) a. On congédia Jean. Cela n'étonna personne. Jean n'exerçait pas ses fonctions à la satisfaction générale
b. Jean se mit en route dans sa nouvelle Mercédès. Il attrapa une contravention. Il roulait trop vite

pour lesquels il propose une description faisant appel aux notions de présupposition et d'implication discursives, qui s'inscrivent dans le cadre d'une approche textuelle, dépassant ainsi la dimension phrastique.

Nous pourrions ainsi multiplier les exemples d'études linguistiques[12] faisant appel pour la description des temps à des outils relevant clairement du domaine textuel. En bref, ainsi que le note Gosselin (1996: 35):

> la prise en compte de la dimension interphrastique (ou textuelle) apparaît comme une nécessité pour l'étude des phénomènes aspectuo-temporels. La plupart des travaux récents sur le domaine traitent, en effet, de l'enchaînement des temps et des procès dans le texte dans la perspective de l'*anaphore temporelle*.

2.2. L'inacceptable temporel

Arrêtons-nous maintenant sur le statut du non-acceptable temporel et du non-acceptable modal.

Dans le domaine des temps, et contrairement à ce que nous avons pu observer ci-dessus à propos des modes, il nous paraît extrêmement difficile de juger une phrase agrammaticale à cause de la forme temporelle employée.

Certes, il y a des cas de non-acceptabilité, dus à des conflits directs entre par exemple certaines formes temporelles et certains circonstanciels, comme dans (19):

(19) a. *Je viendrai hier
b. *Il neigea demain

ou encore entre certains adverbiaux entre eux, comme dans (20):

(20) *Hier, il a terminé son travail depuis deux heures

Il est évident que dans ce cas, l'agrammaticalité est due à un phénomène de répulsion, de contradiction directe, entre des entités incompatibles entre elles.

Mais, en dehors de ces cas de conflit direct, souvent, lorsque le choix d'une forme temporelle paraît *a priori* incompatible avec les valeurs des autres

12 Voir entre autres Moeschler, Reboul, Luscher & Jayez (1994).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

marqueurs linguistiques employés et/ou avec les contraintes situationnelles, des mécanismes de résolution de conflit se mettent en place pour réinterpréter le temps, et sauver l'énoncé.

> Pour un énoncé donné, écrit Gosselin (1996: 36), les instructions peuvent converger et donner directement lieu à une représentation cohérente, ou diverger, entrer en conflit, et contraindre le lecteur-auditeur à élaborer des stratégies interprétatives de construction de la signification visant à résoudre ces conflits. L'hypothèse qui fonde notre entreprise est que ces stratégies interprétatives peuvent être modélisées de façon prédictive; autrement dit, qu'il est possible de décrire des modes de résolution de conflit ainsi que leurs conditions de déclenchement.

Prenons quelques exemples pour fixer les idées.

Dans l'exemple (22):

(22) Pierre mange en cinq minutes

> il y a conflit, note Gosselin (1996: 88), entre le circonstanciel de durée, qui implique l'accessibilité aux bornes du procès, et l'aspect inaccompli, qui l'exclut. Ce conflit est résolu soit par l'itération (l'aspect inaccompli porte alors sur la série itérative dans son ensemble), soit (dans certains types de contextes) par un glissement vers l'état préparatoire du procès (lequel se trouve alors situé dans le futur immédiat); d'où les paraphrases possibles,

que nous avons ici respectivement en (23a) et (23b):

(23) a. Généralement/habituellement, Pierre mange en cinq minutes
b. Pierre va manger en cinq minutes (et ensuite il va faire ceci ou cela)

De même, une analyse en termes de résolution de conflits peut être avancée pour le traitement des exemples comme (24):

(24) a. Le 10 avril 1517, Pierre se lève très tôt
b. Maintenant, il se reposait à l'ombre

où le circonstanciel temporel et le temps verbal codent des instructions normalement incompatibles.

On trouvera dans Gosselin (1996) et (2005) d'autres exemples d'analyse, et une typologie détaillée des différents types de conflits entre instructions ainsi que leurs différents modes de résolution.

Ce type de recherches montre que l'acceptabilité des temps ne peut pas être décrite en termes de grammaticalité/agrammaticalité, mais en termes d'adéquation, notamment par rapport aux contraintes co-textuelles ou contextuelles. Cela a d'ailleurs incité certains auteurs à proposer d'autres notations pour dire la non-acceptabilité dans le champ temporel: on peut par

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

exemple évoquer ici le dièse (#) de Tasmowski-De Ryck et Vetters (1996), qui ne peut pas être confondu avec l'astérisque (*) employé dans le champ de la syntaxe.

La notion d'adéquation nous paraît en effet plus précise et plus appropriée pour l'étude des phénomènes temporels. Si aucune des deux phrases (25):

(25) a. - Tu dormais?
b. - #Tu as dormi?

ne peut être considérée comme agrammaticale, la phrase (b), que nous empruntons à Tasmowski-De Ryck et Vetters (1996), est jugée par eux inacceptable dans le contexte suivant:

(26) Paul est à la maison. Il entre dans la chambre de son fils qui doit étudier et qui est installé à son bureau. Paul le voit se redresser comme un ressort et s'indigne

Si l'on compare maintenant la non-acceptabilité temporelle avec celle rencontrée dans le champ des modes verbaux, on constate une situation totalement opposée: la non-acceptabilité en rapport avec les modes n'est pas sensible au contexte et peut être décrite en termes d'agrammaticalité. En effet, à l'exception de quelques zones de flottement, connues (quel mode après *après que?* quel mode après *le fait que*…), un jugement d'acceptabilité en rapport avec le choix du mode verbal ne pose souvent aucun problème, et reste valable quel que soit le contexte d'emploi. C'est ce qu'on peut par exemple observer dans le paradigme suivant:

(27) a. Je veux que tu viennes
a'. *Je veux que tu viendras
b. Marie m'a dit qu'elle viendrait
b.' *Marie m'a dit qu'elle vienne

où les énoncés sont soit possibles soit impossibles.

2.3. Et la concordance des temps?

Le phénomène dit de la concordance des temps semble en apparence contredire l'hypothèse défendue ici de l'invisibilité syntaxique des temps. Qu'en est-il?

Brunot (1922: 782) affirmait: «Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne: Il n'y en a pas».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Sans être aussi catégorique, il nous paraît qu'une vision aussi mécanique que celle que l'on a pu défendre chez certains grammairiens et linguistes – qui vont jusqu'à considérer comme des défections les cas où la concordance des temps n'est pas respectée –, a un aspect purement normatif, trop souvent transgressée pour correspondre à un réel fonctionnement du français moderne.

Nous avons effectué sur *Google* la requête suivante: «Il m'a dit qu'il», afin de voir les formes temporelles employées dans la subordonnée. On constate que sur la première page, la règle de la concordance n'est respectée que dans un cas sur deux environ.

On voit en (29) quelques exemples des résultats obtenus:

(29) a. Il m'a dit qu'il me recevra à l'Elysée (NationsPresse.info13/08/08)
b. Il m'a dit qu'il m'aime mais que c'est fini entre nous (santéauféminin.com, forum, 27/06/2007)
c. Il m'a dit qu'il l'a rencontré sur les bancs de la fac (clipbox.fr, 15/07/2008)

Quelquefois, il y a bien dans la subordonnée une forme temporelle relative, mais qui n'est pas *nécessairement* le résultat d'une concordance temporelle.

Dans l'exemple suivant:

(30) Le président russe Vladimir Poutine a affirmé que Moscou n'accepterait aucune attaque contre l'Iran depuis le pourtour de la Caspienne (L'express.fr, le 25/10/2007)

la forme verbale *accepterait* pourrait tout aussi bien correspondre, dans le discours direct, à un futur, qu'à un conditionnel.

Une analyse analogue pourrait être avancée pour les exemples (31):

(31) a. [Il] avait fait savoir en privé, au cours de l'été 1986, qu'il s'opposerait, le cas échéant, à tout avancement en faveur du secrétaire d'Etat aux rapatriés […]. *(Le Monde*, mercredi 30 septembre 1987)
b. M. Reagan a déjà fait savoir qu'il mettrait son veto à un budget prévoyant une hausse des impôts. *(Le Monde*, jeudi 25 juin 1987)

En bref, la concordance des temps ne peut pas être considérée comme une règle systématique: d'une part, on peut avoir une forme temporelle absolue dans la dépendance d'un verbe principal au passé; de l'autre, une forme temporelle relative dans la subordonnée ne résulte pas nécessairement de la concordance des temps.

L'hypothèse qui paraît à nos yeux la plus intéressante consisterait à soutenir que la concordance des temps ne serait que l'une des nombreuses manifestations possibles d'un phénomène plus général – que nous appelle-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

rons *ancrage référentiel* – qui consiste à ce que certaines formes temporelles – de par une propriété qui leur est *inhérente,* à savoir une certaine indétermination référentielle – se rattachent à un repère qui leur est fourni par un élément extérieur. Cet élément extérieur peut leur être fourni par le verbe de la principale, mais il peut l'être aussi par d'autres éléments, y compris par des éléments externes à la phrase elle-même.

Dans cette façon de voir, l'on cesse de considérer le phénomène d'ancrage comme un phénomène qui s'exerce en syntaxe, permettant ainsi de traiter aussi les cas où la «concordance» s'exerce au niveau textuel, comme dans le discours indirect libre.

Dans l'exemple suivant de *Madame Bovary:*

(32) Et il se mit à faire des préparatifs intérieurs, il arrangea d'avance ses occupations. Il se meubla, dans sa tête, un appartement. Il y *mènerait* une vie d'artiste. Il y *prendrait* des leçons de guitare! Il *aurait* une robe de chambre, un béret basque, des pantoufles de velours bleu!

l'on peut comprendre naturellement que les verbes au conditionnel s'attachent au point référentiel fourni par le verbe *meubler* au PS. Il s'agit d'ailleurs non seulement d'une attache temporelle, mais également énonciative *(dans sa tête).*

En somme, nous voyons qu'il y a entre certaines formes temporelles des relations de «correspondance» qui s'exercent en dehors de toute contrainte syntaxique, ce qui corrobore notre hypothèse de l'invisibilité syntaxique des temps.

3. Conclusion

Nous espérons ainsi avoir montré qu'à la question du rapport syntaxe/sémantique, aucune réponse globale ne peut être apportée. Celle-ci peut être influencée d'une manière décisive par le phénomène linguistique étudié, comme l'examen du temps et du mode a pu le confirmer à travers notre double hypothèse de la visibilité syntaxique des modes, et de l'invisibilité syntaxique des temps.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Références bibliographiques

Abouda, L. (1997a): *Recherches sur la syntaxe et la sémantique du conditionnel en français moderne,* Thèse, Université Paris 7 Denis-Diderot.

–, (1997b): «Le conditionnel: temps ou mode? Arguments syntaxiques», *Revue Romane,* 32, 2, 179-198.

–, (1998a): «Vers une localisation syntaxique des modes verbaux», *Cahiers Chronos,* 3, *Variations sur la référence verbale,* 293-322.

–, (1998b): «De la variation modale dans les complétives», *Le Langage et l'Homme,* XXXIII, 1, 121-136.

–, (1999): «Les modes verbaux dans les phrases indépendantes», *Travaux de linguistique,* 38, *Sémantique, interprétation et effets syntaxiques,* 89-108.

–, (2002): «Négation, interrogation et alternance Indicatif-Subjonctif», *Journal of French Language Studies,* 12,1, 1-22.

Alonso, E., Bruña, M. & Muñoz, M. (éds.) (1996): *La lingüística francesa: gramatica, historia, epistemología,* tome 1, Sevilla, Grupo Andaluz de Pragmática.

Anscombre, J.-C. (2003): «Psych-nouns in French: semantics and object classes», *Language Research Special Issue,* Seoul National University, Seoul, Korea, 55-76.

Bally, Ch. (1965/1932): *Linguistique générale et linguistique française,* Berne, Francke.

Beauzée N. (1767): *Grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues,* Paris, Barbou.

Bonnard, H. (1974): «Les Axiomes temps et mode», *Le Français Moderne,* 42, 1, 72-89.

Brunot, F. (1922): *La Pensée et la langue,* Paris, Masson et Cie.

Chomsky, N. (1987): *La Nouvelle Syntaxe: concepts et conséquences de la théorie du Gouvernement et du Liage,* Paris, Seuil.

Confais, J.-P. (1990): *Temps, mode, aspect,* Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

Dobrovie-Sorin, C. (1983): «Le sujet de l'impératif», *Histoire, Epistémologie, Langage,* 5, 1, 129-134.

Donaire, M.L. (1996): «Dire *que* pour ne pas dire: polyphonie et distance énonciative», *in* Alonso, E., Bruña, M., Muñoz, M. (éds): *La lingüística francesa: gramática, historia, epistemologia,* tome 1, Sevilla, Grupo Andaluz de Pragmática, 215-223.

Gosselin, L. (1996): *Sémantique de la temporalité en français,* Bruxelles, De Boeck-Duculot.

–, (2005): *Temporalité et modalité,* Bruxelles, De Boeck-Duculot.

Grevisse, M. & Goosse, A. (2008): *Le Bon Usage,* Bruxelles, De Boeck-Duculot, 14e édition.

Huot, H. (1986): «Le subjonctif dans les complétives: subjectivité et modalisation», *in* Ronat, M. & Couquaux, D. (éds.): *La Grammaire modulaire,* Paris, Les Editions de Minuit, 81-111.

–, (1988): «Quelques conditions d'apparition du subjonctif: la notion de classifiance et le trait [± QU]», *Recherches nouvelles sur le langage,* DRL, Paris 7, 51-67.

Kleiber, G. (1993): «Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux», *in* Vetters, C. (éd.): *Le Temps, de la phrase au texte,* Lille, PUL, 117-166.

Leeman, D. (1994): *Grammaire du verbe français. Des formes au sens,* Paris, Nathan.

Lyons, J. (1970): *Linguistique générale,* Paris, Larousse.

Mathieu, Y.-Y. (2000): *Les verbes de sentiment. De l'analyse au traitement automatique,* Paris, CNRS.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Moeschler, J., Reboul, A., Luscher, J.-M. & Jayez, J. (1994): *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore,* Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

Molendijk, A. (1993): «Présuppositions, implications, structure temporelle», *in* Vetters, C. (éd.): *Le Temps, de la phrase au texte,* Lille, PUL, 167-191.

Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (1994): *Grammaire méthodique du français,* Paris, PUF.

Tasmowski-De Ryck, L. & Vetters, C. (1996): «Morphèmes de temps et déterminants», *Cahiers Chronos,* 1, 125-146.

Tasmowski-De Ryck, L. & Willems, D. (1987): «Les Phrases à première position actancielle vide», *Travaux de linguistique,* 14/15, 177-191.

Tellier, Ch. (1995): *Eléments de syntaxe du français. Méthodes d'analyse en grammaire générative,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Togeby, K. (1966): «La Hiérarchie des emplois du subjonctif», *Langages,* 3, 67-71.

Vetters, C. (éd.) (1993): *Le Temps, de la phrase au texte,* Lille, PUL.

Wilmet, M. (2007): *Grammaire critique du français,* Bruxelles, De Boeck.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Syntaxe et sémantique dans la construction du sens: remarques sur l'effet épistémique du futur de l'indicatif

Camino ALVAREZ CASTRO
Université d'Oviedo

Introduction

La production et l'interprétation des effets de sens, parfois très variés, d'un même tiroir verbal a donné matière à la réflexion linguistique et a inspiré nombre d'études, où il est habituel de mettre l'accent sur les conditions discursives et les dynamiques contextuelles en œuvre. Certes, il s'agit des aspects dont la pertinence a été mise en évidence par les recherches, mais d'autres aspects restent, toutefois, à documenter. L'explication de ces effets de sens nous fait revenir sur la distribution des tâches assignées à la syntaxe et à la sémantique et sur leur interface dans la construction du sens.

Ayant constaté que des constructions syntaxiques déterminées donnent lieu à des distributions complémentaires d'emplois, cet article se propose d'examiner si ces constructions syntaxiques constituent des marques formelles des différents emplois, au point d'agir comme des marques à contenu sémantique propre. Nous nous intéressons, particulièrement, au cas du temps verbal futur et nous nous interrogeons sur l'interaction entre syntaxe et sémantique dans l'explication d'un de ses effets de sens, l'effet dit «épistémique». De manière plus précise, nous examinerons les cas où cette lecture est accompagnée d'une référence temporelle future. Nous travaillerons avec des exemples de l'espagnol et du français, car les restrictions d'usage diffèrent d'une langue à l'autre.

En analysant la portée des paramètres syntaxiques sur la représentation sémantique attachée à une phrase, cette étude contribue également à délimiter le fonctionnement du temps verbal futur dans la construction du sens et à cerner son degré de responsabilité sur les effets de sens exprimés. Nous travaillerons avec l'hypothèse que le futur est une expression procédurale, au sens de Sperber & Wilson (1989) et Saussure (2003), et qu'il encode un ensemble organisé d'instructions, indiquant la marche à suivre dans l'interprétation.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1. Effet épistémique et référence temporelle future

Par effet épistémique du futur, la littérature spécialisée a désigné l'usage où l'énoncé communique que l'information présentée est entretenue par le locuteur avec un certain degré de croyance et où l'état de choses n'est pas futur mais bien présent. Ce serait le cas suivant:

(1) (On entend sonner à la porte) Ce sera le facteur. (Du moins c'est ce que je pense)

D'un côté, l'interprétation de cet énoncé suppose la nécessité de reconnaître la réserve du locuteur vis-à-vis de la valeur de vérité du contenu propositionnel communiqué. Le locuteur a accédé à l'information *via* une inférence, d'où la représentation d'une réserve ou d'un calcul de probabilité à propos de la proposition exprimée. L'admission de la suite *Du moins c'est ce que je pense,* proposée par Vet et Kampers-Manhe (2001: 95-96), ainsi le démontre.

De l'autre, la valeur «épistémique» attribuée à (1) semble exclure toute idée de référence temporelle future. Si l'on ajoute une indication adverbiale pointant sur l'avenir, l'effet épistémique décrit disparaît au profit de la lecture temporelle, l'étrangeté d'une lecture temporelle de (2) ne tenant qu'à la difficulté de la contextualisation:

(2) (On entend sonner à la porte) Ce sera le facteur qui viendra demain déposer ton colis

Dans Alvarez Castro (2006), nous avons soutenu que dans les cas comme (1), le futur agit non comme un localisateur temporel, mais comme un garant d'un enrichissement interprétatif particulier. C'est lorsque plusieurs contraintes co(n)textuelles sont réunies dans la situation de communication, parmi elles l'annulation d'une référence temporelle future[1], que le futur ordonne de traiter le contenu propositionnel communiqué comme objet d'une pensée attitudinale de la part du locuteur à propos d'une autre pensée sur un état de choses. La lecture épistémique, qui ne constitue donc pas le résultat d'une inférence intrinsèque à tout usage du futur, est le résultat d'un enrichissement pragmatique complexe commandé par la procédure encodée par le futur et s'oppose à une compréhension par défaut du futur, qui se produirait en l'absence de contraintes spécifiques.

1 Pour l'argumentation de détail sur les facteurs linguistiques, aussi bien que contextuels, participant à cet emploi nous renvoyons à Alvarez Castro (2006).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Cet emploi épistémique du futur est différent de celui que Morency et Saussure (2006) appellent le «Futur épistémique futur», à savoir, les cas où le futur a valeur effectivement future et où il y aurait également une valeur épistémique communiquée. Ce serait le cas de (3):

(3) L'autoroute sera encombrée demain, à cause des vacances

D'après Morency et Saussure, le locuteur de (3) peut vouloir présenter le fait futur comme relevant d'une croyance. De notre point de vue, l'éventuelle lecture épistémique de (3) n'est pas indispensable à l'interprétation et n'est pas commandée par la procédure encodée dans le futur, ce qui représente, à nos yeux, une différence capitale avec (1). Morency et Saussure (2006: 64) reconnaissent qu'il s'agit plutôt d'un enrichissement pragmatique libre, guidé par la recherche de la pertinence, où la nature relative de l'état «être encombré», ainsi que la nature de la raison évoquée (le rapport non déterministe entre les vacances et l'encombrement de l'autoroute), favorise l'interprétation d'une croyance épistémique du locuteur. Ayant accès à ce genre d'hypothèses contextuelles, l'interlocuteur peut bien conjecturer que le locuteur entretient la pensée communiquée à propos d'un état de fait futur avec un certain degré de croyance.

Il reste à déterminer le rôle précis de ces hypothèses contextuelles dans le processus d'interprétation, mais nous sommes en mesure de constater que si nous remplaçons les deux idées évoquées par deux autres, la première concernant un état qui se prête à une opposition binaire *(autoroute fermée vs ouverte),* et la deuxième concernant une causalité non défaisable (par exemple, *autoroute fermée pour travaux),* la lecture épistémique devient moins saillante:

(4) L'autoroute sera fermée demain pour travaux. (?Du moins c'est ce que je pense)

En définitive, il semble que, lorsque l'interprétation épistémique est indispensable à l'interprétation, en ce sens qu'elle assure la pertinence optimale attribuée à tout énoncé[2], et qu'elle résulte de l'application d'une des instruc-

2 Le principe communicatif de pertinence établit que tout énoncé communique la présomption de sa propre pertinence optimale (Sperber & Wilson, 1995: 270). Dans le cadre pragmatique-inférentiel de la Théorie de la Pertinence, cela veut dire que l'interlocuteur est en droit de chercher et d'obtenir des effets cognitifs compensant ses efforts cognitifs. Du point de vue de la communication, on dira que les individus qui participent aux activités de communication ont des attentes sur la pertinence des actes de communication qu'ils ont à traiter. De plus, dès qu'un effet cognitif compensant l'effort cognitif est obtenu, le processus d'interprétation s'arrête.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

tions encodées dans la sémantique du temps verbal, cette interprétation est incompatible avec la récupération d'une référence temporelle future. Cependant, il n'en est pas de même dans une langue voisine du français, l'espagnol, qui connaît aussi bien cet emploi épistémique du futur, bien qu'étant beaucoup plus fréquent. En effet, on peut trouver en espagnol des énoncés où l'effet épistémique et la référence temporelle future semblent ne pas s'exclure mutuellement. Il suffit d'observer cette conversation entre a et b, qui s'apprêtent à manger:

(5) a. Mario ha puesto el mantel nuevo en la mesa
Mario a mis la nouvelle nappe sur la table
b_1. Vendrá su novia a comer (*Me lo dijo ella ayer / Al menos es lo que pienso)
Viendra sa fiancée manger (Elle me l'a dit hier / Du moins c'est ce que je pense)
b_2. Viene su novia a comer (Me lo dijo ella ayer)
Vient sa fiancée manger (Elle me l'a dit hier)

Les deux énoncés ($5b_1$) et ($5b_2$) rapportent un événement qui va se produire dans l'avenir. Mais l'interprétation la plus accessible de ($5b_1$) est celle d'une conjecture à partir de (5a). On pourrait même dire que la garantie de pertinence optimale serait assurée principalement par l'interprétation épistémique. L'incompatibilité avec la suite proposée *Me lo dijo ella ayer (Elle me l'a dit hier),* qui signale la connaissance par témoignage à l'encontre de la connaissance par inférence du locuteur, en témoigne. Par contre, la suite *Al menos es lo que pienso (Du moins c'est ce que je pense),* qui signale la réserve du locuteur relativement au contenu propositionnel, elle, est admise. Cela nous montre que ($5b_1$) développe une fonction épistémique et non uniquement temporelle.

Le remplacement du futur par le présent dans ($5b_2$) ne provoque pas de changement dans la référence temporelle, mais l'idée de conjecture est sérieusement affaiblie. Une interprétation dans ces termes relèverait d'un enrichissement pragmatique libre, non indispensable à l'interprétation, ressemblant celui de l'exemple (3). D'ailleurs, ($5b_2$) pourrait indiquer une donnée connue par d'autres moyens, vu l'admission de la suite *Me lo dijo ella ayer,* ce qui exclut une interprétation épistémique du type étudié ici.

Si nous comparons ($5b_1$), où l'effet épistémique et la référence temporelle future sont amalgamés, et (3), repris tous les deux ci-dessous, nous pouvons constater que dans (3) l'interprétation inférentielle et épistémique est facilement annulable si l'on présente une source d'information différente du propre locuteur *selon la radio,* ce qui n'est pas possible avec ($5b_1$).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(3) L'autoroute sera encombrée demain, à cause des vacances (selon la radio)

(5) a. Mario ha puesto el mantel nuevo en la mesa
Mario a mis la nouvelle nappe sur la table
b1. Vendrá su novia a comer. (*Me lo dijo ella ayer)
Viendra sa fiancée manger. (Elle me l'a dit hier)

2. Paramètres formels et consistance pragmatique

Une première analyse de l'exemple espagnol (5b$_1$) met en évidence plusieurs restrictions d'usage, d'ordre syntaxique et contextuel. Pour que l'interprétation épistémique soit accessible, la forme verbale doit être à la troisième personne et placée en tête de phrase. Le remplacement de la troisième personne par une autre personne grammaticale rend *a priori* peu naturelle l'interprétation inférentielle ou épistémique:

(5) a. Mario ha puesto el mantel nuevo en la mesa
Mario a mis la nouvelle nappe sur la table
b$_3$. Vendré yo a comer. (?Al menos es lo que pienso)
Viendrai je manger. (Du moins c'est ce que je pense)

La prédominance de la troisième personne grammaticale dans ces cas ne serait pas un paramètre formel sémantique, mais plutôt une propriété liée à la consistance pragmatique. En effet, il paraît difficile d'accéder à un contexte où le locuteur, suite à une activité inférentielle, présente l'évaluation épistémique d'une situation dans laquelle c'est lui-même l'actant principal (5b$_3$) (Morency & Saussure, 2006: 56). C'est la difficulté d'une telle contextualisation, *a priori* peu naturelle, qui semble empêcher la présence d'une personne déictique dans ces énoncés. Mais il s'agit là d'une contrainte pragmatique, liée à l'évaluation de la plausibilité d'une interprétation, et non d'une contrainte formelle ou sémantique.

D'autre part, si la forme syntaxique de la phrase adopte l'ordre sujet-verbe, c'est l'interprétation temporelle qui émerge, vu l'admission de la suite *Me lo dijo ella ayer* dans (5b$_4$):

(5) a. Mario ha puesto el mantel nuevo en la mesa
Mario a mis la nouvelle nappe sur la table

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

b_1.	Vendrá	su novia	a comer.	(*Me lo dijo ella ayer)
	Viendra	sa fiancée	manger.	(Elle me l'a dit hier)
b_4.	Su novia	vendrá	a comer.	(Me lo dijo ella ayer)
	Sa fiancée	viendra	manger.	(Elle me l'a dit hier)

($5b_1$) et ($5b_4$) correspondent à une «organisation représentative» identique (Gutiérrez Ordóñez, 1997), car les deux rapportent le même événement futur. Ils possèdent aussi la même organisation en fonctions syntaxiques et sémantiques. Toutefois, ils ne sont pas échangeables dans toutes circonstances, sans introduire des variations significatives. Cela nous amène à croire que l'articulation syntaxique actualisée dans chaque cas est pertinente à l'interprétation. Nous voulons donc savoir de quelle façon le procédé syntaxique utilisé en ($5b_1$), à savoir, l'altération de l'ordre linéaire des éléments constitutifs de la phrase avec l'antéposition du temps verbal en tête de phrase, intervient dans les cas où l'interprétation épistémique est recouverte par la référence temporelle future. Leonetti & Escandell Vidal (2004) et surtout Escandell Vidal (2000) ont démontré de façon convaincante que certaines constructions syntaxiques constituent des marques formelles encodant des restrictions sur les processus inférentiels d'interprétation. En d'autres termes, elles agissent comme des expressions procédurales, au même titre que les temps verbaux, par exemple. Ces propriétés formelles sont associées à des contenus sémantiques de nature instructionnelle et représentent un cas paradigmatique de la confluence de la syntaxe et de la sémantique dans la construction du sens. Nous suivrons cette piste de réflexion afin de déterminer si les restrictions syntaxiques observées dans ($5b_1$) sont associées à leur tour à un contenu sémantique instructionnel.

En regardant de plus près la construction syntaxique de ($5b_1$) nous nous rendons compte qu'elle incarne formellement une structure ou organisation informative différente par rapport à celle de ($5b_4$). Suite à l'énoncé de son interlocuteur (5a), le locuteur (b) introduit une information qui apporte un élément nouveau, censé être inconnu pour son interlocuteur, l'arrivée de la fiancée de Mario, et une information qui sera reliée facilement avec une donnée partagée par les deux, et qui n'est pas donc tout à fait nouvelle: le rapport entre la nappe et un repas[3]. L'antéposition du prédicat grammatical

3 D'ailleurs, s'agissant d'une information tenue pour connue, elle peut bien admettre l'ellipse (Gutiérrez Ordóñez, 1997: 31):

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Vendrá dans ($5b_1$) contribue à mettre en relief cette partie de l'information et c'est ainsi que l'arrivée d'un invité *(su novia, ella…)* résulte la donnée focalisée, en opposition à d'autres possibilités explicatives alternatives (*Llegarán sus padres, Arriveront ses parents,* etc.[4]). Nous plaidons pour l'idée que (b) pose *sua sponte* une hypothèse sur une nécessité d'information de (a) et c'est pour cette raison qu'il choisit une structure syntaxique servant à souligner la dimension oppositive du contenu qui vient combler cette nécessité. En même temps que l'accent est mis sur ce segment du discours, en tant qu'option explicative choisie par (b), parmi d'autres options potentielles, cette focalisation contribue à l'expression d'une pensée attitudinale (modale) de (b) sur l'information communiquée. Si c'est ce qu'il a choisi, c'est parce qu'il l'envisage avec un degré de croyance, plus ou moins fort. (a) doit reconstruire la nécessité informative que (b) lui a attribuée pour pouvoir interpréter correctement cette dimension oppositive et surtout l'expression d'un calcul de probabilité.

Par contre, dans ($5b_4$) aucune information n'est mise particulièrement en relief. ($5b_4$) se contente de représenter ce que le locuteur entretient comme la description d'un état de fait dans le monde à venir[5].

Etant donné que l'articulation syntaxique semble jouer un rôle décisif en espagnol, pourrait-on parler dans ces cas d'une grammaticalisation? Ce serait ainsi si l'ordre verbe-sujet dans une phrase au futur, affirmative et indépendante, indiquait de manière univoque et directe la lecture épistémique avec référence temporelle future, indépendamment du contexte construit

---

a. Mario ha puesto el mantel nuevo en la mesa
   Mario a mis la nouvelle nappe sur la table
b. Vendrá su novia
   Viendra sa fiancée

4 La langue se sert de plusieurs mécanismes pour la mise en focus d'un certain segment de l'énoncé, celui qui agglutine les vecteurs intentionnels du locuteur. La transformation syntaxique qui consiste à détacher en tête de phrase le prédicat verbal est une des plus habituelles en espagnol. Mais afin d'éviter une ambiguïté informative, elle est accompagnée de l'accent d'insistance. L'analyse syntaxique dans ce cas devrait s'élargir vers le domaine de la prosodie. Cependant, étant donné les limitations de ce travail, nous bornerons notre champ d'étude à l'analyse syntaxique.

5 Cette interprétation se fait indépendamment du fait que ce futur se produise finalement ou non. En réalité, l'interlocuteur va gérer par la suite la proposition exprimée par le locuteur, en référence à un état du monde à venir, par rapport à ses connaissances contextuelles, à ce qu'il croit savoir du monde et du locuteur et à sa conception de l'avenir. Pour l'argumentation de détail, nous renvoyons à Alvarez Castro (2007).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

pour l'interprétation. Il s'agirait d'une construction syntaxique spécialisée dans cet emploi.

Un premier exemple contredit partiellement cette idée de grammaticalisation. Imaginons une situation où la fiancée de Mario est une représentation mentale très saillante dans l'environnement cognitif mutuel des interlocuteurs. Par conséquent, c'est une représentation mentale facilement rapatriable dans le contexte d'interprétation et surtout rentable, en accord avec le principe de pertinence. Le locuteur b pourrait ainsi se passer de l'expliciter et produire un énoncé comme *Vendrá a comer,* car l'information présupposée admet bien l'ellipse. Cependant, quand le sujet de l'action évoquée au futur n'est pas explicité dans la séquence linguistique, l'interprétation épistémique avec référence temporelle future, tout à fait possible, peut être concurrencée théoriquement par la lecture purement temporelle. C'est ce que nous pouvons constater dans ($5b_5$), où les deux suites proposées auparavant pour identifier la source de l'information (une inférence du locuteur ou un tiers) sont admises:

(5) a. Mario ha puesto el mantel nuevo en la mesa
Mario a mis la nouvelle nappe sur la table
b_5. Vendrá a comer. (Al menos es lo que pienso/Me lo dijo ella ayer)
Viendra manger. (Du moins c'est ce que je pense/Elle me l'a dit hier)

Cela s'explique par le fait que la syntaxe espagnole, à différence de la française, admet ici des sujets tacites, ce qui ne laisse pas percevoir dans ($5b_5$) s'il correspond à l'articulation verbe-sujet ou sujet-verbe. La découverte de la représentation syntaxique de la phrase est en rapport avec la découverte en même temps de ce que l'énoncé est censé communiquer. Il se produit un échange d'information, car des opérations pragmatiques de spécification contextuelle, de même que la reconnaissance de la courbe mélodique qui accompagne la focalisation d'une certaine information, interviennent au niveau syntaxique, qui demande à être précisé. L'interlocuteur opte pour une interprétation (épistémique ou purement temporelle) d'une façon précoce et risquée. Il doit anticiper une hypothèse interprétative complexe pour reconstruire la forme syntaxique de la phrase[6].

6 Le processus de sélection, tel que nous le décrivons ici, ne serait pas conscient mais automatique en fonction d'hypothèses contextuelles accessibles. Puisque la cognition serait orientée vers la maximisation de pertinence, Saussure (2005: 47) signale que l'esprit cherche le moins possible à manipuler des informations dépourvues de référence et qu'il

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Nous retrouvons le même type d'ambiguïté dans l'exemple (6). (a) pourrait comprendre que (b) lui répond ce qu'il considère comme probable ou que (b) lui annonce quelque chose qui va se produire dans un moment à venir:

(6) a. ¿Y Pepe? ¿Cómo es que no ha llegado todavía?
Et Pepe? Comment ça se fait qu'il ne soit pas encore arrivé?
b_1. Vendrá más tarde. (Al menos es lo que pienso/Me lo dijo él ayer)
Viendra plus tard. (Du moins c'est ce que je pense/Il me l'a dit hier)
(exemple espagnol adapté à partir de Matte Bon, 2006)

Ce qui rend différent ($6b_1$) par rapport aux exemples précédents est le fait que «Pepe» est le topique d'entrée de l'énoncé. Cela rend sa répétition redondante, en tant que topique du nouvel énoncé, séparé par une pause du reste de l'énoncé, d'où la possibilité de l'exclure. En tant qu'information connue, sans aucune pause, il est également susceptible d'ellipse. Encore une dernière conséquence: le segment «Pepe», topique d'entrée, ne peut plus apparaître dans un énoncé avec antéposition focalisante:

(6) a. ¿Y Pepe? ¿Cómo es que no ha llegado todavía?
Et Pepe? Comment ça se fait qu'il ne soit pas encore arrivé?
b_2. *Vendrá Pepe más tarde
Viendra Pepe plus tard

Il est vrai que la présence d'une expression de doute ou d'un élément de méconnaissance de faits contribue à lever l'ambiguïté et rend plus saillante l'interprétation épistémique. Dès qu'il y a une évidence explicite dans le caractère incertain de l'événement futur aux yeux du locuteur, la lecture épistémique remonte au premier plan informatif, vu la difficulté à insérer la suite signalant un tiers comme source de la connaissance:

(7) a. ¿Y Pepe? ¿Cómo es que no ha llegado todavía?
Et Pepe? Comment ça se fait qu'il ne soit pas encore arrivé?
b_3. Yo que sé, vendrá más tarde. (*Me lo dijo él ayer)
Aucune idée, viendra plus tard. (Il me l'a dit hier)
(exemple espagnol emprunté à Matte Bon, 2006)

L'interprétation épistémique à référence temporelle future résulte aussi la plus accessible à l'interlocuteur dans l'exemple (8), où l'articulation syntaxique verbe-sujet s'accompagne de plusieurs expressions de doute:

---

cherche le plus possible à anticiper des informations complexes. Il s'agit d'un engagement précoce et risqué de l'interlocuteur.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(8) ¿Qué quién vendrá mañana? Yo qué sé. Vendrá tu primo… o no. ¿A mí qué me cuentas?
Qui va venir demain? Je n'en sais rien, moi. Viendra ton cousin… ou non. Je m'en fiche
(exemple espagnol emprunté à Rojo & Veiga, 1999: 2914)

Les faits nous indiquent que, même si l'apparition du prédicat verbal au futur en tête de phrase semble commune à tous les énoncés susceptibles d'être interprétés comme l'expression de la réserve du locuteur vis-à-vis de la réalisation d'un état de fait futur, cela n'est pas suffisant. Dans le dialogue suivant, la lecture épistémique décrite n'est pas la plus accessible:

(9) a. ¿Quiénes vendrán a comer?
Qui viendra manger?
b. Vendrán tus tíos y tus primos. (Me lo confirmaron ayer por teléfono)
Viendront tes oncles et tes cousins. (Ils me l'ont confirmé hier par téléphone)

Face à la question du locuteur (a), c'est la lecture temporelle de (9b) qui devient saillante. D'ailleurs, il est possible d'attribuer la connaissance à un tiers: *Me lo confirmaron ayer por teléfono (Ils me l'ont confirmé hier par téléphone)*. La forme syntaxique de (9a) rend compte d'une organisation informative bipartite, dans laquelle l'opérateur interrogatif *quiénes* représente l'information recherchée par le locuteur, ce qu'il désire connaître. De la sorte, (9a) présuppose la proposition en (10):

(10) «Vendrá alguien a comer»
«Viendra quelqu'un manger»

Cette proposition contraint d'un point de vue sémantique la réponse qui doit assigner une valeur spécifique à la variable *quiénes* (Escandell Vidal, 2000: 253). La réponse possède également une organisation informative bipartite, mais les constituants disposés à l'inverse. Le prédicat verbal *vendrán* de (9b) ne représente plus une information nouvelle, ni un constituant focalisé. C'est le segment *tus tíos y tus primos* qui comble la nécessité informative du locuteur a, en opposition à d'autres options éventuelles.

L'analyse de ce dernier exemple nous montre que, malgré la similitude entre l'articulation syntaxique actualisée en (9b) et celle de ($5b_1$), l'organisation informative a changé et avec elle le vouloir dire du locuteur. En définitive, les exemples précédents nous permettent d'affirmer que l'ordre verbe-sujet dans une phrase indépendante et affirmative au futur ne constitue pas une marque formelle de l'emploi examiné ici. L'organisation informative des contenus communiqués se superposant à la charpente syntaxique de

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

la phrase, nous ne pouvons pas considérer qu'il s'agisse d'un cas de grammaticalisation à partir d'un paramètre d'ordre formel. En d'autres termes, les propriétés formelles repérées ne contraignent pas directement les processus pragmatiques d'interprétation. Le rapport reliant l'articulation syntaxique analysée et l'emploi décrit est asymétrique: le fait que ce type d'emploi reproduit cette construction syntaxique (dans sa version explicite, ou au contraire, avec ellipse) n'implique pas que cette construction syntaxique corresponde toujours à cet emploi. Une certaine dynamique contextuelle et l'accès à des hypothèses contextuelles (explicites ou implicites), concernant une nécessité informative attribuée à l'interlocuteur qui devra interpréter l'énoncé au futur, ainsi que la mise en relief de l'information apportée par le temps verbal se révèlent co-adjuvants, avec le temps verbal futur, dans la construction et récupération du sens épistémique, recouvert par une référence temporelle future. Le fait de tenir compte de l'ensemble de ces paramètres assure la consistance pragmatique de l'interprétation, tout au long d'un raisonnement dont le but est de faire émerger un sens optimalement pertinent. Cette interprétation résulte d'un enrichissement pragmatique, compatible avec la sémantique de l'énoncé, bien que non tout à fait déterminé par elle, du moins à travers des éventuelles instructions procédurales encodées dans la construction syntaxique.

Les contraintes d'usage du futur épistémique «standard» étant beaucoup plus fortes en français qu'en espagnol, cette tendance se confirme avec cet emploi épistémique à référence temporelle future. Nous avons déjà constaté qu'il n'est pas possible de conjuguer la lecture épistémique (indispensable à l'interprétation) et la référence à un état de fait futur par le seul moyen du futur. En fait, les conditions d'usage observées en espagnol pour la mise en relief ne peuvent pas être reproduites dans la langue française. D'un côté, les procédés utilisés en français pour la mise en focus d'un constituant de la phrase, et par conséquent la redistribution des fonctions informatives, dont il est question en ($5b_1$), ne positionnent jamais le temps verbal en tête de phrase.

De l'autre, le phénomène de l'inversion du sujet ne reproduit pas non plus l'organisation informative caractéristique de la tournure espagnole, ni son articulation syntaxique[7]. Nous pouvons souligner le cas d'inversion du

7 La langue française pratique régulièrement l'ordre verbe-sujet (sous forme pronominale ou nominale) dans les phrases indépendantes, mais dans les phrases non interrogatives il est soumis à la contrainte qu'un de ces éléments soit présent en tête de

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

sujet pronominal en présence d'un adverbe remplissant la fonction modale tel que *peut-être,* en position initiale et portant sur la proposition en jeu:

(11) Peut-être faudra-t-il prévenir la police
(exemple espagnol emprunté à Rochel & Pozas Ortega, 2001: 103)

Toutefois, la traduction à l'espagnol fait appel au subjonctif et non au futur, ce qui rend compte d'une différence significative, à documenter précisément:

(12) Tal vez tengamos que avisar a la policía
(traduction empruntée à Rochel & Pozas Ortega, 2001: 103)

3. Effet épistémique et sémantique procédurale

Nous voudrions clore cette contribution en signalant les pistes de réflexion ouvertes ici pour une analyse de la sémantique procédurale du temps verbal futur. Si la représentation d'une pensée modale au sujet d'un état de fait futur dans ($5b_1$) ne constitue pas un aspect systématique du sens de l'énoncé relevant de la construction syntaxique, nous ne pouvons pas pour autant conclure qu'il n'y a pas de support grammatical. Nous avons établi à quelles conditions surgit cette interprétation, ce qui nous permet d'affirmer que l'interprétation d'un calcul de probabilité sur la réalisation d'un événement futur n'est pas un enrichissement pragmatique libre, lié à une propriété du futur ontologique et en-dehors de toute dépendance conventionnelle. En outre, le remplacement du futur par le présent provoque la perte de l'effet épistémique assurant la pertinence optimale de l'énoncé ($5b_2$). Toutes ces raisons nous mènent à croire à un autre type de grammaticalisation de l'emploi analysé, associée à la présence du temps verbal.

Cela dit, les faits nous indiquent que cet enrichissement n'est pas associé par inférence naturelle à la présence du futur de l'indicatif, mais qu'il s'agit d'un enrichissement généré pragmatiquement par confrontation des données sémantiques et co(n)textuelles. Notre hypothèse est qu'il relève du code, en ce sens que son origine est prédictible à partir de la procédure encodée par le

phrase: certains compléments ou adverbes circonstanciels, des adjectifs attributs ou certains compléments des verbes (*cf.* Wartburg & Zumthor, 1947: 324-331).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

futur, dans les conditions précisées. Le temps verbal futur fonctionne comme une expression sensible au co(n)texte et cette «sensibilité» se manifeste dans l'établissement des relations syntactico-sémantiques avec d'autres éléments du discours, à la demande des instructions encodées au sein de l'expression procédurale. Nous plaidons pour l'idée que, dans le cas de ($5b_1$), la focalisation de l'information nouvelle apportée par le locuteur, certains traits prosodiques et l'accès à certaines hypothèses contextuelles interagissent avec la procédure encodée par le futur dans la construction du sens. L'interprétation finale suppose l'élargissement inférentiel du contenu sémantique sous-déterminé du futur[8].

Puisque l'usage épistémique à référence temporelle future s'oppose à une compréhension par défaut du futur, nous considérons qu'un enrichissement pragmatique différencié est déclenché dans le premier cas à partir de l'une des instructions encodées dans sa procédure. De même, les instructions à l'origine de chacun de ces parcours interprétatifs sont de nature différente. En ce sens, il y a lieu de distinguer au moins deux types d'instructions: une instruction par défaut, qui s'applique normalement, en l'absence de contraintes plus spécifiques; des instructions qui sont appliquées sous des contraintes co(n)textuelles et qui vont au-delà de l'instruction par défaut, soit par enrichissement, soit par contradiction. L'emploi épistémique évaluant un état de choses futur doit être envisagé comme le résultat de l'application d'une instruction du deuxième type. Autrement dit, la sémantique procédurale du futur réagit à des stimuli de nature différente en se produisant sur la scène interprétative à travers une instruction contrainte. L'interlocuteur choisit cette instruction, sur l'ensemble des instructions

8 La responsabilité du futur sur cette lecture et sur d'autres lectures est, tout de même, limitée. Dans l'optique procédurale, il ne s'agit pas de trouver dans la sémantique du temps verbal futur une réponse à toute interprétation possible, car la relation complexe entre les différents paramètres que notre esprit manipule en même temps ne serait pas seulement imputable à l'action du morphème verbal et, partant, ne serait pas exclusivement spécifiée dans ce niveau analytique. Saussure (2003: 155) fait allusion à une «procédure générale». Il envisage que l'interprétation du langage est procédurale dans son ensemble, et qu'il est possible, si on dispose de la bonne syntaxe, de la bonne sémantique et de la bonne pragmatique, de construire cette procédure générale. Cette procédure permet d'aborder la compréhension des énoncés sans transiter par l'isolation artificielle de niveaux de représentation, car leur traitement se déroulerait en parallèle.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

encodées, en fonction de ses anticipations de pertinence et de paramètres co(n)textuels.

L'hypothèse procédurale sur la sémantique du futur permet ainsi de rendre compte de la dialectique établie entre les différents niveaux de représentation (syntaxique, sémantique, pragmatique) dans la construction du sens. Il ne s'agit pas, à strictement parler, d'une addition d'éléments, mais de leur produit ou interaction. Dans cette optique, nous ne pouvons pas considérer la syntaxe et la sémantique comme des cloisons étanches dans la construction du sens.

4. Conclusion

Nous avons examiné l'influence réciproque entre les domaines de la syntaxe et la sémantique, à propos d'un phénomène qui fait entrer en jeu le temps verbal futur, la lecture épistémique et la référence temporelle future. Il a été montré que, même s'il s'agit certainement d'un universel cognitif, le français et l'espagnol offrent différentes manières d'accéder à la modalité épistémique et de l'exprimer à travers le temps verbal futur. En ce qui concerne l'espagnol, où on a constaté la possibilité d'un recouvrement entre l'emploi épistémique et la référence temporelle future, nous avons découvert l'existence d'un patron syntaxique. Toutefois, contrairement à d'autres cas de grammaticalisation qui concernent la syntaxe, la structure syntaxique relevée n'a pas d'écho autonome dans la dimension sémantique.

D'autre part, étant donné l'absence de spécialisation de la construction syntaxique analysée dans l'emploi épistémique à temporalité future, nous nous sommes tournée brièvement vers la dimension sémantique du temps verbal en jeu. La conception procédurale de la sémantique du futur illustre la réponse donnée à l'interface syntaxe-sémantique, qui passe par le refus d'une isolation de niveaux de représentation. Afin de préciser le portrait sémantique du futur en français et en espagnol en ce qui concerne l'effet épistémique, des questions complémentaires devront encore être abordées, comme par exemple, la différence de responsabilité éventuelle sur une lecture épistémique à temporalité présente et sur une lecture épistémique à temporalité future.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Références bibliographiques

Alvarez Castro, C. (2006): *El futuro en francés: análisis semántico-pragmático (una perspectiva relevantista),* Thèse de doctorat, Université d'Oviedo.

–, (2007): «Interprétation du futur de l'indicatif et représentation d'événements futurs», *in* Saussure, L. de, Moeschler, J. & Puskas, G. (éds.): *Etudes sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité,* Amsterdam, Rodopi, 7-24.

Escandell-Vidal, M.V. (2000): «Sintaxis y ‹uso interpretativo», *in* Korta, K. & García Murga, F. (éds.): *Palabras. Víctor Sánchez de Zavala in memoriam,* Bilbao, Servicio Editorial de la Universidad del País Vasco, 219-259.

Gutiérrez Ordóñez, S. (1997): *Temas, remas, focos, tópicos y comentarios,* Madrid, Arco/Libros.

Leonetti, M. & Escandell-Vidal, M.V. (2004): «Semántica conceptual/semántica procedimental», *in* Villayandre Llamazares, M. (éd.): *Actas del V Congreso de Lingüística General,* t. II, Madrid, Arco/Libros, 1727-1738.

Matte Bon, F. (2006): «Maneras de hablar del futuro en español entre gramática y pragmática. Futuro, ir a + infinitivo y presente de indicativo: análisis, usos y valor profundo», *Revista electrónica de didáctica/español lengua extranjera,* 6.

Morency, P. & Saussure, L. de (2006): «Remarques sur l'usage interprétatif putatif du futur», *Travaux neuchâtelois de linguistique,* 45, 43-70.

Rochel, G. & Pozas Ortega, M.N. (2001): *Dificultades gramaticales de la traducción al francés,* Barcelona, Ariel.

Rojo, G. & Veiga, A. (1999): «El tiempo verbal. Los tiempos simples», *in* Bosque, I. & Demonte, V. (coords.): *Gramática descriptiva de la lengua española,* t. 2, Madrid, Espasa Calpe, 2867-2934.

Saussure, L. de (2003): *Temps et pertinence,* Bruxelles, De Boeck-Duculot.

–, (2005): «Parallélisme et linéarité de l'interprétation: remarques sur un cas de causalité implicite», *Intellectica,* 40, 43-62.

Sperber, D. & Wilson, D. (1989): *La pertinence. Communication et cognition,* Paris, Les Editions de Minuit.

–, (1995): *Relevance. Communication and Cognition,* 2e éd., Oxford, Cambridge (Massachusetts), Blackwell.

Vet, C. & Kampers-Manhe, B. (2001): «Futur simple et futur du passé: leurs emplois temporels et modaux», *in* Dendale, P. & Tasmowski, L. (éds.): *Le conditionnel en français, Recherches linguistiques*, 25, Université de Metz, 89-104.

Wartburg, W. von & Zumthor, P. (1947): *Précis de syntaxe du français contemporain,* Berne, A. Francke.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Le partitif sous l'éclairage de la sémantique et de la syntaxe

Mercedes FERNÁNDEZ MENÉNDEZ
Université d'Oviedo

Introduction

Article indéfini, partitif, préposition, quantifiant bipolaire, classificateur… autant de dénominations, fruits d'approches méthodologiques très diverses où les différents points de vue entraînent des prises de position divergentes, voire opposées.

Le partitif n'a pas cessé d'interroger grammairiens et linguistes, hier comme aujourd'hui. Sa description ouvre des problématiques à facettes multiples qui sont loin d'être refermées, des problématiques cruciales concernant le syntagme nominal, la référence ou la prédication. Toutes les descriptions sémantiques des syntagmes nominaux utilisent à un moment ou à un autre les notions de partie ou tout dans leurs analyses. L'article dit *partitif* selon Kleiber (2001: 47) «n'est dans l'affaire que la partie, c'est-à-dire, l'arbre, qui cache dénominativement la forêt du tout».

Notre travail ne prétend pas donner une nouvelle version du partitif. Nous essaierons, en partant des analyses existantes, de montrer modestement comment la sémantique et la syntaxe s'articulent pour jeter des lumières sur des faits de discours mal compris par la tradition grammaticale, afin de livrer des descriptions de plus en plus cohérentes.

Nous divisons notre exposé en quatre rubriques: (1) De l'interprétation sémantique du syntagme nominal. Les déterminants. L'opposition noms comptables/noms massifs. (2) Le partitif et la détermination aspectuo-temporelle. (3) L'indéfini en question: lecture existentielle/lecture partitive. (4) *De* préposition/Le *de* articulaire. Conclusion.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1. De l'interprétation sémantique du syntagme nominal

1.1. Les déterminants/les adjectifs: de la nature à la fonction

Alors que les traditions grammaticales s'accordent pour la plupart à distinguer à l'intérieur du groupe nominal ce qui relève de la détermination (à gauche du GN) et ce qui relève de la complémentation (à droite du GN), les travaux des linguistes contemporains ont contribué à gommer les frontières de l'ensemble des éléments qui jouent un rôle dans la détermination et plus particulièrement dans la quantification.

La paire déterminant/adjectif a l'inconvénient de sous-entendre qu'un déterminant ne serait pas adjectif (au sens étymologique d'une «addition» au nom) et qu'un adjectif ne «déterminerait» pas le nom, soit littéralement qu'il ne lui prescrirait aucun «terme», aucune limite (Wilmet, 2003: 115).

Dans *La voiture présidentielle / du président / qui est celle du président,* les constituants *présidentielle, du président* et *qui est celle du président* fonctionnent sur le plan sémantique comme des réducteurs de l'extension. Ils sélectionnent un singleton, un sous-ensemble (E1) à l'intérieur de l'ensemble (E) des voitures (Arrivé, Gadet & Galmiche, 1986: 415). D'autres décrivent non pas les ensembles, mais les éléments des ensembles: par ex., *une voiture, deux voitures, quelques voitures* concernent *l'extensité* du nom ou la quantité d'objets du monde auxquels un nom est rapporté.

Tous les constituants du syntagme nominal circonscrivent le noyau dans son *extensité* et dans son *extension*[1]. Dans le cas du partitif, par ex. dans *Pierre boit du vin* «une quantité *q* de vin inférieur à la totalité *t* du vin», au lieu de dénombrer les éléments de l'ensemble, il les quantifie sous l'aspect de la quotité (Wilmet, 1983: 31, 2003: 113, 137).

1 D'après Wilmet (2003: 132-133): *extension* désigne l'ensemble des objets du monde auquel un mot ou un groupe de mots est applicable, directement (extension immédiate) ou indirectement (extension médiate). *Extensité* définit la quantité d'objets du monde auxquels un nom ou un groupe nominal sont appliqués. *Extensivité* rapport de l'extensité à l'extension en énoncé. Wilmet fait jouer ces concepts pour expliquer ceux de *généricité/spécificité.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1.2. Les noms comptables/noms massifs: de la réalité à sa représentation

Les langues ont besoin de pouvoir signaler si un concept donné est présenté comme une masse indifférenciée (massif ou homogène) ou comme une entité individualisée (comptable) avec des contours ou des parties constitutives.

Sur le plan ontologique, massif/comptable ou indénombrable/dénombrable constitue un couple oppositionnel que la tradition garde pour sous-catégoriser le nom ou substantif du point de vue de la réalité qu'il reflète.

On considère que l'emploi du partitif *du / de la* est le critère qui permet de distinguer les noms concrets dénombrables des noms concrets indénombrables: *J'ai joué avec un chimpanzé / des chimpanzés / *J'ai joué avec du chimpanzé / *J'ai joué avec une eau / des eaux / J'ai joué avec de l'eau* (Kleiber, 1994: 12).

Mais la compatibilité d'un nom avec le partitif ne suffit pas pour que l'on soit autorisé à conclure que le pluriel et l'emploi de *un* sont impossibles.

On sait que la plupart des indénombrables se pluralisent mais dans des conditions différentes dans lesquelles s'effectue le passage au pluriel des noms concrets dénombrables. En fait, l'opposition des objets comptables et des objets non comptables ne correspond à aucune distinction grammaticale, mais plutôt à une opposition dans la perception «discrète» ou «dense» qui découle de la façon dont les hommes perçoivent les objets du monde, dénoncée par les affinités positives ou négatives de tel ou tel déterminant et/ou nombre[2]. Par conséquent il est toujours possible de recatégoriser un massif en comptable ou inversement. Les noms *eau, vin* peuvent être mis au pluriel, *deux eaux, deux vins,* mais ils désignent alors deux types d'eau ou de vin différents (par exemple eau plate / eau pétillante, vin de table / vin d'appellation d'origine contrôlée) et non les substances *eau, vin.* Des massifications réputées «hardies»: *Promener de la serviette de cuir, l'autobus dégorgeant du lycéen et de la dactylo* (H. Bazin, cité par Englebert, 1996: 17) sont aussi possibles et de plus en plus fréquentes en français de nos jours:

(1) En Savoie, les patous, chiens de berger, croquent du randonneur *(Le Monde,* 9/08/2008)

2 Cela suppose qu'on prenne en compte trois niveaux: la réalité, la perception du réel, la restitution du réel liée aux déterminants et au nombre grammatical. Les diverses terminologies aident à stratifier ces trois niveaux: *dense* vs *discrète* (Culioli, 1983), *massif* vs *numératif* (Damourette & Pichon, 1911-1940) et *continu* vs *discontinu* (Guillaume, 1919, 1975).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Du point de vue sémantique, la différence de distribution avec les déterminants correspond donc à une différence de conditionnement référentiel et non à un engagement ontologique. Substantifs comptables et substantifs massifs renvoient à des entités saisies de deux façons différentes. Les comptables les présentent comme formant une classe référentielle d'un même type d'individus avec des limites intrinsèques (d'où le nom sortal qu'on leur attribue parfois), de façon individuante, les massifs ou non comptables conditionnent la réalité de façon globalisante. Ils réfèrent à une réalité continue sans limites internes (Kleiber, 1994: 12-14[3]).

Par ailleurs, Kleiber (1997) a montré dans quels termes la description de l'opposition massif/comptable s'appuie également sur celle de partie/tout et inversement. La mise au clair de cette relation ainsi que celle de la question des limites ou bornes permet de comprendre de nombreux problèmes qui touchent (i) le comportement des N comptables prototypiques (ii) le comportement des N comptables homogènes (iii) les massifs.

– Les N comptables prototypiques comme *chimpanzé* renvoient intrinsèquement à un individu conçu comme ayant une constitution interne discontinue présentant des limites internes simplement parce qu'il a des oreilles, un nez, des pattes, etc.
  C'est là où l'opposition partie/tout entre en jeu et que l'on peut traduire en termes de partie/tout l'exigence de limites et le trait d'hétérogénéité, en disant que les N comptables présentent leurs occurrences comme étant un tout intrinsèque formé de parties hétérogènes, également intrinsèques (Kleiber, 1997: 326).
– Il existe des N comptables qui ne vérifient pas cette conjonction: ils ont bien des limites ou bornes, mais ils ne présentent pas une structure interne hétérogène, leur référence peut être homogène; ainsi les substantifs comptables *tache, flaque, mer, lac, son*… Les limites correspondent alors, pour certains, à une indication de formes de frontières internes: une *tache* ne se voit délimitée que dans un ensemble de couleur uniforme, de même qu'un *lac* a des limites établies par la terre environnante. Pour d'autres N comptables, les limites proviennent d'une indication de quantité: *moment, instant, mètre* (Langacker, 1991).

3 Le couple oppositionnel massif/comptable s'alimente au principe de référence cumulative de Quine (1960) et il présuppose le principe de référence distributive de Cheng (1973).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

– Les noms massifs hétérogènes à référence homogène.
Les occurrences d'un N massif ne sont pas identiques car, à la différence des N comptables, ils ne spécifient pas de limites, c'est-à-dire, ils ne sont pas homogènes eux-mêmes, mais hétérogènes. Le N *eau* ne spécifie dans le domaine de l'étendue spatiale aucune forme intrinsèque, ni aucune limite. Il ne discrimine pas par lui-même ses occurrences et s'applique ainsi à une réalité envisagée comme continue. Deux conséquences découlent de ce fait: (1) Une occurrence d'un N massif en même temps qu'elle forme un tout est une partie de ce tout extensible indéfiniment, de sorte qu'on ne puisse employer dans les calculs opérés que le partitif: de l'eau, plus de l'eau, c'est encore de l'eau. (2) La structure interne d'une occurrence d'un massif est celle du référent général non délimité du N massif: elle est également homogène ou continue.
Deux types de noms massifs paraissent contredire cette description, du fait de leur structuration discontinue: le type *riz, sucre* (les grains de riz, les morceaux de sucre) et le type *quincaillerie, vaisselle, lingerie* qui renvoient à des individus hétérogènes *(marteau, scie, clous,* etc.). On imagine une homogénéisation de leurs constituants comme prouvent les SN *de la quincaillerie légère, de la lingerie fine* (sous-ensembles d'éléments et non des éléments précis comme marteau, clou).

2 Le partitif et la localisation aspectuo-temporelle

2.1. Partitif et généricité

Si le partitif sert à désigner une partie d'un tout d'extension non spécifiée, un des problèmes qui se pose est de savoir jusqu'où peut aller son extension[4]. Certains linguistes considèrent qu'un syntagme *(du + de la)* + N peut, dans certaines conditions, jouer un rôle de sujet générique. C'est la position de Galmiche (1986: 51) qui soutient que les syntagmes partitifs sont suscep-

4 Deux tendances s'affrontent: l'une issue de Guillaume (1975: 67-87) qui voit dans la tournure partitive une restriction du général au particulier. L'autre qui voit dans *du / de la* un article partitif et considère qu'un syntagme *(du + de la)* + N peut dans certains conditions jouer le rôle de sujet générique (Anscombre, 1996).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

tibles, dans le cas de reprise par *ça / c'est,* de jouer un rôle de sujet générique:

(2) Des chats, c'est des mammifères

(3) De l'eau, c'est (un) liquide

Alors que *des N* et *du N (de la)* partagent la propriété de ne pas pouvoir occuper la position sujet dans une phrase générique: **Des chats sont mammifères / *De l'eau est (un) liquide.*

Mais comment expliquer que *de l'eau* puisse être vu comme générique dans *De l'eau, c'est (un) liquide* et non dans **De l'eau est liquide?* Pour J.-C. Anscombre (1996) suite aux travaux de Kupferman (1979[5]), la détermination est fondamentalement liée à des problèmes de temps et d'aspect. Anscombre affirme que le rôle principal de la détermination est de participer à une certaine structuration événementielle de l'énoncé. Et c'est à l'aide des notions d'énoncé préalable et de localisation temporelle qu'il formule cinq hypothèses qui ont une haute valeur explicative pour le fonctionnement du partitif:

(H_1) Les syntagmes *(du + de la)* ne peuvent apparaître en position sujet dans un énoncé que s'ils ont fait l'objet d'une localisation.

(H_2) Une énonciation est susceptible de référer à un énoncé effectif ou non qu'elle présente comme antérieur. Nous parlerons alors d'énoncé préalable. L'énoncé *Il y a de l'acide car le papier de tournesol rougit* repose sur un autre énoncé préalable générique: *Un acide rougit le papier de tournesol.*

(H_3) Dans les reprises du type X, *c'est Y et X, ça V / ça / c'(est)* renvoient à un énoncé préalable. Des exemples du type *Le papier de tournesol ne rougit pas, ça n'est pas de l'acide* font apparaître le lien entre reprise par *ça / c'(est)* et la généricité. Si une telle reprise signale une généricité, ce n'est pas celle du syntagme sujet, mais celle de l'énoncé préalable.

Anscombre (1996) formule une quatrième hypothèse pour rendre compte du comportement de la construction partitive comme sujet des phrases génériques:

(H_4) Les raisonnements du type $(\forall x)$ Px = Pa opérés à partir de phrases génériques induisent à une localisation:

5 Kupferman (1979) soutenait que l'idée de partition était plutôt portée par le verbe que par les prédéterminants.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(4) *De l'eau est rare dans le désert

(5) De l'eau, c'est rare dans le désert

L'énoncé (5) renvoie à la phrase générique: *L'eau est rare dans le désert.* La reprise par *ça* serait donc possible d'après (H_3). Et si l'on admet que *de l'eau* est une particularisation par rapport au générique *eau* (en raison de la condition d'homogénéisation) *De l'eau, c'est rare dans le désert* provient d'une opération de localisation d'après (H_4) et serait bien formé en vertu de (H_1). De son côté **De l'eau est rare dans le désert* serait mal formé parce que cet énoncé ne porte trace d'aucune localisation.

La tournure partitive n'entre pas dans un syntagme générique d'où: **De l'eau est un liquide,* mais peut autoriser l'interprétation générique de certains énoncés où elle apparaît. Et ceci est possible en raison d'un énoncé préalable (H_3) *L'eau est (un) liquide* à partir duquel *ça / c'est,* opère une sorte de déduction au particulier (au niveau métadiscursif, pas au niveau syntagmatique[6]).

2.2. Partitif et structuration événementielle

Pour Anscombre (1996) il existe un type de détermination bien particulière, à savoir la localisation aspectuo-temporelle. La tournure partitive n'est possible que si elle est englobée dans un processus temporellement localisé: soit par la nature même du processus (achèvements et accomplissements de préférence), soit par le biais d'indications aspectuo-temporelles portées par la flexion verbale.

A la base de ces notions se trouve la dernière hypothèse générale qu'il formule:

(H_5) La tournure partitive n'est possible que dans le contexte d'un processus temporellement localisé.

Anscombre affirme que la tournure partitive se combine d'autant plus facilement avec un verbe que celui-ci permet une interprétation en termes d'occurrence événementielle; les attributions, et les processus statifs font

6 Kleiber (1998) ouvre d'autres voies d'analyse des tours *Des N, ça SV*: *Des cerisiers, ça fleurit au printemps.* Il explique l'accession à l'universalité par le caractère non borné de *des N* et par l'effet sémantique de la position disloquée.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

souvent problème; de même les verbes inaccusatifs comme *arriver, briller,* qui sont proches des statifs ainsi que *détester, adorer, aimer*.

(6) *Du sable aurifère existe dans la région (aspect statif)

(7) Du sable aurifère a été trouvé dans la région (aspect non-statif: accomplissement)

(8) (L' + de *l') eau arrive jusqu'au toit (inacceptable au présent)

(9) De l'eau est arrivée + était arrivée jusqu'au toit (acceptable avec d'autres temps)

Un cas singulier, celui des énoncés-propriétés, en particulier les énoncés constitués par des phrases génériques du type:

(10) Les diplodocus mangent de l'herbe

La processivité sous-jacente du verbe *manger* se manifeste dans la compatibilité avec une lecture fréquentielle: *Les diplodocus mangent (habituellement + généralement + parfois) de l'herbe*. La possibilité de la tournure partitive dans les phrases génériques de ce type viendrait de cette processivité de base.

3. L'indéfini en question: lecture existentielle / lecture partitive

La proximité du partitif avec l'indéfini paraît incontestable, les deux ont en commun de signifier l'indétermination. D'un point de vue sémantique leur sens commun consiste dans la seule indication d'une certaine quantité de N: soit une certaine quantité de la substance dénotée par N, en cas de SN massif, soit un certain nombre d'occurrences lorsqu'il s'agit d'un SN comptable (Kleiber, 2001: 86).

Une double interprétation partage la classe des déterminants indéfinis depuis Milsark (1977): d'un côté les déterminants dits faibles ou existentiels tels les articles indéfinis *un, des,* le partitif *du* et les indéfinis comme *trois, quelques, plusieurs, beaucoup de (peu de), certains, aucun,* etc.; et d'un autre côté les déterminants indéfinis appelés forts ou non existentiels comme *la plupart, tous les, chaque, tout,* etc. Les premiers acceptent d'être hébergés dans la tournure impersonnelle *existentielle* en *il y a (il existe): Il y a un étudiant qui n'a pas passé les oraux*. Les indéfinis forts ne s'intègrent pas dans la tournure existentielle: *?Il y a tous les étudiants qui n'ont pas passé les oraux*.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Il est admis que les déterminants faibles ont des comportements comme les forts en emploi partitif. Il semblerait préférable de dire avec Kleiber (2001: 83) que les faibles connaissent deux lectures différentes, une lecture non partitive ou existentielle et une lecture partitive. Il constate que des énoncés comme:

(11) Un avion s'est écrasé dans les Vosges

(12) Des inconnus ont cambriolé la maison de Léa

se prêtent à une lecture existentielle qui se caractérise, entre autres, par des propriétés qui concernent:

– le mode d'existence du référent. Les syntagmes *un avion, des inconnus* n'existent pas discursivement. Si le prédicat se trouve nié, le référent disparaît: *Aucun avion ne s'est écrasé hier dans les Vosges;*
– le type de structure informationnelle, non binaire en termes de thème et rhème. L'existence spécifique des référents de SN est assertée et non présupposée. Si l'on nie le prédicat, le sujet syntaxique est aussi atteint: s'il est faux que des inconnus ont cambriolé la maison de Léa, il n'y a plus d'inconnus spécifiques du tout;
– l'absence d'effet de partition. Le prédicat ne divise pas un ensemble de référents en deux parties, celle qui vérifie le prédicat et celle pour laquelle le prédicat est faux; l'énoncé *Des inconnus ont cambriolé la maison de Léa* ne laisse pas interpréter qu'il y aurait un ensemble d'inconnus qui n'ont pas cambriolé la maison de Léa.

Par contre, quand on analyse les énoncés (13) et (14) on observe qu'ils ne se prêtent pas à une lecture existentielle, mais partitive:

(13) Une roue a été arrachée (dans le cas d'une voiture)

(14) Des députés ont voté blanc

L'existence des référents de ces SN est indépendante du prédicat. Ce fait discursif a des implications sur la structure informationnelle, de sorte que la lecture partitive retrouve une structure bipartite qui correspond à une partie présupposée (l'ensemble déjà installé, *les roues de la voiture, les députés,* par exemple, *de la France)* et une autre partie assertée (la quantité de l'ensemble du départ qui vérifie le prédicat).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

C'est l'ensemble de départ qui est le responsable de la principale différence entre emploi existentiel et emploi partitif, à savoir, l'effet de partition. La glose partitionnaire est applicable: *Une des roues a été arrachée.*

Une autre caractéristique sépare lecture partitive et lecture existentielle: la possibilité d'avoir lieu dans une phrase générique, même si une telle généricité «partitive» n'est pas à mettre sur le même plan que la généricité standard[7]:

(15) Des chats ont besoin d'affection (Anscombre, 1996: 86[8])

(16) Du vin blanc désaltère mieux que / vaut mieux que / est préférable à du vin rouge (Wilmet, 2003: 165)

Mais il se trouve que la barrière du sens n'est pas séparée radicalement dans les emplois existentiels et les emplois partitifs. On pourrait se demander avec Kleiber s'il n'y a pas de contradiction à accepter d'un côté, comme base commune sémantique pour les déterminants indéfinis *«quantité de»* (comptable ou massive) ce qui prévoit naturellement un sens partitif et en même temps, d'un autre côté, accepter absence de partition en lecture existentielle.

La réponse se trouve du côté de l'ensemble du départ, du côté du statut de ces ensembles.

Pourquoi l'énoncé *Des inconnus ont cambriolé la maison de Léa* ne donne pas effet de partition en lecture existentielle? Si l'on parle d'existentiel et non de partition c'est que l'interprétation spécifique de *des inconnus* est le fait de l'événement dénoté par le prédicat. La distinction spécifiante opérée par le prédicat événementiel ne peut aboutir à une division où d'un côté on aurait les inconnus spécifiques qui ont cambriolé la maison de Léa, et, de l'autre, les autres inconnus (qui n'auraient pas cambriolé la maison de Léa), même s'il est tout à fait logique que tous les inconnus n'ont pas cambriolé la maison de Léa. Un tel dispositif rendrait ces autres inconnus également spécifiques (ils seraient portés à l'existence du fait de n'avoir pas cambriolé la maison de Léa). Nous aurions de ce fait une classe spécifique comme ensemble de départ, alors que l'ensemble du départ reste générique, le tout est la classe

7 La généricité partitive pose la question du type de généricité dont il s'agit. Il faudrait expliquer les raisons pour lesquelles elle est interdite à certains déterminants et pas à d'autres (Kleiber *et al.,* 2001: 76-77).

8 A mettre en relation avec la modalité du procès *avoir besoin* et la phrase générique typifiante locale *Les chats sont affectueux* (Anscombre, 1995: 75-76).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

générique dénotée par N et si l'on veut «la partie» est de nature spécifique à cause de la spécification dénotée par le prédicat.

4. La préposition DE / le DE articulaire

4.1. Vivre sans article partitif? Les données historiques

Les descriptions linguistiques opposent *de* quantificateur et *de* préposition. Le débat porte de nos jours sur la question de savoir si le *de* articulaire doit être considéré comme une préposition.

Certaines descriptions proposent d'aligner l'analyse de l'article partitif sur celle de la structure «Quantifieur de N» du type *peu de* en postulant un quantifieur effacé pour l'article partitif dans l'ancien français (Foulet, 1965; Milner, 1978); ce qui revient à dire que le partitif et le *de* que l'on retrouve dans ces structures quantifiantes sont identiques, donc de nature prépositionnelle (repris pour le français moderne par Kupferman, 2001 et Vandeloise, 2006). Mais Englebert (1996) précise que ces présentations ne permettent pas d'expliquer les contraintes distributionnelles qui pèsent sur la structure quantifiante (possible dans toutes les fonctions syntaxiques) et le partitif médiéval (uniquement en position objet avec des noms concrets). Par ailleurs, Carlier & Melis (2006) ont mis au clair le statut différent de *de* dans la structure quantifiante *peu de* et dans le partitif, sur le plan sémantique et sur le plan syntaxique.

Sur le plan sémantique, *de* est dans le partitif médiéval autant un opérateur marquant que l'objet n'est pas globalement marqué par l'action verbale qu'un quantifieur. L'article partitif, lui, conserve le trait quantifieur, mais le trait de partition sur un objet contextuellement défini s'est effacé au profit du trait [-définitude].

Sur le plan syntaxique, *de* perd son statut prépositionnel et devient un élément constitutif de l'article. La cohésion avec l'article défini est si intense que ce dernier n'alterne avec d'autres déterminants que dans des cas marginaux, avec les verbes *manger* et *boire* et exceptionnellement dans d'autres configurations syntaxiques (avec quantifiants personnels):

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(17) La ville reprenait peu à peu de son aspect ordinaire (Maupassant, cité par Englebert, 1996: 22)

4.2. Le DE articulaire

Nous retenons la présentation de Wilmet (2003: 125) qui argumente en faveur du *de* articulaire: «Les articles conviennent à l'expression d'extensivités extrêmes».

Wilmet fait l'inventaire de quatre types des quantifiants bipolaires: type LE (formes *le, la, les),* type UN (formes *un, une),* type DE (formes *du, de la, des),* type ZERO (forme Ø). Il caractérise DE comme un marqueur d'extension partitive qui se singularise par ses propriétés combinatoires (DE + LE, + UN, + ZERO) et par la capacité de descendre sous l'unité, sa valeur minimale étant la valeur nulle. Il traite le «simple de» de Grevisse comme le combinatoire de DE + Ø (quantifiant zéro). On le retrouve dans trois environnements: (1) devant le nom qui précède un adjectif qualifiant *(Pierre boit de bons vins),* (2) derrière une indication de quantité *(Pierre boit beaucoup de vin),* (3) en phrase négative *(Pierre ne boit pas de vin).* Tous les trois, (1), (2) et (3) effectuent chacun de leur côté une partition de l'objet: *les bons vins* ne représentent qu'une partie des vins offerts sur le marché et *beaucoup de vins* et *pas de vin* se tiennent en dessous plus ou moins près, plus ou moins loin de la totalité du vin accessible *(pas de vin* = ø de vin). Il soutient que la démarche du (+) ou (–) de la partition fait obstacle à un article extensif, type *le.* Dans tous ces emplois, *de* signale que la quantité visée ne représente qu'une partie. De ce point de vue cet usage n'est pas en rupture totale avec des emplois prépositionnels du type: *l'aîné de la famille.*

L'opposition entre les deux relève de la syntaxe et concerne, entre autres, le rapport qu'ils entretiennent l'un et l'autre avec les pronoms *en.* Certains auteurs soutiennent que *DE* + SN entre en relation avec *en* quantitatif, p. ex. *Il en a vu (deux),* alors que le syntagme prépositionnel introduit par *de* peut être mis en rapport avec le pronom *en* complément, non quantitatif, p. ex. *Il s'en souvient.* En plus, *de* quantificateur peut introduire un nom complément, p. ex. *Je prendrai la pomme et des raisins.*

On observe également que l'emploi prépositionnel et l'emploi articulaire s'opposent aussi sur le plan sémantique. La préposition établit une relation de sens qui met en rapport l'élément recteur et le nom complément de la préposition (Englebert, 1992), *de* est relationnel, alors que l'article contribue,

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

certes, au sens du syntagme nominal (il sélectionne une interprétation massive), mais il n'établit pas de lien de sens avec un élément qui lui est extérieur. Un clivage sépare donc les deux emplois tel que le confirment les données historiques (Melis, 1998: 108-110, 2003: 125-128).

5. Pour conclure provisoirement

Nous retiendrons de notre exposé quatre points.

Il n'existe pas de contraintes insurmontables de la perception des objets à la présentation en langue, soit massive, soit numérative: Perception discrète et présentation massive: *En Savoie, les patous, chiens de berger, croquent du randonneur (Le Monde,* 9 août 2008). Perception dense et présentation numérative: *Du vin de table / du vin d'appellation d'origine contrôlée.*

Les données historiques montrent que sur le plan syntaxique *de* perd son statut prépositionnel et devient un élément constitutif de l'article étant donné qu'une double opposition, sémantique et syntaxique sépare le *de* du partitif médiéval et le *de* de l'article partitif.

De comme quantifiant bipolaire, c'est-à-dire comme article peut prendre des valeurs extrêmes, l'une étant toujours l'extensité maximale: *Du vin blanc désaltère mieux que du vin rouge* (Wilmet, 2003: 165).

Les descriptions sémantiques du syntagme nominal en (1), (3), (4) permettent de voir sous un autre jour les contraintes syntaxiques au niveau du SV en (2), (4) et *vice versa.* Sémantique et syntaxe engagent un rapport dialectique et s'engagent dans un même combat dans l'éclairage du partitif, même s'il reste des zones d'ombre.

Références bibliographiques

Anscombre, J.-C. (1995): «La nature des topoï», *in* J.-C. Anscombre (dir.): *Théorie des topoï,* Paris, Ed. Kimé, 49-84.

–, (1996): «Partitif et localisation temporelle», *Langue française,* 109, 80-103.

Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986): *La grammaire d'aujourd'hui,* Paris, Flammarion.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Carlier, A. & Melis, L. (2006): «L'article partitif et les expressions quantifiantes du type *peu de* contiennent-ils le même *de*?», *in* Kleiber, G., Schnedecker, C. & Theissen, A. (éds): *La relation partie-tout,* Louvain-Paris, Peeters, 449-464.

Cheng, Ch.-Y. (1973): «Comments of Moravesik's paper», *in* Hintikka, K. J. J. *et al.* (éds): *Approaches to Natural Language,* Dordrecht-Boston, Reidel, 286-288.

Culioli, A. (1983): «A propos de QUELQUE», *in* Fisher, S. & Franckel, J. J. (éds.): *Linguistique, énonciation. Aspects et détermination,* Paris, Editions de l'EHSS, 21-29.

Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1940): *Des mots à la pensée. Essais de grammaire de la langue française,* Paris, d'Artrey.

Englebert, A. (1992): *Le «petit mot» DE. Etude de sémantique historique,* Genève, Droz.

–, (1996): «L'article partitif: L'évolution des conditions d'emploi», *Langue française,* 109, 9-28.

Foulet, L. (1965): *Petite syntaxe de l'ancien français,* Paris, Librairie Honoré Champion.

Galmiche, M. (1986): «Référence indéfinie, événements, propriétés et pertinence», *in* David, J. & Kleiber, G. (éds.): *Déterminants: syntaxe et sémantique,* Paris, Klincksieck, 41-71.

Guillaume, G. (1919/1975): *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française,* Paris, Nizet.

Kleiber, G. (1994): *Nominales. Essai de Sémantique référentielle,* Paris, Armand Colin.

–, (1997): «Massif / comptable et partie / tout», *Verbum,* 3, 321-337.

–, (1998): «Des cerisiers, ça fleurit au printemps: une construction bien énigmatique», *in* Werner, E. *et al.* (éds.): *Et multum et multa: Festschrift für Peter Wunderli zum 60. Geburtstag,* Tübingen, Gunter Narr Verlag, 95-112.

–, (2001): «Indéfinis: lecture existentielle et lecture partitive», *in* Kleiber, G. *et al.* (dirs.): *Typologie des groupes nominaux,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 47-97.

Kupferman, L. (1979): «L'article partitif existe-t-il?», *Le Français Moderne,* 47, 1-16.

–, (2001): «Quantification et détermination dans les groupes nominaux», *in* Blanco, X. *et al.* (éds.): *Détermination et formulation,* Amsterdan, Benjamin, 219-234.

Langacker, R. (1991): «Noms et verbes», *Communications,* 53, 103-153.

Melis, L. (1998): «Réflexions sur la structure syntaxique du syntagme nominal», *in* Englebert, A. *et al.* (éds): *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire,* Louvain la Neuve-Paris, Duculot, 99-116.

–, (2003): *La préposition en français,* Paris, Ophrys.

Milner, J.-C. (1978): De *la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations,* Paris, Editions du Seuil.

Milsark, G. (1977): «Towards an explanation of certain peculiarities in the existential construction in English», *Linguistic Analysis,* 3, 1-30.

Quine, W. V. (1960): *Word and Object,* Cambridge MA, MIT Press.

Vandeloise, C. (2006): «Vivre sans article partitif», *Le Français Moderne,* 2, 141-158.

Wilmet, M. (1983): «Les déterminants du nom en français. Essai de synthèse», *Langue française,* 57, 15-33.

–, (2003): *La grammaire critique du français,* Bruxelles, Duculot.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Créativité et expression figée: entre syntaxe et sémantique

Guilhermina JORGE
Université de Lisbonne

La langue française n'est sans doute qu'un vaste gallicisme
(Rastier, 1997)

Introduction

L'expression figée appartient à la phraséologie et elle maintient avec ses pairs des affinités et des divergences. Sans entrer dans une définition détaillée de ce type de tournure (*cf.* les travaux de Maurice Gross et Gaston Gross, entre autres) nous partons d'une définition générale présentée par Grossman (2003: 2): «Une expression polylexicale, figée à des degrés divers, du point de vue syntaxique et sémantique, non compositionnelle et qui ne renvoie ni à une référence actuelle ni virtuelle. Ces expressions peuvent activer simultanément le sens littéral et idiomatique ou à peine le sens idiomatique. Elles présentent les mêmes propriétés sémantiques d'un monolexème».

Il existe dans la langue des groupes lexicaux tout faits. Les études développées par Gross, pour le français, ou Vietri, pour l'italien, dans le cadre du lexique-grammaire, ont illustré l'existence de ces blocs figés auxquels la littérature a donné différentes dénominations. Les auteurs, Gross en particulier, arrivent à la conclusion qu'un pourcentage important de structures du langage est partiellement figé, présentant toutefois des degrés divers de figement.

Une EF présuppose l'existence d'un figement. Du point de vue syntaxique le figement se manifeste par le refus de possibilités combinatoires ou transformationnelles et du point de vue sémantique par le caractère de non compositionalité. Une unité polylexicale est une séquence de plusieurs mots qui présente une opacité sémantique, caractéristique de ce type de tournures, et la relation entre le prédicat et ses arguments est non-compositionnelle, ou avec une distribution unique ou très limitée de ses

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

éléments. *Casser du sucre sur le dos de quelqu'un* (dans le sens de «en médire») est un exemple d'une structure figée, polylexicale, opaque et non compositionnelle; *Elle a mangé des fruits* est une structure libre, polylexicale, transparente et compositionnelle, c'est-à-dire, le sens «est le produit de celui des éléments composants» (Gross, 1996: 10). Le figement peut être total ou partiel et ces degrés sont analysables à partir de la perméabilité des expressions aux possibilités combinatoires et transformationnelles. Fraser (1970) propose sept niveaux hiérarchisés, allant du plus figé au moins figé: N0 – totalement figé; N1 – adjonction (de constituants non idiomatique); N2 – insertion (de constituants non idiomatique); N3 – permutation (de deux constituants successifs); N4 – extraction (d'un constituant idiomatique vers un positionnement non idiomatique de la phrase); N5 – reconstitution (par exemple, une nominalisation); N6 – sans contraintes (totalement libre, ce qui n'est pas possible pour les EF et les proverbes, par exemple). Ces niveaux présupposent des opérations comme la passivation, la pronominalisation, le détachement, l'extraction et la relativisation. La perméabilité des EF à ces opérations définirait le degré de figement.

Svensson (2002: 1-7) retient six critères pour la classification des EF: mémorisation, contexte unique, non compositionalité, syntaxe marquée, blocage et inflexibilité. L'auteur formule l'hypothèse que le «blocage» (impossibilité de remplacer un mot para un autre) serait la seule condition nécessaire et suffisante pour la définition d'expression figée. Les autres conditions, y compris la non compositionalité, ne seraient que des conditions partielles, «soit nécessaires, soit suffisantes, soit des *indices* de figements».

Le défigement apparaît quand il y a violation consciente (à valeur créative) par l'introduction de commutations libres (les variantes sont des exemples de commutations, mais elles sont limitées et tout aussi idiomatiques les unes que les autres – ex. *Perdre la boule/la tête/la tramontane*). Le discours publicitaire fait un usage récurrent de ce procédé (la fonction appellative – ex. *Surpris en flagrant délices/délits)* ainsi que les discours sociaux, l'humour, l'ironie, etc. Le défigement rompt aussi avec l'effet poncif, ou effet de banalité (*cf.* Bouchard, 1987) des EF, créant des jeux de mots nouveaux et «défigeant» les métaphores initiales.

Le figement est difficile à décrire par la grammaire car celle-ci est organisée autour de la décomposition en parties du discours (Rastier, 1997), les unités complexes sont difficiles à traiter et la sémantique obéit au principe de compositionalité. «Défiger» les figements, c'est, avant tout, rompre avec

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

les normes des figements, mais souvent des «normes» que la grammaire ne reconnaît pas comme telles. Le défigement présuppose une lecture analytique, compositionnelle et non idiomatique.

Le défigement peut se faire par un nouveau découpage de la chaîne syntagmatique de l'expression ou par des substitutions paradigmatiques, tous deux, qu'ils agissent sur la syntaxe ou sur le lexique vont présupposer l'actualisation d'une interprétation analytique et littérale, ou, du moins, une rupture de l'interprétation idiomatique initiale. Un défigement présuppose toujours une modification du figement de départ. Cette modification peut être morphologique – *crier des misères,* lexicale – *avoir des mains de fée* ou syntaxique – *prendre un verre dans le buffet.*

La contextualisation de l'exemple *Prendre un verre* par le complément *dans le buffet* rompt le figement et l'idiomaticité de l'expression *Prendre un verre.* Le défigement syntaxique peut se faire en agissant sur l'ordre des éléments, par le biais d'une inversion: *prendre les lanternes pour aller voir les vessies;* par une intercalation: *prendre avec l'attrape-mouche la mouche qui est sur le plafond* ou par une dislocation: *les petits plats les mettre dans les grands.*

Après cette brève introduction, nous présentons une classification de certains types d'expressions figées.

1. De l'expression libre à l'expression figée

Le voisinage des mots, même dans les expressions dites libres, est-il totalement aléatoire? Même dans les expressions libres, il existe des contraintes ou plutôt des probabilités de présence de tel ou tel mot. C'est cette probabilité que renforce l'idée de collocation. Prenons quelques exemples d'assemblage: *terre forte* (une terre argileuse, difficile à labourer); *une ville forte* (une ville fortifiée); *un café fort* (un café serré), *un vin fort* (un vin très alcoolisé). L'adjectif *fort* dans ces contextes ne s'oppose pas à *faible.*

L'usage intervient dans le choix de ces préférences de voisinage et solidifie les relations de soudures entre les éléments constituants. Pourquoi un mot choisit-il certaines combinatoires et pas d'autres? Quels sont les processus qui déterminent la création d'entités polylexicales plus ou moins

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

figées? Nous ne pouvons qu'avancer l'importance du paramètre de l'usage dans la solidification des liens de voisinage entre les mots.

Dans la langue nous trouvons des combinatoires libres, sans contraintes lexicales apparentes, des collocations, qui présenteront certaines contraintes lexicales et les expressions figées qui sont définies par l'existence de nombreuses contraintes dans les différents domaines de la linguistique.

Du point de vue sémantique ce qui est intéressant c'est cette capacité de référer en bloc ou séparément, et ceci n'est pas seulement vrai pour les expressions idiomatiques pures mais pour toute structure libre ou figée. Le sens doit être perçu comme un ensemble. Les expressions qui présentent un degré de figement supérieur – *gagner du pain à la sueur de son front* – ont les mêmes caractéristiques de référence que les dénominations monolexicales. C'est l'ensemble de l'expression qui offre une référence, pour l'exemple donné, l'expression renvoie au sens de «travailler».

2. Expressions figées

Les premières analyses des EF ont permis une description des phénomènes idiomatiques (approches générativistes, structurales et transformationnelles), d'un point de vue syntaxique. L'accent est mis sur la combinatoire syntagmatique pour laquelle la composante syntaxique est capitale. Ces études sont centrées sur les combinatoires et les tolérances transformationnelles, mais sans prendre en compte la délimitation définitoire préliminaire de l'objet idiome.

Les expressions figées *Jeter de la poudre aux yeux* et *Prendre la mouche* sont des EF parce qu'elles condensent les traits suivants:

– elles permettent l'interprétation idiomatique (et/ou littérale);
– l'assertion de vérité peut retomber sur le verbe ou sur toute l'expression;
– les mots *poudre* et *mouche* ne peuvent être considérés comme des unités lexicales dotées de référence virtuelle ou actuelle;
– les groupes nominaux idiomatiques ne peuvent être pronominalisés, dans la mesure où ils ne réfèrent pas un objet du monde.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Dans une expression figée, le verbe ne suffit pas pour assurer la fonction de prédication ou celle d'opérateur thématique. Le groupe nominal qui occupe la position structurale d'objet n'a pas de statut au niveau des relations sémantico-logiques qui opèrent dans la phrase, c'est-à-dire, qu'il ne constitue qu'une partie du prédicat idiomatique.

Jean prend la mouche – c'est toute l'expression figée qui occupe le rôle d'opérateur et pas seulement le verbe. Dans ce type d'expression, c'est l'ensemble de l'expression qui construit l'idiomaticité. L'exemple *rire à gorge déployé* montre que le verbe ne fait partie du continuum idiomatique.

Les paramètres d'analyse de l'expression figée pourraient être résumés comme suit:

– l'EF présente un sens idiomatique (et un sens littéral);
– elle est reconnue et mémorisée comme un bloc figé;
– elle est identifiée globalement par un indice lexical;
– lors de l'activation du sens idiomatique, elle n'a ni référence actuelle ni virtuelle;
– elle ne permet pas l'anaphorisation des constituants idiomatiques;
– l'insertion de modificateurs n'est pas toujours possible (les expressions qui présentent de forts degrés de figement n'acceptent pas de modificateurs);
– dans une EF, le verbe ne suffit pas pour assurer la fonction de prédication ni celle d'opérateur thématique.

Les expressions figées constituent une classe hétérogène et très diversifiée. Les auteurs proposent une terminologie très diverse pour en rendre compte. Etant donné cette hétérogénéité, nous essaierons de dégager des groupes présentant des traits d'homogénéité et qui permettent de retirer des hypothèses de travail validées par l'ensemble du corpus sélectionné.

Nous retrouvons dans la littérature sur la phraséologie une panoplie diversifiée de structures figées. Les différentes désignations illustrent les difficultés de la linguistique lors du traitement de ce type d'expressions: locution, expression idiomatique, phraséolexème, phraséologie, citation, idiotisme, stéréotype, cliché, expression figée, expression liée, collocation, lexie complexe, construction figée, diction, expression semi-figée, gallicisme, idiotisme pragmatique, phrase faite, palimpseste, phrase figée, phrase idiomatique, phrasème, unité polylexicale, syntagme figé, unité phraséologique,

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

unité polylexématique. Ces expressions génèrent différents types de relations sémantiques et pragmatiques, de structures syntaxiques et de combinatoires lexicales.

2.1. Expressions verbales figées (EVF)

Dans ce groupe, nous incluons les expressions idiomatiques verbales, où tous les éléments de l'expression, le verbe inclus, perdent leur valeur sémantique au profit d'une valeur idiomatique non compositionnelle.

La non compositionalité et la valeur idiomatique de l'ensemble des constituants qui intègre l'expression – le sens de l'expression ne peut être prévu par la valeur compositionnelle individuelle de chaque constituant de l'expression – sont les critères définitoires.

Ces expressions sont celles qui présentent une plus forte rigidité syntaxique et par conséquent sémantique. Ainsi, la notion de figement syntaxique et sémantique irait de pair. Plus forte est la rigidité syntaxique et plus forte est la définition sémantique, mais aussi son opacité. C'est-à-dire, aucun élément ne permet de prédire la valeur sémantique de l'expression. Ainsi, nous pouvons prédire que la rigidité syntaxique génère l'opacité sémantique.

La notion d'opacité s'oppose à la notion de transparence et constitue un concept instrumental utilisé dans l'analyse de l'énonciation et du discours, pour rendre compte de la distance que le locuteur établit entre lui et son discours. Ce qui est pertinent pour les EF c'est qu'elles n'offrent pas le même type d'opacité ou de transparence.

La différence maximale entre les deux groupes qui suivent et ce qui permet cette distinction c'est la notion de référence et l'existence dans les EVF2 d'une référence actuelle ou virtuelle possible, au contraire de ce qui se passe avec les EVF1, qui ne renvoient pas à une représentation partagée de l'univers.

La référence apparaît donc comme un élément opératoire important. Et celle-ci s'imposerait à la syntaxe. Les éléments lexicaux des expressions figées perdent leur capacité de référence. Ces éléments ne réfèrent pas des objets du monde.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2.1.1. EVF1 – sens idiomatique

Il y a une corrélation entre le blocage syntaxique, donc la non compositionalité de l'expression, et l'opacité idiomatique. Plus forte est la soudure syntaxique entre les constituants, plus ces éléments fonctionnent comme un monolexème (ils ont les mêmes caractéristiques du point de vue sémantique). Il y a réduction de la valeur sémantique. L'exemple *Jeter de la poussière aux yeux* se traduit par «tromper». Ces exemples illustrent l'absence de sens littéral et de référentialité des constituants.

Ces expressions n'activent que le sens idiomatique et montrent la suspension de règles opérationnelles de la syntaxe libre: (i) une certaine rigidité de la structure syntaxique, (ii) impossibilité de changer l'ordre des constituants, (iii) impossibilité de variation morphologique, (iv) refus de la relativisation et (v) refus de la pronominalisation. Les exemples qui suivent illustrent ce type d'expressions:

– aller chercher la lune avec ses dents
– baisser pavillon
– broyer du noir
– donner un canif dans le contrat
– enfourcher son dada
– être vacciné avec une aiguille de phono
– faire des yeux comme des soucoupes
– faire des yeux de crapaud mort d'amour
– faire prendre des vessies pour des lanternes
– gagner son pain à la sueur de son front
– manger à deux râteliers
– ménager la chèvre et le chou
– prendre la mouche
– rabattre le caquet à quelqu'un
– vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué

2.1.2. EVF2 – sens idiomatique et sens littéral

Certaines EVF permettent le double sens – sens littéral et sens idiomatique, pouvant être activés simultanément ou progressivement. L'ambiguïté pouvant être engendrée par ce type d'expression ne rompt pas la valeur séman-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

tique, mais peut retarder le processus opérateur, facilitant le repérage littéral des constituants. Ces expressions présupposent l'existence de deux sens: sens littéral et sens idiomatique et elles peuvent donc présenter des ambiguïtés au niveau du sens, le sens littéral pouvant être activé par une relation de métaphorisation. Le sens des énoncés suivants repose sur un ensemble de combinatoires: (i) non compositionalité / compositionalité, (ii) métaphoricité / littéralité et (iii) opacité / transparence:

– avoir les deux pieds dans le même sabot
– casser sa pipe
– chercher des poux dans la tête de quelqu'un
– couper la poire en deux
– écraser une mouche avec un marteau
– fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors
– jeter des pierres dans le jardin du voisin
– mettre les petits plats dans les grands
– monter sur ses grands chevaux
– mordre sa langue
– retourner sa veste
– retrousser ses manches
– tirer la couverture

La différence entre les deux groupes d'expressions verbales figées repose sur la notion de référentialité. Le premier groupe ne permet pas la référentialité tandis que le deuxième groupe la permet. Celle-ci se doit au type de voisinage lexical et elle s'imposerait à la syntaxe en tant qu'élément opératoire pour la classification des expressions figées. Nous pouvons ajouter qu'il y a une corrélation entre le blocage syntaxique, la non compositionalité et l'opacité sémantique.

2.2. Expressions nominales figées

Les expressions nominales figées sont des groupes nominaux idiomatiques où le verbe garde son sens plein (non idiomatique), celui-ci pouvant être substitué, dans l'axe paradigmatique, par d'autres verbes du même champ sémantique. Ces groupes jouent le rôle de modificateurs du verbe. Nous

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

sommes devant une expression nominale figée. Le degré de figement de ces unités polylexicales est variable, ainsi que de tous les autres types d'expressions. Les groupes nominaux jouent la valeur de modificateur du verbe et peuvent être substitués, dans les exemples donnés ci-dessous, par l'adverbe *beaucoup:*

(boire) à ventre déboutonné
(coûter) les yeux de la tête
(dormir) sur ses deux oreilles
(parler) à bâtons rompus
(pleuvoir) des hallebardes
(rire) à gorge déployée
(rire) à se décrocher la mâchoire

Ces constructions fonctionnent comme des modificateurs du verbe, mais n'agissent pas sur leur valeur sémantique. Celle-ci se maintient intacte. Le sens du verbe est renforcé quantitativement. Le groupe nominal présente de fortes contraintes lexico-syntaxiques, mais ces contraintes sont affaiblies entre le groupe nominal et le verbe. Le verbe porte toujours sa référence actuelle tandis que le groupe idiomatique présente l'absence de toute référence actuelle ou virtuelle.

3. La créativité

Après une description des EF en ce qui concerne la syntaxe, la sémantique et leur capacité référentielle, nous souhaitons mettre en valeur les opérations requises par ces tournures pour produire de nouvelles structures créatives. Nous essaierons de comprendre les opérations mises en jeu dans l'acte de défigement (et les différents types de défigement – par l'introduction d'un élément intrus sur l'axe syntagmatique ou par l'introduction d'un élément intrus sur l'axe paradigmatique – par substitution).

Les processus de créativité, à la base desquels se sont construites les expressions, sont banalisés dans l'EF (à la base d'une EF, il y a souvent une métaphore, ou une figure de style, donc un élément créatif).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Rompre la rigidité syntaxique c'est redonner au polylexème sa référence actuelle ou virtuelle, c'est-à-dire permettre une lecture non-idiomatique de l'énoncé, compositionnelle. C'est faire subir à l'EF les opérations qui l'identifiaient comme tel et transformer les constituants en constituants libres.

La créativité passe par des processus de défigement et d'actualisation des éléments référentiels. Le défigement provoque la compositionalité des constituants et la construction d'une nouvelle référentialité ouverte (la littéralité), qui gagne une nouvelle consistance opératoire dans le langage. L'analyse sémantique joue alors sur deux niveaux – le niveau idiomatique et le niveau littéral.

Les locuteurs (poètes, artistes, écrivains, enfants, créateurs de slogans) interviennent sur la chaîne référentielle, provoquant la cœxistence de la formule figée et de la nouvelle formule inventée. Ils agissent sur la formule figée, la modifiant sur l'axe paradigmatique ou syntagmatique, ou en laissant intacte la chaîne syntaxique et opérant sur le sens.

4. Figement et défigement

> Le figement lexical peut être considéré comme un moyen majeur de création lexicale: il produit, en effet, non seulement des unités lexicales proprement dites (les locutions grammaticales), mais aussi d'autres séquences à forme fixe qui font partie du vocabulaire au même titre que le vocable simple (Schapira, 1999: 12).

La variabilité du figement entoure les expressions figées d'une certaine ambiguïté, ce qui n'est pas le cas des mots simples et des phrases discursives. Chaque expression se situe au long d'un continuum d'expressions référentielles qui vont de l'unité lexicale simple à la phrase, en passant par l'unité phraséologique.

Le figement (Gross), la lexicalisation (Galisson), la rigidité (Simatos), la fixation (Danlos), cette pléthore terminologique montre la difficulté de cerner la (ou les) discipline(s) qui sont sous-jacentes à ce processus. Pour les expressions figées nous faisons ressortir le rôle de la syntaxe, de la sémantique, du lexique et de la pragmatique (l'usage joue un rôle important dans le processus de figement).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Dans les processus de défigement, le lexique présente moins de rigidité que la syntaxe. La syntaxe peut présenter quelques variantes, mais généralement elle reproduit le modèle prototypique des expressions figées, ce qui permet au locuteur d'avoir accès à un double niveau d'interprétation.

La rupture idiomatique s'opère quand il y a substitution sur l'axe paradigmatique. Un simple ajout d'un élément intrus peut préserver l'idiome, par conséquent la rigidité syntaxique, sa structure formelle et donc sa reconnaissance par le locuteur, et en même temps détruire l'idiomaticité, entraînant la liberté référentielle des constituants.

Cette technique de substitution paradigmatique est très en usage dans la publicité. Voici quelques exemples qui illustrent ce procédé (Gruning, 1990):

– Je suis dans tous mes *Etam* (états)
– Tiré à *4x4* épingles (4)
– Cartier jusqu'au bout des *griffes* (ongles)
– Velouté, tu me mets *la pulpe* à la bouche (l'eau)
– Surpris en flagrants *délices* (Bénédictine) (délits)
– En avril ne te découvre pas d'un *Dim* (fil)
– La laine vit de *woolite* et d'eau fraîche (amour)
– Tout feu tout *femme* (flamme)
– Prends tes *Dim* à ton cou (jambes)

Certaines expressions figées présentent des commutations lexicales conventionnelles comme nous pouvons le voir dans les exemples donnés ci-dessous:

Perdre la boule/la tête/la cervelle/le nord/la tramontane

Attaquer/foncer/partir/prendre bille en tête

Avoir mangé du lion/du cheval

Avoir les deux pieds dans le même sabot/soulier

Avoir une tête de lard/cochon/mule

Coûter les yeux de la tête/la peau des fesses

Etre serrés comme des sardines en boîte/une queue de morue/des anchois

Les signes commutables d'une expression figée présentant des variantes établissent des relations de synonymie – soit des synonymes dans le système

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

linguistique, soit des équivalents de l'usage discursif. Ces commutations sont reconnues par le locuteur comme des séries synonymiques et elles ne posent pas de problème d'interprétation.

Mais il existe des commutations créatives que l'on peut repérer au hasard du discours littéraire et qui impliquent une substitution pour créer un effet d'expressivité. Dans les exemples suivants, le locuteur reconnaît la structure prototypique de l'expression figée et active le sens du stéréotype qui lui est sousjacent:

Ça lui va comme un tablier à *cochon* (vache)

S'en ficher comme de sa première *chaussette* (chemise)

Manger des *betteraves* par la racine (pissenlits)

Sucer les *mauves* par la racine (pissenlits)

Mettre *ses convictions* dans sa poche (son drapeau)

Avoir les nerfs en *pelote* (boule)

Avoir des *mains* de fée (doigts)

Se faire *des* montagnes (une)

Vider le plancher (débarrasser)

Rompre les ponts (couper)

Mêler son grain de sel (mettre)

Lancer la première pierre (jeter)

Marcher sur la corde raide (danser)

Une fille à papa (un fils)

Une bise à décorner les bœufs (un vent)

Un *géant* aux pieds d'argile (colosse)

Les exemples suivants, des slogans publicitaires, font intervenir la littéralité. La formule figée est défigée par le biais de la créativité. Les expressions figées perdent le caractère de non compositionalité et les constituants retrouvent leurs sens compositionnels:

Elles n'ont pas fini de vous faire marcher (Lois – chaussures)

Entremont. De quoi vous faire un plat

Quand on met les pieds dans le luxe, on en a très vite jusqu'au cou (Burlington, chaussures et pulls)

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

La créativité présuppose un jeu linguistique sur la forme conventionnelle mais ne détruit pas le stéréotype phraséologique. Le locuteur récupère la forme syntaxique initiale, la structure prototypique et il a accès à la double structure: repérage de la forme conventionnelle et de la forme créative. L'action de défigement ne détruit pas le figement initial des expressions figées, le figement semble même s'imposer du point de vue syntaxique.

5. En guise de conclusion

Les EF, entre syntaxe, sémantique et pragmatique – la référence est venue se greffer au long de ces quelques réflexions. C'est bien l'absence de toute référence, qu'elle soit actuelle ou virtuelle, qui permet le renforcement de l'idée de figement. L'EF peut subir des opérations transformationnelles, sans qu'il y ait une réelle rupture de l'idiomaticité de l'expression (par exemple, l'extraction, l'insertion ou autres). Donc, du point de vue de la syntaxe, il est possible d'agir sur l'ordre des mots, sans qu'il y ait perte totale des caractéristiques des EF. Du point de vue sémantique, le figement renforce l'idée d'unité de sens, de non compositionalité, le sens des mots ne permet pas l'interprétation des combinatoires, le contenu sémantique ne peut être déduit du contenu littéral. En ce qui concerne la pragmatique, l'usage joue un rôle fondamental dans le processus de figement, retirant aux constituants leur référence actuelle et virtuelle. C'est justement cette absence de référence qui retire aux éléments qui construisent les tournures figées leur indépendance en tant qu'éléments individuels.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Références bibliographiques

Amyot, C. & Lemay, G.: *Sémantique des expressions idiomatiques: aspect du sens littéral et du sens figuré,* <www.er.uqam.ca/nobel/scilang/cesla99/caroline/caroline.htm>.

Bessé, B. de (éd.) (1993): *Phraséologie et terminologie en traduction et en interprétation,* Actes du colloque international de Genève, (octobre 1991), *Traduction et terminologie*, 2/3, Luxembourg, CCE.

Bouchard, Ch. (1984): «Problèmes de traduction V», *Le Moyen Français,* 14/15.

Cahiers de Lexicologie (2003): «Le figement lexical», 82, 1.

Danlos, L. (1981): «La morphosyntaxe des expressions figées», *Langages,* 63, 53-74.

Fraser, B. (1970): «Idioms within a transformational grammar», *Foundations of Language,* 6, 22-42.

Galisson, R. (1983): *Des mots pour communiquer: éléments de lexicométhodologie,* Paris, CLE International.

Greciano, G. (1983): *Signification et dénotation en Allemand. La sémantique des expressions figées,* Recherches Linguistiques, Metz, Centre d'Analyse Syntaxique, Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Gross, G. (1996): *Les expressions figées en français,* Paris, Ophrys.

Gross, M. (1982): «Une classification des phrases figées en français», *Revue Québécoise de Linguistique,* 11, 2, 151-185.

Grossman, F. (2003): «Stéréotype et figement en sémantique lexicale», <http://w3.u-grenoble3.fr/ grossmann/Cours/Chap1.htm>.

Gruning, B. (1990): *Les mots de la publicité,* Paris, Presses du CNRS.

Guilbert, L. (1975): *La sémantique lexicale,* Paris, Seuil.

Kozlowska, M. (1999): *Expressions figées: sémantique, pragmatique et référence temporelle,* Thèse de doctorat, Université de Genève.

Rastier, F. (1997): «Défigements sémantiques en contexte», *in* Martins-Baltar, M. (éd.): *La Locution entre langue et usages,* Fontenay Saint-Cloud, ENS Editions, 305-329.

Ruwet, N. (1984): «Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative», *Revue Québécoise de Linguistique,* 13, 1, 9-147.

Schapira, Ch. (1999): *Les stéréotypes en français,* Paris, Ophrys.

Simatos, I. (1997): «Expression idiomatique, expression figée, prédicat complexe», *in* Fradin, B. & Marandin, J.-M. (éds.): *Mots et Grammaires,* Paris, Didier, 89-127.

Svensson, M. H. (à paraître): *Analyse de critères de figement. Aspects syntaxiques, sémantiques et pragmatiques pour l'identification des expressions figées en français contemporain,* <www.duo.uio.no/roman/ Art/Rf-16-02-2/fra/Svensson.pdf>.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Remarques syntaxiques et sémantiques sur quelques constructions de quantification totale

Marie LAMMERT
Université de Strasbourg – EA 1339 LiLPa – *Scolia*

L'une des façons d'aborder le problème des liens qu'entretiennent syntaxe et sémantique est de comparer deux modes d'expression syntaxique amenant à une interprétation sémantique quasi-identique. Dans cette optique, nous nous proposons d'étudier deux structures exprimant la quantification totale. Plus précisément, nous opposerons la quantification totale véhiculée par le quantificateur universel *tous les* et celle dont le support est constitué par les noms de totalité. Dans l'abondante littérature consacrée à la quantification, et plus particulièrement aux quantificateurs universels (*cf.,* entre autres, Andersson, 1954; Kleiber & Martin, 1977; Bat-Zeev Shildkrot, 1995; Junker, 1995; Kleiber, 1998 a et b, et à paraître; Flaux & Van de Velde, 1997; Anscombre, 2006), les noms dédiés à la quantité totale que sont *ensemble, totalité*[1]*, intégralité,* ou *globalité*[2] font figure de parents pauvres. En effet, ils n'ont fait l'objet d'aucune analyse particulière dans leur fonctionnement en tant que déterminants, c'est-à-dire lorsqu'ils se trouvent en première position dans un syntagme binominal quantificateur, comme c'est le cas dans les exemples (1) à (4):

(1) Puis Samba Diallo avait pris des mains du serviteur qui l'avait accompagné un lourd paquet, contenant *la totalité des cadeaux qu'on lui avait faits* (Kane, *L'Aventure ambiguë,* 1961)

(2) Heureusement, au bout de quelques secondes, mon mutisme finit par la mettre mal à l'aise et, apercevant le bouton qui commandait *l'ensemble des lampes de la chambre,* elle s'empressa de les éteindre (Jardin, *Bille en tête,* 1986)

1 *Total,* en revanche, a fait l'objet de plusieurs articles dans sa réalisation adjectivale et dans la locution *au total (cf.* Schnedecker, 2004, 2008 a et b).

2 Notons que *globalité* est plus utilisé dans la locution adverbiale *dans sa globalité* qu'en tant que substantif quantificateur.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(3) Et la localisation de son ressentiment sur cette petite partie de ma personne, sur ces pauvres choses si inoffensives que sont mes pieds, lui permet de supporter gaillardement *la globalité de mon être* (Salvayre, *La Puissance des mouches,* 1995)

(4) En récupérant sa veste, il récupéra *l'intégralité de son rôle d'homme d'affaires* (Jardin, *Bille en tête,* 1986)

Ces noms participent pleinement à la quantification du fait de leur sémantisme, mais également en raison de la place syntaxique qu'ils occupent: ils se fondent dans une construction partitive, au même titre, par exemple, que les noms de partition *moitié* ou *majorité*. Et c'est précisément l'inscription dans cette construction syntaxique, associée à la catégorie nominale, qui est la cause des différences entre la quantification universelle véhiculée par *tous les* (désormais Q1) et celle amenée par les noms de totalité en construction partitive (désignés par Q2). Ce sont donc ces différences syntaxiques et distributionnelles que nous exposerons en regard des différences sémantiques qu'elles induisent.

1. «Quantité» morpho-phonologique et syntaxique

La première observation que l'on peut faire en confrontant Q1 et Q2 – observation qui peut sembler banale –, c'est que, d'un point de vue morpho-phonologique et syntaxique, ces deux marqueurs n'ont pas le même poids: Q1 est plus court et moins complexe que Q2. Par conséquent, ces deux structures ne posent pas les choses de la même manière dans le discours. Dans les énoncés (5) et (6):

(5) En tout cas on ne pouvait se rendre compte d'une façon satisfaisante de *l'intégralité du tatouage de la dame* car on ne montrait pas plus que les bras et la tête et le dos et les mollets (Queneau, *Saint Glinglin,* 1948)

(6) C'est la nuit, une nuit d'automne chargée de parfums (la tapisserie de parfums mêlés, indissociables, des fleurs invisibles du grand massif; celui, comme frotté, de fenouil, d'herbe et de tamaris mouillés; et, tout au fond, étale, occupant à l'encontre des autres odeurs plus ou moins limitées ou en relief, *la totalité de l'air:* l'odeur de la mer) d'où se détachent parfois, brusques et souvent proches, un aboiement, des cris d'oiseaux (Sollers, *Le Parc,* 1961)

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

on s'aperçoit qu'on peut encore interchanger Q2 et Q1 dans (7), mais que cela n'est guère possible pour (8):

(7) on ne pouvait se rendre compte d'une façon satisfaisante de *tout le tatouage de la dame*…

(8) … occupant à l'encontre des autres odeurs plus ou moins limitées ou en relief? *tout l'air:* l'odeur de la mer…

La différence entre ces segments n'est pas due, semble-t-il, à la manière dont s'établit la quantification totale, mais elle relève plutôt de questions d'euphonie et de «quantité» du segment dans la phrase. Cette différence peut être appréciée dans les énoncés (9) et (10):

(9) Une colère irréelle s'installait dans *la totalité de la pièce,* sur les meubles, sur les bibelots, dans chaque couche d'air sombre (Le Clézio, *Le Déluge,* 1966)

(10) Une colère irréelle s'installait dans *toute la pièce,* sur les meubles, sur les bibelots, dans chaque couche d'air sombre

Les deux énoncés sont tout à fait acceptables, ils signifient, en gros, la même chose, mais l'énoncé avec Q2 donne plus d'ampleur à cette quantification du fait de l'ampleur du signifiant de ce quantificateur. Etant composé de deux N, ce segment est en effet plus long, plus étoffé euphoniquement. De plus, les noms impliqués dans Q2 insistent, dans leur sémantisme, sur l'idée de totalité selon des modalités particulières que nous décrirons ci-après (§ 2):

(11) On ne se sortira pas de cet imbroglio tant que la cour de cassation n'aura pas en mains *l'intégralité du dossier Dreyfus-Esterhazy* (Clémenceau, *Vers la réparation,* 1899)

(12) Il ne fallait pas oublier, d'autre part, que la ligne à fixer devait être acceptée, non seulement par les parties en cause, mais par *l'ensemble de la conférence* (Mendès-France, *Œuvres complètes,* 1986)

2. Q2: Une «totalité partitive» qui présuppose des parties

L'ensemble du paradigme des substantifs quantificateurs exprimant la quantité par le biais du nom entre dans ce que l'on appelle une *construction* ou un

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

tour partitif[3]. Ces constructions partitives se distinguent, d'un point de vue syntaxique[4], par trois caractéristiques rappelées par Kleiber (2005):

– ce sont des syntagmes «bipartites», c'est-à-dire que ce sont des SN structurés en deux parties, le lien entre les deux parties du syntagme étant assuré par la préposition *de.* On a donc une structure *SN1 de SN2;*
– différents éléments peuvent apparaître en première position dans ces constructions: un indéfini *(plusieurs, beaucoup, certains,* etc.) ou un «constituant nominal[5] (nom de partie, nom de quantité, nom de nombre, nom de fraction, nom de mesure, etc.)»;
– le SN2 est représenté «soit par un SN du type Dét + N (expansion), soit par un pronom» (Kleiber, 2005: 213).

Sémantiquement, ces constructions dénotent l'extraction d'une certaine quantité de N2, cette quantité étant déterminée par N1. Et, comme le note Kleiber (2005: 222), «l'opération de partition […] peut s'étendre jusqu'à la totalité dans le sens positif (tous ou tout) ou négatif (aucun ou rien)». C'est ce qui a lieu avec les noms de totalité: la relation sémantique existant entre N1 et N2 est celle d'une quantification totale par partition-extraction. Ils constituent ainsi un cas particulier de constructions partitives.

Ce «moule» syntaxique spécifique va avoir des effets sémantiques sur la quantité totale appréhendée, de même que le format nominal qui fait partie des constructions partitives. D'un point de vue sémantique, Q2 présuppose des parties qui pourraient ne pas vérifier le prédicat. La quantification s'établissant sur la base d'une opération de partition, elle implique une distinction entre deux types de «parties»:

– celles qui vérifient le prédicat, et qui font partie de l'ensemble formé par le SN1 de la construction partitive;

3 Sur les constructions partitives, *cf.* Milner (1978), Léard (1995), Bosveld-de Smet (1997 et 2000), Kupferman (2004) et Kleiber (2005).

4 Nous ne ferons que rappeler les grandes propriétés syntaxiques des constructions partitives, sans entrer dans le débat concernant les tours quantitatifs *vs* partitifs alimenté, entre autres, par Milner (1978) et Kupferman (2004).

5 Dans la plupart des articles consacrés aux constructions partitives, celles qui utilisent des noms de totalité ne sont pas signalées (*cf.* notamment la taxinomie proposée par Kupferman, 2004: 285). Ces noms sont en revanche pris en compte chez Dessaux (1976: 47) dans la description des déterminants nominaux.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

– celles qui ne vérifient pas le prédicat et qui sont donc exclues de l'ensemble établi par le SN1.

La partition étant totale pour Q2, il n'y a pas de parties qui ne vérifient pas le prédicat. Mais l'opération d'extraction a tout de même lieu, ce qui présuppose que des parties ou des quantités partielles puissent ne pas vérifier le prédicat. Bien souvent, ces dernières sont mises en parallèle avec la quantité totale, dans le contexte, de manière explicite ou implicite.

Explicitement, Q2 sert souvent à établir un contraste avec une quantité autre que la totalité, telles que *la moitié, une partie, la majorité, une parcelle, le gros,* etc.:

(13) Les opérations militaires en cours en Indochine portent de nouveau sur *une partie des évêchés*. Elles ne couvrent pas *l'ensemble des évêchés* mais ceux-ci sont appelés, cependant, à être évacués plus largement (Mendès-France, *Œuvres complètes,* 1986)

(14) Quand les concubins signent tous les deux le bail, chacun est redevable non pas de *l'intégralité,* mais de *la moitié du loyer* (<www.seloger.com>)

(15) A la vérité, le paragraphe 2 du même article a prévu la possibilité de procéder, dans l'intervalle de deux révisions et sur la demande du conseil municipal de la commune intéressée, à une évaluation exceptionnelle des propriétés bâties, mais cette faculté est limitée, aux termes mêmes de la loi, au cas d'une dépréciation générale des propriétés, soit de *l'intégralité,* soit d'*une fraction notable de la commune* (Bacquias, *Le Conseil général et le conseil d'arrondissement,* 1934)

(16) […] ainsi *le gros de l'équipe,* sinon *la totalité* – nous avions admis le risque d'une ou deux arrestations –, passerait-il entre les mailles du filet (Rolin, *L'Organisation,* 1996)

Q2 est aussi souvent utilisé dans des énumérations de quantités. On le trouve fréquemment en position de premier ou dernier maillon d'une chaîne quantificatrice, puisqu'il désigne l'un des extrêmes de la quantité. C'est surtout le cas pour *totalité:*

(17) […] pendant plus de quatre années, qu'il lui fit payer d'énormes contributions, qu'il le vida d'*une grande partie de son outillage,* d'*une large fraction de son cheptel,* de *la totalité de ses stocks,* qu'il tint en captivité 2 millions de jeunes français, […] (De Gaulle, *Mémoires de guerre,* 1956)

(18) […] une riche portion de notre territoire: Lille, *la majeure partie* de notre bassin houiller du nord, *la totalité du bassin métallurgique de Briey-Longwy,* sans compter les grandes cités […] (M[al] Joffre, *Mémoires,* 1931)

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Le contraste que présuppose Q2 entre parties qui vérifient et qui ne vérifient pas le prédicat se fait aussi de manière implicite, par le contexte, comme le suggère l'énoncé suivant avec *totalité:*

(19) […] Jules passa chez moi et me coupa les cheveux. Il avait l'habitude mais ce dimanche matin-là, sans prévenir, sans me consulter, il sacrifia *la quasi-totalité de ces boucles blondes* qui avaient tellement associé dans l'esprit des gens ma physionomie, avec mon visage un peu rond, à celle d'un angelot, […] (Guibert, *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie,* 1990)

(19) présuppose que Jules avait l'habitude de lui couper «une partie de ces boucles blondes», et non pas, comme ce dimanche matin-là, «la quasi-totalité».

Q1 et Q2 se séparent donc dans la manière dont s'applique la quantification totale: Q2 implique une partition, une extraction qui est totalement absente de la détermination effectuée par Q1. Cette différence sémantique étant ancrée syntaxiquement, il y a iconicité entre la structure syntaxique de la construction partitive Q2 et son sens d'extraction poussé ici jusqu'à la totalité.

3. Q2: une quantité plus affirmée

En lien avec la «quantité» morpho-phonologique de Q2 et la syntaxe de la construction partitive, on peut également noter une différence de focalisation sémantique avec Q2 et Q1. En effet, l'ampleur du segment Q2 et les parties qu'il présuppose mettent davantage l'accent sur la quantité formée par le SN1 que ne le fait Q1. Avec Q2, on envisage la quantité comme étant la somme des SN2:

(20) Chaque épisode de la bataille se relie à *l'ensemble des opérations* (Bordeaux, *Les Derniers jours du fort de Vaux,* 1916)

(21) Chaque épisode de la bataille se relie à *toutes les opérations*

(22) Mais que le propriétaire divise ce domaine en cent lots et le mette aux enchères, la terreur du fisc n'arrêtant plus les acquéreurs, il pourra retirer *l'intégralité du capital* (Proudhon, *Système des contradictions économiques,* 1846)

(23) … il pourra retirer *tout le capital*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Q1 met l'accent sur les opérations et le capital, tandis que Q2 se focalise sur la somme ou le total de ces opérations et de ce capital. Cette somme qui atteint la totalité est mise en parallèle, implicitement, avec une autre quantité de cette somme *(moitié, quart,* etc.).

Cette focalisation sur le premier SN de Q2 ouvre également la voix à des effets rhétoriques fondés sur la composition bipartite de cette construction. La structure SN1 de SN2 permet en effet d'exprimer diverses relations sémantiques telles que la possession *(le vélo de Paul),* la méronomie *(le guidon du vélo)* ou la relation contenu / contenant *(l'eau de la bouteille).* C'est cette dernière qui est à l'origine des effets rhétoriques des exemples suivants:

(24) Elle s'assit enfin, s'assura que de sa place elle embrassait du regard *l'ensemble de la salle,* sans être elle-même trop en vue (Bourget, *Un drame dans le monde,* 1921)

(25) Puis elle se mit à rire: je venais d'absorber un puissant constipant! Terrifié à l'idée d'avoir la tripaille bloquée, je bus *la totalité d'une bouteille de laxatif* pour corriger mon erreur (Jardin, *Bille en tête,* 1986)

Q1 ne présentant pas la même structure syntaxique, il ne peut induire de tels effets rhétoriques. L'interprétation des énoncés (26) et (27) est cependant la même que celle des précédents, mais elle passe cette fois par la métonymie:

(26) Elle s'assit enfin, s'assura que de sa place elle embrassait du regard *toute la salle,* sans être elle-même trop en vue

(27) Puis elle se mit à rire: je venais d'absorber un puissant constipant! Terrifié à l'idée d'avoir la tripaille bloquée, je bus *toute une bouteille de laxatif* pour corriger mon erreur

4. Différences catégorielles

Q1 et Q2 se distinguent également sur un point majeur: les éléments qui entrent dans ces constructions appartiennent à des catégories grammaticales différentes. Q2 comprend un élément nominal qui est absent de Q1. Cette différence catégorielle induit des propriétés distributionnelles particulières, entraînant des variations sémantiques entre ces constructions.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

4.1. Une distribution plus élargie

Par rapport à Q1, Q2 présente tout d'abord l'intérêt de pouvoir rassembler plusieurs types de N sous sa houlette. Sous une même détermination, on peut en effet réunir une certaine hétérogénéité ontologico-sémantique grâce à la conjonction *et* ou une simple juxtaposition:

(28) […] la raison d'un navire, c'est le règlement du navire, et la raison de mon empire, c'est *l'ensemble des lois, des coutumes, des dogmes, des codes* qui me feront ainsi et avec cohérence retentir les choses les unes sur les autres (Saint-Exupéry, *Citadelle,* 1944)

(29) […] pour assurer leur représentation, les pouvoirs publics font appel, soit aux associations familiales, soit aux coopératives de consommation, mais ces institutions sont loin de prendre en charge *l'intégralité des difficultés et des soucis des consommateurs individuels* (Meynaud, *Les Groupes de pression en France,* 1958)

(30) Le programme de «réussite éducative» […] a pour objectif d'accompagner dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de leur scolarité, des enfants et des adolescents qui présentent des signes de fragilité, en prenant en compte *la globalité de leur environnement et de leurs difficultés* (<www.ac-creteil.fr>)

(31) Nous n'avons jamais affirmé que nos alliés américains et britanniques, qui ont pour le moment entre les mains *la presque totalité des matières premières, des objets fabriqués et des navires de transport,* mais dont la production, le système de répartition, les courants de circulation, […] (De Gaulle, *Mémoires de guerre,* 1959)

Q1 ne permet pas une telle réunion, puisque l'on est obligé de répéter cette construction pour que la quantification totale soit effectivement attribuée à chacun des N. D'ailleurs il se pose un problème d'accord lorsque les noms réunis ne sont pas de même genre ou de même nombre:

(32) … la raison de mon empire, c'est toutes les lois, toutes les coutumes, tous les dogmes, tous les codes / *toutes les lois, les coutumes, les dogmes, les codes qui me feront ainsi et avec cohérence retentir les choses les unes sur les autres

(33) … mais ces institutions sont loin de prendre en charge toutes les difficultés et tous les soucis / *toutes les difficultés et les soucis des consommateurs individuels

(34) … en prenant en compte tout leur environnement et toutes leurs difficultés / *tout leur environnement et leurs difficultés

(35) … qui ont pour le moment entre les mains presque toutes les matières premières, tous les objets fabriqués et tous les navires de transport / *presque toutes les matières premières, les objets fabriqués, les navires de transport…

Q1 et Q2 partagent en revanche la possibilité d'être employés dans des séquences du type «Q1 / Q2 + N *et* N», sans répétition du déterminant sui-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

vant *tous* pour Q1 et sans la présence de la préposition *de* et du déterminant introduisant SN2 en ce qui concerne Q2, comme on peut le voir pour *ensemble:*

(36) Autrefois, pendant trois ans, il s'est exactement régalé chez nous, *tous les dimanches et jours fériés* (Bloy, *Journal*, 1900)

(37) Elle proclame que depuis le 14 juillet 1789 la nation est rentrée virtuellement en possession de tous ses droits, que *tous les privilèges et abus du passé* sont abolis de fait comme de droit depuis cette date, […] (Jaurès, *Etudes socialistes,* 1901)

(38) L'ensemble des notes et pages rédigées *forme un gros paquet de papiers* (Alain-Fournier, *Correspondance avec Jacques Rivière,* 1914)

Par cette possibilité distributionnelle, Q2 diffère de Q1 dans la manière d'opérer la quantification totale: dans le cas d'une quantification «multiple», Q2 peut s'appliquer en bloc à ce qu'il quantifie, tandis que Q1 doit prendre en compte chacun des N à quantifier.

En lien avec la construction partitive, Q2 peut aussi être employé avec la préposition *entre,* laquelle marque «de façon transparente que l'ensemble de départ est soumis à une sorte de division interne» (Kleiber, 2005: 223). On retrouve alors explicitement, dans les exemples suivants, le processus de partition à l'œuvre dans ce type de quantification totale[6]:

(39) L'Etat n'est que le reflet des hommes et ne peut s'opposer à *l'ensemble d'entre eux* (Mendès-France, *Œuvres complètes,* 1986)

(40) Certains ouvrages, tombés dans le domaine public, sont consultables en ligne en format pdf; *l'intégralité d'entre eux* est disponible sur CD-Rom. C'est une excellente méthode pour faire du «petit latin» (<www.weblettres.net>)

(41) Et c'est lui, aujourd'hui, qui vous jette, baïonnette au canon, sur la frontière, pour la défense d'intérêts qui sont étrangers, qui sont même funestes, à *la presque totalité d'entre vous!*… ceux qui vont se faire tuer, ont le droit de se demander à qui profitera leur sacrifice! (Martin du Gard, *Les Thibault,* 1936)

Q2 entre également dans des constructions avec relatives, ce que ne permet pas Q1:

6 Seul *globalité* semble être difficilement utilisé avec la préposition *entre*: nous n'avons trouvé aucune occurrence dans *Frantext* et dans *Clapi* et une requête de l'expression «globalité d'entre» sur *Google* ne fait apparaître que deux occurrences de cette séquence.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(42) Lors des voyages présidentiels, le président de la république, plutôt modeste dans son habit noir, la poitrine barrée du grand cordon de la légion d'honneur, est entouré d'*une nuée de satellites brillants, dont l'ensemble* donne l'impression assez nette d'une cour de Russie (Baradat, *L'Organisation d'une préfecture,* 1907)

(43) L'Accordeur est *une série d'histoires courtes dont l'intégralité* paraîtra en deux albums (<http://livre.fnac.com>)

(44) Quelque part dans le passé, sinon dans le souvenir, gisent *les trésors cachés dont la totalité* constitue notre histoire (D'Ormesson, *Le Vent du soir,* 1985)

(45) Après 12 ans d'activité, le Conservatoire vient de réaliser un bilan de son action et a pu définir ses axes stratégiques d'intervention pour les années à venir en s'appuyant notamment sur le double constat suivant: d'une part, les espaces naturels patrimoniaux font *partie d'un paysage dont la globalité* doit être prise en compte; d'autre part, la fonctionnalité des espaces naturels est menacée par la dégradation des territoires adjacents (<www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr>)

Enfin, les noms présents dans Q2 peuvent être employés avec le possessif, comme le montrent les énoncés (46) à (48):

(46) Il nous faut envisager non pas tel détail, pour ainsi dire départemental, mais *l'ensemble du processus,* son évolution, *sa globalité,* je dis bien: *sa globalité* (Aragon, *Les Beaux quartiers,* 1936)

(47) C'est ainsi que Gmail, le service de messagerie en ligne de *Google,* utilise la technologie Ajax qui obtient de très bons résultats en terme de rapidité d'affichage. Grossièrement, cette technologie ne recharge qu'une seule zone d'une page Web plutôt que *son intégralité* lors d'une requête d'un internaute (<www.memoclic.com>)

(48) Le moyen de retrouver à chaque instant le secret de ma fonction réelle… je sais, je sais: je suis le seul lien entre *ce monde* et *sa totalité* (Bousquet, *Traduit du silence,* 1936)

Dans ce cas, *globalité, intégralité* et *totalité* ne se limitent pas à la quantification, mais peuvent être considérés comme des propriétés du N «quantifié» par ces noms de totalité. Pour ce qui est d'*ensemble,* il se prête beaucoup moins bien à ce type d'utilisation que les autres noms de totalité. On trouve quelques exemples relativement anciens de ces emplois:

(49) Pour l'atteindre, il faut sans doute commencer par connaître tout le VRAI de chaque *siècle,* être imbu profondément de *son ensemble* et de ses détails […] (de Vigny, *Cinq-Mars,* 1859)

Cela tient en partie au fait qu'*ensemble* présente des acceptions nominales très diverses, parmi lesquelles celle d'«Unité d'une œuvre d'art, tenant à l'équilibre et à l'heureuse proportion des éléments» *(Petit Robert Electronique),* acception qui interfère avec la quantification dans l'exemple suivant:

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(50) Chaque *monument,* pour peu qu'il diffère quant au programme, quant aux moyens de structure, prend une physionomie qui lui est propre, bien que l'on reconnaisse parfaitement à l'inspection de *son ensemble,* comme de ses moindres détails, qu'il appartient à telle période de l'art. (Viollet-Le-Duc, *Entretiens sur l'architecture,* 1863).

4.2. La quantité totale comme objet de référence

En deuxième lieu – en lien avec la possibilité d'une détermination par le possessif –, la classe nominale à laquelle appartiennent les éléments de Q2 porte la séquence Q2 + SN à l'existence: le format nominal, comme l'ont montré les études de Kleiber (1981, 1984 et 2001) et de Croft (1991), permet de faire de l'entité mise à la forme nominale un objet de référence. En somme, de créer ou de constituer un objet sur lequel peut s'appliquer une prédication. Cette «mise à l'existence» transparaît plus particulièrement avec des verbes comme *appeler, former, désigner, définir,* ou encore *nommer:*

(51) L'illustre Gobseck, le maître des Palma, des Gigonnet, des Werbrust, des Keller et des Nucingen, s'étant trouvé dans une faillite où il se proposait de rudement mener un négociant qui l'avait su rouer, reçut en effets à échoir après le concordat la somme qui, jointe à celle des dividendes, formait l'intégralité de sa créance (Balzac, *Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau,* 1837)

(52) Ceci veut dire que la foi implique l'affirmation d'un rapport absolu entre elle-même et ce qu'on peut appeler la totalité du monde des esprits (Marcel, *Journal métaphysique,* 1923)

(53) […] ainsi ladies, qui ne s'applique qu'à la moitié des gens, mais qui ne peut être transcrit que par leutte ou loudi, qui désigne au contraire la totalité du genre humain (Deleuze, *Logique du sens,* 1969)

Par ce biais, Q2 acquiert une autonomie relativement importante, puisqu'elle va jusqu'à la dénomination et la reconnaissance de cette entité.

5. Conclusion

Par la confrontation des deux marqueurs de quantification totale que sont *tous les* d'un côté et *l'ensemble* / *la globalité* / *l'intégralité* / *la totalité de* de l'autre, nous avons pu mettre en évidence le mode de fonctionnement des seconds

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

marqueurs: ce qu'ils quantifient est traité «en bloc», mais ils présupposent des parties, se focalisent sur la somme que constituent les éléments ainsi quantifiés, le tout en posant cette totalité dans le discours à travers un signifiant graphique et phonique important. Ces particularités sémantiques s'accompagnent d'une distribution spécifique à Q2, spécificité liée au constituant nominal abrité par la construction partitive. Ce cheminement nous a permis plus particulièrement de montrer que les caractéristiques syntaxiques de la structure Q2 ont des résonances sémantiques au niveau de l'expression de la quantification totale.

Références bibliographiques

Andersson, S. (1954): *Etudes sur la syntaxe et la sémantique du mot français* tout, Lund, Gleerung.

Anscombre, J.-C. (2006): «*Tout, n'importe quel, chaque:* quelques remarques», *in* Corblin, F., Ferrando, S. & Kupferman, L. (éds.): *Indéfini et prédication,* Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 431-448.

Bat-Zeev Shildkrot, H. (1995): «*Tout:* polysémie, grammaticalisation et sens prototypique», *Langue française,* 107, 72-92.

Bosveld-de Smet, L. (1997): *On mass and plural quantification,* Amsterdam, Rodopi.

–, (2000): «Du pluriel au massif», *Verbum,* XXII, 4, 363-378.

Croft, W. (1991): *Syntactic Categories and Grammatical Relations,* Chicago, The University of Chicago Press.

Dessaux[-Berthonneau], A.-M. (1976): «Déterminants nominaux et paraphrases prépositionnelles: problèmes de description syntaxique et sémantique du lexique», *Langue française,* 30, 44-62.

Flaux, N. & Van de Velde, D. (1997): «Tous ensemble, chacun séparément», *Langue française,* 116, 33-48.

Junker, M.-O. (1995): *Syntaxe et sémantique des quantifieurs flottants tous et chacun,* Genève, Droz.

Kleiber, G. (1981): *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres,* Paris, Klincksieck.

–, (1984): «Dénomination et relations dénominatives», *Langages,* 76, 77-94.

–, (1998a): «*Tout* et ses domaines: sur la structure *tout* + déterminant + N», *in* Englebert, A., Pierrard, M., Rosier, L. & Van Raemdonck, D. (éds): *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges Marc Wilmet,* Louvain-la-Neuve, Duculot, 87-98.

–, (1998b): «Quand le tout est de la partie», *in* Mellet, S. & Vuillaume, M. (éds.): *Mots chiffrés et déchiffrés. Mélanges Etienne Brunet,* Paris, Champion, 549-565.

–, (2001): «Remarques sur la dénomination», *Cahiers de praxématique,* 36, 21-41.

–, (2005): «Détermination, indéfinis et construction partitive», *Scolia,* 20, 209-239.

–, (à paraître): «*Tous les, chaque* et *tout:* comment les analyser?».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Kleiber, G. & Martin, R. (1977): «La quantification universelle en français», *Semantikos,* 2, 1, 19-36.

Kupferman, L. (2004): *Le mot «de». Domaines prépositionnels et domaines quantificationnels,* Bruxelles, De Boeck-Duculot.

Léard, J.-M. (1995) «Le syntagme nominal: classification des constituants», *Le Gré des langues,* 9, 136-151.

Milner, J.-C. (1978): *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations,* Paris, Editions du Seuil.

Schnedecker, C. (2004): «L'expression adjective de l'intensité: le cas de *total* appliqué aux noms de propriétés d'objets et d'humains», *in* Lefeuvre, F. & Noailly, M. (éds): *Intensité, comparaison, degré* – 1 –, *Travaux linguistiques du Cerlico,* 17, 67-90.

–, (2008a): «De *au total* à *total:* ou comment un quantificateur adverbial en arrive à reformuler et à conclure», *in* Le Bot, M.-C., Schuwer, M. & Richard, E. (éds): *La Reformulation: marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives,* Rennes, PU de Rennes, 127-143.

–, (2008b): «*En tout* et *au total*: des adverbiaux jumeaux?», *in* Birkelund, M., Hansen, M.-B. M. & Norén, C. (éds): *L'Enonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans,* Berne, Peter Lang, 645-668.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Syntaxe et sémantique de(s) *justement(s)*: *continuum* ou homonymie?*

Sonia GÓMEZ-JORDANA FERARY
Université Complutense de Madrid

1. Où on est-on de *justement?* Etat de la question et diachronie

A la suite de deux articles sur *justement,* Ducrot *et al.* (1982) et Serça (1996), nous avons entrepris une analyse contrastive français-espagnol de l'adverbe[1]. Nous rappellerons quelques-uns des résultats par rapport au français et nous passerons à une analyse polyphonique des différentes valeurs de *justement.*

L'adverbe *justement* possède quatre valeurs:

– *justement*$_1$: adverbe de constituant, qualifié parfois d'adverbe descriptif. Il a le sens, comme le rappelle Serça (1996), *de justesse* et de *justice*[2]*:*

(1) Il a agi justement

Contrairement aux autres acceptions, l'adverbe accepte la paraphrase au moyen de l'adjectif *juste,* la modification par l'intensificateur *très* et la focalisation par *c'est…que*[3]. Omniprésent dans les textes jusqu'au français préclassique, il perd ensuite petit à petit sa fréquence.

– *justement*$_2$: adverbe de phrase paraphrasable par *exactement* ou *oui* et apparaissant comme réponse à une question. Il peut être remplacé par *tout juste.* Il apparaît toujours en situation dialogale, en position frontale[4],

* Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche HUM 2007-60060/FILO du *Ministère de Ciencia e Innovación,* Espagne.

1 Gómez-Jordana, S. (à paraître): «L'évolution de *justement/justamente* en français et en espagnol: coïncidence, polyphonie et inversion argumentative».

2 Rappelons l'exemple: *Pierre a répondu justement* (il a donné une bonne réponse / une réponse qui respecte la justice).

3 Ceci est déjà indiqué pour cet adverbe dans Ducrot *et al.* (1982: 152).

4 Il peut parfois être précédé de *Oui.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

comme réponse affirmative à une question. Dans de nombreuses occurrences nous le trouvons seul, s'agissant d'un *justement* absolu:

(2) Il chercha ce qu'il pourrait encore demander, mais sans succès
–Vous voudriez peut-être connaître son grade? demanda Chantal
–*Justement***.** C'est ça. Quel est son grade?
–Simple soldat
(Queneau, R., *Le dimanche de la vie,* 1952, pp. 28-29 / II)
Oui / Exactement / Tout juste. C'est ça. Quel est son grade?

– *justement*$_3$: adverbe d'énonciation marquant une coïncidence dans le temps, le lieu, ou dans le sujet de conversation. Contrairement à *justement*$_2$ il n'est pas paraphrasable par *exactement* / *oui* au risque de changer le sens de la phrase. Il doit pouvoir être précédé de *Ah tiens!* en situation dialogale, être déplacé en position frontale et ne pourra pas constituer la réponse à une question:

(3) –Salut, David. C'est juste un petit bonsoir
–Ah! nous parlions de vous, *justement*
(Moinot, P., *Le Guetteur d'ombre,* 1979, pp. 134-135)
Justement, nous parlions de vous.
Ah! Tiens! Nous parlions de vous, justement / Ah! Tiens, justement, nous parlions de vous.
Parliez-vous de nous? (??) Justement.
Ah! Nous parlions de vous, (??) oui / exactement.

Justement$_3$, adverbe de coïncidence, commence à apparaître dans les textes en moyen français, à la fin du XV^e siècle. Quoique rare, nous le trouvons dans quelques textes du français pré-classique. Ce n'est qu'en français classique que *justement*$_2$ et *justement*$_3$ s'installent vraiment. A partir du XX^e siècle *justement*$_2$ devient moins présent.

– *justement*$_4$: adverbe inverseur. Les dictionnaires ont laissé de côté cet adverbe et ce ne sont que Ducrot *et al.* (1982) qui commencent à signaler son importance. L'inverseur peut être remplacé par *c'est bien pour ça,* contrairement aux autres acceptions.

(4a) (Camus, A., *Un cas intéressant,* [adapt.], 1955, pp. 693-694)
–Le Malade: Non, non, je vous en prie. N'ouvrez pas!
–Corte: Mal aux yeux?
–Le Malade: Non.
–Corte: Vous verriez au moins un peu de verdure.
–Le Malade: *Justement***.**
–Corte: Vous n'aimez pas la verdure?

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

–Le Malade: Je hais la verdure. J'exècre les arbres, j'abomine les fleurs. Cela vous semble étrange?

(4b) –Corte: Vous verriez au moins un peu de verdure.
–Le Malade: *C'est bien pour ça.*
–Corte: Vous n'aimez pas la verdure?
–Le Malade: Je hais la verdure.

Au XIX^e^ siècle, apparaît avec force l'adverbe inverseur qui cœxiste jusqu'à nos jours avec la valeur d'adverbe de coïncidence. Les dictionnaires du XIX^e^ et du XX^e^ siècles ne signalent pas la valeur d'inverseur, pourtant courante dans les textes de ces siècles.

2. Description des *justement(s)*

Nous laisserons de côté *justement*$_1$, adverbe de constituant, pour étudier les adverbes énonciatifs.

2.1. justement$_2$

(5) Géronimo (I): –Hé! Quelle est la personne s'il-vous-plaît, avec qui vous vous allez marier?
Sganarelle (L): –Dorimène.
Géronimo (I): –Cette jeune Dorimène, si galante et si bien parée?
Sganarelle (L): –Oui.
Géronimo (I)V: –Fille du seigneur Alcantor?
Sganarelle (L): –*Justement.*
Géronimo (I)V: –Et sœur d'un certain Alcidas, qui se mêle de porter l'épée?
Sganarelle (L)V: –C'est cela.
(Molière, *Le mariage forcé,* scène 1, (1664), cité par Ducrot *et al.,* 1982: 155)

Justement$_2$ apparaît toujours en contexte dialogal, où il y a au moins deux locuteurs L et I. L est le locuteur de *Justement.* Voici la structure du contexte dialogal où apparaît l'adverbe:

– L donne des indications sur X, ou dit carrément X *(Dorimène / Oui);*
– I pose une question de confirmation à propos de X *(Cette jeune Dorimène? / Fille du seigneur Alcantor?);*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

– L répond affirmativement à X en faisant écho à sa propre énonciation antérieure et dit par le biais de *justement* quelque chose comme *il est justifié de répondre affirmativement puisque je te l'ai déjà dit*[5].

Par conséquent *justement*$_2$ exige et un contexte antérieur et que dans ce contexte il y ait déjà une intervention du locuteur même à propos de la réponse affirmative; ensuite le locuteur fera écho à sa propre énonciation antérieure.

Nous comparerons l'adverbe *justement* à *en effet* / *effectivement* en partant de l'étude de Danjou-Flaux (1980).

Dans:

A: Pierre est à Paris
B: En effet / Effectivement[6]

d'après l'explication de Danjou-Flaux le locuteur B en disant *en effet, effectivement* montre qu'il savait déjà que Pierre était à Paris[7]. Si dans les exemples de Danjou-Flaux (1980) nous remplaçons *en effet, effectivement* par *justement,* nous voyons que la réponse est toujours affirmative, mais il y a une différence entre les deux. Dans le cas de *en effet, effectivement* le locuteur dit quelque chose comme *oui, je le savais déjà,* c'est pourquoi comme le dit Danjou-Flaux, nous ne pourrions pas enchaîner par *Alors j'irai le voir,* réplique qui supposerait que B tire une conséquence qu'il n'avait pas auparavant les moyens de tirer. En revanche, lorsqu'on répond à cette question par le biais de *justement* cela implique que le locuteur de l'adverbe avait déjà donné des indices de la présence de Pierre à Paris[8]. D'ailleurs, contrairement à *effectivement* / *en effet, justement* exige un contexte antérieur plus large. Nous ne pour-

5 Dans certains cas le locuteur peut faire écho non à une énonciation antérieure mais à une pensée non verbalisée. Ce serait le cas de l'exemple (2): *Il chercha encore ce qu'il pourrait demander, mais sans succès. – Vous voudriez peut-être connaître son grade? Demanda Chantal. – Justement. C'est ça. Quel est son grade?* Ici le locuteur en disant *justement* fait écho à une pensée non verbalisée – *justement je pensais vous demander quel était son grade.*

6 Exemple de Danjou-Flaux (1980: 114).

7 «B s'estime habilité à répondre comme il le fait en vertu d'une connaissance antérieure qu'il a du contenu EA. B signifie que l'expression de son accord est motivée par des raisons qui lui sont propres, objectivement fondées, et non par le fait que A a dit ce qu'il a dit» (Danjou-Flaux, 1980: 113-114).

8 Perrin (2005: 183) aborde également l'adverbe *effectivement* dont il dit que des structures telles que *Oui, effectivement* indiquent que le locuteur exprime un point de vue qui ressemble et peut donc être assimilé à ce que vient de dire son interlocuteur.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

rions pas avoir *justement* si le dialogue commençait directement par *Pierre est à Paris,* alors que cela est tout à fait possible pour les deux autres adverbes.

A: Pierre est à Paris
B: ??Justement / Effectivement / En effet / Oui

A: Pierre est à Paris?
B: ??Justement / Effectivement / En effet / Oui

En revanche, nous pourrions très bien avoir:

B: Il m'a semblé voir Pierre l'autre jour Boulevard Jourdan
A: Boulevard Jourdan. Pierre est à Paris alors?
B: Justement

Dans ce cas-là, nous avons un contexte où le locuteur de l'adverbe a déjà donné des indices de la présence de Pierre à Paris *(être boulevard Jourdan)*. Le locuteur enchaîne sur son assertion antérieure produite par lui-même. C'est pourquoi sa réponse par le biais de *justement* veut dire quelque chose comme *Il est justifié que je réponde affirmativement puisque je t'avais déjà dit que Pierre était à Paris.*

Leeman (2004: 25), dans son article sur *juste,* rappelle que *juste* ne s'appuie pas nécessairement sur une parole antérieure. Nous pouvons dire en effet: *Je vais juste descendre un moment* sans qu'il y ait un contexte discursif antérieur. En revanche, *justement* exige un dialogue antérieur.

Justement$_2$ constitue donc une réponse, nécessairement affirmative, à une question. La différence avec *oui; en effet; effectivement* étant que *justement* exige toujours un contexte discursif antérieur où le locuteur a pour le moins donné des indications sur sa réponse, si ce n'est la réponse elle-même (ce serait le cas de l'exemple (5) provenant de Molière, où le locuteur avait déjà spécifié qu'il parlait de Dorimène).

Le locuteur de l'adverbe ferait une reprise autophonique, dans le sens de Perrin (1998), puisqu'il fait écho à ses propres paroles, à son énonciation antérieure, et diaphonique puisqu'il s'agit d'une réponse à une demande de confirmation de l'interlocuteur – *Cette Dorimène, si galante et bien parée / Fille du seigneur Alcantor?* En répondant *Justement,* le locuteur dit de façon implicite *Justement, Dorimène, la fille du seigneur Alcantor.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2.2. Justement$_3$

(6) Michel Ocelot: Oui, je me sers des grandes mosquées d'Istanbul pour le final. Leur architecture d'ailleurs est inspirée de Sainte Sophie, lieu de culte chrétien, tout se tient, et cela va avec le message du film. On reconnaîtra aussi des monuments de l'andalousie, des pays du maghreb, des éléments de toute la côte sud et est de la méditerranée. Je tenais à ce que l'on se rende compte que les décors étaient faits à partir d'éléments réels. Je voulais dire aux gens: «Ces endroits merveilleux existent: allez les voir!»
Justement, êtes-vous allé les voir vous-même?
Michel Ocelot: Je ne suis jamais allé en andalousie et cela me manque! Mais je suis volontairement allé dans les trois pays du maghreb avant de mettre au point l'histoire.
<www.versailles.iufm.fr>, *Entretien avec Michel Ocelot.*

Justement$_3$ peut apparaître en situation dialogale ou monologale. Il ne constitue plus la réponse à une question. Le locuteur de ce *justement* reprend un argument de son interlocuteur pour continuer sur la même voie argumentative. L'adverbe marque qu'il y a une concordance de sujets de conversation ou de faits *(Tiens! La voilà justement).* L'interlocuteur – ou le locuteur lui-même dans une situation monologale – présente un argument *x* tendant vers une conclusion *r*; le locuteur de *justement* reprend ce même argument et continue sur la même voie argumentative. Sous *justement*$_3$ il y a quelque chose comme: *il est justifié de dire X puisque vous en avez parlé vous-même.* Le locuteur reprend l'argument ou les paroles de son interlocuteur.

2.3. Justement$_4$

(7) –Le Malade: Non, non, je vous en prie. N'ouvrez pas!
–Corte: Mal aux yeux?
–Le Malade: Non.
–Corte: Vous verriez au moins un peu de verdure.
–Le Malade: *Justement.*
–Corte: Vous n'aimez pas la verdure?
–Le Malade: Je hais la verdure. J'exècre les arbres, j'abomine les fleurs. Cela vous semble étrange?
(Camus, A., *Un cas intéressant,* [adapt.], 1955, pp. 693-694)

Nous devons la description du *justement* inverseur à Ducrot *et al.:* dans un échange de répliques, «à un énoncé X d'un locuteur I, le locuteur L répond en disant (en tout et pour tout): *Justement.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

L'énoncé de L signifie:

– que l'énoncé X donné par I s'inscrit dans une argumentation en faveur d'une conclusion *r*;
– que L tire de ce même X un argument en faveur d'une conclusion *non-r*» (Ducrot, 1982: 153).

Le locuteur peut en plus expliciter l'inversion en disant *Justement Y*.

Nous nous trouvons donc en situation dialogale avec au moins deux locuteurs, l'un utilisant l'argument de l'autre pour en inverser l'argumentation.

Nous rajouterons quelques points à cette description.

– Le locuteur par le biais de l'adverbe dit quelque chose comme *Il est justifié d'inverser l'argumentation puisque X*. Dans le cas du malade qui ne veut pas qu'on ouvre les fenêtres, sous *justement* il faut lire: *il est justifié que je dise que je ne veux pas les fenêtres ouvertes puisque j'exècre les arbres*…
– Dans certaines occurrences, l'adverbe peut apparaître comme réponse à une question. Dans ce cas-là, *justement* peut équivaloir à *Non* ou à *Si,* alors que *justement*$_2$ apparaît toujours comme une réponse à une question équivalant à *Oui.*

  Si nous comparons *justement* à *effectivement; en effet* nous voyons que ces deux derniers adverbes peuvent équivaloir à *oui* ou à *non;* ils permettent aussi bien une confirmation positive que négative. Cependant, dans le cas où la réponse du locuteur est *non,* elle a la même orientation que la question de l'interlocuteur. En fait, l'interlocuteur pose une question qui est déjà négative et le locuteur va dans le même sens que son interlocuteur[9]. La question et la réponse sont coorientées:

  (8) Marie n'est pas gentille n'est-ce pas? Effectivement / En effet (=Non)

  (9) Marie est gentille, n'est-ce pas? Effectivement / En effet (=Oui)

  En revanche, *justement*$_4$ inverse l'orientation argumentative de l'interlocuteur, c'est pourquoi la réponse à une question par le biais de *justement*$_4$ ne peut être que *Non* – alors que la question était affirmative – ou *Si* qui renverse l'orientation de la question. D'ailleurs, les adverbes *effectivement, en effet* ne seraient pas possibles dans ces cas.

  (10) Marie n'est pas gentille, n'est-ce pas? *Si effectivement, en effet / Si justement

9 Nous reprenons les exemples de Danjou-Flaux (1980).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Si le locuteur veut répondre à une question en inversant l'orientation argumentative, il doit ou bien spécifier le *Si / Non – Si / Non justement* – ou bien expliciter la raison pour laquelle il répond par le biais de *justement*. Mais l'adverbe ne peut pas être absolu, c'est-à-dire qu'il ne peut pas apparaître seul:

(11) Marie n'est pas gentille n'est-ce pas? *Justement[10]

(12) Marie n'est pas gentille n'est-ce pas? Si justement / Justement elle est beaucoup plus gentille que tu ne penses

(13) Marie est gentille, n'est-ce pas? *Justement[11] / Justement, elle est bien moins gentille que tu ne penses / Non justement / Non justement, elle est bien moins gentille que tu ne penses

Justement$_4$ inverse l'orientation argumentative de l'interlocuteur et dans les cas où il apparaît comme réponse à une question, il équivaut à *Non* (la question étant elle affirmative) ou à *Si*. En revanche, *justement*$_2$ est co-orienté avec ce que dit l'interlocuteur.

– Si sous *justement*$_2$ il y a toujours un écho à une énonciation antérieure du locuteur lui-même, avec *justement*$_4$ cet écho n'est pas nécessaire mais peut cependant apparaître dans certains cas. Nous pouvons même trouver des occurrences où cela est souligné par un *c'est ce que je disais*.

(14) VIC: (0.2) >.º TOI en fait la paSSION \ < c'est:º ººton: \ ºº
(0.2)
VIC: º ta passion / c'est l'DROIT / º
NAD: (0.5) .h ben NON / *justement/ c'[est c'que (j'; s') DISA]IS* /
NAD: <c' que ch' FAIS / >.
NAD: >. c' que je vais FAIRE / mon méTIER / <
NAD: <MALheureuseMENT: / />.
NAD: .h >.ça s'ra pas une paSSION:/ <
(CLAPI, <http://clapi.univ-lyon2.fr>)

10 Réponse impossible si ce que veut le locuteur c'est inverser l'orientation argumentative de l'interlocuteur.

11 Réponse impossible si ce que veut le locuteur c'est inverser l'orientation argumentative de l'interlocuteur.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

3. Analyse des occurrences

3.1. Justement$_2$

1ère occurrence:

(15) (Regnard, J.-F., *Le Retour imprévu*, 1700, p. 153, scène XII)
M. ANDRÉ, GÉRONTE, MERLIN.
M. ANDRÉ: Bonjour, monsieur Merlin.
MERLIN: Votre valet, monsieur André, votre valet. (à part)
Voilà un coquin d'usurier qui prend bien son temps
pour venir demander de l'argent.
M. ANDRÉ: Savez-vous bien, monsieur Merlin, que je suis las de
venir tous les jours sans trouver votre maître; et
que, s'il ne me paie aujourd'hui, je le ferai coffrer
demain, afin que vous le sachiez.
MERLIN, bas: Nous voilà gâtés.
GÉRONTE, à Merlin: Quelle affaire avez-vous donc?
MERLIN, bas, à Géronte: Je vous l'expliquerai tantôt: ne vous mettez pas en peine.
M. ANDRÉ, à Géronte: Une affaire de deux mille écus qui me sont dus par son maître, dont j'ai le billet, et, en vertu d'icelui, une
bonne sentence par corps, que je vais faire mettre à
exécution.
GÉRONTE: Qu'est-ce que cela veut dire, Merlin?
MERLIN: C'est un maraud qui le feroit comme il le dit.
GÉRONTE, à M.André: Clitandre vous doit deux mille écus?
M.ANDRÉ, à Géronte: *Oui, justement,* Clitandre, un enfant de famille, dont le père est allé je ne sais où, et qui sera bien
surpris, à son retour, quand il apprendra la vie que
son fils mène pendant son absence.
MERLIN, à part: Cela va mal.

Analyse:

Nous nous trouvons face à une situation dialogale où il y a trois locuteurs. L s'adresse à I, mais il y a un troisième locuteur qu'on appellera J, qui rentre dans la conversation et à qui sera adressé le *justement.*

Le locuteur L dit une première fois qu'on lui doit de l'argent, raison pour laquelle il se rend chez Clitandre: *s'il ne me paie aujourd'hui, je le ferai coffrer.* Géronte, locuteur J ne comprend pas bien la situation et demande de quoi on

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

parle; demande de confirmation à propos de ce que vient d'énoncer L: *Quelle affaire avez-vous donc?* Nølke (2006: 41) explique pour ce type de *donc* qu'il peut s'agir d'une réaction du locuteur à ce que vient de dire l'interlocuteur. Dans ce cas, le locuteur veut dire quelque chose comme *j'ai compris qu'il y a une affaire mais de quelle affaire s'agit-il exactement?* Merlin essaye de lui répondre pour éviter la véritable réponse et le locuteur L répond à nouveau avec une indication comme quoi on lui doit de l'argent: *une affaire de deux mille écus qui me sont dus par son maître.* Les deux interventions d'André indiquent la dette qu'a Clitandre envers lui. Le locuteur J, Géronte, redemande confirmation à propos de la réponse donnée par André: *Clitandre vous doit deux mille écus?* Cette fois-ci le locuteur L va faire écho à ses deux répliques antérieures: *Oui, justement.* Ce que dit André est: *Oui il est justifié que je réponde affirmativement puisque je vous l'ai déjà dit.* Nous sommes face à un adverbe d'énonciation qui porte sur le dire, sur le dire du locuteur lui-même. Nous n'aurions pas cet effet si nous avions trouvé pour réponse simplement *Oui,* ou alors *En effet / Effectivement.* Ces deux derniers adverbes voudraient dire: *vous avez raison, et je le savais déjà moi-même.* Le contexte montre bien, dans notre occurrence, le côté polémique de la situation. André a répété plusieurs fois que Clitandre lui doit de l'argent et face à la demande de confirmation, il répond par le biais de l'adverbe qui marque l'écho à ses énonciations antérieures:

– S'il ne me paie aujourd'hui, je le ferai coffrer
– Une affaire de deux mille écus qui me sont dus par son maître

2ème occurrence:

(16) (Voltaire, *Nanine ou le Préjugé vaincu,* 1749, p. 57, Acte troisième, scène II)
LE COMTE: Va… mais surtout garde qu'elle revienne.(Germon sort.) Germon!
GERMON: Monsieur.
LE COMTE: Un mot; qu'il te souvienne,
Si par hasard, quand tu la conduiras,
Certain Hombert venait suivre ses pas,
De le chasser de la belle manière.
GERMON: Oui, poliment, à grands coups d'étrivière:
Comptez sur moi; je sers fidèlement.
Le jeune Hombert, dites-vous?
LE COMTE: *Justement.*
GERMON: Bon! je n'ai pas l'honneur de le connaître;
Mais le premier que je verrai paraître
Sera rossé de la bonne façon;

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Analyse:

L'exemple est très représentatif de la structure de *justement*$_2$. Le comte, locuteur L, dit à Germon, locuteur I, de chasser Hombert: *de le chasser de la belle manière.* Germon semble avoir compris le service qu'il doit rendre mais demande confirmation à propos de la personne qu'il doit chasser, alors qu'on le lui a dit très clairement: *Le jeune Hombert, dites-vous?* Cette demande de confirmation est fort intéressante dans la mesure où le locuteur I rappelle que L a *dit* quelque chose à ce propos, *dites-vous?* Ce que fait I c'est de demander confirmation (parce que cela lui semble étrange, polémique, problématique…). La réponse par le biais du *justement* absolu souligne, d'une part, que L répond affirmativement (comme s'il avait dit *Oui)* et, d'autre part, elle apporte un côté polémique. Sous *justement* il faut comprendre: il est justifié de répondre affirmativement puisque je te l'ai déjà dit. Le locuteur fait écho à sa propre énonciation antérieure – *Certain Hombert venait suivre ses pas, de le chasser de la bonne manière* – et sa deuxième réponse peut être polémique dans la mesure où lui demander confirmation peut vouloir dire qu'il n'a pas été suffisamment clair ou que sa réponse n'est pas croyable.

3.2. Justement$_3$

1ère occurrence:

(17) Michel Ocelot: Oui, je me sers des grandes mosquées d'Istanbul pour le final. Leur architecture d'ailleurs est inspirée de Sainte Sophie, lieu de culte chrétien, tout se tient, et cela va avec le message du film. On reconnaîtra aussi des monuments de l'andalousie, des pays du maghreb, des éléments de toute la côte sud et est de la méditerranée. Je tenais à ce que l'on se rende compte que les décors étaient faits à partir d'éléments réels. Je voulais dire aux gens: «Ces endroits merveilleux existent: allez les voir!»
Journaliste: *Justement,* êtes-vous allé les voir vous-même?
Michel Ocelot: Je ne suis jamais allé en Andalousie et cela me manque! Mais je suis volontairement allé dans les trois pays du Maghreb avant de mettre au point l'histoire.
<www.versailles.iufm.fr>, *Entretien avec Michel Ocelot*

Analysons l'occurrence de l'adverbe:

(L1) Je voulais dire aux gens: «Ces endroits merveilleux existent: allez les voir!»

(L2) *Justement,* êtes-vous allé les voir vous-même?

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Nous sommes face à l'adverbe marqueur de coïncidence où il y a une concordance de sujets de conversation. Le locuteur L2 dit de façon sous-jacente *–vous dites: allez voir ces endroits merveilleux; êtes-vous allé voir ces endroits merveilleux?* L'adverbe raccroche ici avec ce que vient d'énoncer L1, à savoir *aller voir des endroits merveilleux*. L2 reprend les mots de son interlocuteur à la suite de *justement* et continue sur la même argumentation: *il faut aller voir ces endroits merveilleux*.

Nous sommes face à une structure polyphonique où le locuteur reprend les termes du locuteur L1, faisant référence aux paroles que L1 vient de prononcer. Sa question: *êtes-vous allé les voir vous-même?* reprend les paroles de l'assertion du locuteur L1 *–allez les voir!* Le locuteur L2 dit quelque chose comme *Il est justifié que je vous demande si vous êtes allé voir ces endroits puisque vous conseillez vous-même d'y aller*.

2ème occurrence:

(18) (Molière, *Le malade imaginaire,* 1673, p. 421, acte III, scène X)
TOINETTE: Cet homme-là n'est point écrit sur mes tablettes entre les grands médecins. De quoi dit-il que vous êtes malade?
ARGAN: Il dit que c'est du foie, et d'autres disent que c'est de la rate.
TOINETTE: Ce sont tous des ignorants: c'est du poumon que vous êtes malade.
ARGAN: Du poumon?
TOINETTE: Oui. Que sentez-vous?
ARGAN: Je sens de temps en temps des douleurs de tête.
TOINETTE:*Justement,* le poumon.
ARGAN: Il me semble parfois que j'ai un voile devant les yeux.
TOINETTE: Le poumon.
ARGAN: J'ai quelquefois des maux de cœur.
TOINETTE: Le poumon.

Le locuteur affirme une première fois que l'interlocuteur est malade du poumon «Ce sont tous des ignorants, c'est du poumon que vous êtes malade». Puis il va présenter les arguments de l'interlocuteur *(douleurs de tête / voile devant les yeux / maux de cœur)* comme tendant vers *être malade du poumon,* ce qui est souligné par *justement: il est justifié de dire que vous êtes malade du poumon puisque tous vos arguments tendent vers être malade du poumon.* Par le biais de *justement* le locuteur dit quelque chose comme *justement ce que je vous disais, votre argument coïncide avec ma conclusion première «c'est du poumon que vous êtes malade».* Le locuteur fait en sorte que les arguments de l'interlocuteur justifient sa conclusion. Le dialogue continue dans ce sens-là: l'interlocuteur présente un autre argument *avoir un voile devant les yeux* que le locuteur fait

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

tendre vers la conclusion *r*; il reprend cet argument pour dire: *avoir un voile devant les yeux est un argument pour affirmer que vous êtes malade du poumon.* Il en est de même avec *avoir des maux de cœur.*

Ce que fait l'adverbe c'est de reprendre un argument de l'interlocuteur pour poursuivre une argumentation dans une même direction, ici *être malade du poumon.* En plus, l'adverbe fait écho aux énonciations précédentes du locuteur où il affirmait que son interlocuteur était malade du poumon.

3.3. Justement$_4$

1ère occurrence:

(19) –Le Malade: Non, non, je vous en prie. N'ouvrez pas!
–Corte: Mal aux yeux?
–Le Malade: Non.
–(L1) Corte: Vous verriez au moins un peu de verdure.
–(L2) Le Malade: *Justement.*
–Corte: Vous n'aimez pas la verdure?
–Le Malade: Je hais la verdure. J'exècre les arbres, j'abomine les fleurs. Cela vous semble étrange?
(Camus, A., *Un cas intéressant*, [adapt.], 1955, pp. 693-694)

Ici, le locuteur L2 reprend l'argument du locuteur L1 – *verdure* – qu'il situe dans un autre cadre discursif, opposant ainsi *verdure-positif* à *verdure-négatif*. *Justement* se sert d'un même argument pour le situer dans un autre cadre discursif. Il y a deux locuteurs, L1 et L2 voyant un même argument de deux points de vue différents. *Justement* veut dire quelque chose comme *Il est justifié de ne pas aimer la verdure (ou de voir la verdure d'un point de vue négatif).* Le seul adverbe indique que c'est précisément l'argument présenté par le locuteur L1 comme tendant vers *ouvrir les fenêtres* qui le fait argumenter vers la conclusion contraire *ne pas ouvrir les fenêtres.*

2ème occurrence:

(20) (L) –Nous, on a grandement le temps, ils seront tous en retard…
(I) –Oui… je ne peux pas faire quelque chose d'utile?
(L) –Si, te marier.
(I) –Oh! … j'ai trente-cinq ans.
(L) –*Justement.* Ça te rajeunira. Tu manques de jeunesse.
(Colette, *La Naissance du jour,* 1928, pp. 20-21)

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Le locuteur I présente l'argument *avoir 35 ans* orienté vers *tard pour se marier*. Le locuteur L reprend ce même argument et en inverse l'orientation: *35 ans* orienté vers *nég-tard pour se marier*. Le locuteur L aurait pu parfaitement répondre sans l'adverbe et son énoncé aurait gardé le même sens; le locuteur aurait toujours conseillé le mariage à l'interlocuteur I. Ce que fait l'adverbe c'est de montrer que le locuteur reprend le même argument de son interlocuteur pour en inverser l'orientation. La vision de 35 ans se situe dans deux cadres discursifs différents pour chacun des locuteurs I et L. Sans l'adverbe, l'énoncé aurait pu vouloir dire: *Certes il est vrai que 35 ans est un âge trop avancé pour se marier mais dans ton cas ça te rajeunira.* En revanche, par le biais de *justement* le locuteur L montre qu'il n'est pas d'accord avec l'orientation accordée par I à l'argument «avoir 35 ans». En outre, L indique quelque chose comme *Il est justifié que je présente 35 ans comme étant orienté vers nég-tard pour se marier puisque ça te rajeunira.*

4. Conclusion

Justement est un adverbe d'énonciation dans la mesure où il se sert d'une énonciation précédente ou bien pour faire écho à celle-ci – *justement*$_2$ – ou pour continuer sur la même voie argumentative – *justement*$_3$ – ou pour inverser l'orientation argumentative de l'interlocuteur – *justement*$_4$. Un autre point commun unit les trois *justement:* la justification de l'énonciation de l'adverbe. Par le biais de *justement* le locuteur ne fait pas que donner une réponse affirmative – dans le cas où il répond à une question – ou que reprendre un argument de son interlocuteur pour poursuivre une conversation ou pour inverser une orientation; ce qu'il fait grâce à l'adverbe c'est justifier sa propre énonciation. Dans tous les cas, le locuteur dit quelque chose comme: il est justifié de répondre affirmativement, de vous poser la question, ou d'inverser l'orientation puisque X. Cette justification de la réponse et le fait que le locuteur de *justement* se serve d'une énonciation antérieure nous amènent à considérer les trois adverbes comme faisant partie d'une seule forme ayant connu une évolution. *Justement*$_2$ est de moins en moins présent de nos jours alors que *justement*$_3$ et *justement*$_4$ sont tous les deux en vigueur, *justement*$_3$ étant plus présent que l'inverseur.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Références bibliographiques

Anscombre, J.-C. (2006): *Les objets de la polyphonie,* nº thématique *Le Français Moderne,* 74.

Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H. & Rosier, L. (éds.) (2005): *Dialogisme et polyphonie, Actes du colloque de Cerisy,* Bruxelles, De Boeck-Duculot.

Ducrot, O. *et al.* (1982): «*Justement,* l'inversion argumentative», *Lexique,* 1, 151-164.

Leeman, D. (2004): «L'emploi de *juste* comme adverbe d'énonciation», *Langue française,* 142, 17-30.

Molinier, C. & Levrier, F. (2000): *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment,* Genève, Librairie Droz.

Nølke, H. (1990): «Les adverbiaux contextuels: problèmes de classification», *Langue française,* 88, 12-27.

–, (2001): *Le regard du locuteur 2: Pour une linguistique des traces énonciatives,* Paris, Ed. Kimé.

Perrin, L. (1998): «La fonction des reprises diaphoniques locales dans le dialogue», *in* Verschueren, J. (éd): *Selected Papers from the 6th International Pragmatics Conference,* vol. 2, International Pragmatics Association, Anvers, 448-461.

Serça, I. (1996): «A propos de *justement», L'information grammaticale,* 71, 28-31.

Dictionnaires

Dictionnaire de l'Académie française (1762): 2 vols., Paris, B. Brunet.

Dictionnaire historique de la langue française (1995): Dict. Le Robert, 2 vols., dir. par A. Rey.

Furetière, A. (1690): *Dictionnaire Universel, contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes…,* La Haye et Rotterdam, Chez A. et R. Leers.

Godefroy, F. (1969/1880-1902): *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX au XV^e siècle,* 10 vols., Nendel, Kraus Reprint.

Huguet, E. (1925-1967): *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle,* Paris, Champion. (7 vols.).

La Curne de Sainte-Palaye, J. B. (1972/1875): *Dictionnaire historique de l'ancien langage François,* New York, George Olms Verlag, (10 tomes).

Larousse, P. (1866-1878): *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle,* Paris, Larousse.

Littré, E. (2004/1863-1877): *Dictionnaire de la langue française,* Versailles, Encyclopaedia Britannica France, (6 vols + 1 supl.). (L'édition numérisée de *L'Atelier Historique* est de 1872).

Nicot, J. (1960/1621): *Thresor de la langue francoise tant ancienne que moderne […] avec une grammaire françoyse et latine, et le recueil des vieux proverbes de la France,* Paris, A. et J.Picard et C^ie.

Rey, A. (2001/1985): *Le Grand Robert de la Langue française,* nvelle éd. augm. de la deuxième éd. du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française,* dir. Rey, A., Paris, Dictionnaires le Robert (6 vols).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Sites web et CD-Roms

<www.frantext.fr>, développé par le CNRS-ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française) et l'Université de Nancy2.
CLAPI, <http://clapi.univ-lyon2.fr>.
Dictionnaires des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, Paris, Champion électronique (1998).
Dictionnaire du Moyen français [en ligne], ATILF/CNRS, <www.atilf.fr/dmf/>.
L'Atelier historique de la langue française. L'histoire des mots du haut Moyen âge au XIX^e^siècle (1999), Marsane, Redon.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Un exemple d'interaction morphologie-syntaxe-sémantique: les contraintes sur les procès transitionnels au passif périphrastique

Pierre JALENQUES
Université de Rouen – Laboratoire LIDIFRA EA 4305

Introduction

Nous nous intéresserons ici aux relations morphologie-syntaxe-sémantique telles qu'elles se manifestent dans le passif dit périphrastique[1] avec les verbes polysémiques ayant plusieurs emplois transitifs directs. Par abréviation, dans la suite du texte, nous appellerons *passif* les constructions au passif périphrastique. Nous aborderons donc les propriétés de séquences telles qu'illustrées par (1):

(1) *le facteur* a été mordu *(par le chien de Paul)*
X Y

Par convention, nous noterons par la lettre X le premier argument du verbe et par la lettre Y son second argument.

On le sait, il ne suffit pas qu'un verbe du français puisse entrer dans une construction transitive directe pour pouvoir automatiquement donner lieu à un emploi au passif[2]. Par exemple, en construction transitive directe, le verbe *monter* a des emplois dans le domaine non spatial (2a) ou spatial (3a). On observe qu'il est naturellement passivable en (2) et difficilement en (3):

(2) a. les techniciens ont monté le chapiteau en 30 minutes
b. le chapiteau a été monté en 30 minutes par les techniciens

1 Nous n'aborderons donc ni le passif dit impersonnel (en deux jours, il a été vendu plus de parapluies que durant les six derniers mois) ni le passif pronominal (ses tableaux se sont bien vendus, sémantiquement proche de ses tableaux ont été bien vendus). Pour un panorama sur ces différents types de passif, voir Gaatone (1998). Pour une analyse syntaxique détaillée du passif périphrastique, principalement dans le cadre de la grammaire générative, voir Helland (2002).

2 *Cf.* Leclere (1993) et Gaatone (1998: 63-115) pour une compilation de nombreuses classes d'emplois transitifs directs se passivant difficilement.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(3) a. les enfants ont monté les escaliers en courant
b. ?? les escaliers ont été montés en courant par les enfants

A notre connaissance, les contraintes sur la passivabilité des emplois des verbes sont généralement considérées comme relevant des irrégularités non prévisibles du lexique: «[l']étude minutieuse des données révèle un comportement hautement idiosyncrasique des verbes par rapport au passif» (Gaatone, 1998: 66).

Notre objectif est d'explorer la thèse contraire: dans quelle mesure les contraintes sur les emplois des verbes polysémiques au passif sont-elles prévisibles, régulières, c'est-à-dire pouvant être expliquées à partir de principes généraux? Il s'agit d'un travail qui en est à ses débuts. Dans le cadre de cet article, nous présenterons l'étude de quelques verbes ayant des emplois correspondant à un procès transitionnel, c'est-à-dire marquant «le passage d'un état à un autre» (Martin, 1988: 5[3]), illustrés principalement avec le verbe *monter*[4]. Nous proposerons ainsi une explication de la faible attestabilité de la séquence (3b). Pour cela, dans une perspective sémasiologique, nous devrons aborder le passif dans ses différentes dimensions:

– dimension syntaxique: le second argument Y occupe la position syntaxique de sujet et le premier argument X occupe une position syntaxiquement facultative;
– dimension lexicale: présence de *être*[5];
– dimension morphologique: le verbe suivant *être* apparaît sous la forme de participe passé.

3 Pour une discussion sur la notion de transitionnalité, voir par exemple Vet (1980: 62-70).

4 Dans le domaine des valeurs sémantiques spatiales, Muller & Sarda (1998: 134) définissent plus précisément la transitionnalité comme marquant «un changement de relation de localisation». De ce point de vue, des emplois comme *monter* / *descendre les escaliers* sont transitionnels, tandis que des procès illustrés par *déambuler* / *marcher dans le hall,* bien que dynamiques, sont non transitionnels (le procès ne signifie pas que la relation de l'entité par rapport au lieu change à l'issu du procès).

5 Dans un certain nombre d'exemples, également appelés passif périphrastique, le verbe *être* est absent (exemple repris à Gaatone (1998: 27)):
–Voici *résumé par l'auteur* l'essentiel de son œuvre
–On le savait *poursuivi par ses créanciers*
Se pose alors le problème de la récupérabilité du verbe *être.* Celle-ci est quasi-systématique sur le plan sémantique *(cf.* Carlier, 2002: 56). Ceci dit, par manque de place, nous ne discuterons pas ce point ici et nous restreindrons nos analyses aux cas de passif périphrastique où l'élément *être* est présent.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1. Analyse de la dimension syntactico-sémantique du passif

Dans la comparaison entre structure active et passive[6], les analyses du passif se répartissent en deux grandes tendances opposées, quant au statut syntactico-sémantique du complément d'agent:

a) le passif correspond à la perte d'un argument pour le verbe, en l'occurrence perte du premier argument (nous aurions donc une réduction de la valence du verbe[7]);

b) la valence du verbe ne change pas au passif mais son premier argument est mis à l'écart de la relation prédicative, marginalisé, d'une façon ou d'une autre. Il ne disparaît pas mais change de statut syntactico-sémantique[8].

Sans entrer dans le détail ici, rappelons que les analyses en faveur de l'hypothèse de la réduction valencielle s'appuient notamment sur le fait que la majorité des passifs attestés sont sans complément d'agent et que la plupart du temps, lorsque le complément d'agent est présent, il est facultatif, ce qui le rapproche des compléments circonstanciels.

Cette approche rencontre plusieurs problèmes. Sans entrer dans une discussion détaillée ici, notons tout d'abord, ainsi que le rappelle Gaatone (p. 186), que le complément d'agent «est sous-catégorisé par [l]e lexème verbal exactement comme l'est le sujet du verbe à la forme active», ce qui appuie l'hypothèse que le complément d'agent correspond à un argument du verbe.

D'autre part, Muller (2000) souligne que les analyses défendant l'hypothèse de la réduction valencielle, essentiellement fondées sur des considérations syntaxiques dissociées de l'analyse du sens de l'énoncé, ne prennent pas en compte le type de différence sémantique illustrée par les deux séquences suivantes:

6 Pour une discussion sur ce point, voir Helland (2002). Nous nous situons dans l'optique non transformationnelle selon laquelle le passif constitue une structure autonome, non dérivée de la structure dite active. Ce point de vue est celui généralement défendu dans les grammaires cognitives; il est également défendu dans la théorie des opérations prédicatives et énonciatives développée par A. Culioli (*cf.* Culioli, 1982).

7 Il s'agit de l'analyse classiquement défendue en grammaire générative (*cf.* Helland, 2000). En dehors de ce cadre, le même point de vue est défendu dans Desclès & Guentchéva (1993), Brahim (2000), Lamiroy (2000).

8 *Cf.* par exemple Gaatone (1998), Vet (2000), Muller (2002).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(4) a. la branche a cassé
b. la branche a été cassée

Peu importe qu'en (4b) aucun agent ne soit exprimé. Le contraste interprétatif entre (4a) et (4b) fait apparaître que dans la deuxième séquence l'interprétation met nécessairement en jeu l'intervention d'un acteur, quel qu'il soit (le vent, les enfants, un véhicule, etc.). Donc, sémantiquement, il y a bien deux arguments en jeu, l'un d'eux n'étant pas exprimé.

Selon cet auteur le passif est un «procédé grammaticalisé de mise à l'écart de l'agent[9]» (Muller, 2000: 49); plus précisément (p. 51), le passif correspond à un «changement (changement par rapport à l'ordre canonique dans le verbe simple) de ‹point de vue› de l'action verbale, changement qui relègue au rang des relations facultativement réalisées la relation prédicative entre le premier argument et le verbe».

Ceci nous amène à souligner que, d'un point de vue sémantique, ce n'est pas la présence de l'argument X qui est facultative, mais sa spécification; d'où le fait que le complément d'agent est généralement *indéterminé*, ce qui n'est pas la même chose que de considérer qu'il est *absent*. Sans entrer dans le détail de l'argumentation ici, on sait qu'une séquence au passif est généralement d'autant plus naturelle que le premier argument X est sous-déterminé:

(5) mon frère a été attaqué?? par toi? par Paul
par un homme de main de la mafia

De ce point de vue, le fait que le complément d'agent ne soit pas exprimé *(mon frère a été attaqué)* ne constitue qu'un degré de sous-détermination supplémentaire du premier argument et en aucun cas une absence de ce premier argument. Cette situation n'est pas très différente du cas bien connu du complément direct non exprimé *(il mange dans la cuisine)*.

Cette notion de «mise à l'écart» ou «mise à l'arrière-plan» de X qui demeure, il est vrai, intuitive peut être considérée comme une interprétation (sémantique donc) du fait syntaxique que, au passif, le premier argument n'occupe ni la position de sujet, ni la position de complément direct. Il est

9 Cette idée de mise à l'écart rejoint le point de vue généralement défendu en sémantique cognitive sur le passif: il «indique une saillance du patient et une mise en arrière-plan de l'agent, par rapport à l'actif qui correspond à un profilage différent des actants» (Robert, 2002: 76).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

donc syntaxiquement mis à l'écart des positions syntaxiques cardinales impliquées dans une relation prédicative.

Abordons maintenant la question des procès transitionnels, lorsque le verbe est dans une construction transitive directe. Reprenons l'exemple (3a) et comparons-le avec l'exemple (6a):

(3) a. les enfants ont monté les escaliers en courant

(6) a. les enfants ont hissé le drapeau à toute vitesse

La différence cruciale concerne la portée de la transitionnalité. En (6a), on comprend que c'est le drapeau qui se déplace vers le haut; la transitionnalité du procès porte donc sur le second argument Y. Au contraire, en (3a), on comprend que ce sont les enfants qui se déplacent vers le haut; ici, la transitionnalité du procès ne porte pas sur Y mais sur le premier argument X. Or, il apparaît que l'emploi du verbe *hisser* donne naturellement lieu à un emploi au passif, par différence avec (3b):

(3) b. ?? les escaliers ont été montés en courant par les enfants

(6) b. le drapeau a été hissé à toute vitesse par les enfants

Notre analyse est la suivante: en (3) avec *monter,* le premier argument X constituant le support par rapport auquel est envisagée la transition exprimée par le procès, il est difficilement mis à l'écart de la représentation du déroulement du procès. Se représenter la montée d'un escalier indépendamment de la prise en compte au premier plan de l'entité qui se déplace dans ces escaliers ne vas pas de soi. Ainsi, en (3), l'emploi du passif est peu acceptable car la portée de la transitionnalité du procès sur X est en contradiction avec la mise à l'écart de X relativement à la représentation du procès. Au contraire, en (6), la transitionnalité du procès portant sur Y, la mise à l'écart de X ne pose pas de problème pour construire la représentation du déroulement du procès. Reprenons maintenant l'emploi passivable (2b) du verbe *monter:*

(2) b. le chapiteau a été monté en 30 minutes par les techniciens

Ici, contrairement à (3b), le changement de situation ne concerne pas X mais Y *(le chapiteau).* Donc, c'est Y qui est le support direct du changement de situation envisagé. Dès lors, la mise à l'écart de X par rapport à la représentation du procès ne pose pas de problème, d'où l'aspect naturel de (2b).

Revenons aux emplois spatiaux de *monter.* Outre la classe d'emplois illustrée en (3), le verbe *monter* admet un autre emploi spatial, où cette fois-ci, la

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

transitionnalité porte sur les deux arguments du verbe à la fois. Dans l'exemple suivant, le déplacement vers le haut concerne autant Y que X:

(7) a. les enfants ont monté les valises dans votre chambre

Par contraste avec (3b), cette séquence est plus facilement passivable, mais elle nous semble plus naturelle lorsque le complément d'agent n'est pas exprimé:

(7) b. les valises ont été montées dans votre chambre

Nous avons examiné les emplois attestés au passif de *monter,* au passé composé, dans la base *Frantext*. Pour les textes postérieurs à 1900 (1 668 textes), nous avons 26 occurrences[10]. Une seule occurrence correspond à une valeur spatiale:

(8) C'était par erreur qu'il avait été monté dans la chambre [à propos d'un paquet] (René Warcollier, *La Télépathie,* 1921, p. 16)

Nous constatons que l'agent n'est pas exprimé et que la transitionnalité du procès porte sur Y. Les 25 autres occurrences correspondent à des valeurs de *monter* du type *installer, préparer, assembler, organiser,* etc. c'est-à-dire toujours des emplois où la transitionnalité du procès porte sur Y, comme dans l'exemple suivant:

(9) Signalons que certains autorails – les «michelines» – ont été montés sur roues munies de pneumatiques (Maurice Bailleul, *Notions de matériel roulant des chemins de fer,* 1951, p. 157)

Terminons par quelques observations concernant le verbe *descendre*. Dans ses emplois spatiaux, à l'actif, il admet des emplois où la transtionnalité du procès peut porter soit sur X (10a), soit sur X et Y (10b[11]) soit uniquement sur Y (10c):

(10) a. les enfants ont descendu les escaliers en courant
b. les enfants ont descendu les valises à la cave
c. au signal, les enfants ont descendu le drapeau qui flottait en haut du mât

10 Nous avons consulté la base *Frantext* non catégorisée, plus vaste que la base catégorisée. Forme de la requête: &cavoir été (monté|montée|montés|montées). Le symbole «&c» indique que l'on demande toutes les formes fléchies du verbe. Nous nous sommes limités aux emplois au passé composé pour éviter le «bruit» généré par le corpus lorsque le verbe *être* est au présent: dans la plupart des cas, il s'agit de l'emploi à l'actif du verbe *monter,* du type *Paul est monté dans sa chambre.*

11 En (10b), le déplacement vers le bas concerne X et Y alors qu'en (10c), le déplacement ne concerne que Y.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

De plus, ce verbe admet des emplois dits figurés, transitionnels sur Y, comme *descendre un avion* ou bien *descendre quelqu'un*. Nous avons examiné les séquences au passif, pour le même corpus qu'avec *monter*. Là encore, sur les 12 occurrences attestées[12], elles correspondent toutes à un emploi transitionnel sur Y, qu'il s'agisse d'emplois spatiaux (2 occurrences) ou non spatiaux (10 occurrences):

(11) Lorsque le cercueil (contenant qui? contenant quoi?) eut été descendu dans la fosse et que la famille comprenant cinq personnes se fut rangée en ligne horizontale pour recevoir les condoléances […] (Raymond Queneau, *Le dimanche de la vie,* 1952, p. 81)

(12) Volange est certain que mon père n'est pas mort d'un accident; il a été descendu (Simone de Beauvoir, *Les Mandarins,* 1954, p. 294)

Bien sûr, ces observations devront être étendues de façon systématique aux autres verbes dont les emplois transitionnels ont une portée sur X ou Y, pour recevoir une confirmation. Il s'agit donc à ce stade d'une hypothèse de travail, que l'on peut résumer comme suit: lorsqu'un verbe polysémique a des emplois transitionnels soit sur le premier argument, soit sur le second argument, le passif privilégie fortement les emplois du verbe correspondant à un procès transitionnel sur Y, conséquence de la mise à l'écart de X dans la construction de la représentation du procès.

Cette analyse est incomplète. Il nous faut encore prendre en compte la dimension lexicale et morphologique du passif.

2. Analyse de la dimension morphologique et lexicale du passif

Sur le plan lexical, nous nous interrogerons sur le statut de l'élément *être,* généralement considéré comme «auxiliaire» de la forme passive, tandis que d'autres approches amènent à le considérer comme verbe plein. Sur le plan morphologique, nous nous interrogerons sur le statut du participe passé, notamment dans sa relation au verbe *être*.

12 Forme de la requête: &cavoir été (descendu|descendus|descendue|descendues).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2.1. Propriétés aspectuelles du participe passé et de être

Abordons tout d'abord le problème sous l'angle aspectuel. Nous nous appuierons essentiellement sur l'analyse défendue par Carlier (2002). L'auteur part du contraste aspectuel bien connu entre actif et passif lorsqu'on utilise le présent avec un procès dynamique télique:

(13) a. on sert le vin
b. le vin est servi

Dans la diathèse active, le procès a une représentation aspectuelle inaccomplie (on présente l'action en train de se dérouler), alors qu'au passif, hors cotexte supplémentaire, l'interprétation la plus naturelle donne le procès comme accompli (ça y est, c'est fait). L'explication traditionnelle la plus courante repose sur l'hypothèse que l'on a une valeur d'accompli car la forme de participe passé marquerait elle-même l'aspect accompli. Carlier conteste cette hypothèse en s'appuyant notamment sur le fait que lorsque le procès est de type état, cette valeur d'accompli ne s'observe pas:

(14) a. Pierre aime Marie
b. Marie est aimée de Pierre

La séquence (14b) n'a en aucun cas une interprétation accomplie. On comprend que Pierre aime toujours Marie. On aurait par contre une valeur d'accompli avec le passé composé dans *Marie a été aimée de Pierre,* mais ni plus ni moins qu'avec la diathèse active *Pierre a aimé Marie.* L'émergence de la valeur d'accompli en (13b) ne peut donc provenir du participe passé lui-même[13].

Carlier (2002) fonde son explication à partir de l'hypothèse qu'au passif, on retrouve la valeur aspectuelle de *être* qui, en tant que verbe, a une dimension fondamentalement stative. La différence aspectuelle entre diathèse active et passive pour les procès dynamiques téliques découlerait de cette valeur stative du verbe *être.*

Dans le cadre du modèle de la temporalité développé par Gosselin (1996), Carlier considère qu'en (13b) nous avons un conflit interprétatif entre d'une part l'aspect lexical associé à cet emploi du verbe (exprimant un nouvel état à atteindre et donc un changement) et d'autre part l'aspect statif (pas de changement) construit par le verbe *être.* La résolution du conflit

13 De ce point de vue, le participe «passé» porte mal son nom; on voit ici le poids de la terminologie.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

interprétatif passe par la construction de la représentation de la phase résultative du procès[14]. Cette analyse a l'avantage de rendre compte également du fait que pour les procès de type état, il n'y a pas de changement aspectuel entre actif et passif *(cf.* (14)), puisque ici il n'y a pas de conflit interprétatif: l'aspect lexical du verbe de l'actif est identique à l'aspect lexical du verbe *être*.

2.2. Une hypothèse lexicale pour être

On le sait, la tradition grammaticale, reprise généralement par les linguistes, considère l'élément *être* au passif comme un auxiliaire (*cf.* Gaatone, 1998: 12-14). Quelques auteurs lui attribuent cependant un statut intermédiaire entre auxiliaire et verbe plein; par exemple, Kronning (2003) le considère comme un coverbe non auxiliaire[15]. Enfin, certains auteurs lui attribuent un statut de verbe plein, par exemple Abeillé et Godard (1996).

Ces derniers auteurs, s'appuyant sur une analyse syntaxique, notamment à partir de tests de pronominalisation, considèrent que l'élément *être* du passif correspond au verbe copule. Cette hypothèse a des conséquences importantes quant au statut syntaxique du participe passé: si, au passif, nous avons affaire au verbe copule, alors nous avons affaire à la construction syntaxique caractéristique de ce verbe, à savoir une construction à attribut du sujet; or, le seul candidat possible comme attribut du verbe *être* au passif est précisément le participe passé (et ses éventuels modifieurs). Ces auteurs analysent ainsi le passif comme la combinaison du verbe *être* avec un syntagme verbal en position syntaxique d'attribut. Cette analyse est également défendue par Herslund *et al.* (prépublié[16]), évoquée dans Helland (2002: 41[17]).

14 Une deuxième possibilité de résolution de conflit interprétatif réside dans la construction d'une valeur itérative générique, comme dans *le vin est servi par le sommelier;* la situation globale prédiquée a elle aussi une valeur aspectuelle stative (pas de changement prédiqué). Voir l'analyse de Carlier (2002) pour plus de détails.

15 Kronning (2003: 232) appelle *coverbe* «tout verbe qui se construit avec [un complément verbal à] un mode impersonnel – infinitif, participe passé ou participe présent».

16 Herslund *et al.: Det franske sprog,* capitel IV: *Diatese,* København, texte prépublié.

17 «Les linguistes danois rejettent explicitement, pour le passif du français, la ‹double analyse traditionnelle› [entre passif verbal et passif adjectival] en optant pour une seule structure attributive. L'argumentation vise à montrer que le verbe *être,* qu'il s'agisse de

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Alors que Carlier (2002) quant à elle considère *être* comme un auxiliaire, il nous semble pourtant que son analyse aspectuelle, considérant que nous avons au passif la valeur stative caractéristique de *être* en tant que verbe, constitue un argument supplémentaire en faveur de l'hypothèse que l'élément *être* du passif correspond au verbe plein. Nous suivrons donc l'analyse de Abeillé et Godard (1996).

Dans cette hypothèse, au passif nous n'avons pas un mais deux prédicats: le verbe *être,* constituant le prédicat principal, en tout cas sur le plan grammatical; le participe passé constituant le prédicat secondaire, puisqu'il a lui aussi un statut verbal. Sans entrer dans une analyse sémantique détaillée de *être* en tant que verbe copule, admettons qu'il marque la prédication d'un état de choses sur le sujet, cet état de choses étant défini par son complément attribut. Puisque, par hypothèse, l'attribut correspond au participe passé (avec ses éventuels modifieurs), notre analyse revient donc à considérer qu'au passif, le verbe *être* marque la prédication sur le sujet d'un état de chose défini à partir du participe passé et de ses éventuels modifieurs.

Il faut donc qu'au passif l'actualisation / accomplissement du procès exprimé par le participe passé soit compatible avec la prédication d'un état de choses sur le second argument Y. Si le procès est dynamique télique résultatif, alors il faut que son point d'aboutissement, c'est-à-dire le résultat du procès (en vertu de l'hypothèse aspectuelle de Carlier), puisse s'interpréter comme caractérisant le second argument Y. Nous allons voir que l'examen des relations sémantiques entre le second argument Y et le procès exprimé par le participe passé, en particulier à partir de données attestées, appuient cette analyse.

---

l'interprétation dynamique ou statique, est un verbe ‹plein›, suivi d'un participe passé – attribut du sujet». Helland (2002) conteste cette analyse. Ses arguments, rejoint sur ce point par Carlier (2002), consistent principalement à refuser au participe passé la catégorie d'adjectif, ce qui, selon eux, a pour conséquence que le participe passé ne peut pas occuper une position d'attribut; leur analyse repose donc sur l'hypothèse d'une corrélation directe nécessaire entre le statut catégoriel du participe passé et son statut syntaxique. Mais, on le sait, la position attribut n'est pas occupée que par des Sadj; elle peut être occupée par des syntagmes de différentes catégories, comme SN *(Paul est un médecin compétent)* ou Sprép *(Paul est en colère)*. Notre analyse revient à dissocier les statuts catégoriel et syntaxique du participe passé. Sur le plan morphologique, nous sommes d'accord avec Carlier et Helland pour considérer que le participe passé, au passif, n'est pas un adjectif (il conserve des propriétés verbales); mais nous sommes en désaccord sur la conclusion syntaxique qu'ils en tirent. L'hypothèse syntaxique de Abeillé et Godard (1996) revient à ajouter la catégorie SV à la liste des catégories de syntagmes pouvant occuper une position d'attribut du sujet.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

3. Analyse des relations sémantiques entre le second argument et le procès

Nous nous tiendrons ici aux procès dynamiques téliques résultatifs. On sait que, du point de vue de leur relation sémantique au deuxième argument, on distingue traditionnellement entre les procès avec lesquels le référent du second argument est «affecté» et ceux avec lesquels il est «effectué».

(15) a. On a construit cette maison en six mois [objet effectué]
b. On a réparé l'ordinateur en deux heures [objet affecté]

En (15a), l'objet est effectué car son existence même découle de l'actualisation du procès *construire;* en (15b), l'objet est affecté car l'actualisation du procès modifie l'état de l'objet, mais son existence est indépendante du procès.

A ce propos (Gaatone, 1998: 25), discute une autre caractéristique souvent attribuée au passif selon laquelle «le passif n'est acceptable que si […] le référent du sujet du passif peut être dit ‹affecté› par le procès désigné par le verbe». L'auteur conteste cette hypothèse sur deux points. Tout d'abord il souligne, avec raison, que les deux types d'«effets» sur le deuxième argument peuvent donner lieu à un passif:

(16) a. cette maison a été construite en six mois [objet effectué]
b. l'ordinateur a été réparé en deux heures [objet affecté]

Cette observation ne contredit pas notre hypothèse. La distinction entre objet affecté et objet effectué ne pointe que deux cas particuliers de la prédication d'un état de choses. La prédication d'existence est en quelque sorte un cas extrême d'affectation de l'objet où l'état de choses prédiqué à l'issu du procès engage l'existence de l'entité désignée par Y. D'ailleurs, on le sait, la frontière entre objet affecté et effectué est loin d'être claire: dans *la sorcière a transformé le chevalier en lapin;* le terme *lapin* correspond-il à une modification de l'état du chevalier ou bien à la prédication d'existence d'une nouvelle entité (ou bien les deux à la fois)?

Ensuite, Gaatone défend l'idée que l'emploi du passif serait possible et naturel même quand le deuxième argument n'est ni effectué ni affecté par le procès. Cette affirmation contredit notre hypothèse puisqu'elle revient à admettre que l'emploi du passif est possible lorsque aucun état de choses n'est prédiqué sur Y, en lien avec le procès. Examinons les faits. L'auteur oppose les verbes *donner* et *recevoir* en soulignant que dans une séquence

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

comme *Paul a reçu un coup,* c'est le premier argument *Paul* qui a le rôle de patient. C'est donc lui qui est affecté par le procès, et non le second argument *un coup*. Or, selon Gaatone, le verbe *recevoir* est tout aussi passivable que le verbe *donner*. Il propose l'exemple suivant selon lui parfaitement naturel:

(17) un coup a été reçu

Nous ne partageons pas l'intuition de l'auteur. Cette séquence nous paraît peu naturelle, en tout cas en dehors d'un cotexte plus large. Pour sortir de l'ornière bien connue du jugement d'acceptabilité porté sur des séquences hors emploi, nous avons examiné des données attestées. Nous avons d'abord regardé les emplois au passif du verbe *recevoir* dans la base *Frantext*. Sur les 263 occurrences attestées relevées[18], deux valeurs dominent, illustrées par les exemples suivants:

(18) C'est pour moi et pour la délégation qui m'accompagne un honneur dont je mesure le prix que d'*être reçu* par l'ensemble du Conseil fédéral et de pouvoir m'adresser, à travers lui, au peuple suisse.
(E. Orsenna, *Grand Amour,* 1993, p. 68)

(19) Quand Madjid entra chez lui, il *fut reçu* comme il se doit par sa mère:
–C'est maintenant que tu rentres?
(M. Charef, *Le thé au harem,* 1983, p. 156)

(20) Jérôme Seignelay *avait été reçu* haut la main à l'agrégation de philosophie
(J. d'Ormesson, *Le bonheur à san Miniato,* 1987, p. 318)

Les deux premiers exemples illustrent une classe d'emplois intuitivement proche de l'idée de «obtenir d'être accueilli pour une entrevue», ou bien «être accueilli d'une certaine façon» *(cf. être bien / mal reçu)*. La valeur du troisième exemple est proche de «obtenir un examen». Dans ces deux classes d'emplois de *recevoir,* le second argument Y est clairement affecté par le procès! Sur les 263 exemples attestés, la classe d'emplois illustrée par (18) ou (19) représente 162 occurrences; la classe d'emplois illustrée par (20) représente 74 occurrences. Ces deux classes d'emplois représentent ainsi 90 % du total des emplois observés. On relève par ailleurs 19 occurrences correspondant à des emplois plus minoritaires du type *le colis a bien été reçu par le client* (proche de *le colis est bien arrivé)* ou bien du type *ses déclarations ont été reçues avec beaucoup de méfiance;* là encore Y est qualifié par le procès. Au total, donc, dans 97% des emplois

18 Nous avons pris en compte les textes postérieurs à 1970, inclus. Cela donne un corpus de 331 ouvrages.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

attestés, Y est affecté par le procès. Les 3% restants correspondent à des emplois où l'affectation de Y par le procès est moins nette mais pas exclue *(L'appel avait sans doute été reçu dans la cuisine / Un autre signe avait été reçu par Téresa peu après).*

De plus, nous avons examiné deux cent occurrences de *recevoir* avec une diathèse active, pour le même corpus[19]. Nous n'avons relevé aucune occurrence du type illustré par (20). Nous avons relevé 27 occurrences correspondant à (18) ou (19). Donc, les deux valeurs qui représentent 90% des emplois au passif ne représentent plus que 13% des emplois avec la diathèse active. En outre, l'exemple donné par Gaatone en (17) correspond à un emploi de *recevoir* où le second argument Y représente lui-même un procès *(recevoir un coup / une raclée / des menaces / la visite de qqn / les confidences de qqn / des félicitations,* etc.). On en relève de nombreux exemples dans les emplois attestés à l'actif. Nous n'en avons relevés aucun au passif!

Enfin, sachant que le corpus *Frantext* est essentiellement constitué de textes littéraires, ce qui peut biaiser les résultats, nous avons mené les mêmes observations sur internet. Nous avons examiné 100 occurrences de la séquence active *a reçu*[20]. Là encore, aucune occurrence de la valeur *obtenir un examen;* quant à la valeur *accueillir qqn,* on en relève 21 occurrences (donc 21% des emplois). Puis, nous avons examiné 100 occurrences de la séquence *a été reçu.* 72 occurrences correspondent à la valeur *accueillir qqn* et 12 occurrences à la valeur *obtenir un examen,* soit au total 84% des occurrences. Les deux corpus *Frantext* et internet fournissent donc des résultats convergents.

Ainsi, l'analyse de Gaatone (1998), outre qu'elle se fonde sur une observation intuitive, occulte la polysémie et la diversité des emplois du verbe *recevoir.* La différence de proportion des emplois du verbe à l'actif et au passif montre une tendance très forte à ce qu'au passif ce soit bien le second argument, et non le premier, qui est affecté par le procès.

19 Il y a en tout 5046 occurrences. Pour obtenir un échantillon représentatif, nous avons examiné les dix premières occurrences de chaque série de 200 occurrences; les occurrences que nous avons explorées se répartissent ainsi entre les occurrences 1 et 3800.

20 Requête lancée sur *Google,* le 27/02/09, restreint aux pages web en France. Pour éviter le biais des sites web professionnels classés parmi les premières occurrences, nous avons examiné les occurrences 200 à 300, à l'actif comme au passif, ce qui permet d'avoir une plus grande diversité de sites, notamment non professionnels. Ceci dit, un examen rapide des premières occurrences 1 à 100 montre que les résultats sont de toute façon comparables.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Par ailleurs, plus loin (pp. 259-260), l'auteur relève la faible compatibilité du verbe *fuir* avec le passif, par différence avec *éviter (fuir / éviter le mal)*. Selon lui, ces deux verbes sont sémantiquement proches; en conséquence, la différence de compatibilité avec le passif est considérée comme idiosyncrasique. Là encore, examinons succinctement la polysémie du verbe *éviter*. En simplifiant, on peut considérer que ce verbe a trois interprétations possibles, illustrées par les trois exemples suivants:

(21) a. [un médecin] je vous conseille d'éviter le sel pendant quelques mois
b. en manœuvrant, le conducteur a évité l'arbre de justesse
c. on a évité le scandale de justesse

Dans les deux premiers emplois, le verbe est paraphrasable par «ne pas utiliser» et «ne pas heurter, ne pas entrer en contact avec». Il apparaît donc que le «résultat» du procès ne concerne pas seulement Y mais concerne la relation de Y à X. Donc, X est tout autant que Y caractérisé par l'issue du procès. Dans le troisième emploi, au contraire, le résultat du procès concerne Y lui-même. Cet emploi peut être paraphrasé par «faire en sorte que le scandale n'ait pas lieu». Les emplois attestés au passif de *éviter* correspondent massivement à cette troisième classe d'emplois (exemples tirés d'internet):

(22) a. le scandale a été évité de justesse
b. le pire a été évité
c. Un drame a été évité de justesse, hier, dans le vieux quartier de Souika, suite à l'effondrement d'une bâtisse
d. Heureusement le crash a été évité grâce à l'intervention du copilote qui avait pris immédiatement les commandes de l'appareil

Or, le verbe *fuir,* n'a pas de valeur sémantique correspondant à cette troisième classe d'emplois de *éviter*. A différence de (21c), une séquence comme *les dirigeants ont fui le scandale* ne peut pas signifier que le scandale n'a pas eu lieu; elle signifie que les dirigeants se sont éloignés de la situation où le scandale se manifeste. En conséquence, le résultat du procès concerne principalement le premier argument *les dirigeants* et guère le deuxième argument *le scandale*. Le seul emploi attesté au passif avec *fuir,* au demeurant peu naturel, fourni par Gaatone, correspond précisément à un contexte particulier où le second argument est qualifié par le fait même d'être fui alors que le premier argument n'est pas pris en compte (p. 260):

(23) ardemment recherché aujourd'hui, le franc peut être fui demain
(Le Monde, n° 1048: 17)

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Ainsi, la différence d'acceptabilité au passif entre *éviter* et *fuir,* de même que les données attestées concernant le verbe *recevoir,* confirment notre hypothèse selon laquelle le passif marque la prédication d'un état de choses sur Y, cette prédication étant exprimée par le verbe *être* et le contenu de cet état de choses étant défini à partir du participe passé et de ses éventuels modifieurs.

4. Conclusion

Revenons maintenant aux séquences (2) et (3) où l'emploi de *monter* correspond à un procès transitionnel. Nous avions vu qu'en (2) la transitionnalité du procès porte sur Y *(le chapiteau),* alors qu'en (3) elle porte sur X *(les enfants).* D'après notre hypothèse lexicale sur *être*, on doit s'attendre à ce que l'emploi du passif avec *monter* favorise la construction d'une valeur résultative du procès sur Y. C'est précisément ce que l'on observe dans les données attestées. En effet, en (2), où le verbe *monter* a une valeur interprétativement proche de «assembler», le résultat du procès porte sur Y; donc, le deuxième argument est bien qualifié par l'actualisation (du résultat) du procès. Cette valeur représente la majorité des emplois attestés avec *escalier(s)* au passif sur internet. Nous avons relevé 42 occurrences des séquences *escalier(s) est / sont a été / ont été monté(s)*[21]. 32 occurrences correspondent à la valeur *assembler*[22]:

(24) Tous nos escaliers sont montés et assemblés sur place par notre équipe spécialisée

(25) Donc, l'escalier a été monté vendredi par l'équipe de Roman, il manque les câbles en inox qui vont le relier aux poutres de la mezzanine

(26) Bel escalier neuf, les escaliers ont été montés mais pas du tout utilisé. De marque arkè avec 11 marches

Avec la valeur «déplacement vers le haut», le procès n'a pas de valeur résultative nette. Nous voulons dire que la séquence *les enfants ont monté les escaliers*

21 Requêtes sur *Google,* portant sur tout le web, faites en février 2009. Pour la diathèse active, le moteur de recherche recense plus de 36 000 occurrences pour les séquences correspondantes (*a / ont monté / l'escalier / les escaliers,* etc.).

22 Par contraste, nous avons examiné 100 occurrences avec une diathèse active, en prenant la séquence *a monté les escaliers*. Il apparaît que 100% de ces occurrences correspondent à un emploi spatial transitionnel sur X et donc aucune avec la valeur *assembler.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

quatre à quatre n'implique pas l'actualisation d'un état stable *être en haut des escaliers* dissocié de l'actualisation du procès (*cf.* la différence entre *Paul est parti ce matin* et *Paul est venu ce matin* qui n'induit pas a priori «Paul est toujours là»). D'après nos hypothèses, pour que cet emploi soit passivable, il faudrait un contexte très particulier permettant à la fois une portée de la transitionnalité du procès sur X et la construction d'un état de choses prédiqué sur Y à partir de ce procès; c'est-à-dire une situation où *escaliers* est qualifié, affecté par le fait que des personnes les montent.

C'est précisément ce que l'on observe dans les quelques rares cas attestés de *monter* au passif avec une valeur spatiale transitionnelle sur X. Dans l'exemple suivant, on analyse une scène de film et le «personnage principal» est l'escalier lui-même qui se trouve interprété comme affecté par le fait que des personnes le montent. Dans ce contexte très contraint, l'emploi du passif «passe»:

(27) Dans une de ces scènes à la chorégraphie soignée, Palma s'amuse à faire référence à *la belle scène de l'escalier des Incorruptibles,* elle-même inspirée d'Eisenstein. On retrouve, dans Dahlia noir, une scène à la fois même et autre, où *l'escalier est monté* au lieu d'être descendu, mais toujours au ralenti, et toujours avec le même suspense

En résumé, la séquence (3b) est peu naturelle pour deux raisons qui jouent conjointement:

a) le passif marque la mise à l'écart de X par rapport à la construction de la représentation du procès alors que dans cet emploi de *monter,* X est l'élément support de la transitionnalité, donc, il peut difficilement être mis à l'écart de la représentation du procès;

b) *être,* de par sa dimension aspectuelle et lexicale marque la prédication sur Y d'un état de choses défini à partir du procès exprimé par le participe passé, alors que celui-ci exprime un changement de situation dont l'aboutissement concerne non pas Y mais X.

Il n'y a donc rien d'idiosyncrasique à ce que cet emploi du verbe *monter* soit difficilement passivable. Bien sûr, ces principes d'analyse demandent à être confirmés; cela nécessitera une extension systématique des observations à l'ensemble des emplois transitionnels des verbes puis une extension aux autres types de procès, notamment les procès statifs.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Références bibliographiques

Abeillé, A. & Godard, D. (1996): «La complémentation des auxiliaires français», *Langages,* 30, 122, 32-61.

Brahim, A. (2000): «Relief actanciel et diathèse verbale», *in* Schösler, L. (éd.): *Le Passif, Etudes Romanes,* 45, 289-301.

Carlier, A. (2002): «Les propriétés aspectuelles du passif», *Cahiers Chronos,* 10, 41-63.

Culioli, A. (1999/1982): «Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe», *collection ERA 642*, Université de Paris VII, repris dans *Pour une linguistique de l'énonciation,* t. 2, Paris, Ophrys, 95-114.

Desclès, J.-P. & Guentchéva, Z. (1993): «Le passif dans le système des voix du français», *Langages,* 109, 73-102.

Gaatone, D. (1998): *Le passif en français,* Paris-Bruxelles, Duculot.

Gosselin, L.(1996): *Sémantique de la temporalité en français: un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect,* Louvain-La-neuve, Duculot.

Helland, H. P. (2000): «Le passif verbal et le passif adjectival», *in* Schösler, L. (éd.): *Le Passif, Etudes Romanes,* 45, 83-97.

–, (2002): *Le passif périphrastique en français moderne,* Copenhague, Museum Tusculanum Press.

Kronning, H. (2003): «Auxiliarité, énonciation et rhématicité», *Cahiers Chronos,* 11, 231-249.

Lamiroy, B. (2000): «Sur certains rapports entre le passif pronominal et le datif», *in* Schösler, L. (éd.): *Le Passif, Etudes Romanes,* 45, 135-154.

Leclere, Ch. (1993): «Classes de constructions directes sans passif», *Langages,* 109, 7-31.

Martin, R. (1988): «Temporalité et classes de verbes», *L'Information grammaticale,* 39, 3-8.

Muller, C. (2000): «Le passif processif et ses concurrents. Définition et quelques particularités», *in* Schösler, L. (éd.): *Le Passif, Etudes Romanes,* 45, 49-69.

Muller, Ph. & Sarda, L. (2000): «Représentation de la sémantique des verbes de déplacement transitifs du français», *T.A.L.,* 39/2, 127-147.

Robert, S. (2002): «Modèles linguistiques de production», *in* Fayol, M. (éd.):*Traité des Sciences Cognitives*, vol.: *Production du langage,* Paris, Hermès, 66-86.

Vet, C. (1980): *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle,* Genève, Droz.

–, (2000): «Formation et sens du passif et de quelques ‹passivoïdes», *in* Schösler, L. (éd.): *Le Passif, Etudes Romanes,* 45, 277-288.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Variations syntactico-sémantiques sur la polysémie du verbe «prendre»

Caterina MANES GALLO et Jacques ROUAULT
Université de Bordeaux – EA 4195 TELEM /
Université de Grenoble – Laboratoire GRESEC – CRISTAL

Introduction

Notre contribution a pour cadre la recherche d'information en texte plein dans un contexte de traitement automatique de la langue écrite (TALNE). L'objectif à long terme est la conception d'une interface qui «ait l'air de comprendre» un discours en langue naturelle écrite (LNE). De façon plus précise, nous visons un dispositif capable à terme d'extraire le sens de la requête d'un utilisateur afin de l'apparier avec un fragment de texte pertinent, mais aussi, si besoin est, de relancer l'utilisateur pour qu'il précise sa requête. Ces deux activités d'extraction et de relance correspondent dans l'interface à deux phases de traitement distinctes qui renvoient respectivement à des processus de reconnaissance du sens et de génération de séquences langagières douées de sens.

Le problème de la reconnaissance du «sens» d'un texte étant pour l'instant hors de portée de nos possibilités, nous nous limitons à celui de la représentation sémantique des énoncés élémentaires, organisés autour d'un élément prédicatif. Ce qui nous amène, en reconnaissance, aux problèmes posés par l'analyse sémantique des constructions verbales.

Depuis quelque temps, nous nous intéressons à un problème très particulier, rencontré notamment dans des corpus oraux d'indications d'itinéraires et dans des textes juridiques. C'est le cas du verbe *prendre*. Nous étudions ici la reconnaissance de la polysémie de ce prédicat selon son co-texte d'occurrence, notamment dans le projet de Constitution européenne soumis au référendum en 2005 (Duhamel, 2005). Plus précisément, nous essayons de caractériser les variations du «type de procès» (Fuchs & Léonard, 1979; Fuchs (éd.), 1992) auquel renvoie le verbe *prendre* dans ses emplois transitif et intransitif, notamment les deux locutions *prendre effet* et *prendre fin*.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Concernant la modélisation des connaissances sous-jacentes à la reconnaissance automatique du sens au niveau sémantique, cette variété des occurrences du verbe *prendre* pose simultanément deux problèmes distincts. Le premier concerne la détermination de la direction de prédication de *prendre,* selon son co-texte d'actualisation. Par exemple, si dans *prendre un rendez-vous pour demain,* le prédicat évoque plutôt une situation dynamique qui implique un résultat *(le rendez-vous pour demain est pris),* en revanche, dans *prendre des mesures pour adapter une disposition,* ce même verbe évoque plutôt une situation dynamique mais dont l'accomplissement ne semble pas envisageable, en partie à cause du complément introduit par *pour*. Le second problème, concerne la polysémie des locutions verbales actualisées par l'emploi intransitif. Par exemple, *prendre effet* ou *prendre fin* associent au prédicat une dimension temporelle dont sont exempts *prendre acte* ou *prendre note de quelque chose*. D'où le problème de déterminer quel est le niveau de traitement (syntaxique ou sémantique?) qui peut le plus efficacement prendre en charge la reconnaissance automatique de la dimension temporelle de ces locutions verbales.

1. Pourquoi syntaxe et sémantique seraient-ils deux niveaux d'analyse indissociables?

1.1. Les niveaux d'analyse

Pour un dispositif de TALNE, toute séquence langagière est une séquence de signes dépourvue de sens. Le travail en reconnaissance exige donc une conception «très libérale» du sens langagier, comme mis en œuvre (bien que de façon différente) à la fois par chaque forme, prise isolément, que par leur combinatoire. En reconnaissance automatique de textes, on est habitué à travailler suivant des «niveaux conceptuels», habituellement: morphologie, syntaxe, sémantique et pragmatique. Les raisons sont de nature très diverses mais tiennent à deux facteurs essentiels; d'une part, la nécessité de concevoir des analyseurs intégrant un modèle linguistique formalisable dans un modèle logique et pouvant être implanté par un algorithme efficace, aux propriétés de calculabilité bien définies. D'autre part, dans l'état actuel de

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

nos connaissances, un tel modèle étant inconcevable pour une langue déterminée, il semble cependant possible pour chaque niveau conceptuel.

Cette indépendance des niveaux d'analyse n'est qu'apparente. En dehors de l'interaction résultant de la séquencialité des niveaux conceptuels, ceux-ci sont interdépendants suivant deux directions. D'abord, par conception: dans un analyseur bien conçu, les concepts des théories linguistiques sont définis, pour chaque niveau, par référence aux autres niveaux; ceci ne signifie nullement des bases «linguistiques» *ad hoc*. Nous avons montré, en le faisant, qu'il est possible d'avoir une démarche réellement linguistique dans l'élaboration de ces modèles auxquels faire correspondre en un second temps des modèles formels et algorithmiques bien définis.

Cette interdépendance «conceptuelle» des niveaux se double, pour nous d'une interdépendance opérationnelle; une architecture informatique décentralisée (dite «multi-agents») permet, lors de l'analyse d'une séquence textuelle, de faire appel au bon niveau conceptuel, au bon moment, pour éviter que l'analyse se perde dans la recherche de solutions innombrables, étrangères au corpus analysé. Dans cette architecture, chaque niveau peut faire appel, suivant la nature des règles qu'il a à appliquer, aux autres niveaux pour lui éviter des essais infructueux ou des résultats trop nombreux (Stefanini, 1993).

Le stade ultime d'un tel analyseur est le niveau pragmatique, dans lequel sont représentées, sous forme d'«objets» (individuels ou prédicatifs), des connaissances véhiculées par le corpus analysé. Cette Représentation des Connaissances (RC*),* appelée «mémoire discursive»*,* joue donc un rôle central dans la recherche d'information en texte plein. Elle détermine l'exhaustivité des calculs effectués par l'interface dans sa recherche des appariements satisfaisants entre le sens extrait d'une requête et les portions de texte indexées.

La dimension opératoire de la modélisation des connaissances pour des interfaces en (LNE) interdit toute séparation plus ou moins radicale entre les niveaux de mise en fonctionnement de la langue dans le discours. Il s'agit en effet de rendre compte localement de la spécificité de chaque niveau afin d'exploiter les synergies combinatoires qui contribuent au sens des différentes séquences qui constituent le texte global. Mais cette représentation est propre au modèle élaboré et n'a de sens que par rapport aux applications qui se fondent sur lui. Et comme la plupart des théories séman-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

tiques ne rendent compte que de certains phénomènes de la langue, le choix des séquences textuelles que l'on va analyser et représenter est primordial.

1.2. Le choix de l'unité de discours

Cette conception «stratifiée» de la construction du sens par le discours détermine aussi le niveau de granularité des unités de discours traitées par le dispositif au niveau sémantique. La dimension textuelle de tout discours l'organise en séquences, d'où l'inutilité d'envisager un traitement sémantique à partir des simples unités lexicales. Ce qui, par ailleurs, poserait le problème de la représentation des connaissances encyclopédiques (virtuellement infinies) qui contribuent à la reconnaissance de leur signification. Une autre possibilité serait d'adopter comme unité le texte en son entier. Mais le manque d'un modèle général (et modulaire) sur l'ancrage langagier qui caractérise le fonctionnement des différents genres de discours, rend cette option actuellement impraticable à cause de nos lacunes théoriques. De là la nécessité de définir formellement à quoi peuvent correspondre les séquences textuelles.

Notre choix s'est porté sur l'énoncé simple hors connecteurs (Rouault & Manes Gallo, 2003: 91-92). A cela plusieurs raisons. En premier lieu, l'information qui nous intéresse est centrée sur les prédicats verbaux: la modélisation des connaissances langagières pour le traitement sémantique doit rendre compte des opérations (prédicatives) qui contribuent à la progression du discours; notamment, reconstruire comment sont introduites de nouvelles informations sur les objets de discours au fur et à mesure que le texte avance. Ces nouvelles informations sont largement déterminées par les opérations de prédication déterminées par le schéma actanciel d'occurrence du verbe et/ou les opérations d'énonciation qui les accompagnent (temps, aspect, modalité, détermination…). En second lieu, se limiter aux énoncés simples évite de faire appel à l'interpropositionnel, niveau que nous pensons ne pas pouvoir atteindre actuellement. De plus, il nous semble que l'introduction de nouvelles propriétés et relations entre les objets de discours se fait surtout au niveau de l'énoncé simple.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2. Le verbe «prendre»

Le test du système et nos préoccupations spécifiques ont mis en évidence l'intérêt de certaines unités lexicales dans les corpus étudiés. Aussi bien dans les indications d'itinéraires urbains piétons *(i.e. prendre la première rue à gauche)* (Manes Gallo, 2007: 226-230), que dans certains textes juridiques fondateurs *(i.e. prendre toutes les mesures pour…),* les occurrences de cette unité lexicale sont nombreuses et leurs fonctionnements intéressants. Nous en examinons certains comme illustration des modèles que nous avons définis. Et nous détaillons les étapes importantes de notre démarche.

2.1. Les données lexicales

Les niveaux conceptuels d'analyse utilisent à la fois des règles et des dictionnaires; les premières ayant trait à la fois à la langue et aux discours analysés. Nous nous limitons ici aux entrées lexicales du verbe *prendre.* En consultant des dictionnaires généraux, comme le Robert, il apparaît deux choses: d'abord le fait que ce verbe entre dans de nombreuses expressions, plus ou moins figées, dont les sens sont très divers; comme les fonctionnements transitifs, les plus nombreux, paraissent liés au C1 (complément anaphorisable par *le*), nous en concluons que le verbe *prendre* a un sémantisme très faible en regard de ses arguments.

Dans notre dictionnaire des verbes, les entrées sont associées à des schémas syntaxiques en termes de rang des compléments (Culioli, 1990). Les schémas syntaxiques sont construits par association entre des compléments C0, C1… et une unité verbale notée V. Le passage au niveau sémantique associe aux schémas syntaxiques des schémas sémantiques construits autour d'un relateur R, associé à des rôles sémantiques notés: x0, x1… Notons qu'il n'y a pas correspondance entre chaque Ci et un xi (sinon le passage de la syntaxe à la sémantique serait une simple récriture). Par exemple, si la plupart des compléments étiquetés C0 renvoient à un argument x0, le C1 ne donne naissance à x1 que dans le cas d'«objet agi»; dans les autres cas il renvoie à un x2. Ainsi, l'entrée lexicale *prendre* est associée aux fonctionnements suivants:

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

– Schéma 1: C0 V (fonctionnement «intransitif»): *la mayonnaise prend;* ici, comme dans les autres schémas, le comportement sémantique est celui d'un processus[1], avec un «agent» x0, mais pas de résultat (absence de C1). Lié à la polyvalence sémantique de l'unité lexicale, l'ajout d'adverbes *(prendre bien, prendre mal…)* ou de noms *(prendre effet, prendre fin, prendre note, prendre contact)* modifie profondément le sémantisme du verbe.
– Schéma 2: C0 V C1 (fonctionnement «transitif» simple): on a ici deux schémas sémantiques distincts. Selon que le processus contribue à modifier ou pas les propriétés du C1, le verbe *prendre* peut renvoyer à:

  a) un Processus Résultatif[2] (PR): x0 R x1: *l'armée a pris la ville → la ville est prise.*

  b) un Processus Non Résultatif (PNR): x0 R x2: *l'orage nous a pris → nous avons été pris (par l'orage)*. On n'a pas de passage au résultat: *nous avons été pris* est simultané au processus et ne modifie pas les propriétés du C1 *nous.*

– Schéma 3: C0 V C1 Prep C5 (fonctionnement «transitif» associé à un complément introduit par une préposition). Celui-ci peut renvoyer à un «instrument»:

  x0 R x1 avec x5: prendre quelque chose avec les mains et x5 renvoie plutôt à un fonctionnement de (PR), tandis que:

  x0 R x2 avec x5: prendre de la terre avec une pelle et x5 renvoie plutôt à un (PNR) à cause du rang du complément régi.

  Le complément associé peut aussi renvoyer à un autre C5, selon le sémantisme de la préposition qui l'introduit *(i.e. sur, de, à, pour, en*, *comme).* Souvent la réalisation de la visée du processus (ou son accomplissement)

1 Les tests métalinguistiques adoptés pour identifier le *type de procès* lexical sont: la transformation à la forme progressive et l'autonomie de la construction passive. Par exemple: *Jean construit une maison → la maison est construite* (Fuchs & Léonard, 1979).

2 Dans des travaux antérieurs, nous avons défini trois procès de base (Gallo & Rouault, 1992: 120-124). Les *processus résultatifs* (PR) qui évoquent une situation dynamique aboutissant à un accomplissement et qui permettent l'attribution implicite d'une nouvelle propriété à l'argument régi, les *processus non-résultatifs* (PNR) qui évoquent une situation dynamique n'aboutissant pas à un accomplissement, les *états* (E) qui, n'évoquant pas une situation dynamique, attribuent explicitement une nouvelle propriété au sujet grammatical.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

dépend des caractéristiques syntactico-sémantiques à la fois du C0 et du C1. Par exemple, si *prendre un rendez-vous pour demain* évoque plutôt une situation dynamique qui implique un résultat *(le rendez-vous pour demain est pris),* en revanche, *prendre des mesures pour adapter une disposition* évoque plutôt une situation dynamique mais dont l'accomplissement résultatif ne semble pas envisageable, à cause du complément introduit par *pour.*

– Schéma 4: C0 V C1 C2 (fonctionnement «transitif» associé à un second complément régi, introduit par la préposition *à* et dont l'argument a nécessairement le trait sémantique «animé»). Par exemple: *prendre quelque chose à quelqu'un.* Comme pour le schéma précédent le type de procès auquel renvoie R dépend des caractéristiques des actants C0 et C1 qui l'encadrent (Rouault & Manes Gallo, 2003: 125-130).

2.2. Les variations du verbe «prendre» dans le corpus

Dans le texte du projet de la Constitution européenne on peut décompter aux alentours de 180 occurrences du verbe «prendre», employé soit de façon transitive soit de façon intransitive. Ces deux types d'occurrences sont actualisées dans le texte selon cinq formes différentes: à l'infinitif, à la voix active ou passive, en association avec une modalité et/ou avec une marque de négation. Le temps employé est majoritairement le présent avec quelques occurrences au futur. Les occurrences à la voix active du présent de l'indicatif sont majoritaires à la fois dans l'emploi transitif (43) et dans l'emploi intransitif réalisé par des locutions verbales (34) suivantes: *prendre part à* (5)*, prendre note de* (2)*, prendre acte de* (10)*, prendre effet* (8) et *prendre fin* (9).

Dans ce qui suit nous analysons deux types de séquences. La première, correspond à un emploi transitif de *prendre,* analysable à partir du schéma 3. Tandis que les secondes, correspondantes aux locutions verbales *prendre effet* et *prendre fin,* nécessite d'un jeu entre syntaxe et sémantique, qui produit comme résultat leur appariement avec le schéma 1.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

3. Comment reconnaître de façon automatique les variations de sens?

Pour la modélisation des connaissances sous-jacentes à la reconnaissance automatique du sens au niveau sémantique, cette variété d'occurrences du verbe «prendre» pose simultanément deux problèmes distincts. Il s'agit d'un côté de reconstruire quelle est la direction de prédication induite par l'emploi transitif de «prendre», selon le *type de procès* (PR ou PNR) auquel il renvoie d'après son co-texte d'actualisation. Comme indiqué ci-dessus, le type de préposition qui introduit le C5 et les caractéristiques syntactico-sémantiques des actants qui l'encadrent contribuent à modifier le *type de procès* auquel renvoie *prendre*.

De l'autre côté, la reconnaissance automatique de la signification temporelle de *prendre effet* et de *prendre fin* ainsi que de leur direction de prédication nécessite un entrelacs des traitements sémantique et syntaxique qui ne coïncide pas avec l'ordonnancement habituel des niveaux conceptuels d'analyse. Comme on le verra dans la suite, la reconnaissance du schéma syntaxique (schéma 1), associable à ces deux emplois intransitifs de *prendre,* s'appuie sur l'intervention d'un traitement sémantique préalable.

Les trois exemples de traitement sémantique que nous exposons visent à illustrer pourquoi la résolution automatique des deux problèmes évoqués dans ce qui précède, ne peut s'affranchir d'une conception *stratifiée* de la construction du sens par le discours.

3.1. Caractéristiques des séquences avec «prendre» transitif

Dans le texte du projet de Constitution européenne, le sujet grammatical des séquences qui présentent un emploi transitif du verbe «prendre» renvoie dans la quasi totalité des cas soit à une institution ou un de ses membres, soit à une de leurs prérogatives *(la commission, les états membres, la banque centrale, le président du conseil, un membre du tribunal, le droit des états membres*[3]). En

3 Sur les 181 occurrences, le terme <citoyen> apparaît une seule fois comme sujet grammatical: des citoyens de l'union, au nombre de 1 million au moins, ressortissants d'un nombre significatif d'états membres, peuvent prendre l'initiative d'inviter la commission.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

revanche, le complément régi est soit un nom *(mesure, initiative),* soit un nom déverbal *(disposition, engagement, décisions),* auxquels est systématiquement associée la séquence <pour + infinitif>. Les arguments compléments sont présentés majoritairement comme une classe introduite par différents types de déterminants *(des, toute, toutes les, les).* En première approximation, la configuration plus fréquente des séquences correspondantes à l'emploi transitif de *prendre* est la suivante:

<institution>. *prendre* <classe>. *pour* + infinitif.

Pour illustrer comment est obtenue, au niveau théorique, la structure sémantique des séquences ayant cette forme, nous nous appuyons sur l'exemple suivant: *l'union et les états membres prennent les mesures pour accroître la fourniture du transport ferroviaire et du transport combiné.*

3.2. Du résultat du traitement syntaxique au module sémantique

En reconnaissance le dispositif transforme à chaque niveau la représentation de la séquence fournie par le niveau précédent. Nous partons du résultat du traitement syntaxique de constituants, qui produit le schéma:

SN1 V1 SN2 <préposition>. Vinf2 SN3

dans lequel deux propositions simples sont reliées par la préposition *pour.*

Dans une première étape, la syntaxe fonctionnelle (par l'activation du dictionnaire des verbes) et le module de passage entre traitement syntaxique et traitement sémantique permettent d'identifier la nature des constituants qui encadrent les deux verbes. Notamment pour V1, le fait que (SN2) est un complément régi, tandis que la séquence introduite par <préposition>. est un complément non régi. Dans le module de passage, les compléments qui encadrent *prendre* seront étiquetés selon leur rang de la façon suivante: SN1 correspond à C0, SN2 correspond à C1 et la séquence <préposition>. Vinf2 SN3 correspond à C5pour. La représentation des actants qui encadrent le second verbe sera: 0 qui correspond à l'absence de C0 et C1 qui correspond au SN3 régi. La représentation construite sera donc:

C0 V C1 C5pour (0 V' C1').

La fonction du traitement sémantique est de calculer le *type de procès* auquel renvoie *prendre* afin de déterminer quels sont les objets du discours qui, au

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

sein de l'énoncé simple, sont affectés par cette prédication. Le calcul du *type de procès* auquel renvoie la séquence va de pair avec l'identification des ROLES des arguments occupant les différentes places syntaxiques qui encadrent *prendre*.

3.3. Les schémas d'énoncé produits par le module sémantique

A partir de travaux antérieurs, nous considérons que la notion de *schéma de lexis* définie par Culioli (1990) constitue un modèle métalinguistique adapté à l'analyse des énoncés simples. Il permet de représenter de façon homogène à la fois la complexité du rang et du nombre des arguments qui peuvent encadrer un prédicat, ainsi que de leurs relations, et le *type de procès* auquel renvoie le verbe dans son co-texte d'actualisation (Rouault & Manes Gallo, 2003: 100-162). La représentation fournie par le module de passage sera donc traduite par le module sémantique en une *lexis* <a R b>[4].

Au niveau théorique, on peut visualiser le traitement sémantique comme un module qui construit plusieurs schémas sémantiques ou *lexis* de la séquence, en prenant en compte de façon séquentielle: le *type de procès lexical* du verbe, la nature de l'argument de gauche et le déterminant qui l'introduit, le rang des compléments de droite, leur nature et les déterminants qui les introduisent, et enfin les opérations d'énonciation qui accompagnent la séquence (e.g. présence de modalités, de marques de négation, d'adverbes de temps ou de lieu, la temporalisation et la pronominalisation du prédicat (Rouault & Manes Gallo, 2003: Chap. 8)).

La construction des différents schémas sémantiques obtenus à partir de la surface permet au système de déterminer si le type de procès auquel renvoie le prédicat est le même que celui affecté au niveau lexical. Ce qui est indispensable pour établir quels sont les objets de discours dont les propriétés ou les relations sont modifiées par rapport au fonctionnement «standard», tel qu'il est défini par le lexique.

De façon très synthétique, nous considérons que dans le cas des processus résultatifs (PR) la prédication contribue à attribuer implicitement une nouvelle propriété à l'actant de droite. Tandis que dans le cas des états (E) c'est l'actant de gauche qui sera affecté de façon explicite. Restent les processus non résultatifs (PNR) qui par définition évoquent une situation dy-

4 Ces trois composants renvoient respectivement à: *«notion source, relateur, notion but»*.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

namique mais qui n'est pas susceptible d'un accomplissement. On peut faire l'hypothèse que dans ce cas la fonction du prédicat est d'introduire une nouvelle relation entre les actants de gauche et de droite, mais sans en modifier les propriétés. En quelque sorte, les (PNR) auraient la fonction d'assurer les étapes transitoires de la progression d'un discours, en tissant un réseau de relations entre des objets que la suite du texte peut transformer. La progression du discours se ferait donc à plusieurs «vitesses».

Ce phénomène est particulièrement évident dans la communication d'itinéraires urbains piétons. L'utilisation de *prendre une rue/un passage/ l'escalier* permet de décrire la progression dans l'espace en termes d'une séquence dont l'accomplissement *(i.e.* l'atteinte de la destination cible) est systématiquement lexicalisée par un autre verbe: *vous arrivez à/vous tombez sur/vous êtes à* (Manes Gallo, 2007: 221-225).

3.4. Un exemple d'analyse ascendante: «prendre» dans l'emploi transitif

Dans ce qui suit nous montrons comment les relations entre les caractéristiques du C1 et l'occurrence d'un complément C5, déterminent la direction de prédication du verbe *prendre.*

D'après le dictionnaire des verbes, *prendre* est étiqueté comme (PNR). Le traitement du module sémantique sert à établir si le co-texte, représenté par le schéma intuitif

<institution>. *prendre* <classe>. *pour* + infinitif

induit ou pas un glissement du *type de procès lexical* vers les autres catégories. Dans le cas positif on aurait une transformation de la direction de prédication de *prendre.*

D'après les étapes du traitement, illustrées dans ce qui précède, la notion source *(l'union et les états membres)* sera interprétée comme un argument du C0 affecté du trait *causalité extrinsèque* par rapport au déclenchement et au déroulement du processus, ou de la situation dynamique évoquée par *prendre.* L'argument du C0 ne bloque pas la transformation du prédicat à la forme progressive et sauvegarde la lecture intentionnelle de cette dernière (Rouault & Manes Gallo, 2003: 155-162). Cependant pour évoquer une situation résultative il faut que l'argument régi C1 soit perméable à la visée du processus. Ce qui ne semble pas être le cas de l'argument régi par *prendre,* surtout à cause des relations syntaxiques entre le C1 et le complément

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

circonstant (C5) introduit, sous forme de proposition infinitive, par la préposition *pour*. Le C1 semble avoir une double fonction syntaxique: il est à la fois le complément de *prendre* et le sujet potentiel de l'infinitif occurrent dans le complément circonstant introduit par *pour*.

On peut en effet paraphraser la séquence de départ par: l'union et les états membre prennent les mesures qui accroissent la fourniture du transport ferroviaire et du transport combiné. Dans ce cadre, la visée du processus prendre est lexicalisée explicitement par le complément C5 à cause: a) de la préposition *pour* qui l'introduit et b) de la double fonction du C1 qui, d'objet visé par le processus *prendre*, devient le moyen pour réaliser la visée portée par le complément circonstant. Le C1 devient le moyen ou la causalité intrinsèque qui permettra de réaliser l'action du C0 <institution>. dans le domaine de compétence décrit par <pour + infinitif>. L'imperméabilité du C1, déterminée par ses relations syntaxiques avec le C5, contribue à détourner la visée du (PR) prendre, en le faisant glisser dans la catégorie des (PNR). Le prédicat ainsi transformé permet d'établir une nouvelle relation entre l'institution qui apparaît comme C0 et un de ses domaines de compétence *(i.e.* accroître la fourniture du transport ferroviaire et du transport combiné).

Dans cet exemple, les traitements syntaxiques et sémantiques interviennent l'un après l'autre, sans qu'il soit nécessaire de poursuivre l'analyse sémantique par un retour à la syntaxe, soit pour compléter l'analyse, soit pour éliminer des solutions parasites. Autrement dit, les différents niveaux de traitement en reconnaissance coïncident avec les niveaux conceptuels. Mais comme on va le voir ce n'est pas toujours le cas…

4. L'entrelacs des traitements sémantique et syntaxique

Dans de nombreux cas il est nécessaire que le processus complet d'analyse automatique fasse des allers-retours entre différents niveaux: l'analyse ne coïncide pas avec le conceptuel. Cette façon de procéder est liée, en linguistique, au fait que des phénomènes linguistiques sont, pour les besoins du traitement automatique, éparpillés dans différents niveaux conceptuels; un exemple simple est celui de la morphologie dérivationnelle, qui est éclatée

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

dans les niveaux conceptuels de morphologie (découpage de la forme), syntaxe (structure de ces constituants) et sémantique (interprétation des affixes).

Du point de vue informatique, cela revient à se placer dans une architecture «multi-agents» où chaque module peut faire appel, de façon «horizontale», à n'importe quel autre, en précisant le problème à résoudre. Tout module concerné par la demande peut répondre en envoyant les résultats qu'il peut donner à cette demande, à charge pour le module demandeur de les exploiter de façon pertinente. Un tel système met donc en œuvre une stratégie dictée, non par l'architecture pré-établie du système global, mais par le déroulement dynamique de l'analyse, en fonction de celle-ci.

4.1. Deux locutions similaires: «prendre effet» et «prendre fin»

Dans le projet de Constitution européenne soumis au référendum en 2005, l'occurrence de ces deux locutions verbales présente des difficultés de reconnaissance automatique, à la fois au niveau syntaxique et au niveau sémantique. Mais voyons d'abord les similitudes entre les deux locutions:

a) le prédicat est suivi par une forme nominale qui n'est pas introduite par un déterminant;
b) les arguments qui apparaissent comme sujet grammatical correspondent souvent à une nominalisation déverbale *(les décisions européennes, l'obligation de paiement, la notification visée, la participation de l'état membre).*

4.2. La reconnaissance de «relateurs» pas tout à fait comme les autres

Le point (a) pose des problèmes relativement à l'attribution d'un schéma syntaxique: à cause du N (qui n'est pas un SN) la structure syntaxique résultant de la surface (SN1 V N) ne peut être appariée avec aucun des schéma syntaxiques associés à *prendre* dans le dictionnaire des verbes (*cf.* § 3.1.). D'où le problème de déterminer la fonction de ce N au niveau syntactico-sémantique.

On peut envisager que l'échec de l'analyse syntaxique provoque un retour vers la morphologie et l'activation d'une règle (morphologique) transformant VN en un verbe complexe V', permettant la poursuite de l'analyse. Cette façon de procéder suppose deux choses: d'une part, que le traitement

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

ne soit pas *ad hoc* (donc qu'il ne s'applique pas au seul verbe *prendre),* d'autre part que l'application de cette règle ne produise pas d'effets parasites dans l'analyse d'autres unités lexicales.

4.3. Quand le sujet grammatical est un faux SN

En ce qui concerne le problème (b), la reconnaissance de la nature déverbale du C0 est cruciale pour la détermination du type de procès auquel renvoie le V'. Les nominalisations déverbales, en tant que lexicalisations englobantes de la *lexis* sous-jacente au procès dont ils dérivent, ne peuvent être assimilées (1) ni à une *causalité extrinsèque* et/ou à une *causalité intrinsèque*[5], (2) ni à un type de procès lexical, (3) ni à son actualisation dans une *lexis:* leur caractère englobant occulte les conditions d'énonciation du procès sous-jacent (*i.e.* les actants qui le mettent en œuvre ou les coordonnées spatio-temporelles de sa validité[6]).

Elles jouent donc un rôle à part[7].

Au niveau sémantique, le calcul du type d'énoncé se fait donc surtout à partir de la prise en compte des marques d'énonciation de l'énoncé contenant la nominalisation: notamment les expressions déictiques de temps (*cf.* § 5.4.) et les compléments d'agent *(par)* qui sont assez systématiquement associés à la fois à *prendre effet* et à *prendre fin.*

Pour *prendre fin* la reconnaissance automatique du type d'énoncé est plus simple que pour *prendre effet* à cause de son schéma syntaxique qui peut être assimilé à <C0 V ' + C5>. Par définition, l'absence d'un C1 exclut

5 Ce qui signifie que, contrairement à ce qui arrive pour les énoncés transitifs, la détermination du type de procès ne peut pas être faite par la prise en compte du type de causalité à laquelle renvoie l'argument C0 *(cf.* § 4.4.).

6 Comme nous l'a fait justement remarquer Jacques Bres, parmi les sept occurrences de *prendre effet* à la forme active on recense un cas ou le C0 n'est pas une nominalisation: *la clé adaptée prend effet*… Nous considérons que cette séquence peut être assimilée formellement au cas des déverbaux si on considère que le C0 est ici une *lexis* dépourvue de notion but et dont le relateur est un participe passé.

7 Comme suggéré par Jean-Claude Anscombre, en tant que forme globalisante d'un procès ces nominaux peuvent renvoyer intuitivement soit au résultat soit à autre chose, étant donné qu'il n'y a pas de marques morphologiques stables pour les catégoriser. Dans ce cadre, cette résistance (actuelle) des formes déverbales à toute catégorisation résultant des marques propres de surface nous semble ne pouvoir être résolue qu'à partir de critères contextuels.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

l'existence d'une visée intrinsèque au procès, c'est-à-dire que la locution *prendre fin* puisse évoquer un (PR). A ce stade il reste deux possibilités: soit le prédicat évoque une situation dynamique sans accomplissement (PNR), soit il évoque une situation stative (*i.e.* un état (E)). D'après ce qui vient d'être dit sur la nature du sujet grammatical, la première éventualité est exclue. En effet, la transformation à la forme progressive ne semble pas possible. Donc *prendre fin* renvoie à un (E), ce qui implique l'attribution d'une nouvelle propriété à l'actant de gauche de V'.

Par l'absence d'un locuteur qui prenne en charge l'énonciation, la validité de l'état de *prendre effet* ou l'irréversibilité de l'état de *prendre fin,* sont déterminés directement par le texte de loi lui-même et ne peuvent faire l'objet d'une négociation discursive. En ce sens, l'attribution par le texte lui-même d'une propriété à la nominalisation d'un *procès* constitue un aspect distinctif de ce que certains définissent comme la nature *auto-constituante* du texte de loi (Maingueneau & Cossutta, 1995: 113-119).

4.4. La détermination du schéma syntaxique: un jeu entre sémantique et syntaxe

Les deux séquences *prendre effet* et *prendre fin* présentent aussi des différences qui portent sur:

a') la fonction syntactico-sémantique de l'argument de droite qui leur est associé;

b') leur fonction par rapport à la progression du discours.

Concernant le point (a'), l'argument de droite associé à *prendre fin* est une nominalisation déverbale introduite par une préposition *(par, à, de*: *prendre fin par démission volontaire/ à la date d'entrée en vigueur / d'office)* ou par un adverbe *(prendre fin avant l'expiration).*

Tandis que l'argument associé à *prendre effet* est souvent une forme nominale introduite par un déterminant *(le premier jour, le premier novembre).*

En d'autres termes, au niveau syntaxique on aura:

SN1 VN <prendre fin>. prép SN2/ adv (1)
SN1 VN <prendre effet>. SN2 (2)

L'enjeu que pose la reconnaissance des constituants fonctionnels des séquences (2) est d'éviter de les apparier avec le schéma 2 de *prendre,* en inter-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

prétant SN2 comme un complément régi (C1). Pour cela l'intervention du traitement sémantique est nécessaire, précisément dans le module de passage entre syntaxe et sémantique, donc avant la détermination du *type d'énoncé* ou de la direction de prédication de la séquence. Le traitement ne peut plus se faire selon les niveaux conceptuels, d'où l'intérêt d'une architecture «multi-agents» qui pour identifier le schéma syntaxique associable aux séquences (2) s'appuierait sur des informations fournies par le module sémantique, sollicité par le traitement syntaxique. Dans ce module deux catégories fondamentales sont posées a priori: celle du temps («time») et celle de l'espace. L'intervention du module sémantique, en associant au SN2 la marque «temps» permet de rendre à ce constituant fonctionnel sa véritable fonction, tout en bloquant son traitement comme C1.

Ce problème ne se pose pas pour la séquence (1) étant donné que le SN2 de droite est toujours introduit par une préposition ou un adverbe.

Enfin, concernant le point (b'), d'un point de vue intuitif on se rend compte que le sémantisme des deux locutions verbales (comportant une même dimension temporelle) se situe sur deux points différents de l'axe linéaire du temps. Si *prendre effet* évoque un état correspondant au déclenchement d'un *procès* (focalisation sur la borne de gauche), en revanche *prendre fin* renvoie à un état correspondant à son accomplissement (focalisation sur la borne de droite). Au vue de nos préoccupations sur la fonction des deux locutions par rapport à la progression du discours, la reconnaissance de ce sémantisme va de pair avec l'identification du type de procès évoqué. Notamment, quels sont, parmi les actants qui entourent les deux locutions ceux qui sont affectés d'une nouvelle propriété. Dans ce cadre ce qui reste en suspens est comment reconnaître automatiquement la différente localisation temporelle induite respectivement par *prendre effet* et par *prendre fin*.

5. Conclusion

Dans ce qui précède nous avons tenté d'apporter «par l'exemple» une réponse au problème de l'interaction entre syntaxe et sémantique dans un contexte de TALNE. Nous avons limité notre propos à l'extraction du sens

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

d'énoncés simples, occurrents dans le texte du projet de la Constitution européenne et organisés autour du verbe *prendre*. D'après notre perspective, la stratification en niveaux de traitements «interactifs» et non étanches apparaît indispensable, notamment pour la reconnaissance automatique de la polysémie du prédicat en question, selon ses co-textes d'occurrence. L'analyse des emplois transitif et intransitif de *prendre* a fait apparaître que cette «interactivité» entre niveaux devait être envisagée à la fois de façon verticale ascendante et de façon «horizontale» par des «allers-retours» entre traitement syntaxique et traitement sémantique. Nous considérons que cette façon de procéder, qui inscrit le TALNE dans une optique de linguistique calculatoire, en focalisant l'attention surtout sur l'explicitation des modalités d'interaction entre fonctionnement syntaxique et fonctionnement sémantique peut être bénéfique à la linguistique théorique.

Références bibliographiques

Culioli, A. (1990): *Pour une linguistique de l'énonciation,* Paris, Ophrys.

Duhamel, O. (2005): *La constitution européenne: texte définitif présenté par Olivier Duhamel,* Paris, Armand Colin.

Fuchs, C. (éd.) (1992): *Les typologies de procès,* Paris, Klincksieck.

Fuchs, C. & Léonard, A.-M. (1979): *Vers une théorie des aspects,* Paris, Mouton.

Gallo, M.C. & Rouault, J. (1992): *Schémas d'action et types de procès, Intellectica,* 1/2, 105-127.

Maingueneau, D. & Cossutta, F. (1995): *L'analyse des discours «constituants», Langages,* 117, 112-125.

Manes Gallo, M.C. (2007): «La prédication verbale entre progression du discours et progression dans l'espace», *in* Barbéris, J.-M. & Manes Gallo, M.C. (dirs.): *Parcours dans la ville: La description d'itinéraires piétons,* Paris, Editions de l'Harmattan, 211-230.

Rouault, J. & Manes Gallo, M.C. (2003): *Intelligence linguistique: le couple sémantique-pragmatique et le calcul des énoncés élémentaires,* Paris, Hermès-Science.

Stefanini, M.H. (1993): *Talisman: une architecture multi-agents pour l'analyse du français écrit,* Doctorat en Informatique, Université des Sciences sociales de Grenoble.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

L'ordre des facteurs altère bien le contenu: le cas de *quand même*

Flor BANGO DE LA CAMPA
Université d'Oviedo

Introduction

Ce travail s'inscrit dans un vaste cadre, celui de l'étude de la stratégie concessive, un projet auquel nous avons consacré nos efforts au sein du Groupe de Recherche «Les dynamiques argumentatives» à l'Université d'Oviedo depuis un certain nombre d'années*. Bien que la concession ait été considérée «a popular topic» au cours des dernières décennies, comme le signale König (1985: 203), elle est loin d'avoir reçu une attention précise et clarificatrice. D'où notre volonté de consacrer cette étude à l'éclaircissement de ce phénomène si particulier.

Ainsi, à l'intérieur de cet ample projet nous avons examiné les structures concessives, et constaté la problématique qui s'y rattache: les difficultés pour établir une définition rigoureuse (les termes vagues utilisés, qui sont le plus souvent basés sur des critères logico-référentiels et non pas sur des concepts strictement linguistiques); l'imprécision de la délimitation par rapport à d'autres stratégies voisines avec lesquelles elle semble trop souvent être assimilée, comme l'opposition, la causalité et même la restriction; le manque d'unanimité aussi bien dans la liste des marqueurs ou connecteurs qui lui sont adscrits (les unités mentionnées, avec plus ou moins d'exhaustivité, diffèrent d'un inventaire à l'autre), que dans leur traitement grammatical (adverbes, conjonctions, locutions…), et ainsi de suite… Toutes ces difficultés laissent poindre la complexité qui se cache derrière la concession

* De 1997 jusqu'à présent nous avons participé à trois Projets de Recherche rattachés à l'étude de la concession, financés par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur: «La concession. Analyse argumentative» (PB96-0308); «Les dynamiques concessives, connecteurs et modalités discursives» (BFF2000-0373); «Les dynamiques concessives: de la langue au discours» (MEC-04-HUM2004-00457).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

– ou la concessivité, une étiquette qui met plus efficacement en relief son dynamisme – et qui est sans doute la responsable du manque, jusqu'à présent et pour autant que nous en sachions, d'une étude exclusive et détaillée qui aborde la question sans failles. Ceci dit, il nous semble nécessaire de mentionner que dans cette «nébuleuse», la majorité des chercheurs s'accordent à constater l'usage des modes et temps verbaux rattachés à ces structures, et qui dépendent, dans une large mesure, du marqueur utilisé.

Cette brève présentation nous permet d'avancer le contenu de notre article et l'organisation de ses différents volets. Nous commencerons notre exposition en justifiant, tout d'abord, le choix du titre, qui ne répond nullement à un simple jeu de mots, mais qui aspire à formuler la loi linguistique qui règle un aspect indispensable à l'interprétation des structures concessives.

La deuxième partie, intitulée «Emplacement distributionnel», aborde une difficulté qui jusqu'à présent a été quelque peu marginalisée, mais qui, à notre avis, est décisive pour percer l'opacité qui règne dans les études concessives. Nous faisons allusion à la relation entre l'emplacement syntagmatique des connecteurs concessifs et leur incidence au niveau sémantique, qui rejoint de plus le thème central de ce volume monographique. Dans le but d'atteindre une plus grande clarté expositive et conceptuelle, il nous semble nécessaire de signaler ici que, malgré la longue liste de connecteurs identifiés comme étant concessifs, nous avons décidé de circonscrire notre étude à une seule unité, plus complexe dans son fonctionnement et sa nature que les autres intégrants du paradigme, mais, à la fois révélatrice de bon nombre de ses traits signifiants: le connecteur «quand même».

Le bloc central de notre article est constitué par les volets numéro trois et quatre, où nous analysons la distribution de ce marqueur au sein de la structure concessive prototypique et son incidence dans l'interprétation sémantique de l'énoncé. Les différents tests linguistiques auxquels nous avons soumis ce connecteur semblent annoncer l'existence de deux unités différentes: «quand même 1» (QM1) et «quand même 2» (QM2). Cependant, la distribution complémentaire de ces morphèmes (un concept proposé par la phonologie structurale et transposé ici au cadre semantico-syntaxique), est insuffisante pour identifier un QM unique à double statut; en d'autres mots, un morphème unique à deux variantes sémantiques. Finalement, ce travail se ferme sur une réflexion portant sur les résultats obtenus.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1. La «loi» linguistique de la concessivité

Le titre qui introduit cet article, «l'ordre des facteurs altère bien le contenu», est une paraphrase positive de la formule appliquée à certaines opérations mathématiques, et tout particulièrement à la multiplication («l'ordre des facteurs n'altère pas le produit»). Nous nous proposons ainsi de rendre compte des liens existants entre deux composants linguistiques, concrètement, la syntaxe et la sémantique. Nous souscrivons également la tendance dominante actuelle qui défend l'intégration des différentes disciplines comme la seule voie qui puisse apporter des réponses satisfaisantes aux phénomènes linguistiques, en écartant les compartiments étanches favorisés dans les analyses traditionnelles.

Notre hypothèse repose sur le rôle prioritaire de la configuration syntaxique comme base de l'interprétation sémantique de l'énoncé, dans le sens que:

(i) Le terme «facteurs» doit être appliqué aux unités linguistiques impliquées dans un énoncé prototypique concessif, c'est-à-dire, une structure bimembre (X, Y) dans laquelle on observe la présence d'un connecteur concessif (CC), qui répond donc au modèle X CC Y. Cette forme n'implique pas nécessairement un emplacement fixe pour lui, mais tout simplement son apparition ou sa constatation explicite.

(ii) Il faut interpréter le mot «contenu» comme le produit interprétatif final qui découle de la configuration que nous venons de mentionner.

En d'autres termes, notre hypothèse (H1) repose sur l'importance que possède la configuration syntaxique pour l'interprétation sémantique, à savoir que le niveau syntaxique engage le niveau sémantique, en facilitant certaines structures et en empêchant ou en imposant des restrictions sur d'autres; en définitive, en établissant une corrélation syntactico-sémantique qui justifie notre titre: «l'ordre des facteurs altère bien le contenu».

Pour illustrer ce propos nous avons décidé d'appliquer cette hypothèse (H1) à l'analyse du connecteur concessif *quand même*[1], l'un des plus versatiles dans ce domaine, comme nous essayerons de prouver au cours des pages suivantes. A cette fin, notre étude de *quand même* va être circonscrite à son

1 Dorénavant, QM.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

emploi monologual (*i.e.* un seul participant-locuteur) en écartant donc son emploi dialogual (*i.e.* plusieurs locuteurs en interaction) puisque ce dernier est soumis à des restrictions fonctionnelles qui peuvent conditionner son analyse. De même, nous nous sommes bornés à ce que nous pourrions appeler son «emploi concessif canonique», qui, comme nous avons déjà signalé, correspond à une structure bimembre linguistiquement explicitée (X CC Y). Ce qui, en l'occurrence, suppose également ne pas tenir compte des emplois caractérisés comme «absolus», bien plus attachés comme l'indiquent Moeschler et de Spengler (1981: 94), au contexte extralinguistique *(Quand même!)*.

Avant de commencer notre analyse, il est nécessaire de souligner que notre prémisse implique l'acceptation du statut concessif que l'on octroie communément à cette unité, bien que celui-ci ne soit pas exempt de quelques controverses. En effet, quoiqu'elle ne figure pas de façon systématique dans la liste des conjonctions et locutions concessives établie dans les grammaires françaises, comme dans celles de Wagner & Pinchon (1962), Gougenheim (1974) ou Grevisse & Goosse (1980) entre autres, elle est considérée comme telle, et par conséquent de manière incontestable, dans les monographies consacrées à l'étude de la concession, comme dans Morel (1996) ou comme dans les travaux de Moeschler & de Spengler (1981), Gettrup & Nølke (1984), Luscher (1993), Veland (1998), etc. Rappelons également que, selon Moeschler & de Splengler, il s'agit d'un des marqueurs interactifs «les plus déroutants» (1981: 93).

Après ces considérations, nous aborderons l'emplacement distributionnel de cette unité.

2. Emplacement distributionnel

Comme nous avons soutenu dans la section précédente, QM s'inscrit dans une structure bimembre «explicite», qui répond à la forme X CC Y et qui synthétise un énoncé constitué par deux segments linguistiques (X, Y[2]) «enlacés» au moyen d'un connecteur concessif (CC). Théoriquement, cette

2 Nous considérons comme segment linguistique chacune des séquences structurelles constituées au moins par un verbe sous forme personnelle.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

configuration permet six combinaisons différentes selon l'emplacement du connecteur: position initiale, médiane ou finale aussi bien dans le segment X que dans le segment Y, telles que dans les structures suivantes:

1) initiale du segment X: CC X, Y
2) médiane du segment X: X CC X, Y
3) finale du segment X: X CC, Y
4) initiale du segment Y: X, CC Y
5) médiane du segment Y: X, Y CC Y
6) finale du segment Y: X, Y CC

Si CC prend la valeur QM, ces six configurations sont automatiquement réduites à trois: le segment X n'admet que la position initiale (frontale absolue), tandis que dans le segment Y, QM dispose d'une plus grande mobilité (médiane et finale). Tout ceci apparaît schématiquement représenté en conservant la numération précédente:

1) initiale du segment X: QM X, Y
5) médiane du segment Y: X, Y QM Y
6) finale du segment Y: X, Y QM

Le fait que dans le segment X, QM apparaisse dans une seule position lui confère une certaine stabilité distributionnelle. D'autre part, sa position initiale dans le segment Y est écartée *de facto,* car dans cet emplacement QM est précédé habituellement d'une autre unité, *mais (mais…quand même),* ou d'autres éléments (exclamations, silences…) qui le privent de cette position absolue[3].

Ces restrictions sont illustrées par ce qui suit:

Segment X: QM X, Y

Initiale: Quand même tu dirais la vérité je ne te croirais pas
Médiane: *Tu dirais quand même la vérité, je ne te croirais pas
Finale: *Tu dirais la vérité quand même, je ne te croirais pas

3 *Cf.* Moeschler & de Spengler (1981: 94-95).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Segment Y: X, Y QM Y / X, Y QM

Initiale: *Tu dirais la vérité, quand même je ne te croirais pas

Médiane: Tu dirais la vérité, je ne te croirais quand même pas[4]

Finale: Tu dirais la vérité, je ne te croirais pas quand même

Jusqu'ici il semble que nous puissions identifier un QM1 dans le segment X et un QM2 propre au segment Y. Il est nécessaire d'observer que ce QM2 réclame fréquemment pour son acceptabilité l'insertion préalable de *mais,* ce qui suppose l'apparition de la séquence compositionnelle discontinue *mais…quand même,* considérée comme la forme canonique par Moeschler et de Spengler (1981: 94-95). Cependant, d'autres chercheurs admettent l'absence du morphème mais dans ces mêmes constructions (Luscher, 1993: 182).

Nous nous trouvons donc face à un QM isomorphe, dont le comportement syntaxique diffère. Pouvons-nous établir une première dichotomie, d'ordre exclusivement syntagmatique, dans laquelle nous distinguerions un QM1, soumis à une sévère fixité dans le segment X, et un QM2, caractérisé par sa mobilité dans le segment Y? Ou bien, s'agit-il plutôt d'une même unité, un unique QM qui, en fonction des procédés formels dans lesquels il s'insère, produit des contenus sémantiques différents? Le comportement distributionnel examiné penche plutôt pour deux unités différentes (QM1 et QM2), dont l'interprétation sémantique ultérieure permettra de valider ou non cette différenciation initiale.

Quoi qu'il en soit nous nous trouverions face à une rentabilité linguistique: une économie morphologique qui, dépendant de facteurs formels, non seulement d'ordre distributionnel (comme nous venons de signaler), mais également d'un autre ordre (comme nous verrons plus loin), configurent et élaborent différents contenus sémantiques.

En ne considérant que les structures viables nous essayerons d'élucider si l'examen et l'application de tests linguistiques nous permettent de continuer à soutenir cette dualité.

4 Bien que dans cet exemple l'emplacement de *quand même* soit proche d'une position finale devant la particule négative *pas,* il est toutefois possible, dans des segments plus longs, d'observer avec une plus grande précision sa position médiane comme dans: «J'espère que vous pourrez quand même l'accepter à cette date».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

3. Distribution et interprétation sémantique de QM (QM X, Y)

Nous commencerons ce volet en analysant la position frontale de QM dans le segment X (QM X, Y). Cette unité apparaît surtout documentée pour la première fois dans cette position au cours du XIX[e] siècle[5], ce qui en fait avec *tout de même* le marqueur concessif le plus «jeune» de l'ensemble emblématique des six «adverbes concessifs» dont le reste des membres *(pourtant, cependant, néanmoins* et *toutefois)* jouissent depuis la fin de l'ancien français et le début du moyen français d'une longue tradition sous le statut concessif (Buridant, 2000: 654-663; Marchello-Nizia, 1979: 258-259; Martin & Wilmet, 1980: 232).

La présence du connecteur QM dans cette configuration est mentionnée de façon irrégulière dans les grammaires ou dans les syntaxes françaises traditionnelles. Sandfeld, dans sa *Syntaxe du français contemporain,* recueille plusieurs exemples littéraires de ce QM qui n'adopte que la position frontale du segment où il apparaît, la protase (1977: 378).

Ceci dit, cette structuration bimembre dans laquelle QM se fixe en position frontale de la protase, admet la permutation de segments, répondant ainsi, par conséquent, à la structure QM X, Y ou Y, QM X, comme dans les cas (1) et (1'):

5 Le *Trésor de la langue française* situe le terme *a quo* de cette conjonction à valeur concessive *(quand même* + conditionnel) vers la fin du XVIII[e] siècle (1789), dans un exemple tiré de Sieyès *(cf. Trésor de la langue française,* t. XI, Gallimard, Paris, 1985, pp. 618-619). Lors de notre étude du corpus littéraire *Discotext* nous avons constaté que cet emploi est fréquent au XIX[e] siècle, surtout dans la première moitié. Il faut toutefois accepter ces affirmations avec une certaine prudente puisqu'elles sont conditionnées par la sélection des œuvres consultées. Seule une analyse qui engloberait tous les textes existants – littéraires et non littéraires – permettrait de dater ce phénomène en toute rigueur *(cf.* Bango de la Campa, 2000). En ce sens, K. Beeching (2005), dans son analyse sur la grammaticalisation et surtout la pragmaticalisation de *quand même,* qu'elle explique dans le cadre de ce qu'elle appelle «Politeness-Induced Semantic change (PISC)», fournit des données sur l'apparition de *quand mesme* / *quand même* dès le XVI[e] siècle jusqu'au XX[e]. Si au XVI[e] siècle on n'en observe que des emplois sporadiques (sous la graphie *quand mesme*), elle remarque un accroissement «graduel et régulier» dans sa fréquence, surtout évident au cours de la deuxième moitié du XX[e] siècle (Beeching, 2005: 163-164). Il faut souligner que cet auteur ne retient que cette combinaison sans tenir compte de sa distribution sur les segments.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(1) Quand même tu dirais la vérité, je ne te croirais pas

(1') Je ne te croirais pas quand même tu dirais la vérité

Selon l'opinion Sandfeld, nous nous trouvons face à une proposition concessive, qui s'est «glissée», si cette expression m'est permise, dans le moule d'une proposition temporelle (au moyen de *quand* et surtout *quand même,* pour introduire «un fait supposé» (1977: 378). Il est important de souligner que cet auteur analyse la concession en termes logiques: «Les propositions concessives marquent un fait qui normalement devrait empêcher la réalisation d'un autre, mais qui n'a pas ou n'a pas eu cet effet» (1977: 370). Par conséquent il s'agirait d'une relation *cause* → *non effet.* Postérieurement Sandfeld établit un binarisme entre «faits réels» et «faits supposés», parmi lesquels il situe QM:

> Si, au contraire, il s'agit d'un fait supposé, la proposition concessive peut être regardée comme désignant la suppression de la condition de la contre-partie de la phrase à laquelle elle appartient (1977: 370).

Mais, mises à part les explications logico-référentialistes, nous avons observé que, d'une part, QM occupe une position fixe (initiale de segment X), et que, de plus, il nous faut ajouter une marque frontale déjà mentionnée par Sandfeld, soit: la présence du conditionnel. Que «signifie» ceci? Nous entendons par «signifie» que ces deux marques (fixation distributionnelle + présence du conditionnel) ont pour mission de baliser et d'instruire ce nous avons nommé le «produit» final, c'est-à-dire, le contenu sémantique, qui permet l'interprétation correcte du sens de l'énoncé.

Nous pensons qu'il ne s'agit pas d'une affirmation gratuite. Certaines données semblent confirmer l'hypothèse H1: la présence de QM en position frontale implique un comportement morphologique concret (la présence du conditionnel), un trait qui, à son tour, répercute sur une interprétation sémantique déterminée. Cette configuration peut être représentée schématiquement au moyen de la formule suivante:

QM + conditionnel (morphologie) + Ordre du connecteur: QM X (syntaxe)
= H1: la fonction sémantique

Notre dernière démarche doit maintenant nous permettre de savoir ce qu'est cette fonction sémantique. La combinaison de ces facteurs déterminera une dynamique concrète qui produit une stratégie concessive spéci-

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

fique, particulière. Voyons comment sont articulés ces parameters: la forme du connecteur + la présence du conditionnel + l'ordre du connecteur.

Jusqu'à présent nous nous sommes bornés au niveau le plus superficiel ou formel de ces structures. Mais ces segments matériels (X, Y) renvoient à des entités sémantiques [X *(p)*, Y *(q)*], qui, précisément, doivent maintenant être prises en compte. Si nous avons constaté que QM apparaît en position frontale du segment X, force est de constater qu'il est associé à *p*. Un X qui inclut un conditionnel, un temps qui, à son tour, instruit un contenu sémantique en *p*. En écartant les discussions sur la valeur modale ou temporelle du conditionnel, secondaires à notre étude, nous devons indiquer, en suivant Haillet (2003, 2004) entre autres, que nous nous trouvons face au conditionnel appelé «d'éventualité», ou «hypothétique», commutable par *même si* + imparfait, test qui définit son statut, comme nous voyons dans le cas (2):

(1) Quand même tu dirais la vérité, je ne te croirais pas

(2) Même si tu disais la vérité, je ne te croirais pas

La présence dans cet énoncé (1) du conditionnel «d'éventualité» + le connecteur QM + l'emplacement frontal de celui-ci sont des processus formels en interaction qui contribuent, surtout, à une interprétation concessive. Cette interprétation repose essentiellement sur une opposition argumentative (Ducrot, 1984: 230) et polyphonique[6] au sein de laquelle le locuteur construit son énoncé à partir d'un discours implicite auquel il s'oppose explicitement. Si nous nous limitons au cas (1), le locuteur, en situant son énoncé dans le cadre hypothétique («Quand même tu dirais la vérité»), n'assume pas le discours implicite attribué à son allocuteur («Quand on dit la vérité il faut le croire») pour s'opposer radicalement («je ne te croirais pas»). D'où l'impossibilité de structures telles que (3) qui ne présentent pas d'opposition:

(3) *Quand même tu dirais la vérité, je te croirais

6 J.-C. Anscombre (1985: 345-346) a déjà esquissé en 1985 une configuration polyphonique pentagonale pour caractériser la stratégie concessive dans laquelle interviendraient cinq énonciateurs. Reprenant les idées de ce travail initial, il a proposé postérieurement une définition qu'il qualifie comme une définition «simplifiée» (une version «minimaliste») de cette même stratégie basée sur la mise en place et l'enjeu des cinq énonciateurs (e) convoqués par le locuteur *L*, auxquels il attribue ou bien des points de vue différents (P_1/e_1; P_2/e_2; P_1/e_5), ou bien des conclusions argumentatives tirées à partir d'un point de vue P_1, attribuées à e_3 (e_3/r), ou encore opposées ($e_4/\sim r$). *L* ne s'identifie qu'à e_4 et e_5 (Anscombre, 2004: 69).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Ce discours implicite est évident dans une continuité discursive justifiée par la partie rhématique, c'est-à-dire, l'argument sur lequel s'appuie le locuteur pour s'opposer à ce discours, comme il advient dans (4) et (5), un enchaînement inadmissible pour (6) et (7):

(4) Quand même tu dirais la vérité, je ne te croirais pas: tu es un menteur

(5) Quand même tu dirais la vérité, je ne te croirais pas: tu as l'habitude de me tromper/de me dire les choses à moitié/etc.

(6) *Quand même tu dirais la vérité, je ne te croirais pas: tu n'es pas un menteur

(7) *Quand même tu dirais la vérité, je ne te croirais pas: tu n'as pas l'habitude de me tromper/de me dire les choses à moitié/etc.

D'autre part, le connecteur QM dans cette position admet une variante, la forme *quand bien même*[7], qui s'est imposée de nos jours, où la présence de *bien* renforce encore plus l'opposition frontale entre le point de vue du locuteur et celui de l'allocuteur, dans l'exemple concret qui nous occupe (8), en s'opposant à la conclusion implicite, qui pourrait être formulée au moyen d'une phrase stéréotypique, comme propose actuellement J.-C. Anscombre (2001) dans sa théorie des stéréotypes, difficilement formulable de façon synthétique, mais qui pourrait être paraphrasée ainsi: «Quand/Si on dit la vérité, il faut le croire», comme en (8):

(8) Quand bien même tu dirais la vérité, je ne te croirais pas

De plus, cette structure répond à un autre discours sous-jacent, une présupposition de la part du locuteur, son allocuteur «ne dit pas la vérité», présupposition que nous pouvons expliciter moyennant l'insertion linguistique incidente («je pense que d'habitude tu ne dis pas la vérité») comme dans (9), et non pas en sens contraire (10):

(9) Quand même tu dirais la vérité – (et) je pense que d'habitude tu ne dis pas la vérité –, je ne te croirais pas

(10) *Quand même tu dirais la vérité – (et) je pense que d'habitude tu dis la vérité –, je ne te croirais pas

7 En prenant pour base les données proportionnées par l'analyse du corpus *Discotext*, le morphème QM, aussi bien dans les structures QM X, Y que dans celles Y, QM X aurait disparu vers la moitié du XIX^{e} siècle en faveur de l'actuel *quand bien même.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Finalement, nous voulons souligner que cette structure, *quand bien même,* ainsi que par ailleurs QM, tel que nous avons signalé auparavant, admet la permutation de segments comme en (11):

(11) Je ne te croirais pas quand bien même tu dirais la vérité

Dans ce cas, la présence de QM au début du deuxième segment retarde l'interprétation concessive introduite par le connecteur, face à l'exemple (8) dans lequel la position initiale absolue dans l'énoncé constitue une marque instructionnelle dès le début.

Puisque nous avons analysé la configuration de QM dans le segment X, voyons ce qu'il advient quand le morphème QM se trouve dans le segment Y.

4. Distribution et interprétation sémantique de QM (X, Y QM)

La première observation à propos de la distribution de QM dans le segment Y révèle un blocage de ce connecteur en position initiale, en ne permettant que deux distributions, à savoir médiane (X, Y QM Y) ou finale absolue (X, Y QM):

(12) Tu dirais la vérité, je ne te croirais quand même pas

(13) Tu dirais la vérité, je ne te croirais pas quand même

Comme nous avons signalé auparavant, ce QM du segment Y, isomorphe par rapport au QM du segment X, a été plus privilégié par la littérature linguistique. On lui a consacré de simples ébauches (Antoine, 1958: 682, 687; Grevisse, 1980: 516; 1986: 1499; Blumenthal, 1980: 130-131) ou des études plus exhaustives comme celles de L'Ecole de Genève dans les années quatre-vingts et début des années quatre-vingt-dix (Moeschler & de Spengler, 1981, 1982; Luscher, 1993), en passant par des analyses «intermédiaires». C'est précisément dans ces études que ce connecteur apparaît, dans la macrostructure des six adverbes concessifs traditionnels, associé à *tout de même,* dans le tandem *tout de même/quand même* (Gettrup & Nølke, 1984; Morel, 1996; Veland, 1998). Il existe une certaine unanimité pour s'accorder sur l'appartenance de ce connecteur à la langue parlée (Antoine, 1958: 687) ou à la

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

fréquence avec laquelle il y apparaît (Gettrup & Nølke, 1984: 24). Il peut être même considéré comme «abusif» dans le langage familier (Grevisse, 1980: 516). Ceci lui confère un certain statut différentiel, quant à son emploi, vis à vis des cinq autres adverbes, plus proches du code écrit. Bien que le dénominateur commun dans son traitement ait été son insertion entre les morphèmes concessifs, à l'exception de Blumenthal, qui l'inclut dans le champ de l'opposition (1980: 120[8]) ou Moeschler & de Splengler (1981, 1982), qui défendent une dichotomie dans ses emplois: emploi concessif/emploi réfutatif, les paramètres d'analyse appliqués dans chacun de ces cas proposés sont loin d'être unanimes.

Etant donné la complexité de ce phénomène, nous avons choisi de limiter notre analyse de QM dans le segment Y à sa position finale absolue, en écartant l'emplacement médian puisqu'à notre avis il ne saurait avoir un comportement identique à celui qu'il possède en position finale. En d'autres mots, si nous partons de l'hypothèse qu'un emplacement syntaxique engage l'interprétation sémantique, la mobilité intraphrastique de QM impliquerait des instructions différentes, en établissant donc des stratégies différentes. D'où QM en position médiane véhiculerait des instructions distinctes à celles de QM en position finale, ce qui exigerait un examen autre que celui que nous abordons dans le cadre présent.

Quand QM se situe dans le segment Y, la propriété de réversibilité est bloquée:

(14) *Je ne te croirais pas quand même, tu dirais la vérité

Bien que syntaxiquement ce QM soit lié au segment Y, la portée de ses instructions n'est pas limitée à Y*(q),* mais vise anaphoriquement le discours sous-jacent ou implicite à caractère stéréotypique, généré ou construit à partir de X*(p)* et que chaque connecteur concessif s'occupe de gérer en produisant des stratégies concessives différentes.

8 Il convient de rappeler la confusion qui existe, tout particulièrement dans la tradition grammaticale, entre ces deux relations (concession et opposition) due essentiellement à l'absence d'une définition précise et rigoureuse de ces notions, puisqu'elles s'estompent fréquemment. Il existe même des auteurs qui les présentent comme non différenciées, tel qu'on observe dans les binômes copulatifs et/ou disjonctifs des étiquettes proposées dans plusieurs grammaires («opposition et concession»; «concession et opposition; «concession ou opposition») ou juxtapositifs: «opposition (concessives)» (*cf.* Grevisse, 1980: 1356).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Cet emplacement en position finale absolue a pour conséquence que les instructions pour la réorganisation anaphorique du contenu sémantique de l'énoncé retombent sur lui. Ce QM cause le rejet de toute l'argumentation précédente *(cf.* 15). Et de plus, ce rejet se voit renforcé par l'incompatibilité entre QM et *bien* – morphème à caractère confirmatif par excellence – comme le prouve (16):

(15) *Tu dirais la vérité, (mais) je te croirais quand même[9]

(16) *Tu dirais la vérité, (mais) je ne te croirais pas quand bien même

Cette position finale absolue du connecteur n'est pas sans rappeler la relation particulière qui lie QM à ceux que l'on nomme «les adverbes d'énonciation» (*franchement, malheureusement,* etc.) qui portent sur l'ensemble de l'énoncé. La présence possible d'une virgule, une marque orthographique de séparation (pause), caractéristique de ces adverbes, apparaît également dans des exemples avec QM comme en (17), une phase préalable à l'emploi absolu de QM dérivant vers un statut interjectif:

(17) La vie est belle, quand même

Cependant, à l'encontre du comportement des adverbes d'énonciation, QM provoque une réorganisation de l'interprétation, en insistant sur son rejet, un trait qui n'est pas présent chez les premiers.

5. Conclusion

Nous avons entrepris tout au long de ces pages une analyse de l'unité QM. Dans ce but, nous nous sommes cernés, dans un premier temps, à observer son fonctionnement sur deux emplacements privilégiés: sa position initiale dans le segment X et sa position finale sur le segment Y. Ces deux positions répondent aux deux formes canoniques choisies pour cette étude: QM X, Y et X, Y QM.

9 Dans ce cas, c'est le rapport sémantique entre «dire la vérité» et «croire» qui explique l'incompatibilité car un exemple comme «Il pleuvrait, je sortirais quand même» est acceptable.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

L'isomorphie et la distribution complémentaire – le fait de ne jamais partager les mêmes environnements – ne sont pas des critères suffisants pour revendiquer un seul morphème QM avec deux variantes contextuelles. Si la morphosyntaxe est déficitaire pour trancher cette question, c'est la sémantique qui va nous permettre d'identifier non ces deux réalisations différentes, mais bien deux morphèmes: QM1 et QM2. Ces deux morphèmes véhiculent chacun des contenus sémantiques distincts. Ces contenus, d'ordre instructionnel, gèrent, dans le cadre général de la concessivité, deux stratégies différentes.

Situé dans le segment X, la portée de QM1 ne vise que ce même segment. C'est pour cela que la permutation des deux segments (X, Y) est toujours possible (QM1 X, Y ou Y, QM1 X). En outre, ce QM1 admet l'insertion de *bien* (*quand bien même* = QbM1), opérateur qui insiste sur un accord préalable, convoqué et présenté par le locuteur dans le contenu sémantique de X*(p)*, pour postérieurement s'opposer à cet accord. QM1 véhiculerait cette première stratégie qui consiste à insister sur un accord et s'y opposer par la suite.

Quand il est situé en position finale du segment Y, la portée de QM2 dépasse les bornes de ce segment pour gérer anaphoriquement l'implicite (une norme en termes de Luscher, un stéréotype en termes de J.-C. Anscombre) surgi à partir du contenu sémantique de X*(p)*. C'est la raison pour laquelle la permutation des deux segments n'est pas possible (X, Y QM2 mais *Y QM2, X) puisque QM2 exige toujours une reformulation oppositive anaphorique sur cet implicite. Voilà pourquoi, justement, QM2 n'admet pas l'insertion de *bien*. La valeur stratégique de ce connecteur consiste à insister sur un désaccord, un rejet final qui ne sera plus questionné. L'incompatibilité avec *bien* en est la preuve.

La possibilité combinatoire de ces deux morphèmes (QM1 et QM2) sur un même énoncé nous confirme que leurs stratégies ne s'excluent pas; elles sont même compatibles: *Quand (bien) même tu dirais la vérité, je ne te croirais pas quand même*.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Références bibliographiques

Anscombre, J.-C. (1985): «Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession», *Revue Internationale de Philosophie,* 55, 333-349.

–, (2001): «Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes», *Langages,* 142, 57-76.

–, (2004): «Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif en français contemporain», *in* Donaire, M.L. (éd.): *Dynamiques concessives/Dinámicas concesivas,* Madrid, Arrecife, 41-74.

Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1988²): «Lois logiques et lois argumentatives», *in L'argumentation dans la langue,* Liège, Pierre Mardaga, 79-113.

Antoine, G. (1958): *La coordination en français,* I, Paris, Editions d'Artrey.

Bango de la Campa, F. (2000): «Historias concesivas: *quand même/tout de même», in* Casal Silva, M.L., Conde Tarrío, G., Lago Garabatos, J., Pino Serrano, L. & Rodríguez Pereira, N. (éds.): *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI,* Madrid, Arrecife, 107-118.

Beeching, K. (2005): «Politeness-induced semantic change: The case of *quand même», Language Variation and Change,* 17, 155-180.

Blumenthal, P. (1980): *La syntaxe du message. Application au français moderne,* Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

Buridant, Cl. (2000): *Grammaire nouvelle de l'ancien français,* Paris, Sedes.

Donaire, M.L. (2002): «Estrategias concesivas y estructuras modales», *in* Figuerola, M.C. & Solà, P. (éds.): *La lingüística francesa en el nuevo milenio,* Lleida, Editorial Milenio, 203-213.

Ducrot, O. (1984): *Le dire et le dit,* Paris, Les Editions de Minuit.

Gougenheim, G. (1974): *Système grammatical de la langue française,* Paris, Editions d'Artrey.

Grevisse, M. (1980, 1986/1936): *Le Bon Usage,* Paris-Gembloux, Duculot.

Haillet, P.P. (2002): *Le conditionnel en français: une approche polyphonique,* Paris, Ophrys.

–, (2003): «Représentations discursives, point(s) de vue et signifié unique du conditionnel», *Langue française,* 138, 35-47.

–, (2004): «Cadres hypothétiques au conditionnel et stratégie concessive», *in* Donaire, M.L. (éd.): *Dynamiques concessive/Dinámicas concesivas,* Madrid, Arrecife, 95-116.

Jayez, J. (1982): «Quand bien même *pourtant*, pourtant *quand même», Cahiers de Linguistique Française,* 4, 189-217.

König, E. (1985): «Where do concessive come from? On the development of concessive connectives», *in* Fisiak, J. (éd.): *Historical Semantics. Historical Word-Formation,* Berlin/New York, Amsterdam, Mouton Publishers, 263-282.

Luscher, J.-M. (1993): «La marque de connexion complexe», *Cahiers de Linguistique Française,* 14, 173-188.

Marchello-Nizia, Ch. (1979): *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles,* Paris, Bordas.

Martin, R. (1983): «Remarques sur la logique de la relation concessive», *in* Valentin, P. (éd.): *L'expression de la concession,* Paris, 5-11.

Martin, R. & Wilmet, M. (1980): *Manuel du français du moyen âge,* Bordeaux, Sobodi.

Mellet, S. (dir.) (2008): *Concession et dialogisme,* Berne, Peter Lang.

Moeschler, J. (1983): «Contraintes structurelles et contraintes d'enchaînement dans la description des connecteurs concessifs en conversation», *Cahiers de Linguistique Française,* 5, 131-152.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Moeschler, J. & de Spengler, N. (1981): *«Quand même:* de la concession à la réfutation», *Cahiers de Linguistique Française,* 2, 93-112.

–, (1982): «La concession ou la réfutation interdite», *Cahiers de Linguistique Française,* 4, 7-23.

Morel, M.-A. (1983). «Caractères syntaxiques distinctifs de deux types de concession en français contemporain», *in* Valentin, P. (éd.): *L'expression de la concession,* Paris, 41-57.

–, (1996): *La concession en français,* Paris, Ophrys.

Sandfeld, Kr. (1977): *Syntaxe du français contemporain,* Genève, Librairie Droz.

Stati, S. 1998): «La concession: syntaxe, logique et argumentation», *La linguistique,* 34, 2, 119-122.

Veland, R. (1998): «*Quand même* et *tout de même:* concessivité, synonymie, évolution», *Revue Romane,* 33/2, 217-247.

Wagner, R.L. & Pinchon, J. (1962): *Grammaire du français classique et moderne,* Paris, Hachette.

Waltereit, R. (2001): «Modal particles and their functional equivalents: A speech-act-theoretic approach», *Journal of Pragmatics,* 33, 9, 1391-1417.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Faire + *Vinf*: une analyse fonctionnelle

Iva NOVAKOVA
Université Stendhal, Grenoble 3, LIDILEM

Introduction

Si le factitif *faire* + *Vinf* a fait l'objet de nombreux travaux se situant à l'interface entre la syntaxe et la sémantique, ces derniers privilégient souvent certains aspects du fonctionnement de la construction au détriment d'autres. L'objectif de cette étude est de proposer une analyse fonctionnelle de *faire* + *Vinf* qui prenne en compte l'interaction entre les paramètres *morphosyntaxiques, sémantiques et discursifs*. Elle s'inspire des modèles fonctionnels[1] qui accordent une importance fondamentale à ces paramètres, ainsi qu'à la fonction communicative de la langue.

Le corpus ayant servi de base à cette recherche est constitué de 1500 occurrences de *faire* + *Vinf,* extrait essentiellement de *Frantext* et du TLFI. A cela s'ajoutent de nombreux exemples, recueillis dans les publicités, la presse, à la radio, la télévision et dans les échanges quotidiens.

1. *Faire* + *Vinf:* analyse syntaxique

Dans le cadre de *l'analyse transformationnelle,* Kayne (1977: 209) considère que *faire* + *Vinf* n'est pas un *prédicat complexe* car *faire* et *l'infinitif* ne sont pas réu-

1 *Cf.* les grammaires fonctionnelles (Givòn, Dik, Halliday), ainsi que la RRG (Van Valin & Foley, 1980). Cette dernière s'intéresse principalement à la *syntaxe*, mais celle-ci n'est ni «autonome comme dans les modèles transformationnels, ni identique à la sémantique, comme dans la sémantique générative». C'est «un structuralisme fonctionaliste *(a structural-functionalist theory)»* (Lazard, 2006). L'approche modulaire de Nølke (1999) est également proche de ces principes.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

nis sous le même nœud verbal. Le *noyau* à une place en (1) est analysé comme étant enchâssé sous *faire* (2):

(1) Le poulet *cuit*

(2) Adèle fait [le poulet cuire]

On déduit ensuite la construction en (3) et (4), par une règle transformationnelle de *montée du prédicat (predicate lifting; faire-attraction*[2]) (Hyman & Zimmer, 1976; Kayne, 1977):

(3) Adèle *fait* le poulet *cuire*

(4) Adèle *fait cuire* le poulet

Si l'hypothèse transformationnelle paraît séduisante, elle n'en est pas moins critiquée. Pour Ruwet (1972: 134-135) cette analyse est inadéquate. Une solution lexicale en terme de «redondance lexicale» lui est préférable. Egli & Roulet (1971: 6) vont dans le même sens en indiquant que «ce n'est pas l'enchâssement de la structure intransitive déjà engendrée qui pose le plus de problème, c'est le fait que ce procédé ne permet pas d'exprimer les restrictions de sélection qui régissent les relations entre le sujet causatif et les phrases qui peuvent en être le prédicat». Il est nécessaire donc selon eux d'ajouter des règles lexicales. Enfin Lyons (1970: 293) évacue le problème avec élégance en disant que «[c]ette solution qui consiste à enchâsser le noyau à une place comme prédicat du noyau à deux places pose des problèmes techniques assez délicats, mais vraisemblablement surmontables que nous n'étudierons pas ici».

A la différence de Kayne, de nombreux auteurs[3] qui travaillent dans des cadres théoriques différents analysent *faire* + *Vinf* comme un *prédicat complexe,* où *faire* fonctionne comme un auxiliaire causatif: il a un apport sémantique faible et porte les marques de temps, aspect, mode (TAM).

2 Dans les analyses transformationnelles de *faire* + *Vinf*, on parle de *biclausal configuration.*

3 *Cf.* à ce sujet Gross (1968), Gaatone (1976), Abeillé & Godard (2003), Creissels (2006).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1.1. Arguments en faveur du prédicat complexe

a) Arguments diachroniques

L'évolution de *faire* + *Vinf* illustre deux des quatre paramètres constitutifs de la grammaticalisation (Lamiroy, 2003): la désémantisation et la décatégorisation syntaxique de *faire*. Il s'ensuit une montée des clitiques, qui aboutit à une *réanalyse* des deux verbes comme un seul syntagme verbal. On y distingue *trois phases* (Chamberlain, 1986):

– Etape 1: l'emploi généralisé en latin de constructions bi-clausales V1 *(de commande, de persuasion)* + complémenteur + V2 subjonctif *(inducere aliquem ut mentiatur)*.

– Etape 2: les formes ancienne *(deux prédicats)* et nouvelle *(prédicat complexe)* cœxistent en ancien et en moyen français (11e-15e siècles). Ex. *Hostages, faites les ben guarder* vs *De nos ostages ferat trencher les testes (Chanson de Roland)*.

– Etape 3: la nouvelle forme exclut l'ancienne à la fin du XVe s. *(et que ainsi l'avoit faict publier partout par ung chevalier de Bourgongne)* (Commynes, *Mémoires I*).

b) Arguments synchroniques

Les arguments le plus souvent avancés en faveur de l'analyse en *prédicat complexe* de *faire* + *V inf* sont les suivants[4]:

– il est impossible d'insérer un SN entre *faire* et l'*infinitif:*

(5) *J'ai fait *les amis* venir (*vs* J'ai vu / laissé *les amis* venir)

– la montée des clitiques: les clitiques de l'objet précèdent le prédicat complexe et non pas l'infinitif:

(6) Je *le lui* ai fait offrir (*J'ai fait *le lui* offrir *vs* Je pense *le lui* dire)

– l'infinitif après *faire* ne peut être effacé, ni isolé:

(7) Tu l'as fait pleurer? *Oui, je l'ai fait

– l'inversion du pronom personnel sujet, ainsi que la négation n'invalident pas la thèse du prédicat unique:

4 *Cf.* Gaatone (1976: 164-182).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(8) Fait-il travailler les enfants? *Fait travailler-il les enfants?

(9) Il ne fait pas travailler les enfants. *Il ne fait travailler pas les enfants

On observe les mêmes phénomènes avec les formes, composées de l'auxiliaire *avoir* ou *être* et d'un participe passé, que «personne n'envisagerait d'interpréter comme deux prédicats distincts» (Gaatone, 1976: 171):

(10) A-t-il travaillé. *A travaillé-t-il?

(11) Il n'a pas travaillé.*Il n'a travaillé pas

– hormis le réfléchi *se*[5], les seuls éléments qui puissent s'intercaler entre *faire* et l'*infinitif* sont les adverbiaux, c'est-à-dire des éléments facultatifs, supprimables et, de ce fait, extérieurs à la valence verbale:

(12) Je vous ferai *souvent* réciter des leçons (Stendhal)

(13) Mme de Rênal se fit *longtemps* attendre *(idem)*

Ainsi *faire* + *V inf,* mais aussi les constructions analogues dans les autres langues romanes, excepté le roumain, ne peuvent s'analyser comme un *V principal* + *complétive infinitive,* mais comme constituant un *noyau prédicatif unique* dont la valence «résulte d'une réorganisation déclenchée par l'intégration d'un sujet-causateur à la valence du verbe à l'infinitif» (Creissels, 2000/2001: 70).

La construction *faire* + *Vinf* entre souvent en concurrence avec un causatif lexical (un verbe intransitif transitivé qui acquiert ainsi un sens causatif):

(14) Delphine *fait sortir* la voiture du garage (Ruwet)

(15) Delphine *sort* la voiture du garage

Du point de vue syntaxique, la configuration actancielle des deux formes verbales (*sans* et *avec faire*) est identique. Dans les deux cas, il y a *augmentation de la valence, l'ajout d'un nouvel actant.* Vu leur structure syntaxique identique, se pose alors la question de savoir en quoi consiste la différence entre ces deux cas. S'agit-t-il d'une redondance lexicale? Quelles sont les nuances de sens que les deux constructions véhiculent? Face à ces questions, l'analyse purement syntaxique montre ses limites. Il faudra donc faire appel à une explication d'ordre sémantique.

5 Se fondant sur un vaste échantillon de données, Danell (1979) indique que le français évite le *se* après *faire: Il l'a fit (s)'asseoir.*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2. *Faire + Vinf*: analyse sémantique

Le *rôle sémantique* du nouvel actant est celui d'*agent principal, causateur, «causer»*. Il provoque ou déclenche la réalisation du procès exprimé par le verbe à l'infinitif. Le *causateur* fait en sorte que l'agent destitué soit engagé ou impliqué dans le procès (Jean *fait pleurer* Marie, Jean *fait tondre la* pelouse au jardinier, Jean *a fait tuer* Bernard par un inconnu, Jean *fait profiter Léa* de cette situation). Cet agent destitué est analysé sémantiquement soit comme *deuxième agent* (le jardinier), soit comme *patient* (Marie), soit comme *victime* (Bernard) ou *bénéficiaire* (Léa). Pour éviter cette profusion de termes sémantiques, on pourrait les regrouper sous l'étiquette plus neutre de *causataire* («causer»). On obtient ainsi le binôme *causateur/causataire*[6].

Afin de mieux analyser *faire + Vinf* sur le plan sémantique, trois paramètres seront pris en compte: la manipulation directe/indirecte, le degré d'agentivité du sujet et de l'objet et la nature sémantique de l'item verbal.

2.1. Les notions de manipulation directe/indirecte

La *construction transitive (sortir la voiture)* implique le trait de *manipulation directe:* c'est le référent du sujet qui est plus directement impliqué dans le procès. En revanche, la *construction factitive (faire sortir la voiture)* est non marquée pour ce trait: elle peut l'impliquer ou ne pas l'impliquer *(manipulation ± directe): par le chauffeur* (un actant non instancié[7]) ou *par elle-même* (Delphine fait en sorte que la voiture sorte du garage).

L'explication par la causation directe/indirecte sur laquelle il existe une abondante littérature[8] n'est cependant pas suffisante. Pour Morgenstern (2005: 3) «[l]e sémantisme complexe des constructions causatives n'est pas entièrement prévisible à partir de leur structure». On pourrait y ajouter la remarque de Martin (2003), «on peut douter que les interprétations se distribuent de manière aussi optimale. […]». Un causatif lexical peut dénoter une *causation indirecte*:

6 *Cf.* Creissels (2006, t. 2: 10-11).

7 Tesnière (1965) appelle cet actant non instancié actant *«à marquant zéro»*.

8 *Cf.* Babby (1993), Dixon (2000), Givòn (1984), Ruwet (1972), Shibatani (1976).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(16) Paul *a tué* Georges en lui injectant un poison très lent (Martin, 2003)

Inversement, la construction factitive peut impliquer la *manipulation directe:*

(17) Paul *a fait fondre* le beurre en le triturant avec les doigts *(idem)*

(18) Ces associations qui *font bouger* l'Isère *(Journal de l'Isère,* 2007)

L'ambiguïté est le plus souvent levée *contextuellement:*

(19) Pauline, approbatrice, lui *fit cuire* le steak dans la cuisine et alla s'allonger sur son lit, la fenêtre grande ouverte (Sagan, TLFI).

(20) Je les *ferai épousseter* souvent vos habits (Stendhal, *Frantext*)

En (19) c'est Pauline elle-même qui *cuit* le steak[9]. En (20), on imagine mal que la servante fasse épousseter les habits par quelqu'un d'autre *(manipulation directe).* D'autant plus que le contexte large confirme cette interprétation. La périphrase, interchangeable avec le verbe transitif correspondant *(cuire, épousseter),* ne suppose pas qu'«un actant supplémentaire soit impliqué dans une relation entre deux événements dont l'un serait la cause de l'autre»[10]. On sort en quelque sorte du sens causatif canonique du factitif *faire faire qch à qn* pour se rapprocher du domaine de la *transitivité* (sémantique) (Desclés & Guentcheva, 1998).

Mel'čuk (1992) considère les *cooking verbs* (brûler/faire brûler, flamber/faire flamber, cuire faire cuire, bouillir/faire bouillir) comme des synonymes absolus. On peut parler ici de lexicalisation comme pour faire savoir/annoncer, faire vivre/entretenir, faire voir/montrer, faire apprendre/enseigner. Dans ce cas, la construction factitive fait preuve d'une grande cohésion non seulement sur le plan syntaxique, mais aussi sur le plan sémantique. La fusion des prédicats entraîne logiquement un renforcement de sa cohésion sur le plan sémantique, ce qui fait que ces constructions sont perçues comme une entité lexicale unique[11].

S'agit-il dans ces cas de lexicalisation, de synonymie totale ou partielle? Pour mieux répondre à ces questions, il faudrait analyser d'autres paramètres comme le degré d'*agentivité* du sujet (S) et de l'objet (O) et aussi le *sémantisme* de l'item verbal qui influencent l'instabilité de la valence verbale.

9 *Cf.* Ruwet (1972) qui parle de «redondance lexicale» à propos de ces cas.

10 Desclés & Guentchéva (1998: 16).

11 Sur la lexicalisation des formes causatives *cf.* Creissels (2000/2001: 74), Rogiest (1983: 287), Wilmet (1997: 465).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2.2. Le degré d'agentivité du S et de l'O

Les notions *d'agentivité* et de *contrôle* sont également nécessaires pour rendre compte du rôle sémantique du causateur, comme le montre Creissels (1995: 286): «[l]e référent du sujet a une participation active au procès. Souvent il représente l'initiateur du procès qui *contrôle* plus ou moins l'intervention des autres protagonistes». La définition de Dixon (2000: 30) va dans le même sens: «a causative construction involves the specification of *an additionnal argument, a causer,* onto a basic clause. A causer refers to someone or something […] that *initiates* or *controls* the activity».

Qui plus est, dans le cas de la transitivation causative (TC), lorsque le causataire est un animé, il a une faible capacité agentive. Pour des exemples du type *sortir l'ivrogne du bar, descendre un homme menotté d'une voiture* ou *démissionner le ministre,* la construction transitive à *objet humain* introduit une nuance sémantique de forte cœrcition, d'implication plus directe, voire brutale, de la part de l'agent-causateur dans le procès, ce qui est logique, vu l'interprétation univoque par la manipulation directe. En général, le référent de l'objet ne peut s'opposer, pour une raison ou une autre, à ce que le sujet agentif lui impose.

Mais la réalité linguistique est plus compliquée. Il existe des cas, où le référent de l'objet n'est pas dénué d'agentivité, de capacité ou de volonté d'agir comme en (21) et (22) (exemples de Larjavaara, 2000: 175):

(21) Ça manquait pas, les filles qui auraient bien aimé qu'il les *rentre* du bal

(22) Attendez monsieur, je peux vous *traverser* si vous voulez (entendu dans la rue)

Comme l'indique clairement le contexte, les filles «ne sont pas inertes» *(elles auraient bien aimé)* et le fait d'«être traversé» dépend entièrement de la volonté du «vieux monsieur» *(idem).* Le tableau se complique car il y a (des référents) des sujets inanimés qui se comportent comme des agents, ce que Givòn (1980) appelle *metaphoric extension of the agentivity:*

(23) Le vent a renversé la barrière

(24) La Lotus a sorti la Ferrari de la route[12]

12 Exemple de Ruwet (1972: 149).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Les exemples montrent que les restrictions de sélection en termes d'animé/non animé sur le sujet ou l'objet sont insuffisantes[13]. Si on suit Givòn (1980: 336) et sa *binding hierarchy,* plus la construction est compacte, plus l'agentivité et le contrôle sont forts. On peut retenir cette règle à titre de tendance.

2.3. La nature sémantique de l'item verbal

L'observation des données fait ressortir la nette prédominance des verbes de *mouvement* ou de *déplacement (entrer, rentrer, sortir, monter, descendre)* et de *changement* d'état *(cuire, bouillir, frire, durcir)* dans les cas de *transitivation causative* (TC). Suite à «des extensions occasionnelles de leurs spectres fonctionnels»[14], ils peuvent véhiculer un sens causatif:

(25) *Bouge* ta ville! (Publicité, 2003)

(26) Messier a le droit de *démissionner* les membres du CA de VU (TV, 2002)

(27) Par cette température, on ne *voyage* pas un enfant de cet âge (Damourette & Pichon)

(28) Le premier qui ose dire cela, je le *sors* de la salle (cours universitaire)

(29) Ces bêtes, je ne suis pas prêt à les *partir* (Journal TV, 2001[15])

(30) Ces jeunes qui *délirent* la banlieue (TV, 2005)

(31) Ils refusent de *paniquer* les voyageurs (TV, JT, 2005)

Si des verbes comme *entrer, sortir, tomber* en emploi transitif sont attestés depuis le XVI[e] s. en français, d'autres comme *traverser, voyager, exploser, bouger* sont beaucoup plus récents, chaque verbe évoluant à son propre rythme. Le phénomène est en progression en français mais reste relativement peu étudié[16] de manière systématique. Il est difficile d'établir le nombre exact de verbes *labiles* en français. Actuellement ils représenteraient entre 10 et 15%

13 Ruwet (1972: 156) lui-même indique que «[s]ans doute il nous manque encore une théorie appropriée de l'interprétation des phrases déviantes».

14 Blinkenberg (1960: 117).

15 En pleine crise de la vache folle, l'agriculteur ne veut pas *faire partir* ses bêtes (les *écouler sur le marché*).

16 Gougenheim (1929), Blikenberg (1960), Ruwet (1972) et, à date plus récente, Larjavaara (2000), Krötsch & Oesterreicher (2002).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

de la totalité des verbes français[17]. Sur les 121 exemples de notre corpus issu du TLFI selon l'instruction *emploi transitif de verbes intransitifs,* 15% environ ont des emplois transitifs causatifs.

La question légitime qui se pose est la suivante: pourquoi ces verbes plutôt que d'autres? C'est *l'Hypothèse inaccusative* de Perlmutter (1978), développée par Levin & Rappaport (1995) qui permet d'apporter des éléments de réponse à cette question. Selon cette hypothèse, les *verbes intransitifs* ne forment pas un ensemble sémantiquement homogène *(split intransitivity)*. On y distingue les verbes *inaccusatifs (break, dry, open)* et les verbes *inergatifs (laugh, play, speak)*. Les premiers, du point de vue syntaxique, ont un *sujet* en surface et un *objet* profond. Les seconds n'ont qu'un *sujet* à tous les niveaux. Du point de vue sémantique, les *inaccusatifs (casser, bouger, tomber)* impliquent un *changement d'état,* l'action vise ou atteint le sujet, les *inergatifs* renvoient à une *activité,* l'action part du sujet. Ce sont les *inaccusatifs* qui, du fait de leur valence instable, se prêtent aisément à la transitivation causative. Les *inergatifs* nécessitent le recours à la périphrase:

(32) The window *broke*

(32a) She *broke* the window

(33) Children *played*

(33a) *The teacher played the children

(33b) The teacher *made* the children *play*

Il s'agit d'une distinction sémantiquement motivée et syntaxiquement représentée. Le *sens* du verbe peut constituer un facteur déterminant pour la *structure syntaxique* de l'énoncé.

Si l'aspect syntaxique de l'Hypothèse inaccusative est plus discutable[18], l'aspect sémantique est conforté par des données de nombreuses langues. Levin & Rappaport (1995) insistent sur la similarité impressionnante entre ces sous-classes de verbes à travers les langues (par ex. en russe, italien ou hébreu). Or, si on confronte ces données au français, on constate que l'Hypothèse mérite d'être affinée. Ainsi certains verbes de mouvement en

17 Selon des données avancées par Larjavaara (2000: 166).

18 Sur certaines faiblesses de *l'Hypothèse inaccusative (inaccusative mismatches), cf.* Legendre & Sorace (1993: 186). Cependant les auteurs soulignent que ces dissonances ne remettent pas en question l'Hypothèse qu'ils considèrent comme «simple et élégante».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

anglais comme *march, jump, dance, run* peuvent être transitivés dans certaines distributions (présence d'un circonstant), ce qui n'est pas le cas en français:

(34) *Dance* me to the end of love

(34a) *Danse-moi jusqu'à la fin de notre amour

(35) The general *marched* the soldiers to the tents

(35a) *Le général marcha les soldats jusqu'aux tentes

(36) The rider *ran* and *jumped* the horse over the fence

(36a) *Il courut et sauta le cheval à travers la haie[19]

On peut donc conclure avec Lazard (2001: 107) que la distinction entre ces verbes est, semble-t-il, largement répandue, mais plutôt à titre de tendance. Elle n'est pas universelle.

2.4. Faire bouger la ville/bouger la ville: analyse discursive

La TC pourrait être considérée comme étant un moyen de diathétisation causative plus économique, plus compact par rapport à la construction périphrastique factitive. Souvent, elle est tout à fait intentionnelle et s'opère dans un objectif pragmatique précis. Nølke (1999: 67) souligne l'intérêt pour son approche modulaire (fonctionnelle) d'exemples où «des considérations stratégiques de nature pragmatico-sémantique l'emportent sur les considérations syntaxiques pour rendre accessible une position non prévue par la syntaxe»[20]. Il s'agit là d'un *raccourci syntagmatique* (Krötsch & Osterreicher, 2002), qui pourrait s'expliquer par des objectifs pragmatico-énonciatifs spécifiques, comme la rapidité, l'expressivité ou le principe de l'économie dans la communication. Ainsi Sauvageot (1962: 129) estime que:

19 Cependant les enfants utilisent souvent ces verbes en omettant l'auxiliaire causatif *faire* en français.

20 L'incidence de la *syntaxe* sur la *pragmatique* est un fait reconnu dans différents modèles théoriques: la *RRG*, les *Grammaires fonctionnelles* ou la *Construction Grammar* (Fillmore, Kay, Goldberg) qui sont centrés sur la corrélation entre structure *morphosyntaxique* et structure *pragmatique* et s'opposent, par ce trait, aux grammaires de constituants. Pour plus de détails, *cf.* J. François (2003).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

> la faculté de transitiver tout verbe intransitif ou celle d'employer sans complément d'objet tout verbe, même transitif, ne peut qu'alléger la tâche des usagers et faciliter la concision dans l'expression, donc augmenter la quantité d'information transmise par l'élocution.

Du fait qu'il y ait transgression du schéma actanciel habituel du verbe, ces emplois sont perçus comme *déviants,* donc plus accrocheurs, ce qui explique l'usage fréquent qu'en font les médias ou la publicité, comme c'est le cas de ce slogan publicitaire à l'intention des jeunes: *Bouge ta ville!,* sans oublier les nuances *ludiques* ou *ironiques* que le locuteur exploite intentionnellement. L'intitulé de la rubrique de Télérama (2004[21]) *Le moindre effort* dans laquelle est publié l'extrait suivant est assez significatif à cet égard:

(37) Telle maison de disques «signe» un jeune artiste, telle major «signe» un groupe prometteur… mais est-ce que la promotion «vient» le public dans les salles, est-ce que le téléchargement «tombe» les ventes? Un tel mépris pour sa langue maternelle, ça me «pâlit», et même ça me «gerbe»! Tout ça pour économiser les cinq lettres de «faire»! A propos de cinq lettres, moi ça me «sue»!

La transitivation causative relève de la diathèse causative sans modification morphologique (Lyons, 1970: 276).

3. Le statut *de faire* + *Vinf* dans le système de la voix en français

L'analyse fonctionnelle de *faire* + *Vinf* permet également d'établir son statut dans le système de voix en français. Les grammaires de référence, la Nomenclature grammaticale (1975), certains linguistes (Kordy, 1988) lui refusent le statut de voix. On parle de voix *active/passive,* de *tournures* (ou constructions) *pronominales, impersonnelles* et on y ajoute, dans le meilleur des cas, les constructions avec les auxiliaires *faire, laisser, voir.*

Creissels (2006) distingue quatre voix en français: l'*actif,* le *passif,* le *causatif, le moyen.* Si l'on admet la définition de Lazard (1994: 179) sur la voix/-diathèse[22] à savoir que *la variation sur les actants (diathèse) amène une modification*

21 N° 2838 du 02.06.2004.

22 Au sujet de la distinction entre *voix* et *diathèse, cf.* Muller (2005): «La *voix* […] désignera les facteurs syntaxiques de construction du verbe qui ordonnent […] les relations d'un actant au verbe selon une hiérarchie de type communicatif. […] On définira par

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

corrélative de la forme (morphologie) verbale (voix), et de là, des rôles sémantiques attribués au sujet et à l'objet, on pourrait *accorder le statut de voix au factitif français*[23]. Celui-ci remplit ces trois critères: + *1 actant* sur le plan syntaxique, ajout de *faire* suivi d'un infinitif (modification de la forme verbale), modification des rôles sémantiques (ajout d'un *causateur,* l'agent destitué devient *causataire).*

4. Conclusion

La construction *faire* + *Vinf* entre souvent en concurrence avec des verbes intransitifs transitivés avec un sens causatif *(faire sortir/sortir la voiture),* appelés causatifs lexicaux. L'étude séparée des paramètres *morphosyntaxique* et *sémantique* ne permet pas d'expliquer la complexité des faits de langue étudiés. Seule l'approche fonctionnelle qui prend en compte l'interaction entre les paramètres *syntaxiques, sémantiques* et *discursifs* permet d'analyser le fonctionnement de *faire* + *Vinf* de façon globale et d'interpréter correctement les énoncés, où les deux formes sont possibles. Ce cas de concurrence illustre également l'incidence de la syntaxe sur la pragmatique. La grande cohésion de *faire* + *Vinf* sur le plan syntaxique explique les cas de lexicalisation de la construction. Celle-ci fait partie du système des voix en français.

diathèse la hiérarchie effective des rôles actanciels associés aux fonctions grammaticales dans un énoncé en prenant pour forme de base la construction usuelle du verbe».

23 Faute de place, nous n'aborderons pas ici le statut du factitif pronominal *se faire* + *Vinf*: *Elle s'est fait voler son porte-monnaie*, analysé comme une forme de passif (Riegel *et al.*, 2001) ou *Il s'est fait offrir un livre, comme un passif à bénéficiaire,* où le locuteur fait du destinataire (ou bénéficiaire) du procès le *thème* de l'énoncé. Il s'agit là d'un procédé qui pallie l'absence de passif oblique en français *(He was offered a book).* (François, 2000; Muller, 2005; Novakova, 2009, à paraître).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Références bibliographiques

Abeillé, A. & Godard, D. (2003): «Les prédicats complexes», *in* Godard, D. (dir.): *Les langues romanes. Problèmes de la phrase simple,* Paris, Editions du CNRS, 125-184.

Babby, L. (1993): «Hybrid causative constructions: Benefactive causative and adversity passive», *in* Comrie, B. & Polinsky, M. (éds.): *Causatives and transitivity,* Amsterdam/ Philadelphia, John Benjamins, 343-367.

Blinkenberg, A. (1960): *Le problème de la transitivité en français moderne. Essai syntactico-sémantique,* Copenhague, Munksgaard.

Chamberlain, J. (1986): *Latin Antecedents of French Causative Faire,* New York, Peter Lang.

Creissels, D. (2001/2002): Notes de cours de DEA (polycopié).

–, (2006): *Syntaxe générale: une introduction typologique,* t. 2, Paris, Lavoisier.

Danell, K. J. (1979): *Remarques sur la construction dite causative,* Stokholm, Almqvist & Wiksell International.

Desclés, J.-P. & Guentchéva, Z. (1998): «Causalité, Causativité, Transitivité», *in* Kulikov, L. & Vater, H. (éds.): *Typology of Verbal Categories,* Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 7-25.

Dik, S. (1997): *The Theory of Functionnal Grammar,* Part 1, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, 285-289.

Dixon R.M.W. (2000): «A typology of causatives: form, syntax and meaning», *in* Dixon, R.M.W. & Aikhenvald, A. (éds.): *Changing valency. Case studies in transitivity,* Cambridge University Press, 30-83.

Egli, U. & Roulet, E. (1971): *L'expression des relations d'ergativité et de transitivité dans une grammaire générative transformationnelle du français,* Universität Bern, Institut für Sprachwissenschaft, Arbeitspapiere (3).

Foley, W. A. & Van Valin, R.D. Jr. (1980): «Role and Reference Grammar», *in* Moravcsik, E. (éd.): *Current approaches to syntax,* New York, Academic Press, 329-352.

François, J. (2000): «Désémantisation verbale et grammaticalisation: (se)voir employé comme outil de redistribution des actants», *Syntaxe et Sémantique,* 2, 159-175.

–, (2003): «La Role and Reference Grammar, une grammaire d'interface entre syntaxe, sémantique et pragmatique», *Linx,* 48, 87-89.

Gaatone, D. (1976): «Les pronoms conjoints dans la construction factitive», *Revue de linguistique romane,* 40, 165-182.

Givòn, T. (1980): «The Binding Hierarchy and the typology of complements», *Studies in Language,* 4, 3, 333-377.

–, (1984): *Syntax,* vol. 1, J. Benjamins Publishing Company, 150-155.

Gross, M. (1968): *Grammaire transformationnelle du français,* Paris, Larousse.

Goldberg, A. (1995): *Constructions. A Construction Grammar Approach to Argument Structure,* The University of Chicago Press.

Gougenheim, G. (1929): *Etudes sur les périphrases verbales de la langue française,* Paris, Les Belles Lettres.

Halliday, M.A.K. (1985): *An Introduction to Functionnal Grammar,* E. Arnold, 144-191.

Hyman, L. & Zimmer, K. (1976): «Embedded topic in French», C.N. Li (éd.): *Subject and topic,* New York, Academic Press, 189-211.

Kayne, R. (1977): *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel,* Paris, Editions du Seuil, 196-315.

Kordy, E. (1988): *Modal'nye i kausativnye glagoly v sovremenom francuzskom jasyke,* Leningrad.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Krötsch, M. & Oesterreicher, W. (2002): «Dynamique des configurations actancielles», *Syntaxe et Sémantique,* 4, 109-137.

Lamiroy, B. (2003): «Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation», *Langages,* 135, 33-45.

Larjavaara, M. (2000): *Présence ou l'absence de l'objet. Limite du possible en français contemporain,* Thèse de Doctorat, Université de Helsinki.

Lazard, G. (1994): *L'actance,* Paris, PUF.

–, (1998): «Définition des actants dans les langues européennes», *in* Feuillet, J. (éd.): *Actance et valence dans les langues de l'Europe,* Berlin, New York, Mouton de Gruyter, 11-147.

–, (2001): *Etudes de linguistique générale. Typologie grammaticale,* Louvain-Paris, Peeters.

–, (2006): *La quête des invariants interlangues. La linguistique est-elle une science?,* Paris, Champion.

Legendre, G. & Sorace, A. (2003): «Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes», *in* Godard, D. (dir.): *Les langues romanes. Problèmes de la phrase simple,* Paris, Editions du CNRS, 185-233.

Levin, B. & Rappaport Hovav, M. (1995): *Unaccusativity. At the Syntax-Lexical Semantics Interface,* Cambridge, MIT Press.

Lyons, J. (1970): *Linguistique générale*, Paris, Larousse.

Martin, F. (2003): «Si certains causatifs psychologiques ne sont pas agentifs, c'est parce qu'ils sont muets. Critique de l'analyse des causatifs en RRG», (en ligne).

Mel'čuk, I. *et al.* (1984-1992): *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques,* Montréal, Presses Universitaires de Montréal.

Morgenstern, A. (2005): «Structures causatives, agentivité et relation inter-sujets», ALAES Institut Charles V, Journée sur *Les constructions causatives,* 21.01.2005 (en ligne).

Muller, C. (2005): «Diathèses et voix en français», *in Interaction entre sémantique et pragmatique,* Actes du XI[e] Séminaire de Didactique Universitaire, Constanţa, Université Ovidius, Bucarest, Ediura ASE, 73-95.

Nølke, H. (1999): «Linguistique modulaire: principe méthodologiques et applications», *in* Nølke, H. & Adam, J.-M. (dirs.): *Approches modulaires: de la langue au discours,* Lausanne, Delachaux et Niestlé, 17-73.

–, (2002): «Pour un traitement modulaire de la syntaxe transphrastique», *Verbum,* XXIV, 1-2, 179-192.

Novakova, I. (à paraître): «La construction *se faire* + *Vinf*: analyse fonctionnelle», Colloque international *Les Représentation du sens linguistique* (RSL IV), Helsinki, 27-29 mai 2008, collection Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki.

Perlmutter, D. (1978): «Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis», *Proceedings of the Berkeley Linguistic Society,* 4, 157-189.

Riegel, M., Pellat, J.-Ch. & Rioul, R. (2001): *Grammaire méthodique du français,* Paris, PUF.

Rogiest, E. (1983): «Degré de fusion dans la construction factitive des langues romanes», *Romanica Gandensia,* XX, 271-287.

Ruwet, N. (1972): *Théorie syntaxique et syntaxe du français,* Paris, Editions du Seuil, 126-180.

Sauvageot, A. (1962): *Français parlé, français écrit,* Paris, Larousse.

Shibatani, M. (éd.) (1976): *The Grammar of Causative Constructions. Syntax and Semantics*, 6, New Academic Press.

Tesnière, L. (1965): *Eléments de syntaxe structurale,* Paris, Klincksieck.

Touratier, Ch. (2001): *La sémantique,* Paris, Armand Colin.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Les restrictions sémantiques dans les constructions relatives: le cas des prédicats idiomatiques

Silvia PALMA
Université de Reims – CIRLEP EA 3794

Introduction[1]

Nous nous proposons de considérer ici la relation entre syntaxe et sémantique dans les subordonnées relatives, une construction qui a suscité et continue de susciter l'intérêt des linguistes et des grammairiens. Bien que les fonctions fondamentales des relatives – la détermination et l'explication – soient déjà présentes dans la *Logique* de Port-Royal, les nombreuses études consacrées à cette question ont permis d'établir une classification plus précise et détaillée, notamment celle de Le Goffic (1979), et dans certains cas, reconsidérer la pertinence des critères précédemment utilisés, surtout dans le cas de Kleiber (1987). Nous reviendrons sur la proposition de ce dernier plus tard.

De notre point de vue, il existe dans ce type de construction un lien très profond entre syntaxe et sémantique. Ainsi, ces constructions peuvent être identifiées à l'aide de critères syntaxiques précis (présence d'un relatif introduisant la subordonnée, présence d'un antécédent nominal dans la plupart des cas, fonction syntaxique du relatif dans la subordonnée…). Toutefois, ce sont les aspects sémantiques qui nous paraissent fondamentaux pour déterminer le fonctionnement et les valeurs possibles de cette construction. En ce sens, nous rejoignons la perspective théorique de Osuna García (2005: 13):

> Si no contemplamos la función semántica de la construcción, el análisis sintáctico posiblemente no explique la verdadera funcionalidad de los elementos que se combinan. Por ello, creemos que es importante, para interpretar la estructura sintáctica de las oraciones de relativo, plantear previamente cuál es su función semántica, pues la relación sintáctica

1 Je voudrais remercier Laetitia Dreyer pour nos discussions très fructueuses sur ce thème, qui m'ont permis d'enrichir différents aspects de ce texte.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

> entre los elementos de la construcción de relativo y otros elementos de la oración dependerá de la función semántica que le atribuyamos.
> Este principio no presupone que, una vez que identifiquemos la función semántica de la construcción, la interpretación de su estructura sintáctica se derive de manera evidente de esa función semántica: pero sí presupone que algunas interpretaciones sintácticas deberían quedar descartadas, si no se corresponden con la función semántica atribuida a la construcción, como es el caso, en nuestra opinión, de las construcciones de relativo.
>
> [Si nous ne considérons pas la fonction sémantique de la construction, l'analyse syntaxique n'expliquera probablement pas la vraie fonctionnalité des éléments entrant en relation. C'est pour cela que nous jugeons important – en vue de l'interprétation de la structure syntaxique des constructions relatives – de prendre en compte préalablement quelle est leur fonction sémantique, étant donné que la relation syntaxique entre les éléments de la construction relative et les autres éléments de la phrase dépendra de la fonction sémantique qu'on leur aura attribuée.
> Ce principe ne présuppose pas qu'une fois la fonction sémantique identifiée, l'interprétation de la structure syntaxique se dérivera automatiquement de cette fonction sémantique, mais il présuppose, en tout cas, que certaines interprétations syntaxiques devraient être écartées si elles ne correspondent pas à la fonction sémantique attribuée à la construction, comme c'est le cas, d'après nous, pour les constructions relatives. (notre traduction)]

Malgré les différences théoriques constatées parmi les spécialistes de la question, deux points semblent faire l'unanimité dans les études existantes: a) l'idée que les relatives déterminatives renvoient à un sous-ensemble de la classe en question; b) l'idée que la suppression de la relative entraîne un changement de sens lorsqu'il s'agit de relatives déterminatives, contrairement aux relatives explicatives.

Il semblerait ainsi que cette construction admet tous les types possibles de prédicats. Notre objectif est d'analyser les possibilités d'y introduire des éléments faisant intervenir une forte subjectivité du locuteur. Nous prendrons donc un certain nombre de prédicats idiomatiques, que nous comparerons au fonctionnement des prédicats libres dans cette même structure.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1. Les relatives adjectives faisant intervenir des prédicats «libres»

La distinction entre deux types de relatives, basée sur la question de la référence, apparaissait déjà dans la *Logique* de Port Royal. Pour le rappel des traits fondamentaux des deux sous-groupes, nous reprenons ici la caractérisation proposée par Brucart (1999: 409):

> Los modificadores específicos inciden sobre el núcleo nominal, al que añaden rasgos intensionales, reduciendo la extensión del conjunto de elementos designados (de ahí la denominación de restrictivos que también reciben). Así pues, *las relativas especificativas* ejercen la función de complemento restrictivo del nombre o del grupo nominal que actúa como antecedente y, en consecuencia, inciden sobre unidades intensionales, dando lugar a su vez a entidades de la misma clase, que deben ser posteriormente actualizadas, ya que sólo de este modo adquieren su valor extensional. De ahí que su ausencia suponga alterar la denotación del sintagma nominal en el que se integran.
> […] La función de *las relativas explicativas,* como la de todos los complementos adjuntos del sintagma nominal, no consiste en restringir la extensión del sintagma nominal, sino en aportar información adicional sobre la entidad designada por aquel a través de una predicación de segundo orden que se superpone a la principal. Por lo tanto su antecedente es todo el sintagma nominal, una categoría con valor extensional. No participan en la determinación del referente del SN al que complementan. [c'est nous qui soulignons]
>
> [Les modificateurs spécifiques agissent sur le noyau nominal, auquel ils ajoutent des traits intensionnels, en réduisant l'extension de l'ensemble d'éléments désignés (d'où la dénomination de «restrictifs» qu'ils reçoivent également). De cette façon, les relatives déterminatives exercent la fonction de complément restrictif du nom ou du groupe nominal jouant le rôle d'antécédent et, en conséquence, elles agissent sur des unités intensionnelles, donnant lieu, à leur tour, à des entités de la même classe qui doivent être actualisées ultérieurement, puisque c'est pour elles la seule façon d'acquérir leur valeur extensionnelle. Il s'ensuit que leur absence suppose une altération de la dénotation du syntagme nominal dans lequel elles s'intègrent.
> […] La fonction des relatives explicatives, comme celle de tous les compléments adjoints au syntagme nominal, n'est pas de restreindre l'extension du syntagme nominal, mais d'apporter une information additionnelle sur l'entité désignée par celui-ci, à travers une prédication de second degré qui se superpose à la principale. Par conséquent, leur antécédent est tout le syntagme nominal, une catégorie à valeur extensionnelle. Elles ne participent pas à la détermination du référent du SN qu'elles complètent. (notre traduction)]

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1.1. Les relatives déterminatives

Observons le comportement des énoncés suivants, faisant intervenir une relative en position sujet:

(1) a. Les livres de L'Harmattan qui sont arrivés ce matin sont sur la table près de l'entrée

(2) a. Les enfants qui sont arrivés en retard ont été punis

Et dans les cas où la relative a une fonction de complément:

(3) a. Je dois enregistrer les livres de L'Harmattan qui sont arrivés ce matin

(4) a. Je dois noter les noms des enfants qui sont arrivés en retard

(5) a. Va chercher les livres de L'Harmattan qui sont arrivés ce matin

(6) a. Va chercher les enfants qui sont arrivés en retard

On y retrouve clairement le rôle déterminatif de la relative, qu'elle soit en position sujet (exemples (1a) et (2a)) ou en position de complément (exemples (3a) à (6a)). A chaque fois, la relative renvoie clairement à un sous-ensemble de la classe dont il est question, sous-ensemble qui est déterminé par des critères objectifs et facilement vérifiables: les livres *qui sont arrivés ce matin*, les enfants *qui sont arrivés en retard*. Par ailleurs, dans les exemples 3a à 6a, même si l'interlocuteur ne sait pas au départ quels sont les livres qu'il doit enregistrer ou les enfants qu'il doit aller chercher, l'information fournie par la relative lui permet de les identifier clairement.

1.2. Les relatives explicatives

(1) b. Les livres de L'Harmattan, qui sont arrivés ce matin, sont sur la table près de l'entrée

(2) b. Les enfants, qui sont arrivés en retard, ont été punis

On voit clairement qu'il existe dans ces exemples un lien sémantique plus étroit entre le prédicat de la relative et le prédicat de la principale: les livres ont été placés sur cette table-là *parce qu*'ils sont arrivés ce matin, les enfants ont été punis *parce qu*'ils sont arrivés en retard. L'existence de sous-ensembles au sein de la classe des livres ou des enfants n'est pas présupposée, mais elle n'est pas exclue non plus. En tout cas, si l'on veut signaler une

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

lecture contrastive, il faudrait remplacer le relatif *qui* par *ceux qui: Les enfants, ceux qui sont arrivés en retard…*

Observons maintenant les cas où la relative a une fonction de complément:

(3) b. Je dois enregistrer les livres de L'Harmattan,?qui / ceux qui sont arrivés ce matin

(4) b. Je dois noter les noms des enfants,?qui / ceux qui sont arrivés en retard

(5) b. Va chercher les livres de L'Harmattan,?qui / ceux qui sont arrivés ce matin

(6) b. Va chercher les enfants,?qui / ceux qui sont arrivés en retard

Pour que la combinaison soit tout-à-fait naturelle, il faudrait, soit marquer le caractère explicatif de la relative par l'intonation (à l'aide d'une pause), soit remplacer *qui* par *ceux qui*, afin d'identifier clairement le référent: *Va chercher les livres de L'Harmattan, ceux qui sont arrivés ce matin.*

L'autre aspect important à considérer dans les relatives en combinaison libre est la possibilité de suppression. Comparons donc les exemples suivants, correspondant à des relatives restrictives:

(7) Les enfants qui sont arrivés en retard ont été punis

(8) Les enfants ont été punis

Le changement de sens est évident: l'attribution du prédicat dans (8) concerne alors toute la classe des enfants et non plus le sous-ensemble constitué de ceux qui sont arrivés en retard.

Lorsqu'il s'agit de relatives de type explicatif, la suppression pose un problème, mais pas le même que dans le cas des restrictives. En effet, si nous comparons (9) et (10):

(9) Les enfants, qui sont arrivés en retard, ont été punis

(10) Les enfants ont été punis

Bien qu'il n'existe pas de changement du point de vue de la référence (il est toujours question d'une même classe: celle des enfants), le sens des deux énoncés diffère: en (10) nous ne connaissons pas la raison de la punition, contrairement à (9).

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

2. Les relatives adjectives faisant intervenir des prédicats idiomatiques

Dans des publications précédentes (notamment Palma, 2007 et à paraître), nous avons défendu l'idée que les combinaisons figées de la langue – notamment celles comprenant verbe + compléments – renvoient toujours à une appréciation subjective du locuteur. Loin d'être des éléments fossilisés, ces prédicats font intervenir un jugement subjectif: d'une part, en attribuant le prédicat figé à une situation particulière, le locuteur «juge» «trouve que» ce cas est un exemple représentatif de la classe associée. D'autre part, ces prédicats se construisent très généralement sur la base de notions scalaires, faisant jouer le haut degré d'une notion, qui sera ensuite affirmé ou nié. Mais ce haut degré est impossible à déterminer à l'aide de critères objectifs. En effet, à quelles quantités pourraient correspondre objectivement *se vendre comme des petits pains, être comme un poisson dans l'eau, coûter les yeux de la tête,* etc.? Nous nous intéresserons ici au fonctionnement de ces locutions au sein des relatives.

2.1. Les relatives déterminatives

(11) a. ??Les livres de L'Harmattan qui se vendent comme des petits pains sont sur la table près de l'entrée

(12) a. ??Les enfants qui n'ont pas leur langue dans leur poche ont été punis

En position sujet, la combinaison donne un résultat très peu naturel, bien que les exemples soient interprétables, avec un peu de bonne volonté.

Observons maintenant ce qui se passe dans les cas où la relative a une fonction de complément:

(13) a. ??Je dois enregistrer les livres de L'Harmattan qui se vendent comme des petits pains

(14) a. ??Je dois noter les noms des enfants qui n'ont pas leur langue dans leur poche

(15) a. ??Va chercher les livres de L'Harmattan qui se vendent comme des petits pains

(16) a. ??Va chercher les enfants qui n'ont pas leur langue dans leur poche

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Encore une fois, le résultat n'est pas du tout naturel. A notre avis, cette impossibilité d'insérer les prédicats idiomatiques dans les relatives à valeur déterminative – et ce, quelle que soit la fonction syntaxique de la relative – est directement liée à une incompatibilité entre la fonction de ces relatives, c'est-à-dire déterminer une sous-classe d'individus, et la subjectivité du locuteur, inhérente à ce type de prédicats[2].

On note, par ailleurs, que dans les exemples (13a) à (16a) il est impossible de mener à bien l'action demandée si l'on ne connaît pas précédemment l'identité des personnes ou des objets concernés.

2.2. Les relatives explicatives

(11) b. Les livres de L'Harmattan, qui se vendent comme des petits pains, sont sur la table près de l'entrée

(12) b. Les enfants, qui n'ont pas leur langue dans leur poche, ont été punis

La différence de comportement entre les relatives explicatives et les déterminatives apparaît très nettement en position sujet: autant les déterminatives donnaient un résultat très peu naturel, autant les explicatives sont parfaitement acceptables et naturelles.

Observons maintenant ce qui se passe dans les exemples où la relative a une fonction de complément:

(13) b. Je dois enregistrer les livres de L'Harmattan,?qui / ceux qui se vendent comme des petits pains

(14) b. Je dois noter les noms des enfants,? qui / ceux qui n'ont pas leur langue dans leur poche

(15) b. Va chercher les livres de L'Harmattan,? qui / ceux qui se vendent comme des petits pains

(16) b. Va chercher les enfants,? qui/ ceux qui n'ont pas leur langue dans leur poche

S'agissant d'un prédicat secondaire indiquant un lien causal avec le prédicat de la principale, l'insertion d'un prédicat figé est possible dans une relative à

2 Ce problème est évidemment à rapprocher de la distinction entre mots classifiants et mots non classifiants (ou qualifiants), telle que proposée par Milner (1978, chapitre 7). A notre connaissance, seul Le Goffic (1979) a considéré le cas des relatives combinées avec des mots fortement qualificatifs, par exemple: *L'imbécile qui m'a répondu au téléphone ne m'a même pas laissé m'expliquer,* type qu'il appelle justement «relative de qualification».

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

fonction explicative jouant le rôle de complément. Pour que la combinaison soit tout à fait naturelle, il est préférable, soit de marquer une pause dans l'intonation, soit de remplacer *qui* par *ceux qui: Je dois enregistrer les livres de L'Harmattan, ceux qui se vendent comme des petits pains.*

Encore une fois, le comportement des explicatives diffère de celui des relatives déterminatives, pour lesquelles la combinaison était impossible en position de complément. Ici, le marquage par l'intonation suffirait à rendre les exemples naturels. Par ailleurs, on note qu'en position de complément, le fonctionnement des explicatives contenant des prédicats figés est très proche de celui des explicatives avec des prédicats «libres».

Considérons maintenant la possibilité de supprimer les relatives faisant intervenir des prédicats figés. Pour ce qui est des relatives déterminatives:

(17) a. ??Les livres de L'Harmattan qui se vendent comme des petits pains sont sur la table près de l'entrée

(17) b. Les livres de L'Harmattan sont sur la table près de l'entrée

(18) a. ??Les enfants qui n'ont pas leur langue dans leur poche ont été punis

(18) b. Les enfants ont été punis

(19) a. ??Je dois enregistrer les livres de L'Harmattan qui se vendent comme des petits pains

(19) b. Je dois enregistrer les livres de L'Harmattan

(20) a. ?? Je dois noter les noms des enfants qui n'ont pas leur langue dans leur poche

(20) b. Je dois noter les noms des enfants

(21) a. ?? Va chercher les livres de L'Harmattan qui se vendent comme des petits pains

(21) b. Va chercher les livres de L'Harmattan

(22) a. ??Va chercher les enfants qui n'ont pas leur langue dans leur poche

(22) b. Va chercher les enfants

Comme il était à prévoir, les énoncés où la relative est supprimée redeviennent naturels. Toutefois, un changement important de sens intervient, puisque le prédicat est alors appliqué à toute la classe et non plus à un sous-groupe. Les exemples de la série (b) ne sont donc pas synonymes des exemples de la série (a).

Et pour les relatives explicatives:

(23) a. Les livres de L'Harmattan, qui se vendent comme des petits pains, sont sur la table près de l'entrée

(23) b. Les livres de L'Harmattan sont sur la table près de l'entrée

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(24) a. Les enfants, qui n'ont pas leur langue dans leur poche, ont été punis

(24) b. Les enfants ont été punis

(25) a. Je dois enregistrer les livres de L'Harmattan,?qui / ceux qui se vendent comme des petits pains

(25) b. Je dois enregistrer les livres de L'Harmattan

(26) a. Je dois noter les noms des enfants,?qui / ceux qui n'ont pas leur langue dans leur poche

(26) b. Je dois noter les noms des enfants

(27) a. Va chercher les livres de L'Harmattan,?qui / ceux qui se vendent comme des petits pains

(27) b. Va chercher les livres de L'Harmattan

(28) a. Va chercher les enfants,?qui / ceux qui n'ont pas leur langue dans leur poche

(28) b. Va chercher les enfants

La suppression de la relative entraîne à chaque fois une perte d'information importante, bien que les énoncés soient parfaitement formés et naturels. Entre les exemples de la série (a) et ceux de la série (b) on perd la justification de l'affirmation principale, à savoir pourquoi les livres ont été placés sur cette table-là et pourquoi les enfants ont été punis, respectivement.

3. Bilan et conclusions

Comme nous venons de le montrer, les prédicats figés peuvent rentrer dans des relatives mais avec certaines restrictions: les relatives déterminatives ne les acceptent pas, ni en fonction sujet ni en fonction de complément; en revanche, ils peuvent rentrer dans des relatives explicatives. Dans ce cas là, lorsque la relative a la fonction de sujet, le résultat est parfaitement naturel; lorsqu'elle est en position de complément, au contraire, il est nécessaire de marquer une pause, afin que le rôle explicatif de la relative soit clairement identifié[3].

3 F. Marsac me fait remarquer qu'il est également impossible d'insérer un prédicat figé dans les relatives du type *Je le vois qui* + *verbe*. En effet, la différence est nette entre un

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Nous avons fait appel à la notion de subjectivité, en affirmant l'impossibilité de combiner une expression fortement subjective (ou qualifiante) avec une structure servant justement à déterminer des classes et des sous-classes (donc à nature classifiante). La présence de virgules dans les relatives explicatives marque clairement l'existence de deux prédicats – dont l'un secondaire: celui de la relative – et permet donc de combiner les deux segments. Bien entendu, les aspects sémantiques constituent le noyau dur d'une telle explication du phénomène.

Avant de conclure cet exposé, je voudrais revenir sur quelques points fondamentaux de l'approche de Kleiber (1987), qui propose d'abandonner la distinction habituelle entre déterminatives et explicatives, au profit de la notion de relatives *spécifiantes* et *non spécifiantes*. D'après cet auteur, les relatives non spécifiantes peuvent avoir une interprétation générique ou spécifique, par exemple: *Les singes qui sont gros sont amusants* peut signifier «il s'agit de singes précis dont on dit qu'ils sont amusants» (interprétation spécifique) ou «il s'agit de singes en général dont on dit qu'ils sont amusants» (interprétation générique). Les relatives spécifiantes, en revanche, ont toujours une interprétation spécifique, par exemple: *Les singes qui ont été attrapés hier sont amusants.*

Tout comme pour les relatives, Kleiber établit une répartition des prédicats verbaux en deux groupes: prédicats spécifiants et prédicats non spécifiants. Les premiers *(être venu me voir, être renversé…)* impliquent par leur sens des points de référence spatio-temporelle, et les occurrences particulières de ces prédicats peuvent être localisées indépendamment de la localisation de l'individu particulier. Les non spécifiants, en revanche, ne peuvent servir à localiser un nouveau référent. Ils constituent des propriétés qui ne se localisent précisément que par rapport aux objets auxquels ils s'appliquent.

Dans la classification de Kleiber, nos exemples correspondraient donc à:

– *Les livres qui sont arrivés ce matin sont sur la table de l'entrée.* (combinaison ii de Kleiber: Les spécifique + relative spécifiante, qui peut être définie en termes de classe/sous-classe ou en termes d'identification référentielle);
– *Les livres qui se vendent comme des petits pains sont sur la table de l'entrée.* (combinaison iv de Kleiber: Les spécifique + relative non spécifiante, qui présente quelques restrictions concernant l'identification référentielle. En effet,

prédicat libre *(Je le vois qui arrive)* et un prédicat figé *(*Je le vois qui n'a pas sa langue dans sa poche)*.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

comme nous l'avons indiqué, il faut que l'interlocuteur connaisse préalablement l'identité de l'objet).

Dans tous les cas, que l'on choisisse une vision référentialiste de la langue ou une vision non référentialiste, que l'on préfère parler de spécificatives / non spécificatives ou de déterminatives / restrictives, les aspects sémantiques nous semblent clairement prévaloir par rapport aux aspects syntaxiques.

Références bibliographiques

Aletá Alcubierre, E. (1990): *Estudios sobre las oraciones de relativo,* Zaragoza, Prensas Universitarias.

Bosque, I. (1990): *Indicativo y Subjuntivo,* Madrid, Taurus Universitaria.

Brucart, J.M. (1999): «La estructura del sintagma nominal: las oraciones de relativo», *in* Bosque, I. & Demonte, V. (coords.): *Gramática descriptiva de la lengua española,* Madrid, Espasa-Calpe, 395-520.

Milner, J.-C. (1978): *De la syntaxe à l'interprétation,* Paris, Editions du Seuil.

Kleiber, G. (1987): *Relatives restrictives et relatives appositives: une opposition introuvable?,* Tübingen, Max Niemeyer.

Le Goffic, P. (1979): «Propositions relatives: identification et ambigüité ou: Pour en finir avec les deux types de relatives», *DRLAV,* 21, 135-145.

Logique de Port Royal (1964/1662), Lille, Société des publications de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines.

Osuna García, F. (2005): *Las construcciones de relativo,* Córdoba, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Córdoba.

Palma, S. (2007): *Les éléments figés de la langue. Etude comparative français-espagnol,* Paris, L'Harmattan.

–, (à paraître): *«Ser* et *estar* dans les expressions figées de l'espagnol et du portugais», *in* Anscombre, J.-C. & Mejri, S. (éds): *L'information grammaticale,* numéro consacré à la phraséologie.

Riegel, M., Pellat, J.-Ch. & Rioul, R. (2001): *Grammaire méthodique du français,* Paris, PUF.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Effets contextuels et efforts cognitifs chez La Fontaine*

Alvaro ARROYO ORTEGA
Université Complutense de Madrid

Introduction

Le travail que nous présentons s'inscrit dans le cadre des recherches déjà entamées sur la formalisation des effets contextuels et des efforts cognitifs de la Théorie de la Pertinence (TP) de Sperber & Wilson (1989) et de son application aux fables de La Fontaine. Les premiers résultats seront publiés dans Arroyo (à paraître).

Notre positionnement par rapport au débat qui est suscité dans ce volume est clair: comme le montre la TP, les effets contextuelles (EC) que l'on peut tirer des énoncés surgissent à la fois de la forme propositionnelle, c'est-à-dire de la forme logique ou linguistique enrichie, et des hypothèses contextuelles (HC) créées, tout d'abord et surtout, par les chaînes anaphoriques et isotopiques. C'est-à-dire que l'on ne peut interpréter un texte ou un discours qu'en imbriquant à la fois la syntaxe et la sémantique, toutes deux insérées dans une linguistique pragmatique et énonciative. Quant à la morphologie, et bien que notre étude ne l'aborde pas, nous ne pouvons nier les rapports que la substance phonique crée entre les mots, rapports qui vont s'ajouter aux strictement sémantiques pour créer d'autres HC et donc d'autres EC. La TP insiste, précisément, sur le fait que toute interprétation est fondée à la fois sur les rapports sémantico-syntaxiques à l'intérieur de la Forme Propositionnelle et sur les rapports sémantiques textuels, dont les anaphores, et extra-textuels, dont les isotopies, en particulier les isotopies catégorielles, contextuelles ou par contiguïté. La notion même d'isotopie montre combien la syntaxe (le co-texte), la situation d'énonciation (le contexte), la sémantique, la morphologie (les catégories grammaticales, par

* Notre travail s'inscrit dans le cadre du projet de recherche «Enunciación y pragmática en francés preclásico y clásico» (I + D + I HUM2007-60060/FILO) du Ministère de l'Education espagnol.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

exemple) et les connaissances encyclopédiques sont imbriquées. En ce sens, la TP dépasse la pragmatique contextuelle proprement dite: «pour Sperber et Wilson le contexte n'est pas préétabli ou donné, mais se construit au fil des énoncés. Il franchit les principes perçus par la pragmatique contextuelle en incluant des renseignements variés pris dans les connaissances acquises par l'interlocuteur sur le monde (connaissances encyclopédiques) ainsi que des faits de perception et des informations extraites de l'explication des énoncés précédents» (Dhaouadi, 2007: 34).

L'objectif de notre travail précédent (*La Théorie de la Pertinence appliquée à une fable de La Fontaine* (à paraître)) avait été de formaliser certains des effets contextuels, en l'occurrence les implications contextuelles, dont nous parle la Théorie de la Pertinence, et ceci appliqué au texte littéraire, plus précisément à une fable de La Fontaine. Cette formalisation, la première en son genre, au moyen d'un *modèle interprétatif triangulaire* nous a permis, par ailleurs, d'évaluer, du moins en partie, les efforts cognitifs. Nous proposons, maintenant, de montrer que cette formalisation peut servir à dégager les implicites et, en particulier, la morale implicite. Ceci nous a permis, par ailleurs, de mesurer plus en profondeur les efforts cognitifs.

1. Le Modèle Interprétatif Triangulaire

Dans la TP, les EC peuvent être de trois types (Renforcements Contextuels, Affaiblissements Contextuels, Suppressions Contextuelles et Implications Contextuelles). Or, comme les Implications Contextuelles sont les plus difficiles à cerner dans cette théorie, il nous avait semblé utile de formaliser les liens interprétatifs selon un modèle que nous avons appelé Modèle Interprétatif Triangulaire. Les triangles obtenus sont formés par trois vecteurs, le troisième étant la somme des deux vecteurs que représentent, d'une part, le lien propositionnel (Vecteur Propositionnel), lien qui s'établit entre les mots à l'intérieur de la FP, et, d'autre part, le lien sémantico-pragmatique qui crée les Hypothèses Contextuelles (Vecteur des Hypothèses Contextuelles). Cette somme, ou combinaison, est représentée par les Implications Contextuelles selon la TP et, pour nous, par le vecteur des implications contextuelles qui referme donc le triangle.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Pour une plus simple analyse, nous faisons l'hypothèse que c'est d'abord le lien anaphorique ou isotopique qui nous permet d'être renvoyé au contexte précédent. Evidemment, ce renvoi se fait globalement, c'est-à-dire qu'il entraîne tout le co-texte syntaxique et sémantique, toute la forme propositionnelle dans laquelle l'élément A, anaphorisant ou faisant partie de l'isotopie, est inséré. De la même sorte, et je dirais qu'avec plus de force, à l'arrivée, le vecteur pointe non seulement un élément B mais tout son cotexte, déjà présent dans la mémoire à court terme. De ce fait, nous pouvons créer un autre vecteur (BC) qui cette fois va unir l'élément B, anaphorisé ou faisant partie de l'isotopie, à un quelque autre élément C de la forme logico-propositionnelle. La somme des deux vecteurs AB et BC nous donne un nouveau vecteur AC, qui est en fait un nouveau lien qui crée une nouvelle hypothèse contextuelle, une implication contextuelle selon la Théorie de la Pertinence, comme nous avons vu ci-dessus.

2. L'analyse du corpus

Nous avons choisi trois fables – *Le vieillard et les trois jeunes hommes, Le Corbeau et le Renard* et *Le Chêne et le Roseau* – pour montrer que notre modèle peut servir à dégager certains implicites et en particulier les morales implicites, car comme dit La Fontaine lui-même: «Les Fables ne sont pas ce qu'elles semblent être», ou encore à déceler les contradictions apparentes. Par ailleurs, ces quelques exemples nous permettront de mesurer, dans une certaine mesure, l'effort cognitif.

2.1. Le vieillard et les trois jeunes homes

En *f.1*, nous pouvons construire le vecteur (AB) *Un octogénaire (plantait)* → *Le vieillard* grâce au lien isotopique – quoiqu'on puisse considérer *le vieillard* comme cataphorique –, et le vecteur (BC) *Le vieillard* → *les trois jeunes hommes*, lien qui se crée à l'intérieur d'une même forme propositionnelle, grâce à la coordination *et*. De ce fait, nous obtenons un nouveau vecteur (AC), somme de AB + BC, c'est-à-dire une implication contextuelle: *Un*

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

octogénaire → les trois jeunes hommes (VIC1), qui fait ressortir une plus grande différence d'âge.

Le deuxième triangle vectoriel de la figure 1 est construit par le vecteur AB du lien anaphorique *planter (à cet âge) → plantait*, par le vecteur BC du lien propositionnel entre *plantait → Un octogénaire* (son sujet) et par le vecteur somme AC, vecteur des implications contextuelles, *planter (à cet âge) → Un octogénaire* (VIC2). Cette implication contextuelle met en relief «l'âge pour planter», ce qui ouvre sur deux hypothèses: l'effort physique et le travail pour rien, les résultats de planter n'étant pas immédiats. En fait, hormis le sens probablement factitif de *planter,* c'est cette deuxième hypothèse qui sera retenue étant donné le lien entre *(passe de) bâtir* et *(mais) planter (à cet âge)* à l'intérieur de la même forme propositionnelle.

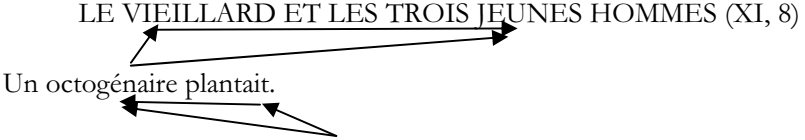

Figure 1.

En *f.2,* nous laissons de côté le lien anaphorique *trois (jouvenceaux) → trois (jeunes hommes),* qui ne fait que renforcer l'hypothèse d'une volonté de mettre en relief la différence d'âge. Nous allons donc construire un autre triangle vectoriel qui va nous permettre d'établir une implication contextuelle, pour le moins étonnante. Ceci dit, n'oublions pas que les hypothèses ne sont ni vraies ni fausses; elles se confirment ou s'infirment, elles se renforcent ou s'affaiblissent tout au long du texte. Il s'agit du triangle formé par le vecteur isotopique AB: *radotait → disaient*, le vecteur BC du lien propositionnel *disaient → trois jouvenceaux,* et le vecteur somme AC des implications contextuelles *radotait → trois jouvenceaux*. Comme nous disions, ce vecteur est étonnant puisqu'il nous fait penser à une hypothèse selon laquelle ce n'est pas le vieillard qui radotait mais bien les trois jouvenceaux. Or, la fable confirmera cette hypothèse.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

LE VIEILLARD ET LES TROIS JEUNES HOMMES (XI, 8)

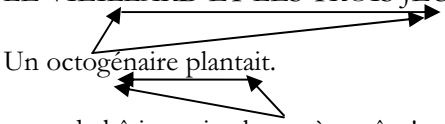

Un octogénaire plantait.

Passe encor de bâtir; mais planter à cet âge!

Disaient trois jouvenceaux, enfants du voisinage;

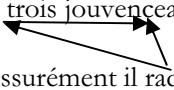

Assurément il radotait.

Figure 2.

Nous laissons aussi de côté l'isotopie *prie, radotait, disaient,* qui nous permet de construire d'autres triangles où les trois acteurs – le vieillard, les trois jouvenceaux et le moi du narrateur –, se confondent, ne sachant donc qui radote en vérité. En *f.3, à quoi* nous renvoie à *quel (fruit)* par isotopie catégorielle, ce qui nous permet de construire le vecteur AB. Par ailleurs, le vecteur BC des liens logico-propositionels peut être tracé entre *quel (fruit)* et *recueillir*. Le triangle se referme donc grâce au vecteur AC: *à quoi (bon)* → *recueillir*. L'hypothèse se confirme donc selon laquelle *planter à cet âge ne sert à rien puisqu'on ne pourra recueillir aucun fruit.*

Car, au nom des Dieux, je vous prie,

Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir?

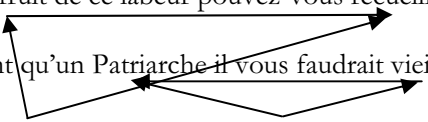

Autant qu'un Patriarche il vous faudrait vieillir.

A quoi bon charger votre vie

Figure 3.

En *f.4*, nous voudrions montrer comment cette formalisation des effets contextuels, dont les implications contextuelles, peut servir pour mesurer l'effort cognitif. En effet, comme nous l'avons dit dans Arroyo (à paraître), plus il y a de triangles et plus ils sont petits moins d'effort il faudra faire. Et, au contraire, plus ils sont grands plus l'effort sera important puisqu'ils ne sont pas construits dans un environnement proche. C'est le cas du triangle ABC: *mes arrière-neveux* → *ombrage* → *planter* où le vecteur des implications

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

contextuelles est représenté par: *mes arrière-neveux → planter,* c'est-à-dire, *c'est pour mes arrière-neveux que je plante*. L'effort est d'autant plus grand que le lien isotopique *ombrage → planter* n'est pas direct *(ombrage → arbre → planter*). Par ailleurs, la construction du triangle se fait par rétroaction: *ombrage* nous renvoie à *planter,* mais pour que la somme AB + BC =AC se réalise il faut rétroagir pour former le vecteur logico-propositionnel *mes arrière-neveux → ombrage*. Nous avons ainsi subverti quelque peu notre méthode en commençant par le lien propositionnel au lieu du lien anaphorique ou isotopique. Ceci rend compte d'un effort cognitif supplémentaire.

Passe encor de bâtir; mais planter à cet âge!
Disaient trois jouvenceaux, enfants du voisinage;
Assurément il radotait.
Car, au nom des Dieux, je vous prie,
Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir?
Autant qu'un Patriarche il vous faudrait vieillir.
A quoi bon charger votre vie
Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous?
Ne songez désormais qu'à vos erreurs passées:
Quittez le long espoir et les vastes pensées;
Tout cela ne convient qu'à nous.
–Il ne convient pas à vous mêmes,
Repartit le Vieillard. Tout établissement
Vient tard et dure peu. La main des Parques blêmes
De vos jours et des miens se joue également.
Nos termes sont pareils par leur courte durée.
Qui de nous des clartés de la voûte azurée
Doit jouir le dernier? Est-il aucun moment
Qui vous puisse assurer d'un second seulement?
Mes arrière-neveux me devront cet ombrage:

Figure 4.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

En *f.5,* ce qui nous intéresse c'est de montrer une implication contextuelle qui contredit les deux derniers vers *Et pleurés du Vieillard, il grava sur leur marbre / Ce que je viens de raconter.* En effet, *(je) puis* nous renvoie à *(j'en) puis* par anaphore lexicale fidèle, il s'agit donc du vecteur AB, *(j'en) puis* est uni à *(jouir) demain* à l'intérieur de la forme propositionnelle, il s'agit du vecteur BC, et nous pouvons donc tracer le vecteur AC *(je) puis (compter l'Aurore…sur vos tombeaux)* → *(jouir) demain.* Ce vecteur des implications contextuelles nous fait penser à un hypothétique «glissement» ou «passage» ou encore «contagion» de *jouir (du plaisir d'autrui)* à *jouir (de la mort d'autrui).* Cette hypothèse est d'ailleurs renforcée par l'effet contextuel *plus d'une fois* → *(j'en) puis (jouir),* construit grâce à l'isotopie catégorielle *plus d'une fois* → *quelques jours encore.* Certes, cette hypothèse est apparemment contraire, comme nous l'avons dit, à l'avant-dernier vers *Et pleurés du Vieillard…,* mais la vérité n'est-elle pas sous la fable? Et puis, il faut remarquer aussi, comme le fait Bassy (1973: 93), que la construction «Et pleurés du Vieillard» est extrêmement libre et, donc, peut-être ironique.

Eh bien défendez-vous au Sage

De se donner des soins pour le plaisir d'autrui?

Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui:

J'en puis jouir demain, et quelques jours encore;

Je puis enfin compter l'Aurore

Plus d'une fois sur vos tombeaux.

Figure 5.

2.2. Le Corbeau et le Renard

Comme souvent chez La Fontaine, la morale est ambiguë. Certes, il faut se méfier des flatteurs, mais il faut aussi comprendre les vertus du langage. Ici, nous voulons montrer que la formalisation que nous proposons permet de mieux cerner cette morale implicite, en l'occurrence qu'il vaut mieux avoir

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

la maîtrise de la parole. En effet, nous allons montrer que tous les vecteurs des implications contextuelles, construits à l'aide de l'isotopie *langage,* pointent le *bec* du corbeau. Tout ceci est possible, bien entendu, grâce à l'anaphore *tint (ce langage)* → *tenait (en son bec),* fondée sur la polysémie du verbe *tenir* (figure 6). Là où le Renard a un *langage,* le Corbeau a un *bec.*

S'il est vrai que l'implication contextuelle *tint* → *bec* se dégage tout naturellement, il n'est pas moins vrai que l'implication *langage* → *bec* est incertaine puisqu'il ne s'agit plus de la somme AB + BC = AC, mais de AB *(tint* → *bec)* + AC *(tint* → *langage)* = CB, qui n'est pas une somme vectorielle. Quoi qu'il en soit, ce lien est renforcé par le trapézoïde que nous avons construit.

En *f.7* et *f.8,* nous pouvons observer effectivement toutes les implications contextuelles construites à l'aide des liens isotopiques: *ramage* → *langage; mots* → *langage; voix* → *ramage; écoute* → *voix.* Tous ces vecteurs pointent *bec*, qui se retrouvent ainsi être la confluence de toutes les implications contextuelles relevées. Remarquons tout de même que certaines d'entre elles sont construites à l'aide d'autres implications déjà tracées. Ceci les rend plus difficiles à déceler et demande donc un plus grand effort cognitif. Par ailleurs, n'oublions pas ce que nous avons dit en *f.6,* c'est-à-dire que *langage* → *bec* est une implication incertaine.

2.3. Le Chêne et le Roseau

A qui la gloire? Au Chêne ou au Roseau? Comme nous savons, Anouilh *(Fables,* 1962) et Queneau *(Battre la campagne,* 1968) donnent la gloire au Chêne: *«Je suis encore un chêne»* pour Anouilh, ou au Peuplier *amère amère victoire / le roseau qui n'a pas bougé / ne retirera nulle gloire / de s'être immobilisé* pour Queneau. La Fontaine, lui, n'a-t-il pas implicitement montré cela, contrairement à ce que la fable pourrait nous faire croire? C'est ce que nous allons essayer de montrer à l'aide des implications contextuelles construites selon notre modèle.

En effet, à l'aide de notre modèle nous avons dégagé l'implication contextuelle *baisser la tête* → *Roi(telet),* pour le Roseau, et *brave* → *Roi(telet),* pour le Chêne. C'est peut-être ce que Anouilh et Queneau ont voulu voir dans la fable.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

LE CORBEAU ET LE RENARD (I, 2)

Maître corbeau, sur un arbre perché,

Tenait en son bec un fromage.

Maître renard par l'odeur alléché,

Lui tint à peu près ce langage:

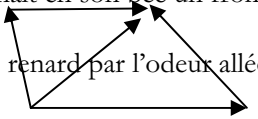

Figure 6.

Maître corbeau, sur un arbre perché,

Tenait en son bec un fromage.

Maître renard par l'odeur alléché,

Lui tint à peu près ce langage:

«Et bonjour Monsieur du Corbeau.

Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!

Sans mentir, si votre ramage

Se rapporte à votre plumage,

Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois»

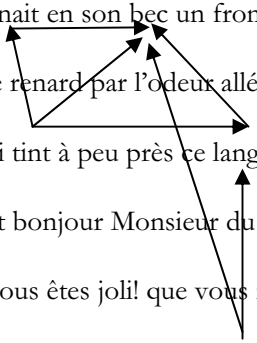

Figure 7.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Maître corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.
Maître renard par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage:
«Et bonjour Monsieur du Corbeau.
Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois»
A ces mots le corbeau ne se sent pas de joie;
Et pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec laisse tomber sa proie.
Le renard s'en saisit et dit: «Mon bon Monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute:
Cette leçon vaut bien un fromage sans doute».
Le corbeau honteux et confus
Jura mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

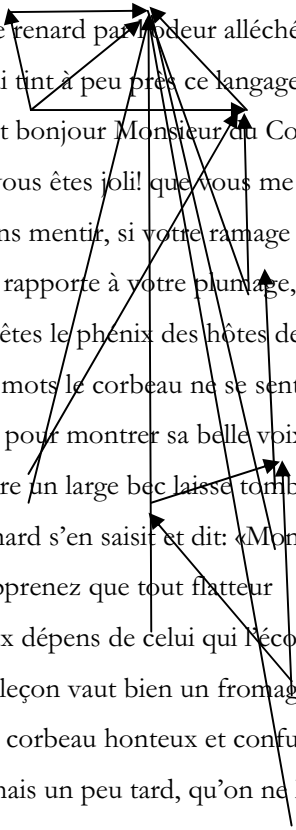

Figure 8.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

LE CHÊNE ET LE ROSEAU (I, 22)

Le Chêne un jour dit au Roseau:

Vous avez bien sujet d'accuser la Nature;

Un Roitelet pour vous est un pesant fardeau.

Le moindre vent qui d'aventure

Fait rider la face de l'eau

Vous oblige à baisser la tête:

Cependant que mon front, au Caucase pareil,

Non content d'arrêter les rayons du Soleil,

Brave l'effort de la tempête.

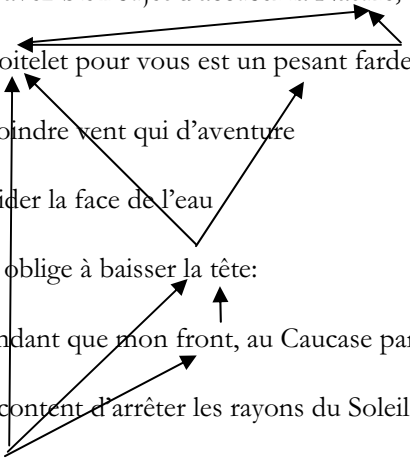

Figure 9.

3. Conclusion

La formalisation que nous proposons, insérée dans une pragmatique cognitive, nous avait permis de dégager, plus ou moins aisément, dans Arroyo (à paraître) les effets contextuels, et en particulier les implications contextuelles. Elles nous avaient permis, en outre, de mesurer, pour le moins en partie, les efforts cognitifs. Maintenant nous sommes en mesure de montrer que ce modèle nous permet aussi de dégager les implicites, en particulier la morale implicite, et les contradictions apparentes. Tout ceci, bien sûr, dans ce labyrinthe que sont les Fables de La Fontaine, comme nous le rappelle Bassy (1973).

Quant aux efforts cognitifs, il a été dit, toujours selon notre Modèle Interprétatif Triangulaire, que plus il y a de triangles et plus ils sont petits, petit à interpréter ici comme une notion spatio-temporelle, moins d'efforts cognitifs il faudra faire. Mais, ce n'est pas tout. La somme vectorielle du

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

type AB (lien anaphorique ou isotopique) + BC (lien logico-propositionnel) requiert moins d'effort que si nous avons CA (lien logico-propositionnel) + AB (lien anaphorique ou isotopique), puisqu'il a nécessairement rétroaction. Finalement, il est évident que lorsque les implications se construisent à l'aide d'autres implications, elles sont plus difficiles à dégager.

Références bibliographiques

Arroyo, A. (à paraître). «La Théorie de la Pertinence appliquée à une fable de La Fontaine», *L'Information Grammaticale.*

Bassy, A.-M. (1973): *Fables - La Fontaine,* Paris, Hatier.

Brockway, D. (1982): «Connecteurs pragmatiques et principe de pertinence», *Langages,* 67, 7-22.

Corblin, F. (1995): *Les formes de reprise dans le discours, anaphores et chaînes de référence,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Dhaouadi, H. (2007): «De la pluridisciplinarité en analyse de discours», *Synergies Pérou,* 3, Revue de Didactologie des Langues-Cultures, Gerflint, 75-88. <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Perou2/Henda.pdf>.

Ibrahim, A.H. & Filali, H. (éds.) (2000): *Traduire, reprises et répétitions,* Presses Universitaires Franc-Comtoises.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2002[4]): *L'énonciation: de la subjectivité dans le langage,* Paris, Armand Colin.

Kesik, M. (1989): *La cataphore,* Paris, PUF.

Kleiber, G. (2001): *L'anaphore associative,* Paris, PUF.

La Fontaine, J. de (1877): *Fables,* Tours, Alfred Mame et fils, Editeurs, (Illustrations de Grandville).

–, (1966): *Fables,* Paris, Garnier-Flammarion.

Landragin, F. (2003): «Une caractérisation de la pertinence pour les actions de référence», TALN, <www.loria.fr/~landragi/publis/taln.pdf>.

Maingueneau, D. (2001): *Pragmatique pour le discours littéraire,* Paris, Nathan.

Moeschler, J. (1995): «La pragmatique après Grice: contexte et pertinence», *L'Information Grammaticale,* 66, 25-31.

Moeschler, J. & Auchlin, A. (1997): *Introduction à la linguistique contemporaine,* Paris, Armand Colin.

Portolés, J. (1994): «Pertinencia y pragmática», *Revista de Occidente,* 154, 55-66.

Sperber, D. (2000): «La communication du sens», Conférence du 19 février 2000, <www.canal-u.education.fr/canalu/producteurs/universite_de_tous_les_savoirs/dossier_programmes/les_conferences_de_l_annee_2000/les_signes_et_le_sens/la_communication_du_sens>.

Sperber, D. & Wilson, D. (1989): *La pertinence,* Paris, Les Editions de Minuit.

Vicente Cruz, B. (1999): «La teoría de la pertinencia», *in* Dascal, M. (éd.): *Filosofía del Lenguaje II. Pragmática,* Madrid, Trotta, 115-136.

Wilson, D. & Sperber, D. (1990): «Forme linguistique et pertinence», *Cahiers de Linguistique Francaise,* 11, 13-35.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Rôle des moyens de la syntaxe expressive dans la formation de la cohésion et de la cohérence du texte

Olga MELNICHUK
Université d'Etat de Yakoutsk (Russie)

Introduction

La connexion de différents éléments du texte est sa caractéristique la plus importante. Deux aspects de connexion sont distingués: cohésion, qui est une connexion locale du type linéaire, et cohérence, connexion globale du type nonlinéaire qui unit les éléments de différents niveaux du texte. Donc, la cohésion présente les caractéristiques des éléments, tandis que la cohérence – celles du texte dans l'ensemble. Selon les linguistes, la cohésion est exprimée par les moyens lexicaux et grammaticaux comme substitution pronominale, répétitions lexiques, conjonctions, etc., la cohérence est créée grâce aux répétitions des mots ayant des composants sémantiques communs, au parallélisme, aux «répétitions pénétrantes» (images, caractéristiques, sujets qui se répètent) (Nikolina, 2003: 48-52).

Cependant dans les œuvres d'art modernes, où la syntaxe expressive joue un rôle dominant, les moyens syntaxiques à valeur expressive participent aussi à la formation de la cohésion et de la cohérence.

L'objectif de cette recherche est de montrer le rôle de certains moyens de la syntaxe expressive à la création de la cohésion et de la cohérence à travers l'exemple des romans des auteurs modernes français.

Il est évident que certains moyens syntaxiques sont déjà expressifs dans le paradigme syntaxique, tandis que les autres, étant expressivement neutres, n'acquièrent leur valeur expressive qu'en fonctionnant dans le texte.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1. Constructions parcellarisées

Un des procédés syntaxiques intéressants, marqués d'une manière expressive dans le paradigme syntaxique, consiste en une fragmentation des unités syntaxiques en parties isolées, séparées l'une de l'autre par la ponctuation. Avec cela les parties, par leur forme, restent des fragments de la même proposition.

Ce phénomène de la syntaxe expressive n'a pas reçu, jusqu'à présent, d'explication univoque des linguistes. Il est appelé parcellarisation, adjonction, séparation. Nous l'apellerons parcellarisation après V. Gak (Gak, 2000: 775-777) qui marque ses trois variétés de structure:

1) dans la limite de la structure de la proposition simple (isolement du terme secondaire);
2) dans la limite de la structure des termes multiples ou de celle de la proposition complexe;
3) la partie parcellarisée ne correspond, par la structure, à aucun élément de la partie basique. Elle apparaît à cause de l'ellipse des verbes au sens général, d'habitude – la proposition substantive.

Bien qu'il faille noter que certains linguistes distinguent deux phénomènes: parcellarisation et séparation. Selon eux, la parcellarisation est la fragmentation moyennant la ponctuation des termes multiples de la proposition. La séparation est la fragmentation à l'aide de la ponctuation des unités prédicatives avec les conjonctions de coordination et de subordination (*cf.* Chigarevskaya, 1975: 16).

La partie parcellarisée ne devient significative et expressive que grâce à la certaine autonomie de structure et à la pause, formées par le signe de ponctuation (normalement, le point) et à la corrélation avec la partie basique.

Ce qui nous intéresse, c'est le phénomène que nous avons appelé «parcellarisation à distance». Il s'agit du prolongement, de telle ou telle manière, de la pause entre la partie basique et la partie parcellarisée. La pause peut être prolongée par le déplacement de la partie parcellarisée dans un nouveau paragraphe, par exemple:

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

> […] je n'ai pas encore eu le temps de tout accrocher, n'est-ce pas, je viens de rouvrir. La plupart de ce qui est là, vous l'avez déjà vu. Je vais quand même jeter un coup d'œil, déclara Réparaz.
> *Qui se mit à circuler dans la galerie d'un air soupçonneux, déplaçant ses lunettes sur l'arête de son nez ou mordillant leurs branches en passant rapidement devant la plupart des œuvres et finissant par s'immobiliser devant une grande huile sur toile marouflée 150 x 200 représentant un viol collectif, accrochée au début de l'été dans un gros cadre en fer épaissement barbelé.* (Echenoz, 1999: 181)

La partie parcellarisée représente la subordonnée relative qui détermine un homme au nom de Réparaz, se croyant connaisseur en art, dont les revenus lui permettent d'acheter des toiles pour sa collection. La subordonnée est augmentée par des termes multiples ce qui lui donne un grand volume, et la partie parcellarisée devient plus longue que sa partie basique. Si l'on substituait le pronom relatif «qui» par le pronom personnel «il» (dénomination réitérative moyennant la substitution pronominale) qui convenait logiquement à la situation, la connexion sémantique subtile avec la partie basique aurait disparu. On aurait eu la description des actions du collectionneur au niveau de l'information factuelle du contenu; c'est-à-dire que la caractéristique du Réparaz, révélée au niveau de l'information conceptuelle du contenu grâce à la construction parcellarisée, aurait disparu.

L'exemple suivant est tiré du roman de F. Taillandier, *Anielka* (1999: 57):

> Je décèlerais plus tard ses silences, ses élisions, j'en comprendrais le motif. Qui est prêt à avouer sa vie? Tout n'est pas facile à raconter.
> *Ni à demander*. Je reculais devant certaines questions […]

Ce sont des réflexions de l'auteur sur la création, sur la responsabilité de l'écrivain non seulement devant les lecteurs mais aussi devant ses personnages. La partie basique termine le paragraphe contenant les réflexions sur les révélations de l'héroïne principale (récits). La partie parcellarisée ouvre le nouveau paragraphe sur le rôle de l'auteur (questions). La connexion sémantique, qui s'établit entre la partie basique et la partie parcellarisée, unit deux paragraphes séparés ayant ses propres micro-sujets (récits du personnage/questions de l'auteur) par un sujet commun «relations auteur/personnages».

Nous avons examiné les cas de la parcellarisation à distance contribuant à la formation de la cohésion. Mais il arrive des cas que nous avons appelés «emphase de compositon» où chaque partie parcellarisée est séparée par un alinéa sans unir des paragraphes. Alors cette dernière acquiert une certaine autonomie comme, par exemple, dans le roman de D. Pennac, *Aux fruits de la passion* (1999: 135):

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

> […] Malgré les menottes, elle me faisait non avec un index en se désignant de l'autre. On pouvait comprendre: «ce n'est pas moi», ou «ne t'inquiète pas pour moi», d'autant qu'elle souriait encore de la bouche et des yeux, comme si ces trois-là l'emmenaient boire une orangeade sur les bords de la Marne.
> Et j'étais là.
> *Avec mon sac à dos rempli de bouquins.*
> *Si con…*
> *Tellement honteux…*
> *A ce point lamentable…*

Le personnage-narrateur avait l'intention de tuer son beau-frère et a commencé à se préparer à une longue vie en prison. En rentrant chez lui il apprend que le mari de sa sœur a été tué et assiste à la scène de l'arrestation de sa sœur accusée de meurtre. Quatre parties parcellarisées, séparées chacune par un alinéa, transmettent toute la gamme de ses sentiments, montrant «en gros plan» le sac avec les livres (confirmation de ses intentions), l'expression de son visage, tout son aspect.

La parcellarisation, étant un des procédés de la syntaxe expressive, contient une grande force expressive. La parcellarisation à distance est un procédé assez rare (les cas de l'emphase de composition se rencontrent beaucoup plus souvent). La rareté de l'emploi des cas de la parcellarisation à distance attire l'attention du lecteur, renforce l'expressivité de l'énoncé. La parcellarisation à distance avec le déplacement de la partie parcellarisée dans un nouveau paragraphe (la cohésion) permet à l'auteur de mettre en relief une nouvelle pensée sans rompre l'intégrité sémantique de tout l'énoncé. Le prolongement de la pause et l'augmentation de l'autonomie, donc de la signification de la partie parcellarisée, servent à la mise en relief de la fraction de la pensée de l'auteur ainsi que l'information conceptuelle du contenu de l'énoncé.

2. Fausse cohésion

Encore un procédé de la syntaxe expressive que nous avons appelé «une fausse cohésion» a dans sa base le mécanisme de la dénomination réitérative, notamment, de la représentation pronominale. Ou plutôt la dérogation de ce mécanisme. Si la représentation pronominale signifie la désignation

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

réitérative de l'objet par le pronom (Gak, 2000: 783), dans le cas de la fausse cohésion, le pronom désigne un autre *denotatum,* un autre objet (objet 2).

Dans le roman de R. Queneau *Les fleurs bleues,* ce procédé est assez fréquent. Deux personnages principaux – Cidrolin et le duc d'Auge – se voient l'un l'autre dans leurs rêves ou, plutôt, ils se métamorphosent mutuellement en dormant. Cidrolin vit à l'époque moderne, en passant le temps en inaction complète sur sa péniche, par contre le duc d'Auge est très actif: il «se fraie le passage» à travers les siècles à partir de 1264 jusqu'à sa rencontre avec Cidrolin (1964). Comme le croit un des chercheurs de l'œuvre de Queneau, J.-Y. Pouilloux, Cidrolin est «l'homme de la réalité», tandis que le duc d'Auge est «le pesonnage rêvé». Citons deux exemples du roman:

(1) […] *le duc d'Auge* finit par s'endormir.
Il habitait une péniche amarrée à demeure près d'une grande ville et *il* s'appelait *Cidrolin*… (Queneau, 1965: 16)

(2) *Cidrolin* s'étend sur sa chaise longue… *Il* ferme les yeux.
Il chevauche à côté de son excellent ami comte Altaviva y Altamira. Empoigne suit… (*ibid.:* 221)

En réagissant à la représentation pronominale le lecteur réfère automatiquement le pronom «il» dans l'exemple (1) au personnage «le duc d'Auge» (d'Auge → il), et dans l'exemple (2), au contraire, au personnage «Cidrolin» (Cidrolin → il). Ensuite, à mesure du déroulement de l'énoncé, il devient évident que le pronom en question ne désigne pas d'une manière réitérative le même objet mais il est employé en qualité de l'antécédent qui introduit un nouvel objet, objet 2 (d'Auge | il → Cidrolin – dans l'exemple (1), et Cidrolin → il1 | il2 → d'Auge – dans exemple (2), ce qui est prouvé par le contexte qui montre le milieu du duc). Avec cela une connexion très étroite entre les deux pesonnages est établie.

Il est probable que ce procédé est employé afin de montrer, d'une part, qu'au fond il s'agit du même personnage qui passe à une autre qualité/état (rêve → veille), ce qui peut être prouvé par leur connexion à l'aide des pronoms: d'Auge → il → Cidrolin → il → d'Auge (cohérence). D'autre part, le déplacement de l'information sur l'objet 2 dans le paragraphe séparé témoigne du changement de l'état du personnage et de l'époque car chaque personnage apparaît dans le texte sitôt que l'autre s'endort (cohésion).

Un procédé identique est employé dans le roman de B. Werber *Les fourmis,* où, ainsi que dans le roman de R. Queneau, il y a deux narrations parallèles avec ses personnages particuliers – les hommes et les fourmis

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(*cf.: L'insecte,* c'est une autre philosophie, un autre espace-temps, une autre dimension – Werber, 1991: 81). Les fragments de la narration sur deux mondes alternent, séparés seulement par les blancs. Cependant les blancs ne signalent pas des passages à l'autre dimension puisqu'ils sont aussi utilisés à l'intérieur de la narration sur le même monde. La fausse cohésion apparaît à la charnière des passages d'un monde à l'autre.

Par exemple, le fragment de la narration sur l'expédition de chasse des fourmis se termine ainsi:

> *Ils* hésitent. […] Cette masse végétale parsemée de présences animales semble vouloir *les* happer.
>
> Comment *les* avertir de ne pas y aller?
> Il posa sa veste et embrassa *sa famille.* (Werber, 1991: 30)

Après le blanc c'est le fragment de la narration sur Jonatan et sa famille qui commence. Jonatan avait reçu l'avertissement de ne pas descendre dans la cave de sa maison et maintenant il est préoccupé de ce qu'il va dire à sa famille.

Formellement la cohésion se forme selon le schéma suivant: fourmis → ils → les → les → famille. Pourtant, à la lecture, après la deuxième dénomination réitérative, a lieu la dérogation (fourmis → ils → les → les | famille), puisque les pronoms ont des référents différents et le lecteur le comprend grâce au contexte qui suit: ils→ les (objet 1 – fourmis), les → famille (objet 2 – la femme et le fils). Cette dérogation attire l'attention du lecteur sur la phrase où elle a eu lieu, et le lecteur comprend que, du point de vue sémantique, la dérogation arrive après la première dénomination réitérative:

Ils → les1
les2 → famille

Dans cet exemple, la fausse cohésion apparaît grâce au procédé de la représentation pronominale, mais elle est renforcée par les moyens lexicaux unis par le micro-sujet «le danger» actualisé dans la première phrase du fragment après le blanc, juste là, où se passe la dérogation dans la représentation pronominale.

De la même manière est créée la fausse cohésion dans l'exemple suivant:

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

> […] Vite *il* se cache dans une anfractuosité. La boiteuse approche. *Il* s'enfonce un peu plus dans sa cachette.
>
> –Où est-*il* passé?
> –*Il* est redescendu.
> –Comment ça redescendu?
> Lucie prit le bras d'Augusta et la conduit vers la porte de la cave. (Werber, 1991: 87-88)

C'est seulement le contexte suivant («Lucie prit le bras d'Augusta…») qui permet au lecteur, qui sait que le denotatum de «il → il1» est la fourmi qui se cache des tueurs, de comprendre que le denotatum (objet 2) de «il2 → il» est Jonatan qui finit par descendre dans la cave interdite:

il (fourmi-mâle) → il1
il2 → il (Jonatan)

Et de nouveau la fausse cohésion est soutenue par les moyens lexicaux («se cache» – «s'enfonce dans sa cachette» – «– Où est-il passé?»).

La représentation pronominale (fausse) peut se créer à distance, alors elle est utilisée avec un autre moyen de la dénomination réitérative – la répétition lexicale directe, comme on l'observe dans le fragment suivant. La fourmi, restée en arrière de l'expédition de chasse, découvre que tous les membres de l'expédition ont mystérieusement péri:

> […] Elles (les fourmis naines) ont dû tendre une embuscade et utiliser une nouvelle arme foudroyante.
> Il n'y a pas une seconde à perdre, il faut alerter toute la Fédération.
>
> C'est un rayon laser de très forte amplitude qui *les* a tous tués, chef.
> – Un rayon laser?
> – Oui, une nouvelle arme capable de faire fondre à distance les plus gros de nos vaisseaux. Chef… (Werber, 1991: 43).

Puisque avant le blanc il s'agissait des fourmis perdues, le lecteur rapproche le pronom «les» avec ces dernières, d'autant plus qu'il y a le verbe «tuer» et la répétition du groupe de mots «une nouvelle arme». Et c'est seulement dans le contexte, quand apparaît le mot «vaisseaux» et ensuite «Vénusiens», que le lecteur comprend que ce sont les images du film de science-fiction: le passage dans le monde des hommes s'est effectué.

Ce qui unit les romans de R. Queneau et de B. Werber, c'est qu'ils ont une narration sur deux chronotopes (espace-temps) ou dimensions parallèles, chacun avec ses personnages principaux. Au niveau de l'énoncé, le procédé de la fausse cohésion réalise le passage (cohésion) d'une dimension vers

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

l'autre, attirant l'attention du lecteur sur ce passage grâce à sa valeur expressive. Au niveau du texte, ce procédé participe à la formation de la cohérence établissant et démontrant la connexion étroite entre les chronotopes parallèles et leurs personnages (le duc d'Auge ↔ Cidrolin; la tentative de la mise en contact de la civilisation humaine et celle des fourmies qui a échoué à cause du manque de bonne volonté et de l'incapacité des hommes pour la perception des autres civilisations).

La dérogation du mécanisme de la dénomination réitérative est utilisée non seulement dans les romans ayant des chronotopes parallèles mais également dans les cas isolés d'autres œuvres comme dans le roman de Ch. Oster *Mon grand appartement*. Le personnage-narrateur à la première personne, Luc, attend son ancienne amie Marge qu'il n'a pas vue depuis dix ans:

> […] je me tins un moment… scrutant non plus seulement le pédiluve mais l'ensemble du bassin, et posant l'hypothèse qu'à la faveur de cet intermède *Marge* avait pu surgir. Et, ne *la* découvrant pas, j'étayais cette même hypothèse en posant, cette fois, qu'après tout ce temps passé sans *elle* j'avais pu ne *la* point reconnaître, ou qu'après tout ce temps passé sans moi *elle* ne m'avait point reconnu. C'est à cet instant que je *la* vis.
> *Elle* n'était pas belle, sans doute, mais… (Oster, 1999: 67- 68)

Ensuite, sur une étendue de plus de quatre pages, le narrateur décrit la femme qu'il a vue en continuant d'utiliser la représentation pronominale. Puisqu'il s'agissait de Marge, le lecteur est en droit de rapprocher tous les pronoms qui suivent à son nom. En plus, la phrase «C'est à cet instant que je *la* vis» n'est pas séparée dans un nouveau paragraphe mais termine logiquement le paragraphe consacré à Marge.

Suivant «l'horizon de l'attente» formé ainsi, le lecteur peut se poser des questions: à quel point Marge a-t-elle changé, reconnaîtra-t-elle Luc, que se diront-ils? Le lecteur suit attentivement la description de la femme car Marge, comme personnage, apparaît pour la première fois.

A la cinquième page, l'effet de l'attente trompée se réalise par ce procédé (Marge → la → elle / la → elle → Flore); Luc, en qualité de narrateur, s'adresse explicitement et directement au lecteur (metalepse) pour la première et dernière fois:

> Quoique, je m'en avise à ce stade, un peu tardivement je l'avoue, mais l'erreur est réparable, c'est d'abord au lecteur qu'il conviendrait qu'aillent deux ou trois de mes mots. Une petite mise au point, oui, pourrait être nécessaire, encore qu'il l'ait sans doute déjà compris, le lecteur, quand je parle de cette femme, de cette femme que je venais d'apercevoir dans la piscine, je ne parle pas de Marge, non. Car il ne s'agissait pas de Marge. (Oster: 72)

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Moyennant la fausse cohésion, l'auteur crée l'horizon d'attente du lecteur qui s'achève par l'effet de l'attente trompée. Ce procédé oblige le lecteur à arrêter son processus de lecture, à revenir sur ses pas, à relire cinq pages pour comprendre l'élan irrésistible de Luc pour se jeter à la rencontre d'une femme inconnue et ainsi apprécier le moment crucial dans sa vie qui vient de se réaliser.

Dans le roman de Ch. Oster le procédé de la fausse cohésion n'est utilisé qu'une seule fois, néanmoins il participe non seulement à la formation de la cohésion mais aussi de la cohérence. Utilisé au point culminant du roman, il marque le passage vers une nouvelle vie du personage qui est signifiant au niveau du texte entier.

Le procédé de la fausse cohésion fondé sur la dérogation du mécanisme de la dénomination réitérative a une grande force expressive, puisque, perturbant la connexion du texte, faisant tomber le lecteur en erreur, rendant difficile la perception du sens, il attire, arrête l'attention de ce dernier sur les fragments importants pour la compréhension de l'idée principale de l'œuvre.

Ainsi, comme on vient de le voir, les procédés de la parcellarisation à distance et de la fausse cohésion sont l'un des moyens syntaxiques rares, possédant une grande force expressive, qui participent à la formation de la cohésion et de la cohérence du texte, surtout dans les romans aux narrations parallèles. Il serait possible en venir à la conclusion de l'apparition de nouveaux moyens dans l'inventaire des moyens de la syntaxe expressive.

Références bibliographiques

Gak, V.G. (2000): *Grammaire théorique de la langue française,* Moscou, Dobrosvet (en russe).

Nikolina, N.A. (2003): *Analyse philologique du texte,* Moscou, Centre des Editions «Académia», (en russe).

Chigarevskaya, N.A. (1975): *Principes de la ponctuation française,* Moscou, Prosvetchénié, (en russe).

Pouilloux, J.-Y: *Queneau et les Fleurs bleues, in:*
<http:/www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/Queneau/fbjyp112.htm>.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Textes cités

Echenoz, J. (1999): *Je m'en vais,* Paris, Les Editions de Minuit.
Oster, Ch. (1999): *Mon grand appartement,* Paris, Les Editions de Minuit.
Pennac, D. (1999): *Aux fruits de la passion,* Paris, Gallimard.
Queneau, R. (1965): *Les fleurs bleues,* Paris, Gallimard.
Taillandier, F. (1999): *Anielka,* Paris, Editions Stock.
Werber, B. (1991): *Les Fourmis,* Paris, Editions Albin Michel.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

PARTIE V

EPILOGUE

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Ivan Evrard (1973-2007) *«In memoriam»*

Laura PINO SERRANO et Carlos VALCÁRCEL RIVEIRO
Université de Saint Jacques de Compostèle – Université de Vigo

Notre ami Ivan Evrard, chercheur en linguistique française et professeur à l'Université d'Oviedo, s'est malheureusement éteint trop tôt à l'âge de 34 ans le 8 novembre 2007. Dans les quelques lignes qui suivent nous tenons à rendre un modeste hommage à celui qui a partagé avec nous tant de discussions scientifiques et de moments inoubliables.

Né à Ixelles (Belgique) le 20 septembre 1973, il a passé la plupart de sa vie académique à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Libre de Bruxelles, où il a obtenu, avec la plus grande distinction, une licence en Langues et Littératures Romanes en 1996 et a soutenu sa thèse de doctorat en 2003. Ses études en linguistique l'ont mené à découvrir plusieurs pays, dont le Canada, où il a effectué un séjour académique à l'Université de Laval en 2000 et pendant lequel il a bâti des liens étroits avec plusieurs collègues linguistes. Ces échanges ont abouti notamment à sa participation comme co-éditeur à la publication des actes du colloque international *Représentations du sens linguistique II* tenu à Montréal en mai 2003. L'Espagne où le destin l'avait conduit en 2004 lui a permis de consolider son activité enseignante au sein du département de Philologie Anglo-germanique et Française de l'Université d'Oviedo.

S'il faut rattacher le professeur Evrard à une école scientifique, c'est incontestablement à celle que Marc Wilmet a fondée à l'ULB. En fait, le professeur Wilmet l'a orienté dans une bonne partie de ses activités de recherche, centrée sur les relations entre syntaxe et sémantique en français et a dirigé sa thèse de doctorat *La diathèse, des origines à l'aube de la grammaire française. Contribution à l'histoire d'un objet linguistique,* résultat le plus saillant de ces années d'étroite collaboration et d'amitié. Un autre témoignage de ces liens est constitué par les travaux développés par le professeur Evrard au sein du *Cercle Linguistique des Universités de Bruxelles* et du réseau international de recherche GRAMM-R. C'est précisément par l'intermédiaire de la relation serrée que notre groupe de recherche a toujours entretenue avec ces réseaux bruxellois, de même qu'avec la section de français de l'Université d'Oviedo,

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

que nous avons eu la chance de pouvoir travailler avec le professeur Evrard, collaborateur externe de FRANCION depuis sa création en 2005.

Tel que le montre le sujet de sa thèse, les recherches du professeur Evrard ont surtout porté sur la diathèse en français contemporain. Ses contributions scientifiques les plus saillantes ont développé l'hypothèse d'un système dynamique de la diathèse, à laquelle il envisageait de consacrer un ouvrage monographique. Malheureusement, ce projet n'a pas pu être mené à terme et, à part ses nombreuses publications parues dans des revues ou dans des ouvrages thématiques, sa thèse, encore inédite, reste la référence la plus complète de ses points de vue sur ce sujet passionnant.

S'il est vrai que la diathèse a constitué le point central des recherches du professeur Evrard, elle n'a pas été son seul souci scientifique. Un regard attentif à sa production révèle des intérêts portant sur d'autres thématiques fort intéressantes, telles que la linguistique textuelle, la prédication seconde ou, de façon plus générale, l'histoire de la grammaire. Le français sur objectifs spécifiques, les littératures francophones et la situation linguistique belge ont aussi mérité l'attention de notre ami. A ce propos, c'est pour nous un plaisir d'évoquer sa participation comme conférencier invité aux Journées Pédagogiques de l'Association des Professeurs de Français de Galice en février 2007 où il nous avait fourni une vision très lucide des relations entre francophones et néerlandophones dans la Belgique actuelle[1].

Soucieux de diffuser le détail de ses recherches et bon connaisseur des nouvelles technologies, le professeur Evrard avait mis à disposition du public l'essentiel de ses contributions et de ses projets d'avenir sur un site internet personnel qu'il avait nommé *Energeia* et qui, malheureusement, n'existe plus. Tant d'articles, de communications et de conférences durant seulement une décennie qui, hélas! n'ont pas toujours obtenu la reconnaissance qu'Ivan Evrard méritait et attendait. Sans aucun doute, le vécu académique de ce jeune chercheur devrait nous porter à une profonde réflexion sur le fonctionnement et les perversions d'un système universitaire qui se dit juste et égalitaire.

Mais plus que les textes qu'il nous a laissés, pour nous, en tant qu'amis d'Ivan, ce sont surtout ses remarquables qualités humaines et la passion qu'il mettait dans tout ce qu'il faisait qui resteront à jamais vivantes dans nos esprits. C'est avec le même élan que nous continuons à travailler ayant

1 Un modeste enregistrement de l'essentiel de ces propos est toujours disponible sur Youtube: <www.youtube.com/watch?v=R7Xk5jxC95g>.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

toujours en mémoire le précieux souvenir de cet «enfant terrible de la grammaire française» que nous avons rencontré sous le soleil estival de Bruxelles en juillet 1998.

En guise d'épilogue, nous tenons à rappeler une liste des publications les plus remarquables du professeur Evrard:

(1997) «La phrase au-delà du texte: diviser pour décrire ou décrire pour diviser? Linguistique textuelle et niveaux de description», *Travaux de Linguistique,* 34, 121-133.

(1998) «La phrase au-delà du texte ou le plaisir de brouiller les cartes? Pratique des typologies textuelles», *CLUB-Travaux,* 1, 27-65.

(1999) «Le couple thème-rhème: polarité, relativité, opérativité. Linguistique du texte et proportions», *CLUB-Travaux,* 2, 55-67.

(1999) «Linguistique textuelle et dynamique communicative: quelques constatations préthéoriques», *Orbis Linguarum,* 11, 155-163.

(1999) «Les notions de cohérence et cohésion textuelles dans le domaine français. Un problème terminologique et méthodologique», *Revue Romane,* 34, 2, 205-218.

(2000) «Formation continue en entreprise: un cas de remédiation en français langue maternelle», *in* Defays, J.M., Maréchal, M. & Mélon, S. (éds.): *La maîtrise du français. Du niveau secondaire au niveau supérieur,* Bruxelles, De Boeck Université, 221-233.

(2000) «La reformulation: de la distinction des causes et des effets en linguistique textuelle», *in* Englebert, A., Pierrard, M., Rosier, L. & Van Raemdonck, D. (éds.): *Actes du XXII^e Congrès international de Linguistique et Philologie romanes,* VII, Tübingen, Niemeyer, 189-204.

(2000) «Le couple thème-rhème: polarité, relativité, opérativité. Linguistique du texte et proportions», *in* Bustos Tovar, J.J., Charaudeau, P., Girón Alconchel, J.L., Iglesias Recuero, S. & López Alonso, C. (éds.): *Lengua, discurso, texto. I Symposio Internacional de Análisis del Discurso,* Madrid, Visor Libros, 1141-1152.

(2001) «Langue, parole, discours et texte: Saussure, Guillaume et la linguistique textuelle», *in* De Carvalho, P., Quayle, N., Rosier, L. & Soutet, O. (éds.): *La psychomécanique aujourd'hui. Actes du VIII^e Colloque international de Psychomécanique du Langage,* (Seyssel, juin 1997), Paris, Champion, 357-371.

(2002) «La diathèse: théorie et description en psychomécanique», *in* Lowe, R. (éd.): *Le système des parties du discours. Sémantique et syntaxe. Actes du IX^e Colloque international de Psychomécanique du Langage,* (Québec, août 2000), Québec, Presses de l'Université Laval, 316-328.

(2002) «La progression du texte: diathèse et (co-)référence», *in* Kesik, M. (éd.): *La référence discursive dans les langues romanes et slaves,* Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Sklodowskiej, 67-78.

(2002) «Le temps, c'est de l'agent! Etre + participe passé: structure prédicative et référence aspecto-temporelle», *Revue de Linguistique romane,* 261-262, 245-259.

(2002) «Diathèse des rapporteurs de discours: présence/absence de l'énonciateur», *Faits de langues,* 19, 125-134.

(2002) «La préposition, limite du régime verbal. Les verbes ‹transitifs indirects› à l'aune de la diathèse», *Scolia,* 15, 21-32.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

(2002) «Le tour factitif et la diathèse en français: une échelle de grammmaticalisation», *in* Lagorgette, D. & Larrivée, P. (éds.): *Représentations du sens linguistique,* Munich, Lincom Europa, 381-394.

(2002) «Structures prédicatives du français et impersonnel: le transformationalisme en question», *in* Leroy, S. & Nowakowska, A. (éds.): *Aspects de la prédication,* Montpellier, Praxiling, Presses de l'Université Paul Valéry - Montpellier III, 287-298.

(2002) «Grammaire scolaire et grammaire scientifique en Belgique: l'exemple de la diathèse», *in* R. Wakely, R. (éd.): *Les Belges: enregistreurs de tous les usages,* Edimbourg, University of Edinburgh (School of European Languages & Cultures, French Section), 81-99.

(2003) «La diathèse en français: un essai de synthèse», *in* Sánchez Miret, F. (éd.): *Actes du XXIII^e^ Congrès international de Linguistique et de Philologie romanes* (Salamanque, septembre 2001), II (1), Tübingen, Niemeyer, 303-316.

(2004) «Médiation, représentation, énonciation: l'exemple de la diathèse», *in* Delamotte-Legrand, R. (éd.): *Les médiations langagières,* vol. 1, *Des faits de langue aux discours,* Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 155-164.

(2005) «La diathèse en français: structures prédicatives et polysémie», *in* Soutet, O. (éd.): *La polysémie. Travaux de stylistique et le linguistique française françaises,* Paris, Etudes linguistiques, PUPS, 363-373.

(2005) «La diathèse en français: enjeux historiques et description contemporaine», *in* Sinner, C. & Veldre, G. (éds.): *Diathesen im Französischen*, Frankfurt, Peter Lang, 7-29.

(2005) «L'intermédiaire diathétique dans les grammaires anciennes: de l'exception au principe?», *Faits de langues,* 25, 79-84.

(2007) (dir. en collaboration avec D. Bouchard et E. Vocaj): *Représentations du sens linguistique. Actes du colloque international de Montréal (2003),* Bruxelles, De Boeck-Duculot.

(2008) (en collaboration avec L. Pino): «Transitivité et diathèse: histoire, théorie et pratique», *in* Lépinette, B. & Gómez, B. (éds.): *Linguistique plurielle,* Valence, Editorial UPV, 853-864.

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

Favoriser la confrontation interdisciplinaire et internationale de toutes les formes de recherches consacrées à la communication humaine, en publiant sans délai des travaux scientifiques d'actualité: tel est le rôle de la collection SCIENCES POUR LA COMMUNICATION. Elle se propose de réunir des études portant sur tous les langages, naturels ou artificiels, et relevant de toutes les disciplines sémiologiques: linguistique, psychologie ou sociologie du langage, sémiotiques diverses, logique, traitement automatique, systèmes formels, etc. Ces textes s'adressent à tous ceux qui voudront, à quelque titre que ce soit et où que ce soit, se tenir au courant des développements les plus récents des sciences du langage.

Ouvrages parus

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

1. Alain Berrendonner – L'éternel grammairien · Etude du discours normatif, 1982 (épuisé)
2. Jacques Moeschler – Dire et contredire · Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation, 1982 (épuisé)
3. C. Bertaux / J.-P. Desclés / D. Dubarle / Y. Gentilhomme / J.-B. Grize / I. Mel'Cuk / P. Scheurer / R. Thom – Linguistique et mathématiques · Peut-on construire un discours cohérent en linguistique? · Table ronde organisée par l'ATALA, le Séminaire de philosophie et mathématiques de l'Ecole Normale Supérieure de Paris et le Centre de recherches sémiologiques de Neuchâtel (Neuchâtel, 29-31 mai 1980), 1982
4. Marie-Jeanne Borel / Jean-Blaise Grize / Denis Miéville – Essai de logique naturelle, 1983, 1992
5. P. Bange / A. Bannour / A. Berrendonner / O. Ducrot / J. Kohler-Chesny / G. Lüdi / Ch. Perelman / B. Py / E. Roulet – Logique, argumentation, conversation · Actes du Colloque de pragmatique (Fribourg, 1981), 1983
6. Alphonse Costadau: Traité des signes (tome I) – Edition établie, présentée et annotée par Odile Le Guern-Forel, 1983
7. Abdelmadjid Ali Bouacha – Le discours universitaire · La rhétorique et ses pouvoirs, 1984
8. Maurice de Montmollin – L'intelligence de la tâche · Eléments d'ergonomie cognitive, 1984, 1986 (épuisé)
9. Jean-Blaise Grize (éd.) – Sémiologie du raisonnement · Textes de D. Apothéloz, M.-J. Borel, J.-B. Grize, D. Miéville, C. Péquegnat, 1984
10. Catherine Fuchs (éd.) – Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles · Textes de G. Bès, G. Boulakia, N. Catach, F. François, J.-B. Grize, R. Martin, D. Slakta, 1985
11. E. Roulet / A. Auchlin / J. Moeschler / C. Rubattel / M. Schelling – L'articulation du discours en français contemporain, 1985, 1987, 1991 (épuisé)
12. Norbert Dupont – Linguistique du détachement en français, 1985
13. Yves Gentilhomme – Essai d'approche microsystémique · Théorie et pratique · Application dans le domaine des sciences du langage, 1985
14. Thomas Bearth – L'articulation du temps et de l'aspect dans le discours toura, 1986
15. Herman Parret – Prolégomènes à la théorie de l'énonciation · De Husserl à la pragmatique, 1987
16. Marc Bonhomme – Linguistique de la métonymie · Préface de M. Le Guern, 1987 (épuisé)
17. Jacques Rouault – Linguistique automatique · Applications documentaires, 1987
18. Pierre Bange (éd.) – L'analyse des interactions verbales: «La dame de Caluire. Une consultation» · Actes du Colloque tenu à l'Université Lyon II (13-15 décembre 1985), 1987
19. Georges Kleiber – Du côté de la référence verbale · Les phrases habituelles, 1987

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

20. Marianne Kilani-Schoch – Introduction à la morphologie naturelle, 1988
21. Claudine Jacquenod – Contribution à une étude du concept de fiction, 1988
22. Jean-Claude Beacco – La rhétorique de l'historien · Une analyse linguistique du discours, 1988
23. Bruno de Foucault – Les structures linguistiques de la genèse des jeux de mots, 1988
24. Inge Egner – Analyse conversationnelle de l'échange réparateur en wobé · Parler WEE de Côte d'Ivoire, 1988
25. Daniel Peraya – La communication scalène · Une analyse sociosémiotique de situations pédagogiques, 1989
26. Christian Rubattel (éd.) – Modèles du discours · Recherches actuelles en Suisse romande · Actes des Rencontres de linguistique française (Crêt-Bérard, 1988), 1989
27. Emilio Gattico – Logica e psicologia · Studi piagettiani e postpiagettiani, 1989
28. Marie-José Reichler-Béguelin (éd.) – Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage · Actes du Colloque de Fribourg (11-12 mars 1988), 1989
29. Pierre Dupont – Eléments logico-sémantiques pour l'analyse de la proposition, 1990
30. Jacques Wittwer – L'analyse relationnelle · Une physique de la phrase écrite · Introduction à la psychosyntagmatique, 1990
31. Michel Chambreuil / Jean-Claude Pariente – Langue naturelle et logique · La sémantique intentionnelle de Richard Montague, 1990
32. Alain Berrendonner / Herman Parret (éds) – L'interaction communicative, 1990 (épuisé)
33. Jacqueline Bideaud / Olivier Houdé – Cognition et développement · Boîte à outils théoriques · Préface de Jean-Blaise Grize, 1991 (épuisé)
34. Beat Münch – Les constructions référentielles dans les actualités télévisées · Essai de typologie discursive, 1992
35. Jacques Theureau – Le cours d'action Analyse sémio-logique · Essai d'une anthropologie cognitive située, 1992 (épuisé)
36. Léonardo Pinsky (†) – Concevoir pour l'action et la communication · Essais d'ergonomie cognitive · Textes rassemblés par Jacques Theureau et collab., 1992
37. Jean-Paul Bernié – Raisonner pour résumer · Une approche systémique du texte, 1993
38. Antoine Auchlin – Faire, montrer, dire – Pragmatique comparée de l'énonciation en français et en chinois, 1993
39. Zlatka Guentcheva – Thématisation de l'objet en bulgare, 1993
40. Corinne Rossari – Les opérations de reformulation · Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français – italien, 1993, 1997

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

41. Sophie Moirand / Abdelmadjid Ali Bouacha / Jean-Claude Beacco / André Collinot (éds) – Parcours linguistiques de discours spécialisés · Colloque en Sorbonne les 23-24-25 septembre 1992, 1994, 1995
42. Josiane Boutet – Construire le sens · Préface de Jean-Blaise Grize, 1994, 1997
43. Michel Goyens – Emergence et évolution du syntagme nominal en français, 1994
44. Daniel Duprey – L'universalité de «bien» · Linguistique et philosophie du langage, 1995
45. Chantal Rittaud-Hutinet – La phonopragmatique, 1995
46. Stéphane Robert (éd.) – Langage et sciences humaines: propos croisés · Actes du colloque «Langues et langages» en hommage à Antoine Culioli (Ecole normale supérieure. Paris, 11 décembre 1992), 1995
47. Gisèle Holtzer – La page et le petit écran: culture et télévision · Le cas d'Apostrophes, 1996
48. Jean Wirtz – Métadiscours et déceptivité · Julien Torma vu par le Collège de 'Pataphysique, 1996
49. Vlad Alexandrescu – Le paradoxe chez Blaise Pascal · Préface de Oswald Ducrot, 1997
50. Michèle Grossen, Bernard Py (éds) – Pratiques sociales et médiations symboliques, 1997
51. Daniel Luzzati / Jean-Claude Beacco / Reza Mir-Samii / Michel Murat / Martial Vivet (éds) – Le Dialogique · Colloque international sur les formes philosophiques, linguistiques, littéraires, et cognitives du dialogue (Université du Maine, 15-16 septembre 1994), 1997
52. Denis Miéville / Alain Berrendonner (éds) – Logique, discours et pensée · Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize, 1997, 1999
53. Claude Guimier (éd.) – La thématisation dans les langues · Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997, 1999, 2000
54. Jean-Philippe Babin – Lexique mental et morphologie lexicale, 1998, 2000
55. Thérèse Jeanneret – La coénonciation en français · Approches discursive, conversationnelle et syntaxique, 1999
56. Pierre Boudon – Le réseau du sens · Une approche monadologique pour la compréhension du discours, 1999 (épuisé)
58. Jacques Moeschler, Marie-José Béguelin (éds) – Référence temporelle et nominale. Actes du 3e cycle romand de Sciences du langage, Cluny (15–20 avril 1996), 2000
59. Henriette Gezundhajt – Adverbes en *-ment* et opérations énonciatives · Analyse linguistique et discursive, 2000
60. Christa Thomsen – Stratégies d'argumentation et de politesse dans les conversations d'affaires · La séquence de requête, 2000
61. Anne-Claude Berthoud, Lorenza Mondada (éds) – Modèles du discours en confrontation, 2000

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

62. Eddy Roulet, Anne Grobet, Laurent Filliettaz, avec la collaboration de Marcel Burger – Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours, 2001
63. Annie Kuyumcuyan – Diction et mention · Pour une pragmatique du discours narratif, 2002
64. Patrizia Giuliano – La négation linguistique dans l'acquisition d'une langue étrangère · Un débat conclu? 2004
65. Pierre Boudon – Le réseau du sens II · Extension d'un principe monadologique à l'ensemble du discours, 2002
66. Pascal Singy (éd.) – Le français parlé dans le domaine francoprovençal · Une réalité plurinationale, 2002
67. Violaine de Nuchèze, Jean-Marc Colletta (éds) – Guide terminologique pour l'analyse des discours · Lexique des approches pragmatiques du langage, 2002
68. Hanne Leth Andersen, Henning Nølke – Macro-syntaxe et macro-sémantique · Actes du colloque international d'Århus, 17-19 mai 2001, 2002
69. Jean Charconnet – Analogie et logique naturelle · Une étude des traces linguistiques du raisonnement analogique à travers différents discours, 2003
70. Christopher Laenzlinger – Initiation à la Syntaxe formelle du français · Le modèle *Principes et Paramètres* de la Grammaire Générative Transformationnelle, 2003
71. Hanne Leth Andersen, Christa Thomsen (éds) – Sept approches à un corpus · Analyses du français parlé, 2004
72. Patricia Schulz – Description critique du concept traditionnel de «métaphore», 2004
73. Joël Gapany – Formes et fonctions des relatives en français · Etude syntaxique et sémantique, 2004
74. Anne Catherine Simon – La structuration prosodique du discours en français · Une approche mulitdimensionnelle et expérentielle, 2004
75. Corinne Rossari, Anne Beaulieu-Masson, Corina Cojocariu, Anna Razgouliaeva – Autour des connecteurs · Réflexions sur l'énonciation et la portée, 2004
76. Pascal Singy (éd.) – Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique, 2004
77. Liana Pop – La grammaire graduelle, à une virgule près, 2005
78. Injoo Choi-Jonin, Myriam Bras, Anne Dagnac, Magali Rouquier (éds) – Questions de classification en linguistique: méthodes et descriptions · Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier, 2005
79. Marc Bonhomme – Le discours métonymique, 2005
80. Jasmina Milićević – La paraphrase · Modélisation de la paraphrase langagière, 2007
81. Gilles Siouffi, Agnès Steuckardt (éds) – Les linguistes et la norme · Aspects normatifs du discours linguistique, 2007

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

82. Agnès Celle, Stéphane Gresset, Ruth Huart (éds) – Les connecteurs, jalons du discours, 2007

83. Nicolas Pepin – Identités fragmentées · Eléments pour une grammaire de l'identité, 2007

84. Olivier Bertrand, Sophie Prévost, Michel Charolles, Jacques François, Catherine Schnedecker (éds) – Discours, diachronie, stylistique du français · Etudes en hommage à Bernard Combettes, 2008

85. Sylvie Mellet (dir.) – Concession et dialogisme · Les connecteurs concessifs à l'épreuve des corpus, 2008

86. Benjamin Fagard, Sophie Prévost, Bernard Combettes, Olivier Bertrand (éds) – Evolutions en français · Etudes de linguistique diachronique, 2008

87. Denis Apothéloz, Bernard Combettes, Franck Neveu (éds) – Les linguistiques du détachement · Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006), 2009

88. Aris Xanthos – Apprentissage automatique de la morphologie · Le cas des structures racine–schème, 2008

89. Bernard Combettes, Céline Guillot, Evelyne Oppermann-Marsaux, Sophie Prévost, Amalia Rodríguez Somolinos (éds) – Le changement en français · Etudes de linguistique diachronique, 2010

90. Camino Álvarez Castro, Flor Mª Bango de la Campa, María Luisa Donaire (éds.) – Liens linguistiques · Etudes sur la combinatoire et la hiérarchie des composants, 2010

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert